B 49554 0

Digitized by Google

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

DC
610
.A31
R4

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE D'ALSACE.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE D'ALSACE.

Digitized by Google

COLMAR, Imprimerie et Lithographie de CAMILLE DECKER.

Digitized by Google

REVUE D'ALSACE.

DEUXIÈME SÉRIE.

CINQUIÈME ANNÉE.

COLMAR,

AU BUREAU, RUE DES MARCHANDS, N° 8.

1864.

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijhoff
4-5-27
13603

FRAGMENTS ET ESSAIS

SUR QUELQUES VALLÉES VOSGIENNES.

BASSIN DE LA MOSELOTTE.

Les premiers habitants de la vallée de la Moselotte sont les *Leuces* ou *Leuks*, peuples à mœurs douces et affables dont la religion était un mélange de celticisme et de druidisme germanique.

Ils adoraient le Dieu suprême sous le nom de *Teut* ou *Theutath*, ou, selon d'autres historiens, *Tyr* ou *Thor*, qui se changea en Jupiter sous la domination romaine. Jusque l'an 620, époque où Saint-Amé et Saint-Romaric, sous la règle de Saint-Colomban, y vinrent élever plusieurs cellules sur les ruines d'un château nommé *Habend* [1] dans la vallée d'Avend, dans le comté du Chaumontais dont le chef-lieu était Chaumont (Epinal aujourd'hui) dépendant du chef des Leucks résidant à *Tullum* (Toul).

Le château *Habend* était bâti sur le Saint-Mont; cette montagne portait le nom de *Rombek* et ensuite de *Rhomberg*.

Le touriste n'y trouvera plus aucunes traces de ces dernières ruines. L'évêque de Toul fit démolir les chapelles en 1766.

Le souvenir de sa célébrité inspire un saint respect. Là retentissaient jadis la nuit et le jour les louanges du Très-Haut; les pieux fils de Saint-Romaric, après avoir quitté la montagne *Habend* en 840, s'y refugièrent de nouveau pour se soustraire à la brutalité des Huns en 910, le 13 Août [2].

La flore du Saint-Mont est pauvre du côté de Remiremont; la forme conique de cette montagne n'offre que des aspérités granitiques, dont

[1] Ce château, *castrum habendi*, était dans la vallée d'Avend.

[2] Voyez *Etude historique sur l'abbaye de Remiremont*, par M. A. Guinot, pages 82 et 83.

Digitized by Google

le clivage par le temps et par les intempéries des saisons offre des tas erratiques, *Téêfes en patois* ; (*ce mot marque les mouvements successifs des tas de pierres sur un plan très-incliné*) ; ces tas ne produisent que quelques touffes de plantes parmi les coudriers, les petits chênes, les charmilles et quelques hêtres et sapins.

Le Saint-Mont a environ 670 mètres d'élévation ; c'est le plus beau point de vue des environs de Remiremont, soit que le regard se promène sur la ville, soit sur les deux vallées qui viennent se joindre à ses pieds.

La vallée qui est à droite du spectateur (au sommet du Saint-Mont) face au midi, s'appelle la *grande vallée* , parce qu'elle est la continuation directe du bassin de la Moselle ; à gauche c'est le val des Dames.

La Moselotte est la rivière qui arrose le val ou vallée des Dames, par un cours d'environ 43 kilomètres depuis le Hohnek où elle prend sa source, jusqu'au pied du Saint-Mont, où la Moselotte se jette dans la Moselle à 400 mètres d'élévation au-dessus du niveau de la mer. L'eau de cette rivière est limpide et très-salubre ; elle ne contient guère que du silex en dissolution.

Cette vallée est habitée par plus de 25,000 habitants, dont les deux tiers sont des marcaires-laboureurs, qui fabriquent les fromages dits *vachelins* ou *Gérômés*. L'autre partie est occupée dans les fabriques, qui sont nombreuses ; on compte 9 filatures qui font mouvoir plus de 80,000 broches, 28 tissages de calicots possédant près de 3500 métiers ; 25 scieries, plusieurs fonderies. On compte environ 7500 vaches qui donnent en lait la valeur moyenne (par tête) de 250 à 260 kilo. de fromage par un an, dont la moitié se consomme dans la vallée, soit en lait, en beurre ou en fromage. On compte environ 8 litres de lait pour 1 kilo. de fromage et de 26 à 30 litres de lait pour un kilo. de beurre ; on y trouve encore 280 à 300 chevaux.

Le costume des habitants de cette vallée a beaucoup changé depuis que les fabriques de calicot existent ; il n'est plus rare de voir le beau sexe briller avec des étoffes de soie et des rubans de luxe, tandis qu'avant l'institution des fabriques la majeure partie des ménages fabriquait des toiles rayées de bleu et de blanc dont ils se façonnaient des habits pour les dimanches et pour les fêtes.

Voici ce que contient un ancien acte déposé aux archives de Remiremont :

« Un nommé Piéron, natif de Franoux près de Dommartin, pauvre

Digitized by Google

domestique à gages à La Bresse, ayant été tué dans une dispute en 1587, la Dame secrète du chapitre dont il était mainmortable fit réclamer ses effets.

Ils consistaient, suivant le procès-verbal du Maire, en un *Hoqueton* de *pelleçon* (casaque doublée de peau de mouton), une paire de *Strichousen* de *saixi* (guêtres sans boutons, ou plutôt comme un bas dont on enlèverait le dessous du pied appelé *Hues* dans le moyen-âge) et un chapeau fait avec des ételles de bois.

En 1850 l'usage et même le nom de hoqueton, étaient antérieurs à la mémoire des octogénaires de la vallée, mais les *strichouses* de Saxe étaient encore en usage en 1800. Quant aux chapeaux d'ételles, l'usage s'est perdu pendant la Révolution française de 1792; un des derniers que l'on a vu à Cornimont est celui de Claudel, Jⁿ-Nicolas, mort le 13 avril 1833.

Voici le procédé employé pour fabriquer ces sortes de chapeaux.

On prenait une belle branche de cerisier à grappes (*Cerasus Padus*), connu en langue du pays sous le nom de *peuté*, de la longueur de 80 centimètres à un mètre. On en tirait des copeaux longs et minces, et d'une épaisseur égale; pour cela on se servait d'un couteau dont la pointe était munie d'un petit morceau de bois, pour le diriger avec plus de dextérité. C'est avec ces petits rubans ligneux que les habitants de la vallée des Dames faisaient de longues tresses de trois ou quatre brins avec lesquelles ils formaient des chapeaux légers et mignons. Les filles comme les garçons ne manquaient pas d'apporter une grosse pelote de tresse le soir à la rentrée de leurs troupeaux [1].

Ce qu'il y a à déplorer dans la vallée, c'est la malheureuse *épidémie alcoolique*, c'est-à-dire l'usage immodéré de l'eau-de-vie qui se propage avec tant de force. Cependant les sages et nombreuses observations, faites par M. de la Guéronnière, préfet des Vosges, ont déjà obtenu d'heureux résultats; ce magistrat a su se rendre digne du rang qu'il occupait dans l'administration du département des Vosges.

En général, les habitants du Bassin de la Moselotte parlent et comprennent le français plus ou moins bien; tous ont un patois qui est le langage du ménage. Dans quelques localités on entend des sons que l'alphabet français ne peut rendre; exemple, *xhe* (sœur); *auxh* (appât);

[1] De là le nom de *Bendele-Holz* que l'on donne au *Cerasus Padus* dans le Sundgau.

Digitized by Google

xhoxhlaue (la silvie) *Anemone nemorosa* et, *lexh l'œuxh là* (laisse l'huis là); *xh* se prononce comme *ch* allemand dans le mot *Koch* (cuisinier) et comme dans le mot grec χω (j'ai).

Une autre prononciation qui est en usage, c'est *ch* rendu plus chuchotant qu'en français, comme dans le mot sicilien, chichiri. On entend encore la prononciation turque et arabe qui mouille la lettre z ou dz, comme *Tundza* (rivière), *Medzi*.

Il y a des noms terminés en *goutte* et en *rupt*, pour désigner plusieurs localités; voici d'où viennent ces noms.

L'eau qui sort d'un trou s'appelle fontaine; cette fontaine donne un petit cours d'eau qui s'appelle *gotté;* quand plusieurs gottés sont réunis ils forment une *gotte ou goutte;* quand les *gottes* sont réunies au fond de la colline, elles prennent le nom de *rupt*, et après la jonction de deux rupts, c'est une *rivière*.

On appelle *Gouïa* une mare peu profonde, et comme stationnée dans une *goutte*, dans un rupt et même sur un chemin; quand un *Gouïa* est assez profond pour exposer la vie d'un homme qui ne sait pas nager, il s'appelle *Gueu*.

Les Gueux bannaux des anciens, étaient les *gueux* réservés pour la pêche des princes et des seigneurs.

Le génie de la vallée est sans contre dit M. Petit-Genest.

On lit sur la Dunkerquaise du 11 septembre 1847:

« La commission du monument à élever à la mémoire de l'honorable M. Petit-Genest a l'honneur de faire connaître à MM. les souscripteurs, l'emploi qu'elle a fait d'une somme de 1,144 fr. montant des souscriptions qui lui ont été versées, ou qu'elle a recueillies.

« Le monument consiste en une colonne de marbre noir, sur laquelle se trouve en lettres d'or l'inscription suivante :

AU SAVANT MODESTE
AU MEILLEUR DES HOMMES
A L'HONORABLE
JEAN JOSEPH PETIT-GENEST
PROFESSEUR D'HYDROGRAPHIE
EN RETRAITE
OFFICIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR
NÉ A CORNIMONT (Vosges)

Digitized by Google

LE 29 MAI 1756
DÉCÉDÉ A DUNKERQUE
LE PREMIER JANVIER 1847.
Ses élèves et ses amis.

Extrait du discours funèbre prononcé par M. Benjamin Morel (ancien député du Nord) sur le tombeau de M. Petit-Genest.

Messieurs,

En voyant passer ce nombreux cortége, quel est donc celui, demanderait un étranger, qu'on conduit avec tant de recueillement à sa demeure dernière? pourquoi ces soldats, ces marins? pourquoi toutes ces physionomies graves et sombres, attestent-elles aujourd'hui une douleur muette et profonde? pourquoi enfin un si grand concours de citoyens qu'une seule pensée semble réunir? Celui que tant de regrets accompagnent devait donc être bien puissant, bien riche ou bien-aimé.

Bien-aimé, oui, mais riche, puissant non. M. Petit-Genest était fils d'un simple artisan, il sortit des Vosges, un bâton à la main, pour aller aider à vivre des parents encore plus malheureux que lui.

A 19 ans, il s'achemina vers Paris; maître des quartiers à Louis-le-Grand, il devint bientôt l'un des meilleurs professeurs de cet illustre collége, où il enseignait les langues mortes. Le célèbre Laplace découvrit son génie pour les mathématiques, il en dirigea l'essor. M. Petit-Genest fut successivement envoyé pour les enseigner à Metz, à Châlons, puis mandé à Paris pour y présider des conférences à l'école normale, et enfin appelé à Dunkerque par le savant Monge, il y vécut 44 ans, en y professant l'hydrographie. Des écoles qu'il a dirigées sont sortis des talens chers à la France, car parmi ses nombreux élèves, il faut compter les amiraux Roussin, Massieu de Clerval, de Bougainville, les généraux Tirlet, Baullé, Evain, ex-ministre de la guerre en Belgique, et une foule d'officiers aussi distingués dans la marine militaire que dans la marine du commerce. Il faut le dire, Messieurs, pour leur honneur et pour le sien, tous ses élèves sont restés ses amis, tous ont vénéré, pendant sa longue carrière, cet homme simple et généreux, d'un esprit élevé, grave et réfléchi, noble par son dévouement et cher à la science. Après avoir donné l'enseignement, sans jamais l'avoir vendu, son nom est pour ainsi dire resté associé à la gloire de ceux qui furent ses élèves, avant de devenir l'honneur de la Patrie.

Digitized by Google

Il n'est aucun d'eux j'en demeure assuré, qui ne donnera à cet homme de bien les regrets que commandent tant de bonnes et de belles actions. Sa vie en fut une longue suite. De jeunes officiers m'ont souvent dit avoir été les témoins, et toujours malgré lui, des aumônes du pauvre vieillard dont le cœur et la main restaient constamment ouverts à toutes les détresses. Moi aussi j'ai vu sourire chez lui des malheureux qui baisaient en pleurant cette main flétrie et elle leur donnerait encore si la mort n'était venue la glacer.

On applaudit avec raison à celui qui fait de sa fortune un noble usage, en consacrant à ceux qui souffrent une portion de ses richesses; mais que dirons-nous d'un vieillard accablé d'ans et d'infirmités, vivant uniquement du denier laborieusement acquis par la science et qui trouve dans la chaleur de son âme de quoi alimenter son inépuisable bonté, en oubliant même ses propres besoins dès qu'il voyait des larmes à essuier!... si ce n'est pas là la vertu, Messieurs, où donc est-elle?

J'allais oublier de dire que 55 ans de services les plus signalés dans l'enseignement ont successivement valu à M. Petit-Genest, le titre de chevalier de la légion d'honneur, puis celui d'officier. Toute la population a applaudi à ces faveurs qui n'étaient que justice, et les insignes de ces faveurs si dignement portés réflétaient en quelque sorte les vertus de cet homme distingué.

Aujourd'hui tout est fini pour lui dans ce monde, mais, nous n'en osons pas douter, le monde réservé aux élus s'ouvrira pour lui, car le bon, le juste, l'homme véritablement charitable doit y trouver sa place.

Dieu l'a dit.

Adieu noble vieillard! si tu nous as laissé l'exemple d'une belle vie, tu emportes du moins le souvenir d'amis qui te pleurent et qui béniront ta mémoire.

Fragment d'une lettre de M. Petit-Genest à sa famille.

Dunkerque, le 21 juillet 1832.

J'ai appris avec bien du plaisir qu'une parfaite harmonie règne entre tous les membres de la famille; elle ne peut qu'attirer sur elle la bénédiction du ciel, et lui concilier l'estime de tous les honnêtes gens. Vous savez de quel œil on regarde les familles qui donnent le scandale de la discorde, leur partage est un enfer anticipé et le mépris; con-

Digitized by Google

tinuez-donc, ô vous tous, à vous entr'aimer, à ne faire aucune distinction entre ceux du premier lit et ceux du second ; repoussez tous motifs qui pourraient faire germer dans vos cœurs des semences de divisions ; conservez-bien cette union, cet accord, auquel est attaché votre bonheur.

Quant à moi je vous aime tous tendrement, frères, sœurs, neveux et nièces ; ce qui me contrarie c'est que la distance qui nous sépare ne me permet pas d'aller passer quelque temps au milieu de vous et de vous embrasser.

Agréez l'assurance de mon tendre attachement.

Fr. S. N. et nièces.

PETIT-GENEST.

Depuis plusieurs années, j'excite les autorités et tous les habitants de Cornimont afin d'élever une statue à l'honorable M. Petit-Genest. je crois avoir réussi grâce à M. Perrin, Maire et à M. Alfred Morel de Dunkerque, fils de M. Benjamin Morel, ancien député du nord.

M. Morel, fils, d'après mes sollicitations a adressé à M. le Maire un portrait de M. Petit-Genest avec un noyau de 50 francs pour l'érection de la statue, (le 4 octobre 1860).

En 1855 le dévouement tout pur fit transporter Mademoiseille Courtois (Justine), à 95 kilomètres de Cornimont, à Juvaincourt où le choléra faisait ses ravages.

M. Maurice Jn.-Charles, né à Vagney connaissait parfaitement dix langes ; il mourut en Palestine en 1769 ou 1770.

VÉGÉTATION ET AGRICULTURE DE LA VALLÉE DE LA MOSELOTTE.

Le plus ancien botaniste de la vallée est Germain Barthélemi de Cornimont ; c'est lui qui a inspiré l'amour de cette science, c'est lui qui a provoqué l'émulation en faisant plusieurs élèves. M. Germain est né le 28 août 1806.

1re SECTION. — BOTANIQUE DOMESTIQUE.

1° Maraichère.

Dans la vallée des Dames, la pomme de terre est la plus répandue : aussi est-elle la plante la plus utile, pour la nourriture de l'homme et des bestiaux ; à elle seule elle fait les deux tiers de la récolte ; cependant

Digitized by Google

La Bresse ne récolte guère que des pommes de terre, tandis qu'à Saint-Amé, Vagney, Dommartin la récolte est beaucoup plus répartie, le froment et le chanvre y ont encore une large part. Les carottes, les navets, les pois, les choux cabus, les seigles et les orges se rencontrent dans toute la vallée.

A Saulxure, avant la révolution de 1792, on cultivait beaucoup de *millet*, qui se servait sur toutes les tables à la fête patronale [1]. (Saint-Prix, 25 janvier). La légende nous apprend que quand le soleil montrait gracieusement ses rayons, ce jour avant midi, les femmes couraient, dit-on, pour remettre du millet à la marmitte. Parmi les plantes aromatiques destinées aux usages culinaires on compte les Aulx, les Oignons, le Cerfeuil, la Sariette et les Ciboulettes, connues sous le nom de *Brattes*. On fait aussi usage, mais plus rarement, d'Estragon, de Thym, d'Anis, de Carvi, et encore plus rarement de Coriandre.

On mange très-peu de champignons, les morilles, les saucissons, et les courmelles ou coulemelles sont les seuls que j'ai vus manger; des plantes qui entrent ordinairement dans les salades je n'en parle point: mais j'ai vu employer l'Epilobe qui se trouve dans les fontaines, le Beuabunga, et l'Orpin.

2° Plantes usuelles.

Les plantes servant aux divers usages domestiques sont :

Le chanvre et le lin, plantes le plus généralement cultivées ainsi que la navette d'hiver. La *madia sativa* a été cultivée, les résultats n'ont pas été satisfaisants et elle n'existe plus dans la vallée.

En 1838, à Cornimont, M. Claudel, Jean-Joseph, sema le mûrier blanc, mais la mort ayant mis un terme à ses projets, un seul mûrier de 15 à 16 ans a survécu à son maître, sans être cultivé depuis 15 ou 16 ans.

Le *chenval* (*Galeopsis Tetrahit*). Ce mot en langue du pays signifie petit chanvre, soit pour sa ressemblance avec le chanvre ou bien parce que quelques personnes en ont fait de l'huile; aujourd'hui cette plante se trouve encore abondamment dans nos forêts.

L'huile de faine est très-estimée pour brûler et pour la cuisine. Depuis un temps immémorial le hêtre servait pour l'éclairage jusque vers 1840; à cette époque il y avait encore un commerce de bandelettes

[1] D'après A. THIERRY les Celtes cultivaient déjà le *millet*.

Digitized by Google

de cet arbre. Les habitants de La Bresse, Cornimont, Ventron et Bussang les transportaient en Alsace, à raison de 40 à 50, pour 10 centimes, dont la longueur était de 80 centimètres et de 2 à 3 centimètres de largeur sur une épaisseur de 2 à 3 millimètres [1]. Quant aux boîtes et aux sabots, le commerce augmente tous les jours ; les boîtes sont en épicéa et en sapin. Les sabots sont ordinairement faits avec l'érable (*Acer pseudoplatanus*) et l'aulne; on en fait, mais plus rarement, avec le hêtre, le charme et le tremble; ces derniers sont très-légers.

3° Plantes médicinales usitées dans la vallée.

Les plantes médicinales les plus en usage dans la vallée sont :

L'arnica (tabac des Vosges), contre les coups et chûtes, en cataplasme ou en infusion. La mauve et la guimauve comme adoucissants, pectoraux et antiphlogistiques. Les femmes se servent de l'impérataire sous le nom d'*Angélique*, contre le muguet des enfants qu'elles appellent *chancre*. De temps immémorial on se servait des feuilles vertes de digitale chauffées et appliquées en forme de cataplasme sur le cœur contre les syncopes. A notre époque où les médecins ne sont plus rares ni éloignés, ces remèdes, quoiqu'excellents, ne sont presque plus en usage.

La *Livèche*, connue sous le nom de *Thériaque*, est vantée pour les animaux de l'espèce bovine. Il en est de même de la *Valériane officinale* appelée *herbe de Saint Bastien*. On se sert de ces plantes pour les animaux réduits par le froid et la mauvaise nourriture. Cet état morbide se nomme *noir-mal* dans la vallée.

Voici une formule très-vantée des marcaires et qui a toujours fourni de bons résultats :

Prenez Livèche (thériaque), feuilles sèches, une poignée.
Valériane idem.
Impérataire (Angélique) Idem.
Baies de laurier, 2 hectogrammes.
Hellébore noir (racine fraîche), 10 grammes.

Faites cuire pendant un quart d'heure dans 3 litres d'eau, passez et ajoutez :

Bon vin, 2 litres.
Eau-de-vie, un demi-litre.

[1] Cet usage est encore universel dans le Haut-Schwarzwald. On y connaît les bandes de hêtre sous le nom de *Lichtspahn*. F. K. V. les poésies.

Digitized by Google

Gingembre, 1 hectogramme.
Assa fetida, 1 id.
Poivre en poudre, 30 grammes.

Faites cuire 5 minutes en agitant avec un morceau de bois ; la dose est d'un demi-litre à jeûn pour une vache.

Quelques uns y ajoutent de la craie blanche, 20 grammes.

D'autres substituent à l'hellebore une poignée de racines de *meum*, en y ajoutant un peu d'*aloës*, ce qui n'est pas mauvais.

Enfin d'autres substituent encore à un demi-litre de vin, un demi-litre de vinaigre.

Dans la vallée on se sert encore de la scrophulaire contre les dartres et les ulcères froids et sanieux.

La seconde écorce du bourgène est bonne contre la gale. (En Alsace : *Grindholz*).

Entr'autres, je citerai le *Daphne mezereum* (jolibois), contre les excroissances carcinomateuses qui viennent au pis des vaches ; à cet effet on lie les excroissances avec un filament tiré de la seconde écorce de cette plante.

4° Plantes d'agrément.

Aujourd'hui les plantes d'agrément sont tellement nombreuses qu'il est inutile d'en parler. Mais nos aïeux avaient leurs fleurs de prédilection ; il n'y avait pas de jardin où la rose à cent feuilles ne se trouvât. Ensuite viennent les œuillets, les violettes, les marguerites et les résédas ; mais plus rarement les soleils et les pivoines.

5° Vétines.

Sous ce nom je désigne les mauvaises plantes des jardins, des champs et partout où elles sont nuisibles ; elles sont :

La *menthe* des champs, le *chardon* des blés, la *fougère impériale*, l'*épi du vent* connu sous le nom de *gauyon*. La vesce des champs est également détestée. Le *galeopsis* et la *melampyre* des blés. La *cameline* et le *grateron* viennent parmi les lins. Dans les pâturages la plante qui est généralement détestée des marcaires, c'est le *galeum saxatile* mouron blanc); cette plante fait diminuer le lait aux vaches.

Digitized by Google

LISTE EN PATOIS DES PLANTES LES PLUS CONNUES.

Ambre, Framboise.
Angélique, Impératraire.
Arbois, Sorbier des oiseleurs.
Arbouche, Epilobe à épi.
Balauxh, Adenostyles (chapeau de loup).
Blue, Aiselle (le fruit).
Bouquet de Saint-Jean, Leucanthemum pratense.
Chacougne, Menthe des champs.
Fraision, Viburnum opulus.
Gauyon, Epi du vent, *agrostis spica venti*.
Groffe, Renoncule à feuilles d'aconit.
Herbe de Saint-Bastien, Valeriana officinalis.
Minous, Linaigrette (coton), *Eriophorum*.
Noiresseule, Frangula (la Bourdaine).
Thériaque, Livèche.
Tordon, Genest sagitté.
Vonac, Gui.

J'ai vu l'*Alisma plantago latifolium* dans les fossés près de Dommartin avec l'*Hydrocatyle vulgaris*.

Près de Sainte-Sabine M. Pierrat a trouvé le *Senecio spatulæfolius* (Kern), le *Narcissus incomparabilis* au Tholy, l'*Hypericum elodes* à Wagney, le *Corallorhiza* et le *Scilla bifolia* à Thiéfosse, l'*Arundo phragmites* à l'étang du Bambois à Saulxure.

Le Bambois de Basmont à Saulxure est un de ces points où il se trouve un grand nombre de plantes rares dans les autres localités de la vallée. On y trouve plusieurs *Cephalanthera*, le *Libassotis*, le *Cossyra*, l'*Actea*, l'*Hypericum hirsutum*, les *Circea*, les *Asplenium germanicum*, *nigrum*, *ruta-muraria*, *septentrionale*, etc.

A Cornimont on trouve le *Trollius europeus*, le *Senecio subalpinus* sur le ruisseau de la Xoulse (Xoulsier), le *Goodyere repens*, le *Listera cordata*, le *Botrychium rutaceum* (très-rare). A la Bresse sont les *Drocera rotundifolia*, *anglica*, *obovata* et *intermedia*.

Digitized by Google

VILLAGES QUI SE TROUVENT DANS LA VALLÉE.

Basse-sur-le-Rupt . . .	950	habitants	15	kilom. de Remiremont.
Cleurie	470	—	11	—
Cornimont	4000	—	26	—
Dommartin (en partie) .	2201	—	5	—
Gerbamont	550	—	14	—
La Bresse	3800	—	33	—
Rochesson	1110	—	18	—
Saint-Amé	624	—	6	—
Sapois	945	—	14	—
Saulxures	4027	—	20	—
Syndicat	1058	—	8	—
Thiéfosse	734	—	16	—
Tholy (le)	1386	—	16	—
Vagney	3650	—	11	—
Ventron	1275	—	29	—
	26480	—		

CLÉMENT.

Digitized by Google

LA MORT DE SOCRATE.

ETUDE HISTORIQUE ET DRAMATIQUE EN QUATRE TABLEAUX.

ACTE Ier

La représentation des Nuées, 423 ans av. J.-Ch.

SCÈNE Ire

AMYNTAS, DAMON de Léontium (Sicile), hôte d'Amyntas; UN ESCLAVE.

L'action se passe sur une place voisine de la rue des Trépieds.

L'ESCLAVE. — Maître, Euphorbe est averti; il viendra t'appeler dès qu'il en sera temps. Repose-toi, en attendant, sur ce banc de pierre, à l'ombre de ce portique. Tu peux apercevoir d'ici le théâtre de Bacchus, et ton hôte n'aura que quelques pas à faire pour s'y rendre afin d'assister à la représentation de la nouvelle pièce d'Aristophane. (Il s'éloigne).

AMYNTAS. — En effet, le lieu est bien choisi; prends place, cher Damon, et dirige tes regards du côté de l'Acropolis. Vois-tu ces sièges taillés dans le roc vif de la montagne, qui descendent graduellement au niveau de la plaine, et où s'agitent en ce moment de nombreux spectateurs? C'est notre grand théâtre, le théâtre de Bacchus; nous n'apercevons d'ici qu'une partie de l'orchestre, et les édifices voisins nous dérobent l'aspect de la scène ornée de fort belles statues et supportée par des colonnes.

DAMON. — Si nous ne pouvons apercevoir en ce moment cette scène remarquable, il nous est du moins permis d'admirer la beauté et la variété du paysage qui se déploie au-delà; d'un côté, les montagnes azurées de l'Hymète, de l'autre, les hauteurs de Salamine; en face, la mer, le port d'Athènes et les rochers éloignés d'Egine. Je comprends maintenant avec quel intérêt vif et profond les Athéniens, lorsqu'ils viennent s'asseoir sur ces sièges circulaires, qui forment comme le

Digitized by Google

perron de l'Acropole, au-dessous du Parthénon et de la statue majestueuse de Jupiter, environnés de tous les objets de leur culte, quand la mer est calme et le ciel serein, doivent écouter ces compositions dramatiques, qui empruntent une grande partie de leur beauté et de leur fraîcheur aux lieux mêmes où on les représente, et ne peuvent, ce me semble, être convenablement appréciées, que lorsqu'on leur conserve cette association naturelle avec la terre, la mer, l'air et le beau ciel d'Athènes.

Amyntas. — En effet, cette heureuse combinaison de la nature et de l'art seconde merveilleusement l'illusion si nécessaire au théâtre. Si le poète raconte l'histoire de la maison d'Atrée, le spectateur peut voir à distance les montagnes du Péloponèse, au pied desquelles habitaient les héros de la tragédie, et où l'auditoire peut se transporter sans de grands efforts d'imagination. Si les aventures d'Hippolyte sont retracées devant lui, la ville et les rives de Trézène sont encore plus rapprochées. Si ce sont les actes sanglants de Médée, le sommet élevé de l'Acrocorinthe, qui en a été témoin, leur donne un caractère local et historique; si ce sont les exploits de nos propres ancêtres à Salamine, nous avons devant nous cette baie célèbre où s'accomplit le grand drame historique. Enfin, si les divinités du ciel, de la terre ou de la mer prennent part à l'action, nous sommes comme environnés des éléments d'où elles surgissent pour visiter les demeures des mortels.

Damon. — Un effet à-peu-près semblable me paraît avoir été ménagé dans le choix du Pnyx, qui n'est à tout prendre qu'une plate-forme ouverte, pour laquelle l'art n'a rien fait que de tailler le roc au Midi, et de construire, au Nord, une terrasse formée de blocs de pierre.

Amyntas. — Tu dis vrai, Damon; lorsque l'orateur monte sur le piédestal qui lui sert de tribune, il a devant lui non pas seulement les cinq mille citoyens qui l'écoutent, mais la cité d'Athènes tout entière. A peu de distance au-dessous de lui, il aperçoit l'Agora, couverte de statues, d'autels et de temples; au-delà, l'Aréopage, le plus ancien et le plus vénérable tribunal de la Grèce; au-dessous, à droite, l'Acropole, offrant à ses regards les ailes, le portique et le fronton des Propylées. Plus haut encore, la face tournée vers lui, se dresse le colosse de bronze de Minerve Promachus, armée de sa lance, couverte de son bouclier et de son casque, et paraissant toute prête à combattre l'univers pour la défense d'Athènes. A sa droite, il voit le Parthénon, étalant devant lui ses riches colonnades et son magnifique fronton couvert de

Digitized by Google

chevaux, d'hommes et de dieux, dont les images éblouissent les yeux par leurs ornements de peinture et d'or. Au Nord, au-delà des murs de la cité, s'étendent à perte de vue les plaines et les villages de l'Attique avec leurs champs de blé, leurs oliviers et leurs vignes, et dont l'aspect calme et ravissant forme un contraste frappant avec les scènes qui se passent autour de lui. Enfin, à une distance plus lointaine encore, sont les passes fortifiées de Phylé et de Décéléa, et, au fond de l'horizon, les hautes chaînes du Parnès, du Brilessus et du Pentélique. A sa gauche, est le chemin d'Eleusis, la voie sacrée qui passe à travers un de nos plus beaux faubourgs et franchit le Céphise avant de gravir les hauteurs de l'Aegaleos; en arrière, se trouve le Pirée, où se dressent les mâts de nos vaisseaux marchands, frétés pour le Pont, l'Egypte et la Sicile, des flottes qui ont assuré à notre cité son empire et sa gloire dans de lointaines régions, aux îles de l'Egée, dans la péninsule de Thrace et sur les rives de l'Euxin. Plus loin, sur la gauche, est le golfe glorieux de Salamine; d'un côté, la colline où était assis Xerxès contemplant la bataille, de l'autre, le cap où s'élève le trophée de Thémistocle. Tels sont les souvenirs qui environnent le Pnyx, qui animent l'orateur debout sur le bêma. C'est donc avec une crainte mêlée d'orgueil qu'il s'adresse à son vaste auditoire, et avec les mêmes sentiments qui inspirent un général d'armée, lorsqu'il s'avance sur le champ de bataille, au milieu des trophées qui lui rappellent la gloire de sa patrie.

Damon. — De tels objets et de tels souvenirs doivent être pour lui comme autant de leviers, avec lesquels il remue l'auditoire, car ils agissent sur le cœur des assistants non moins que sur le sien. Aussi ne m'étonné-je pas que, sur un sol comme celui-ci, l'éloquence fleurisse avec une vigueur sans pareille. Ce n'est pas, en effet, à leur génie naturel seulement, ce n'est pas aux règles de l'art, quoiqu'étudiées avec soin, ce n'est pas à l'habileté des maîtres d'éloquence, ni même à la grande sagacité de leur auditoire, que les Athéniens sont redevables de l'éloquence incisive de Périclès et de leurs grands hommes d'Etat, mais aussi et surtout à ces objets qui élèvent leur pensée, remuent leurs souvenirs et enflamment leur imagination. L'école de l'éloquence athénienne est le Pnyx.

Cher Amyntas, depuis que j'ai eu le bonheur d'aborder au Pirée et d'entrer dans cette ville que je me représentais déjà si grande et si belle, j'ai peine à revenir de mon étonnement. Que de merveilles ont frappé mes regards! quelle magnificence dans vos temples, sur vos

Digitized by Google

places publiques, et surtout dans l'Acropole, votre grand sanctuaire national ! Athènes est bien, comme on le dit partout, l'œil de la Grèce, la mère des arts et de l'éloquence, la reine de la civilisation. Que dirai-je de ses habitants ? On dirait des dieux dont aucun évènement quelque calamiteux qu'il soit, ne saurait altérer l'humeur sereine, ni la joyeuse insouciance.

Amyntas. — Ton étonnement, cher Damon, me rappelle celui de ton noble père, lorsque très-jeune encore, il vint il y a quarante ans passer quelques mois à Athènes, sous notre toit hospitalier ; comme toi il s'extasiait sur tout ce qu'il voyait et son ravissement ne saurait se décrire.

Damon. — Et cependant Athènes n'était pas encore alors ornée comme elle l'est aujourd'hui. Périclès ne lui avait pas encore fait comprendre qu'elle devait se montrer digne de son peuple et de son empire. Phidias, Jetinus, Callicratès, Callimaque, Mnésiclès, Polygnote, Micon et tant d'autres artistes dont ce grand citoyen a su s'entourer, ne l'avaient pas encore embellie de ces immortels monuments qui feront encore l'admiration des siècles à venir, et qui, même après qu'ils auront été mutilés par le temps ou par la main des hommes, serviront encore bien longtemps de modèles aux monuments les plus admirés de toutes les contrées civilisées du monde.

Amyntas. — Eh bien ! le crois-tu, tandis que ces beaux génies élevaient tant d'édifices remarquables, sculptaient la riche ornementation de nos temples ou les décoraient de brillantes peintures, on ne cessait de murmurer autour de Périclès. Ses adversaires politiques surtout, l'obsédant de leurs récriminations, l'accusaient en toute occasion d'une prodigalité qui ruinait le trésor public, et ne cessaient d'invoquer contre lui les droits des alliés dont il employait, disaient-ils, les tributs à dorer, à embellir la ville comme une femme coquette, que l'on couvre de pierreries.

Damon. — Cependant, si les riches l'accusaient, le peuple était avec lui. Te rappelles-tu, Amyntas, ce moment solennel, où, des murmures violents s'étant fait entendre en pleine assemblée, il s'écria : « Athéniens, trouvez-vous que j'aie fait de trop grandes dépenses ? — Oui, lui répondit-on de toutes parts. — Eh bien ! reprit-il, sans se troubler, c'est-moi seul qui les supporterai ; mais aussi mon nom seul, comme il est juste, sera gravé sur tous ces monuments. » Que fit le peuple, en entendant ces nobles paroles ? Il s'écria, à son tour, tout

Digitized by Google

d'une voix que Périclès avait agi fort sagement et qu'il devait continuer d'embellir la cité sans y rien épargner. Dans une autre occasion, le peuple discutait avec Phidias, à l'assemblée générale, le dessin et la matière de la statue de Minerve. L'artiste la voulait de marbre, parce que l'éclat de cette matière subsiste plus longtemps; cependant il ajouta qu'ainsi elle coûterait moins; à ces mots, et, comme si l'économie envers les dieux eût été une impiété aux yeux du peuple, on lui imposa silence de toutes parts, et on cria qu'il fallait qu'elle fût d'or et d'ivoire et de l'or le plus pur, et aussitôt on en donna à l'artiste le poids de quarante talents. Tu vois, cher Amyntas, que je suis assez bien au courant de ce qui se passe chez vous; c'est que dans notre île, comme dans le reste de la Grande-Grèce, nos regards sont constamment tournés vers la ville de Cécrops, et que rien de ce qui la touche ne nous est étranger.

Amyntas. — Périclès m'a honoré de son amitié; c'est assez te dire que je ne me suis jamais associé à ces clameurs, qui n'étaient au reste que la rançon obligée de sa gloire et de sa puissance. D'ailleurs, ne s'est-il pas appliqué en même temps à fonder des œuvres véritablement utiles? il en est quelques-unes surtout qui à elles seules auraient suffi pour fermer la bouche à ses détracteurs, ainsi les nombreuses colonies qu'il a fondées à Naxos, à Andros, dans la Chersonèse, en Thrace et jusqu'en Italie, sur les ruines de Sybaris, ainsi encore les encouragements nombreux qu'il n'a cessé de donner à notre commerce maritime et aux divers établissements que nous avons créés sur les rives du Pont-Euxin. On lui reproche surtout d'avoir multiplié les fêtes à Athènes, mais ces fêtes n'étaient point alors des jours de paresse ou de débauche, c'étaient de grandes solennités nationales, durant lesquelles les plaisirs les plus relevés de l'esprit se trouvaient associés aux spectacles les plus imposants des pompes religieuses, de l'art le plus parfait et de la plus riante nature. Ces fêtes, cher Damon, sont pour nous comme une partie de notre culte et même de notre gloire; plus nos monuments et nos spectacles sont brillants, plus grand est l'éclat de la patrie et plus certaine la protection des dieux. Les sommes qu'un peuple comme le nôtre dépense en fêtes patriotiques ou religieuses, il les regagne en grandeur et en moralité.

Toutefois il y a une chose que je crois devoir reprocher à Périclès, c'est d'avoir, lui aussi, frayé sans s'en douter, les voies à cette démocratie mobile, turbulente et ingrate, qui nous entraîne aujourd'hui sur

Digitized by Google

une pente fatale. Ce n'est pas, comprends-moi bien, que je déplore le moins du monde le triomphe de la démocratie ; tel qu'il s'est accompli à Athènes ; ce triomphe n'a été que la conséquence toute naturelle des plus vieilles traditions de notre histoire, des lois de Solon, des innovations de Clisthène, d'Aristide, et principalement de l'extension chaque jour plus grande de notre commerce et de notre marine. Mais en bannissant ses principaux adversaires, des citoyens tels que Cimon, Thucydide, en brisant la puissance de l'Aréopage, qui était le dernier frein de la démocratie, en salariant le peuple aux dépens des finances publiques pour la part qu'il doit prendre aux assemblées, et aux tribunaux, il a livré, comme à plaisir, à tous les excès de la démagogie cette constitution démocratique où l'aristocratie et le peuple devraient se balancer au lieu de se combattre, et où la liberté devrait être placée à égale distance de la tyrannie et de l'anarchie. Aujourd'hui, notre démocratie, au point où elle en est venue, n'est plus seulement l'oppression des alliés et le droit du plus fort, audacieusement érigé en principe ; c'est, au sein même d'Athènes, une persécution sans relâche, exercée contre quiconque se distingue de la foule par la naissance, les richesses, les habitudes ou les lumières ; on dirait même, à la voir si ombrageuse, qu'elle finit par avoir peur d'elle-même.

Mais fais-moi part de tes impressions, cher Damon, joublierai, en t'écoutant, mes préoccupations et mes peines. Comment t'a plu notre Acropole ? il est peu d'étrangers qui ne l'admirent.

Damon. — Et ce n'est pas sans raison, car je n'oublierai de ma vie l'impression profonde que j'éprouvai le lendemain de mon arrivée, lorsqu'après avoir gravi les marches qui y conduisent, je me trouvai tout-à-coup en face des Propylées, qui couronnent le front de la montagne. Le soleil qui était alors dans tout son éclat, faisait merveilleusement resplendir les riches colonnes de son vaste portique, les admirables moulures de son noble fronton, avec leurs teintes éclatantes de rouge et de bleu et les vives couleurs de son couronnement parsemées d'étoiles. Comment te dépeindre mon ravissement, lorsqu'après avoir jeté un coup-d'œil rapide sur les chefs-d'œuvre de Polygnote et sur les belles sculptures du temple de la Victoire, où l'artiste a représenté, si j'ai bonne mémoire, la lutte des Grecs et des barbares dans les plaines de Marathon, je pénétrai par les grandes portes de bronze dans cette auguste enceinte, qui est à la fois le temple, la citadelle et le musée d'Athènes! Devant moi et autour de moi se dressait tout un

Digitized by Google

monde de statues, dues au ciseau de vos grands artistes, et rappelant les exploits et les vertus de vos grands citoyens ou représentant les objets de votre culte. Je ne pouvais me lasser de contempler ces autels innombrables, consacrés aux dieux ou aux héros, ces grandes tables de marbre, sur lesquelles sont inscrits les traditions et les fastes de votre histoire, et surtout la statue colossale de Pallas, qui, du haut de son éminence, semble veiller sur l'Acropole, dont elle dépasse les édifices les plus élevés, et, par son altitude menaçante, défier les ennemis de sa cité de prédilection.

Que te dirai-je du Parthénon? c'est à mes yeux le plus beau modèle d'architecture qu'on puisse imaginer; jamais on ne parviendra à reproduire ce large fronton et cette frise admirable, que décorent une quantité innombrable de figures surhumaines. Cet édifice qui présente en sculpture l'histoire des sujets les plus remarquables de la théogonie d'Athènes, me paraît tout-à-fait propre à renfermer votre trésor public et la belle statue de Pallas, un des ouvrages les plus parfaits de Phidias.

Si le temps me l'eût permis, j'aurais visité également la grotte consacrée à Pan, en reconnaissance de l'aide que ce dieu accorda aux Athéniens à la bataille de Marathon, et le caveau sacré d'Aglaure, la fille de Cécrops, qui se sacrifia, m'a-t-on dit, pour sa patrie, en s'y précipitant du haut du rocher voisin. C'est dans ce même caveau, si j'ai bien entendu, que vos jeunes gens, lorsqu'ils atteignent l'âge des combats, reçoivent leurs armes de l'Etat et font serment d'imiter le courageux dévouement d'Aglaure, et de défendre Athènes au péril de leur vie. Ce sanctuaire ne communique-t-il pas par un passage souterrain avec l'Erechthée, et n'est-ce pas par là que dans la nuit des Panathénées, descendent les prêtresses de Pallas avec les corbeilles contenant les objets mystérieux du culte de la déesse, et que les Perses escaladèrent le rocher de l'Acropole peu de temps avant leur défaite dans la baie de Salamine?

Amyntas. — Cela est très-vrai, Damon. Mais n'as-tu pas aussi admiré l'Erechthée avec ses trois portiques, dont l'un est formé de statues représentant des vierges athéniennes dans leur costume des Panathénées. Le Parthénon lui-même est loin d'avoir pour nous l'importance de ce temple qui a remplacé, il y a quelques années seulement un de nos sanctuaires les plus anciens.

Digitized by Google

Damon. — J'allais t'en parler, Amyntas; d'où vient que cet édifice est resté inachevé?

Amyntas. — La mort subite de Périclès et les dépenses occasionnées par la guerre n'ont pas permis d'y mettre la dernière main. Nos fils, plus heureux que nous, poseront, je l'espère, la dernière pierre de ce monument de la piété de leurs pères; ils ne voudront pas laisser dans cet état un sanctuaire bien autrement important que tous nos autres temples, où se tient le serpent sacré, gardien de l'Acropole, et où l'on conserve religieusement la statue tombée du ciel et faite de bois d'olivier de Minerve Polias, qui fut la première protectrice de l'Acropole et d'Athènes et disputa à Neptune la possession de notre sol. C'est là, à ce que rapporte la tradition, que se réfugia Oreste suppliant, à son retour de Delphes, lorsqu'il fuyait devant les Euménides, et tu as pu y voir le trône aux pieds d'argent, d'où Xerxès assista à notre victoire navale de Salamine, et l'épée de Mardonius, prise à la bataille de Platée.

Damon. — Quelle est cette source que j'ai vue dans la seconde chambre, qui regarde l'Occident; et qui, si mes souvenirs sont fidèles, est consacrée à Pandrosus?

Amyntas. — C'est la source salée que Neptune a fait jaillir de la terre; on voit encore sur le rocher l'empreinte de son trident; tout près de là se trouve aussi l'olivier sacré, que Pallas fit sortir du sol pour soutenir ses droits, et d'où proviennent, dit-on, tous les oliviers de l'Attique.

Damon. — Avant de me séparer de toutes ces merveilles, je contemplai un instant l'immense tableau qui se déroulait devant mes yeux; en voyant éclairés par un soleil radieux vos dèmes de l'Attique avec leurs riches campagnes, arrosées par le Céphise et l'Ilissus, je me rappelai involontairement mon île natale, dont on vante aussi avec raison le ciel pur, les vertes campagnes, les agrestes collines, les bocages, les bois, les forêts variées, l'air embaumé, les monts couverts de fruits, d'olives et de vignobles, les troupeaux aux laines soyeuses, les rives fertiles et les mers partout si favorables aux transactions commerciales. Si aujourd'hui, nos villes, qui sont les sœurs des vôtres, sont moins riches d'artistes que de guerriers et d'hommes d'état, si nous n'y cultivons pas les arts avec le même bonheur que dans la cité de Pallas j'espère au moins qu'au sein de nos montagnes si belles et de nos délicieuses vallées, où les grands aspects de la nature sont faits pour élever l'âme, dans ces régions privilégiées, où le cultivateur est richement payé de

Digitized by Google

ses soins, où le voisinage des mers facilite partout les établissements et les communications, nous arriverons aussi, avec le sentiment de tout ce qui est beau et grand, à produire des œuvres d'art, qui exciteront un jour l'admiration des autres peuples. Déjà Syracuse et Agrigente rivalisent d'efforts, et si les dieux leur envoient un jour, avec les bienfaits de la paix, des hommes animés du même esprit que Périclès, elles finiront par acquérir une renommée bien autrement durable que celle des armes et des conquêtes.

Amyntas. — Notre ville, que tu trouves si belle et si splendide, n'est plus, je le dis à regret, l'Athènes d'autrefois, telle que la vit ton père; les trophées de Marathon et de Salamine lui prêtaient alors un éclat remarquable, et les vainqueurs des Perses étaient encore là en grand nombre pour raconter à leurs concitoyens plus jeunes les grandes choses qu'ils avaient faites et pour enflammer leurs cœurs d'une sainte ardeur. Que les temps sont changés !

Damon. — Tu veux sans doute parler de la lutte que vous soutenez depuis huit années, et qui, je n'en fais aucun doute, se terminera à l'honneur des Athéniens. Ce sang généreux, qui coulait dans les veines des héros des guerres médiques n'est nullement épuisé; il anime encore votre généreuse jeunesse, et lorsqu'une paix glorieuse aura couronné vos triomphes, Athènes n'en sera que plus grande et plus forte.

Amyntas. — Cette lutte, quand cessera-t-elle? quelles en seront les suites? Si j'en crois mes pressentiments, ce n'est pas Athènes qui l'emportera, car ses enfants ne possèdent plus ces grandes qualités qui seules enfantent des prodiges. Si tu pouvais soulever un instant ce voile de magnificence, étendu sur notre ville; s'il t'était donné d'interroger ces temples, ces palais, cette Acropole, qui élève sa tête altière au-dessus de nos demeures, et que tous ces monuments pussent te répondre, tu entendrais bien des révélations, qui t'expliqueraient ma tristesse et mes alarmes. N'as-tu pas entendu parler des ravages cruels exercés par la peste, lorsqu'à peine venait d'éclater cette guerre funeste, qui a déchaîné contre nous presque tous les peuples de la Grèce?

Damon. — Comment n'en aurais-je rien su? partout où la langue et le sang des Hellènes ont pénétré, partout on admirait la constance et le courage des Athéniens, qui, tandis que le fléau décimait leurs familles, résistaient avec une rare intrépidité aux attaques d'ennemis acharnés.

Amyntas. — Jamais ce souvenir ne s'effacera de mon esprit! Le mal attaquait successivement toutes les parties du corps: les symptômes

Digitized by Google

en étaient effrayants, les progrès rapides, et les suites presque toujours mortelles. Dès les premières atteintes, l'âme perdait ses forces, tandis que le corps semblait en acquérir de nouvelles pour sentir plus vivement la douleur. Je crois encore entendre les cris affreux dont les malheureux faisaient retentir l'air, lorsque, en proie aux insomnies, agités par des sanglots continuels et des convulsions violentes, ils étaient, en outre, dévorés intérieurement par une chaleur insupportable. On les voyait se traîner dans les rues et sur le seuil de leurs demeures, couverts d'ulcères et de taches livides, les yeux enflammés, la poitrine oppressée, les entrailles déchirées, exhalant une odeur fétide de leur bouche souillée d'un sang impur, et ne parvenant pas à éteindre la soif brûlante, dont ils étaient consumés, se précipiter dans les puits et dans les rivières.

Damon. — Mais ces infortunés ne trouvaient-ils donc point, auprès des leurs, les soins et les consolations, dont ils avaient besoin? L'exemple d'Hippocrate, qui refusa les offres brillantes du grand roi, pour venir combattre ce terrible fléau, n'inspira-t-il pas à ses concitoyens d'adoption un dévouement égal au sien?

Amyntas. — D'abord, l'amour et l'amitié se dévouèrent pour arracher à la peste ses victimes; mais lorsqu'on vit qu'une prompte mort suivait de tels sacrifices, la terreur l'emporta sur tout autre sentiment; les plus doux et les plus forts liens de la nature furent rompus; la mort fit un désert autour d'elle, et la plupart des mourants expirèrent au sein de leur patrie dans la plus affreuse solitude. Tu ne saurais t'imaginer de quelle manière funeste la peur agit alors sur les cœurs; on ne crut plus à la justice des dieux qui frappaient également le vice et la vertu; les hommes, voyant que leur nature était si fragile et leur vie de si courte durée, en conclurent qu'ils devaient se hâter de jouir et de livrer sans contrainte à toutes leurs passions les courts instants de leur existence si incertaine.

Et pendant que la contagion dépeuplait notre ville, l'Attique était ravagée en tous sens et nous perdions le seul homme qui fût capable de tenir tête à nos ennemis, Périclès, qui avait gouverné avec bonheur pendant quarante ans le plus inconstant des peuples, et qui, aux portes de la mort, s'honorait surtout de n'avoir fait prendre le deuil à aucun citoyen.

Damon. — Porte tes regards autour de toi, Amyntas, et la vue de cette foule joyeuse et de ces monuments qui nous entourent, chassera de ton esprit ces cruels souvenirs et ravivera l'espérance dans ton cœur.

Digitized by Google

Les beaux jours d'Athènes vont renaître et Sparte finira par céder le premier rang à sa rivale si riche de talents, de sciences, d'arts et de grands hommes.

Amyntas. — Puissent les dieux t'entendre, généreux Damon! Ces beaux jours, dont tu parles ne pourront plus revenir! N'as-tu pas remarqué que la jeunesse d'Athènes, égarée par des doctrines nouvelles, où le paradoxe le dispute à la subtilité, a perdu tout respect à l'égard de ses pères et semble avoir fermé son cœur à ces sentiments vifs et généreux, qui sauvèrent la Grèce, il y a soixante ans. D'ailleurs, depuis que cette guerre maudite a éclaté, à côté des succès que nous avons obtenus, n'avons-nous pas subi des défaites désastreuses, qui ont compromis notre renommée au dehors et fait chanceler la foi de nos alliés? Les habitants de Chalcis n'ont-ils pas poursuivi nos guerriers jusqu'aux portes d'Athènes? qu'avons-nous fait, pour secourir la ville des Platéens, dont les armes se sont unies aux nôtres dans la plaine de Marathon? et l'an dernier, nos généraux Démosthène et Hippocrate ne se sont-ils pas laissé battre par les Thébains sous les murs de Délie, tout près de nos frontières? Toutes les villes grecques de la Thrace nous étaient dévouées, mais depuis que Brasidas commande les Lacédémoniens dans ces contrées éloignées, il en a déjà détaché de nous un grand nombre autant par la persuasion que par la force des armes, et je crains bien que partout nos alliés, que nous avons opprimés aux jours de notre prospérité, ne complètent nos défaites par leur défection, car il n'est pas probable que nous réussissions alors à les rattacher à notre cause, en noyant leurs villes dans le sang, ainsi que nous l'avons fait dans l'île de Lesbos.

Ah! pourquoi Périclès n'a-t-il pas pu réaliser son projet généreux, celui d'unir fraternellement toute la race hellénique! On t'aura dit sans doute que des vieillards choisis par lui partirent un jour d'Athènes, pour se rendre, les uns auprès des Grecs d'Asie et des îles, d'autres vers ceux de l'Hellespont et de la Thrace, d'autres encore dans la Grèce centrale et le Péloponèse, dans l'Eubée et la Thessalie, emportant un décret qui convoquait à Athènes les députés de la Grèce entière, pour y délibérer sur la reconstruction des temples brûlés par les barbares, sur les sacrifices qu'on avait voués aux dieux pendant la guerre, enfin, sur les moyens de garantir la sécurité des mers et d'établir la concorde entre tous les Grecs. C'eût été un spectacle imposant que celui de la Grèce, assemblée à l'ombre du Parthénon, discutant

Digitized by Google

avec Périclès les plus grands intérêts, unie dans une même et sainte pensée, religieuse et patriotique. Jamais le soleil n'eût éclairé une plus belle fête, car elle eût été celle de la paix et de la civilisation. Si Marathon et Salamine avaient enfanté Eschyle, Sophocle, Hérodote et Phidias, peut-on douter que de nouveaux génies, que de nouveaux chefs-d'œuvre ne fussent nés de cette heureuse union de tout le monde hellénique?

Mais Sparte a fait rejeter honteusement ce projet! Elle craignait sans doute qu'Athènes ne devint la métropole de la Grèce, et qu'à force de grandir par ses services et son éclat, elle ne fît oublier son envieuse et stérile rivale. Au lieu donc de recevoir les députés de la Grèce, c'est la guerre qu'Athènes a vue s'avancer jusqu'à ses portes. Et cette guerre, je le prévois, ne s'arrêtera qu'après avoir accompli, contre tous et partout, son œuvre de destruction, qu'après avoir dégradé notre caractère et brisé cette civilisation, que tous les peuples nous envient, et dont les débris seront encore assez puissants pour ranimer le vieil Orient épuisé et féconder l'Occident encore barbare.

Mais j'oublie, cher Damon, de te demander quel a été le résultat de tes démarches. Nos magistrats ont-ils prêté l'oreille aux conseils de Phéax et à tes propositions? Tu connais mon opinion à ce sujet; la Sicile nous a été fatale jusqu'ici, et si, ce que je n'ose prévoir, les Athéniens devaient intervenir de nouveau dans vos démêlés, il ne pourrait en résulter pour eux que des désastres incalculables, qui tourneraient infailliblement à l'avantage de Sparte. Je crois que nos gouvernants, découragés par l'insuccès de la députation de Phéax, ont renoncé définitivement à leurs vues ambitieuses sur votre île, qui, quoi qu'ils fassent, ne leur appartiendra jamais.

Damon. — Notre ville est déserte, il est vrai, depuis qu'une faction égoïste a traité avec les Syracusains, et que les plus riches d'entre nos concitoyens sont allés mendier le droit de cité chez nos ennemis. Mais les Léontins, aujourd'hui dispersés dans toute la Sicile, comptent encore partout des amis et des alliés, qui n'attendent que l'arrivée de nos bons amis les Athéniens, pour châtier l'insolence des Syracusains, et ramener à leur cause, qui est celle de la liberté, la plupart des villes qui ont subi le joug et qui épient le moment le plus favorable pour le secouer de nouveau. Phéax ne vous a-t-il pas dit, à son retour, que la plupart des bannis de la faction populaire se sont établis dans Phocées, qui dépendait autrefois de notre ville et qu'ils occupent en armes la

Digitized by Google

forteresse de Bricinnies, que Camarina et Agrigente ont promis d'embrasser notre cause et que la convention de Géla court aujourd'hui de grands risques de se dissoudre ?

Amyntas. — Les Athéniens n'ignorent aucun de ces événements, et ils y prennent d'autant plus d'intérêt que nos anciens alliés de Sicile sont nos frères d'origine. Mais Phéax ne nous a point caché en même temps qu'il n'a rencontré que de l'opposition à Géla et dans d'autres villes, sur le concours desquelles il avait d'abord compté; il a reconnu que ses démarches seraient vaines et c'est pourquoi il a renoncé à les pousser plus loin. Tout ce qu'il a pu faire, avant de quitter la Sicile, ç'a été de relever le courage des défenseurs de Bricinnies.

Que nous a servi de ravager les îles éoliennes, de nous emparer de Mylès et de Messine? Lachès et Chéréade n'ont pu prendre pied nulle part et même ce dernier a péri dans la lutte. Quel a été le résultat de l'expédition de Pythodore, que nous avons envoyé pour remplacer Lachès dans le commandement de la flotte? A peine avait-il débarqué en Sicile, qu'il a été battu et forcé de revenir à Athènes. Et Sophocle et Eurymédon, qu'ont-ils fait de plus? quoique vainqueurs devant Messine, ils n'ont pu s'emparer de cette ville et il leur a fallu repasser à Rhegium après avoir élevé sur le rivage un trophée inutile.

Damon. — Sophocle et Eurymédon auraient pu, s'ils l'eussent voulu, soumettre la Sicile; mais ils ont eu la lâcheté de consentir au traité de Géla qui leur assurait la vie sauve; aussi l'exil et l'amende auxquels ils ont été condamnés à leur retour à Athènes ont-ils été une juste récompense de leur conduite inqualifiable.

Amyntas. — Leurs concitoyens les ont condamnés, il est vrai, mais ils n'avaient certes pas mérité une peine aussi dure. Les Athéniens, favorisés comme ils l'ont été longtemps de la fortune, prétendaient alors que rien ne leur résistât, et croyaient devoir réussir également dans les entreprises aisées et dans les plus difficiles; avec de grands préparatifs ou avec un appareil insuffisant. La véritable cause de nos échecs en Sicile a été la multitude de nos succès inattendus, qui nous faisaient supposer nos forces égales à nos espérances.

(Pendant qu'Amyntas parle, on entend des acclamations et des applaudissements partir du théâtre de Bacchus; des citoyens, isolés ou réunis en groupes, traversent, les uns lentement, les autres à pas précipités la place, et parmi eux on aperçoit Euphorbe qui s'avance vers Amyntas et Damon.)

Ed. Goguel.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LA SOCIÉTÉ

DES BIBLIOTHÈQUES COMMUNALES

DU HAUT-RHIN.

Il faut rendre à César ce qui appartient à César. L'idée première des Bibliothèques communales a été lancée dans le pays par le gouvernement.

Déjà en 1850 une Société de bienfaisance s'était formée à Paris, sous l'impulsion de M. Jules Radu, pour fournir gratuitement des Bibliothèques, livres et meuble, à 3000 communes d'abord, puis à toutes les communes de France, au fur et à mesure des ressources réalisées. Le prospectus de l'œuvre que j'ai entre les mains témoigne de la part active qu'entendait y prendre le gouvernement actuel.

En tête figure comme PROTECTEUR : *Le Prince Louis-Napoléon Bonaparte, Président de la République.*

On y lit une circulaire, insérée au *Moniteur*, le 31 mai 1850, et signée : Baroche, ministre de l'intérieur, que je copie avec tous les changements typographiques, imaginés par le rédacteur du prospectus.

« Monsieur le PRÉFET, il vient de se former une Société de bienfaisance pour la *fondation des Bibliothèques communales.* Cette Société mérite toute la sympathie du gouvernement; la généreuse pensée de DOTER d'une bibliothèque toutes les communes de France a droit à tous les encouragements de l'*autorité supérieure.* Je vous verrai donc avec plaisir, Monsieur le PRÉFET, aider, autant qu'il peut dépendre de vous, au succès de cette Société, en faisant connaître à vos administrés son existence, son organisation, la haute utilité de son but, et en invitant tous les FONCTIONNAIRES avec lesquels vous êtes en correspondance administrative, à lui prêter *le plus actif concours.* »

On y trouve la signature du nonce du Pape, Monseigneur Fornari,

Digitized by Google

avec celles de cinq prélats et d'une centaine de personnages importants de toute espèce au bas de cette ligne :

La fondation des Bibliothèques communales est une œuvre de bienfaisance et d'utilité publique,

et le cardinal-évêque d'Arras, La Tour d'Auvergne Lauraguais y écrit à la date du 29 avril 1850 :

« *Ami naturel* de tout ce qui peut contribuer à améliorer notre pauvre société, et *appui par devoir* des moyens qui paraissent propres à atteindre le but, je souscris à l'œuvre des Bibliothèques communales ; ma souscription ne suffit pas, il faudrait que je pusse en obtenir dans le diocèse ; j'aurais besoin que vous eussiez l'obligeance de me faire remettre soixante prospectus pour les distribuer à mes curés. »

Enfin une liste imposante de dames patronesses portant 112 noms choisis dans le plus grand monde de Paris y semble assurer à l'œuvre des Bibliothèques communales le concours inappréciable d'influences toutes puissantes.

Tout cela n'a pu suffire à mener à bien la *Société de bienfaisance*.

C'est une tâche un peu lourde que d'entreprendre de faire l'aumône à tout un pays. Il faut en définitive qu'il se la fasse lui-même, et attirer à soi des millions pour les faire retomber ensuite en pluie bienfaisante, est quelque chose d'à-peu-près impossible chez nous, quand on n'est pas église, ou gouvernement.

D'autre part, en fouillant bien le prospectus, on y aperçoit dans un coin un directeur-entrepreneur qui se charge de fournir la menuiserie pour 60 francs par commune, et la librairie à raison de 3 francs par volume, tout relié, pour la première édition de 3000, et de 2 fr. 50 c. pour les éditions suivantes. Il y en a 100 de ces volumes, alignés d'avance par catégories en un tableau irréprochable, si ce n'est qu'à l'article : Littérature, sur onze volumes triés dans l'ensemble des produits de l'esprit humain, il s'en trouve un pour les *Matinées littéraires* de Mennechet, un galant homme, de beaucoup d'esprit, qui aura dû s'étonner d'avoir été choisi. Même avec la reliure, il paraît peu probable qu'on n'eût pas réservé un petit bénéfice sur chaque volume, et ce bénéfice multiplié une première fois par 100, multiplié une seconde fois par le chiffre des communes de France, devait en fin de compte prendre des proportions assez raisonnables si l'entreprise avait réussi. Or rien de plus légitime que l'argent gagné dans une affaire utile à tous, quand elle s'annonce comme une affaire ; mais une œuvre de bienfaisance qui

Digitized by Google

aboutit à une fortune pour l'entrepreneur, cela n'est pas dans les règles.

Bref l'affaire avorta, avorta si bien que je n'ai encore rencontré personne en Alsace qui en eût entendu parler.

Toutefois, il serait injuste de ne pas reconnaître le service rendu par les intrépides promoteurs de l'œuvre des Bibliothèques communales. En remuant les hautes régions dans tous les sens pour lui trouver des patrons, ils y ont implanté l'idée qui avait été trouvée bonne, et le mot de Bibliothèque communale est resté depuis un mot d'ordre dans le Ministère d'où était partie la circulaire du 31 mai 1850.

L'insuccès des tentatives faites à plusieurs reprises de ce côté laisse entier le bon vouloir de l'administration qui a dû reculer devant des difficultés plus fortes qu'elle, et le 31 mai 1860, dix ans, jour pour jour, après l'insertion au *Moniteur* de la circulaire de M. Baroche, M. Rouland qui préparait déjà, en désespoir de cause, la création des Bibliothèques scolaires, déplorait en ces termes les obstacles rencontrés jusqu'alors par tous les essais de Bibliothèques communales:

« Doter les populations laborieuses d'un fonds d'ouvrages intéressants et utiles est un besoin qui chaque jour se fait plus sérieusement sentir. Une vaste organisation de Bibliothèques communales répondrait à ce but, mais cette organisation présente des difficultés qu'un concours multiple de volontés et de sacrifices permettrait seul de résoudre complètement. »

Ce « concours multiple de volontés et de sacrifices » la Société des Bibliothèques communales du Haut-Rhin s'est organisée tout exprès pour le fournir dans le département, et l'histoire de sa formation est de nature à encourager quiconque voudra tenter ailleurs une organisation semblable.

Quand une idée porte un cachet bien évident d'utilité publique, le premier venu peut la servir, s'il n'a pas peur de se mettre en avant, et il acquiert, en la servant, l'autorité personnelle qu'il n'avait pas. Celui qui a pris sur lui de faire appel aux bons citoyens du Haut-Rhin pour les grouper en association était à la fois dans une position des plus modestes, et dans des conditions peu favorables à la réussite du projet. Enfant d'adoption seulement du pays dont il ne parlait pas même la vieille langue nationale, sans autres relations que quelques amitiés dans un cercle restreint, simple professeur d'un pensionnat de demoiselles, il n'avait à lui, pour venir à bout de son entreprise, que sa plume et sa volonté. Il en est venu à bout pourtant, et facilement et prompte-

Digitized by Google

ment, parce que ce qu'il attendait est arrivé. Tout le monde lui a tendu la main, et il n'a eu à jouer en quelque sorte que le rôle de la cloche qui appelle au temple les fidèles tout prêts d'avance à partir.

Le premier parrain de la Société a été M. Paul Odent, le préfet du département, sans lequel elle n'aurait pas été essayée. A côté du courage de tenir tête aux dépositaires de l'autorité quand ils sortent de la loi, il y a celui de leur rendre justice quand ils s'intéressent franchement et loyalement au bien public, et je crois me faire ici l'interprête d'un sentiment universel chez tous ceux qui ont coopéré à la fondation de notre Société, en remerciant publiquement M. Paul Odent de l'appui sympathique qu'il n'a cessé de lui accorder depuis le jour où l'idée lui en a été présentée, jusqu'à celui où il lui a donné une sanction officielle en l'inaugurant lui-même avec une courtoisie dont nous lui restons tous reconnaissants.

Après le point d'appui est venu le levier, je veux parler de M. Engel-Dollfus qu'on pourrait à bon droit considérer comme le fondateur réel de l'association. C'est à lui le premier qu'elle a été proposée, et saisissant sa portée d'un coup-d'œil, il a mis sur-le-champ à son service ce qui manquait à l'auteur du projet, une grande position, une autorité personnelle acceptée de tous dans le monde aussi puissant qu'intelligent de l'industrie mulhousienne, et une entente pratique de la marche à suivre pour arriver à un résultat.

Ainsi guidé et soutenu, tout devenait facile à l'initiateur, et dès lors il n'a plus eu pour ainsi dire qu'à se laisser aller au courant qui le portait.

Toute la presse d'Alsace lui a ouvert ses colonnes avec un empressement qu'on rencontrera partout, et les dévouements sur lesquels il comptait se sont produits d'eux-mêmes, comme ils se produiront à chaque fois qu'on leur en fournira l'occasion. En tête, il faut mettre M. Léon Landmann qui s'est offert le premier jour, et a recueilli en quelques semaines 102 signatures à Sainte-Marie-aux-Mines, et M. Fritz Saltzmann qui a rallié, dès le commencement, à l'association l'élite de la population de Ribeauvillé.

Commencée au mois d'août, l'association comptait 813 membres le 29 novembre, le jour de sa première réunion.

Il est difficile de faire un choix sur la liste de ceux qui ont accepté la tâche pénible et délicate de faire circuler les listes, et sur qui est retombé tout le poids de l'affaire. Ce sont :

Digitized by Google

A Mulhouse, après M. Engel-Dollfus qui a ouvert la souscription, MM. Klenck, Davin, Bader et Charles Thierry-Mieg.

A Colmar, MM. Kæppelin, Charles Berdot, Bavelaër, Faudel, Ignace Chauffour, de Peyerimhoff, André Kiener, Jacques Ortlieb, Brandt et Standaert.

A Guebwiller, M. Jean-Jacques Bourcart.

A Giromagny, M. Boigeol.

A Belfort, MM. Clerc et Thiault.

A Altkirch, M. Gilardoni fils.

A Thann, MM. Scheurer et Rissler-Kestner.

A Cernay, M. Rissler.

A Munster, M. Fritz Hartmann.

A Wintzenheim, M. Gilliot.

A Kaysersberg, M. Georges Scheurer.

A Riquewihr, M. Jœranson.

A Jebsheim, M. Diehl.

A Sundhoffen, M. Kuntz.

A Ostheim, M. Ostermann.

A Hunawihr, M. Zubler.

A Beblenheim, M. Schmidt.

Qui pourrait mettre l'étiquette à chacun des noms qui remplissent cette liste des travailleurs de l'association verrait que toutes les nuances de position et d'opinion y sont représentés, et que le millionnaire y figure à côté de l'instituteur de village, le catholique à côté du protestant, le conservateur à côté du libéral, s'il est permis de rappeler ces nuances-là à propos d'une œuvre si libéralement conservatrice.

Dans la dernière séance du Conseil général du Haut-Rhin, sur la proposition de M. Jean Dollfus, dont la cité ouvrière de Mulhouse a rendu le nom européen, tous les membres présents ont donné à l'association un témoignage irrécusable de complète sympathie, en inscrivant leurs noms sur une liste où le préfet du département a mis le sien.

Enfin la presse parisienne nous a apporté son contingent, un contingent sérieux [1], gage certain du concours qu'elle est prête à donner à une

[1] Sur une des listes de l'association figurent les noms de :

M. Barral, directeur du *Journal d'agriculture pratique*.

Bixio, fondateur de la librairie agricole.

Wilfrid Chauvin.

Charton, directeur du *Magasin pittoresque*.

Digitized by Google

institution qui, pour être locale, n'en a pas moins, comme exemple, un caractère d'intérêt général pour le pays tout entier, et qui est appelé à faire le tour de la France.

Il y a quelques jours à peine que les journaux de Paris ont répandu dans les autres départements la nouvelle de ce qui s'était fait dans le Haut-Rhin, et déjà du Rhône, du Gers, de la Nièvre, de l'Yonne, de la Haute-Marne, de Seine-et-Marne l'on a écrit pour demander à la Société ses statuts. Ils avaient trouvé déjà des hommes disposés à les mettre en circulation à Marseille, à Toulon, dans Seine-et-Oise, dans l'arrondissement de Saint-Denys. Le jour de la première réunion de la Société, le 29 novembre, on les lui a présentés, revenant des Vosges, dans une brochure signée : Vacca, où ils sont proposés à une future *Société des Bibliothèques communales de l'arrondissement de Remiremont*, et M. Bretegnier, venu tout exprès du Doubs pour assister à la réunion, y a déclaré son intention de les faire adopter par une association qu'il veut organiser dans l'arrondissement de Montbéliard. Enfin, pour rentrer chez nous, M. Schneegans que le *Courrier du Bas-Rhin* avait envoyé à Colmar, pour être l'historien de la modeste solennité de notre inauguration, à peine de retour à Strasbourg a commencé à recruter

MM. Carvalho, rédacteur de l'*Opinion nationale*.
Charles Duveyrier.
Henri Duveyrier.
Jules Duval, directeur de l'*Economiste français*.
Charles Dollfus, directeur de la *Revue germanique*.
Auguste Dumont, directeur de l'*Echo du commerce*.
Adolphe Guéroult, directeur de l'*Opinion nationale*.
Pierre Gratiolet, professeur à la Sorbonne.
Hetzel, éditeur.
Charles Lambert.
Victor Meunier, directeur du *Courrier des sciences et de l'industrie*.
Nefftzer, directeur du *Temps*.
Eugène Pelletan, député de la Seine.
Léon Plée, rédacteur du *Siècle*.
Charles Sauvestre, rédacteur de l'*Opinion nationale*.
Seinguerlet, rédacteur du *Temps*.
Edmond Texier, directeur de l'*Illustration*.

Il y aurait beaucoup d'autres noms sur cette liste si le temps n'avait manqué au membre de la Société qui a recueilli ceux-ci.

Digitized by Google

des adhérents pour une association semblable à la nôtre. Là l'opinion était avertie, et l'on n'attendait qu'un signal. L'initiative de M. Schneegans sera couronnée, on peut le prédire d'avance, d'un prompt et plein succès.

Voici ces statuts dont les dispositions principales permettent à tous les hommes de bonne volonté quelle que soit du reste leur manière de voir sur les questions qui nous divisent, de se donner fraternellement la main pour travailler de concert à un progrès dont nous sentons tous le besoin.

SOCIÉTÉ DES BIBLIOTHÈQUES COMMUNALES DU HAUT-RHIN.

La Société a pour but principal de propager l'idée des Bibliothèques communales dans le département du Haut-Rhin, et de stimuler l'initiative locale dans toutes les communes où ses membres auront accès.

Elle recueillera et publiera tous les ans les renseignements relatifs à ces Bibliothèques, décernera des primes d'encouragement aux communes qui se seront le plus distinguées, et des récompenses honorifiques aux bibliothécaires qui auront montré le plus de zèle, prendra en main la cause des Bibliothèques dans les cas de contestations, et subsidiairement aidera à leur établissement par des dons d'argent, quand cela sera reconnu nécessaire.

Elle s'interdit tout achat direct et toute désignation officielle de livres, voulant se tenir en-dehors des préférences d'opinions et de librairies, ses membres se réservant d'aider de leurs conseils ceux qui s'adresseront à eux.

Un comité de vingt-quatre membres sera nommé dans la première réunion de la Société, et soumis tous les ans à la réélection par tiers, tiré au sort. Les membres sortants seront rééligibles. En cas de partage des voix, celle du président sera prépondérante.

Il y aura une réunion annuelle de la Société, dont le jour sera fixé par le comité, et une réunion mensuelle de son comité.

Chaque membre paiera une cotisation annuelle de 5 francs. Elle sera recueillie dans chaque canton par un délégué de la Société, et versée par lui entre les mains du comité, qui aura seul droit de disposer des fonds.

Les bibliothécaires seront de droit membres de la Société, sans cotisation.

Digitized by Google

Il sera rendu compte, en séance annuelle, de l'emploi des fonds, et de la situation financière de la Société.

La Société s'interdit toute intervention étrangère à la cause des Bibliothèques communales, dans l'intérêt exclusif desquelles elle est fondée.

Nulle modification aux présents statuts ne pourra être proposée qu'en assemblée générale, après avoir été soumise au comité dans sa réunion précédente.

Tout au rebours de la Société de bienfaisance dont j'ai raconté l'essai infructueux, la Société nouvelle n'a pas de livres à elle, n'en achète même pas, et n'ayant pas de livres, elle ne se charge pas d'en donner. Ce qu'elle doit donner, c'est l'impulsion; mais l'impulsion par en bas, par l'action personnelle de chacun de ses membres. L'impulsion par en haut a été essayée; elle n'a pas réussi: il faut reprendre le travail en sous-œuvre, et se mettre tous à faire, chacun chez soi, ce qui est impossible au gouvernement dont la main, si elle est assez longue, n'est pas assez large pour le faire: *stimuler l'initiative locale.* Si l'on veut que l'instruction se répande dans les campagnes, c'est dans les campagnes même qu'il faut travailler, d'homme à homme, parlant à la personne de ses amis et de ses voisins. On pourrait encore à la longue, si grosse que soit l'affaire, donner à toutes les communes des bibliothèques; on ne pourrait pas forcer à les lire. Pour être sûr que les livres seront lus, nul moyen meilleur à employer que d'amener les communes à se les donner elles-mêmes.

C'est donc là le véritable terrain d'action des Sociétés de Bibliothèques communales, non pas créer, mais faire créer des Bibliothèques. Si nous étions en Angleterre je dirais qu'il s'agit d'organiser une *agitation* dans le pays, agitation pacifique celle-là, et féconde, qui ne pourra rien ébranler, parce que son effet se produira partout sur place.

Il faut s'entendre pourtant. Il est bien certain que le paysan absolument illettré ne va pas se trouver d'un jour à l'autre pris d'un beau feu pour acheter des livres. Ce serait compter sur un miracle que d'aller frapper à cette porte-là. Mais il y a au sein même de la population des campagnes un élément accessible aux raisons à faire valoir en faveur de l'établissement des Bibliothèques communales. Notaires, médecins, instituteurs, ministres des cultes, propriétaires aisés, chefs de fabrique

Digitized by Google

dans les contrées industrielles, on peut trouver partout à qui parler. Ceux-là comprennent à quoi sert le livre, et du moment qu'ils sont mis en demeure de l'aider à pénétrer plus avant dans les classes laborieuses c'est leur devoir de citoyen et de chrétien d'y contribuer, au moins par une attitude favorable à l'institution proposée. Une commune serait bien déshéritée qui ne posséderait pas quatre ou cinq hommes capables de se former en commission, de réunir d'abord entre eux quelques livres, de demander au conseil municipal un vote ratifié d'avance par l'autorité supérieure, et d'administrer la Bibliothèque qu'ils auront créée.

Trouvez d'abord des hommes, et que les livres viennent ensuite : vous pourrez être tranquille sur leur compte. Autrement il pourrait bien arriver des nouvelles bibliothèques ce qui est arrivé tant de fois des envois de livres faits à droite et à gauche par les ministères, qu'on jette dans un coin des mairies et qui dorment là sous la poussière.

JEAN MACÉ.

(La fin à la prochaine livraison).

Digitized by Google

LES FERS DES CHEVAUX DU JURA

DANS LES ANCIENS TEMPS.

Nous avons souvent parcouru les chaînes du Jura qui séparent l'Alsace de la Suisse, sans nous occuper des limites des deux pays, mais seulement des monuments et des antiquités qu'on rencontre dans ces montagnes jadis habitées par des peuples de même origine. Souvent aussi, dans ces courses, nous avons eu l'occasion de recueillir divers objets d'antiquité et dans ce nombre des fers de cheval de forme variable, mais du reste semblables à ceux que nous avons également rencontrés dans toute l'étendue des autres chaînes du Jura, depuis Bâle jusque vers Neufchâtel, et que d'autres antiquaires ont remarqués plus loin encore vers l'ouest. Quoique les fers soient répandus près des anciens lieux habités, ils sont également très-fréquents dans les forêts, les pâturages et même dans les terres cultivées, si l'on fouille celles-ci un peu profondément On peut donc être assuré qu'ils appartiennent aux races ou à la race des chevaux indigènes qui ont paturé dans les montagnes et les vallées du Jura, sur les côteaux de la Haute-Alsace, comme dans la plaine helvétique, à des époques diverses, mais simultanément dans chacune de ces contrées.

Les plus anciens de ces fers caractérisent plutôt une très-petite race de chevaux, que des chevaux ayant de petits pieds, comme quelques races d'Allemagne. La taille de ces animaux est allée ensuite en augmentant, lentement il est vrai, mais à mesure que la civilisation et les progrès de l'agriculture se sont eux-mêmes accrus, et ce à tel point que le poids des plus anciens fers ne s'élève qu'à 3 ou 4 onces (91 à 122 grammes), tandis que ceux des chevaux actuels pèsent de 16 à 28 onces (489 à 856 grammes).

Ces modestes objets d'antiquité nous révèlent cependant des faits intéressants pour l'agriculture et l'archéologie. Ils appartiennent à quelques formes principales qui ne caractérisent pas précisément les âges admis par l'histoire, car ces formes ont été employées pendant un laps de temps très-considérable par les maréchaux de toute la contrée et cette persistance dans la forme des fers et le mode de ferrage des

Digitized by Google

chevaux depuis les temps appelés celtiques, jusque fort avant au moyen-âge, attestent évidemment le maintient du même peuple dans ces contrées et sa survivance à toutes les invasions romaines et barbares. Cette survivance des races primitives nous a d'ailleurs été démontrée par bien d'autres faits matériels que nous publions dans la Topographie d'une partie du Jura oriental à l'époque celtique et romaine. Nous pourrions l'appuyer encore de bien d'autres preuves.

Quant aux fers des chevaux, but de cet article, nous remarquerons d'abord que nous n'avons jamais trouvé dans les camps et établissements romains de la contrée, nonobstant que nous en ayons découverts et explorés un très-grand nombre, aucun de ces *calcoferreæ* dont les Romains chaussaient leurs chevaux en leur attachant ces fers aux pieds avec des courroies et non pas avec des clous. On en a bien recueilli quelques-uns en Suisse mais rarement et en petit nombre, ce qui semble attester que ce mode de ferrage a été abandonné peu après la conquête des Gaules par les Romains. Nous avons acquis la conviction et nous devrons dire la preuve, que bien avant l'arrivée de ces conquérants dans nos contrées, les Séquanes, les Rauraques et les Helvètes, trois peuples de même origine, habitant les montagnes du Jura, ferraient déjà leurs chevaux, comme on le fait actuellement. Les fers de cette époque révèlent d'abord que ces peuples connaissaient ce métal et une autre fois nous parlerons de leurs établissements sidérurgiques. Ces fers de cheval d'alors sont petits, étroits, faibles de métal, constamment percés de 6 trous, dont l'ouverture extérieure est fortement étampée en forme longitudinale, non pas pour y cacher la tête des clous, mais seulement pour y loger solidement la bose de leur tête. Celle-ci est étroite et se termine en cône pour servir de crampon, lors même que les fers sont parfois recourbés à un ou deux talons.

Le peu d'épaisseur et surtout de largeur de ces fers a toujours fait distendre le métal à chaque étampure, en sorte de leur donner une forme festonnée sur le bord extérieur. Leur épaisseur est de 3 à 4 millimètres et leur largeur de 15 à 16 entre chaque étampe, ce qui indique la dimension du métal avant l'étampage. On a dit précédemment quel était leur poids, 91 à 122 grammes.

Un de ces fers a été trouvé avec une partie des ossements du cheval, dans une des tourbières voisines de l'ancienne abbaye de Bellelay, à 12 pieds de profondeur sur le sol primitif. Il y a donc toute apparence que ce cheval n'avait pas été enfoncé partiellement, mais qu'il

Digitized by Google

était resté couché sur le terrain où il avait péri et que les bêtes féroces avaient dispersé ses ossements.

D'après d'autres objets d'une date certaine, comme des monnaies, trouvés dans ces mêmes tourbières, ce cheval devait être là depuis deux mille ans, si ce n'est même d'avantage. Des fers semblables se sont rencontrés en assez grand nombre avec des objets et dans des lieux où l'on ne voit que des antiquités celtiques et rien des Romains. C'est pour nous une indication manifeste de l'emploi de ces fers, il y a plus de 20 siècles. On les rencontre il est vrai dans le voisinage des établissements romains, mais là aussi il y a des objets celtiques. Un savant archéologue suisse, Ch. Troyen, les a remarqués dans un tombeau attribué aux Vendes, peuple qui pénétra en Suissse au ve siècle [1]. On en a trouvé en Champagne sur le champ de bataille qu'on assigne à la défaite d'Attila en 451 et les cosaques, descendants des Huns ou des anciens Scythes, en ont encore de semblables, ce qui est une nouvelle preuve de la persistance de certains usages [1]. Enfin nous en avons recueillis dans les ruines de châteaux du moyen-âge, comme aussi, en plus grand nombre épars, dans les montagnes et les vallées du Jura et en des lieux où les Huns et les cosaques n'ont pas pénétré.

Nous concluons de ces faits et de bien d'autres trop longs à développer, que ce sont là les fers des chevaux indigènes qui erraient ou paturaient dans les montagnes du Jura avant l'arrivée des Romains et plus tard encore, que montaient les guerriers celtes, pour leur donner un nom, lorsqu'ils allaient à la guerre, armés d'abord d'une hache de pierre et le carquois garni de flèches à pointes de silex, et plus tard de haches et de lance de bronze et enfin de fer.

Probablement plus d'un de ces chevaux ainsi ferrés ont porté de ces jeunes femmes vêtues d'une robe courte et coiffées de grosses tresses de cheveux blonds retenues par des aiguilles de bronze, longues de trente centimètres et assez fortes pour servir de poignard. Les belles d'alors avaient des bijoux à double fin, pouvant les garantir des insultes que les Burgondes se contentèrent plus tard de réprimer par des amendes proportionnées à l'effronterie des muguets de l'époque.

Ces mêmes fers sont encore restés en usage chez les peuples des

[1] *Historische Zeitung*, 1854, N°s 3 et 4 avec planche.

[2] *Notice sur la défaite d'Attila*, par M. Camut-Chardon, *Mémoire de la Société académique du département de l'Aube*, 1834 et 1861 à 62, page 206.

Digitized by Google

campagnes pendant la domination romaine et plus tard encore concurremment avec ceux que nous allons décrire. En effet dans les nombreux camps romains, dont les restes occupent les sommités des collines et des montagnes du Jura, le long de la Haute-Alsace, comme plus avant vers le sud ; dans les castels de la même époque perchés sur tant d'autres points culminants, dans les ruines des villas romaines cachées sous la plupart de nos villages, sur le parcours ou le tracé des routes de la même période, comme aussi épars dans les campagnes, nous avons recueilli des fers de cheval d'une forme très-différente des précédents, mais d'une grandeur qui s'en rapproche encore, quoiqu'ils soient constamment moins allongés et plus arrondis. Ils se trouvent également plus forts en métal et par conséquent plus lourds, variant entre 6 à 8 onces (183 à 244 grammes). Ils sont avec ou sans talons et percé de 6 trous placés moins au bord extérieur que les précédents. Les clous sont en général à tête étroite et oblongue se logeant presque entièrement dans les étampures. Des fers de forme, poids et dimensions se rapprochant des précédents, se rencontrent dans les mêmes lieux, mais ils offrent une différence très-caractéristique, consistant en une rainure faisant le tour du bord extérieur du fer depuis le talon jusqu'à la pointe. Elle est quelquefois assez profonde pour y loger entièrement la tête des 6 clous dont ils sont garnis. D'autres fois elle est à peine marquée et semble avoir seulement indiqué la ligne sur laquelle le maréchal devait percer les trous. Ces fers à rainure profonde sont encore en usage en Angleterre. Le poids de quelques-uns de ceux que nous décrivons arrive de 8 à 12 onces (244 à 367 grammes).

Ces deux variétés de fers ne se rencontrent pas seulement dans les établissements romains civils et militaires, mais bien encore dans les tombeaux burgondes ou du ve siècle, comme aussi dans les habitations du moyen-âge et dans tous les terrains qu'ont dû parcourir les chevaux de paturage.

Selon toute apparence, durant la période romaine, le peuple des campagnes avait conservé le mode de ferrage de ses ancêtres d'origine celtique, et ses chevaux n'avaient guère grandi ; tandis que les Romains et les troupes étrangères qui accompagnaient les légions avaient amené des chevaux de taille déjà plus forte et pratiquaient un mode de ferrage différent de celui des habitants du pays. Telle est au moins la pensée que nous inspirent les faits et les circonstances qui ont accompagné la découverte de ces fers.

Digitized by Google

A l'appui de cette opinion nous citerons l'ouverture d'un assez grand nombre de tombeaux burgondes ou du ve siècle dont un, près du village de Cremine (Jura bernois), renfermait un de ces hommes dits de sept pieds par les historiens de cette époque, ce qu'attestaient d'ailleurs les grands ossements de ce guerrier couché dans un sarcophage formé de pierres de tuf, ayant pris de lui le fer de sa framée son scromasax et ses éperons à pointes, comme les Scythes.

Tout à côté on remarquait les ossements d'un cheval de taille moyenne portant à ses pieds des fers à rainures.

Ces mêmes fers se sont retrouvés dans les ruines des villas romaines détruites ou incendiées par les barbares et restaurées grossièrement par les Gallo-Romains ou par les Burgondes, quand les premiers eurent traité avec ceux-ci pour leur défense commune, en leur faisant place dans leurs habitations et dans leurs terres.

Nous avons rencontré de nombreuses preuves de cette cohabitation et de l'occupation des villas romaines un peu restaurées au ve siècle par les Burgondes, dont les grands corps sont encore couchés dans les ruines de ces édifices soit seuls, soit parfois avec des Gallo-Romains. Les premiers portent encore leurs armes, le coutelas à un seul tranchant, dont la lame, comme celle de leur scromasax, couteau plus petit, était ornée vers le dos d'une ou deux rainures, dans le genre de celle qui règne sur le bord des fers de leurs chevaux. Sur leur squelette repose la grosse plaque de leur ceinturon de fer damasquiné d'argent, et sur laquelle parfois on reconnaît l'empreinte de l'étoffe grossière dont étaient vêtus ces grands et rudes guerriers.

Dans leur voisinage reposent les ossements des indigènes, quelquefois de jeunes Gallo-Romains, de taille petite ou moyenne, aux dents blanches et bien rangées, ensevelies avec leurs modestes bijoux, des colliers formés de quelques grains d'ambre, et de plus nombreux en verre et en terre diversement coloriés, tandis que leurs boucles d'oreilles, de bronze et rarement d'argent, sont encore collées sur leurs crânes. Plusieurs de ces jeunes femmes avaient été surprises par la mort avant que la dent de sagesse ait eu le temps de sortir de son alvéole ; d'autres avaient près d'elles leur enfant qu'une même tombe avait recouverts.

Nous sommes encore en plein cinquième siècle, mais entre cette époque de transition, entre la ruine de l'empire romain dans notre contrée et l'occupation barbare, jusque assez avant au moyen-âge, nous ne remarquons guère de changements dans la forme, le poids et la gran-

Digitized by Google

deur des fers de chevaux. Cependant si dans les ruines des forteresses féodales, dans leurs dépendances, dans les campagnes où devaient pâturer et travailler les chevaux, on rencontre encore les fers précédents, on en apperçoit aussi qui sont étrangers à ces deux premières périodes et qui se distinguent par leurs branches déjà plus allongées, par la force et l'épaisseur du métal dont le poids arrive de 12 à 14 onces (367 à 428 grammes). Ils sont avec ou sans rainure, communément percés de 6 trous, comme ceux du XIIe siècle, lorsque le rusé renard engageait le loup Isaugries à lire sous le pied d'une cavale à quelle condition celle-ci lui céderait la chair de son poulain [1]. Nous estimons que ces fers, plus forts de métal et de dimensions, caractérisent les chevaux du moyen-âge, les grands chevaux dont faisaient usage les chevaliers et gens de guerre vêtus de lourdes armures et couvrant encore parfois leurs montures de caparaçons de fer. Nous en avons recueilli dans plusieurs châteaux ruinés avant la fin du XVe siècle. Nous citerons celui des sires d'Asuel ou de Hasenbourg, dont les trois derniers rejetons, chevaliers renommés quoique possédant de bons canonicats, se rendirent célèbres par leur cruautés et celles de leurs gens, lorsqu'en 1474 ils firent une incursion dans la Haute-Alsace, avec Etienne de Hagenbach, pour venger la décapitation du frère de celui-ci, le farouche lieutenant de Charles de Bourgogne, propriétaire momentané et par engagement de l'Alsace autrichienne. On les accuse d'avoir pendu des enfants à l'arçon de leurs selles ou de les avoir lancés sur les toits pendant que leurs soudards saccageaient le pays. L'un de ces chevaliers d'Asuel fut tué peu après à Héricourt, par les Suisses qui alors étaient sortis plus à propos de leur pays qu'en 1815. Un autre de ces barons a laissé son nom sur la porte de la tour de l'église collégiale de Sainte-Ursanne dont il était prévôt et c'est dans leur château ruiné peu après que nous avons recueilli des fers des grands chevaux des chevaliers du XVe siècle. Il est vrai que nous en avons trouvés dans bien d'autres manoirs plus anciens.

Peut-être avant eux déjà plus d'une belle et vaillante châtelaine avait monté une haquenée chaussée de ces sortes de fers soit pour arriver jusqu'à la porte de quelque église en renom, soit pour aller à la chasse aux perdraux avec un intelligent et hardi faucon. Peut-être plus belliqueuse encore, une autre avait-elle revêtu une de ces brillantes armures d'acier damasquiné dont on trouve un assez grand nombre sur le champ

[1] Le roman du *Renard*, édité par Willems, p. 241.

Digitized by Google

de bataille de Morat avec les héroïnes qui les portaient si malheureusement pour elles. Il eut été plus sage de rester alors dans leurs manoirs et de s'y consoler de leur mieux de l'abscence de ceux qu'elles voulurent suivre imprudemment dans un pays libre où les hommes seuls portant les armes, ne surent distinguer le sexe de leurs ennemis qu'en les dépouillant de leurs riches armures.

Combien nous aurions encore de choses à dire sur ces châteaux du moyen-âge, dont les tours en ruines couronnent encore les rochers du Jura alsacien et suisse, de ces manoirs féodaux dont nous avons levé tous les plans, dessiné tous les détails, réuni tous les matériaux de leur histoire, qui sont là épars sur notre table, tandis que fort mal à propos nous laissons courir notre plume pour décrire des fers de chevaux. Aussi nous nous arrêterons au moyen-âge, et nous ne dirons rien de ceux plus modernes, percés de 7 à 8 trous, plus forts en fer que tous les précédents, qu'on trouve surtout dans les lieux foulés hélas, aussi par l'ennemi, depuis les bandes des Anglais au XIVe siècle jusqu'aux cosaques en 1814. Nous aurions quelquefois peine à les distinguer de ceux des chevaux indigènes et qui actuellement pâturent et travaillent dans le Jura. Seulement les fers de ceux-ci croissent de plus en plus en grandeur et en poids et arrivent de 18 à 28 onces.

Il est du reste inutile d'observer que nous n'entendons pas classer d'une manière exclusive les fers de chevaux d'après leur grandeur et leur poids, puisque l'un et l'autre ont varié dans tous les temps selon les individus. Aussi nous n'avons traité le sujet qu'avec des fers de grandeur normale et non pas d'après les exceptions.

Certainement nous dirons cependant, que lorsque dans nos contrées les chevaux ne portaient que des fers de 3 à 4 onces, les hommes buvaient dans des coupes de terre non vernissées, ou dans des cornes de bœuf, des boissons fermentées qu'on dédaignerait actuellement. Quand leurs chevaux eurent des fers à rainure, les Romains avaient introduit la culture de la vigne en Alsace. Les fers plus lourds indiquent les progrès de l'agriculture et actuellement qu'ils approchent d'un kilo. les éleveurs de chevaux sont bien près de boire dans des coupes d'argent et plus tard dans des coupes d'or s'ils savent accroître la valeur de leurs chevaux en donnant de plus en plus des soins judicieux à leur éducation et au choix des animaux reproducteurs.

A. Quiquerez.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Les Sociétés politiques de Strasbourg pendant les années 1790 a 1795. — *Extraits de leurs procès-verbaux*, par F. G. Heitz. — Strasbourg, 1863; 1 vol. in-8° de IV-400 pages.

Nos lecteurs se souviendront que depuis 1860 M. Heitz offre, chaque année, à la curiosité du public alsacien, un livre qui est toujours de nature à l'intéresser vivement. En 1862 nous disions, dans cette *Revue*, à propos du volume contenant les notes de M. Heitz sur la vie et les écrits d'Euloge Schneider, que cette livraison avait besoin d'un complément et qu'il appartenait à M. Heitz de nous le donner; que « personne mieux que lui n'était en mesure de nous apprendre quelle était la part que d'autres figures, moins tragiques, moins tristement célèbres, mais presque aussi connues en Alsace que celle de Schneider, avaient prise dans les événements qui ont terrifié Strasbourg et les campagnes du Bas-Rhin pendant la Révolution. » Nous ne dirons pas aujourd'hui que notre appel a été entendu parce que, bien certainement, nous ne faisions que déduire, des deux publications précédentes, la voie dans laquelle l'esprit éclairé et logique de l'éditeur était entré. Ce complément nous est donné dans l'in-octavo le plus volumineux et le plus palpitant d'intérêt de cette utile série de publications.

C'était une tâche laborieuse à remplir. Pour s'en acquitter aussi bien et aussi promptement, M. Heitz a dû se mettre de bonne heure à l'œuvre, car il lui a fallu réunir d'abord une quantité considérable de livres, de journaux, de brochures, de manuscrits et de pièces détachées concernant la Révolution à Strasbourg; les consulter, en extraire et classer les matériaux qui forment aujourd'hui, la chronique authentique de cette période d'agitation, de luttes violentes et de sanglant dénouement dans notre beau pays.

Ce livre manquait à notre bibliographie. Les deux volumes connus sous la désignation de *Livre bleu*, ne peuvent en tenir lieu; ils ren-

Digitized by Google

ferment les actes des Représentants du peuple en mission en Alsace ; mais ces actes ne reflètent que très-imparfaitement l'action locale dans le mouvement révolutionnaire. La chronique de M. Heitz comble exactement cette lacune et l'on doit lui savoir gré d'avoir consacré son temps, voué ses connaissances, exercé la sagacité de son esprit à un travail aussi ardu, à une œuvre aussi laborieuse.

Depuis que le volume est entre nos mains, nous n'avons pas eu le temps de l'étudier, ni même de le lire entièrement. Nous l'avons parcouru avec attention, et cela nous suffit pour affirmer qu'il intéresse l'histoire générale de la Révolution en Alsace. Si le Haut-Rhin a échappé à la célébrité que les actes et le sort de fougueux personnages ont conférée à Strasbourg, le Haut-Rhin n'est pas tout-à-fait demeuré étranger au mouvement; nous trouvons, en effet, dans les procès-verbaux des diverses sociétés politiques de Strasbourg de nombreuses traces des relations suivies que les sociétés de la Haute-Alsace entretenaient avec celles de Strasbourg, soit pour informer ces dernières de la marche du mouvement révolutionnaire, soit pour obtenir leur intervention auprès des représentants afin de provoquer des mesures répressives à l'égard de tentatives et de faits contre-révolutionnaires. La publication de M. Heitz intéresse bien réellement l'Alsace tout entière, parce que, en-dehors de l'autorité régulièrement constituée, c'est de Strasbourg qu'est partie l'initiative du mouvement local dont les sociétés strasbourgeoises donnaient le frénétique exemple.

Cependant, dans le Haut-Rhin, les relations qui existaient avec les sociétés de Strasbourg n'ont pas exercé une bien grande influence. L'autorité administrative et l'autorité judiciaire ont su conserver le pouvoir qui leur appartenait. Comme partout, ces autorités ont subi la pression de l'opinion, mais en cédant sagement à cette pression elles ont maintenu entre leurs mains une puissance assez grande pour ne pas être débordées. L'histoire des sociétés politiques de ce département ne mettrait en relief que les préoccupations de l'époque et nous ne pensons pas qu'on y trouverait un seul fait où l'autorité supérieure n'a pas conservé tous ses droits, toute sa prépondérance. C'est en effet les actes du Directoire du département qu'il faut consulter pour écrire l'histoire de la Révolution dans le Haut-Rhin. La lutte n'offre, dans ce département, d'intérêt réel que dans la résistance du clergé réfractaire et cette lutte a été assez vive, assez constante pour tenir le mouvement local en éveil, absorber tous les esprits et les empêcher de faire invasion, en se

Digitized by Google

liguant plus étroitement avec la métropole, sur le terrain des questions générales.

M. Heitz, qui est si riche en documents concernant cette époque, trouvera peut-être le moyen de nous montrer l'an prochain, dans une nouvelle livraison, le côté religieux de la Révolution en Alsace. Quoiqu'il advienne, nous le félicitons bien sincèrement de la publication de 1863 et nous la recommandons avec plaisir à toute l'attention des lecteurs de la *Revue*.

FRÉDÉRIC KURTZ.

Digitized by Google

LA DISTILLATION AGRICOLE

DE LA POMME DE TERRE

EN ALSACE.

La production des alcools est partout en rapport soit avec les produits de l'agriculture soit avec la facilité de l'importation des matières premières, telles que céréales, turbercules, racines, charbons, etc.

Dans les Iles-Britanniques, par exemple, les boissons fermentées les plus à la portée de la nation sont les eaux-de-vie et la bière. La consommation des eaux-de-vie consiste en 250,000 pièces de 5 hectolitres 30 litres par an, sans compter l'exportation de ce liquide qui monte à une quantité presque double. La production des alcools chez nos voisins d'outre-manche est basée d'une part, sur les relations commerciales et, de l'autre, sur la nécessité résultant de sa position topographique : entourée d'eau, exposée aux vents humides de l'Océan, ne connaissant pas plus les splendeurs d'un ciel sans nuages que les rigueurs de longs hivers, la population anglaise semble satisfaire un véritable besoin par sa consommation de liqueurs spiritueuses.

Les matières premières dont la distillerie en Angleterre retire ses alcools sont principalement l'orge, le seigle et le riz ; celui-ci lui arrive directement et économiquement de ses immenses possessions de l'Inde qui, à leur tour servent ensuite, ainsi que l'Australie, le Canada et les Antilles, de débouchés aux produits de la distillation anglaise.

Outre ces avantages, les capitaux considérables qui sont toujours disponibles chez nos voisins à toutes les entreprises qui présentent quelques chances de succès, ainsi que le bon marché des combustibles minéraux, sont évidement des circonstances qui favorisent singuliè-

Digitized by Google

rement leurs productions alcooliques. Aussi voyons-nous chez eux des établissements gigantesques qui fabriquent de 100 à 150 pièces d'alcool par jour.

Le Nord de l'Allemagne, quoique placé dans des conditions totalement différentes, présente également de vastes contrées où la distillation offre de grands avantages aux populations. Là, les matières premiers ne consistent pas, comme en Angleterre, en céréales, mais en pommes de terre.

C'est ainsi que la Poméranie, renfermant d'immenses plaines sablonneuses qui refusent toutes espèces de grains et qui ne produisent absolument que des pâturages et les tubercules dont nous venons de parler, parvient à faire valoir ses produits par la distillation.

Dans ces contrées si déshéritées de la nature, l'exploitation de la pomme de terre est nécessairement développée sur une grande échelle : elle sert à la fois à l'alimentation des hommes, à la production des eaux-de-vie, et les résidus des distilleries sont enfin donnés, avec le fourrage sec, aux animaux domestiques des races bovines, ovines et porcines. Malgré les avantages que la distillation procure à ces contrées on n'y voit pourtant pas, comme en Angleterre, de ces grandes usines qui exigent des capitaux réunis par actions, pour pouvoir prospérer. Là, presque chaque cultivateur est également distillateur ; dans un modeste alambic il produit les phlègmes obtenus des pommes de terre qu'il vend ensuite à des industriels connus sous le nom de rectificateurs. La quantité d'alcool provenant de ces petits alambics agricoles est, dans ces contrées, tellement considérable qu'elle excède de beaucoup la consommation de toute la Prusse. Le trop-plein s'écoule naturellement dans les pays voisins, en France, en Belgique et jusqu'en Angleterre où cette concurrence a souvent jeté l'alarme parmi les distillateurs indigènes. En France, les distillateurs de céréales et de betteraves ont également, à différentes reprises demandé et obtenu contre cette concurrence la protection de l'Etat, qui frappa d'un droit de 15 à 30 francs par hectolitre les alcools étrangers. A ce sujet, l'enquête faite par le conseil supérieur de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, lors du traité de commerce avec l'Angleterre, a révélé les nombreux obstacles avec lesquels ont à lutter nos distillateurs de betteraves, de grains et de pommes de terre [1].

Tels sont les renseignements, que nous avons pu recueillir sur les

[1] Voy. *Conseil supérieur de l'agriculture, etc.* Enquête, vol. VI.

Digitized by Google

ressources et la fabrication des alcools anglais et allemands. Il nous reste à jeter un coup d'œil sur les distilleries vinicoles en France, pour pouvoir nous rendre compte de l'opportunité de la distillation des pommes de terre en Alsace.

Avant l'invasion de la maladie de la vigne, le midi et les autres contrées viticoles produisaient tous les alcools nécessaires à la consommation ; elles alimentaient, en outre, toutes les exportations que la France était susceptible de faire. Depuis cette désastreuse époque la position à changé : en 1854 nous n'avions, d'après les documents officiels, importé que 5,556 hectolitres d'alcools étrangers dont la plus grande partie fut réexportée après avoir été mélangée par des spéculateurs avec nos eaux-de-vie de vin, qui, au dehors jouissent d'une grande réputation.

Il n'en fut plus de même en 1856 : l'oïdium avait fait d'immenses ravages et l'importation des alcools anglais et allemands était montée au chiffre prodigieux de 177,645 hectolitres. Aussi, ce fut à cette époque que se manifesta une fois de plus cette vérité si souvent constatée, que la nécessité est la mère de toutes les inventions. Au lieu de continuer à demander aux terrains brûlants du midi les produits de la vigne pour les convertir en alcool, l'industrie française s'adressa immédiatement aux terres froides et grasses des départements du Nord et leur emprunta les matières premières, sous forme de racines et de grains, pour obtenir les liquides que le midi n'était plus à même de produire. C'est ainsi que, dans l'espace d'un très-petit nombre d'années, ont vit surgir dans les environs de Lille de nombreuses distilleries de betteraves qui, comme nous l'avons déjà fait remarquer plus haut, devinrent sous la protection des droits fiscaux, des établissements considérables dont quelques-uns furent à même de convertir en alcool les récoltes de betteraves de plus de 350 hectares par an.

Ces 350 hectares produisaient environ 16 millions de kilogrammes de racines dont on pouvait extraire, dans des usines bien établies, près de 6,500 hectolitres d'alcool et environ 3,200,000 kilo. de pulpes qui furent employés, dit-on, à l'engraissement du bétail.

La distillerie des racines prit dès lors d'immenses proportions ; les usines s'établirent par centaines. On savait par expérience que la pomme de terre crue était nuisible à l'alimentation du bétail et on avait ainsi la perspective de la rendre, par la distillation, plus propre à cet usage tout en lui enlevant sa valeur alcoolique.

Digitized by Google

Ce fut vers cette époque qu'un des agriculteurs de notre province, M. le comte de Leusse, de Reichshoffen, avide du progrès et disciple passionné de la science agricole, eût l'idée, assurément très-louable, d'introduire en Alsace cette manipulation économique du tubercule en question.

Le temps et l'espace nous manquent pour relater ici toutes les difficultés que M. de Leusse eût à surmonter pour arriver à son but, difficultés qu'il décrit d'une manière très-attrayante dans le livre qu'il vient de publier [1]; c'est, grâce à son énergie, que sa distillation est aujourd'hui en pleine activité et qu'elle contribue par des résidus ou pulpes à l'entretien de 8 grands bœufs, de 40 vaches *adultes*, de 40 porcs et de 6 chevaux.

Le domaine de M. le comte de Leusse ne renferme pas moins de 50 hectares de prés et de 65 hectares de terre labourable, ce qui évidemment met sa propriété dans une position exceptionnelle dans notre province où le domaine agricole ne comprend pas plus de 500,000 hectares de terres cultivables et où le cadastre accuse près de 400,000 propriétaires. En retranchant la moitié de ce dernier chiffre pour les doubles emplois nous n'arrivons encore qu'à une moyenne de 2 $^1/_2$ hectares par propriétaire.

Après ces réflexions, il nous reste naturellement à examiner si l'exemple que nous donne M. de Leusse par la distillation des pommes de terre serait avantageux à suivre, bien entendu en proportion des ressources dont on dispose, par les agriculteurs de l'Alsace.

Dans une entreprise nouvelle, dans une innovation quelconque, la première chose dont il faut s'enquérir nous semble être la stabilité que l'entreprise ou l'innovation présente et qui, à la longue, doit compenser les frais d'établissement [2]. Or nous avons vu plus haut qu'en France la production des alcools provenant, soit de céréales, soit de racines, doit incontestablement son extension à la maladie de la vigne. Aussi, c'est en raison de cette circonstance que, lors de l'enquête faite par le conseil supérieur de l'Agriculture etc. M. Robert de Massi, l'un des plus grands distillateurs de France, n'a pas hésité de déclarer que la vigne prend de jour en jour de l'acroissement dans le midi, que sa maladie

[1] Voy. *Distillation agricole de la pomme de terre, des topinambours et des grains*. Paris, librairie agricole; Strasbourg, chez Noiriel.

[2] L'établissement de la distillerie de M. de Leusse a coûté 20,000 francs.

Digitized by Google

si inquiétante finira par disparaître dans un temps plus ou mois rapproché et, que dès lors nous risquons de nous trouver en présence d'une surabondance d'alcool qui ruinera en partie les établissements créés par une nécessité passagère, et par conséquent fondés sur des raisons qui disparaîtront probablement à la suite des années. Malheureusement, ajoute-t-il, c'est déjà le sort d'un grand nombre d'insdustriels.

Pour notre compte, nous sommes très-disposés de partager l'opinion de M. Robert de Massi : comme lui nous n'admettons pas que, vu la concurrence de l'Angleterre et de l'Allemagne, la production de l'alcool provenant des jus de betteraves ou de pommes de terre soit une industrie qui ait de la vie en France ; à moins que l'on suppose que les vignes ne produiront plus dans l'avenir ce qu'elles ont produit dans le passé.

Hâtons-nous toutefois de dire que M. le comte de Leusse n'entend pas avoir organisé sa distillerie comme industriel, mais comme agriculteur et principalement dans le but de se procurer économiquement, d'un côté, une nourriture abondante pour ses nombreux bestiaux et, de l'autre, les engrais nécessaires à son exploitation agricole.

Nous regrettons sous ce dernier rapport et, abstraction faite du bénéfice industriel, d'être également obligés de dire que la distillation des pommes de terre ne nous paraît pas présenter des avantages réels : d'abord, parce que nos champs se prêtent admirablement à toutes sortes d'autres cultures plus lucratives et ensuite, parce que les résidus de ces tubercules ne forment point une alimentation recommandable pour le bétail en général.

Nous disons en général : car ce n'est qu'exceptionellement que ces résidus servent d'auxiliaires aux fourrages usités et ne sont guère employés, ainsi que le malt provenant des brasseries, que dans les établissements où l'engraissement des animaux de boucherie est le but spécial. Les vaches adultes mises à une stabulation permanente et qui reçoivent une forte addition de ces pulpes, s'engraissent, il est vrai rapidement, mais cela aux dépens de bien d'autres qualités qu'il ne faut pas perdre de vue dans les exploitations rurales de notre province. C'est surtout aux dépens de la reproduction que ces fourrages agissent et cette circonstance nous explique pourquoi, parmi les 40 vaches *adultes* qui se trouvent dans les étables de M. de Leusse, il nous est impossible de découvrir l'ombre d'un reproducteur, d'une génisse ou d'un veau.

La France, dit-on, est jalouse de son indépendance, elle croirait sa

Digitized by Google

liberté menacée si elle voyait sa subsistance dépendre chaque année des bonnes relations qu'elle peut entretenir avec l'étranger. La production du sol, l'amélioration des races de nos animaux domestiques, l'augmentation surtout du bétail ainsi que le système le plus rationel dans son alimentation a donc, dans ces dernières années, vivement préoccupé les économistes.

Eh bien, on a généralement reconnu que le régime alimentaire le plus favorable à la reproduction, à la croissance et à la santé des animaux domestiques, consiste en une nourriture composée d'herbes en été et de foin, de regain, de paille, de son et de grains en hiver, substances auxquelles on ajoute pour la race bovine, une quantité formant environ le quart de la nourriture, de racines sarclées, telles que carottes, navets, betteraves. Les animaux sont ainsi obligés de manger lentement leurs fourrages, de les broyer entre leurs dents et de les mélanger avec leur salive, ce qui facilite leur digestion.

Il n'en est pas de même quand l'alimentation du bétail consiste en grande partie en pulpes plus ou moins liquides et provenant de distilleries. Le bétail, dans ce cas, avale gloutonnement sa nourriture et, à la longue, ces matières produisent dans leurs intestins des acides nuisibles qui dérangent l'appareil digestif. Pour les jeunes bêtes, le système des fourrages aqueux ou pulpeux est surtout funeste, il leur donne des ventres d'une grosseur anormale, leurs poumons se rétrécissent et des maladies dangereuses en sont le plus souvent les suites inévitables.

Les matières pulpeuses n'ont donc un avantage réel dans l'alimentation de nos bestiaux que dans la dernière période de leur engraissement et, en effet, ce n'est guère que dans les exploitations spéciales d'engraissement, situées le plus souvent dans le voisinage des grands centres de population, que ces matières sont employées.

La distillation des pommes de terre ne semble donc présenter à l'agriculture alsacienne ni la stabilité nécessaire dans des entreprises industrielles qui ont pour but la production des alcools, ni les avantages préconisés par quelques agronomes-chimistes pour l'entretien de notre bétail. Toutefois, nous sommes loin de contester que la distillerie de ces tubercules ne soit une source d'aisance dans des pays pauvres où les débouchés sont difficiles et où elle facilite ainsi le transport des produits du sol transformés en alcool. Nous ne contestons non plus que dans le domaine de M. de Leusse, qui, par son étendue, n'est pas à comparer

Digitized by Google

avec nos autres exploitations rurales, la distillation ne soit pas à même de rendre des services réels.

Notre but, en écrivant ces lignes, n'est pas de critiquer les procédés employés par M. de Leusse, il est lui-même le meilleur juge pour apprécier leur efficacité, mais, ce que nous avions à cœur, c'était de spécifier l'utilité des résidus des pommes de terre, en signalant les inconvénients et les dangers qu'ils présentent dans l'alimentation de nos animaux domestiques.

Pour nous, du reste, ce sera toujours une apparition que nous nous empresserons d'applaudir quand nous verrons des hommes privilégiés et par la fortune et par la naissance, se mettre dans le rang des agriculteurs; c'est aux exemples donnés par la haute aristocratie qui, après les évènements de 1688, se retira à la campagne, que les Iles-Britanniques doivent leurs progrès agricoles; c'est encore aux soldats laboureurs, généraux et officiers qui, après les campagnes de l'Empire, échangèrent contre des travaux paisibles les fatigues de la guerre, que nos hameaux et nos chaumières, notre industrie et notre agriculture sont redevables d'un grand nombre de procédés et d'observations recueillis dans toutes les parties de l'Europe.

M. le comte de Leusse, lui aussi, a échangé le canon maritime contre des instruments aratoires; et le livre qu'il vient de publier mérite, assurément, de fixer l'attention des agronomes.

J. F. Flaxland.

Décembre 1863.

Digitized by Google

LA SOCIÉTÉ
DES BIBLIOTHÈQUES COMMUNALES
DU HAUT-RHIN.

Suite et fin *.

La commission communale doit être considérée comme la base fondamentale, l'élément actif de l'organisation. C'est elle qui doit faire la bibliothèque, et la Société départementale n'aura pas d'autre rôle à jouer que de provoquer sa formation, de l'encourager, de la soutenir et de l'aider. Ce rôle est nettement tracé dans les trois premiers articles de ses statuts et il en est un qui mérite surtout d'être mis en relief, c'est celui-ci :

« *La Société s'interdit tout achat direct et toute désignation officielle de livres, voulant se tenir en-dehors des préférences d'opinions et de librairies, ses membres se réservant d'aider de leurs conseils ceux qui s'adresseront à eux.* »

Cet article a été l'objet d'une polémique amicale, soulevée par un homme tout dévoué au principe des Bibliothèques communales, dévoué à ce point qu'il s'est présenté de lui-même pour faire partie du comité [1].

* Voir la livraison de janvier, page 30.

[1] Voici la liste des membres du Comité :

MM. Jean Dollfus, maire de Mulhouse, Président.
Charles Thierry-Mieg fils, fabricant à Mulhouse, Trésorier.
Jean Macé, professeur à Beblenheim, Sécrétaire.

Bader, directeur de l'école professionnelle de Mulhouse
Louis Boigeol fils, fabricant à Giromagny.
Emile Boissière, professeur à Mulhouse.
Jean-Jacques Bourcart, fabricant à Guebwiller.
Ignace Chauffour, avocat à Colmar.

Digitized by Google

Le scrupule qui lui est venu pourrait venir à d'autres, et je crois utile de reproduire ici les raisons qui lui ont été opposées. Ayant à dire les mêmes choses, je demande la permission de me servir des mêmes termes.

« Quel progrès s'agit-il de réaliser? Il s'agit de réveiller les esprits qui dorment, d'appeler à la vie scientifique et littéraire, dans la mesure de ses forces, la population des campagnes qui n'éprouve pas encore suffisamment le besoin de vivre de cette vie-là. Lui envoyer ses listes de livres toutes faites, c'est vivre pour elle, et lui mettre d'une main un oreiller sous la tête, en la secouant de l'autre.

« Il n'y a pas que des journaliers dans les communes. Les commissions de Bibliothèque qui devront s'organiser au préalable, et sans lesquelles on ne fera rien de bon, ces commissions-là auront à se recruter dans l'élite intellectuelle de la commune, et il importe plus qu'on ne pense de leur laisser la responsabilité du choix des livres. Il faudra s'inquiéter, chercher, s'entourer de catalogues, demander des conseils, feuilleter des livres et les juger entre soi. Ce sera là un premier éveil, et une étude qui profitera peut-être davantage aux fondateurs que les livres eux-mêmes ne profiteront d'abord aux lecteurs.

« J'en appelle à tous ceux qui se sont donné déjà de leur chef cette noble tâche, sans Société pour leur faire la leçon. Qu'ils disent s'ils n'ont pas eux-mêmes appris quelque chose en fouillant dans les librairies

MM. Félix Davin, instituteur à Mulhouse.
Engel-Dollfus, fabricant à Dornach.
Frantz, chef de division à la préfecture.
Gilardoni fils, fabricant à Altkirch.
Gilliot, juge de paix à Wintzenheim.
Jules Gros, fabricant à Mulhouse.
Frédéric Hartmann, maire de Munster.
Klenck, professeur à Mulhouse.
Léon Landmann, fabricant à Sainte-Croix-aux-Mines.
Nizole, avocat à Belfort.
Dr Penot, vice-président de la Société industrielle de Mulhouse.
de Peyerimhoff, maire de Colmar.
Rissler-Kestner, fabricant à Thann.
Stœber, professeur à Mulhouse.
Edouard Weisgerber, fabricant à Ribeauvillé.
Ernest Zuber, secrétaire-adjoint de la Société industrielle.

Digitized by Google

pour en extraire l'aliment convenable à leurs invités ! Et quelle différence, comme intérêt pris à l'œuvre, entre cette recherche active, aussi bien contenue qu'aiguillonnée par le sentiment de la responsabilité personnelle, et le choix passif qu'il faudrait faire sur une liste imposée ! On ne met réellement son cœur qu'à ce qu'on fait soi-même — tous ceux qui ont fait déjà le diront avec moi — et c'est un apprentissage auquel il serait bon pourtant de se décider dans ce pays. La direction venue d'en haut n'est pas ce qui manque à nos communes. Pourquoi, dans un détail qui échappe aux rouages établis, pourquoi créer tout exprès un état supplémentaire qui vienne s'en emparer ?

« Et maintenant quel sera cet état ?

« L'on nous dit que les différentes opinions seront représentées dans le comité où les décisions se prendront au nom de la Société; et de fait c'est une condition qui devra se réaliser autant que possible si l'on veut lui laisser son caractère d'utilité exclusivement générale. On fait de cela une garantie pour les listes à dresser. S'est-on bien demandé au prix de quels tiraillements intérieurs le comité parviendrait à dresser ces listes qu'auraient à signer vingt-quatre hommes d'opinions différentes ? Il est peu de livres, même parmi les plus inoffensifs, qui n'aient pas une nuance, si faiblement accusée qu'elle soit. Tel livre repoussé ferait des mécontents; tel livre accepté en ferait d'autres. On irait aux voix ; il y aurait une majorité et une minorité, et l'unité morale du comité serait compromise au premier scrutin. Ce sont les Sociétés composées d'hommes ayant tous la même opinion qui peuvent patroner des livres. Il est facile de s'entendre sur ceux qui nuisent à cette opinion et sur ceux qui la servent. Une Société qui ne veut servir aucune opinion particulière, et qui les convoque toutes au nom d'un besoin général universellement senti, ne doit pas leur donner l'occasion de recommencer leurs luttes dans son sein. Ce serait pour elle une imprudence gratuite de s'exposer à des ruptures, en laissant une porte ouverte aux discussions.

« Tel est le motif extrêmement sérieux qui a dicté cette déclaration en fait de livres, et je dois dire qu'elle a eu les suffrages de tous ceux qui se sont mis en avant pour réunir les éléments de l'association. Voici ce que m'en écrivait, après avoir lu la critique à laquelle je réponds, celui qui m'a le premier tendu la main pour m'aider à lancer ce projet qui a jusqu'à présent si bien fait son chemin.

« Pour ma part, je considère cette excellente idée comme la condi-

Digitized by Google

« tion essentielle, indispensable d'une association étendue, marchant « sans tiraillement à son but. Dans les associations volontaires, les « minorités boudent et se retirent. »

« Du reste, pour rester libres dans leurs choix, les communes ne seront pas abandonnées à elles-mêmes. Les plus lettrés se trouvent fort embarassés quand, pour la première fois, se dresse devant eux le problème d'une bibliothèque populaire à créer; et l'un des grands services que rendra l'association, ce sera sans contredit de faire profiter ceux qui commenceront de l'expérience acquise et des découvertes faites par ceux qui ont commencé. Mais ces communications-là, faites à titre de renseignements, pourront très-bien emprunter leur autorité aux noms mêmes des initiateurs. Ce sont des noms assez honorables pour présenter une garantie suffisante, sans que l'être multiple *association* y ajoute la sienne, au risque de se diminuer.

« Il demeure au surplus, bien entendu, que les membres de la Société ne s'interdisent pas ce qu'elle s'interdit à elle-même, et rien n'empêchera celui qui aurait des conseils à donner d'aller au-devant des demandes, si elles se font attendre. Les journaux du département qui ont mis tant d'empressement à publier les communications qu'on leur a plusieurs fois adressées en faveur de nos bibliothèques, n'en mettront pas moins, c'est bien certain, à publier des listes de livres possibles pour elles. Mais ces listes, faites au gré de l'inspiration personnelle, représenteront uniquement l'avis de celui qui les aura signées, et l'on n'y mettra pas des signatures agglomérées, sous peine de rupture, de par la décision brutale d'un vote. Ce sont là des choses qui ne doivent pas se voter. Je le déclare pour mon compte, je connais plus d'un livre que je n'hésiterais pas à recommander à qui réclamerait mon avis, et même à qui ne le réclamerait pas; mais signer une déclaration *ex cathedrâ*, notifiant officiellement aux communes du Haut-Rhin la fine fleur des livres existants, signer un catalogue modèle, dans lequel leurs choix seraient tenus de se renfermer, c'est un acte de présomption qu'on n'obtiendrait jamais de moi.

« Enfin, et c'est une considération trop grave pour ne pas être comprise du premier coup, avec des listes personnelles, s'il se produit des contestations, les signataires seuls seront en cause, et l'association restera toujours en-dehors du débat [1]. »

[1] *Industriel alsacien*, 29 octobre.

Digitized by Google

M. Gilardoni le disait en termes excellents dans le compte-rendu de notre séance d'inauguration, publié dans le *Journal de Belfort*, du 5 décembre :

« Il ne suffit pas qu'une société comme la nôtre fasse profession d'impartialité, si elle ne se met dans l'impossibilité bien avérée d'y manquer. »

Maintenant il faut tout dire. En déclinant la responsabilité du choix des livres, et la reportant tout entière sur les commissions communales, la Société ne supprime pas la difficulté. Elle la recule seulement et l'atténue il est vrai, parce qu'il y a moins d'opinions en présence dans une commune que dans un département. Mais il est indispensable que toutes les opinions s'effacent devant la question, vitale pour le pays, de l'instruction populaire. Les Bibliothèques seront encouragées, protégées par tout le monde, mais, il serait imprudent de l'oublier, c'est à la condition qu'on n'en fasse une arme contre personne. Les hommes qui dans chaque commune se mettront à la tête de l'institution devront avoir toujours présente à l'esprit cette pensée, qu'ils en tiennent le sort dans leurs mains, et qu'on aurait bientôt fait de la compromettre en s'occupant moins du peuple pour lequel elle est faite que de la satisfaction des opinions personnelles. Le choix des livres possibles est grand encore, et on le voit s'agrandir à mesure qu'on y regarde de plus près les catalogues [1] de quelques bibliothèques, publiés déjà ou prêts à l'être, le prouveront suffisamment, et ils seront mis à la disposition des commissions communales qui voudront s'orienter d'abord avant de dresser leurs listes.

Ce n'est pas le seul service que la Société puisse rendre aux commis-

[1] Puisque j'ai prononcé le mot de catalogue, je mettrai à profit un commencement de pratique pour donner un conseil aux administrateurs de Bibliothèques communales. On activera très-efficacement la circulation des livres, en mettant sous les yeux de tous les habitants de la commune l'état de leurs richesses, si je puis m'exprimer ainsi. Tel qui ne songeait pas à lire sera tenté bien souvent par un titre, et les livres cachés dans les armoires auront bien plus de chances d'en sortir, si leur existence est révélée par des catalogues se promenant dans la commune. On peut facilement les faire à la main dans les débuts de la Bibliothèque. Il conviendrait de les faire imprimer quand il y aura plusieurs centaines de volumes sur ses rayons, et la dépense n'est pas si grande qu'on pourrait se l'imaginer. Le catalogue d'une Bibliothèque de 4 à 500 volumes peut se tirer à 100 exemplaires pour une vingtaine de francs.

Digitized by Google

sions. Les livres une fois choisis, il lui est permis d'intervenir pour les faire arriver à destination. Elle en paiera le port, un détail qui est en-dehors de toute discussion politique ou religieuse, et traitera avec les éditeurs pour faire servir les commandes aux conditions les plus avantageuses qu'elle pourra obtenir. Déjà pour en citer une, la librairie agricole, qui compte parmi les plus importantes pour les Bibliothèques communales, a consenti une remise de 30 p. % sur tous les livres qui leur seront destinés. Nul doute que toutes celles auxquelles on s'adressera n'y mettent la même bonne volonté. Toute question de patriotisme à part, la librairie française est trop intéressée au développement des Bibliothèques communales pour ne pas y aider de tout son pouvoir. Il y a là pour elle un marché nouveau, immense, dont l'importance ne doit pas se calculer sur le chiffre des communes de France, car tout lecteur devient insensiblement un acheteur de livres, et les Bibliothèques établies dans les mairies, créeront par la force des choses des bibliothèques de familles, dans le dernier fond des campagnes. Alors on pourra se rapprocher en France de ces chiffres fabuleux qui nous arrivent d'Angleterre et des Etats-Unis, des publications qui ont 3 et 400,000 abonnés, des livres qui se vendent à un million d'exemplaires, et notre commerce de librairie atteindra les proportions qu'il possède dans les pays où le peuple entier sait lire, et en profite.

Mais je parle ici de l'avenir. Pour le moment qu'il nous suffise d'obtenir des conseils municipaux des votes de Bibliothèques communales, n'y eut-il, pour commencer, que 25 volumes à mettre sur leurs rayons. Elles grandiront plus vite qu'on ne croit, partout où il y aura un homme pour s'en occuper. La commune de Beblenheim a commencé avec douze volumes, il y a juste un an. Elle en a maintenant plus de 500, et sur le nombre 4 seulement jusqu'à présent proviennent des deniers municipaux. Les autres sont venus de partout [1].

M. Jean-Jacques Bourcart, qui a su réunir lui-même plus de 2000 volumes dans la Bibliothèque qu'il a fondée à Guebwiller, me communiquait dernièrement une lettre venue du canton de Neufchâtel, et j'y ai noté le passage suivant :

« Actuellement il n'est aucun de nos villages qui n'ait sa bibliothèque

[1] On me permettra de citer l'administration du *Magasin pittoresque* qui a envoyé les 31 volumes de sa collection, le plus splendide et en même temps le plus utile cadeau qui puisse être fait à une Bibliothèque communale.

Digitized by Google

à lui ; — les personnes riches ou aisées dans chaque localité font à cet effet des dons, soit en argent, soit surtout en livres. »

Pourquoi n'en serait-il pas ainsi dans le Haut-Rhin? Pourquoi pas dans le Bas-Rhin? Pourquoi pas dans toute la France? Que le pays se couvre d'un réseau d'associations semblables à la nôtre, et dans quelques années d'ici on comptera les villages qui n'auront pas de Bibliothèque *à eux*, comme on compte ceux qui n'ont pas d'églises, ou pas d'écoles, et nous aurons fait un pas de plus dans la voie de la civilisation. Le concours de la classe aisée ne saurait manquer chez nous à une institution au succès de laquelle elle est elle-même si directement intéressée. C'est ici une œuvre d'apaisement et de régénération. Nous y convions tous ceux qui sont las de gémir au dessert sur l'ignorance du peuple, et qui veulent travailler enfin à la faire cesser.

JEAN MACÉ.

15 décembre 1865.

Digitized by Google

ESSAI

SUR

LA BATAILLE LIVRÉE EN ALSACE

PAR ARIOVISTE A JULES-CÉSAR,

EN L'AN 53 AVANT LE CHRIST.

Pour résoudre, sinon entièrement, mais du moins en partie, le problème que nous posons, il faut le décomposer en facteurs, il faut connaître spécialement notre pays et surtout se tenir strictement au texte de César.

« Après trois jours de marche, César fut informé qu'Arioviste s'était mis en chemin avec toutes ses troupes pour s'emparer de la ville de Besançon, la plus importante des Séquanais, et qu'il s'était avancé à trois journées de ses frontières. César pensa qu'il devait empêcher cette occupation... et poursuivant sa route à marches forcées, il prit cette ville et y mit une garnison [1]. »

Si tant est qu'Arioviste cherchait à surprendre Besançon (Vesontio), c'est qu'il ne devait pas être loin de cette ville ; effectivement, il campait entre la Saône (l'Arar) et le Doubs (Dubis), dans le département de la Haut-Saône, du côté de Vesoul, et le pays qu'il occupait se nommait *Séquania Ariovisti;* un peu plus loin, vers Langres, se trouvaient ses alliés les Harudes, dans la *Séquania Harudum*, car nous posons en fait, que le pays des Séquanes ou la Séquanie, qui avant la conquête faisait partie de la Celtique, s'arrêtait au Jura et aux Vosges, et que le département du Haut-Rhin n'en fit partie que vers la fin du IV siècle après le Christ. A cette époque un remaniement territorial eut lieu, la Gaule fut divisée en 17 provinces et la Haute-Alsace fut incorporée dans la Maxima Séquanorum [2].

[1] CÉSAR, *de bello gallico*, lib. I, cap. 38.

[2] Le département du Bas-Rhin fut enclavé, à la même époque, dans la Germanie première.

Digitized by Google

Il résulte du précieux travail de M. l'abbé Martin [1] sur les deux Germanies cis-rhénanes, que la Haute-Alsace du temps de César ne fit pas partie de la Séquanaise comme l'ont cru Golbéry, Schœpflin, Laguille; M. Martin prouve le fait, les auteurs à la main. Après la conquête, César créa deux Germanies cis-rhénanes, (en-déça du Rhin), il les organisa militairement; la 1re, à laquelle appartenait toute l'Alsace fut nommée Germania supérior; elle s'étendait de l'Obrinca (la Moselle) jusqu'à l'Aar Helvétique [2]; l'inférieure, Germania inférior, allait depuis l'Océan jusqu'à la Moselle.

Qu'était-ce donc que la Haute-Alsace lors de la lutte que nous tentons de décrire? quels étaient les peuples qui l'habitaient, puisqu'on a prouvé qu'il n'y avait pas de Séquaniens, le pays de ces derniers s'arrêtant aux Vosges au-delà de Belfort. L'étude géographique devient ici très-importante, car César va nous dire chez quel peuple il était arrivé après avoir marché pendant sept jours, de Besançon, à la rencontre de son ennemis.

« *César guidé par Divitiacus, celui des Gaulois qui jouissait le plus de sa confiance, quitta Besançon, en faisant un détour de plus de quarante milles. Après sept jours de marche non interrompue, il apprit qu'Arioviste était à vingt quatre milles de l'armée romaine.* »

Il paraît que le général romain apprit par ses courriers, le septième jour de la marche, qu'il n'était plus qu'à 24 milles du Rhin (six lieues); qu'il se trouvait dans le pays des Rauraques.

Mais ce pays où se trouvait-il? dans la Haute-Alsace sans doute, mais de quel côté: d'après les études de M. Martin, la Haute-Alsace ou le département du Haut-Rhin avait des habitants propres, qui n'étaient ni Séquanais, ni clients des Séquanais; c'étaient les *Rauraques*, les *Latobriges* et les *Tulingiens*. Les Rauraques s'étendaient le long du Rhin, entre ce fleuve et l'Ill, jusqu'à Argentovaria (Horbourg), que Ptolemée donne comme la seconde ville des Rauraques. Dès le IV siècle figure un évêque des Rauraques du nom de

[1] *Les deux Germanies cis-rhénanes*, par M. l'abbé MARTIN, directeur du gymnase catholique. — Paris, Durand, rue des Grès, N° 7, 1863.

[2] Voyez TACITE, STRABON, PLINE, PTOLEMÉE et DION CASSIUS.

La Moselle servait de limite aux deux Germanies, c'est là l'Obrinca de Ptolemée. Trèves et Mayence faisaient partie de la Germanie supérieure, qui était bornée à l'Est par le Rhin, au Nord par la Moselle, à l'Ouest par les Vosges et le Jura, et au Sud par les Alpes. — MARTIN, p. 65.

Digitized by Google

justinien (346); Augusta Rauracorum ou Raurica actuellement le village d'augst près de Bâle devint leur capitale sous l'empereur Auguste [1]. L'ancien évêché de Bâle s'étendait jusqu'à la limite septentrionale du département du Haut-Rhin, et tout le monde sait, que les bornes des anciens diocèses ont conservé le plus fidèlement les limites des divisions territoriales romaines; le pays des Rauraques était donc à-peu-près le pays du diocèse de Bâle.

Les Latobriges [2] devaient se trouver dans la partie du département comprise entre l'Ill, le Jura, les Vosges et la Thur au nord. La vallée de la Largue, Largitzen (Largus Latus), l'ancien Larga des Itinéraires, en sont des souvenirs géographiques.

Les Tulingiens ou Turingiens [3], s'étendaient au nord de la Thur jusque vers Schlestadt. La rivière de la Thur, la vallée de ce nom, Thuringkheim (Turcheim), Turenentzen, Turenlogeln sont des souvenirs assez précis de nos anciens Tulingiens de César.

Maintenant que nous connaisons le pays des Rauraques, il faut y chercher César à 7 jours de marche de Besançon et à cinq ou six lieues du Rhin [4].

En supposant qu'il fit 12 à 18 milles par jour (4 ou 5 lieues), marche ordinaire des troupes romaines, dont chaque soldat portait des vivres pours 15 jours, un habillement et des armes dont le poids pouvait monter à 300 livres, cela ferait 110 milles (46 lieues), dont il faut retrancher 40 milles de détour (10 à 12 lieues); reste 26 ou 27 lieues ce qui est la distance de Besançon à Cernay, Wittelsheim, Lutterbach, Ensisheim, car ici les distances peuvent varier de 10 à 15 kilomètres; en somme César arriva sur les bords de l'Ill, où commençait le pays des Rauraques frontière ouest. Il traversa cette rivière

[1] Ce pays comprenait donc les cantons de Bâle ville et campagne, l'arrondissement de Mulhouse, les cantons d'Ensisheim, de Neuf-Brisach, peut-être une partie du canton de Soleure et le pays de Porrentruy.

[2] C'était à-peu-près l'arrondissement de Belfort moins la vallée de Wesserling, Cernay, Wattwiller, Uffholiz et Staffelfelden, puisque la Thur servait de limite.

[3] Nous pouvons assigner aux Tulingiens les cantons de Saint-Amarin, Cernay nord, Soultz, Guebwiller, Rouffach, Colmar, Munster, en somme la vallée des Vosges.

[4] Voyez le père Dunod, jésuite, dans ses découvertes faites sur le Rhin, et Trouillat, *Monuments de l'ancien évêché de Bâle*, tom. I, p. xx.

Digitized by Google

probablement à Ensisheim et à Ruelisheim, car il déboucha par Lutterbach et Richwiller en chassant les Harudes devant soi.

« Il y avait une grande plaine, et dans celle-ci un tertre assez spacieux. Ce lieu était presque à égale distance des deux camps. C'est là que les deux chefs se rendirent pour l'entre-vue dont ils étaient convenus. César rangea la légion qu'il avait fait monter à cheval, à deux cents pas de ce tertre; les cavaliers d'Arioviste s'arrêtèrent à une distance égale. Celui-ci demanda que l'entretien eut lieu à cheval et que tous deux se fissent accompagner, chacun par dix cavaliers [1]. »

Or, où trouver cette grande plaine? dans le pays des Rauraques, à 27 ou 28 lieues de Besançon et deux lieues du Rhin [2]. Est-ce la plaine de l'Ochsenfeld près de Cernay? Mais là nous ne sommes pas chez les Rauraques mais chez les Latobriges, ou les Tulingiens; là il n'y a pas de tertre, et là nous ne sommes pas à cinq milles du Rhin.

La bataille a-t-elle été livrée près d'Ajoie, dans le pays de Porentruy, comme semble le croire M. Trouillat? Mais là il n'y a pas de grande plaine et la distance du Rhin n'est pas observée. Du reste Arioviste cherchait à attirer César en rase campagne, car il comptait sur son exellente cavalerie qui vallait mieux que celle de Romains [3].

Ou bien faut-il diriger nos recherches du côté de Reinnigen et de Lutterbach? Les Tumuli que nous y avons fouillés de concert avec M. de Ring [4] nous ont donné une réponse invariable, identique : nous sommes de provenance celtique, nous sommes des tombeaux druidiques, nous ne connaissons pas les romains nous ont-ils dit. Près de Schœnensteinbach, à la droite de la route qui mène à Mulhouse, on voit un grand tertre que les gens de la campagne appellent le Herutenhôbel

[1] *Planities erat magna, et in ea tumulus terreus satis grandis.* CÆSAR, *De bello gallico*, lib. II, cap. 43.

[2] Les historiens ne sont pas d'accord sur la distance du champ de bataille d'où les troupes de César poursuivirent les Germains jusqu'au Rhin; les uns la portent à cinquante mille pas, les autres à cinq mille pas.

[3] TROUILLAT, tom. I, pag. XII et suivantes. Porrentruy, chez Victor Michel, libraire-éditeur, 1852.

[4] Il y a 24 tumuli à Reiningen, ce sont en somme des tombes celtiques; M. de Ring les a fouillés avec le concours de M. Schlumberger-Hartmann qui a généreusement parfait les frais.

Digitized by Google

(pour Harudenhubel). Or Arioviste, lors du grand combat, avait avec lui 24,000 Harudes ; que signifie cette tradition ?

Nous croyons, et notre opinion a quelle chose de fondée, nous croyons que le grand capitaine romain a débouché par Reiningen et Lutterbach sur Wittenheim et Ensisheim et que la bataille a eu lieu dans la grande plaine de la Hardt qui a plus de quatre lieues carrées entre Réguisheim, Munchausen, Hirzfelden et Battenheim. Là nous sommes dans une grande et belle plaine (Planities magna), là il y a un tertre (*der grosse hubel*), qui a dû être bien élevé il y a deux mille ans, là nous sommes à cinq mille pas du Rhin, que les barbares traversèrent après le combat et là deux armées formant près de deux cent mille combattants ont pu se déployer.

Arioviste avait avec lui 24,000 Harudes, à-peu-près 100,000 Suèves puisque Plutarque porte le nombre de Germains mort à 80,000. Il avait six mille hommes à cheval ; chaque cavalier s'était choisi un fantassin dans toute la troupe pour sa défense personnelle. Ces derniers les accompagnaient au combat ; ils protégeaient leur retraite, ils accouraient près d'eux dans les cas de danger, et si quelque cavalier venait à tomber de cheval par suite de blessures, ils l'entouraient ; s'il fallait marcher en avant ou battre en retraite avec rapidité, l'agilité qu'ils avaient acquise par l'exercice était telle que, saisissant la crinière des chevaux, il les suivaient à la course [1].

César de son côté avait à oppose là son adversaire six légions et de quatre à cinq mille hommes de cavalerie, soit ensemble, en assignant à chaque légion, non trois mille hommes comme le dit Trouillat, tom. I, page XXIV, mais bien 10,000 hommes, comme l'avance Bourgon [2]; les romains disposaient ainsi, avec les alliés, de 70,000 hommes.

Comment voulez-vous que deux cent mille hommes se déploient dans la plaine de Porrentruy, ou sur les collines de Lutterbach, où même

[1] CÆSAR, *De bello gallico*, lib. I, cap. 48.

[2] D'après Bourgon, *Histoire romaine de la République*, p. 218, la légion à la bataille de Cannes, 216 avant Jésus-Christ, était composée de 5300 Romains, de 5000 alliés et de 600 cavaliers alliés ; primitivement elle n'était que de 4000 fantassins et de 200 cavaliers. La version de Trouillat n'est pas admissible, il ne donne aux Romains que 25,000 combattants en comptant 3000 soldats par légion ; on ne s'aventure pas avec 20 ou 30,000 hommes en pays étranger contre 150,000 hommes.

Digitized by Google

dans la plaine de l'Ochsenfeld ; et notez que les Suèves et les Harudes avaient avec eux leurs femmes et leurs enfants.

D'un autre côté est-il probable qu'Arioviste battu aille passer le Rhin à 50,000 mille pas (12 à 13 lieues) du champ de bataille, quand en deux heures il pouvait atteindre ce fleuve et le mettre entre les siens et les Romains.

La ligne de bataille a pu s'étendre de la colline des Harudes, où probablement cette tribu était postée en avant-garde à Battenheim, et de là jusqu'à Oberhergheim [1].

Remarquez aussi, qu'à cette époque l'Alsace était très-boisée et où trouver de grandes plaines, et un tumulus élevé et dégagé comme celui de Réguisheim, où les deux chefs pouvaient librement s'entretenir sans craindre une embûche, car la méfiance était réciproque. Du reste avant que le grand combat fut engagé il y eut quelques escarmouches.

« Enfin, César ayant rangé ses troupes en bataille sur trois lignes s'avance en personne contre les Germains. Ceux-ci sortirent de leur camp et rangèrent par ordre de nation, à des intervalles égaux, les Harudes, les Marcomans, les Suèves, les Vangions, les Nemètes, les Sédusiens, les Triboqnes ; pour s'interdire l'espérance de la fuite, ils entourèrent leur ordre de bataille de chars et de voitures ; ils y placèrent les femmes, qui, les yeux hagards, suppliaient, en versant des larmes, les soldats qui allaient au combat, de ne pas les laisser tomber sous la servitude des Romains. » (*Cæsar de bello gallico*, lib. I, cap. 51).

César attaqua d'abord l'aile gauche d'Arioviste qui était la plus faible. Au signal donné, les légions bien armées se précipitèrent sur les Germains, qui de leur côté s'avancèrent avec une telle vitesse, qu'il ne resta point d'espace aux premières pour lancer leurs javelots. Les Romains saisirent le glaive ; l'armée germanique forma ses phalanges, et entonnant ses chants de combat se couvrit de ses boucliers et ressemblait à des tours mobiles qu'on ne pouvait ni démolir, ni renverser. On vit alors les soldats de César, s'élancer sur cette espèce de toit formé par les boucliers, les écarter de leur mains et percer l'ennemi

[1] A Solférino la ligue de bataille avait près de cinq lieues de front.

Le père Laguille place le théâtre de ce combat entre Cernay et Ensisheim. Il s'appuie sur le texte de César qui lui assigne un endroit éloigné de deux ou trois lieues du Rhin, voisin des montagnes et d'une hauteur ou élévation de terre.

(MERKLEN, *Histoire d'Ensisheim*, tom. Ier, p. 8.)

Digitized by Google

par le haut. (Ce fait nous semble conjectural). L'aile gauche ne put résister contre César en personne, elle prit la fuite; la droite beaucoup plus forte combattait avec avantage; le jeune Crassus, choisissant son moment, envoya alors la réserve au secours des légions compromises et détermina la victoire. Les Germains mis en déroute, ne cessèrent de fuir qu'ils ne fussent parvenus sur les bords du Rhin éloignés, dit *Trouillat* t. I p. XXI, de cinquante mille pas (12 lieues) (on ne fuit pas pendant 12 lieues de pays; ce qui est possible, et probable c'est la distance de Réguisheim à Rumersheim, Banzenheim et Fessenheim). Un petit nombre parvinrent à se sauver à la nage ou sur des radeaux; Arioviste traversa le fleuve dans une barque qu'il trouva attachée sur la rive; ses deux femmes périrent dans la fuite.

CONCLUSIONS.

1° Une bataille entre 200,000 hommes demande un grand espace, d'autant plus que les nations sur les ordres d'Arioviste étaient rangées d'après leur provenance au dire du texte de César, et par ordre, d'abord les Harudes, puis les Marcomans, les Triboques, les Vangions, les Nemétes, les Sédusiens et les Suèves.

2° A cette époque l'Alsace très-boisée ne pouvait, pour une semblable arène, offrir que la plaine de Cernay, celle d'Ensisheim; cette dernière dans son centre sur la Hardt de Réguisheim offre une élévation de terrain qui actuellement encore est de deux mètres et à cette époque (il y a 2000 ans) pouvait bien en avoir quatre ou cinq [1], et de là deux armées en présence pouvaient à l'aise observer leurs chefs en pourparler; cette même plaine n'a jamais porté d'arbres, et aux temps mérovingiens on y tenait les champs de Mai, témoin Meyenheim, où se tenaient les assises landgraviales des rois Austrasiens.

3° Cette plaine est à cinq mille pas du Rhin et à 27 ou 28 lieues de Besançon. (7 jours de marche pour troupes romaimes).

[1] Nous avons, avec M. de Ring, notre bien regretté secrétaire de la Société archéologique de l'Alsace, fouillé ces tertres, et toujours, constamment, la terre nous a dévoilé des tombes druidiques, à tel point, que dans notre conviction tout tumulus non isolé est une tombe gauloise; ce qui n'empêche que le rendez-vous de César avec Arioviste a pu avoir pour pied à terre un tumulus celtique; il n'y en avait pas d'autres, la terre était gauloise et le conquérant la foulait pour la première fois.

Digitized by Google

4° Elle se trouvait dans le pays des Rauraques et la plaine de Cernay se trouvait encadrée dans les districts des Tulingiens, ou des Latobriges, peuples signalés par les commentaires.

5° Quand même le sol ne recèle plus d'armes et autre engins de guerre, on peut admettre qu'un laps de temps de 2000 ans n'a plus laissé de vestiges de cadavres ou autres armes, et a tout nivelé.

De tout cet ensemble, nous sommes fondé à croire, que la plaine de Réguisheim [1] a été l'arène sanglante où s'est vidée la grande lutte entre Arioviste et César.

CHARLES KNOLL, médecin-vétérinaire.

[1] En lisant et en relisant le texte des Commentaires, l'on sent que la fuite d'Arioviste a été tellement précipitée, que son passage à travers le Rhin a été tellement prompt, qu'il faut raisonnablement admettre qu'il a eu lieu le soir même du combat, à deux ou trois heures d'intervalle, et que les Germains ont passé le fleuve à cinq mille pas du champ de bataille et non à cinquante mille pas; la difficulté de franchir le grand fleuve était la même partout, aucun pont n'existant à cette époque.

On a montré de la répugnance quant à l'indication d'une bataille sur les bords de l'Ill qui devaient pour lors être très-marécageux. Or César nous apprend que le chef des Suèves avait longtemps établi ses camps dans des endroits marécageux, avant de livrer bataille : *Quum multis menses castris se ac paludibus tenuisset.* Où seraient dans le Haut-Rhin ces pays marécageux, si ce n'est sur les bords de l'Ill?

A la grande bataille il y avait un détachement de Triboques (habitants du Bas-Rhin); lors du désastre ceux-ci durent s'enfuir au Nord vers leur terre natale; il est donc probable que les Suèves seuls avec les Harudes cherchèrent à passer le fleuve, la fuite avait lieu dans tous les sens vers l'Est et le Nord.

Digitized by Google

LA MORT DE SOCRATE.

ETUDE HISTORIQUE ET DRAMATIQUE EN QUATRE TABLEAUX.

Suite *.

SCÈNE II.

Les mêmes, EUPHORBE.

AMYNTAS. — Mais voici Euphorbe, qui vient sans doute nous annoncer qu'il est temps que nous allions occuper au théâtre les places qu'il nous a réservées.

EUPHORBE. — Salut, Amyntas et Damon! Je viens vous annoncer une nouvelle qui vous surprendra. Cratinus, notre vieux Cratinus, qu'on croyait enseveli pour toujours dans l'oubli et dans le vin, vient de se réveiller plus fort que jamais, et l'on croit que c'est lui qui remportera le prix de la journée.

AMYNTAS. — Quoi! Cratinus, que son jeune rival attaqua l'an dernier dans sa pièce des Chevaliers le déclarant désormais incapable de créer une œuvre un peu passable! La pièce que tu as vu représenter était-elle bien de lui? n'y aurait-il pas, Euphorbe, quelque méprise de ta part?

EUPHORBE. — Une méprise, Amyntas! mais comment cela serait-il possible? Je viens de voir Cratinus lui-même sur la scène, rendant lui même la pièce qu'il a composée, et tu as pu entendre d'ici les applaudissements dont il vient d'être l'objet.

AMYNTAS. — Comment ce veillard plus qu'octogénaire et usé par la boisson a-t-il pu se concilier de nouveau les suffrages du public? Quel est donc le titre de la pièce qu'il a fait représenter?

EUPHORBE. — Ce titre est assez bizarre et répond, du reste, aux goûts du poète et à son humeur bachique. C'est la *bouteille* qui l'avait perdu dans l'esprit de ses concitoyens, et c'est elle qui aujourd'hui doit faire reverdir sur son front des lauriers flétris depuis longtemps.

* Voir la livraison de janvier, page 17.

Digitized by Google

L'action de la pièce est tout aussi singulière que son titre On voit d'abord apparaître dame Comédie, l'épouse légitime de Cratinus ; elle annonce aux amis du poète, qui composent le Chœur, qu'elle est décidée à se séparer de son mari et à lui intenter un procès en dommages-intérêts. Les amis la supplient de ne rien précipiter et lui demandent quelle est la cause de sa colère ; ils apprennent enfin que Cratinus la traite avec une complète indifférence, et qu'il paraît l'avoir délaissée entièrement pour courtiser une autre femme, aux allures plus que suspectes, et qui n'est autre que Dame Ivrognerie. Aperçoit-il une bouteille de vin nouveau de Menda, il la suit, il l'accompagne, il s'écrie : « Oh ! qu'elle est fraîche et jolie ! ce vin-là supporterait bien trois quarts d'eau. » Mais comment le guérir ? demanda le Chœur ; qui pourra l'empêcher de boire et de s'enivrer ? Un personnage répond alors : « moi, je fracasserai ses conges, je pulvériserai ses amphores comme à coups de foudre, je broierai toutes ses coupes et ne lui laisserai pas même une burette à vinaigre. » Sur ces entrefaites, arrive Cratinus en personne, ayant à son bras la femme éhontée qui a supplanté l'épouse légitime ; dès que celle-ci, sans se laisser ni troubler, ni interrompre par l'arrivée du poète et de sa rivale, a terminé l'exposé de ses griefs, il prend à son tour la parole : « Peut-être, dit-il en s'adressant au Chœur, désirerez-vous connaître, avant de vous prononcer, toutes les fourberies de ma partie adverse, » et le voilà qui se plaint de ce qu'elle ne lui donne plus que du vin frelaté, qu'elle le laisse sècher de soif et lui rend la vie insupportable. Cependant il ne désire rien tant que de se réconcilier avec elle, pourvu qu'elle se montre à l'avenir moins dure et moins acariâtre à son égard. Dame Comédie y consent, mais elle exige qu'il renonce tout-à-fait au commerce de cette femme qui lui a fait négliger jusqu'ici ses affaires et ses devoirs. Cratinus fait d'abord quelques difficultés, mais il cède enfin, et ses amis tout heureux d'un tel dénouement, courent briser toutes les amphores du poète, de peur qu'il ne retombe dans ses habitudes pernicieuses. La longanimité du vieillard ne peut résister à un tel coup, et l'indignation qu'il en ressent lui fait retrouver son ancienne verve et tout l'éclat de son esprit pétillant et de sa bonne humeur d'autrefois. « M'empêcher de boire ! s'écrie-t-il, mais c'est me condamner à ne plus écrire qu'en prose, car un buveur d'eau n'a jamais rien fait de bon en poésie ! » Et le voilà qui accumule doléances sur doléances, imprécations sur imprécations. Les vers sortent en telle abondance de cette gorge, que

Digitized by Google

l'on croyait désséchée pour toujours, que le Chœur étonné s'écrie : « O roi Apollon, quel torrent d'éloquence ! quels ruisseaux retentissants de beaux vers ! Sa bouche est une fontaine à douze jets; l'Ilissus coule dans son gosier. Si on ne lui bondonne la bouche, il va tout noyer dans un déluge d'ïambes. » Dame Comédie est convaincue, et elle retire sa plainte ; quant à Cratinus, il se retire au milieu d'un tonnerre d'applaudissements, ayant à l'un de ses bras sa femme légitime et à l'autre, celle que les juges étaient sur le point de traiter sans aucun ménagement. Tous reconnaissent que cet octogénaire a encore assez de force et de verdenr pour les aimer toutes deux.

Amyntas. — Voilà bien un vrai tour de poète comique, et je reconnais-là notre vieux Cratinus aux joues vermeilles, véritable enfant gâté de Silène et digne suivant de Bacchus, qu'on pourrait représenter, ce me semble, comme le dieu des vendanges, à cheval sur une panthère, le front ceint de pampre et une coupe à la main. Je crois comme toi, Euphorbe, qu'il pourrait bien l'emporter cette fois sur son brillant rival.

Euphorbe. — Qu'Aristophane y prenne garde ! Cratinus est redevenu à l'heure qu'il est le favori du public ; il faudra que la pièce qu'il va faire représenter soit distinguée sous tous les rapports, pour qu'il obtienne de nouveau la palme du concours. En tout cas, il aura mérité cet échec ; qu'avait-il besoin de poursuivre son adversaire de ses railleries les plus mordantes ? était-ce généreux de sa part de nous le représenter, il y a fort peu de temps, dans une de ses pièces, comme un homme tombé en enfance ? Si Cratinus a cru devoir lui reprocher d'avoir imité un peu trop servilement Eupolis, une pareille accusation, qui, du reste, ne pèchait que par son exagération ne l'autorisait pas, ce me semble, à recourir à des insultes du genre de celles-ci, qu'il place dans la bouche du chœur : « lui qui autrefois nageait dans la gloire, courait sans obstacle à travers la plaine, entraînait après lui les chênes et les platanes et anéantissait ses adversaires, on le voit, dans sa vieillesse, errer comme Connus, le front ceint d'une courronne flétrie et mourrir de soif, lui qui eût mérité par ses anciens triomphes de boire au prytanée et de paraître au théâtre parfumé d'essences et assis auprès de la statue de Bacchus. » Il n'en a pas fallu d'avantage pour réveiller une ardeur qui n'était qu'assoupie ; le vieux poète a relevé l'injure et il vient de nous prouver que ni le vin, ni les années n'ont pu encore affaiblir sa raison. Je lui souhaite pour mon compte, un pareil triomphe, qui sera peut-être le dernier.

Digitized by Google

Amyntas. — D'ailleurs, Cratinus n'est point un poète à dédaigner, s'il s'est attiré le reproche de manquer de courage sur le champ de bataille c'est que son arme à lui c'est la raillerie; dans les joûtes de l'esprit il ne le cède à personne et il fait des blessures plus dangereuses que celles du glaive. Il n'a pas craint, après l'exil de Cimon, de le proclamer, lui qui avait été son ami et son bienfaiteur, « le premier des Grecs en toutes vertus, » et de faire de Périclès, devenu tout puissant, l'objet de ses saillies et de ses attaques satyriques, parfois aussi mordantes et aussi véhémentes que celles d'Archiloque.

Damon. — Il paraît que la plupart de vos poètes comiques se sont imposé sérieusement la tâche difficile et dangeureuse de reprendre et et d'attaquer les hommes puissants du jour. Ce même Aristophane, qui va disputer aujourd'hui le prix à Cratinus n'a-t-il pas eu, il y a peu de temps, maille à partir avec Cléon, l'homme le plus violent d'Athènes, et qui possède en ce moment toute la confiance de la multitude, celui-là même qui a osé soutenir publiquement qu'en général les hommes ordinaires gouvernent mieux les états que les plus habiles?

Amyntas. — En effet Cléon avait accusé Aristophane, après la représentation d'une de ses premières comédies, les Babyloniens, je crois, d'avoir livré le peuple à la risée des étrangers. Le poète crut devoir prendre sa revanche à sa manière et, dans sa pièce des Chevaliers, qui fut représentée l'an dernier, et où les personnages du chœur furent fournis par ces mêmes chevaliers qui avaient fait dégorger peu de temps auparavant au redoutable démagogne les cinq talents qu'il s'était indûment appropriés, le héros de l'expédition de Pylos n'est plus qu'un Paphlagonien, un esclave infâme, qui s'insinue dans les bonnes grâces du vieux Démos, fait rouer de coups deux honnêtes esclaves de la maison, Nicias et Démosthène et sert au maître le gâteau de Sphacterie que Démosthène seul a préparé.

Damon. — Cléon n'a-t-il pas cherché à tirer vengeance d'une attaque aussi acerbe?

Euphorbe. — Non, et cette preuve de modération l'a réhabilité en partie à mes yeux. Je suis loin d'être un admirateur de ce corroyeur parvenu, de ce fanfaron violent, impétueux, se démenant sans dignité à la tribune, où il apporte la langue et les gestes du Pirée. Tout grand parleur qu'il est, je le tiens pour un homme vénal, un mauvais orateur et un général plus manvais encore, et cependant je désapprouve formellement l'incartade d'Aristophane, surtout lorsqu'il s'agit de cette

Digitized by Google

expédition de Pylos, la seule occasion où Cléon remporta un véritable succès. Je conviens que le hasard et principalement la coopération habile de Démosthène le servirent merveilleusement dans cette affaire, cependant il n'en est pas moins vrai qu'il y déploya une énergie qui ne fut pas inutile, qu'il ne se comporta pas trop mal comme soldat et comme chef, et qu'enfin cette promesse qu'il avait faite au milieu des rires de l'assemblée et qui tenait, en effet, de la démence, il l'exécuta ponctuellement et rentra triomphant dans Athènes avec les prisonniers lacédémoniens de l'île de Sphactérie. Aristophane semble l'accuser d'être un flatteur de la populace ; je ne partage point cette manière de voir, car je n'ai pas oublié avec quelle rudesse il gourmanda le peuple au moment où l'on délibérait sur le sort des habitants de Mitylène, dont il réclamait le massacre. Entr'autres gentillesses qu'il lui adressa en cette occasion, il lui reprocha surtout de se laisser mener par le plaisir des oreilles et de ressembler plutôt à des spectateurs assis pour entendre disputer des sophistes qu'à des citoyens délibérant sur les graves intérêts de la patrie.

D'ailleurs, faut-il donc que la scène comique se transforme en un tribunal et traduise ainsi à sa barre, afin de les livrer au ridicule, des hommes que le peuple croit devoir à tort ou à raison, honorer de sa confiance. Cléon est l'homme de la circonstance ; il nous est nécessaire en ce moment pour contenir une populace aussi ardente que tumultueuse, pendant que Nicias et Démosthène commandent nos flottes et nos armées. De pareilles attaques sont, je le répète aussi déplacées qu'acerbes et dangereuses

Amyntas. — Tu parles de la modération de Cléon à l'égard d'Aristophane, tu serais plus près de la vérité, si tu nous disais que c'est par lâcheté qu'il a renoncé à châtier la hardiesse du poète. Il a compris que ce trait lancé contre lui de dessus la scène n'était qu'un écho fidèle de l'opinion publique à son égard, et il a eu la prudence de se tenir en repos. Quelque grand que soit encore aujourd'hui l'ascendant qu'il exerce sur les déterminations de la multitude, quoique le peuple se laisse prendre encore à ses vociférations qu'il prend pour de l'éloquence, à ses invectives et à ses calomnies qu'il prend pour de la prévoyance, et qu'il passe aux yeux de quelques-uns pour un guerrier consommé, je regarde cependant sa chûte comme très-prochaine. Un jour viendra, j'en ai le pressentiment, où le peuple, prenant ses forfanteries au sérieux, ou, ce qui est plus propable, désirant se dé-

Digitized by Google

barrasser de sa personne, enverra cet homme, qui est aujourd'hui son idole, chercher la mort sur quelque champ de bataille, où il ne brillera pas assurément par sa bravoure.

Pour ce qui concerne les privilèges, je dirai même les droits du poète comique, je les tiens pour incontestables, et tu aurais tort, ce me semble, de prétendre qu'il empiète sur les attributions des tribunaux, en appelant le grand jour de la publicité sur les méfaits commis par les hommes auxquels sont remises les destinées de la république. Les juges ne citent pas seulement devant eux les coupables, ils les jugent et au bout de leur sentence se trouve comme attachée une sanction pénale, dont la loi les a investis. Mais le poète qui traduit sur la scène un mauvais citoyen, ne peut par cela même provoquer ni un jugement, ni une condamnation, et c'est presque toujours à ses risques et périls qu'il entreprend ces luttes pleines de dangers contre des hommes que la loi paraît protéger et auxquels elle semble assurer d'avance une sorte d'impunité. N'as-tu pas d'ailleurs remarqué chez Aristophane un côté sérieux et même une certaine dose d'amertume au fond de ses plaisanteries, même les plus enjouées et les plus triviales en apparence? Il a, dans ces bouffonneries, qui font bondir de plaisir ses spectateurs avinés, comme des larmes arrachées par l'indignation et la douleur. C'est que la lutte qu'il a engagée est des plus sérieuses, et, derrière le poète comique, je vois apparaître un citoyen aux aspirations généreuses, et se raidissant de toute la force de son génie contre le torrent qui emporte, je ne sais où, nos jeunes générations. N'as-tu jamais senti toi-même une larme furtive humecter ta paupière, ou la rougeur te monter au front, lorsque tu considères ce que nous sommes aujourd'hui, grâce à l'influence toujours croissante de ces sophistes audacieux et avides, qui paraissent s'être imposé pour tâche de saper jusque dans leurs fondements les principes de la morale et de la religion, et, avec eux, cette antique discipline, qui réglait autrefois l'Etat et les familles, et enfanta des miracles, alors qu'Athènes, réduite à ses propres forces, n'avait d'autre rempart à opposer au flot de l'invasion barbare que l'héroïque patriotisme de ses enfants? Aristophane aussi a la conscience du danger que court la chose publique, et, pour le conjurer, il ne cesse de prodiguer toutes les ressources de son talent et de son cœur, exaltant en toute occasion, comme un idéal à jamais regrettable l'époque glorieuse des héros de Marathon, où le citoyen, plein de soumission à la loi et de

Digitized by Google

respect pour la discipline, engageait son honneur et sa vie au service exclusif de l'Etat, sans ambitionner d'autre gloire que celle de la patrie. De plus, s'il combat avec une ardeur sans égale les hommes qu'il regarde comme les fauteurs principaux des idées nouvelles, il s'élève aussi avec non moins de force contre les partisans aveugles du passé, contre ces hommes ambitieux et intéressés, qui ont conclu avec les démagogues tout-puissants et les partisans de la guerre une alliance funeste dont le salut de la patrie devra être l'enjeu.

Euphorbe. — Je suis loin de contester à Aristophane les précieuses qualités que tu lui attribues; tu conviendras cependant que les armes qu'il emploie ne sont pas toujours convenables, et qu'elles doivent, au contraire, produire un effet entièrement opposé à celui qu'il se propose. Il combat en faveur de nos anciens dieux et de nos vieilles croyances, et pourtant on dirait plutôt qu'il s'applique à les rendre ridicules. Ne profite-t-il pas, dans une large mesure, de l'anarchie dont nous souffrons aujourd'hui pour décocher avec plus de sûreté ses traits les plus acérés contre des hommes qu'il devrait, au contraire, respecter? Il tonne, à la vérité, aussi souvent qu'il le peut, contre les adulateurs du peuple, et cependant il ne manque presque jamais de faire à celui-ci une part tellement belle, qu'il s'habitue aisément à chercher la cause du mal partout ailleurs que dans ses propres écarts. Tu dis qu'il attaque, partout où il le peut, les novateurs de toute catégorie, mais ne travaille-t-il pas comme à plaisir, autant et même plus qu'eux, à miner encore d'avantage l'ordre de choses existant? Il accable, j'en conviens, de ses railleries les plus impitoyables les beaux parleurs, qui égarent la multitude et plaident tout à la fois le pour et le contre, et cependant ses pièces fourmillent de logomachies qu'on dirait empruntées à ses adversaires eux-mêmes.

Amyntas. — Tu oublies, cher Euphorbe qu'Aristophane est avant tout un poète, et qu'il lui est permis en cette qualité plus qu'à un homme d'état, plus qu'à un philosophe, de commettre des inconséquences. S'il traite parfois avec trop peu de respect nos dieux et nos croyances, il est sans doute loin de penser qu'ils puissent s'offenser d'une licence qu'ils ont eux-mêmes permise. D'ailleurs, ces dieux qu'il raille ainsi dans ses comédies, ornements de leur fêtes, n'en sont pas moins à ses yeux les gardiens vénérés des antiques traditions et les protecteurs d'Athènes, et cette irrévérence, dont tu parais lui faire un crime, mais que les circonstances semblent justifier, ne saurait,

Digitized by Google

selon lui, porter à leur existence et à leur culte des atteintes aussi graves que le doute et le dédain superbe des novateurs et des sophistes.

Du reste, en dépit de sa résolution bien arrêtée de sauvegarder le passé, Aristophane appartient à l'époque actuelle par toutes les fibres de son être par toutes les impressions de son cœur et de son intelligence. Il ne diffère, au fond, de ceux qui, comme Euripide et tant d'autres, ont accepté résolument ces tendances pernicieuses et s'appliquent à les propager, qu'en ce qu'il cherche à s'y soustraire parce qu'il en redoute les conséquences, qu'en ce qu'il les combat, afin de mieux leur échapper. Ces sympathies personnelles se taisent en quelque sorte en présence des principes à la défense desquels il s'est dévoué, parce qu'il les regarde comme la condition essentielle de notre grandeur et de notre prospérité dans l'avenir, aussi bien que c'est à eux qu'il faut attribuer les exploits glorieux qui nous ont rendus grands aux yeux des Grecs et des barbares. Si cette lutte que je crois avoir devinée entre son cœur et son intelligence le rend parfois inconséquent, faut-il donc lui en faire un crime? le poète perdra-t-il à tes yeux de son prix et de son mérité, en se montrant avant tout profondément attaché à sa patrie?

Euphorbe. — Non certes, Amyntas! Mais il ne devrait pas oublier que le public qui l'écoute vient au théâtre pour s'amuser et s'instruire et non pour recevoir des leçons de patriotisme? Ne dirait-on pas vraiment que cette vertu n'appartient qu'à lui seul? J'espère qu'Aristophane renoncera pour cette fois à son rôle ridicule de précepteur, et qu'à l'exemple de Cratinus, il nous fera rire de bon cœur, à en juger du moins par le titre de sa pièce. *Les Nuées.....!* que peut-il donc y avoir là-dessous, sinon des scènes fort plaisantes, promettant un fou rire, des extravagances amplement assaisonnées de notre gros sel attique dont il possède si bien le secret, et des personnages dignes d'être présentés sur la scène en un jour semblable à celui-ci?

Amyntas. — Espérons aussi que, mieux inspiré que la plupart de ses confrères, il se gardera de persiffler des hommes honorables qui ont droit à notre estime et à notre respect.

Ah! j'aperçois Socrate, notre ami, qui s'avance de ce côté, escorté comme d'ordinaire d'une foule de jeunes gens, et discourant avec le premier venu. Damon ne sera pas fâché, je pense, de voir de plus près cet homme remarquable.

Damon. — Quoi! cette face de Silène, avec ce nez camus et retroussé,

Digitized by Google

avec ces yeux à fleur de tête et ce ventre proéminent, ce serait là ce Socrate dont on parle déjà comme d'une des plus grandes célébrités d'Athènes! Il y a vraiment quelque chose d'extraordinaire dans tout son extérieur, dans la manière dont il marche et dans les regards qu'il jette autour de lui.

(Socrate, suivi de ses amis, s'arrête à quelques pas de l'endroit où se tiennent Amyntas, Euphorbe et Damon).

SCÈNE III.

Les mêmes, SOCRATE et plusieurs jeunes gens et amis, parmi lesquels on remarque Chéréphon, Critias, Xénophon (un peu en arrière et à droite.)

AMYNTAS. — Attends, pour le juger, que tu l'aies entendu parler; tu reconnaîtras bientôt que le Silène couvre le Dieu. Je désire que tu puisses, comme moi, quand il parle de choses sérieuses et qu'il s'ouvre enfin, voir les trésors cachés de son intérieur; tu les trouverais bientôt tellement précieux, qu'il te serait bien difficile, pour ne pas dire impossible, de lui résister. Quand on se met à l'écouter, ce qu'il dit paraît tout-à-fait burlesque; sa pensée ne se présente à vous qu'enveloppée dans des expressions grossières comme dans la peau d'un satyre; il ne vous parle que d'ânes bridés, de forgerons, de cordonniers, de corroyeurs, et il a l'air de dire toujours la même chose dans les mêmes termes; de sorte qu'il n'est pas d'ignorant et de sot qui ne soit tenté d'en rire. Mais que l'on ouvre ses discours, qu'on pénètre dans leur intérieur; d'abord, on reconnaîtra qu'eux seuls sont remplis de sens; ensuite, on trouvera qu'ils renferment en eux les plus nobles images de la vertu, et embrassent à-peu-près tout ce que doit avoir devant les yeux quiconque veut devenir un homme accompli.

Approchons, afin que je te fasse faire sa connaissance.

SOCRATE, à Amyntas qui lui présente Damon : — Salut, Amyntas! qui nous amènes-tu?

AMYNTAS. — Damon, de Léontium, mon hôte et mon ami, que je recommande à ta bienveillance.

SOCRATE. — Damon de Léontium..... Les Léontins n'étaient-ils pas nos fidèles alliés, et, depuis que nos vaisseaux ont quitté les côtes de la Sicile, les Syracusains ne les ont-ils pas contraints d'abandonner

Digitized by Google

leur ville, et de chercher un refuge dans les autres cités de leur île? Comme plusieurs de tes compatriotes, que nous avons vus ici, tu as sans doute l'intention de te fixer à Athènes, au moins d'y faire un long séjour?

Damon. — Telle est, en effet, mon intention, si je ne réussis pas à obtenir les secours que je suis venu solliciter en faveur des défenseurs de Bricinnies.

Socrate. — Quel beau pays, que celui d'où tu viens, Damon! et je n'entends pas parler seulement de la Sicile, mais encore de toute cette partie de l'Italie qui l'avoisine et dont depuis plusieurs siècles nos colonies ont fait une seconde Grèce. Ces contrées toutes favorisées des dieux et de la nature, ont pour moi un attrait presque irrésistible, car c'est là que Pythagore a passé les dernières années de sa vie et qu'il a accompli de grandes choses. Sans doute, les luttes incessantes et vos malheurs ne vous ont pas fait oublier les services que cet homme remarquable vous a rendus?

Damon. — Plus d'un siècle s'est écoulé depuis que l'exilé de Samos, fuyant la tyrannie, est venu s'établir dans la Grande Grèce, et cependant, malgré les persécutions parfois sanglantes, dont ses disciples ont été l'objet, quoique l'association qu'il a fondée ait été dissoute par la violence, son nom est encore vénéré et ses doctrines sont encore en honneur. C'est que, grâce à ses efforts et à ceux de ses disciples, l'antique discipline a refleuri comme par enchantement dans la plupart de nos cités, où les factions avaient frayé les voies à l'anarchie, et qu'aussi longtemps que dura le rare ascendant qu'ils ont exercé, les constitutions y ont été fortes et florissantes. Ces philosophes hommes d'Etat déployaient, en effet, des qualités qui n'étaient pas ordinaires, et leur habileté était encore rehaussée par l'union toute fraternelle qui régnait parmi eux, autant que par l'austérité de leurs mœurs.

Socrate. — Aussi, Pythagore pouvait-il dire avec quelque raison que les Etats sont florissants, lorsque ce sont les philosophes qui les dirigent. Mais c'est précisément cette immixtion dans les affaires publiques qui ne me plaît pas dans ce qu'on nous raconte de lui et de son association. J'aime à le voir recommander aux habitants de Crotone la tempérance, qu'il appelle la mère de toutes les vertus, prêcher aux femmes la chasteté, la soumission et les autres vertus de leur sexe, aux jeunes gens le respect à l'égard des auteurs de leurs jours, l'amour de l'étude et de la science, et aux hommes faits, l'amour de la patrie et

Digitized by Google

le respect des lois; mais il ne lui appartenait pas, ni à lui, ni à ses disciples ce me semble, de descendre dans l'arène politique, pour y disputer le pouvoir à la démagogie triomphante. Je ne vois plus dès lors en eux des philosophes, dont la mission est d'éclairer et d'instruire, mais des hommes de parti, animés des mêmes passions que les adversaires qu'ils combattent.

La doctrine de Pythagore m'a séduit dès l'abord par la rigueur avec laquelle elle s'attache à expliquer toutes choses mathématiquement et ne voit partout que des rapports qui lui sont familiers. Je trouvais autrefois un certain plaisir à suivre ces philosophes apercevant à chaque pas des rapports numériques, essayant de ramener toute la nature physique à des figures géométriques et ces figures à des nombres, découvrant dans toutes les harmonies de la nature des harmonies musicales, et, dans celles-ci, encore des rapports numériques et attribuant, conformément à cet axiome, que partout les contraires luttent dans la nature, aux nombres et aux principes des nombres la première place dans l'ordre des êtres. Que de fois ne m'est-il pas arrivé alors d'ôter à ces formules, en apparence si abstraites, les voiles mystérieux qui me dérobaient de grandes vérités, que j'entrevoyais dès lors dans une espèce de clair-obscur? Cette doctrine des nombres m'apparaissait ainsi plus claire, plus humaine, car ce n'étaient plus des nombres, mais des idées que j'apercevais. J'aimais surtout le sentiment de l'ordre et de l'harmonie des choses, qui caractérise tout particulièrement cette doctrine, et avant tout cette tendance éminemment morale qui seule peut expliquer d'une manière satisfaisante le caractère austère de l'association pythagoricienne, l'autorité incontestable qu'obtint dans vos contrées cette admirable institution, et son influence politique, qui a causé sa ruine. Pythagore et ses disciples ont voulu appliquer à la cité leurs théories morales; ils ont voulu que celle-ci, comme l'âme humaine, fût guidée par la raison et la justice, et ç'a été la cause principale de leurs erreurs; leur œuvre eût été plus belle et plus efficace, si, après être descendus des sphères élevées de la spéculation, ils se fussent appliqués à mettre la philosophie au service de l'homme, considéré comme membre de l'humanité et non pas comme membre de la cité.

Euphorbe. — Mais le but de cette association n'était-il pas plutôt religieux que politique? J'ai entendu parler d'un culte secret que Pythagore y aurait introduit, de certaines vigies pythagoriciennes et même d'un recueil de formules sacrées qui s'y rapportaient.

Digitized by Google

Damon. — C'est là une erreur assez généralement accréditée. Pythagore avait reconnu que la corruption des mœurs devait entraîner la chûte du parti dominant, qui était celui de l'aristocratie, et cela fit naître en lui l'idée de fonder sa réforme politique sur une réforme morale. Il réunit donc les Optimates en une société, dans laquelle il sépara les novices des membres initiés, et où il introduisit une certaine manière de vivre, un régime sévère et une distribution régulière du temps. Cette société, dont Pythagore lui-même était le centre, eut bientôt des affiliations dans toutes les villes grecques de la Grande Grèce, et même, s'il est permis de s'en rapporter à la rumeur publique, à Carthage et à Cyrène, et ses principaux membres occupèrent presque partout les premières magistratures, dans la paix comme dans la guerre.

Je sais qne chez vous on va même jusqu'à voir dans cette institution une espèce de mystère sacré. Cela provient, en grande partie, de ce que l'école de Pythagore, en tant qu'école philosophique, ressemblait fort peu à celles de la Grèce proprement dite, où le maître professe presque toujours en public, et, lorsqu'il croit devoir réserver quelques parties plus importantes de son enseignement pour des élèves d'élite, n'impose à ceux-ci d'autres conditions que leur intelligence et leur bonne volonté. Les Pythagoriens, au contraire, ne professaient pas publiquement; l'enseignement qu'ils recevaient restait circonscrit dans les limites de leurs réunions; de là sans doute le caractère mystérieux qui s'est attaché de bonne heure à leur association, de là aussi la portée évidemment exagérée qu'on a cru devoir attribuer à la condition du silence imposé aux disciples. Si Pythagore défendait à ceux-ci de contracter des relations intimes en-dehors de l'association, c'était uniquement pour fortifier les sentiments d'union et de bienveillance qu'ils devaient avoir les uns pour les autres, et pour établir des alliances durables et des amitiés intimes, qui seules assurent les moyens de jouer un rôle important dans les affaires des républiques.

Euphorbe. — Mais comment expliquer alors ce culte mystérieux d'Apollon, sous le patronage duquel l'Institut pythagoricien était placé?

Damon. — Lors même que Pythagore n'aurait pas trouvé le culte de ce dieu déjà établi et même dominant à Crotone, comme dans la plupart des villes d'origine dorienne, il n'aurait pu faire un choix plus heureux, en l'associant en quelque sorte à ses doctrines. En effet, Apollon n'est-il pas à la fois le dieu de la science, de l'harmonie et de la beauté virile, en cette triple qualité, ne devait-il pas être le protecteur naturel

Digitized by Google

d'une institution, qui avait pour but de former des hommes distingués par les qualités du corps autant que par celles de l'âme, et où les exercices gymnastiques et la musique occupaient une place très-importante dans les exercices journaliers des disciples?

En général, les occupations de chaque jour, telles que Pythagore les prescrivait aux membres de l'association étaient réglées de telle sorte qu'il devait y avoir fort peu de place pour des cérémonies religieuses, semblables à celles de nos mystères; de plus, on aurait de la peine à retrouver dans le genre de vie des premiers disciples de Pythagore l'austérité ou les excès presque toujours inséparables de ces initiations sacrées.

Socrate. — A toutes ces raisons, qui me paraissent justes, j'en ajouterai une autre, qui me paraît tout aussi plausible, c'est que presque tous les griefs soulevés contre l'association par ses ennemis les plus violents, étaient d'une nature politique plutôt que religieuse, et que les persécutions sanglantes, qui ont amené la dissolution des réunions dans plusieurs ville de l'Italie méridionale, doivent être plutôt attribuées à des réactions politiqnes, au triomphe des démocrates et par conséquent à la chûte des gouvernements aristocratiques. Te le dirai-je, Damon, ce qui m'a tout particulièrement frappé dans l'œuvre de Pythagore, comme dans sa doctrine, c'est l'empreinte manifeste du caractère de la race dorienne, si remarquable dans l'histoire par la forte durée de ses institutions politiques. Aux yeux de ce philosophe, l'anarchie était le pire des maux, et il ne cessait de répéter qu'il ne suffit pas que les magistrats aient de la prudence, qu'ils doivent encore faire preuve de douceur et de modération; et que, pour que les gouvernés arrivent à témoigner à l'autorité qui les régit, l'obéissance et l'affection qu'ils lui doivent, il importe qu'on les habitue, dès leurs premières années, à voir dans l'ordre et l'harmonie quelque chose de beau et d'utile, et, dans l'anarchie, ce qu'on peut imaginer de plus nuisible et de plus détestable. Il demandait qu'on extirpât à tout prix, par le fer et par le feu, les maladies du corps, l'ignorance de l'âme, l'intempérance du ventre, les séditions de la cité, les discordes de la famille, et, en général, les abus et les excès de toutes choses, et il recommandait journellement à ses disciples de rester fidèles aux coutumes et aux institutions de leurs ancêtres, parce que, leur disait-il, les novateurs ne se proposent jamais le bonheur des Etats qu'ils agitent. Enfin, ne trouvez-vous pas avec moi que celui qui a pu dire que la vertu est une

Digitized by Google

harmonie, et le vice le désordre, a exprimé la plus belle pensée que la philosophie ait jamais pu concevoir parmi nous?

Damon, si tu restes plus longtemps à Athènes, il faudra que tu me parles souvent du grand réformateur de Crotone, des souvenirs qu'il a laissés dans vos contrées, de ses disciples et des œuvres qu'ils ont fondées. Leurs doctrines, du reste, se sont perpétuées en Grèce, et je te présenterai un de ces jours à deux Thébains de mes amis, Simmias et Cébès, qui ont joui de l'enseignement de Philolaüs, pendant le peu de temps que ce philosophe a séjourné à Thèbes.

Mais quelle est cette foule joyeuse qui s'avance en tumulte? Ah! c'est Alcibiade, avec ses amis et ses courtisans; il sort sans doute d'un banquet, d'où la joie n'aura pas été bannie, et il se dirige vers le théâtre pour assister à la représentation de la nouvelle pièce d'Aristophane. Presque tous ces jeunes gens paraissent être sous l'influence du dieu, dont nous célébrons aujourd'hui la fête.

SCÈNE IV.

Les mêmes, ALCIBIADE, AGATHON, ERIXYMAQUE, une joueuse de flûte, la courtisane THÉODOTE, et plusieurs autres jeunes Athéniens.

ALCIBIADE, la tête ornée d'une épaisse couronne de violettes et de lierre et de nombreuses bandelettes. — Amis, je vous salue; nous permettrez-vous de nous joindre à vous et de vous accompagner au théâtre? Quoi! Socrate te voilà encore ici à l'affût pour me surprendre, en m'apparaissant au moment où je m'y attends le moins! Amis, vous le croirez, si vous voulez, pour cet homme seul dans le monde j'ai éprouvé ce dont on ne me croirait guère capable, de la honte en présence d'un autre homme; il est, en effet, le seul devant qui je rougisse. Si ce n'était la crainte de vous paraître totalement ivre, je vous attesterais avec serment l'effet extraordinaire que ses entretiens m'ont fait et me font encore. En l'écoutant, je sens palpiter mon cœur plus fortement que si j'étais agité de la manie dansante des Corybantes; ses paroles font couler mes larmes, et je vois un grand nombre d'autres hommes ressentir les mêmes émotions. Périclès et nos autres bons orateurs, quand je les ai entendus, m'ont paru sans doute éloquents, mais sans me faire éprouver rien de semblable. Toute mon âme n'était point bouleversée, elle ne s'indignait point contre elle-même de se sentir

Digitized by Google

dans un honteux esclavage, tandis qu'auprès de ce Marsyas que voilà, je me suis souvent trouvé ému au point de penser qu'à vivre comme je fais ce n'est pas la peine de vivre.

Tu ne saurais nier, Socrate, qu'il en soit ainsi, et je suis sûr qu'en ce moment même, si je me mettais à t'écouter, je n'y tiendrais pas davantage et éprouverais les mêmes impressions. C'est un homme qui me force de reconnaître que, manquant moi-même de bien des choses essentielles, je néglige mes propres affaires, pour me charger de celles des Athéniens. Il me faut donc, malgré moi, m'enfuir bien vite en me bouchant les oreilles, comme pour échapper aux sirènes, si je ne veux pas rester jusqu'à la fin de mes jours fixé à la même place auprès de lui.

Mais avant de quitter ces lieux, permets, ô Socrate, que je dépose sur ta tête cette couronne merveilleusement belle; j'en donnerai d'autres aux dieux, quand je verrai se réaliser toutes les belles choses que tu m'a promises.

SOCRATE. — J'accepte cette couronne, et j'accepterai toujours avec plaisir tout ce qui viendra de toi. Créon, dans *Euripide*, voyant Tirésias avec une couronne, et apprenant qu'elle lui a été donnée par ses soldats, à cause de son art, lui dit :

> Je prends pour un bon augure cette couronne triomphale,
> Car nous sommes dans une grande tempête comme tu le sais.
> *Phénic.*, v. 865-866.

Et moi aussi, je prends pour un heureux présage cette couronne que je reçois de ta main, car je ne me trouve pas dans une moindre tempête que Créon, puisqu'il s'agit pour moi de triompher de tous ceux qui t'aiment. Mais suivons, amis, cette joyeuse jeunesse et allons occuper nos siéges pour écouter les vers hardis autant que beaux de notre jeune poète.

ED. GOGUEL.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

A L'IMMORTALITÉ.

Oui je suis immortel et j'ai le droit de l'être,
Car le Dieu tout-puissant qu'on ne peut méconnaître,
En me donnant la vie, a gravé dans mon cœur
La foi dans un monde meilleur.

Cette foi me soutient, elle est pour moi le phare
Qui guide au sein des flots le nocher qui s'égare;
Elle est pour moi la source où boit avec ardeur,
Au détour du chemin, le pauvre voyageur;
Aussi, me confiant à la bonté divine,
Ainsi qu'un pélerin qui gravit la colline
Où l'attend l'hospitalité
Debout au seuil de l'hermitage,
Je marche, souriant et le front radieux,
Vers l'avenir mystérieux,
Dernière étape du voyage
Où m'attend l'Immortalité.

Oui je suis immortel et j'ai le droit de l'être.
Car le Dieu tout-puissant qu'on ne peut méconnaître,
En me donnant la vie, a gravé dans mon cœur
La foi dans un monde meilleur.

Et comment, de la vie, en achevant la route
Mon esprit pourrait-il s'arrêter dans le doute?
N'ai-je donc pas levé mes regards vers les cieux?
De l'univers entier l'ensemble merveilleux

Digitized by Google

Ne m'a-t-il pas prouvé la puissance infinie
De celui dont la main en régla l'harmonie ?
Et n'inspira-t-il pas, en me donnant le jour,
La justice à mon cœur, à mon âme l'amour ?
Et ce Dieu tout-puissant, dont j'entends les oracles,
Ce Dieu qui devant moi sema tant de miracles,
Qui pour guider mes pas jusqu'au seuil du tombeau
A fait de ma raison un lumineux flambeau
N'eût eu d'autre dessein en créant ce grand œuvre,
Architecte insensé !!... Triste et sombre manœuvre !..
Que de m'ensevelir dans un gouffre béant,
Dans la nuit éternelle où règne le néant ?
Et c'est dans un tel but qu'il eût, dans sa sagesse,
Orné l'œuvre divin, avec tant de richesse !
C'est pour mieux me tromper qu'il m'eût donné la foi,
De l'espérance fait une commune loi,
Et qu'il m'eût averti, par de secrets présages,
Qu'un jour nous reverrons, sur de nouveaux rivages,
O suprême félicité !
L'ami qui nous avait quitté !

Ainsi, tout ne serait, ici-bas, qu'un vain songe,
Les promesses du ciel, un perfide mensonge,
Un mirage trompeur, un tour de gobelet,
Un sarcasme bouffon, digne de Triboulet.
Et vous tous qui priez, vous tous que l'espérance
Raffermit et console, au sein de la souffrance,
Sachez que votre Dieu traite l'humanité
Comme autrefois Argan par Scapin fut traité ;
Qu'il s'est joué de vous, que les profonds mystères
De la tombe, ne sont que de folles chimères ;
Qu'ici-bas tout finit, et qu'il n'est plus de port
Au-delà du sépulcre, au-delà de la mort.
Pour affirmer la foi, vous buvez la ciguë,
Vous bravez le bourreau dont le glaive vous tue,
Vous montez au bûcher en entonnant en chœur,
O sublimes martyrs ! l'hymne du Dieu vengeur,

Digitized by Google

Et pleins de confiance en toute sa justice
Votre âme est souriante en face du supplice.
Et vous qui sous la bure, anges de charité !
Restez pauvres pour mieux servir la pauvreté,
Qui consacrez vos jours à de saintes pratiques,
Qu'êtes-vous ?.. qu'êtes-vous ?..... des dupes héroïques !!
Mais que dis-je ? ô blasphème ! En quel temps, en quel lieu,
Oserions-nous douter des promesses de Dieu ?
Est-ce en vain, est-ce en vain que le souverain maître
Mit au cœur du coupable et dans l'âme du traître
Un éternel remords, et qu'il nous avertit
Que sa main récompense et que son bras punit?
Est-ce en vain qu'à travers les âges
Et du fond de l'antiquité,
Nous entendons la voix des sages
Proclamant l'Immortalité ;
Que le sublime démocrate
Dont Nazareth fut le berceau,
Meurt ainsi que mourut Socrate,
Annonçant un monde nouveau ?

Non ce n'est pas en vain. Les ténébreux mystères
Qui couvrent le champ du repos,
(Lieu saint, où nous pleurons nos mères !
Où la patrie en deuil va pleurer ses héros !)
Nous seront révélés, et dans ce jour suprême,
Eternelle félicité !
Frères, nous verrons luire, au sein de Dieu lui-même,
Le flambeau de la vérité.

R. Yves.

Digitized by Google

LEGENDES DE L'ALSACE.

IV.

LA CLOCHE D'HERRLISHEIM.

Comment de Despréaux l'oreille délicate,
Qui se crispait jadis au seul nom d'Hildesheim,
Eût-elle supporté le fausset, la voix plate,
Annonçant coup sur coup Eguisheim, Herrlisheim ?
Tournez les yeux pourtant, ce sont deux frais villages,
Entourés de prés verts, de vignes, de feuillages,
Deux nids dans les sureaux, sous les pommiers en fleurs.
Regardez, en passant, de ces ruches humaines
Sortir de tous côtés vignerons, laboureurs;
Comme on voit, au printemps, par les monts et les plaines,
Les abeilles courir à leurs nouveaux labeurs.

Mais si rien ne vous presse, et que, simple touriste,
Régent à demi-solde, antiquaire, herboriste,
Sans trop vous soucier des fers, des calicots,
Le bâton à la main et le sac sur le dos,
A flâner au hasard vous trouviez quelque joie;
Descendez et laissez, dans son blanc tourbillon,
La vapeur, en sifflant, sur la rapide voie,
Emporter loin de vous l'impatient *waggon*;
Approchez et voyez, sous l'éclaire et l'ortie,
Ces bastions croulants, ces donjons décrépits,
Ces vieux murs, où la mousse aux ronces se marie,
Où le lierre suspend sa moire et ses tapis.

Mais pourquoi, direz-vous, ces villages tranquilles,
Ces vergers et ces clos, aujourd'hui si fertiles,
N'offraient-ils autrefois, au lieu de gais jardins,
Que des fossés boueux, de fétides bassins,

Digitized by Google

Des tours et des créneaux sur d'épaisses murailles ?
C'est qu'en Alsace, alors, le bourgeois, le manant,
Du plus petit hameau le plus humble habitant,
Malgré sa peur des coups, son horreur des batailles,
Sans cesse était forcé par ses rudes seigneurs
De suivre leur parti, d'épouser leurs querelles.
Hélas! combien de fois sur leur hautes tourelles,
Ces deux bourgs ont-ils vu traîner leurs laboureurs!
Je pourrais vous conter de cette ère lointaine
Les terribles assauts, les éternels combats;
Je n'aurais qu'à choisir, car l'histoire en est pleine;
Mais tous ces jeux sanglants ont pour moi peu d'appas:
D'un pieux chevalier, de sa constante amie,
J'aime bien mieux rimer la tendresse et la vie.

Lorsque la foi, non moins que la valeur,
D'un noble sang paraissait l'apanage,
Pour sa ferveur et son brillant courage,
De Herrlisheim on vantait le seigneur.
Ces deux vertus, si l'on en croit l'histoire,
Des Schauenbourg ont toujours fait la gloire.
Quant à Walther, aux grâces de l'esprit,
Aux dons du cœur, aux biens, à la noblesse,
Il unissait, la chronique le dit,
Tous les trésors de l'aimable jeunesse.

Sur la montagne, en face d'Herrlisheim,
Croissait alors, au château d'Eguisheim,
Près de sa mère, une charmante fille,
Odette, aussi pieuse que gentille.
Dès le berceau destinée à Walther,
Nul autre soin n'occupait sa pensée;
Lui-même, épris de cet objet si cher,
Il adorait sa belle fiancée.
Aussi, dès que leur âge le permit,
Un saint prélat devant Dieu les unit;
Et le clocher de l'antique chapelle,

Digitized by Google

Par ses éclats, son joyeux carillon,
De leur hymen, à la plaine, au vallon,
Partout enfin, annonça la nouvelle.

Il faut savoir que la cloche d'argent,
Dont, aux grands jours, la voix claire et sonore,
Pour célébrer le retour de l'aurore,
Au ciel jetait ses trilles et son chant;
Que ce bourdon, religieux présent
D'un Schauenbourg, avait, sur sa prière,
Reçu jadis, par faveur singulière,
Le don divin, le merveilleux pouvoir,
De révéler, jusqu'au bout de la terre,
Au maître absent, en voyage, à la guerre,
Tous les secrets de son lointain manoir.
Moins prompt vingt fois est le courrier magique
Que nous lançons sur le fil électrique;
Car un projet n'était point arrêté,
Que le battant déjà l'avait conté.

Or, en ces temps, devers la Palestine,
De mer en mer, de colline en colline,
Se dirigeaient, de tous points rassemblés,
Maints chevaliers, sous la croix enrôlés;
Et, pour se joindre à la troupe sacrée,
Après vingt mois d'union, de bonheur,
Walther quitta son épouse navrée,
Le cœur saignant de sa propre douleur.
Dans maint assaut, dans cinqnante batailles,
Il fit longtemps éclater sa valeur;
Il n'était point d'escadrons, de murailles,
Qui de son bras soutinssent la vigueur.
Mais à la fin ce courage invincible,
A la prudence, au doute inaccessible,
Du sort, toujours dans ses faveurs jaloux,
Sur notre preux attira le courroux.

Digitized by Google

Un jour, poussant les vaincus dans leur fuite,
Et, loin des siens, sur leurs pas emporté,
Sans ralentir son ardente poursuite,
De leur camp même il franchit la limite,
Et, seul, par tous il se vit arrêté.

Depuis sept ans, dans un dur esclavage,
Sans nul espoir d'un meilleur avenir,
Il languissait; ni lettre, ni message
A ses amis n'avaient pu parvenir.
On le dit mort, on pleura sa mémoire :
De ce trépas, plein de deuil et de gloire,
Le bruit fatal partout se répandit.
Odette même, à ce triste récit
Qui ne pouvait, qui ne voulait point croire,
Au cri public à la fin se rendit.
Jusqu'à ce jour, Pénélope nouvelle,
Et, pour le moins, aussi sage, aussi belle
Que la première, elle avait bien longtemps
Su contenir ses nombreux prétendants;
Mais, depuis lors, par sa mère priée
De désigner pour son fils un tuteur,
Par ses vassaux, à genoux, suppliée
De leur donner un nouveau protecteur,
De ces devoirs la touchante victime,
Pour son seigneur, pour chef de sa maison,
Sans autre amour qu'une pieuse estime,
Du Schranckenfels choisit le vieux b[illegible]

Pour cet hymen la chapelle est parée,
La grande salle, au donjon préparée;
Et dès l'aurore, on voit, de tous côtés,
En fiers atours, en pompeux équipages,
Tous entourés d'écuyers et de pages,
Vers le château courir les invités.....

Et toi, Walther, dans ta prison obscure,
Les fers aux pieds, sans air, sans nourriture,

Digitized by Google

Tu ne trouvais de trêve à tes ennuis,
Qu'en rappelant à ton âme oppressée
Ces deux objets si doux à ta pensée,
Ta jeune Odette et ton petit Louis!...
Mais je te vois frémir, tendre l'oreille;
Quel son te frappe et quel bruit te réveille?
Quelle pâleur sur tes traits se répand?...
L'entendez-vous? c'est la cloche d'argent
Qui, balancée au haut de la tourelle,
De son malheur lui porte la nouvelle....
Mais non, grand Dieu, vous ne permettrez pas
Que ce chrétien, dont l'héroïque bras,
Pour votre croix, votre tombe brisée,
A soutenu tant de rudes combats,
Du monde entier devienne la risée;
Non, rien qu'un signe, et Walther est sauvé!...

L'hymen fatal n'était point achevé;
Les fiancés s'avançaient vers l'église,
Tous deux suivis de leurs vassaux joyeux,
Sylvestre, l'œil et le front radieux,
La triste Odette, à son destin soumise.
Quand tout à coup, sur le seuil de la cour,
Walther paraît; de sa poudreuse armure
Et du cimier dégageant sa figure,
« Odette, ô ciel! quel accueil! quel retour!
« Pour ton époux c'est donc là ton amour!
Il dit, Odette, à cette voix si chère,
Toute tremblante et de joie et de peur,
Tombe en pleurant dans les bras de sa mère:
« O mon Walther, dit-elle, à ma pâleur,
« Tu vois combien cette fête maudite...
« Mais est-ce toi, mon ami, mon époux?
« Ah! qui te rend à mon âme interdite?
« C'est Dieu lui-même; oui, voilà de ses coups! »
Puis elle court, au travers de la foule,

Digitized by Google

Qui devant elle et se rouvre et s'écoule,
Du revenant embrasser les genoux.....

Est-il besoin d'achever cette histoire,
Et, tout d'abord, n'avez-vous pas compris
Ce qu'il advint de nos héros surpris?
Laissons-le donc au fond de l'écritoire,
Sans autre effort d'esprit ou de mémoire;
Quant aux voisins, aux parents, aux amis,
Vous l'avez vu, le couvert était mis,
Le vin tiré, l'on n'avait qu'à le boire.

J. J. LAURENT.
Professeur au Lycée de Colmar

Digitized by Google

CORRESPONDANCE.

Beaucourt, 11 janvier.

Monsieur,

Je viens de lire dans la *Revue d'Alsace* de janvier 1864 l'intéressant article de M. Jean Macé sur la Société des Bibliothèques communales du Haut-Rhin.

L'agitation, comme le dit spirituellement M. Macé, produite en Alsace par cette Société, est venue jusqu'à nous, habitants de l'extrémité la plus reculée du département. Permettez-moi à ce sujet, de vous entretenir d'une modeste société qui s'occupe depuis 1848 de l'instruction et des bibliothèques populaires. Cette société à été fondée dans le canton d'Audincourt auquel appartient Beaucourt (Haut-Rhin) comme paroisse protestante. Cette société est composée de pasteurs, de médecins, et des principaux industriels du pays. Par ses soins et sa persévérance, elle a déjà doté plusieurs communes du canton de bibliothèques populaires. Elle a élaboré un règlement pour chacune d'elles. A Beaucourt la bibliothèque renferme déjà un millier de volumes qui sont distribués aux lecteurs tous les dimanches. Sur le dos de chaque volume, solidement relié, se trouve imprimé un extrait du règlement. Le goût de la lecture est très-répandu chez les ouvriers et pour obtenir une grande variété d'ouvrages, cette société a fondé à Audincourt une bibliothèque centrale que nous appelons *bibliothèque ambulante*. C'est là une idée excellente dont je crois utile de faire part à la société du Haut-Rhin. La bibliothèque ambulante d'Audincourt délivre des ouvrages aux bibliothèques communales par séries. Quand les lecteurs d'un village ont lu une série, elle est renvoyée à la bibliothèque centrale qui leur en fournit une autre. Il est facile de saisir l'importance et l'utilité de cette organisation. Les bibliothèques rurales, en effet, ont la plupart peu de ressources, elles ne peuvent acheter beaucoup de livres, surtout les livres chers. Les lecteurs ont bientôt épuisé une bibliothèque restreinte qui, ne se renouvelant pas, n'offre ni assez de variété ni des aliments suffisants aux besoins qui se développent de plus en plus. La biblio-

Digitized by Google

thèque centrale d'Audincourt fait face à tous ces inconvénients et par ses séries successives d'ouvrages, elle supplée aux ressources bornées des communes et au peu de variété de leurs bibliothèques.

Permettez-moi de finir ma lettre en formulant le vœu de voir se constituer dans chaque canton une société composée de tous les hommes éclairés et d'initiative. Que d'œuvres utiles, de semblables sociétés n'accompliraient-elles pas ? Notre modeste société d'Audincourt, depuis qu'elle est fondée, s'est occupée de l'instruction populaire non seulement en fondant des bibliothèques mais en organisant des cours, des lectures publiques, etc. Elle a même fondé un almanach, l'*Almanach des Familles*, dont elle compose les articles et que M. O. Berger, de Strasbourg, publie et répand à un grand nombre d'exemplaires. Notre société se sert de la forme humble de l'almanach pour répandre chez l'ouvrier et le cultivateur l'instructuction et les idées de progrès.

La société d'Audincourt pour être modeste et petite, n'en a pas moins accompli sa tâche comme la fourmi, à force de persévérance et d'efforts. Ses membres ont accueilli le cœur joyeux, pleins de foi et d'espérance l'œuvre de M. Jean Macé. Ils saluent l'ère nouvelle qui commence et dans laquelle le Haut-Rhin marche encore le premier comme il l'a fait pour les cités ouvrières, et pour toutes les œuvres qui ont pour but l'amélioration intellectuelle et matérielle des classes ouvrières.

Agréez, Monsieur, l'expression de la considération la plus distinguée de votre très-humble serviteur et fidèle abonné

Dr. MUSTON.

Digitized by Google

MARIE FŒODOROVNA,

NÉE PRINCESSE DE WURTEMBERG-MONTBÉLIARD, AVANT SON ÉLÉVATION AU TRÔNE IMPÉRIAL DE RUSSIE.

1759-1796.

Avant de pénétrer dans la gracieuse vallée du Doubs, où Baume-les-Dames cache ses beautés pittoresques, où Besançon oppose à toute tentative d'invasion de majestueux rochers couronnés de forts redoutables, le voyageur venant d'Alsace a devant lui, en quittant la gare du chemin de fer, une jolie petite ville de près de 5000 habitants, entourée à l'Est et au Nord de côteaux assez élevés. Il n'y peut entrer de ce côté-là qu'en longeant un côteau plus bas, mais isolé, sur lequel s'élève un château princier en assez bon état de conservation, et qui ne ressemble en rien à ces ruines du moyen-âge qu'il a vues pendant toute sa route depuis Strasbourg, semées sur les hauteurs des Vosges les plus avancées vers la riche plaine où elles forment perspective. Cette ville, du milieu de laquelle s'élancent aujourd'hui les deux flèches d'une jolie cathédrale de style moderne et d'une grande richesse d'ornements, c'est Montbéliard, simple chef-lieu d'arrondissement du département du Doubs, mais patrie du grand Cuvier, ce prince de la science auquel elle s'est empressée d'élever la statue qui lui était due et qu'elle a demandée au ciseau de David. Le château, c'est l'ancienne résidence des princes de Wurtemberg, chargés par le duc du gouvernement de cette précieuse partie de son héritage. Il se présente comme une citadelle, bien plus humble que celle de Besançon, si fièrement assise sur son énorme rocher, mais néanmoins encore assez imposante; les bâtiments nombreux et vastes dont il se compose n'ont, dans leur architecture, rien de remarquable; ils ne fixeraient guère l'attention sans les deux grosses tours rondes, couvertes d'un toit surmonté d'un clocheton, qui les terminent du côté de l'Est et que l'on aperçoit de fort loin. Dans tout cela, rien d'antique, car ces donjons ne remontent pas plus haut que

Digitized by Google

le xve et le xvie siècle ; le château même a été bâti au milieu du xviiie, à la place d'un vieux manoir sur lequel les âges avaient passé. Aujourd'hui, on n'y voit plus que de vastes espaces qui, après avoir été les grandes salles de représentation du prince (ce que les débris des beaux plafonds d'autrefois laissent encore deviner), ont été transformés, pendant l'année 1813, en casernes pour la garnison chargée de concourir à la défense de la France contre l'invasion étrangère. Les salons circulaires des tours ont dû former jadis les pièces de prédilection de cette habitation princière, non seulement par l'élégance de leur ameublement, mais aussi par la vue étendue et riante dont on jouissait de tous les côtés. Cependant là aussi, comme dans les demeures les plus somptueuses du moyen-âge, se présente un contraste affligeant : non loin de ces jolis salons, où se réunissait la société la plus intime du prince et de la princesse, dans le creux des rochers nus sur lesquels les tours reposent, on vous montre des lieux de misère, d'affreuses oubliettes où l'on plongeait les captifs et les criminels, réduits à ronger le frein dans le désespoir, pendant qu'une cour avide de plaisir s'agitait au-dessus de leurs têtes, sans entendre leurs gémissements, leurs cris de détresse.

Ce château, dont nous venons de donner une idée au lecteur, est le berceau de la famille royale actuelle de Wurtemberg ; l'empereur Joseph II, sous le nom de comte de Falkenstein, y a passé un ou deux jours en 1781, dans le dessein de choisir lui-même une femme pour l'un des archiducs ; la haute noblesse d'Alsace, comme celle du cercle de Souabe, aimait à fréquenter cette résidence ; elle recevait quelquefois la visite des grands dignitaires ecclésiastiques des environs, et même celle de princes français, entre autres, de la princesse de Bourbon, petite-fille du duc d'Orléans régent, et mère de l'infortuné duc d'Enghien. En janvier 1814, au moment où la France fut envahie par la coalition, le culte des souvenirs, plus encore que les nécessités de la guerre, y amena celui qui, en haine de la France, était alors l'idole des peuples et qu'on appelait le libérateur de l'Europe.

L'armée autrichienne, à laquelle était aussi réunie celle de Wurtemberg, commandée par le prince royal, aujourd'hui roi de ce pays et le doyen des souverains, venait de quitter Bâle, et la deuxième colonne de cette armée, sous le commandement du comte de Giulay, avait occupé Montbéliard, lorsque l'empereur de Russie, Alexandre Ier, y arriva et s'y arrêta quelques instants. Le monarque venait voir les lieux jadis

Digitized by Google

habités par sa mère, restée à Saint-Pétersbourg, mais encore pleine de vie alors et destinée à voir assis sur le puissant trône de Russie encore un autre de ses quatre fils, Nicolas Ier, pendant que ses filles, — car l'impératrice Marie avait donné le jour à dix enfants, — étaient l'orgueil de plusieurs cours d'Allemagne, ainsi que de celle des Pays-Bas. Le prince royal de Wurtemberg lui-même dont nous venons de faire mention, devait bientôt aspirer à la main de l'une d'elles, et, après un vrai mariage d'inclination [1], la placer avec lui sur le trône de ce petit pays, plus enviable peut-être que le trône d'un vaste empire.

Montbéliard, comme nous le verrons bientôt, était un nid de princes, avant d'être réuni, en 1793, à la République française. Anciennement siége d'un comté féodal dépendant du royaume de Bourgogne et dont l'origine remontait presque jusqu'à celle de ce royaume même, la petite ville eut de bonne heure une cour brillante dans son enceinte et s'habitua au spectacle des mœurs élégantes de la chevalerie. Plusieurs de ses comtes *ex prosapiâ regum Francorum*, comme disent les chroniqueurs, se sont fait un nom dans l'histoire, surtout au temps des croisades. Sous la mouvance de l'empire d'Allemagne, où il passa avec toute la Franche-Comté, le pays conserva une certaine indépendance, et il ne fut jamais compris dans la division en cercles. A la fin du XIVe siècle, le lignage des comtes de Montbéliard s'éteignit dans les mâles; leur unique héritière, en épousant un comte de Wurtemberg (1397), porta son comté dans cette maison de la Souabe, illustre depuis le XIIe siècle et à laquelle fut plus tard, en 1495, conféré le titre ducal. Toutefois, Montbéliard [2] fut le plus souvent gouverné séparément, soit par de simples lieutenants du duc, soit par des princes de sa famille, tantôt délégués sous le titre de *tenementiers*, tantôt investis d'une véritable souveraineté et ayant leur cour particulière. Lorsque, sous le règne du duc Ulric (1498-1550), le Wurtemberg eut embrassé la Réforme et les doctrines de Luther, le comté de Montbéliard, quoiqu'il penchât davantage du côté des réformateurs helvétiques, dut se conformer à cet exemple, et il n'eut qu'à se louer de sa détermination, car il en résulta une ère de progrès pour le pays. Celui-ci avait pour prince George, frère d'Ulric, dont la descendance fut également appelée au trône prin-

[1] Voir là-dessus quelques détails dans notre ouvrage *Rostoptchine et Koutousof*, (Paris, 1863, in-8° et in-12), p. 418 et 419.

[2] Les armes de ce comté sont d'azur à deux bars adossés d'or.

Digitized by Google

cipal de la famille ; puis, depuis 1617, Montbéliard eut de nouveau ses princes particuliers, et, pendant leur règne, le beau comté, avec les seigneuries qui en dépendaient, excita la convoitise de Louis XIV, déjà maître de la Franche-Comté. Leur branche s'éteignit en 1723, à la mort de Léopold-Eberhard, vrai Sardanapale, dont une noble fille de l'Alsace, femme d'esprit, nous a raconté avec agrément l'histoire peu édifiante [1]; alors le pays retourna à la branche aînée, qui était celle de Wurtemberg-Stuttgart, que l'on distinguait par cette seconde dénomination des branches cadettes de Wurtemberg-Montbéliard, Wurtemberg-Neustadt et Wurtemberg-Œls. Le représentant de cette branche principale était, après 1723, le duc Eberhard-Louis. Il se mit en possession du comté, en dépit des réclamations d'une foule de bâtards du dernier prince, auxquelles, si elles avaient eu un peu plus de fondement, Louis XV n'eût peut-être pas refusé d'accorder son appui.

Sous le nouveau régime, celui de l'union avec Wurtemberg-Stuttgart, les affaires du comté n'allèrent pas mieux que sous le dernier prince de la branche de Wurtemberg-Montbéliard. Eberhard-Louis, immodéré dans la dépense, se livra en outre à tous les désordres : une favorite insolente, insatiable, et d'une vanité extrême, la demoiselle de Grævenitz, qui reçut le titre de comtesse d'Urach, était alors la Pompadour du Wurtemberg ; le duc lui abandonna les rênes du gouvernement. Au bout de vingt-trois ans seulement, elle fut exilée de la cour, après avoir jeté le pays dans un abîme de dettes. Les courageux Etats du duché ne cessaient de réclamer, et, au milieu de la confusion générale, on eut encore à déplorer la mort du prince héréditaire. Eberhard-Louis n'avait pas d'autres enfants mâles : aussi, à sa mort, en 1733, fut appelée à la succession la ligne cadette de la branche de Wurtemberg-Stuttgart, ligne appelée *de Neustadt* [2], qui, une dizaine d'années auparavant, ne pouvait guère espérer de monter sur le trône, auquel elle n'arriva qu'à la faveur de deux extinctions successives.

Le premier duc de cette ligne, Charles-Alexandre, régna dans le Wurtemberg et dans le comté de Montbéliard réunis, de 1733 à 1737. C'est, dit-on, le prince du roman de Schiller, *Der Geisterseher*.

[1] *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, tom. II, p. 267-295.

[2] Elle fut fondée par Frédéric, second fils du duc Jean-Frédéric, mort en 1628. L'aîné des fils, Eberhard III (1628-1674), continua la ligne directe des ducs de Wurtemberg-Stuttgart, qui s'éteignit en 1733, comme nous le disons dans le texte.

Digitized by Google

Vaillant guerrier qui s'était distingué, au service de l'Autriche, dans les guerres contre les Turcs et contre la France, il avait le grade de feldmaréchal; mais ayant prêté l'oreille aux suggestions des jésuites, il s'était laissé convertir, en 1712, à la foi catholique, et cette circonstance fut cause que le Wurtemberg, si attaché au luthéranisme, se vit pendant quelque temps, comme la Saxe, gouverné par des princes professant un autre culte que celui de leurs sujets. Cependant cela ne changea en rien l'organisation religieuse du pays: les Etats, avant de prêter hommage au nouveau duc, exigèrent des garanties concernant l'inviolabilité de la foi des habitants, et plus tard, comme nous le verrons, la famille ducale revint à celle de ses pères. C'est de ce duc Charles-Alexandre que descend le roi de Wurtemberg actuel, ainsi que toute sa maison, si nombreuse et si diversement ramifiée. On sait qu'après avoir d'abord continué à être ducale, elle devint électorale en 1801 et se décora le 1er janvier 1806, d'accord avec l'empereur Napoléon Ier, du titre royal, un peu ambitieux peut-être, si l'on considère la population du nouveau royaume, qui n'atteint pas tout-à-fait au chiffre de 1,800,000 âmes.

Charles-Alexandre, marié à une princesse de la Tour et Taxis, que la femme-auteur déjà citée nous dépeint comme une espèce de lionne de son temps [1], régna d'abord de manière à faire naître dans les esprits l'espérance d'un temps meilleur; mais ce ne fut qu'une apparence. Au lieu d'une favorite, le duc donna sa confiance à un financier juif, qui, à son tour, rançonna le pays. Heureusement un coup d'apoplexie dont le duc fut frappé, mit bientôt fin à ce déplorable régime. Charles-Alexandre, en mourant, laissa trois fils qui tous les trois devinrent successivement ducs de Wurtemberg et princes de Montbéliard. Pour le moment, nous n'avons à nous occuper que de l'aîné, Charles-Eugène, duc de 1737 à 1793; néanmoins nous dirons tout de suite les noms de ses deux frères, Louis-Eugène et Frédéric-Eugène. Leur père professait une telle admiration pour le prince Eugène de Savoie, l'un des plus grands capitaines de son époque, qu'il voulut que son nom fût porté par tous ses fils.

Tous les trois furent élevés à Berlin et reçurent une éducation soignée. En 1744, l'aîné, Charles-Eugène, retourna dans le pays dont le trône était son héritage. Né en 1728, il n'avait alors que seize ans et le terme

[1] *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, tom. Ier, p. 18

Digitized by Google

de la durée de la régence n'était pas encore arrivé. Mais Frédéric-le-Grand, roi de Prusse depuis 1740, fit un grand éloge des qualités du jeune prince et se porta fort pour lui : en conséquence, on se décida à le déclarer majeur et son retour à Stuttgart fut salué des transports de joie d'une population toujours prête à espérer. Ce règne fut long et mémorable. Au commencement tout alla bien : le duc était plein de talents et il écoutait volontiers les avis de conseillers expérimentés. Frédéric II lui donna pour femme une fille de l'aînée de ses sœurs, qui avait épousé le margrave de Brandebourg-Baireuth, et ce mariage eut encore l'approbation du pays. Hélas ! cette princesse n'était pas destinée au bonheur, et le pays pas davantage. Il est dangereux d'avoir trop jeune un grand pouvoir en mains : Charles-Eugène, comme tant d'autres, succomba à la tentation de n'avoir pour loi que sa propre volonté. Gâté par ses flatteurs, il gouverna en despote, fit des folies sans nombre et se livra à tous les déportements des passions. On se croyait revenu aux jours de Léopold-Eberhard ; les désordres du jeune prince firent sensation, même dans ce XVIIIe siècle qui, en Allemagne pas plus qu'ailleurs, ne se piquait pas de fidélité conjugale et mettait de côté toute pudeur pour ne rien refuser à la sensualité. On doit à l'auteur des *Mémoires* déjà mentionné, mais dont nous ferons bientôt faire plus amplement la connaissance au lecteur, une peinture pleine de vie du spectacle qu'offrait alors à l'Europe étonnée une cour, où l'on ne songeait qu'au plaisir et où, sans hésitation, on dévorait jusqu'à la moëlle des os des pauvres sujets, afin de ne se priver de rien. Après quelques mots sur la jeunesse du duc, au sujet duquel elle ne peut s'empêcher de s'écrier [1] : « C'était une belle figure historique que ce prince Charles-Eugène, » l'aimable écrivain continue ainsi : « Il s'entoura d'une cour brillante, où la princesse sa mère appela les plaisirs de toutes sortes. Le trésor de l'État se trouva bientôt la proie des favoris et des favorites ; les bals, les concerts, les spectacles, les chasses splendides employèrent tous les moments du jeune souverain, dont les débuts avaient promis tant de gloire. Il s'enivra de son pouvoir et de sa jeunesse, il s'entoura de toutes les séductions, il courtisa toutes les femmes, en adora plusieurs et en aima une qui, plus tard, restée son Egérie, devait le rappeler à de plus nobles sentiments. Cette cour de Stuttgart devint la plus brillante de l'Allemagne, le luxe monta d'une manière effrayante,

[1] Tom. Ier, p. 27; cf. p. 415.

Digitized by Google

le duc dépensa follement des millions. Il en résulta des remontrances de la part des Etats du duché, qui arrêtèrent un peu les dilapidations, sans les faire cesser entièrement. Le prince se raidit même contre ces observations, qu'il traita d'irrespectueuses, et voulut continuer le même train de vie. L'amie dont j'ai parlé lui ouvrit alors les yeux sur ses périls, sur ses égarements; elle lui représenta ce qu'il était, ce qu'il aurait pu être. » Cette amie, chère au pays autant qu'à Charles lui-même, quoiqu'elle ne devînt sa femme légitime qu'au bout de douze ans de relations extra-légales, était la comtesse de Hohenheim, cette charmante et adorée Françoise (*Franzele*), qu'il avait enlevée à Pforzheim au baron de Leutrum, son premier mari (1770), et qu'il aima jusqu'à sa mort, non pas pour sa beauté, peu remarquable, mais pour son cœur excellent, son humeur enjouée, les grâces de son esprit, la simplicité de ses habitudes et toutes les séductions de sa personne, sympathique à tous. On sait qu'il finit par faire d'elle la duchesse régnante de Wurtemberg [1]. Si, un peu tard, il est vrai, Charles changea sa vie et s'efforça de réparer un passé regrettable sous tous les rapports, c'est en effet à la comtesse de Hohenheim qu'il le dut; c'est elle qui, au 50e anniversaire de sa naissance (11 février 1778), le décida à publier la mémorable déclaration dans laquelle il avoua à son peuple les fautes de son gouvernement passé et les torts qu'il avait à réparer, déclaration rédigée par lui et dont il fit donner lecture partout du haut des chaires. Son plus cher passe-temps furent depuis ses visites presque journalières à l'Académie de Charles, sa création bien connue (de l'année 1770), visites auxquelles la comtesse prenait part, à la grande joie des élèves, parmi lesquels figurait alors Schiller et sur les bancs desquels devait s'asseoir plus tard George Cuvier. C'est à l'époque de cette transformation que commence l'histoire qu'il est temps maintenant d'aborder. Charles, réconcilié avec les Etats du duché, était devenu un tout autre homme. « A l'époque où je le vis à Etupes et à Montbéliard, dit notre gracieuse compatriote, il avait quarante-deux ans, et c'était encore un des plus beaux princes de l'Europe. L'expérience avait mûri son esprit. »

[1] Cela n'arriva qu'en 1786; le mariage avait été célébré le 2 octobre 1784. Françoise de Bernardin, née en 1748, était la fille d'un baron pauvre, mais de vieille maison, qui habitait, aux environs d'Aalen, ancienne ville libre de Souabe, son château d'Adelsmannfelden. En 1765, elle avait été mariée au baron de Leutrum.

Digitized by Google

Nous dirons tout de suite qu'il mourut le 24 octobre 1793, à Hohenheim [1], sans laisser d'enfants légitimes. Ce n'est donc pas de lui que descend la famille royale de Wurtemberg. Ce n'est pas non plus de son frère Louis-Eugène, duc après lui (1793-1795) après avoir été longtemps au service de la France, où il avança jusqu'au grade de lieutenant-général [2] : c'est de son second frère, Frédéric-Eugène, qui devint duc après eux et régna de 1795 à 1797, après avoir servi son pays comme général de cavalerie au cercle de Souabe. Père d'une belle et nombreuse famille, il assura la durée de sa dynastie, et c'est de lui qu'il doit être plus amplement question ici, car le duc Charles lui confia le gouvernement de Montbéliard sous son autorité, d'abord à titre provisoire, puis, depuis 1786, comme stathouder à vie. Frédéric-Eugène tint sa cour dans cette petite ville de 1769 à 1792, et c'est au château que nous avons décrit que se passa une grande partie de la jeunesse de l'illustre princesse destinée à s'asseoir sur un des plus puissants trônes du monde, princesse dont nous nous sommes proposé, autant que nous le permettent nos faibles moyens, d'écrire la vie si accidentée, si pleine d'évènements d'une importance historique majeure, si riche d'efforts en faveur des malheureux.

I.

LA COUR DE MONTBÉLIARD DEPUIS 1769, ET SOPHIE-DOROTHÉE PENDANT SA PREMIÈRE JEUNESSE.

Quand Frédéric-Eugène, duc de Wurtemberg, arriva à Montbéliard avec sa famille, pour y établir sa résidence, bien des années s'étaient écoulées sans que le château eût vu de si nobles hôtes; ses anciennes splendeurs étaient effacées, et la prospérité de la petite ville en avait souffert. Le retour de ses princes était une bénédiction du ciel pour tout le comté ; il y ramena la vie et le contentement. Né en 1732, Frédéric avait alors trente-sept ans ; c'était un prince aimable et distingué, car

[1] La comtesse, puis duchesse, pour laquelle il avait fait achever ce château de plaisance, vécut jusqu'en 1811.

[2] Ce prince gai et aimable, mais bigot et ennemi des lumières, ferma l'Académie de Charles. Comme on y mit des écuries, un plaisant écrivit au-dessus du portail de l'édifice : *Olim Musis, nunc mulis.*

Digitized by Google

il avait hérité de l'esprit de sa mère, cette princesse de la Tour et Taxis dont nous avons parlé. De même que son frère Louis, mais avec aussi peu de succès, il avait été destiné d'abord par leur père, le duc Charles-Alexandre, à l'état ecclésiastique. On se rappelle que ces princes étaient catholiques. A peine âgé de dix-huit ans, Frédéric reçut la tonsure, en même temps qu'un canonicat à Constance. Mais tout aussitôt il changea de carrière. Retournant en Prusse, où il avait été élevé, il se voua au service militaire, se couvrit de gloire dans les guerres du grand Frédéric, attira son attention toute particulière et fut promu jusqu'au grade de général. En 1754, le roi lui donna pour femme une de ses nièces et fit ainsi le bonheur de toute sa vie. Cette femme, bien élevée, amie des arts, et d'un rare mérite comme épouse et comme mère, était Frédérique-Dorothée-Sophie, fille du margrave de Brandebourg-Schwedt, qui était le chef d'une des branches collatérales de la maison royale de Prusse et cousin de Frédéric II. Par sa mère, elle était nièce de ce roi, car le margrave de Schwedt en avait épousé la troisième sœur, Sophie-Dorothée de Prusse : aussi recevait-elle la qualification d'Altesse royale, tandis que le prince son mari n'était qu'Altesse sérénissime. La duchesse régnante de Wurtemberg, née princesse de Brandebourg-Baireuth, et fille d'une autre sœur de Frédéric, était à la fois la belle-sœur et la cousine germaine de la princesse de Montbéliard. Plus jeune de quatre ans que son mari, Frédérique-Dorothée-Sophie avait trente-trois ans lors de leur arrivée dans la plaine du Doubs. Suivant la mode qui régnait à la cour de Prusse, elle avait reçu une éducation en grande partie française et avait pris, comme ses tantes Ulrique et Amélie, le goût des arts et des sciences. C'était, nous dit sa plus chère protégée, « une femme accomplie, dont la vertu couronnait toutes les grâces [1]. » Aussi l'union la plus touchante régnait-elle entre le prince et sa femme : celle-ci ne vivait que pour lui et pour ses enfants, répandant le bonheur autour d'elle et gagnant tous les cœurs par la bonté du sien, par la vive affection dont elle était capable.

Auparavant, la résidence de ce couple heureux avait été à Treptow, petite ville de la Poméranie prussienne, peu éloignée de Stettin. Là étaient nés, encore en 1754, leur fils aîné, qui depuis fut le premier roi de Wurtemberg, puis quelques autres de leurs enfants. Voici un témoignage, peut-être un peu emphatique, mais en général vrai, qu'une

[1] *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, tom. Ier, p. 19.

Digitized by Google

fille de ce roi, la princesse Catherine, femme du roi Jérôme de Westphalie, rend à son grand-père dans son journal qui nous a été conservé [1] : « Guerrier intrépide, il s'était fait chérir du grand Frédéric et l'avait puissamment secondé dans ses plus brillantes campagnes de la guerre de Sept-Ans, lorsqu'une blessure dangereuse qu'il reçut à la fameuse bataille de Rossbach, dont les suites sont devenues incurables, le força de se retirer du service de Prusse. . . . . En quittant la Prusse, mon grand-père se retira dans un des apanages de sa maison, à Montbéliard. La fortune de mon grand-père, et de ma grand'-mère surtout, leur permettait d'entretenir à Montbéliard une cour fort agréable. Peu loin de cette ville, ils avaient bâti une superbe maison de plaisance. Dirigés par le goût éclairé de ma grand'-mère, ils en avaient fait une superbe habitation. La beauté des sites, l'heureux choix des embellissements de l'art, la grandeur et l'affabilité tout à la fois de leurs manières, y attiraient toujours un grand nombre d'étrangers. . . . . C'est à Montbéliard, et avant l'époque qui m'y a conduite [2], que mon grand-père et ma grand'-mère élevaient en silence et loin des tracas des grandes résidences, trois princesses charmantes dont deux ont porté les deux premières couronnes de l'Europe [3]. La famille de mon aïeul a été nombreuse : il a eu douze enfants, dont mon père (le roi Frédéric) était l'aîné. »

Quand le prince et la princesse vinrent en 1769, année de la naissance de Napoléon Ier et de George Cuvier, habiter le château de Montbéliard, ils amenèrent huit de ces enfants, un neuvième était mort et trois autres reçurent le jour plus tard dans la nouvelle résidence. Les trois princesses dont parle la reine de Westphalie étaient déjà toutes en vie : c'étaient Sophie-Dorothée-Auguste-Louise, qui devint impératrice de Russie sous le nom de Marie Fœodorovna ; Frédérique, qui épousa en 1781 le coadjuteur de Lubeck duc de Holstein, et mourut en 1785 ; enfin Elisabeth-Wilhelmine-Louise, qui, mariée en 1788 à l'archiduc François de Toscane, serait devenue impératrice d'Allemagne et ensuite d'Autriche, si elle n'était morte déjà en 1790, année où commença le règne de Léopold II, père de François II.

Les cinq fils étaient Frédérique-Guillaume, qu'on appela plus tard,

[1] *Mémoires du roi Jérôme*, tom. III, p. 20.

[2] « La jeune princesse, dit la baronne d'Oberkirch (tom. II, p. 5), a été élevée à Montbéliard et y a passé toute son enfance. »

[3] La princesse tombe ici, comme on va le voir, dans une légère erreur.

Digitized by Google

quand il fut roi de Wurtemberg, Frédéric tout court ; le prince Louis, dont le mariage avec la vertueuse princesse Marianne Czartoryiski ne répondit pas à l'attente de la patriotique famille polonaise à laquelle elle appartenait ; le prince Eugène, connu par sa participation à la guerre de 1806, où il eut le commandement de l'armée de réserve, et qu'il ne faut pas confondre avec son fils du même nom, général en chef au service de la Russie, de même que son oncle le duc Alexandre, un des trois princes qui naquirent à Montbéliard ; puis les princes Guillaume, Ferdinand et Charles-Frédéric-Henri, qu'il nous suffit de nommer.

Tous ces princes et princesses, à l'exception de trois, étaient nés en Prusse, et, en vertu d'une clause du contrat de mariage de leur mère, tous avaient été élevés selon le culte protestant, qui, nous l'avons dit, n'était pas celui de leur père. C'est le 25 octobre 1759, pendant la durée de la guerre de Sept-Ans, qu'avait vu le jour Sophie-Dorothée, celle dont il doit être question ici plus spécialement. On indique comme son lieu de naissance Stettin, place forte importante où s'était sans doute transportée sa mère, afin d'y jouir de plus de sécurité qu'à Treptow. Stettin, comme on sait, était aussi la ville natale de la grande Catherine, qui, à cette époque-là, n'était encore âgée que de trente ans. Le nom de Sophie-Dorothée venait à la fille aînée du prince Frédéric-Eugène de son aïeule maternelle, princesse de Hanovre et femme du roi Frédéric-Guillaume Ier [1].

Nous ne savons rien de la première éducation de la jeune princesse, sinon qu'elle fut dirigée par sa mère avec une sollicitude éclairée et de grands soins. Elle n'avait que huit ans et demi, qu'on en remarquait déjà les fruits, en même temps que sa beauté naissante et sa taille précoce fixaient les regards sur elle. Nous trouvons la preuve de ce fait dans la correspondance de l'impératrice de Russie avec un diplomate allemand fort habile qui, à cette époque-là, passa du service danois au sien. C'était le baron d'Assebourg [2]. Dès 1767, Catherine II se préoccupait du choix d'une femme pour son fils le grand-duc Paul, né le 1er octobre 1754 ; ne pouvant songer qu'à une princesse protestante de quelque petite cour d'Allemagne, elle arrêta ses vues sur Louise de Saxe-Gotha, Wilhelmine de Hesse-Darmstadt, et Sophie-Dorothée de Wurtemberg, alors à Treptow. Son émissaire trouva moyen de lui faire

[1] Voir *Souvenirs de Thiébault*, tom. Ier, p. 183.

[2] *Denkwürdigkeiten des Freiherrn A. F. von der Asseburg*, p. 246 et suiv.

Digitized by Google

avoir les portraits de toutes les trois. Chargé en outre de s'informer de toutes les particularités touchant leurs personnes, le caractère, les prédilections, le physique de chacune d'elles, le baron d'Assebourg fit à l'impératrice de fréquents et très-curieux rapports, auxquels elle répondit par ses observations, dans des lettres d'une nature fort délicate dont nous avons quelques-unes sous les yeux. Des sursis de toute espèce reculèrent le mariage de Paul jusqu'en 1773; mais deux ans avant déjà, Catherine trouva qu'il était temps de prendre un parti. Son jeune âge mettait décidément hors de cause la princesse Sophie-Dorothée; d'ailleurs, après en avoir vu le portrait, la sévère inquisitrice hésita : « Il me semble, d'après ses traits, écrivit-elle à Assebourg, que la bonté sera son seul mérite. » Néanmoins dans une lettre postérieure (du 30 janvier 1771), la tsarine se remet à parler d'elle. « C'est avec peine, dit-elle, que je me départis (*sic*) du choix de la princesse de Wurtemberg, mais la raison l'emporte sur la passion; elle est trop jeune. » Immédiatement après ces mots vient une recommandation, trop curieuse pour que nous ne la transcrivions pas ici en passant. « Empêchez, s'il est possible, et si la chose n'est déjà faite, écrit Catherine, que la princesse Louise ne reçoive la confirmation dans la religion luthérienne avant son voyage, parce que les protestants ne deviennent opiniâtres que depuis ce moment, et jusque-là ils ont le choix de leurs croyances; ce serait une facilité de plus. » Comme, cependant, la duchesse de Gotha, mère de Louise, n'entra pas aussi facilement que l'impératrice l'avait présumé dans ses vues matrimoniales, Catherine pensa de nouveau à l'enfant objet de ses préférences. « Je reviens, dit-elle dans une lettre du 28 mai de la même année, à ma passion favorite, la princesse de Wurtemberg, qui aura douze ans accomplis au mois d'octobre prochain. Les réflexions de son médecin sur son état sain et robuste me rapprochent d'elle. Elle a aussi le défaut d'avoir onze tant frères que sœurs; mais ils sont en bas âge. Cherchons dans ce défaut, si nous pouvons, le remède qui nous convient. Vous êtes convenu, dans une de vos précédentes, que le meilleur de tous les moyens d'être sûr de son fait, était celui d'appeler en Russie celle sur qui le choix pourrait tomber. Le prince Frédéric-Eugène de Wurtemberg, père de cette princesse, ne néglige aucune occasion de me témoigner des attentions, de la confiance même. Croyez-vous qu'il pourrait se porter à me confier quelques-uns des enfants de sa nombreuse famille? Croyez-vous qu'il serait plus aisé d'en avoir plusieurs qu'un? S'il m'en confiait un à

Digitized by Google

mon choix, ce serait sa fille aînée que je choisirais; mais si, pour avoir celle-ci, il fallait y en ajouter d'autres, ce serait sa fille aînée et un ou deux de ses fils, l'un desquels est déjà à mon service [1]. L'éducation des princes de Holstein, fils du prince George-Louis, mon oncle, dont j'ai eu soin, est prête à finir; ils réussissent bien: voilà une présomption en ma faveur. Je prendrai autant de soins des enfants du prince de Wurtemberg, s'il m'en confie, que j'en ai fait prendre des dessus-nommés princes de Holstein. Vous jugez bien que, s'il aimait mieux me donner une ou plusieurs de ses filles, je demande qu'elles soient amenées ici et que cette proposition n'est que pour avoir l'aînée. J'en ferais prendre tous les soins imaginables et je me charge de leurs établissements, mais aussi je ne m'engage qu'à cela. Si Madame leur mère voulait m'amener ses filles elle-même, elle peut être sûre de l'accueil le plus distingué. Je consentirai même qu'elle ne m'en amène qu'une, si elle l'aime mieux, pourvu que ce soit l'aînée. »

L'autocratrice devenant si pressante, son serviteur, le diplomate, se rendit à Montbéliard de sa personne, et justifia la confiance de sa nouvelle souveraine par les confidences qu'il lui adressa sous la date du 19 mai 1772. Il connaissait le prince pour avoir dû s'entremettre entre lui et son frère Louis d'une part, et le duc Charles ainsi que les Etats du duché d'autre part, lors de la transaction qui avait été consentie entre ces deux derniers au moment où le duc cherchait à se réconcilier avec son pays. Les renseignements que d'Assebourg donna sur Sophie-Dorothée étaient des plus favorables: il la dépeint comme belle et singulièrement développée pour son âge, surtout au physique, mais en même temps il met en relief l'abandon presque enfantin et plein de franchise de son caractère, et en parle comme d'une jeune personne à la fois aimable et bienveillante. Peut-être le prince de Montbéliard, un peu plus jaloux de sa dignité et de celle de sa femme que certains autres de leurs confrères princiers, ne voulut-il pas entendre parler du voyage à Saint-Pétersbourg dont on lui insinuait la pensée, peut-être aussi d'autres conseils l'emportaient-ils. Bref, le choix définitif tomba, comme on sait, sur la princesse Wilhelmine de Hesse-Darmstadt, qu'on appela depuis la grande-duchesse Natalie Aléxéïevna, quand, amenée et exhibée à Saint-Pétersbourg avec ses deux sœurs par la landgrave, leur mère,

[1] Sans doute le prince Louis; le prince Frédéric-Guillaume entra, vers 1777, au service de la Prusse.

Digitized by Google

elle-même, elle eut définitivement été agréée. Cette union, quoiqu'elle fît en somme le bonheur du grand-duc, ne répondit pas tout-à-fait à la juste attente de sa mère ; au reste, elle fut de courte durée : au bout de deux ans et demi, la jeune grande-duchesse mourut en couches (26 avril 1776) [1].

Quant à Sophie-Dorothée, à l'âge où elle était lorsqu'elle s'installa avec ses parents à Montbéliard, elle avait moins besoin d'un mari que d'une compagne. Ses deux sœurs, toutes jeunes enfants, ne pouvaient pas lui en servir ; mais son cœur aimant lui fit trouver, en dehors de l'égalité des rangs, une vraie amie, avec laquelle elle se lia d'un attachement sincère et tendre, dont la fidélité ne se démentit pas un instant jusqu'à la mort, en 1803, de cette sœur aînée, sœur d'adoption seulement, mais non moins chérie que si elle l'avait été par le sang. C'est précisément l'auteur des *Mémoires* dont, par anticipation, il a déjà été question plusieurs fois.

Henriette-Louise, qui fut plus tard baronne d'Oberkirch, était issue d'une des plus anciennes familles de la Haute-Alsace. Son père, le baron, ensuite comte, de Waldner de Freundstein, était encore, au moment où cette histoire commence, colonel du régiment de Bouillon ; sa femme était une Berckheim, de la branche de Ribeauvillé ; les Berckheim de Schoppenwihr, les Wurmser de Vendenheim, et d'autres grandes familles de notre province étaient de sa parenté. Il était allié aux Rathsamhausen, aux Glaubitz, etc. Le siège moderne des Waldner était le château de Schweighausen, près de Cernay et de Thann, dans le Sundgau (on appelait ainsi la partie la plus méridionale de la Haute-Alsace) ; mais anciennement ils habitaient le château de Weckenthal et celui de Freundstein, berceau de leur famille, tous deux situés un peu plus au Nord, vers Soultz, dans une contrée déjà très-pittoresque. De ces résidences féodales, il ne reste aujourd'hui que des ruines, couronnant d'assez hautes montagnes. Celles de Freundstein s'élèvent sur trois pics de rochers qui sont représentés dans l'écusson des Waldner, écusson dont voici la description héraldique : d'argent à trois monts de sable surmontés chacun d'une merlette de gueules [2]. Il existe encore

[1] Voir ce que nous avons raconté, à son sujet, dans notre notice sur le *prince André Rasoumofski*, dans le *Historisches Taschenbuch* de M. DE RAUMER, pour 1864, pag. 19 et suiv.

[2] *Mémoires*, tom. II, p. 29. C'est en 1572 que la famille avait été investie du

Digitized by Google

des Waldner de Freundstein, en Alsace et hors de France : nous avons eu l'honneur de connaître un baron de ce nom à Saint-Pétersbourg ; il était maréchal de la cour du landgrave de Hesse-Hombourg et avait été envoyé par son souverain (si ce terme n'est pas trop ambitieux pour désigner un si petit prince), afin de complimenter en son nom l'empereur Nicolas, au moment de son avènement au trône. C'était peut-être ce frère cadet de Mme d'Oberkirch (l'aîné était mort jeune), qu'elle désigne sous le nom de Godefroy.

Schweighausen n'était qu'à environ douze ou quinze lieues de Montbéliard ; d'ailleurs le baron de Waldner de Freundstein avait été colonel à la suite du régiment français de Wurtemberg appartenant au duc Louis-Eugène, frère du prince Frédéric-Eugène. En conséquence, étant de retour de Paris au moment où ce dernier arrivait dans sa nouvelle résidence, il s'empressa d'aller lui faire sa cour. On le savait veuf depuis longtemps; mais il avait une fille, que la princesse l'engagea beaucoup à lui amener à la plus prochaine occasion.

Née, au château de Schweighausen, le 5 juin 1754, celle-ci avait vu alors quinze printemps, et ne demandait pas mieux que de faire son entrée dans un monde où, par ses relations, son esprit, sa beauté [1] et son caractère heureux, elle était destinée à briller. On l'appelait *comtesse Henriette*, car elle était d'un chapitre protestant d'Allemagne conférant ce titre à ses nobles membres. La princesse de Montbéliard lui fit le plus gracieux accueil, et, la présentant aussitôt à Sophie-Dorothée : « Ma fille, lui dit-elle, voici une jeune dame que je vous donne pour amie. Soyez aussi sage et aussi studieuse qu'elle, et efforcez-vous de lui témoigner le plaisir que nous avons à la recevoir, afin qu'elle revienne souvent. » Henriette de Waldner n'avait pas fait une impression moins favorable sur la fille que sur la mère. Voici ce qu'elle raconte à ce sujet : « La jeune princesse me sauta au cou pour toute réponse, sans plus de cérémonie, ce qui embarrassa mon père et fit beaucoup rire leurs Altesses. « Nous ne sommes pas ici à Versailles, M. le baron, s'écria « le prince, et votre fille peut fort bien embrasser la mienne sans que « j'y trouve à redire. » On se le tint pour dit, on s'embrassa encore,

fief de Schweighausen (cf. tom. Ier, pag. 8). — Sur Weckenthal et Freundstein, voir les *Antiquités de l'Alsace* par PH. DE GOLBÉRY et G. SCHWEIGHÆUSER, tom. Ier, pag. 74 et Additions.

[1] Elle a tracé elle-même son portait, tom. Ier, p. 18.

Digitized by Google

puis de nouveau, et la fille du seigneur de Schweighausen déclare qu'à partir de ce premier moment, elle était à l'aise dans cette royale famille comme si elle y eût vécu toute sa vie. « Celle qui doit plus tard monter sur le trône des tsars, ajoute-t-elle, celle qui doit être la maîtresse de la moitié de l'Europe, me traita comme sa sœur, comme son égale. Elle me prodigua tout ce que l'affection et la confiance ont de plus tendre, et me permit de l'aimer autant que j'étais aimée d'elle. » Dès ce jour même, le baron dut consentir à passer la nuit dans la résidence princière; puis on convint qu'il ramènerait bientôt sa fille, qu'il l'enverrait à l'occasion de chacune de ses absences, et les *Mémoires* [1] constatent en effet ce qui suit : « Depuis cette année 1769, je devins la commensale presque habituelle du château de Montbéliard. » La jeune chanoinesse était digne de cet honneur par le dévouement de son cœur, et l'on jugera si elle ne l'était pas aussi par la distinction de son esprit, quand on saura qu'elle entra bientôt en correspondance avec Gœthe et Wieland.

Mieux que personne, la baronne d'Oberkirch, dans cet ouvrage d'une lecture fort attrayante, nous a fait connaître la future impératrice de Russie. On croit la voir en lisant ces pages animées, non pas certes telle qu'elle nous a apparu à nous, en 1826, à Saint-Pétersbourg et à Moscou, mais telle que la dépeignent les nombreux auteurs du siècle dernier que nous avons pu consulter à son sujet et dont nous citerons successivement les témoignages. Ce dont le cœur est plein, la bouche en déborde : le gracieux écrivain ne tarit pas sur son amie ; ce ne sont qu'éloges et termes d'une tendre admiration. Et cette admiration, nous pouvons nous y fier, car la noble demoiselle est d'une intelligence remarquable [2].

[1] Ces *Mémoires*, écrits vers 1789, ne parurent qu'en 1853 (2 vol. in-12), publiés par les soins du comte de Montbrison, petit-fils de l'auteur, fils de sa fille, unique fruit de son mariage avec le baron Sigefroi d'Oberkirch, que Mlle de Waldner épousa en 1776, entrant ainsi dans une autre famille historique, mais de la Basse-Alsace. Car les Oberkirch, possesseurs du fief de ce nom, figuraient dans la chevalerie, sinon depuis le XIIe siècle, comme l'affirme l'auteur des *Mémoires* (tom. Ier, p. 66), du moins depuis le XIIIe, suivant le témoignage de Schœpflin (*Alsatia illustrata*, tom. II, p. 711) ; et le père du baron Sigefroi, à qui la noble demoiselle fut accordée, avait été en 1748 *Stœttmeister*, c'est-à-dire président noble du *magistrat* de Strasbourg. Lui-même, après avoir fait la guerre avec le grade de capitaine, fut reçu dans le collége des Quinze.

[2] Voir, par exemple, l'analyse qu'elle donne du caractère de la duchesse de Bourbon, tom. II, p. 20.

Digitized by Google

Ecoutons-là quelques instants. « Des trois filles (du prince), l'aînée, ma chère princesse Dorothée, à dix ans à peine, était presque aussi grande que moi, qui l'étais beaucoup. Elle annonçait ce qu'elle a tenu, un naturel charmant, un cœur parfait, une beauté merveilleuse. Bien qu'elle ait la vue basse, ses yeux étaient magnifiques, et leur expression adorable semblait un reflet de son âme.... Je l'aimais avec passion; elle inspirait ce sentiment à tous ceux qui l'approchaient, car personne ne mérita tant d'être aimée. Naturelle, spirituelle sans prétention, exempte de toute coquetterie, elle était surtout de la douceur la plus exquise.... Elle, si attachée à notre sainte foi (évangélique), si pieuse, si rigoureusement dévouée à ses devoirs, » dut pourtant plus tard changer de culte.... Une fois qu'elle nous eut quittés, « son absence se faisait sentir : la gaîté n'était plus aussi expansive; les princesses ses sœurs étaient moins rieuses qu'elle.... Elle aimait beaucoup les fleurs. » .....Pendant son séjour à Paris (1782), elle « a étonné les académiciens par sa prodigieuse instruction. Elle a trouvé le moyen de citer à presque tous un passage de leurs ouvrages les plus renommés; ils en ont été ravis..... Elle aime beaucoup la peinture, ce qui se comprend, car elle dessine en perfection, » etc., etc. [1] Nous compléterons plus tard ce portrait à l'aide de plusieurs autres témoignages de contemporains.

L'auteur des *Mémoires*, quoique très-expansive et très au fait de toutes les particularités, ne nous apprend pourtant pas, sur « sa chère princesse Dorothée, » tout ce que nous serions curieux de savoir. Ainsi, elle ne nous dit rien des maîtres de cette jeune personne de dix ans. Elle ne manque pas de noter que « le gouverneur des jeunes princes (ses frères) était le baron de Maucler, militaire distingué, homme d'une grande instruction et d'un esprit charmant; toute la famille en raffolait, il était traité en ami; » mais elle n'ajoute pas si la princesse prenait part à ces doctes leçons, ou si elle en recevait d'autres de quelque Duvernoy, Parrot, ou Cuvier de Montbéliard, car cette petite ville n'a jamais été dépourvue d'hommes instruits. Elle se borne à relever ce seul point : « Ma princesse interrogeait souvent M. de Maucler sur Pierre Ier et sur la Russie. Dans nos entretiens confidentiels, elle me parlait de ce pays avec une curiosité ardente, presque prophétique. Elle devinait son avenir peut-être. » Les *Mémoires* ne nous apprennent pas qui lui enseigna le reste de la géographie, l'histoire, la littérature, etc. Quant à la géogra-

[1] Voir *Mémoires*, tom. Ier, p. 25, 39, 45, 75, 75, 216, 226.

Digitized by Google

phie de la Russie, la baronne d'Oberkirch y revient dans un autre passage : « J'ai déjà remarqué, dit-elle, que la princesse semblait avoir un pressentiment de sa future grandeur. Elle s'intéressait à cette grande puissance du Nord, plus qu'à aucune autre. » Si notre aimable rapporteur avait connu les faits que nous avons révélés à nos lecteurs, son étonnement eût été moins grand. Le pays dont la géographie intéressait son amie, possédait un grand-duc à marier, qui n'avait que cinq ans de plus qu'elle et pour qui on s'occupait à faire un choix longtemps douteux et qu'on n'arrêta qu'en 1773. Peut-être n'avait-on jamais parlé de ces faits à Dorothée, encore d'une si tendre jeunesse ; mais, malgré cette discrétion, elle n'aura sûrement pas tout ignoré. Sur certains chapitres, la finesse d'une jeune personne lui fait deviner ce que la prudence des parents s'efforce encore de lui cacher.

Ce que nous aimerions à savoir ensuite, c'est quelles furent les lectures de notre jeune prédestinée pendant l'intervalle de sept ans qui s'écoula de 1769 à 1776. Sans doute elle se nourrit des beautés des œuvres de Corneille, de Racine, de La Fontaine, de Boileau, de Bossuet, de Fénélon, de la marquise de Sévigné, etc., mais la littérature s'ouvrait alors des voies nouvelles. Les principaux ouvrages de Voltaire, histoire, philosophie, science politique et science religieuse, théâtre, genre narratif, avaient tous paru à cette époque-là, et de même les chefs-d'œuvre de J.-J. Rousseau ; les trente volumes in-4° de l'Encyclopédie avaient également déjà vu le jour : prit-elle dès lors connaissance de ces productions, qui étaient par elles-mêmes une révolution, en attendant qu'elles en opèreraient une dans le monde ? Lui avait-on permis de lire Lesage, Marmontel, et d'autres auteurs en vogue, aussi bien que Rollin, Buffon, ou même La Harpe, dont le *Lycée* ou *Cours de littérature* ne parut que plus tard, mais de qui on avait déjà *Warwick*, *Mélanie ou la Religieuse*, etc. Sans doute les œuvres de Frédéric-le-Grand ne passèrent pas inaperçues pour elle ; mais s'enquit-elle aussi, comme Allemande, du réveil, depuis 1755, de la littérature nationale dans son propre pays ? Nous ne voulons parler ni de l'école de Gottsched, de pédante mémoire, ni de Bodmer, Gellert, Hagedorn, Gleim, Uz, Rabener, ou même de Kleist, Gessner et autres. Mais déjà l'*Emilia Galotti* de Lessing se jouait sur les théâtres d'Allemagne, et Gœthe avait débuté par son *Gœtz de Berlichingen* (1773) et par *Werther*. La jeune princesse suivait-elle ce mouvement, bientôt si remarquable ? D'un autre côté, ses études embrassèrent-elles la littérature

Digitized by Google

italienne, cette première-née des émules modernes des auteurs classiques de l'antiquité, ou la littérature anglaise, dont les géants, Shakspeare et Milton, commencèrent alors à conquérir aussi en Allemagne le droit de bourgeoisie? Pour le moment, nous n'avons pas de réponse à ces questions; si l'avenir doit nous éclairer là-dessus, c'est en-dehors des *Mémoires* de la baronne d'Oberkirch qu'il ira puiser.

Ce qu'on ne nous dit pas non plus, dans ce livre, c'est avec quel pasteur de son culte la princesse fut mise en rapports. La messe se célébrait habituellement au château, et le baron de Schwarzer, évêque *in partibus*, était grand-aumônier du duc Frédéric-Eugène; mais la duchesse et ses enfants professaient le luthéranisme; son église était Saint-Mainbœuf, la paroisse du château. Est-ce là que Sophie-Dorothée fut présentée à la communauté pour recevoir la confirmation, et par le ministère de qui l'imposition des mains eut-elle lieu à son égard? Les informations que nous avons prises n'ont pu nous l'apprendre : aussi inclinons-nous à penser que cet acte touchant et solennel ne se célébra pas pour elle. On ne savait qui la jeune beauté épouserait, un catholique, un grec, ou un protestant, et peut-être par cette raison le prince avait-il jugé à propos de ne pas permettre à ses filles de faire publiquement profession de leur culte; il leur évitait ainsi le désagrément d'une abjuration.

Quoi qu'il en soit de ces faits ignorés, la jeunesse de Sophie-Dorothée s'écoula dignement, innocemment, entourée de tous les moyens d'instruction imaginables et au milieu d'une société où toutes les classes de la population étaient représentées, mais où la distinction n'a jamais fait défaut [1]. La famille vivait dans un pays calme et dont le site riant contribuait à favoriser la paix du cœur. On nous a montré la chambre que la future impératrice de Russie habitait, sans doute avec ses jeunes sœurs : spacieuse et bien éclairée, elle n'avait rien d'autrement remarquable, si ce n'est que, des croisées, la vue planait sur une contrée étendue, ondulée, et à l'horizon de laquelle, au Sud-Est, apparaissait quelquefois, comme une ombre imposante, la chaîne des Alpes de l'Oberland. Cette chambre n'était pas au château même, mais dans un bâtiment plus ancien qui en est séparé par une esplanade, maison fort grande, dans le goût de celles des villes rhénanes du moyen-âge, à hauts pignons pyramidaux et pointus, avec échancrures aux bords.

[1] Nous voyons dans les *Mémoires*, tom. II, p. 8, de quelles personnes se composait habituellement la petite cour du prince et de la princesse de Montbéliard.

Digitized by Google

Le plus souvent toutefois la famille habitait son château de plaisance à Etupes, village sur l'ancienne route de Bâle, à deux lieues de Montbéliard, et que l'on voit très-distinctement du haut de la chambre en question. On arrive, par Sochaux, sur l'emplacement de cette résidence d'été, dont il ne reste plus guère de trace aujourd'hui, et le parc d'Exincourt en était comme une dépendance ultérieure. Dès les premiers mois de 1770, Frédéric-Eugène en commença la construction, dont il s'occupa avec tant d'ardeur qu'à la fin de novembre elle était déjà terminée. Que l'on juge d'après cela s'il est permis de prendre au sérieux ce que la baronne d'Oberkirch nous dit du château d'Etupes, à propos de la visite de Joseph II. « L'empereur en fut charmé, s'écrie-t-elle dans son admiration alors encore inexpérimentée, même après les magnificences de Versailles et de Trianon. » On conserve au Musée de Montbéliard un plan en liège et en relief de cette petite merveille, dont, à l'instar de la jeune imagination de l'auteur des *Mémoires*, celle des habitants les plus âgés de la ville reste encore frappée. L'inspection de cette relique nous a donné la certitude que c'était tout simplement une belle maison de plaisance, à un seul étage au-dessus du rez-de-chaussée, avec des ailes avancées à chaque bout et qui étaient encadrées par une riche grille dont la grande porte était surmontée de statues et de groupes; une campagne charmante en un mot, mais telle que de riches particuliers en possèdent aujourd'hui. Au reste, nous comprenons l'enthousiasme de notre guide, si sensible et si gracieuse. « Cher château d'Etupes, s'écrie-t-elle encore, le plus doux de mes souvenirs! combien il me paraît vide aujourd'hui sans ma chère princesse! combien il était délicieux alors! La richesse y rivalisait avec l'élégance; ses jardins (d'un dessin parfait, dit-elle ailleurs) rappelaient la plus riante campagne [1]. » En effet, outre les jolis parterres avec jets d'eau qui se dessinaient devant et surtout derrière le petit château, il était en outre entouré de bosquets et d'un parc qui gravissait le côteau; des îles factices, des berceaux de roses contournés en temple, des grottes en stalactites, des ermitages, des châlets, des fabriques de toute espèce s'y rencontraient à chaque pas, sans parler de cet arc de triomphe d'ordre corinthien dédié au grand Frédéric et qu'on avait formé avec des chapiteaux et des tronçons de colonnes provenant des ruines de Mandeure, village voisin, l'ancien *Epomandurum*, où les fouilles n'ont cessé d'être productives même

[1] *Mémoires*, tom. Ier, p. 26. Cf. p. 42 et 140.

Digitized by Google

actuellement. Parmi les dépendances du château on remarquait la laiterie suisse, avec ses vases « en *faenza*, » l'orangerie, plus belle que nulle autre en Allemagne, enfin la jolie salle de théâtre, dont on faisait fréquemment usage, y donnant des spectacles pour lesquels, dans les grandes occasions, on appelait même des danseuses de Vienne. Dans cette résidence, les petits jeux alternaient avec les fêtes et les visites princières, rehaussées par de splendides illuminations; tantôt c'était la joyeuse bande des fils et filles des heureux possesseurs qui animait les allées et les berceaux, tantôt c'était une cour qui se pressait autour du duc régnant, quand, comme cela arrivait quelquefois, il se mettait de la partie, plaisantant et taquinant ses nièces, ainsi que la chanoinesse, leur compagne, se mêlant, par exemple, de leur dire la bonne aventure quand on arrivait à quelque ermitage. Tout cela, naturellement, avait laissé, chez la jeune dame, des souvenirs ineffaçables; il n'est donc pas étonnant qu'elle nous en raconte des merveilles, qu'elle nous répète : « Nous aimions ce château et ces jardins au-dessus de tout. On y avait la même liberté, la même bonhomie que chez un particulier riche, qui veut voir sa maison heureuse et gaie. » D'ailleurs, elle le remarque elle-même, les premières impressions sont si vives! elles laissent une trace si profonde dans notre esprit!

Sophie-Dorothée était destinée à vivre dans des châteaux de plaisance sinon plus beaux du moins plus grandioses; cependant elle aussi n'oublia jamais le bonheur d'Etupes, que ne valurent à ses yeux, au temps de sa grandeur, ni les magnificences de Tsarsko-Sélo, ni le charme idyllique de l'impériale villa de Pavlofski.

J.-H. SCHNITZLER,
Ancien Directeur de l'ENCYCLOPÉDIE DES GENS DU MONDE, membre correspondant de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, etc.

(*La suite à la prochaine livraison*).

Digitized by Google

LA MORT DE SOCRATE.

ETUDE HISTORIQUE ET DRAMATIQUE EN QUATRE TABLEAUX.

Suite *.

SCÈNE V.

Les mêmes, ANTIPHON.

SOCRATE, à Antiphon, qui lui barre le passage, au moment où il va quitter la scène. — Que me veut Antiphon, le maître en raisonnements? N'as-tu pas eu assez de notre discussion de ce matin, et viens-tu, dans un pareil moment, pour me confondre devant toutes ces personnes qui nous entourent? Il me serait dur de subir une défaite au moment où le plus beau et le plus noble enfant de notre glorieuse Athènes vient de me saluer comme son maître, comme son tyran. Je crois voir à tes regards, qui se portent avec dédain sur ma personne et sur mes vêtements, que tu vas entamer de nouveau ton thème favori, et que, de même qu'Alcibiade m'a comparé au satyre Marsyas, tu aurais bonne envie de me placer sur la même ligne qu'Irus, le mendiant de l'Odyssée.

ANTIPHON. — En effet, Socrate, ta manière de vivre est telle qu'un esclave, qui se verrait condamné à un régime semblable ne voudrait pas rester chez son maître. Les mets les plus grossiers et les boissons les plus viles te suffisent, et c'est peu pour toi d'être couvert d'un méchant manteau, qui te sert en toute saison, tu ne portes encore ni chaussures, ni tunique. De plus, tu t'obstines à ne pas accepter de l'argent, tandis que partout on aime à s'en procurer, puisqu'il procure les moyens de vivre plus décemment et avec plus d'agrément. Dans toutes les professions, les élèves suivent l'exemple du maître et se règlent d'après lui; si ces jeunes gens qui te suivent partout

* Voir les livraisons de janvier et février, pages 17 et 71.

Digitized by Google

s'appliquent à imiter cette merveilleuse simplicité, j'ose dire que tu ne leur enseignes autre chose que l'art de se rendre malheureux.

SOCRATE. — Antiphon, tu parais croire que je mène une vie triste et misérable, et, je le vois, tu aimerais mieux ne pas vivre que de vivre comme moi. Que trouves-tu donc de si dur et de si digne de pitié dans ma manière de vivre? Si j'acceptais de l'argent comme beaucoup d'autres, il me faudrait pour cela subir mainte et mainte condition; mais en agissant de la sorte, je garde mon indépendance et ne suis point forcé de m'entretenir avec des gens qui pourraient me déplaire. Tu parais mépriser les mets dont je me nourris; sont-ils donc moins salubres que ceux qui paraissent sur ta table, moins nourrissants, plus rares ou plus chers? ou bien les tiens sont-ils plus agréables à ton palais, que ceux que je me procure ne le sont au mien? Ignores-tu qu'un bon appétit dispense de tout assaisonnement, et que celui qui boit en plaisir est loin de regretter les boissons plus fines et plus délicates qu'il n'a pas? Pour ce qui concerne les vêtements, tu sais aussi qu'on en change pour se préserver du chaud et du froid, et que l'on porte des chaussures de peur de se blesser les pieds en marchant. Mais m'as-tu jamais vu forcé de rester chez moi à cause du froid, ou, pendant les fortes chaleurs, disputer un peu d'ombrage à qui que ce soit, ou enfin hors d'état de me rendre là où je voulais aller parce que mes pieds étaient malades ou blessés?

Pourquoi ne suis-je pas esclave de la bonne chère, du sommeil, de la volupté? ah! c'est que je connais d'autres plaisirs plus doux et plus nobles, et qui, loin de se borner au moment présent, promettent au contraire des jouissances continuelles. Tu sais qu'on n'embrasse pas gaiement une entreprise dont on n'espère aucun profit, mais qu'on se livre avec un joyeux empressement à la navigation, à l'agriculture ou à toute autre occupation du moment qu'on peut compter sur des résultats satisfaisants. Eh bien! je te le demande, connais-tu une volupté comparable à celle d'espérer qu'on se rendra soi-même plus digne d'estime et qu'on acquerra des amis plus vertueux?

S'il s'agit de servir ses amis ou sa patrie, quel est celui qui aura le plus de loisir pour le faire, celui qui vit comme moi, ou celui qui aura adopté cet autre genre de vie dans lequel tu fais consister le bonheur? Lequel des deux sera le meilleur soldat, celui qui ne pourra se passer d'une table somptueuse ou celui qui a appris à se contenter des premiers mets venus? Qui soutiendra un siège avec le plus de

Digitized by Google

constance, celui que les aliments les plus simples rendent heureux, ou celui qui croit devoir rechercher au prix de l'or les mets les plus précieux? Ainsi les délices, le luxe, la magnificence, voilà ce qui constituerait à tes yeux le bonheur! Pour moi, je crois que s'il n'appartient qu'à Dieu de n'avoir besoin de rien, c'est approcher de la divinité que de n'éprouver que peu de besoins, et, comme il n'y a rien d'aussi parfait que Dieu, celui qui en approche le plus, doit être aussi le plus parfait.

Antiphon. — Socrate, il est certain que tu ne consentirais pas à vendre au dessous de leur valeur, ton manteau, ta maison, ni rien de ce que tu possèdes; si donc tu ne réclames aucun salaire pour tes leçons, c'est qu'elles n'ont à tes yeux aucune valeur, autrement tu ferais comme beaucoup d'autres qui se les font payer. J'accorde que tu sois un homme de bien, puisque tu ne cherches à tromper personne par intérêt ou par cupidité; mais c'est à tort que tu prétendrais passer pour un homme sage, puisque tu ne sais rien qui soit digne d'un salaire.

Socrate. — Personne de nous n'ignore qu'on peut faire un usage honnête ou honteux de la sagesse comme de la beauté. On appelle débauché quelqu'un qui vend sa beauté à qui veut la payer, tandis que celui-là est regardé comme honnête qui se fait un ami, en qui il ne chérisse que le mérite et la vertu. Il en est de même de la sagesse; on appelle sophistes ou prostitués ceux qui la vendent argent comptant, celui-là, au contraire, qui, rencontrant un jeune homme doué d'heureuses dispositions, l'instruit et s'en fait un ami, ne penses-tu pas qu'il agit comme doit agir tout citoyen honnête et digne de respect? Que d'autres tiennent à posséder de bons chiens, de beaux chevaux, de charmants oiseaux; mon plaisir à moi est de me procurer des amis véritables. Si je sais quelque chose d'utile, je leur en fais part, je les présente et les recommande à tous ceux que je crois capables et en état de leur venir en aide dans le chemin de la vertu. Je recherche et parcours avec eux les trésors précieux que les anciens nous ont laissés dans leurs écrits; si nous y trouvons quelque chose de bon aussitôt nous en faisons notre profit, et nous croyons avoir fait un gain d'importance, lorsque ces lectures faites en commun ont resserré les nœuds d'une sainte amitié.

Xénophon. (à part). — Pour moi, quand je l'entends parler de la sorte, je crois voir en lui un mortel bienheureux, conduisant à la vertu ceux qui l'écoutent.

Digitized by Google

ANTIPHON. — Ne crois pas, Socrate, que tu m'aies convaincu.... nous reprendrons cet entretien un autre jour, car la représentation des Nuées va commencer, et je suis fort curieux d'apprendre quel plat de sa façon l'ami Aristophane va nous servir. (à part, en s'éloignant) Fassent les dieux que cette fois il ait le bon esprit de laisser en repos les sophistes et les hommes d'État!

Socrate a quitté la scène pendant qu'Antiphon prononçait ces dernières paroles; tous l'ont suivi, en sorte qu'Antiphon est resté le dernier.

ACTE II.

Le Banquet. 423 av. J.-Ch.

L'action se passe dans la maison du riche Callias.

SCÈNE Ire

CALLIAS, XÉNOPHON, THÉRAMÈNE, ANYTUS.

CALLIAS. — Eh bien! que vous semble de l'arrêt, qui a été prononcé hier au théâtre? Pensez-vous que les juges du concours aient fait preuve de goût et d'impartialité, en accordant la palme à notre vieux Cratinus plutôt qu'à Aristophane.

XÉNOPHON. — Pour moi, Callias, je ne puis qu'approuver cette décision, car elle me paraît aussi convenable que juste. Aristophane n'a-t-il pas dit lui-même dans sa pièce des Acharniens que « la Comédie sait aussi ce qui est juste et vrai? » Ce principe a-t-il été respecté dans les Nuées? je ne le pense pas, et je vois avec satisfaction que les juges et le public ont pensé comme moi. Le portrait que le poète y fait de Socrate est faux de tous points, excepté toutefois le masque, qui était frappant de ressemblance, et ce qu'on dit de sa sobriété et de sa tempérance remarquable. Cela est vrai, les vêtements les plus simples, les mets les plus ordinaires lui suffisent, et il s'en contente, « s'il n'appartient qu'à Dieu de n'avoir besoin de rien, c'est approcher de la divinité que de n'avoir que peu de besoins, » nous a-t-il dit plus d'une fois. Mais est-ce à dire pour cela qu'il soit un de ces êtres à face blême, aux joues creuses, dont il est question dans la pièce, et qui végètent misérablement dans l'intérieur de leurs demeures, ne pouvant supporter aucune fatigue, ni goûter aucune

Digitized by Google

jouissance. Par Jupiter ! je voudrais que notre poète se trouvât un jour avec Socrate à quelque banquet, nous verrions lequel des deux serait le mieux en état de sacrifier au dieu. Il est loin d'être l'ennemi du vin, car, selon lui cette boisson, arrosant nos esprits, assoupit nos chagrins; elle éveille la joie, comme l'huile anime la flamme. Il peut boire autant et aussi bien que qui que ce soit, et cependant nul ne peut dire qu'il l'ait jamais vu ivre; cela ne l'empêche pas de discourir sur toutes sortes de sujets, sérieux et plaisants, et tandis que les autres convives, vaincus par le sommeil, vont chercher leurs lits, il se rend au Lycée, et, après avoir pris un bain, il y passe le reste du jour comme à l'ordinaire, et ne rentre chez lui que vers le soir pour se reposer. Mais c'est en présence de l'ennemi qu'il faut le voir ! Avec une armée composée de guerriers aussi braves que lui, aussi dévoués, aussi endurcis aux fatigues et aux privations, je me ferais fort de pénétrer jusqu'au cœur du Péloponèse. Pour lui, il n'y a point d'obstacles qui puissent le rebuter, ni la faim, ni la soif, ni le chaud, ni le froid, ni la tempête, ni les ardeurs d'un soleil brûlant. Alcibiade pourrait vous dire comment il s'est comporté à Potidée, dans le temps de la plus forte gelée, lorsque personne n'osait sortir du quartier, ou du moins n'en sortait que bien vêtu, bien chaussé, les pieds enveloppés de feutre et de peau d'agneau, lui-même ne laissait pas d'aller et de venir avec le même manteau qu'il avait coutume de porter, et il marchait pieds nus sur la glace plus aisément que nous qui étions bien chaussés; au point que les soldats le voyaient de mauvais œil, car ils croyaient qu'il voulait les braver. Voulez-vous maintenant le voir au fort de la mêlée? Ici encore Alcibiade pourrait mieux que personne vous parler de son sang-froid et de sa rare intrépidité; car c'est Socrate qui, à Potidée, l'a retiré des mains de l'ennemi, et qui lui a fait décerner le prix de la bravoure. Je vous citerai un fait qui le concerne, et où j'ai été témoin et acteur tout à la fois. L'an dernier, lors de la défaite de Délium, je servais parmi les cavaliers; dans la retraite désordonnée qui suivit le combat j'étais tombé avec mon cheval; brisé et n'ayant presque plus ma connaissance, je gisais sur le sol, incapable de fuir, ni de me défendre. De tous côtés s'avançaient les vainqueurs, surexcités par le triomphe, et nos compagnons effrayés s'enfuyaient pêle-mêle sans s'inquiéter de moi. Dans ce moment critique arriva Socrate, et avec lui Lachès, le brave des braves et quelques autres encore; il ne fuyait pas comme le gros de nos soldats, mais il se retirait lentement,

Digitized by Google

montrant par sa bonne contenance qu'on ne l'aborderait pas sans être vigoureusement reçu ; il marchait comme dans les rues d'Athènes « l'allure superbe et le regard dédaigneux » pour me servir des expressions d'Aristophane. Dès qu'il m'eut aperçu, il se hâta de me relever et me chargea sur ses épaules ; nous fûmes rejoints par Alcibiade et un petit nombre de combattants, et Socrate se trouva ainsi sans l'avoir voulu à la tête d'une petite troupe. Nous arrivâmes sans trop de difficultés jusqu'à un carrefour, où la route se partage. Tous alors, cavaliers et fantassins, se hâtèrent de prendre le chemin le plus court ; mais Socrate nous conseilla de choisir l'autre, en nous disant que son démon le voulait ainsi. Vous savez que c'est le nom qu'il donne à cette voix mystérieuse, à cet oracle intérieur, qui l'empêche souvent d'agir ainsi qu'il se l'était d'abord proposé ! Nous le suivîmes, et nous fîmes bien, car nous échappâmes à une mort certaine; quant à ceux qui nous avaient quittés pour suivre l'autre chemin, ils furent bientôt rejoints par les Béotiens qui les poursuivaient, et on ne revit plus jamais ni les cavaliers, ni leurs coursiers. Et c'est un tel homme qu'Aristophane a osé représenter suspendu dans une corbeille, enfermé dans une chambre étroite, semblable à quelqu'un qui craindrait de se trouver dans un courant d'air ! Cela n'est-il pas indigne, ô Théramène ?

Théramène. — Qui voudrait être d'un autre avis, Xénophon ? moi, moins que personne, car je connais bien Socrate, et tu sais combien je le vénère. Toutefois, je crois qu'il ne serait pas impossible à Aristophane de se justifier. D'abord, pour ce qui concerne la corbeille qui a, je le vois, soulevé ton indignation, il est inutile, ce me semble, de disculper Socrate d'une accusation aussi ridicule. Mais n'a-t-il pas lui-même des habitudes plus étranges que celle-là ? Lorsqu'il se met à méditer sur un sujet qui l'intéresse, ne lui arrive-t-il pas quelquefois de rester debout et immobile à la même place, les yeux constamment fixés sur un même point ? Il peut passer des heures entières et même toute une journée dans cette attitude jusqu'à ce qu'il ait trouvé l'idée ou la solution qu'il cherchait. Toi et moi, nous savons fort bien à quoi nous en tenir au sujet de pareilles bizarreries, mais il n'en est pas de même de la multitude qui s'en étonne non sans raison, et qui y voit de la folie ou de l'affectation. Je crois même que notre ami Aristophane aurait eu de grandes chances de succès, s'il avait représenté de la sorte son héros, mais il n'était sans doute pas facile de trouver un acteur

Digitized by Google

capable d'observer pendant aussi longtemps l'immobilité d'une statue. Tu vois donc que tu aurais plutôt à le remercier d'avoir eu recours à la corbeille.

Mais le Socrate des Nuées représente non pas seulement celui que nous connaissons et aimons, mais encore ces rhéteurs, étrangers pour la plupart, qui font chez nous métier et négoce des artifices du langage et de la dialectique, et qui s'appellent, je ne sais trop pourquoi, des maîtres de sagesse. Ces hommes, tu le sais, restent commodément assis dans leur cabinets; ils ne s'exposent ni à la poussière ni aux ardeurs du soleil, et n'ont jamais porté les armes; ils diffèrent donc entièrement de Socrate, et cependant il ne dédaigne pas de leur emprunter leur méthode et de la rendre populaire. Il questionne les gens absolument comme eux, comme eux aussi, il cherche à les embarrasser par toutes sortes de questions, appelant le doute sur les idées les plus certaines en apparence, et mettant au néant les opinions généralement reçues. On pourrait même dire qu'il est le plus grand des sophistes, car toutes les fois qu'il rencontre quelqu'un de ces hommes célèbres ou de leurs disciples, il entre en lice avec eux et s'efforce de les confondre. Or, celui qui est en état de terrasser un fort lutteur doit être lui-même un lutteur encore plus fort et plus adroit; l'homme qui triomphe de tous les grands sophistes, doit donc être le plus grand de tous, voilà, cher Xénophon, une conclusion que certes Socrate ne rejetterait pas. Aussi n'as-tu pas le droit de te plaindre que le poète comique ait réuni dans la personne de Socrate les traits des principaux sophistes, et l'ait surtout confondu avec Prodicus. C'est là une des libertés accordées à notre Comédie, et qu'il est permis à chacun d'apprécier à sa manière. D'ailleurs, il faut convenir que de telles licences ne sont pas toujours déplacées. Ne te souviens-tu donc plus combien nous avons ri, nous autres de l'aristocratie, lorsqu'on représenta l'an dernier les Chevaliers d'Aristophane, et que nous vîmes paraître sur la scène, dans sa grossièreté la plus triviale, Cléon notre démagogue tout puissant, ce lourdaud de fabricant de cuirs, qui est aujourd'hui l'idole d'un vulgaire imbécille; et même, si j'ai bonne mémoire, je crois que tu étais de même du nombre des Chevaliers qui s'étaient offerts pour figurer dans le Chœur, afin de témoigner à notre digne poète toute leur sympathie, et de le seconder au besoin. Ce n'est pas que j'y trouve à redire, mais il faut convenir que le poète a mis sur le dos de Cléon bien des choses qui revenaient de droit à d'autres démagogues, à un Hyperbolus, par

Digitized by Google

exemple : n'as-tu pas admiré comme nous la bonne et excellente figure de Maître Peuple, sous laquelle le poète a osé représenter le souverain lui-même dans toute la magnificence de sa bêtise, de sa trivialité, de sa gourmandise, du moment où une telle licence est admise à l'égard d'un de nos gouvernants, pourquoi contesterions-nous à Aristophane le droit d'agir de même à l'égard de Socrate ? les philosophes ne sauraient faire exception à la règle, ce serait contraire à la liberté, à l'égalité. Je suis tout aussi indigné que toi de ce qui est arrivé à Socrate, mais il faut convenir que le poète était dans son droit, en se servant de sa personne pour livrer au ridicule la sophistique, qui lui semblait être l'école de cette nouvelle sagesse, qui nous amènera sans doute une époque toute nouvelle. Tu n'ignores pas d'ailleurs que notre bon Aristophane ne rêve que porteur de cigales et combattants de Marathon et c'est ainsi qu'il a fallu que Socrate fût produit sur la scène. Il s'est bien gardé d'y faire paraître un de ces oiseaux de passage, comme sont presque tous ces marchands de sagesse, car il n'y a que des Athéniens qui soient dignes des honneurs de la scène attique.

Xénophon. — Ce n'est pas sans raison, Théramène, qu'on t'a donné le surnom de Cothurne, car tu sais fort bien t'accommoder d'un parti aussi bien que de l'autre; tu viens de défendre du même coup Aristophane et Socrate ! Cependant tu ne parviendras pas à justifier le poète. Socrate, un sophiste ! Socrate, le plus grand des sophistes ? O toi ! .. quel terme injurieux trouverai-je donc pour qualifier une manière de voir aussi inique ? Mais y a-t-il jamais eu un homme, qui ait moins aimé les sophistes, que notre Socrate ? Ces hommes vendent leur prétendue sagesse au poids de l'or, ils donnent leur enseignement à tous, même aux plus mauvais, pourvu qu'il reçoivent un salaire ; ils repoussent, au contraire, quiconque ne leur donne rien, fût-ce même le plus noble d'entre les citoyens d'Athènes. Point d'argent, point de sophiste. Hommes profondément égoïstes, il se tiennent à l'écart des autres hommes, afin que personne ne puisse profiter gratuitement de leurs leçons, tandis que Socrate n'accepte aucun salaire et n'a point de disciples proprement dits ; le premier venu peut l'accompagner, si tel est son désir, et jouir de sa société ; il ne repousse personne. Il se promène dans les rues de la ville et hors de la ville, s'entretient avec qui bon lui semble, instruit tous ceux qui trouvent du plaisir à l'écouter, et fait jouir du bienfait de ses conseils et de ses leçons, pauvres et riches, humbles et puissants, jeunes et vieux. N'est-ce pas là du désintéressement, de la

Digitized by Google

popularité ? Aucun obstacle ne saurait l'arrêter quand il s'agit d'instruire et de rendre meilleur quelqu'un de ses concitoyens ; je n'ai certes pas oublié de quelle manière moi-même j'ai fait sa connaissance. Il me rencontre un jour dans une ruelle étroite ; posant, selon sa manière ordinaire, son bâton devant moi, il me demande où l'on peut se procurer de l'huile. Au marché, lui dis-je sans hésiter. Et de la farine ? continue-t-il. Egalement. Mais où peut-on se procurer la sagesse ? je restai muet. Alors suis-moi et tu l'apprendras, me dit-il, et depuis ce temps j'ai été un de ses compagnons les plus fidèles. Il agit de même envers tout le monde. Rencontre-t-il quelque part un beau garçon, un jeune homme qui promet, un homme qui a du bon sens et de l'intelligence, aussitôt il lui adresse questions sur questions, et cherche à lui donner ce qui à ses yeux est la chose la plus nécessaire, le moyen de cultiver son âme, de se replier sur lui-même et de devenir ainsi plus sensé, plus intelligent et meilleur. Ce que le Dieu avait en vain annoncé aux hommes depuis les temps les plus anciens, le précepte « connais-toi toi-même, » Socrate est le premier de tous qui l'ait pris au sérieux, non seulement pour lui-même, mais encore pour tous ceux qui consentent à l'écouter. Il est vrai qu'il ne se montre pas toujours fort indulgent à l'égard de ceux qui, follement épris d'eux-mêmes, s'imaginent tout savoir sans rien savoir, que ce soient des sophistes ou des profanes, des hommes d'état ou des artisans, des poètes ou des orateurs ; du moment qu'ils entrent en discussion avec lui, il ne les quitte pas avant de les avoir convaincus de leur ignorance et les abandonne ainsi avec la conscience de leur néant en fait de savoir. Mais à qui la faute, quand ils s'emportent contre Socrate, au lieu d'apprendre de lui ce qu'on peut apprendre de mieux ? C'est là la cause principale de l'irritation des sophistes, aussi les voit-on venir à lui, s'efforçant de le rendre ridicule ou de l'amener à recevoir de l'argent, comme dernièrement Antiphon le Rhamnusien, qu'on appelle avec raison l'artisan de paroles. Mais Socrate n'est pas tombé dans le piège qu'on lui tendait, car il a traité notre homme d'une belle manière. Je crois me rappeler qu'il lui répondit qu'une telle manière d'agir n'était qu'une nouvelle espèce de prostitution ; que les sophistes étaient de véritables esclaves, et ce qui est plus honteux, des esclaves volontaires, puisqu'ils se condamnaient de leur propre gré, moyennant un salaire, à instruire même les plus mauvais, et à en faire leur société habituelle. Que dirai-je de son enseignement ? qui plus que Socrate déteste ces jeux de mots, ces

Digitized by Google

artifices de raisonnement, qui ne sont que la fausse monnaie de la véritable éloquence? Et cependant Aristophane a osé nous le représenter épluchant les mots qu'il entendait, au point de nous faire mourir d'ennui. Et cet art pernicieux, qui paraît être en faveur aujourd'hui, et qui consiste à faire paraître juste ce qui est injuste et noir ce qui est blanc, cet art pour lequel les sophistes se font payer si cher, n'est-il pas l'objet des attaques incessantes de Socrate? Eh bien! à entendre Aristophane, Socrate ne ferait rien d'autre du matin jusqu'au soir. Je vois Théramène qui sourit! Mais parle donc, Anytus; tu fréquentes aussi Socrate, et je sais que tu n'aimes pas les sophistes.

Anytus. — Socrate, un sophiste? Non, je ne le crois pas, ou plutôt j'espère qu'il n'en est rien. S'il en était réellement un, je romprais sur-le-champ tout commerce avec lui, et je l'éviterais avec tout autant d'empressement qu'Ulysse évita la tête de Méduse dans les Enfers. Pour moi, je ne comprends pas comment il peut y avoir des gens privés de sens, pour rechercher les sophistes, pour se laisser corrompre par eux, et leur donner encore de l'argent pour cela; je comprends encore moins que des pères ou des tuteurs puissent être assez aveugles pour leur livrer ainsi leurs fils et leurs pupilles, et que des états tolèrent la présence de pareils hommes. Si cela ne dépendait que de moi, je décréterais immédiatement, comme à Sparte, l'expulsion de tous les étrangers, et avant que le soleil se couchât, il faudrait que tous ces parasites dangereux eussent évacué la ville avec défense d'y rentrer jamais sous peine de mort. Que quelqu'un de la bande ose seulement s'approcher de moi, il pourra s'attendre à un accueil fort peu amical; et si jamais les dieux m'accordent des fils, gare aux sophistes qui essayeront de me les corrompre! Oui, corrompre, c'est bien là le véritable mot. En effet, qu'enseignent-ils à la jeunesse, si ce n'est à se moquer de la loi et de la tradition, à mépriser les dieux de nos pères, les sanctuaires de l'Etat, à attaquer les coutumes en vigueur, et à mal parler de tout ce que nos aïeux ont tenu pour bon, juste, saint et salutaire? En un mot, il ne sort de leurs écoles que des hommes, qui, comme l'a fort bien dit Cléon, veulent être plus sages que les lois. Or les lois sont le fondement nécessaire de toute saine démocratie; ceux qui y touchent, attaquent par cela même la constitution; ce sont des traîtres au premier chef, des tyrans, des fauteurs de l'oligarchie. Du reste, nous n'en verrons que trop tôt les fruits dans les disciples des sophistes.

Digitized by Google

Socrate vaut mieux que tous ces hommes-là ; personne ne voudra soutenir le contraire. Cependant il faut que je dise aussi qu'il ne remplit pas ses devoirs de citoyen comme il le devrait. Tu dis qu'il s'entretient avec le premier venu, qu'il instruit chacun sur ce qui le regarde et le rend meilleur et plus sage, et qu'il n'accepte point de salaire. Oui, cela est vrai, il cause de tout et sur tous, et que dit-il alors? rien que des choses abstraites et de pure théorie, qui n'offrent aucun profit pour la conduite de la vie. Qu'on essaie une fois, après de tels entretiens, de faire l'application de toutes les belles choses qui ont été dites, et l'on verra si l'on peut en tirer grand profit. Non! Jupiter nous préserve de la triste nécessité d'apprendre de Socrate ce dont nous avons besoin pour vivre! Si j'avais dû étudier auprès de lui l'art de fabriquer les cuirs, je me trouverais dans un bel embarras. Et cependant, lorsqu'il m'arrive de m'entretenir avec lui sur cette matière, il me prouve que je n'entends absolument rien aux cuirs, parce que je ne puis en parler pertinemment. Et lui-même, avec cette manie de bavarder et de discourir, à quel résultat pratique est-il donc arrivé? Il a renoncé à la sculpture, et je trouve qu'il a bien fait, comme aussi de voiler le seul ouvrage qui soit sorti de ses mains, car on n'y découvre pas la moindre trace de grâces. Dans quel autre art ou métier a-t-il produit quelque chose? Il est vrai qu'il n'a besoin que de fort peu pour vivre, qu'il ne reçoit ni n'exige rien de qui que ce soit. Mais alors il n'aurait pas dû se marier, ni se créer un intérieur, qui vraiment est fort peu digne d'un homme qui prétend être le sage des sages. Il n'est sans doute personne d'entre vous qui n'ait eu connaissance de ses scènes fâcheuses avec Xantippe, sa femme, scènes qui plus d'une fois ont failli se traduire en voies de fait sur la place publique. Je pourrais le comparer au Prométhée d'Eschyle; il sait fort bien donner aux autres d'excellents conseils sur la manière de rendre leurs femmes plus dociles et meilleures, et lui-même il ne vient pas à bout de la sienne et subit de sa part les traitements les plus humiliants. Il est vrai que pour ceci comme pour toutes les autres choses il a une réponse toute prête, il n'a, dit-il, épousé Xantippe qu'avec l'espoir que, s'il réussissait à la supporter, il s'accommoderait beaucoup plus facilement de tous les caractères, de même qu'un écuyer, s'il veut devenir habile, se procure, non les chevaux les plus dociles, mais les coursiers les plus ombrageux. Je ne vois dans une telle réponse qu'un misérable sophisme, dont Socrate lui-même serait le premier à faire justice, s'il partait de la bouche d'un autre.

Digitized by Google

Et puis comme il a soin de nous faire voir toute chose sous son plus beau côté ! Cette pauvreté volontaire, cette répugnance pour toute occupation régulière, est-ce là l'esprit qui a rendu Athènes grande et puissante et qui a fait d'elle la métropole de la civilisation hellénique ? Rappelle-toi cette belle parole de Périclès : « il n'est honteux pour personne d'avouer qu'il est pauvre, mais ne pas chasser la pauvreté à force de travail, voilà ce qui est véritablement honteux. » Si nous voulions tous suivre l'exemple de Socrate, nos navires de guerre ou de commerce ne couvriraient point les mers comme ils le font, nos produits ne pénétreraient pas jusque dans les contrées les plus lointaines, et Athènes, placée à la tête des peuples maritimes de la Grèce, ne tiendrait pas d'une main si ferme le sceptre des mers ; de plus, ses temples, ses édifices publics n'exciteraient pas l'admiration des Grecs et des Barbares. Je voudrais bien voir quelle différence il y aurait dès lors entre un Athénien et un Sériphien. Nous serions condamnés à périr de faim, rivés en quelque sorte à ce sol ingrat, auquel il a fallu arracher, par un travail rude et opiniâtre, et non pas en passant notre temps à bavarder et à flâner, les différentes productions qui servent non seulement à notre subsistance et à nos jouissances, mais encore les beaux et solides revenus que nous en tirons aujourd'hui. Le miel et le froment de l'Alttique, nos figues et nos olives ne sortent pas comme par enchantement du sol à la suite des beaux discours de Socrate, quand bien même ceux-ci vous paraissent aussi suaves que les chants des sirènes et les sons de la flûte ; il faudrait alors admettre du même coup que les magiciennes de la Thessalie peuvent, avec l'aide de leurs formules mystérieuses, faire descendre la lune sur la terre. Et si nous tous, nous ne songions, comme Socrate, qu'à soigner pour notre âme, les chouettes du Laurium ne seraient pas encore à l'heure qu'il est sorties de leurs nids posés sur les rochers, au milieu des mines (Arist. Ois. 1106-1108).

Et cette constitution qui nous a faits ce que nous sommes, quand Socrate s'en est-il soucié d'une manière sérieuse ? Qui de nous l'a jamais vu dans les assemblées du peuple, même lorsqu'il s'agissait des décisions les plus fécondes en événements, des décrets les plus importants ou des élections les plus graves ? Il n'a ni cœur ni sens pour la constitution, pour la patrie.

Xenophon. — Il faut que je t'arrête Anytus, car évidemment tu es injuste envers Socrate. Sans doute il se tient éloigné des affaires pu-

Digitized by Google

bliques, parce qu'il croit devoir écouter le démon qui l'inspire ; mais n'engage-t-il pas de tout son pouvoir les jeunes gens, qu'il juge capables, à s'y livrer, ainsi, ces jours derniers, Charmide, le fils de Glaucon, qui joint à des talents et à des connaissances remarquables une excessive timidité ? Que n'a-t-il pas fait pour le faire sortir de cette inaction qui n'avait pour cause qu'une modestie presque ridicule ? Mais il exige en même temps que les jeunes gens, auxquels il croit devoir prêter l'appui de ses conseils, ne se mettent pas à l'œuvre, avant d'avoir acquis les connaissances nécessaire. Tu aurais dû voir comment il s'y est pris à l'égard de Glaucon, le cousin de Charmide, ce garçon encore inculte, qui s'était mis en tête de se poser dans les assemblées du peuple, où on l'aurait sans doute fait descendre de la tribune, au milieu de railleries et de huées qu'il aurait certes bien méritées. C'est en vain que parents et amis avaient pour ainsi dire remué ciel et terre pour le faire renoncer à ce malencontreux projet ; l'insensé s'y cramponnait avec une tenacité qui touchait à la folie C'est alors que Socrate l'entreprit ; feignant d'abord d'entrer dans ses vues et de le féliciter même au sujet de ses intentions, il l'amena par des questions fort innocentes à lui faire des aveux précieux, et à reconnaître qu'il n'avait pas la moindre idée des finances de l'Etat, de l'organisation militaire de notre république, ni enfin des règles les plus essentielles, comme aussi les plus élémentaires de l'administration ; Socrate le quitte enfin en lui recommandant de se procurer avant tout les connaissances dont il avait besoin, avant de songer à se poser en homme d'Etat, et, crois-moi, la leçon a porté. Et l'orgueilleux Alcibiade qui se croyait déjà supérieur à son tuteur, le grand Périclès, comment ne l'a-t-il pas confondu et annihilé en quelque sorte, en lui prouvant qu'il ne savait pas ce qui était juste, ni ce qui était utile, et qu'il lui serait impossible, avec toutes ses brillantes qualités naturelles, de dépasser ses rivaux, s'il ne se mettait en devoir d'acquérir au plus tôt cette science indispensable. Dis-moi, Anytus, Socrate ne rend-il pas à l'Etat, en agissant de la sorte, de bien plus grands services, que s'il assistait régulièrement aux assemblées du peuple ? n'est-ce pas une tâche des plus méritoires que d'exhorter et d'instruire ainsi ceux qui se destinent aux affaires publiques ?

Anytus. — Mais quels sont les vrais hommes d'Etat ? ne sont-ce pas les amis sincères de la démocratie et du peuple ? Or, Socrate ne forme pas de tels hommes, et il ne peut en former parce qu'il a des opinions

Digitized by Google

toutes différentes. Je ne veux pas ajouter foi à tout ce qu'on raconte de ses idées et convictions en matière politique ; tu sais aussi bien que moi qu'on lui reproche d'inspirer par ses discours le mépris des lois établies, lorsqu'il dit, par exemple, que c'est folie qu'une fève décide du choix des chefs de la république, de ne voir dans les assemblées du peuple qu'un tas de cordonniers et de tailleurs, de forgerons et de charpentiers, d'ouvriers et de petits marchands, au milieu desquels on se trouve aussi peu à l'aise que parmi les bêtes féroces, de regarder comme des imbéciles les hommes d'état d'Athènes, les morts aussi bien que les vivants, sans même excepter Périclès, de se donner comme le seul homme capable de tenir les rênes de l'Etat, regardant comme au-dessous de lui de s'inquiéter de la place publique, des tribunaux, du gouvernement et du grand conseil, notre république, n'étant à ses yeux que la pire des tyrannies. Je me refuse, je le répète, à croire à toutes ces choses. Mais ce qui est bien certain, c'est qu'il s'imagine être plus sage et meilleur que tous les Athéniens et même le plus sage des mortels. Notre ami Chéréphon, qui ne voit que par les yeux de Socrate, et que vous connaissez tous avec sa face blême et sa carcasse dessèchée, n'est-il pas allé à cause de cela consulter l'oracle d'Apollon? et après qu'il eut demandé quel était le plus sage des Grecs, la Pythie ne doit-elle pas lui avoir répondu que Sophocle était un homme sage, que cependant Euripide était encore plus sage que Sophocle, mais que Socrate était le plus sage de tous? Et Socrate s'est emparé aussitôt de cette réponse du Dieu, qui n'était au fond qu'une raillerie à l'adresse de la folie humaine, et il se regarde réellement comme le plus sage des mortels. Une telle prétention, il faut que vous en conveniez, est tout-à-fait contraire aux mœurs démocratiques. Aristide a été banni d'Athènes, parce que ses concitoyens étaient las de l'entendre proclamer en toute occasion le plus juste des Grecs ; mais Socrate n'est-il pas encore plus dangereux qu'Aristide, lorsqu'il s'imagine être le plus sage? Tu voudrais m'interrompre, Xénophon, mais je crois deviner ton objection. Tu prétends que Socrate ne se croit plus sage que tous les autres hommes, que parce que seul entre tous il sait qu'il ne sait rien ; cela peut être vrai, mais la prétention, que je viens de signaler, n'en subsiste pas moins. Et c'est ainsi qu'il va de droite et de gauche, du matin jusqu'au soir, cherchant à confondre par ses questions insidieuses tous ceux qu'il rencontre, en sorte qu'ils finissent par croire qu'ils ignorent complètement leur profession. Il faut voir aussi ces

Digitized by Google

jeunes gens qui le suivent en tous lieux, prenant plaisir à le voir réduire au silence et livrer au ridicule d'honnêtes artisans. Ils vont même jusqu'à faire comme le maître, mais ils s'y prennent d'une manière plus effrontée. Ces blancs-becs s'imaginent qu'ils en savent plus long que les vieux, que les magistrats, que le peuple, que le grand conseil. Quiconque n'est pas un sage, un sage à la manière de Socrate, cela s'entend, doit, selon eux, se laisser diriger, dominer par les sages, et c'est ainsi qu'ils se croient appelés à régner sur nous autres qui ne sommes à leurs yeux que des imbécilles, des ignorants, des sots, des esclaves, des insensés; eux-mêmes ils s'appellent les bons, les meilleurs, les nobles, absolument comme dans les états oligarchiques, où l'aristocratie affecte de ne pas se mêler au peuple qu'elle opprime, aux petites gens, aux gens de rien. Sans doute les hommes d'état que Socrate a la prétention de former doivent ressembler quelque peu à un pareil modèle, et je ne serais pas étonné que quelques-uns d'entr'eux se liguassent un jour pour obtenir par la ruse et la violence l'objet de leurs rêves et la fin de leurs discours. Alcibiade est de ce nombre, mais le plus dangereux, à mon sens, ce n'est pas le neveu de Périclès, il en est un autre, que je crois capable des résolutions les plus funestes.

Xénophon. — Je crois le connaître; tu veux sans doute parler du bel-esprit Critias, fils de Kallœschros, mais tu es dans l'erreur lorsque tu crois qu'il est un ami de Socrate, car j'ai entendu plus d'une fois celui-ci lui reprocher ses débauches, ses paroles impies et ses intentions perverses. Crois-moi, Anytus; cet homme ne s'approche de Socrate que dans des vues égoïstes, il le quittera du moment qu'il croira avoir appris tout ce qu'il espère apprendre auprès de lui. Si tu veux faire retomber sur Socrate la responsabilité de tout le mal que Critias fera un jour, je n'en doute pas, tu pourrais avec tout autant de raison lui faire un crime de tous les conseils que, dans la pièce d'Aristophane, il donne à Strepsiade, lorsqu'il lui montre, par exemple, comment il pourra se jouer de ses créanciers, et même des maximes déplorables qu'il inculque au jeune Phidippe, quand il l'autorise à frapper son père et lui enseigne les moyens de justifier un acte aussi odieux. Calomnies, calomnies que tout cela!

Ed. Goguel.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LA CURE DE PFAFFANS EN 1764.

Il est quelque fois intéressant de jeter un regard en arrière sur le traitement que recevaient jadis certains fonctionnaires et sur la valeur des choses qui constituaient ce traitement.

Nous en puiserons un exemple dans les archives de l'abbaye de Lucelle qui renferment tant de choses curieuses et nous rapporterons textuellement, d'après un manuscrit de l'archiviste de ce monastère, comment se composaient les honoraires du curé de la paroisse de Pfaffans, dans l'arrondissement de Belfort, mais qui dépendait de la nomination de Lucelle. Nous aurons seulement soin de réduire les valeurs et mesures d'après celles actuelles.

[1] « La compétence de M. le curé de Pfaffans est telle comme suit. Il retire des amodiateurs des dîmes appartenantes à l'abbaye de Lucelle, dans la paroisse de Pfaffans, annuellement 40 sacs, ou mesures de roi, en blé ou froment évalués sur le prix d'une année commune à raison de 13 livres 10 sols le sac, ce qui fait 540 livres de tournois » 540$^{\text{liv.}}$ »^{s} »^{d}

Le sac d'alors était de 12 boisseaux et contenait 156 litres; le litre était donc de 8 $^{6}/_{10}$ centimes, tandis qu'il en vaut 20 actuellement.

« Plus 50 sacs d'avoine, en moyenne à 4 livres 10 sols, ce qui fait 225 livres » . . . . . 225 » »

Le litre était donc alors à 2 $^{88}/_{100}$ centimes et actuellement 7.

« Les biens dotaux de la cure consistent en trois journaux de champ par canton ou zelg, ce qui, avec cinq fauchées de bons prés, peut bien valoir, année commune et tous frais faits, 80 livres » . . . . . 80 » »

Avec l'assolement triennal d'alors ces trois journaux par canton en représentaient 9. Le journal de Pfaffans était égal à celui de Porrentruy avant 1760 et valait 33 ares 14 centiares et une fraction de $^{48}/_{100}$. La fauchée ou $^{2}/_{3}$ de journal équivalait à 22 ares 08 centiares $^{98}/_{100}$.

« Les dîmes novales que le curé relève dans les diffé-

A reporter . . . 845$^{\text{liv.}}$ »^{s} »^{d}

[1] *Apophasis Luciscellensis*, par WALCH, pag. 174 et suivantes. Manuscrit in-folio, appuyé d'actes authentiques.

Digitized by Google

Report . . .	845liv.	»s	»d
rents bans qui composent la paroisse, se montent, année commune, à environ 150 gerbes d'épautre, qui peuvent aisément produire 5 sacs de blé, à 13 liv. 6 sols 8 deniers le sac, fait 66 livres 13 sols 4 deniers »	66	13	4
« Plus 150 gerbes d'avoine, qui peuvent rendre 8 sacs, à 4 livres 10 sols le sac, ce qui fait 30 livres »	30	»	»
« Chaque ménage de la paroisse est obligé de fournir annuellement au curé une poule; ce produit est d'environ 40 par an, ce qui fait, à raison de 8 sols la pièce, 16 liv. »	16	»	»
« Le curé tire les deux tiers de la dîme du chanvre, soit 40 livres, pour les 4 bans de sa paroisse, et partie de Bessoncourt »	40	»	»
« Il tire encore les dîmes de Roppe, en froment, épautre et avoine pour une valeur de 70 liv. 3 sols 4 deniers » .	70	3	4
« Et en autres menus 143 livres 4 sols 8 deniers » . .	143	4	8
« Faisant en tout 1211 liv. 3 sols 4 deniers »	1211	3	4
« Outre le fixe ci-dessus, M. le curé tire encore de l'étole (droit d'étole) à savoir: 10 livres pour chaque chef de famille qui meurt, pour l'enterrement et pour les trois dimanches après le décès, chaque chef doit, par dimanche, une miche de pain de 10 sols, dont le maître d'école tire la première. Pour l'enterrement d'un enfant 15 rappes (22 centimes) et trois petits pains de 2 sols, et pour un mariage 3 livres. De surplus il retire annuellement de la fabrique, tant pour les messes de fondation que pour autres choses, 250 livres »	250	»	»
« Total 1461 livres 3 sols 4 deniers »	1461	3	4

D'après ce détail et non compris les redevances que procurait le droit d'étole le curé percevait ainsi 1461 livres tournois et cette somme, calculée d'après le prix des grains d'alors et celui de nos jours, équivalait à 3397 francs actuels.

Ces détails doivent faire comprendre combien notre législation est plus sage et plus convenable que l'ancienne qui mettait à la charge des paroissiens le traitement des curés et ouvrait une source de contestations et de conflits toujours regrettables entre les administrateurs des paroisses et leurs administrés. A. QUIQUEREZ.

Digitized by Google

A PROPOS DES PRAIRIES ARTIFICIELLES.

I.

Monsieur le Directeur.

Grâce à votre courtoisie et à l'envoi que vous m'avez fait du N° de décembre de la *Revue d'Alsace*, j'ai pu prendre connaissance d'un article de votre collaborateur, M. Flaxland, sur le mémoire de M. Isidore Pierre au sujet des prairies artificielles.

J'ai été bien surpris d'y trouver à propos de racines de trèfles, sainfoins et luzernes, mon nom et la mention des quelques observations publiées par moi en 1862 dans la *Revue des Forêts* sur l'enracinement et la végétation des arbres. Je n'aurais cependant qu'à remercier l'auteur de l'honneur qu'il a bien voulu me faire en citant ce travail, s'il ne me paraissait que l'appréciation très-succincte qu'il en a faite n'est pas de tout point exacte et peut laisser dans l'esprit de vos lecteurs une impression qu'il m'importe d'effacer.

Je vous serai donc très-reconnaissant, Monsieur le Directeur, d'accueillir les quelques observations suivantes et de les publier dans l'un de vos prochains numéros.

Je ne m'arrête pas à l'opportunité contestable de citer de mon article et d'en grouper quelques phrases isolées et éparses, dont la vivacité ne peut point paraître justifiée aux yeux des lecteurs de la *Revue d'Alsace*, qui ignorent que je répondais à une attaque dirigée contre un des mes ouvrages au nom de la raison et du bon sens; j'arrive immédiatement au sujet principal de ma lettre.

Pour moi la racine se ramifie dans le sol avec autant de diversité suivant les espèces, avec autant de constance pour les individus de de chaque espèce que le fait la tige dans l'atmosphère; s'il est des arbres à cime élancée, étalée, il doit y en avoir aussi à enracinement profond, superficiel. Mais je n'entends établir aucune relation entre les ramifications aérienne et souterraine des végétaux d'espèces diverses et ne prétends aucunément qu'il n'y a là qu'une simple affaire de proportion; Je me garderais en conséquence de dire, avec M. Flaxland, que la betterave, avec le pivot de 10 pieds que lui attribue M. Schacht, peut

Digitized by Google

servir d'étalon pour mesurer la profondeur à laquelle atteignent les racines des gigantesques épicéas. Avec une règle aussi simple, le reproche adressé à l'administration forestière de n'avoir point fait faire à ce sujet d'étude spéciale est tout à fait superflu.

Si chaque espèce végétale, *en vertu de sa nature même*, possède un mode particulier d'enracinement, est-ce à dire que les conditions dans lesquelles vivent les plantes ne puissent le modifier? Je ne l'ai jamais nié. J'ai constamment admis cette action modificatrice, mais j'ai soutenu et soutiens encore, que, dans les forêts en particulier, on entrave le développement des végétaux en contrariant les tendances naturelles et que ce n'est point impunément qu'on transformerait l'enracinement profond d'un arbre en superficiel.

M. Flaxland est d'avis que la qualification d'arbres à racines traçantes parait peu rigoureuse puisqu'elle semble exclure la présence de racines pivotantes. Si la conséquence était telle, il aurait parfaitement raison, mais non contre moi et il me suffira pour l'établir de citer ce court extrait de ma *Flore Forestière*, page 206, 2me édition.

« L'orme développe un faible pivot qui s'arrête dès l'âge de 6-10 ans, « mais se ramifie beaucoup et émet généralement 2-3 maîtresses-racines « qui pénètrent obliquement et profondément dans la terre. En même « temps de nombreuses racines latérales, traçantes, superficielles, « très-divisées et chargées de chevelu partent du collet et s'étendent au « loin, le plus souvent en drageonnant. »

Je n'ai d'ailleurs jamais distingué les arbres, suivant qu'ils ont les racines traçantes ou pivotantes, parce que les premiers ne sont pas plus privés de pivot que les seconds de racines latérales, et j'ai toujours eu soin de les décrire suivant que leur enracinement total est superficiel ou profond, ce qui est quelque peu différent.

Dans cet ordre d'idées je maintiens l'enracinement de l'épicéa pour surperficiel, parce que la vie se retire dès les premières années du pivot pour se reporter sur les racines latérales et je ne puis me rendre à l'opinion de M. Flaxland, qui affirme que cette espèce *se contente pour prospérer des terrains les moins fertiles, de terrains arides même, et possède des racines pivotantes qui plongent à la même profondeur que celles des autres essences forestières.*

Tout modeste agriculteur qu'il veuille se qualifier, je ne doute pas que mon honorable contradicteur ne distingue parfaitement l'épicéa; cependant à la description qu'il en donne, on songe involontairement

Digitized by Google

au *Pin silvestre* auquel elle s'adapte parfaitement, sans convenir en aucune sorte à l'épicéa véritable, qui, pour une altitude supérieure a, en fait de sol, des exigences entièrement semblables à celles du sapin. D'où je conclus que les différences d'enracinement de ces deux végétaux sont organiques et non déterminées par des circonstances extérieures.

Je termine, Monsieur le Directeur, en faisant remarquer qu'en tout ceci je ne revendique l'honneur d'aucune découverte et me borne à maintenir des faits universellement admis. M. Schacht, l'illustre physiologiste de Bonn, comme le désigne si justement M. Flaxland, les accepte sans hésitation et s'exprime ainsi:

« *Auf der Höhe des Gebirges, wo der Windbruch vielfach Schaden* « *bringt, trotzt die alte Tanne Sturm und Wettern. Ihre starken tief-* « *gehenden Wurzeln senken sich in Felsenrisse, sie umklammern das* « *Gestein..... Die Fichte dagegen, mit wagerecht verlaufenden, kaum* « *zwei fuss tief in die Erde eindringenden Wurzeln ist vorzugsweise* « *dem Windbruch ausgesetzt, sie stürzt und nimmt das Erdreich,* « *in welchem ihre Wurzelen fussen, im Fallen mit empor.* »

(*Der Baum*, page 157, 1re édition).

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance des sentiments les plus distingués de votre dévoué serviteur.

A. MATHIEU,
professeur à l'école forestière de Nancy.

II.

Caen, le 19 janvier 1864.

Le Secrétaire de la Société d'agriculture et de commerce de Caen à M. le Directeur de la Revue d'Alsace.

Monsieur,

Vous avez publié, dans votre numéro de décembre 1863, un article de critique très-spirituel de M. Flaxland, intitulé: *M.* ISIDORE PIERRE *et les prairies artificielles;* je compte sur votre impartialité pour me permettre d'employer la même voie pour répondre, aussi brièvement que possible, à quelques unes des objections développées par votre savant collaborateur. Nous laisserons, en définitive, comme juges du camp, les lecteurs de votre intéressante *Revue*.

Après une revue rétrospective pleine d'intérêt sur l'introduction des prairies artificielles en Allemagne, l'auteur de l'article insiste avec

Digitized by Google

raison sur l'influence importante qu'a exercée et qu'exerce encore aujourd'hui sur le progrès de la production agricole la culture des prairies artificielles.

« Le lecteur qui n'est pas au courant de toutes les nouvelles publica-
« tions agricoles, ajoute-t-il, sera surpris en apprenant qu'en 1859 la
« Société d'agriculture d'Orléans ait mis au concours les questions sui-
« vantes :

« 1° Quelles sont les causes qui rendent les prairies artificielles et
« surtout le trèfle, le sainfoin et la luzerne, moins productifs et de
« moins longue durée qu'autrefois ?

« 2° Quelles seront les conséquences de cet état de choses ?

« 3° Quels sont les moyens de rendre à ces prairies artificielles leur
« ancienne fécondité ? »

Nous avouerons tout d'abord, et pour cause, ne pas partager la surprise de l'auteur. La Société d'agriculture d'Orléans constatait un fait qui s'accomplissait sous ses yeux, dans l'Orléanais; elle n'a pas eu la prétention d'affirmer qu'il dut en être de même partout, et que le même fait eût été observé en Alsace.

Dépositaire naturelle des doléances des agriculteurs dont elle est l'organe légitime et avoué, elle devait faire connaître ces doléances et appeler l'attention des agronomes et même celles des chimistes sur un fait qui lui paraissait grave et inquiétant.

Ce qui prouve que son appel était de nature à être entendu et compris c'est qu'elle a reçu trente-quatre réponses de diverses parties de la France, et qu'à la presqu'unanimité, dit son rapporteur, les concurrents sont d'accord sur le FAIT *d'un moindre rendement et d'une durée moindre* de nos trois plantes fourragères.

Il ne m'appartient pas, on le comprendra sans peine, de faire un éloge plus ou moins mérité du travail que la Société d'agriculture d'Orléans à jugé digne du prix qu'elle avait proposé; mais il est de mon devoir d'essayer de répondre aux critiques dont son jugement a été l'objet à l'occasion du travail de son lauréat.

Je viens de rappeler la constatation du fait heureusement inconnu en Alsace, de la diminution de produit et de durée du trèfle et surtout de la luzerne et du sainfoin, dans certaines parties de la France; il était bien naturel d'en rechercher la cause pour essayer d'y porter remède. Il était difficile, en traitant une question de cette nature, de ne pas

Digitized by Google

chercher d'abord à préciser le rôle de ces plantes fourragères, et c'est sur ce point fondamental que je me trouve en dissidence avec M. Flaxland.

Il est certain, et mon honorable contradicteur ne le conteste pas, que le trèfle, la luzerne et le sainfoin *améliorent* la terre qui les a produits, en ce sens que les *céréales viennent beaucoup mieux, et avec beaucoup moins de dépenses de fumure,* lorsqu'elles succèdent à ces plantes fourragères ; mais il est certain aussi que les effets de cette amélioration ne sont que relatifs et ne s'étendent pas à ces plantes fourragères elles-mêmes, puisque celles-ci réussissent beaucoup moins bien lorsqu'on les fait revenir coup sur coup sur le même champ, et à de trop courts intervalles de temps.

L'un des premiers points sur lesquels M. Flaxland croit devoir faire porter plus spécialement les critiques, est celui qui consiste à chercher à expliquer « l'action mystérieuse qui enrichit le sol en même temps « qu'elle lui enlève les matières fertilisantes » par l'intermédiaire de ces plantes fourragères dites améliorantes.

J'avais cru pouvoir expliquer au moins une partie de ce mystère par les résidus (racines, feuilles, fleurs, etc.) que laissent au sol ces plantes pendant et après leur existence; « mais, dit M. Flaxland, cette « explication laisse quelque doute dans l'esprit du cultivateur qui se « demande nécessairement *si des matières purement végétales*, (telles « que les racines et les feuilles) *peuvent remplacer, quelle qu'en soit la « quantité, le moindre volume de fumier animal.* »

Cette objection a lieu de nous surprendre, surtout venant de la frontière d'Allemagne, non loin de cette terre classique *où l'on enfouit comme* ENGRAIS VERT, *soit le lupin en fleur, soit même la seconde coupe du trèfle,* et nous demanderons, à notre tour, à notre honorable adversaire, si *les pailles*, matières éminemment *végétales*, ne concourent pas pour une partie considérable à la production de ces *fumiers* auxquels il attribue tant de mérite, et avec raison ; nous lui demanderons encore si ces *tourteaux* de graines oléagineuses, qu'on emploie encore aussi souvent comme engrais pour les terres que comme matière alimentaire pour le bétail, ne sont pas également des matières purement *végétales*, en même temps qu'elles constituent des engrais d'un assez grand mérite pour être payés jusqu'à 14 ou 15 francs les 100 kilogrammes, c'est-à-dire *beaucoup plus cher* que le fumier lui-même.

Je dois avouer que je ne m'attendais pas à cette objection, surtout

Digitized by Google

dans la patrie de M. Boussingault, et non loin de celle de Mathieu de Dombasle.

Mais ce n'est pas encore là l'objection la plus grave de M. Flaxland; « où le trèfle, la luzerne et le sainfoin prélèvent-ils ces éléments de « fertilité qu'ils laissent dans le sol après eux? »

M. Flaxland pense que j'ai écarté d'un trait de plume les plus graves objections en me posant cette question; il me semble, au contraire, que je les ai provoquées, ces objections, si j'en juge par l'insistance avec laquelle mon honorable critique s'est attaché à discuter et à combattre l'explication que j'en ai donnée.

J'avais essayé de faire comprendre que le trèfle, le sainfoin et la luzerne, *les deux dernières plantes surtout*, vont chercher, au-dessous de la couche où vivent habituellement les racines des céréales, les principes fertilisants dispersés ou accumulés au-dessous de la couche ordinairement ameublie par la charrue. Mon honorable contradicteur trouve que je n'ai pas assez prouvé ce rôle de pompes aspirantes que je fais jouer aux prairies artificielles dont il est question, et il cherche à montrer que ce rôle ne leur appartient pas plus qu'aux céréales. Je ne le suivrai pas dans toutes les citations diverses qu'il a faites en vue de combattre mon explication; nous ne pourrions guère citer ainsi, chacun de notre côté, que des faits isolés, exceptionnels peut-être, et surtout difficiles à contrôler par nos lecteurs. Mais, laissant de côté ces racines de 10 à 15 mètres de longueur, qu'on ne voit guère que dans les musées, je préfère en appeler tout simplement à l'observation de tous les agriculteurs; lorsqu'on examine, d'une part, une plante de blé, de seigle ou d'avoine, et de l'autre une plante de sainfoin ou de luzerne, quelle différence observe-t-on dans la disposition, dans la forme, et dans la direction habituelle des racines?

Celles des céréales sont nombreuses, filiformes, et dirigées dans tous les sens au-dessous de la surface du champ; mais *on en voit très-peu* qui soient dirigées verticalement de haut en bas.

Les racines de sainfoin et celles de la luzerne, au contraire, sont *habituellement, généralement*, pour ne pas dire *toujours*, dirigées de haut en bas, comme pour descendre à une plus grande profondeur; et si M. Flaxland, qui est un habile cultivateur praticien, veut bien se rappeler ce qu'il a vu en suivant une charrue qui défriche une luzernière, il doit, comme nous, savoir combien sont encore grosses et puissantes les racines tranchées par le soc à la profondeur du labour,

Digitized by Google

et quelle est encore leur direction. Ces racines vont donc puiser à une grande profondeur une partie considérable de leur subsistance, non pas par exception, mais toujours; c'est pour elles une sorte de besoin de nature, besoin que ne paraissent pas ressentir au même degré les racines des céréales, puisque ces dernières peuvent encore passablement prospérer dans certaines terres humides où l'eau n'est qu'à une assez faible profondeur, là où la luzerne refuse de vivre, à moins qu'on n'abaisse le plan des eaux par un drainage.

J'avoue qu'il eût été très-intéressant de compter les racines d'un certain nombre de pieds de céréales; de distinguer celles qui s'enfoncent latéralement dans le sol de celles qui pénètrent à une plus grande profondeur; de chercher la part de nourriture que chacune apporte à la plante; nous aurions vu que si la luzerne va chercher presque toute sa nourriture au-dessous de la couche meuble, le blé peut aussi en aller chercher quelque peu dans ces couches profondes; nous aurions trouvé aussi que les résultats sont influencés par la profondeur des labours, par la nature et par l'épaisseur de la couche *vierge* qui repose entre la couche *meuble* et le sous-sol. Mais le résultat de ces observations de détail aurait-il modifié d'une manière sensible et importante le sens et la nature des conclusions?

J'en appelle aux agriculteurs et à M. Flaxland lui-même.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

ISIDORE PIERRE,
Secrétaire de la Société d'agriculture de Caen.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Ce 15 férier 1864.

Mon cher Directeur,

Voulez-vous bien me prêter un coin de vos colonnes pour dire un mot de deux ouvrages dont je voudrais voir, le premier, entre les mains de tous vos lecteurs d'Alsace, afin d'être imité par les plus savants d'entr'eux, et le second, entre les mains de tous les autres, afin d'en être goûté, comme il mérite de l'être.

Le premier a paru à Paris, en 1863, sous ce titre : *Notes pour servir à la biographie des hommes célèbres de la ville de Bordeaux*, par L. L., ce qui veut dire Louis de Lamothe, s'il m'est permis de déchiffrer cet hiéroglyphe. C'est à peine un volume, ce n'est qu'une brochure ; c'est à peine un livre, ce n'est qu'une esquisse ; mais esquisse si bien tracée, si parlante dans ses contours nets et forts, qu'à la voir on la dirait la chose du monde la plus facile à imiter. Je ne veux pas l'analyser, je ne veux en faire connaître que la structure générale. Si intéressante que soit la galerie d'illustres compatriotes bordelais que nous y expose M. Lamothe, ce n'est pas sur les portraits qu'il nous offre, c'est sur l'exemple qu'il donne que je veux appeler l'attention de vos lecteurs.

Cet exemple ne le mérite-t-il pas? N'est-ce pas une belle et bonne chose que d'honorer ainsi ses ancêtres? Et les hommes illustres des lieux qui nous ont donné le jour ne sont-ils pas, sous nos yeux? Ne vivons-nous pas de leurs œuvres, de leurs monuments, de leurs idées, de leur gloire? Oui certes, si nous sommes dignes d'eux; et qui ne voudrait l'être ?

C'est à ces points de vue que je demanderais volontiers à tous les organes de la publicité et en particulier à la presse départementale, la permission de signaler ce travail, et que j'aime à le signaler tout spécialement à celle des provinces de France qui me semble la première en bon enthousiasme pour ceux qui l'ont illustrée. Et ici je n'ai pas même besoin de prononcer le nom de l'Alsace ; à ce trait elle s'est reconnue ; il n'est pas, je crois, de contrée en France, même parmi celles qui sont beaucoup plus chaudes, où le culte des pères soit plus vif, plus respectueux et plus tendre qu'en son sein, et peut-être bien y a-t-elle d'autant plus de mérite que ses illustrations sont quelquefois plus locales, plus

Digitized by Google

restreintes, plus tempérées. Le Rhin n'a pas, en effet, comme la Gironde, à mettre dans ses galeries historiques des Eléonore de Guyenne, des Ausone, des Berquin, des Dona Theresia Cabarrus (Mme Talien), des Pierre Charron, des Cheverus, des Decazes, des De Sèze, des Ducos, des Dupaty, des Epernon, des Garat, des Guadet, des Laforce, des Laîné, des Martignac, des Montaigne et des Montesquieu, etc., etc. Et il y a de trop bonnes raisons pour que, sur ses bords, les grands orateurs, les publicistes éminents, les poètes et les philosophes hors ligne, les brillants écrivains aient été rares dans le passé; mais dans ce passé figurent de bien illustres guerriers, des papes, des empereurs et des saints, des hommes d'Etat fort distingués, des femmes éminentes, de très-notables écrivains, des poètes aussi et même quelques philosophes.

Mais il ne suffit pas que ces grandeurs du passé soient plus ou moins connues; il importerait, au contraire, qu'elles le fussent tout-à-fait, qu'elles devinssent réellement populaires. Pour cela des traditions vagues ou générales sont loin de suffire. Quelques faits isolés, quelques contours sans physionomie précise ne font pas l'affaire non plus : l'histoire vit de détails. D'ailleurs les matériaux sont riches, et à voir dans nos derniers catalogues de bibliothèques vendues l'imposante série des *Alsatica*, heureusement si recherchés, on aime à croire que nos jeunes et savants écrivains imiteraient facilement et habilement le *Dictionnaire des hommes illustres de la Gironde;* car tel est le second et le vrai titre des *notes* de M. de Lamothe.

Déjà un bien spirituel et bien fécond écrivain, Philippe de Golbéry, a esquissé un travail de ce genre, publié dans un Almanach qui a vu le jour à Colmar[1]. Il ne s'agit donc que de revoir, d'élargir, de compléter et de donner une attention un peu particulière, non plus aux historiens, aux érudits, aux philologues, aux médecins et aux théologiens et jurisconsultes seuls, mais encore aux ouvriers de la pensée et à ceux de la forme, aux grands maîtres de la métaphysique, de la morale, de la politique et de la poésie en Alsace: que si le titre de maîtres ou de créateurs est trop ambitieux, il y a celui de disciples et de serviteurs, qui est encore assez beau pour être porté avec honneur, et notre passé en offre bon nombre.

J'en viens, s'il vous plaît, cher Directeur, à mon second ouvrage. Cette fois-ci, c'est bien d'un volume qu'il s'agit; et je ne veux pas le faire imiter, mais bien goûter, aimer, — dévorer.

[1] Annuaire de 1833.

Digitized by Google

Nous estimons beaucoup l'anglais dans ce pays-ci. Nous l'apprenons un peu, nous l'écrivons bien médiocrement, nous ne le parlons pas. C'est un grand tort ; rien n'élargit plus et ne nettoie mieux l'horizon que la forte et saine littérature anglaise. A notre premier tort nous en joignons un autre : Après avoir longtemps hésité, nous nous sommes à ce point épris d'un exclusif enthousiasme pour la langue nationale que nous dédaignons, négligeons et oublions l'allemand, non pas le jargon, — cela se maintient toujours — mais la langue, la littérature. C'est trahir nos devoirs et nos intérêts; nos intérêts, cela saute aux yeux; nos devoirs, cela est clair, car nous sommes ici de par la France, pour la France, à son service. Elle n'a réellement connaissance de la langue et de la littérature allemande que par ceux de ses enfants qui connaissent familièrement cette langue et cette littérature, par ses enfants d'Alsace.

A ce double point de vue j'ai la bonne fortune de pouvoir signaler aux jeunes amis de l'anglais et aux vieux amis de l'allemand le beau travail de M. Solling, savant distingué du Hanovre, de la charmante ville de Gœttingue, où l'allemand s'écrit si bien et se parle mieux qu'à Dresde et à Berlin : j'entends le *Diutiska an historical and critical survey of the literature of Germany*, London, 1863, 8°. Depuis les plus anciens restes des textes gothiques jusqu'aux dernières œuvres de Gœthe, tout ce que le génie allemand a produit de plus remarquable se trouve là, indiqué, analysé, jugé, en partie extrait, en partie traduit, avec une clarté, une richesse et une sûreté de goût qui vous charment comme un conteur et vous guident comme un ami. Si peu qu'on sache l'anglais en commençant le livre, on le sait tout-à-fait en le finissant; et c'est une véritable satisfaction, quand on en est là, de clore le volume sur un jugement aussi sain, un peu allemand toutefois, un peu enthousiaste, à l'égard d'un si grand homme, dont la vie est si sévèrement jugée, si injustement décriée en Angleterre, en ce moment même, par un parti quelque peu exalté. Je ne prends pas Gœthe pour un saint, et je ne crois pas avec une fermeté bien robuste à la nouvelle d'une visionnaire de ses compatriotes qui nous apprend (*Reisen in den Mond*) qu'elle a vu Gœthe donnant son instruction religieuse, je ne sais dans quel astre, après avoir vu Socrate présidant un culte, je ne sais dans quel autre; mais du moins, si partout on rencontre dans ses écrits l'éclat de son génie, on rencontre aussi plus d'une fois dans sa vie les doux rayons d'une âme noble et belle.

Bien à vous, mon cher Directeur. MATTER.

Digitized by Google

MARIE FŒODOROVNA.

NÉE PRINCESSE DE WURTEMBERG-MONTBÉLIARD, AVANT SON ÉLÉVATION AU TRÔNE IMPÉRIAL DE RUSSIE.

1759-1796.

Suite. *

II.

SOPHIE-DOROTHÉE DEVIENT MARIE FŒODOROVNA.

Les jours heureux s'écoulent vite; il en fut de même à la petite cour de Montbéliard. Comme on ne s'y apercevait pas de la fuite rapide du temps, on approcha sans y penser d'un des moments les plus douloureux de la vie de famille, du moment d'une irrévocable séparation. Schiller a raison, plus les choses de la terre sont belles, moins elles ont de durée [1].

Pour Sophie-Dorothée aussi l'heure de la séparation devait bientôt sonner; bientôt elle se verra emportée dans un voyage qui, sans doute, lui apparaissait couleur de rose, mais qui la conduira bien loin, et la placera sur un théâtre plus vaste, plus agité, plus entouré d'écueils, que ce théâtre d'Etupes, qui se cachait sous de délicieux ombrages et n'offrait guère de dangers sérieux. Avant de la suivre sur cette autre scène, avant de nous lancer avec elle dans cet avenir inconnu, jetons encore un coup-d'œil sur le passé de la princesse et sur le bonheur qui l'environnait dans le présent.

La principauté déléguée à ses parents n'était qu'une miniature d'Etat, qui se gouvernait pour ainsi dire à l'instar d'une famille, presque sans orages, et, du moins à cette époque-là, sans vives inquiétudes au sujet

* Voir la livraison de mars, pages 97-117.

[1] *Das ist das Loos des Schœnen auf der Erde!* C'est aussi la pensée du vieux Malherbe, quand il parle de ce monde où « les plus belles choses ont le pire destin. »

Digitized by Google

des événements du dehors. Avant 1785, Frédéric-Eugène n'avait même pas, à vrai dire, la responsabilité du gouvernement. Selon le rapport de notre baronne alsacienne, tous les rouages du mécanisme politique fonctionnaient admirablement, sous l'autorité directe du duc régnant [1]. L'homme le plus important après le prince était, d'abord le bailli, et ensuite le chancelier. Puis venaient les conseillers ou membres de la régence, lesquels, aux jours de cérémonie, étaient revêtus de robes mi-parties de noir et de jaune, qui sont les couleurs de la maison de Wurtemberg. Notre historien, avec la gravité magistrale d'un Montesquieu, déclare que « cette échelle commençant au peuple et finissant au maître lui paraissait parfaitement entendue ; on ne saurait souhaiter mieux ! » Pas même un souhait à former! quel heureux petit peuple ! et son prince ne ressemblait-il pas un peu au roi d'Ivetot ? « On était heureux à Etupes, s'écrie la même voix [2], et on y faisait le plus d'heureux possible. Que de bonnes œuvres ! combien de fois ai-je vu les jeunes princesses se priver d'une fantaisie, pour secourir de pauvres familles ! Aussi la reconnaissance est dans tous les cœurs, leur nom est béni, et tout ce bonheur laisse dans l'âme un doux et touchant souvenir. »

Evidemment, si l'air des cours est souvent corrompu, Sophie-Dorothée, à celle-ci, respirait un air pur, fortifiant, favorable aux nobles élans du cœur. Elle était là, chez sa digne mère, à l'école de toutes les vertus, de cette vertu surtout qu'elle saura pratiquer plus tard sur une si vaste échelle, la bienfaisance, la charité maternelle ; elle voyait dans l'heureux couple auquel elle devait le jour, « l'image de l'union et du bonheur le plus parfait qui existent sur la terre, un tableau si touchant qu'il faisait plaisir à voir ; » et ce tableau, elle était destinée à le reproduire sous d'autres formes, en d'autres lieux, dans un cadre plus brillant, mais avec non moins de charme. C'est une bénédiction du ciel qu'une mère comme la duchesse de Wurtemberg, princesse de Montbéliard. « Sa vie, ses mœurs, furent pures et sans tache, » remarque aussi sa petite-fille, la princesse Catherine [3] ; mais de plus, « elle savait se faire aimer autant que respecter ; sa douce et noble personne était sympathique à tous ; elle n'était heureuse que du bonheur des autres. » Après cette bouche royale, laissons parler là-dessus encore une

[1] *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, tom. Ier, p. 46.
[2] *Ibidem*, tom. II, p. 16.
[3] *Mémoires du roi Jérôme de Westphalie*, tom. III, p. 22.

Digitized by Google

fois la comtesse Henriette, qui ne demande pas mieux que de s'expectorer sur ce chapitre. « Je ne puis rendre, dit-elle [1], la sécurité, le calme, la paix dont on jouissait dans ce petit coin du monde. Un cercle intime composé des personnes de la maison, de quelques habitants de la ville, puis des voisins, des visiteurs étrangers, faisaient au prince et à la princesse une société charmante. Si tous n'étaient pas également spirituels, tous leur étaient dévoués. » Personne autant qu'elle-même pourtant, car son dévouement allait jusqu'à s'identifier avec eux. Elle en fait l'aveu. « Je dis *nous* quand je parle de cette noble famille, à laquelle j'étais inféodée et dont je faisais partie, par l'affection que chacun me témoignait. Qu'on me le pardonne donc, ainsi qu'ils me le pardonnaient ! »

Dans la société dont nous parlons, on remarquait souvent de hauts dignitaires de l'Eglise, entre autres le prince de Rathsamhausen, abbé des chapitres nobles réunis de Murbach et de Lure, prélat bon et tolérant, qui est mort, en 1786, en odeur de sainteté ; puis le grand-doyen du chapitre de Murbach, M. de Beroldingen, et cette princesse Christine de Saxe, depuis 1773 abbesse du chapitre noble de Saint-Pierre de Remiremont, qui habitait le plus souvent Strasbourg, était presque toujours en voyage, et ne manquait aucune occasion de s'amuser dans les demeures princières, toutes choses qui lui paraissaient très-conciliables avec ses augustes fonctions. Même des archiducs d'Autriche figuraient parmi les visiteurs qu'on voyait affluer, et nommément l'archiduc Maximilien, électeur de Cologne, dont notre malin rapporteur, qu'il « honorait particulièrement de sa bienveillance, » dit que, s'il avait peu d'esprit, il était d'une bonté extrême, et qu'avec lui la conversation roulait toujours sur le même point, sur un bourgeois dont la maison gênait la vue du prince dans un de ses châteaux, mais qu'il ne pouvait se décider à en chasser. En outre, il venait des princes séculiers de maisons régnantes, et, comme nous l'avons déjà vu, des grands seigneurs, des dames de haut parage. N'oublions pas, parmi ces dernières, la duchesse de Mazarin, dame de Belfort, qui avait fait avec le duc régnant un échange de droits et revenus seigneuriaux qu'ils possédaient respectivement dans les différents villages et territoires du comté de Montbéliard enclavés en Alsace. Enfin, pour laisser de côté cette fois les littérateurs et les savants, on voyait aussi beaucoup de militaires

[1] *Mémoires*, tom. II, p. 8.

Digitized by Google

à la cour de Montbéliard, et parmi eux un colonel comte de Sully, un Wittgenstein, colonel d'Anhalt, qui n'appartenait pas à la ligne princière régnante, mais qui brillait à la cour d'Etupes par son habitude de raillerie fine et délicate. En 1772 nommément, les militaires abondaient au château : c'étaient les généraux de Wangen, de Strahlenheim, d'Obenheim, le colonel baron de Reinach, dont les vastes fiefs et domaines étaient peu éloignés, etc.; pendant quelques jours, le salon d'Etupes fut, dit Mme d'Oberkirch, « un vrai mémorial de guerre. »

Bref, dans cette petite cour où l'intrigue était peu connue, où l'ambition se renfermait dans une juste mesure, la princesse eut pourtant, dès le jeune âge, sous les yeux, l'abrégé d'une cour en grand, quelques présages, on peut le dire, des splendeurs de celle dont elle devait plus tard former le centre et l'ornement.

Elle avait dix-sept ans, lorsqu'elle entendit sérieusement parler de mariage à son sujet. Son amie, à cette occasion, nous la montre en portrait. « Elle était belle comme le jour, écrit-elle [1], de la grande taille des femmes, faite à peindre, et joignait à la délicate régularité des traits l'air le plus noble et le plus imposant. Elle était née pour le diadème. » Notre aimable conteuse n'en dit pas trop, car le major Masson [2], qui, après avoir connu la princesse à Montbéliard, fut plus tard employé par elle à Saint-Pétersbourg à l'éducation de ses fils, parle aussi d'elle comme d'une beauté régulière, ajoutant que « Catherine II et Marie étaient les plus belles femmes de la cour. » En effet, à l'arrivée de la seconde dans la capitale du Nord, sa beauté fit sensation, et l'on voit dans les rapports des diplomates anglais de cette époque [3] que le charme de sa figure égalait celui de ses manières; et pourtant ces mêmes diplomates vantent beaucoup la grâce qui lui était propre de même qu'ils signalent en passant « la supériorité de son esprit. »

Mais revenons aux projets de mariage. Celui dont on s'occupait alors ne devait pas éloigner beaucoup la princesse de sa famille; il aurait formé des liens de parenté entre elle et la cour de Russie, mais sans la conduire jusqu'à la capitale du Nord. S'étant rencontré, peut-être à la cour ducale de Stuttgart, avec Sophie-Dorothée, le prince héréditaire

[1] *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, tom. Ier, p. 75.

[2] *Mémoires secrets sur la Russie*, Amsterdam, 1800, tom. Ier, p. 257.

[3] *La cour de Russie il y a cent ans*, 1725-1783, 3e édition, page 296. Cf. RAUMER, *Europa*, 1763-1783, tom. III, passim.

Digitized by Google

de Hesse-Darmstadt, frappé à la vue de cette jeune beauté, en avait sollicité la main, et n'avait point essuyé de refus. C'était peu de temps avant l'union de la comtesse Henriette avec le baron Sigefroi d'Oberkirch, chef de la branche protestante de sa noble famille, en mars ou avril 1776. Notre chanoinesse, à ce moment-là, était encore à la cour de Montbéliard et recevait les plus intimes confidences de sa chère princesse. Elle veut bien nous en dire un mot, mais, naturellement, avec une réserve discrète ; cependant nous apprenons ainsi [1] que cette alliance souriait médiocrement à son amie. Ce n'était pas, paraît-il, ce qu'elle avait rêvé. Elle avait vu avec assez d'indifférence le prince de Hesse ; cependant, touchée de ses soins, elle donna, « après beaucoup d'hésitations, » le consentement qu'on lui demandait.

Là-dessus, grave incident ! A peine les promesses eurent-elles été échangées qu'une autre demande en mariage arriva à Etupes, une demande plus conforme aux rêves de la jeune fille et d'ailleurs patronnée par Frédéric-le-Grand, l'homme du siècle, qui, on le sait, était l'oncle de la princesse-mère. C'est du pays dont sa fille avait si bien étudié la géographie, qu'arrivait cette seconde demande, et comme elle eut des conséquences sérieuses, nous devons dès ce moment inviter le lecteur à se transporter un instant avec nous dans les parages lointains où l'on en avait conçu l'idée.

Le grand-duc Paul Pétrovitch, dans son union avec la princesse de Hesse-Darmstadt, appelée ensuite Natalie Alexéïevna, s'était montré époux affectionné et tendre. En cela, il avait fait preuve d'un bon caractère, car les sentiments de sa femme n'avaient pas toujours répondu aux siens [2]. Un agent diplomatique anglais, résidant à Saint-Pétersbourg à cette époque-là, s'exprime sur la jeune épouse, en 1777, dans les termes suivants : « La première grande-duchesse gouvernait le grand-duc despotiquement, sans même se donner la peine de lui marquer la moindre affection [3] ; » et nous savons par des témoignages non moins

[1] *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, tom. Ier, p. 68. Cf. p. 71.

[2] Frédéric II dit même dans ses *Mémoires* (*Oeuvres posthumes*, tom. III, p. 271), mais d'une manière trop absolue, que ce mariage « ne réussit pas, et donna lieu à un grand nombre d'intrigues et de scènes fâcheuses. » Elles ne refroidirent pourtant pas le grand-duc à l'égard de sa femme.

[3] *La cour de Russie il y a cent ans*, p. 296. Voir aussi notre notice allemande sur *le prince Rasoumofski*, *fragment d'une Histoire de la diplomatie russe*, pag. 19 et suiv.

Digitized by Google

positifs que, chez elle, la fidélité conjugale n'était pas à l'abri du soupçon. Quoi qu'il en soit, Natalie exerça sur Paul une bonne influence, et il s'attacha à elle au point de ne plus rechercher d'autre société. Mais elle mourut en couches, le 26 avril 1776, en mettant au monde un enfant mort. Pendant sa courte maladie, l'infortuné Paul avait été comme à la torture. « Le grand-duc a été pendant deux jours dans un désespoir indicible, écrit à son ministre le même diplomate. Le prince Henri de Prusse l'a à peine quitté pendant tout ce temps-là. » Après la mort de la princesse, sa douleur éclata de la manière la plus touchante; puis sa mère l'entraîna à Tsarsko-Sélo, où il resta pendant quelques semaines dans la retraite, seul avec ses souvenirs et ses regrets.

Le deuil était profond. Mais les premiers moments passés, la politique reprit ses droits sur Catherine II, et elle résolut aussitôt de réparer, par un second mariage du grand-duc, la perte qu'il venait d'éprouver. Comme le prince Henri parla dans le même sens à Paul, sur lequel il avait beaucoup d'empire, le jeune veuf finit par prêter l'oreille à ses suggestions; d'ailleurs en examinant les papiers les plus intimes de la défunte, des correspondances lui avaient passé sous les yeux qui, en l'éclairant sur les sentiments de Natalie à son sujet, avaient affaibli la douleur d'une séparation, que peut-être il eût été dans le cas d'invoquer sous une autre forme.

Le prince Henri dont il vient d'être question, était, comme tout le monde sait, le second frère de Frédéric II; ainsi que celui-ci, il était oncle maternel de la duchesse de Wurtemberg, princesse de Montbéliard. On n'ignore pas non plus quelle part importante il eut au premier partage de la Pologne, à cet acte dont les gouvernements du Nord se félicitaient alors comme d'un immense triomphe, sans se douter de l'expiation qu'il infligerait un jour à leurs successeurs, dont il devait frapper les règnes d'une plaie toujours saignante. Frédéric II, dit l'un des principaux historiens de ce roi [1], « avait pour son frère Henri l'attachement le plus tendre et la plus haute estime. Il se plaisait à l'appeler le *capitaine sans faute*, et saisissait avec empressement toute occasion de rendre justice à ses hauts faits. » A l'époque dont nous parlons, il venait de l'envoyer de nouveau à Saint-Pétersbourg, par des motifs dont il nous

[1] De Dohm, *Denkwürdigkeiten meiner Zeit*, tom. IV, pag. 362. Cf. Dieudonné Thiébault, *Souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, tom. Ier, p. 230 et suiv.

Digitized by Google

a rendu compte lui-même [1] et qui se rapportaient, d'une part aux conséquences du premier partage de la Pologne, d'autre part au besoin de contreminer certaines intrigues du prince de Kaunitz, ayant pour but de mettre fin à la bonne entente qui existait depuis 1764 entre la Russie et la Prusse.

Ici, une petite excursion dans le domaine de la politique ne paraîtra peut-être pas hors de propos, et, quoique ce ne soit pas le lieu d'exposer le système suivi par Catherine II dans ses alliances au dehors, nous avons besoin d'y toucher au moins en quelques mots.

Il est inutile de rappeler que cette remarquable souveraine, après avoir trouvé un enfer dans son union avec le grotesque empereur Pierre III, enfer qu'elle a pris à tâche de nous dépeindre elle-même, y avait mis fin par une révolution (1762) qui le précipitait du trône et ne lui laissait même pas la vie sauve. Quoique cette révolution dût sembler avoir été opérée au profit du grand-duc son fils, Catherine en garda pour elle tout le bénéfice. Son règne glorieux et grandiose, joint au prestige de sa personne, aurait sans doute effacé la tache de sang qui en souillait l'origine, si, dans l'histoire, les considérations de simple utilité pouvaient imposer silence aux justes réclamations de la loi morale, et si la nouvelle impératrice, que nul n'éclipsait comme souveraine, n'avait pas méconnu cette loi, en même temps que les exigences de la pudeur féminine, dans sa vie privée et même en face du public. Elle méritait à bien des égards la qualification de *Catherine-le-Grand* que lui a décernée le caustique prince de Ligne ; et certes le comte de Ségur, en nous la faisant aimer autant qu'admirer, ne joue pas le rôle de plat courtisan. Non, elle réunissait au génie politique les qualités les plus dignes de plaire. Son alliance fut recherchée de toutes parts, et ceci nous ramène au roi de Prusse dont nous avions à parler.

Dans son manifeste d'avènement, Catherine, voulant donner satisfaction à la susceptibilité nationale, blessée au vif par la prussomanie à peu près exclusive de Pierre III, avait désigné Frédéric II comme le « pire ennemi » de l'empire des tsars. A son amitié elle eût sans doute préféré

[1] *Oeuvres posthumes de Frédéric II, Mémoires sur son règne, écrits par lui-même*, tom. III (1789), p. 271. — Cf. CASTÉRA, *Histoire de Catherine II*, t. II, p. 381 et suiv. ; HERRMANN, *Geschichte des Russischen Staats*, tom. V, pag. 316 et suiv. ; KURD VON SCHLŒZER, *Friedrich der Grosse und Katharina II*, p. 229 et suiv.

Digitized by Google

celle de Marie-Thérèse, si cette héritière des Habsbourg avait mieux suivi à l'égard de sa sœur en souveraineté les conseils de la prudence; mais se sentant pour elle une aversion comme innée, la vertueuse princesse ne crut pas nécessaire de s'en cacher, et, dans la suite surtout, quand le régime des favoris officiels fut dans toute sa vigueur, elle ne daigna pas, en parlant de Catherine II, la désigner autrement que par ces mots: « Cette femme. » En conséquence, l'impératrice de Russie se ravisa, et, se rendant aux conseils du comte de Panine, elle suivit une politique tout opposée. Son « pire ennemi » devint son principal allié et son confident. Le 11 avril 1764, elle conclut avec lui, pour huit ans, une alliance défensive, dans laquelle le grand roi, de toutes parts entouré d'ennemis ou d'envieux, vit pour lui une sauvegarde et presque sa seule planche de salut. Ce pacte reçut sa pleine et entière exécution; l'alliance russo-prussienne se prolongea même beaucoup au-delà de la période stipulée, grâce à la connivence qui s'établit entre les deux Etats relativement au premier partage de la Pologne (1772). Cette connivence, c'est, comme nous l'avons dit, le prince Henri qui la fit accepter à Catherine II. Son royal frère nous raconte à quelle occasion il fit, à la fin de 1770, un premier voyage à Saint-Pétersbourg. L'autocratrice l'avait connu à Berlin dans sa jeunesse; elle n'avait pu ensuite s'empêcher d'en admirer les hauts faits pendant la guerre de Sept-Ans, quoique les coups du prince portassent bien souvent sur l'armée russe; et quand elle fut informée d'une visite qu'il rendit, à Stockholm, à la reine de Suède sa sœur, le désir lui vint de renouveler elle-même connaissance avec le second des héros prussiens, à défaut du premier, lequel avait autre chose à faire que de visiter les résidences royales. Henri se rendit au désir de Catherine, qui lui fut transmis par le roi, et « avec l'esprit qu'il a, dit celui-ci, il gagna bientôt de l'ascendant sur celui de l'impératrice. » L'événement l'a bien prouvé. En 1776, la souveraine qu'on appelait déjà alors une seconde *Sémiramis du Nord* [1], invita directement le prince à revenir à sa cour, et nous avons dit plus haut qu'il y était encore au moment du décès de la grande-duchesse Natalie. « Il assista l'impératrice dans ces tristes circonstances autant qu'il dépendait de lui, nous dit l'auteur couronné que nous sommes heureux d'avoir pour guide; il prit un soin particulier du grand-duc, atterré par un spectacle aussi nouveau pour lui que

[1] La première, comme on sait, était la reine Marguerite de Danemark.

Digitized by Google

lugubre. Il ne l'abandonna point..... L'impératrice fut vivement touchée du service que le prince Henri lui avait rendu, et, depuis ce temps, son crédit s'accrut de jour en jour. Il en fit bientôt un très-bon usage. L'impératrice était dans l'intention de remarier promptement son fils : le prince lui proposa la princesse de Wirtemberg [1], petite-nièce du roi, qui fut aussitôt agréée. » Cette dernière circonstance est d'avance expliquée au lecteur, car il n'ignore pas que Sophie-Dorothée était par elle-même la « passion favorite » de la tsarine, qui devait revenir à elle avec le plaisir le plus vif, lorsqu'aux effets d'une attraction instinctive s'ajoutaient le poids des considérations politiques et le vœu d'un grand homme, allié de la Russie. La chose fut résolue dans ces termes, que le prince Henri mènerait Paul à Berlin, où il verrait la princesse et où les promesses se feraient, le cas échéant. Le prince de Kaunitz, qui, comme on l'a vu, faisait tous ses efforts pour brouiller la Russie et la Prusse au sujet de la Pologne, comptait sur le succès de ses « manigances, » lorsqu'il apprit, dit Frédéric II, que le grand-duc était à Berlin, qu'il épousait la princesse de Wirtemberg, et que l'intimité entre la Prusse et la Russie était plus grande que jamais.

Ce récit royal est pour nous une anticipation : Sophie-Dorothée, encore à Montbéliard, vient seulement d'être informée de ce qui se tramait contre elle. Nous devons là-dessus des détails intéressants à sa chère intime, très au fait de toutes les circonstances que nous venons d'effleurer et qu'elle raconte fort exactement, avec une intelligence des affaires politiques à laquelle il serait injuste de ne pas rendre hommage [2]. Son amie, loin de s'affliger des confidences qu'on lui faisait, toute fiancée qu'elle était déjà, n'y trouva rien à redire. Elle se disait sans doute, comme son *alter ego :* « Un mariage inespéré, la plus haute place de l'Europe, après la reine de France certainement ! Le prétendu, rien moins que le grand-duc Paul, héritier futur du trône de Russie ! » Chez les personnes nées et élevées dans la haute sphère où s'exerce le pouvoir, les cœurs les plus droits, les esprits les plus sages, sont rarement à l'épreuve de cette sorte de tentation. Le rang suprême, s'il ne peut rien pour les besoins spirituels et moraux, ne promet-il pas satisfaction à toutes les autres aspirations à la fois, aux visées les plus

[1] On écrivait alors ce nom ainsi, comme le fait remarquer aussi la baronne d'Oberkirch (t. Ier, p. 13), ajoutant que « ce n'est point l'ancienne orthographe. »

[2] *Mémoires de la baronne d'Oberkirch*, tom. Ier, p. 70.

Digitized by Google

exceptionnelles, permises seulement à un petit nombre de privilégiés? Il est permis de douter que la vie spirituelle et de l'intelligence fût dès lors très-développée en Sophie-Dorothée ; mais l'amour de la grandeur paraît l'avoir été beaucoup déjà. Aussi ne nous cache-t-on pas que « elle se faisait une joie d'enfant de son union, » et que « elle était très-heureuse. » Elle-même le prouva par ses démonstrations: « aussitôt qu'elle m'aperçut, ajoute son amie, elle me jeta les bras au cou et m'embrassa à plusieurs reprises. » — « J'ai bien du chagrin de vous quitter tous, s'écria-t-elle, mais je suis la plus enchantée des princesses de l'univers.» Au fait, c'était son rêve qui s'accomplissait; et puis il faut dire aussi que le grand-duc Paul, qui n'avait encore que vingt-un ans à cette époque-là, passait pour un prince aimable, d'un bon caractère et, comme depuis son fils Alexandre Ier, plein d'attentions délicates avec les femmes. Ce jugement était-il fondé? nous ne tarderons pas à pouvoir mettre le lecteur à même de résoudre cette question un peu difficile.

En attendant, il n'a pas oublié qu'il y avait promesse de mariage entre notre jeune ambitieuse et le prince héréditaire de Hesse-Darmstadt. Qu'il se rassure pourtant. Cette difficulté n'en parut pas une au prince Henri : il décida que cet engagement devait être rompu, pensant que l'autorité ou le désir du grand Frédéric suffisait pour l'annuler. Il écrivit au roi son frère à ce sujet, et celui-ci, étant du même avis, se chargea de l'affaire. Le prince qu'il s'agissait d'éconduire, était justement à Potsdam : Frédéric, d'une manière qui n'avait rien de blessant, sut le décider à renoncer au mariage d'abord projeté, mais qui aurait contrarié à la fois ses propres vues et celles de cette impératrice de Russie qui, à cette époque-là, avait des courtisans partout et dans tous les rangs. Cela fait, le monarque écrivit au prince et à la princesse de Montbéliard, afin de les faire changer de résolution et d'obtenir d'eux une réponse favorable aux vœux de la grande Catherine. Il s'était tiré avec avantage de négociations plus difficiles que celle-là. Sollicités par deux des plus puissants princes de la terre, par celui surtout qui était l'orgueil de leur famille et le héros du siècle, comment les parents de Sophie-Dorothée auraient-ils pu ne pas se rendre à la demande qui leur était adressée et qui d'ailleurs répondait à leurs secrets désirs? Ils acceptèrent donc. Leur réponse fut transmise à Saint-Pétersbourg, et depuis, comme dit l'aimable rapporteur dont nous ne cessons d'invoquer le témoignage, mais non sans le vérifier à l'aide d'autres données, depuis les choses marchèrent vite.

Digitized by Google

On assure que le comte Guillaume de Nesselrode, père du célèbre chancelier de ce nom, et peut-être encore plus que lui homme d'esprit, d'ailleurs ami des encyclopédistes et alors un des commensaux de Frédéric II à Berlin et à Potsdam, fut employé par la tsarine aux négociations qui s'ensuivirent. Quoi qu'il en soit, ces négociations aboutirent promptement. Il fut convenu du moins, comme nous l'avons dit, que les jeunes époux désignés se verraient à Berlin, avant de se faire des promesses irrévocables.

Le peu de jours qui devaient s'écouler jusqu'au moment du départ de la prétendue suffisaient à peine pour les préparatifs les plus urgents; c'étaient pour la princesse-mère des jours de tristesse et même d'angoisses. A-t-elle pu dire dès lors, comme le veut notre autorité alsacienne : « Il arrive souvent des malheurs aux tsars, et qui sait le sort que le Ciel réserve à ma pauvre fille? » nous ne savons; mais les lignes qui suivent : « Elle s'est heureusement trompée; son instinct maternel est en défaut jusqu'ici, » ces lignes, écrites en 1789, n'auraient certainement pas été mises sur le papier si l'auteur avait tenu la plume vingt ans plus tard. Quant à Sophie-Dorothée, celle-ci toute à l'espérance, avait des préoccupations d'une tout autre espèce. Elle se préparait à bien jouer son rôle, sur un si grand théâtre, et faisait des répétitions de cour qui forçaient à rire la mère et l'amie, en dépit de leur tristesse et de leurs larmes. « Elle saluait tous les fauteuils vides pour s'apprendre à être gracieuse, tout en ne rendant que ce qu'elle devait. » Cependant quelquefois la défiance d'elle-même amenait un petit nuage sur son beau front. « J'ai bien peur de Catherine, disait-elle; elle m'intimidera, j'en suis sûre, et je vais lui paraître une vraie niaise. Pourvu que je parvienne à lui plaire, ainsi qu'au grand-duc! » Elle y parviendra, que l'on n'ait pas peur, et c'est à ses heureuses et prévenantes dispositions qu'elle en sera redevable. Le désir de bien faire et la crainte de ne pas toujours y réussir, sont d'excellents fondements de conduite; douter de soi-même, les sages l'ont dit, c'est le premier pas à faire à l'école de la sagesse.

Cependant, à mesure que Sophie-Dorothée approchait de la fin de son séjour dans la maison paternelle, où tout lui était cher, où tout lui laissait des regrets, l'affliction prit le dessus chez elle et devint d'autant plus poignante que ni son amie ni sa mère ne devaient l'accompagner dans son voyage. La première en était empêchée par la douce perspective d'être bientôt mère; la seconde ne devait se mettre en route que

Digitized by Google

quand le mariage aurait été décidé, à la suite de la première entrevue. C'est donc de dessus le cœur maternel que l'aimable enfant dut s'arracher, et cette première séparation fut infiniment douloureuse. On la porta évanouie dans le carrosse. Son père s'y assit à son côté, et deux des femmes de la princesse-mère montèrent avec eux. Le 12 juillet 1776, ils arrivèrent à Potsdam, où se rendirent presqu'en même temps les frères et sœurs du roi, le prince et la princesse Ferdinand, la princesse Amélie, abbesse de Quedlinbourg, ainsi que leur neveu le prince Frédéric de Brunswig. Les deux frères aînés de Sophie-Dorothée y vinrent également.

Le grand-duc de Russie avait, dès le 14 juin, quitté Tsarsko-Sélo, résidence d'été de sa mère, avec une suite brillante, dans laquelle n'était pas confondu le feldmaréchal comte Pierre Roumantsof-Zadounaïski [1], alors âgé de quarante-six ans et déjà tout couvert de lauriers. Le vainqueur des Turcs accompagnait le prince, dont la suite proprement dite se composait du général en chef Nicolas Saltykof, qui, plus tard, devint aussi feldmaréchal, puis ministre de la guerre, et fut chargé de présider à l'éducation des grands-ducs Alexandre et Constantin Pavlovitch; du chambellan Alexis Naryschkine, gouverneur de Pskof, et du jeune prince Alexandre Kourakine, le *fidus Achates* de Paul, avec qui il avait été élevé. Né au commencement de 1752, ce neveu du comte Panine dont il sera beaucoup question dans la suite de notre récit, n'avait alors que vingt-quatre ans, deux ou trois ans de plus que son royal ami, et le titre de gentilhomme de la chambre; on l'a vu depuis vice-chancelier de l'empire, ambassadeur à Paris au temps de Napoléon Ier, et conseiller privé intime de première classe, entouré du respect de tous.

Les voyages, même princiers, exigeaient alors beaucoup de temps, et le repos de la nuit était toujours jugé nécessaire. Arrivé le 20 à Riga, Paul y retrouva le prince prussien, qui devait le conduire à Berlin, mais qui avait quitté Saint-Pétersbourg plusieurs heures après le départ du grand-duc. Ils passèrent ensemble quelques jours dans l'ancienne ville anséatique, place de commerce considérable sur la Duna, en même temps que place de guerre importante, où commandait alors, comme gouverneur général, le feldmaréchal comte de Browne, Irlandais très-estimé de Catherine et connu d'abord par ses aventures en Turquie,

[1] Ce surnom signifie le Transdanubien, car le héros du Kagoul avait, le premier, franchi le Danube dans les guerres des Russes avec les Ottomans.

Digitized by Google

puis par ses campagnes contre les Suédois et sa participation à la guerre de Sept-Ans. Le dernier duc de Courlande, Pierre, fils du fameux favori Biren, et dont le règne, commencé en 1769, devait s'écouler dans les orages, vint à Riga au-devant des voyageurs, afin de les complimenter en personne, avant de les recevoir chez lui, dans son château de Mitau, où ils entrèrent, le 3 juillet, en grande pompe et furent splendidement fêtés. Là, le prince Henri prit les devants, pour être à la frontière du royaume de son frère, au moment où l'hôte du roi s'y présenterait. Reçu à la sortie de Polangen par le lieutenant-général de Lentulus, envoyé à sa rencontre depuis Berlin et chargé de lui faire les honneurs de la route, Paul, en approchant, le 7, de Memel, vit s'avancer vers lui, avec un cortège tout royal, l'ami de sa mère, le vainqueur de Friedberg. Et maintenant, nous dit le roi Frédéric lui-même, dans ses *Mémoires*, « ce fut une fête perpétuelle depuis les frontières jusqu'à Berlin, où le luxe et le goût se disputèrent les honneurs qu'on rendit à cet illustre étranger. » Le monarque flatta l'orgueil de sa grande et précieuse alliée par les honneurs, presque sans mesure, dont il environna son fils. On en peut lire les détails dans un volume officiel de 260 pages qui fut alors imprimé en Prusse. Postillons par escouades de douze ou de vingt, en grand gala et sonnant de la trompe, espaliers et postes d'honneur, arcs de triomphe avec devises et inscriptions en toutes langues, y compris la russe, pluies de bouquets et de couronnes, jeux scéniques ou danses sur la pelouse, députations de fraîches jeunes filles et demoiselles, cortèges d'arts et métiers, banquets royaux où paraissait, — les rapporteurs n'ont garde de le passer sous silence, — la vaisselle d'or massif du grand couvert du roi apportée de Potsdam, allocutions et salutations en prose et en vers, parmi lesquelles se distinguaient des productions poétiques de Mme Karsch (*die Karschin*), alors la dixième Muse allemande, — rien ne manqua, et l'on ne s'est pas fait faute d'en tenir note. C'est en traversant cette avalanche d'honneurs et au milieu des transports d'allégresse d'une population ivre de la gloire de son roi grand capitaine, que Paul atteignit, le 21 juillet, un dimanche soir, la capitale de la Prusse, où il fit son entrée, assis à la droite du prince Henri, dans un carrosse richement garni d'argent et attelé de huit chevaux de parade. Le bruit du canon et la sonnerie des cloches de toutes les églises avaient peine à dominer les cris de la foule, les fanfares des trompettes qui descendaient du haut de quelques clochers, et tout le fracas de ce mouvement extraordinaire. Un dernier arc de triomphe

Digitized by Google

s'élevait en avant du Pont royal, aujourd'hui décoré de la statue du grand électeur; quelques pas encore, au déclin du jour, et l'on était arrivé au château, où attendaient le roi, la reine, les princes et les princesses soit de la maison royale, soit du dehors.

Frédéric, selon le récit de Castéra [1], alla au-devant de son hôte jusqu'à l'entrée de son appartement, où son frère le lui présenta. Le grand-duc avait sans doute médité le compliment qu'il lui adresserait : « Sire, lui dit-il, les motifs qui m'amènent des extrémités du Nord jusque dans ces heureuses contrées, sont le désir de Vous assurer de l'amitié qui doit à jamais unir la Russie à la Prusse, et l'empressement de voir une princesse destinée à monter sur le trône des Moscovites. En la recevant de Vos mains, j'ose Vous promettre que cette princesse en sera plus chère, et à moi et à la nation sur laquelle elle régnera. Enfin j'obtiens ce que je souhaitais depuis longtemps : je puis contempler le plus grand des héros, l'admiration de notre âge et l'étonnement de la postérité. » — Le roi se hâta de répondre : « Je ne mérite pas d'éloges, prince. Vous ne voyez en moi qu'un pauvre valétudinaire à cheveux blancs [2]; mais croyez que je me regarde comme très-heureux de recevoir dans ces murs le digne héritier d'un puissant empire, le fils unique de ma meilleure amie, de la grande Catherine. » Puis, se tournant courtoisement vers le feldmaréchal Roumantsof, il reprit : « Vainqueur des Ottomans, soyez le bien-venu ! Je trouve beaucoup de ressemblance entre vous et mon général Winterfeld [3]. » — « Sire, répartit le brave guerrier, je serais flatté de ressembler, même imparfaitement, à un général qui s'est si glorieusement distingué au service de Frédéric. » — Celui-ci répliqua. « Ah ! s'écria-t-il, vous devez bien plutôt vous enorgueillir des victoires qui feront passer votre nom jusqu'à la postérité la plus reculée. »

C'est l'instant d'après et au souper de la reine, Elisabeth-Christine, née princesse de Brunswig, que les futurs époux se virent pour la première fois, autrement qu'en effigie. Ils se rencontrèrent de nouveau, le lendemain au diner de la reine, et, comme on le pense bien, les hôtes

[1] Tom. II, p. 389.

[2] Né le 14 janvier 1712, le vainqueur de Hohenfriedberg, de Kesselsdorf, de Rossbach, de Zorndorf, de Liegnitz, etc., avait alors soixante-quatre ans ; il vécut encore dix ans, jusqu'au 17 août 1786.

[3] Un de ses compagnons d'armes qu'il aimait le plus.

Digitized by Google

wurtembergeois ne furent point oubliés dans les visites de cérémonie que Paul s'empressa de faire à tous les membres de la famille royale. Ainsi qu'on devait s'y attendre, celle qu'on lui destinait pour femme plut au grand-duc, émerveillé de sa beauté et de sa grâce, et d'ailleurs, dans l'enchantement où l'avaient mis les honneurs extraordinaires dont il était l'objet à la cour du grand roi, disposé à tout trouver parfait. Sa joie fut vive; il s'en ouvrit le soir même au prince Henri, lequel alla porter cet aveu au prince Frédéric-Eugène. Comme l'impression n'avait pas été moins bonne du côté de la prétendue, on trouva qu'il était temps d'envoyer un exprès à la duchesse de Wurtemberg, que sa fille, jusqu'alors, avait tenue au courant de ce qui se passait, en lui écrivant tous les jours. L'heureuse mère partit en toute hâte, accompagnée de quelques dames, mais ne put sans doute pas arriver avant le 28 ou le 29. Dans l'intervalle, et dès le 23, le prince Henri, mandataire de l'impératrice de Russie, fit officiellement la demande en mariage, après avoir justifié de ses pleins-pouvoirs. En date du $\frac{11}{22}$ juin 1776, Catherine lui avait adressé une lettre, écrite tout entière de sa main, que la baronne d'Oberkirch a pu insérer dans ses *Mémoires* [1]. Cette missive était accompagnée de quatre incluses, l'une pour le roi, les autres pour le duc, la duchesse et la princesse. « Si le cœur de mon fils se détermine pour la princesse Sophie-Dorothée, comme je n'en doute pas, » était-il dit dans la lettre de la tsarine à son mandataire, celui-ci devait employer les trois dernières, selon leur destination, et « les appuyer de l'éloquence persuasive dont Dieu l'avait doué. » Elle ajoutait dans la suite de cette épître : « V. A. R. est assurément un négociateur unique (qu'Elle pardonne cette expression à mon amitié), mais je ne crois pas qu'il y ait d'exemple d'une affaire de cette nature traitée comme celle-ci : aussi est-ce la production de l'amitié et de la confiance la plus intime. Cette princesse en sera le gage. Je ne pourrai la voir sans me ressouvenir comment cette affaire a été commencée, menée et finie entre la maison royale de Prusse et celle de la Russie. Puisse-t-elle perpétuer les liaisons qui nous unissent ! »

[1] Tom. Ier p. 75. Sauf une ou deux légères variantes, elle est conforme à une autre reproduction qu'on en doit à CASTÉRA (tom. II, p. 386), sans pourtant avoir été prise là, comme on pourrait le penser. La duchesse prit copie de la lettre originale, et c'est sans doute cette copie que l'auteur des *Mémoires* avait sous les yeux.

Digitized by Google

La demande fut accueillie ; le prince prussien put apporter sans retard au grand-duc une réponse affirmative, et le même jour les fiançailles se célébrèrent avec une grande magnificence. Le 26, la baronne d'Oberkirch reçut la lettre suivante :

« Ma chérissime amie, je suis contente et plus que contente. Ma chère amie, jamais je n'aurais pu l'être davantage ; le grand-duc est aussi aimable que possible, il réunit toutes les qualités. Il est arrivé le 21, et le 25 [1] le prince Henri a fait la demande. J'ai eu le pas sur toutes les princesses et altesses impériales [2]. J'ose me flatter d'être très-aimée de mon cher promis, ce qui me rend bien, mais bien heureuse. Je ne puis vous en dire davantage : le courrier que mon adorable papa envoie à Stuttgart, part en ce moment, et je lui donne cette lettre, afin qu'il la mette à la poste à Cassel. Adieu, chère amie ; je suis de cœur et d'âme
Votre fidèle et tendre amie DOROTHÉE. »

Le même jour aussi, l'ordre suprême de Saint-André fut remis de la part de Catherine au duc Frédéric-Eugène, et l'ordre féminin de Sainte-Catherine à la princesse fiancée. La duchesse-mère en fut également décorée lorsqu'elle arriva. La tsarine avait dès le début mis quarante mille écus à la disposition du duc pour leur voyage. Le colonel comte de Gœrtz, aide-de-camp du roi [3], fut incontinent dépêché à Saint-Pétersbourg pour annoncer à l'alliée du monarque l'accomplissement de leurs désirs communs.

Le 24 juillet se passa dans le recueillement ; seulement, il y eut en l'honneur de Paul une séance solennelle à l'Académie de Berlin, alors célèbre entre toutes, séance dans laquelle Formey, secrétaire perpétuel, prononça un discours d'apparat. Mais ensuite commencèrent les réjouissances, diners, spectacles gala, fêtes de jour et fêtes de nuit à Charlottenbourg et à Sans-Souci, revues et manœuvres à Potsdam, etc., etc.; tous les jours d'autres plaisirs jusqu'au 4 août. A cette date (c'était encore

[1] Ceci doit être une faute d'impression. Dans la relation officielle (p. 89), on dit formellement que, le mardi matin, 23 juillet, le prince Henri, après avoir pris les ordres du roi, se rendit chez les altesses de Wurtemberg et fit la demande. D'un autre côté, c'est à tort que dans cette relation même, on suppose la duchesse-mère déjà présente.

[2] Lesquelles ? N'est-ce pas altesses royales qu'elle voulait dire, elle qui n'était qu'altesse sérénissime.

[3] Ce n'était pas, croyons-nous, le comte Jean-Eustache, célèbre diplomate prussien avec lequel nos lecteurs feront connaissance dans la suite.

Digitized by Google

un dimanche), un grand dîner chez la reine termina la brillante quinzaine de fêtes; le matin, le grand-duc, en tenant sa cour d'adieu, avait vu affluer chez lui l'état-major général du roi ou ce qu'on appelait la *haute généralité*, les ministres, le corps diplomatique, la haute noblesse, etc. Le soir, on commença à se disperser, et ce fut la belle fiancée qui donna le signal. Elle prit respectueusement congé du roi, qui, vraisemblablement, ne la laissa point partir, sans lui avoir dit quelques mots de ses vues et sans lui avoir donné ses conseils relativement à la manière dont elle aurait à s'y prendre, au sein de cette cour de Russie où tout serait nouveau, et peut-être inattendu, pour elle. Sophie-Dorothée fit aussi ses adieux à tous les membres de la famille royale qui restaient. Puis, accompagnée du prince Ferdinand, troisième frère de Frédéric, et toujours avec ses parents, elle monta en voiture après le souper pour aller coucher à mi-chemin de Rheinsberg, domaine dont le propriétaire d'alors, le prince Henri, les y avait dévancés. L'heureux Paul, qui, avant d'être à jamais unie à elle[1] devait la revoir encore à ce château, fit ses adieux en même temps qu'elle, mais ne se mit en route que le lendemain matin. Encore cette fois, il le fit au milieu d'un immense concours de monde, ainsi qu'à son arrivée, salué de salves de canon et par les cloches sonnant à grande volée, fêté, chanté, béni, comme jamais prince ne l'avait été auparavant en Prusse. Le retour eut lieu avec les mêmes cérémonies; le général de Lentulus fit encore les honneurs du voyage et accompagna le prince jusqu'à la frontière.

Rheinsberg, petite ville de la partie nord du Brandebourg, vers l'Ukermark (Ukraine), est célèbre, dans l'histoire de Frédéric-le-Grand, par le séjour qu'il y avait fait comme prince, depuis 1734 jusqu'à son avènement en 1740. Au château de cette ville, échappé au dur joug de son père, il avait vécu cultivant les lettres et les arts, entouré de littérateurs (mais d'ordre secondaire), de compositeurs et d'artistes. Ce

[1] A Berlin, il n'y eut que des fiançailles: c'est donc par erreur ou par anticipation que la baronne d'Oberkirch a écrit le passage suivant (tom. 1er, pag. 79): « Ce fut dans la joie de son *mariage* que la *grande-duchesse* partit pour Saint-Pétersbourg *avec son mari* (Paul n'était pas encore son mari, et elle ne partit pas avec lui). Elle était aussi heureuse qu'il est possible de l'être sur la terre, rien ne manquait à ses vœux et elle pouvait faire du bien; elle en fit, elle en fit beaucoup, et ses *nouveaux sujets* l'adorèrent comme les anciens. » Elle n'eut des sujets en Russie que vingt ans après; mais les mots qui suivent font voir qu'il s'agit des sujets, ici du père, là de la belle-mère.

Digitized by Google

château, il l'avait donné plus tard (1752) à son second frère, à l'occasion du mariage de ce prince avec Wilhelmine de Hesse-Cassel, pour laquelle Henri fut longtemps un mari aimable et attentif, mais qu'il prit ensuite en aversion, on ne sait trop pourquoi, et qu'il laissa dans un long et cruel abandon. Vieille et de peu d'apparence au dehors, cette résidence, éloignée de Berlin d'environ douze ou quinze milles, était assez vaste pour loger des hôtes nombreux; il y avait de beaux salons, un théâtre, où le prince faisait jouer les meilleures pièces d'alors, de belles eaux sur lesquelles on se promenait en gondole, et le jardin était entouré d'une forêt, où « chacun, nous dit un de ces hôtes, avait son châlet, construit en écorces d'arbre et garni en dedans avec autant de goût que de simplicité. » Le maître lui-même faisait les honneurs de sa maison avec une grâce charmante et des attentions délicates.

C'est ce qu'il fit aussi, et à plus forte raison, lors de la visite qui nous a amené à parler de Rheinsberg; et il le fit encore seul, car la maîtresse était absente comme toujours. Dans la soirée du 5 août, les fiancés se trouvèrent de nouveau réunis, et les fêtes recommencèrent. Nous ne nous y arrêterons plus : pour ceux qui en sont les héros, ces solennités n'ont d'intérêt que par les incidents intimes dont elles sont l'occasion et dans lesquels les sentiments du cœur se font jour; pour le lecteur, elles se ressemblent toutes, et il lui paraîtrait sans doute fastidieux d'en voir se répéter la relation. On resta réuni les deux journées du 6 et du 7; puis, le 8, comme pour rappeler qu'il n'y a pas de bonheur durable en ce monde, vint la séparation, moment plein d'émotions pour les fiancés, mais qui, heureusement, devait se restreindre à la mesure d'un moment. Paul avait hâte de rejoindre l'impératrice sa mère, afin de presser les préparatifs de son mariage. Il partit en société du prince Henri, qui se fit un devoir de lui donner encore la conduite au moins jusqu'à Schwedt, atteignit cette résidence des margraves, sur l'Oder, le 9, fut à Kœnigsberg le 14, à Mitau le 19, et, le 25 au soir, à la résidence impériale de Tsarsko-Sélo, dans les bras de Catherine, heureux comme il ne l'avait été encore qu'une fois en sa vie.

Sophie-Dorothée et ses parents prolongèrent leur séjour jusqu'au 12 août à Rheinsberg, où le maître du château lui-même, enchanté de sa nièce et satisfait de son ouvrage, revint en toute hâte. Des adieux pleins de tendresse s'échangèrent entre la princesse et cet oncle auquel elle était redevable d'une fortune qui flattait son imagination et semblait lui promettre le bonheur conjugal. Déjà de Berlin à Ruppin, elle avait été

Digitized by Google

traitée publiquement de fiancée du grand-duc, et à ce titre elle allait recevoir des honneurs presque royaux dans tout son voyage. Le chambellan de Reck était attaché à sa personne pour la conduire jusqu'à Memel. La royale fiancée était d'autant plus heureuse d'être fêtée, que ses parents en jouissaient avec elle, car ils ne devaient la quitter que dans cette même ville, la dernière de la Prusse. Le soir du 12, ils firent ensemble et avec le prince et la princesse Ferdinand, leur entrée au château de Schwedt, siège de la famille paternelle de la duchesse, famille alors près de s'éteindre, mais que représentait encore le margrave Frédéric-Henri. Celui-ci, à son tour, ne négligea rien pour témoigner la joie que lui causait la visite de si proches parents ainsi que le magnifique avenir qui s'ouvrait pour la jeune princesse. Mais le lendemain, nouvelle séparation ; oncle, tante, cousin, il fallut encore les quitter tous. « Les adieux furent extrêmement touchants, dit la relation officielle, et arracha des larmes même aux spectateurs. » Au bruit du canon, les voyageurs s'éloignèrent de cette résidence, et la princesse-fiancée, accompagnée de son père et de sa mère, prit la route de la Nouvelle-Marche, d'où elle passa par la Poméranie prussienne, la Prusse occidentale et la Prusse orientale. Elle arriva à Kœnigsberg le 21; mais dès le 18 elle écrivit, de Marienwerder, un petit mot d'amitié à sa « chère et charmante Lane. »

Comme ce doux surnom qu'avait la jeune baronne d'Oberkirch reviendra quelquefois, il sera bon de l'expliquer ici en passant. Au premier carnaval qui l'avait trouvée au château de Montbéliard, la gaie jeune fille étant déguisée en Catalane, le moins âgé des petits princes s'était attaché à ses pas, ne cessant de crier *Lane! Lane!* La grande sœur se prit à rire et fit de cette abréviation une espèce de sobriquet. La comtesse Henriette n'était plus dès lors que sa chère Lane, ou son *Lanele*, diminutif forgé à l'alsacienne et rappelant le laisser-aller dont ce langage provincial allemand est empreint. Pour nous autres Alsaciens, ce mot dans la bouche d'une grande-duchesse ou impératrice de Russie, prononcé selon le goût du terroir, eût été une non moins charmante surprise que celui par lequel Marie-Thérèse excita (1768) l'allégresse du bon peuple de Vienne. Du haut de sa loge au théâtre, elle lui annonça la naissance de l'archiduc François, en s'écriant dans le jargon populaire : « *Der Leopold het e Bueb!* »

A Memel, où nos voyageurs arrivèrent le 29 août, attendait, avec les personnes dont Catherine II voulait composer la maison de la future

Digitized by Google

grande-duchesse, la dame d'honneur comtesse Roumantsof, ainsi que le chevalier Simolin, ministre de Russie à la cour de Mitau. Ce dernier avait été chargé par le grand-duc de recevoir sa fiancée et de l'accompagner jusqu'à Riga, en remplaçant près d'elle le chambellan de Reck, dont la mission était terminée. Jusque-là, le duc et la duchesse de Wurtemberg étaient restés avec leur fille, mais ils ne devaient pas non plus dépasser Memel. Au banquet de la vie, quelque amère goutte d'absinthe tombe toujours, même dans la coupe où pétille le nectar du bonheur. L'idée de la séparation assombrit pour cette famille si unie les dernières heures de la soirée; on se coucha avec la cruelle appréhension qu'on ne se reverrait point le lendemain. Ainsi l'avait voulu la sage prévoyance d'une tendre mère, qui consultait ses propres forces et ménageait celles de sa fille. Sophie-Dorothée n'était pas réveillée, que déjà ses parents s'éloignaient de toute la vitesse de leurs chevaux. Elle-même, le 30, passa tristement la frontière, non pas encore de l'empire moscovite, mais du duché de Courlande, qui en était déjà comme une dépendance. Aussi le duc n'avait-il pas manqué d'envoyer deux personnages à Memel, pour complimenter la famille de Wurtemberg; lui-même alla au-devant de la fiancée jusqu'à la petite ville de Doblen, et, après l'avoir saluée, retourna en toute hâte à Mitau, afin de la recevoir ensuite solennellement à la barrière de sa capitale. Au haut du grand escalier du château, qui depuis a servi d'asile temporaire à Louis XVIII, Sophie-Dorothée fut reçue par la duchesse douairière, cette fidèle compagne de Biren, favori d'Anne Ioannovna et un instant régent de l'empire, avec qui l'impératrice avait partagé les amertumes aussi bien que les splendeurs d'une vie singulièrement accidentée. Le lendemain, la princesse-fiancée assista avec toute la cour à une séance solennelle de l'Académie Pétrine, aujourd'hui le *Gymnasium illustre* de Mitau.

Mais passons sur ces détails, après avoir seulement noté encore que l'impératrice avait envoyé au-devant de sa future belle-fille le secrétaire de son cabinet Pastoukhof, chargé de lui servir d'interprète et de commencer avec elle, sans plus de délai, des leçons de langue russe. Ces leçons, disons-le en passant, la grande-duchesse en a merveilleusement profité.

A Riga, elle fut en Russie, pour ainsi dire sans encore avoir quitté l'Allemagne: aussi quand elle traversa, avant de franchir les remparts de cette vieille ville, le beau pont de bateaux sur la Duna, les souvenirs de la patrie qu'elle venait de quitter durent se présenter à elle avec

Digitized by Google

force ; il en fut encore de même à Dorpat et Narva, mais plus loin, c'était la terre étrangère. Il est vrai, c'étaient aussi le bonheur conjugal et les grandeurs de ce monde. Arrivée, le 11 septembre, devant la façade toute dorée du château de Tsarsko-Sélo, elle fut reçue, à la descente de voiture, par Catherine II et Paul. L'impératrice la serra dans ses bras avec tendresse ; le grand-duc était radieux de bonheur. Tous les pronostics étaient heureux. Au bout de quelques heures, le cœur de Sophie-Dorothée, partagé entre l'espérance et les appréhensions, était soulagé et tout à la joie. 815 S. University

Cependant, pour que son mariage avec un prince professant la foi orthodoxe pût s'accomplir légalement, il lui fallut quitter ce doux nom de Sophie-Dorothée, jusqu'alors prononcé avec tant d'amour par tous, grands et petits ; ce nom, que le sacrement du baptême semblait avoir rendu inhérent à sa personne, Hélas ! même ce baptême, il lui fallut sinon le renier, du moins le corriger par un autre sacrement, célébré d'après le rite, sans doute vénérable, mais nouveau pour elle, de l'Eglise d'Orient. Quand, après avoir, pendant quelques jours, prêté une oreille attentive à une instruction religieuse forte et éclairée, telle qu'on devait l'attendre d'un homme comme l'illustre archimandrite Platon, depuis (1787) métropolitain de Moscou, la fiancée grand-ducale fit acte de sa foi nouvelle, elle dut échanger son premier nom contre celui de *Marie Fœodorovna*, que nous lui donnerons désormais. Peu de jours après, le 26 septembre 1776, fut célébré, avec grande pompe, le mariage du jeune couple, en présence de la duchesse de Courlande et d'une cour magnifique, émerveillée de la bonne mine, de la beauté, des grâces, des manières aimables et bienveillantes de la nouvelle altesse impériale. Il n'y avait là-dessus qu'une voix à Saint-Pétersbourg ; nous pourrions l'attester par de nombreuses citations. Catherine fit les choses avec sa somptuosité ordinaire. Elle ordonna aussi de renouveler complètement, avec autant de luxe que de goût, l'ameublement de l'appartement grand-ducal.

Sous tous les rapports, la jeune mariée avait lieu d'être satisfaite ; elle le témoigna dans sa correspondance avec ses parents et avec son amie, « sa bien bonne, bien chère et bien tendrement aimée amie. » Telle est la suscription d'une lettre que la baronne d'Oberkirch reçut encore avant la fin de cette même année, si mémorable pour l'une et pour l'autre, le 27 décembre. C'était une épître toute d'amitié, qui n'a d'importance que comme pièce pouvant servir à se former une idée

Digitized by Google

de l'esprit et du caractère de la gracieuse correspondante ; mais il y avait un *post-scriptum ;* or, tout le monde sait que, chez les femmes surtout, la principale pensée d'une lettre se cache souvent dans le *post-scriptum.* Celui-ci en effet était bien significatif : aussi deviendra-t-il, dans la suite de ce récit, l'objet de nos commentaires. Le voici textuellement :

« *P S.* Le grand-duc, qui est le plus adorable des maris, vous fait « ses compliments. Je suis très-aise que vous ne le connaissiez point, « car vous ne pourriez vous empêcher de l'adorer et de l'aimer, et moi « j'en deviendrais jalouse. Ce cher mari est un ange, je l'aime à la « folie. »

J.-H. SCHNITZLER,
Ancien Directeur de l'ENCYCLOPÉDIE DES GENS DU MONDE, membre correspondant de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, etc.

(*La suite à la prochaine livraison*).

Digitized by Google

LA MORT DE SOCRATE.

ETUDE HISTORIQUE ET DRAMATIQUE EN QUATRE TABLEAUX.

Suite *.

THÉRAMÈNE. — Ici encore, il faut que je prenne le parti d'Aristophane, car tu me parais envisager les choses avec trop peu d'impartialité et avoir oublié ces paroles de Sophocle (Antig. 685) : « je ne pourrais, je ne saurais même avancer qu'il y ait rien à reprendre dans tes paroles, et tout autre que moi pourrait en juger tout aussi favorablement. » Tu ne saurais nier que Socrate a pu, avec les meilleures intentions du monde, prononcer certaines paroles ou donner certains conseils dont le poète se sera autorisé pour nous représenter Socrate donnant de pareils conseils à Strepsiade et à son fils. Je te rappellerai ce qui est arrivé à notre ami Criton, cet homme riche et généreux, mais en même temps pusillanime et faible de caractère, et qui pendant assez longtemps était tourmenté journellement par des faiseurs de procès et autres gens de cette espèce. Comme on savait généralement que pour n'avoir ni procès, ni autres affaires désagréables, il distribuait l'argent à plaines mains, les gens mal intentionnés devinrent de jour en jour plus pressants, et cet état de choses étant devenu presque intolérable, il vint un jour trouver Socrate et lui conter ses embarras. Eh quel conseil pensez-vous que Socrate lui ait donné pour avoir la paix ? Il lui conseilla de se procurer un homme qui, semblable à un chien fort et dangereux, fût en état de donner la chasse à ces loups ravisseurs qui l'obsédaient nuit et jour, et qui, pauvre et versé dans les affaires, fût capable de les mettre à la raison. Après avoir cherché pendant quelques jours l'homme qu'il leur fallait, ils finirent par découvrir un citoyen pauvre, nommé Archédème, habile à parler et versé dans les affaires. Criton en a fait à l'instant même son ami, et depuis ce moment il l'invite à tous ses repas, le pourvoit de pain, de vin, d'huile et de tout ce dont il a besoin pour sa subsistance.

* Voir les livraisons de janvier, février et mars, pages 17, 71 et 118.

Digitized by Google

Celui-ci, en reconnaissance de pareils bienfaits, écarte de Criton tous ceux qui cherchent à lui faire du tort, citant en justice, tantôt l'un, tantôt l'autre, et ne se désistant de ses poursuites qu'après qu'ils ont promis solennellement de laisser son protecteur en repos. Et depuis ce temps Archédème fait en quelque sorte profession de protéger contre de pareilles attaques les riches amis de Criton, moyennant de bonnes paroles et un salaire convenable, cela s'entend; j'ai la ferme conviction que cet homme, qui aujourd'hui est un avocat tel que les Nuées en promettent un à Strepsiade, fera encore son chemin comme homme d'état, toutefois il faudra qu'il témoigne pour cette profession un peu plus d'envie, et de vocation que Strepsiade. Eh bien! Xenophon, consens un instant à placer le conseil que Socrate a donné à Criton devant le miroir grossissant de la scène comique, et tu auras, je crois, à peu de chose près la fameuse scène des Nuées! où le Socrate d'Aristophane daigne honorer Strepsiade de ses conseils. Pour ce qui concerne les coups que celui-ci reçoit de son fils, Socrate ne nous a-t-il pas répété plus d'une fois, qu'on doit se soumettre à ses parents et à ses proches, et leur témoigner respect et vénération, non pas parce qu'on leur est attaché par les liens du sang, mais uniquement lorsqu'ils sont à la fois sensés et bienveillants, et que par conséquent ils peuvent nous être utiles. Tu n'auras sans doute pas oublié avec quelle rigueur de raisonnement il nous a démontré qu'ils ne peuvent nous être utiles que lorsqu'ils possèdent les lumières nécessaires pour nous diriger, et que même, sans ces lumières, la bienveillance la plus affectueuse ne sert à rien et peut parfois être fort nuisible. Si donc les auteurs de nos jours ne peuvent nous être réellement utiles par cela même qu'ils sont privés de ces lumières, que Socrate regarde comme la condition essentielle du respect dont ils doivent être entourés, les liens qui nous attachent à eux seraient purement illusoires et nous pourrions nous débarrasser d'eux tout aussi facilement que de nos cheveux et de nos ongles, du moment qu'ils viennent à nous gêner. De même que nous rejetons la salive, parce qu'elle nous incommode plutôt qu'elle ne nous est utile, de même aussi nous serions en droit de rompre avec nos parents, chaque fois que ceux-ci nous paraîtraient dépourvus de lumières et de bons sens. Mais tu as assisté, ces jours derniers, je m'en souviens, à cet entretien remarquable, où Socrate a examiné très-sérieusement s'il est permis à un fils de lier un père, et dans quels cas cela peut et doit se faire. Il me semble que de là aux coups de bâton la distance à par-

Digitized by Google

courir n'est pas longue, et qu'il n'y a pas à s'étonner que le poète comique, usant des priviléges attachés à sa profession, ait cru devoir la franchir.

Xénophon. — Tu te poses toujours en avocat des mauvaises causes, Théramène. Socrate a, en effet, examiné cette question, mais seulement dans le cas où le père serait privé de raison. Tu conviendras toi-même qu'un fils, possédant toute la plénitude de sa raison, ne saurait se laisser conduire par un père qui aurait perdu la sienne.

Anytus. — Un pareil cas ne pourra jamais se présenter, Xénophon. N'avons-nous pas le colléges des Phrateurs, qui a pour mission de rendre incapables de nuire les pères réellement privés de leur raison? Ce sont d'ailleurs des cas qui se produisent si rarement, que je ne vois pas pourquoi il faudrait réglementer la chose et fournir par là aux jeunes gens mainte occasion de raisonner sur le compte de leurs pères, au lieu de les suivre sans raisonnement. Si Socrate provoque de pareils raisonnements, il a grandement tort. En effet, que pourra-t-il en résulter, sinon que les jeunes gens s'imagineront en savoir plus que leurs pères? Dès lors plus de respect possible à l'égard de la vieillesse, ni aucune trace de ce respect filial que la nature a déposé en germe dans le cœur des enfants; dès lors aussi plus d'amour possible. Ah! si jamais je deviens père de famille, je veux que mon fils m'honore et m'aime, non pas parce qu'il aura reconnu que je suis instruit et éclairé et que je puis lui être utile, mais parce que la nature le veut ainsi et, qu'il ne pourrait faire autrement; j'exigerai de sa part soumission et obéissance, parce que je suis son père, mais non pas parce que Socrate lui aura démontré qu'il est raisonnable qu'il m'obéisse. Il faudra qu'il m'obéisse à moi, son père, plutôt qu'à Socrate ou à un sophiste quelconque. Je comprends parfaitement la conduite de ce prince d'Arménie, dont tu nous parlais l'autre jour, et qui, dans un moment de jalousie, a tué le précepteur de son fils, parce que celui-ci en était venu à faire plus de cas de son maître que de son père. Pour moi je ne souffrirai jamais que quelqu'un vienne ainsi se placer entre moi et mon fils, fût-ce même Socrate, notre ami. Je dirai plus, cher Xénophon; tout ce qu'on vient de dire sur le compte de Socrate confond toutes mes idées; je ne puis croire qu'il soit aussi mauvais que les sophistes, mais je tiens pour certain qu'il est entré dans une voie fort dangereuse. Il raisonne beaucoup trop avec les jeunes gens, et cette manie, car c'en est véritablement une, ne pourra que porter des fruits amers. Les actions valent

Digitized by Google

mieux que les paroles ; la pratique est bien préférable à la théorie, et la coutume à la loi. Nos jeunes gens doivent apprendre par l'exemple d'autres et par leur propre expérience ce qui est l'affaire d'un bon père de famille, d'un bon artisan, d'un bon négociant, d'un bon citoyen ; ils doivent s'instruire d'abord auprès des auteurs de leurs jours et de leurs proches, ensuite auprès de leurs concitoyens, et pour cela il faut qu'ils fréquentent assidûment les assemblées populaires et les tribunaux. Le peuple, considéré dans son activité collective, est le meilleur maître qu'ils puissent avoir ; ils n'ont que faire de ces babillards et de ces rêveurs, dont il est à désirer que Socrate se tienne éloigné. Oui, et je le dis en toute bienveillance, qu'il se tienne sur ses gardes, qu'il veille sur sa langue ; dans notre bonne ville surtout, comme, du reste, partout ailleurs, rien n'est plus facile que de recueillir un mauvais salaire à la suite de mauvaises paroles.

SCÈNE II.

Les mêmes, CRITIAS, CHARMIDE.

CRITIAS. — Ne te disais-je pas, Charmide, que nous allions nous trouver en présence de personnes qui sont tout aussi indignées que nous du persifflage de mauvais goût, qu'Aristophane s'est permis à l'égard de Socrate? Ne vois-je pas ici d'ailleurs le bon, le pieux, le fidèle Xénophon qui a adopté pour devise : les dieux sont grands, et Socrate est l'homme le plus divin que la terre ait jamais porté. N'en est-il pas ainsi, Xénophon, ou bien le Socrate des *Nuées* t'aurait-il convaincu que Jupiter est définitivement détrôné, et que le prince Tourbillon règne décidément par là-haut sur de nouvelles races de dieux des nuées, comme ici-bas sur les pauvres humains, têtes vides et de rien, comparables aux feuilles des forêts ?

XÉNOPHON. — Il faut toujours que tu trouves quelque part matière à railleries ; cependant tes railleries procureront la guérison en même temps qu'elles auront provoqué la blessure, ὁ τρώσας καὶ ἰάσεται, comme dit un oracle. Ce que tu viens de dire me remet en mémoire la calomnie la plus absurde, la plus méchante, comme aussi la plus dangereuse qu'on ait pu lancer contre Socrate. D'après Aristophane, Socrate serait un athée ! il se serait livré aux vaines spéculations des Ioniens sur l'origine du monde ; comme eux, il aurait construit l'univers dans sa tête ! comme Anaxagore, il aurait tenu le soleil pour un fer ardent. Mais qui

Digitized by Google

plus que lui a repoussé sans ménagements et sans détours ces rêveries stériles? peut-on déclarer d'une manière plus catégorique qu'il ne l'a fait, que nous ne pouvons rien savoir du ciel et de son armée? Ne nous exhorte-t-il pas, au contraire, en toute occasion, à rentrer en nous-mêmes, à scruter les choses humaines, et à chercher à les connaître? Ne nous renvoie-t-il pas sans cesse à ce qui est vraiment nécessaire, à la culture de notre âme, afin que nous l'ornions de sagesse, de courage, de justice et de tempérance, semblables au guerrier spartiate, qui se pare avant le combat de vêtements éclatants et d'armes étincelantes? N'est-ce pas lui qui a fait redescendre pour ainsi dire la philosophie sur la terre, de telle sorte qu'elle habite aujourd'hui parmi nous comme une institutrice, comme une amie? Et Socrate ne croirait pas aux dieux! Mais on peut le voir, car rien de ce qu'il fait ne reste caché aux regards de ses concitoyens, sacrifier aux dieux pour son propre compte et prendre part à nos fêtes publiques et aux cérémonies religieuses. Lui aussi, il jure par les dieux, quoique par respect pour eux, il ne mêle pas toujours leurs noms à tout ce qu'il dit, comme le fait le vulgaire, et qu'il dise parfois en plaisantant qu'il jure plutôt par l'oie et par le chien que par Jupiter et par Junon. Il révère les dieux en paroles et en actions, en vœux et en prières, et il recommande à ses amis de faire de même, et principalement de consulter l'oracle sur les choses qui nous ont été cachées, mais non sur celles que les dieux nous ont mis en état de résoudre avec l'aide de nos propres lumières. Car s'exercer et se former pour sa profession future, devenir un agriculteur ou un artisan habile, c'est là l'affaire de l'intelligence humaine, mais savoir d'avance quel sera le résultat de nos efforts, c'est une question qu'il appartient aux dieux seuls de résoudre. Voilà pourquoi ils donnent à tous des signes et des oracles sur de pareilles questions, et à Socrate en particulier par l'intermédiaire de ce démon, de cette voix surnaturelle qui est en lui, et qui est un conseiller infaillible pour lui et ses amis.

Anytus. — Oui, oui, il faut toujours qu'il ait quelque chose de particulier, par quoi il se distingue des autres hommes.

Xénophon. — Tu peux sourire à ton aise, Critias; j'aurais voulu que tu fusses présent, lorsque dernièrement il a confondu non seulement, mais encore converti Aristodème, qui niait l'existence des dieux, Qui donc, lui dit-il, a construit avec tant d'art notre corps, le chef-d'œuvre de la création, et de telle sorte que les différents membres et

Digitized by Google

organes ont chacun leur destination spéciale et concourent à l'harmonie de l'ensemble? Qui donc a si avantageusement doté l'homme, comparativement aux autres créatures, qu'il lui a accordé la marche droite et élevée, une main merveilleusement créatrice, une langue parfaitement appropriée au langage articulé, une âme, enfin, éminemment perfectible, et qui, l'élevant en quelque sorte au rang des dieux, le rend capable de dominer sur tous les êtres créés? Tout cela s'est-il fait par un concours fortuit des atomes ou par la sagesse et la bonté des dieux qui ont créé à l'usage de l'homme le soleil et la lune, le feu et l'eau, les plantes et les animaux, le monde entier avec toutes ses qualités qui lui sont propres? Oui, c'est à la bonté et à la sollicitude des dieux que nous devons tout ce que nous sommes et tout ce que nous possédons. La sagesse divine pénètre toutes choses; l'œil de la divinité pénètre partout, sa présence se fait sentir en tous lieux. On peut se cacher des hommes pour faire le mal, on peut échapper à leurs atteintes après qu'on l'a commis, mais on ne saurait se soustraire à la puissance des dieux. Si tous les hommes étaient animés d'une telle conviction, chacun craindrait de faire le mal, dans le réduit le plus solitaire, aussi bien que sur la place publique, en plein soleil.

Anytus. — Mais ce sont là d'autres dieux que ceux qu'Homère et Hésiode nous représentent; ceux-ci résident sur les hauteurs éthérées de l'Olympe, et viennent parfois nous visiter, mais ils ne sont point partout en même temps; comment d'ailleurs cela pourrait-il se faire? Apollon est appelé, il est vrai, le dieu qui lance au loin ses traits, mais je ne sache pas que ses traits atteignent en tous lieux.

Critias. — Je connais cette doctrine, et j'en ai fait mon profit pour une tragédie que je suis sur le point d'achever; je ne crois pas l'avoir oubliée. Je la mets dans la bouche de Sisyphe, le plus sage des héros, qui ravit sa proie à la mort elle-même. Il raconte d'abord qu'il n'y avait dans le monde que désordre et confusion, et que tout était soumis à la loi du plus fort; qu'on inventa alors les lois pour effrayer et châtier les méchants, mais que ce moyen ne pouvant être efficace que lorsqu'il s'agissait de crimes bien constatés, on ne continuait pas moins de pécher en secret; « c'est alors, ajoute-t-il, qu'un homme habile conçut l'heureuse idée d'inventer les dieux, afin de s'en servir comme d'un épouvantail contre les scélérats, et pour qu'ils ne péchassent plus désormais en secret par leurs actions, leurs paroles ou leurs pensées. Cet homme introduisit donc dans le monde l'idée de la divinité: » il

Digitized by Google

existe, enseigna-t-il, un dieu, dont la majesté est immuable, qui voit tout, entend tout, veille à tout et n'oublie rien dans l'éternité. On ne saurait prononcer aucune parole, qu'il ne l'entende, commettre aucune action, qu'il ne la voie. Et même les desseins iniques, tramés dans l'ombre, ne restent point cachés à ses regards, car il est tout sachant.» C'est ainsi que parla ce sage, et ainsi fut consacrée cette doctrine si commode, qui cache la vérité sous les dehors gracieux d'une fiction charmante. . . . . »

Xénophon (interrompant Critias). — Je te reconnais bien là, Critias! tu es aussi un de ceux qui ne croient pas aux dieux, pas plus à ceux de nos pères qu'à d'autres.

Critias. — Pourquoi devrais-je y croire, en ai-je jamais vu? et toi, as-tu eu jamais ce bonheur, ou bien Anytus, qui, il y a un instant, nous racontait je ne sais quoi de l'Olympe et des visites que nous font les habitants bienheureux de ces régions éthérées? Je ne pense pas qu'il ait jamais été sur l'Olympe, ou que les dieux aient daigné le visiter dans sa fabrique de cuirs; c'est à peine si une dose considérable d'ambroisie eût suffi pour préserver leurs nez des odeurs qu'ils y auraient rencontrées, et qui doivent être, ce me semble, beaucoup plus désagréables que celles des peaux dont Eidothée enveloppa les compagnons d'Ulysse.

Xénophon. — Insensé que tu es! ne crains-tu donc point d'exciter le courroux des dieux. Tu ne crois pas à leur existence, parce que tu ne les vois pas! N'est-ce donc pas assez que leurs œuvres soient visibles pour toi, et t'invitent à tout moment à révérer et à aimer les auteurs de semblables bienfaits? La foudre se lance du haut des cieux, elle brise tout ce qu'elle rencontre sur son passage; quoique tu ne la voies ni quand elle se précipite, ni quand elle frappe, ni quand elle se retire, tu sais cependant qu'elle existe. Et les vents, tu entends leur sifflement et tu vois leurs effets, mais tu ne vois ni d'où ils viennent, ni où ils vont. Et ton âme? crois-tu que tu n'en aies pas une, parce que tu ne peux pas la voir? S'il en était ainsi, je ne vois pas comment tu l'emporterais sur ces hermès de pierre et de bois, qui abondent sur nos places et dans nos demeures.

Critias. — Mon âme!... qu'est-ce que l'âme? où siège-t-elle? Dans le sang peut-être....; oui le sang, c'est l'âme. Lorsque l'âme se laisse emporter à l'ardeur des sens, le sang alors bout dans les veines et menace de les rompre; lorsqu'elle est triste et abattue, oh! comme alors

Digitized by Google

le sang circule lentement! on dirait qu'il dort. L'âme vient-elle à être saisie d'une épouvante soudaine, il s'arrête, au contraire, et semble disparaître à nos regards. Oui, le sang qui se meut dans les régions du cœur, c'est la conscience de l'homme. C'est ce que savait déjà le vieil Homère, chez qui nous voyons assez fréquemment l'âme s'écouler avec le sang; et c'est pour cette raison que chez lui les âmes boivent du sang, lorsqu'il s'agit pour elles de recouvrer momentanément la connaissance et la parole. Oui, le sang est l'âme, c'est la vie; le comble de la volupté consiste à boire le sang d'un ennemi mortel, et de confondre son âme avec le néant.

CALLIAS. — Mais qui peut frapper de la sorte à ma porte? Ce ne peut être quelqu'un de nos convives attardés; car il n'aurait pas besoin de s'annoncer d'une manière aussi bruyante.

SCÈNE III.

Les mêmes, LE PORTIER.

LE PORTIER. — Callias, le bouffon Philippe est devant la porte; il m'a chargé d'obtenir pour lui la permission d'entrer. Il se présente, dit-il, muni de tout ce qu'il faut avoir pour souper aux dépens d'autrui, et son esclave est très-mal à l'aise de n'avoir rien à porter et d'être encore à jeûn.

CALLIAS. — Il serait mal de ne pas lui accorder au moins un abri. Qu'il entre donc.

(Le portier sort.)

SCÈNE IV.

Les mêmes, PHILIPPE LE BOUFFON.

PHILIPPE. — Je suis bouffon, vous le savez tous; je viens ici avec plaisir; d'ailleurs j'ai pensé qu'il était plus plaisant de se présenter à souper sans être convié, que d'être invité avec cérémonie.

CALLIAS. — Prends donc place au milieu de nous. Mes convives sont aujourd'hui beaucoup trop sérieux, et tu arrives fort à propos pour les égayer.

PHILIPPE. — En effet, quels visages sérieux! Tes convives ont donc oublié que le riche Callias les a réunis à sa table, et que ce n'est pas de la sorte qu'on a coutume de faire honneur à ses invitations. Ah! je devine; il en est peut-être quelques-uns parmi eux qui auront perdu

Digitized by Google

quelques pièces de leur mobilier dans l'incendie allumé par Strepsiade. Qu'ils s'adressent à Aristophane, je ne doute pas qu'il consente à les indemniser convenablement.

Xénophon. — Trêve de sottises, Philippe! laissons pour le moment la pièce d'Aristophane.

Philippe. — Et sans doute aussi ton ami Socrate. Mais je ne l'aperçois pas parmi les convives. La douce Xantippe, pour le punir des conseils qu'il a donnés au jeune Philippe, le retiendrait-elle peut-être en charte privée? ou bien attend-il pour paraître que tu lui aies fait disposer une tribune aérienne, d'où il puisse conjurer le dieu Tourbillon et ses divinités tutélaires, les charmantes nuées? Mais la gravité qui règne ici a quelque chose de contagieux; la tristesse me gagne et l'appétit s'en va; il ne me reste plus qu'à me voiler la face. (Il se couvre la tête et s'étend tout de son long sur le lit.)

Callias. — Qu'est cela, Philippe? quel mal te prend?

Philippe (soupirant). — Un grand mal, oui un grand mal. Puisque le rire est banni de ces lieux, c'en est fait de moi. Autrefois on m'appelait aux banquets pour divertir les convives par mes bouffonneries, mais à présent pourquoi m'appellerait-on? Dire quelque chose de sérieux m'est tout aussi impossible que de me rendre immortel. On ne m'invitera point dans l'espoir d'être invité en retour, car on sait qu'il n'entre point de souper chez moi; cet usage y est absolument inconnu.

(Tout en parlant il fait semblant de pleurer.)

Critias. — Notre bouffon qui pleure! le symptôme n'est pas bon. Allons, amis, à demain les entretiens plus graves; aujourd'hui livrons-nous à la joie et rendons grâces à Callias et à Bacchus. Et toi, Philippe, reprends ta place et redeviens ce que tu dois être, le bouffon de la compagnie.

(Dès qu'on a desservi, fait les libations ordinaires et chanté un péan, entre immédiatement après un Syracusain suivi d'une joueuse de flûte, d'une danseuse et d'un jeune garçon.)

SCÈNE V.

Les mêmes, un Syracusain, une joueuse de flute, une danseuse et un jeune garçon; après eux Socrate.

(Après que la joueuse de flûte a joué quelques airs et que le jeune garçon s'est essayé sur la cithare, et que le Syracusain a fait quelques tours de bateleur):

Socrate (qui est entré pendant les divertissements et a pris place à

Digitized by Google

côté de Xénophon). — En vérité, Callias, tu traites tes convives avec magnificence; quoi! après un souper qui paraît avoir été splendide, tu leur donnes encore un spectacle amusant et une musique délicieuse.

Callias. — Mais si l'on nous apportait encore des parfums, nous aurions une jouissance de plus.

Socrate. — Point du tout. Il en est des odeurs comme des vêtements; tel vêtement sied à l'homme, tel autre à la femme; telle odeur convient à l'homme, telle autre à la femme. Nul homme ne se parfume pour un autre homme. Sans doute le parfum plaît aux femmes, surtout aux nouvelles mariées, comme celles de Critobule et de Nicérate, parce qu'elles sont elles-mêmes tout parfum; mais que l'odeur de l'huile des gymnases les flatte davantage! en sont-elles privées, elles la désirent plus vivement. Qu'un esclave et un homme libre se parfument, tous deux à l'instant exhaleront une odeur également suave; mais ce n'est qu'avec le temps et à force d'application que les exercices libéraux répandent cette suavité qui caractérise l'homme libre.

Callias. — Soit pour les jeunes gens; mais nous qui ne fréquentons plus le gymnase, quelle odeur devons-nous exhaler?

Socrate. — Par Jupiter! celle de la vertu.

Critias. — Où la trouve-t-on, cette odeur?

Socrate. — Ce n'est assurément pas chez les parfumeurs.

Critias. — Chez qui donc?

Socrate. — Théognis nous l'apprend: « Vous ne prendrez du sage que des leçons de sagesse, mais si vous fréquentez les méchants, vous perdrez jusqu'à votre bonté naturelle. »

Charmide. — Mais où donc trouver un maître de sagesse?

Critias. — Socrate ne pourra nous le dire, car cette science ne s'enseigne pas.

Xénophon. — Tu es dans l'erreur, Critias, rien ne s'apprend aussi facilement.

Socrate. — Puisque les avis sont partagés, renvoyons la question à un autre temps; à présent, faisons ce que nous avons à faire, car voilà la danseuse qui attend, et à qui l'on apporte des cerceaux.

(La musicienne fait entendre son instrument. La danseuse, après avoir reçu des cerceaux, les jette en l'air tout en dansant, et en calculant à quelle hauteur elle doit les jeter pour les recevoir en cadence.

Ensuite on apporte un cerceau garni d'épées, la pointe tournée en haut. La danseuse entre dans le cerceau et en sort, de manière à faire craindre aux spec-

Digitized by Google

tateurs qu'elle ne se blesse ; mais elle achève ses tours avec assurance et sans accident.)

SOCRATE. — Pour cette fois, Critias, on ne niera pas, je crois, qu'on puisse donner des leçons de courage, puisque toute femme qu'elle est, celle-ci joue si hardiment avec les épées.

CALLIAS. — En vérité, ce Syracusain ferait bien de montrer cette danseuse en plein théâtre, et de dire aux Athéniens que pour de l'argent il leur apprendra à marcher tous de front contre le fer de l'ennemi.

PHILIPPE. — Et moi donc, que j'aurais de plaisir à voir l'orateur Pisandre à cette école, lui qui, loin de suivre ses concitoyens au combat, n'ose pas même regarder une pique en face !

(Le jeune garçon exécute des danses.)

SOCRATE. — Voyez ce bel enfant, en action il est mille fois plus beau.

CHARMIDE. — Est-ce que tu ferais cas d'un maître de danse ?

SOCRATE. — Sans doute ; de plus, j'ai remarqué que pendant qu'il dansait, nulle partie de son corps n'est restée oisive, et son cou, et ses cuisses et ses mains, tout était en mouvement. C'est ainsi que doit danser quiconque veut avoir son corps souple. Eh bien ! Syracusain, je voudrais que tu m'enseignasses ces gestes et ces mouvements.

LE SYRACUSAIN. — A quoi cela te servirait-il ?

SOCRATE. — Par Jupiter ! à danser. (Tous rient.) (D'un ton sérieux) : Vous voulez rire à mes dépens. Est-ce parce que je veux fortifier ma santé par l'exercice, procurer plus de saveur à mes aliments, plus de douceur à mon sommeil ? Riez-vous de ce que je n'aurai besoin ni de chercher un compagnon de danse, ni de me mettre, moi vieillard, nu en présence de tout un peuple ? Cette salle vient de suffire à ce jeune garçon pour le faire suer : serai-je donc à l'étroit dans une maison à sept lits ? Je danserai à couvert durant la saison des frimas, et à l'ombre d'un bois dans les excessives chaleurs de l'été. Ayant un peu trop de ventre, vous étonneriez-vous que je voulusse en diminuer le volume ? Ignorez-vous qu'un de ces matins Charmide m'a trouvé dansant ?

CHARMIDE. — Oui, en vérité ; d'abord je restai immobile, craignant que tu n'eusses perdu l'esprit. Mais lorsque j'eus entendu les raisons que tu viens de donner, de retour chez moi, je me mis, non pas à danser, puisque je ne sais pas danser, mais à gesticuler des mains, exercice qui m'est beaucoup plus familier.

PHILIPPE. — Je le crois aisément, car tes cuisses et tes épaules paraissent si rigoureusement de même poids, que si tu mettais les cuisses

Digitized by Google

dans un plateau de balance, et les épaules dans l'autre, pour être pesées en présence des agoranomes, comme des pains qu'on porte au marché, tu n'aurais pas d'amende à payer.

CALLIAS. — Cher Socrate, aie soin de m'avertir, lorsque tu voudras apprendre à danser; j'étudierai avec toi et nous figurerons ensemble.

PHILIPPE. — Allons, qu'on joue de la flûte ; je danserai aussi.

(Il fait plusieurs tours dans la salle, en imitant grotesquement la danse du jeune garçon et celle de la jeune fille. Il agite à la fois la tête, les bras, les jambes, jusqu'à ce qu'épuisé de fatigue il se jette sur son lit.)

PHILIPPE. — La preuve que ma danse même est un excellent exercice, c'est que j'ai soif. Esclave, emplis-moi la grande coupe !

CALLIAS. — Oui, et à nous aussi. Philippe, tu nous as tant fait rire, que nous en avons le gosier sec.

SOCRATE. — Amis, je suis fort d'avis que nous buvions. Semblable à la mandragore qui endort les corps, le vin, arrosant nos esprits, adoucit nos chagrins ; il éveille la joie, comme l'huile anime la flamme. Il en est de nos corps comme des semences qui germent dans la terre. Que le ciel verse des pluies trop abondantes, elles lèvent mal et ne reçoivent pas l'impression des vents; mais arrosées modérément, elles poussent avec vigueur ; leurs tiges s'élèvent, elles fleurissent et se couvrent de fruits. De même, si nous buvons avec excès, le corps chancelle, l'esprit s'affaiblit ; loin de pouvoir proférer quelque parole, c'est à peine si nous pouvons respirer. Mais si, pour parler comme Gorgias, nos serviteurs nous versent, dans des coupes modestes, une douce et fréquente rosée, le vin ne violente pas la raison, nous cédons doucement à l'attrait du plaisir.

PHILIPPE. — Allons, échansons, faites circuler rapidement les coupes ; imitez en ceci les habiles conducteurs de chars !

(Les coupes circulent à la la ronde, et plusieurs convives boivent avec excès. Le bruit redouble.)

PHILIPPE. — La douce rosée du bon Socrate commence à produire son effet. Ah ! Ah ! Ah !

SOCRATE. — Puisque nous voulons tous parler à la fois, pourquoi ne chanterions-nous pas tous ensemble ?

(Il entonne une chanson.)

(Lorsque la chanson est achevée, on apporte à la danseuse une roue de potier, avec laquelle elle doit faire des tours plus forts encore que les précédents.)

SOCRATE. — Syracusain, je crains fort de passer pour un rêveur,

Digitized by Google

car je cherche à présent par quel moyen cette belle fille et ce jeune garçon parviendront à nous amuser sans aucun danger pour eux; assurément tu le souhaites aussi. Je trouve donc que se jeter la tête la première dans un cercle d'épées nues est un divertissement périlleux qui ne convient guère à la gaîté d'un festin. C'est encore une chose étonnante de lire et d'écrire en tournant sur une roue, mais je ne vois pas quel plaisir peut causer un pareil spectacle. Est-il plus amusant de voir une belle personne se tourmentant, s'agitant, imitant la roue, que de la contempler lorsqu'elle est calme et tranquille? D'ailleurs, si l'on veut du surprenant, est-il si difficile d'en voir? Nous n'avons qu'à considérer un instant cette lampe que voilà. Pourquoi sa flamme brillante répand-elle la lumière, tandis que le cuivre qui brille aussi n'en donne point, et que les objets se peignent sur sa surface? Comment se fait-il que l'huile augmente sa flamme, tandis que l'eau, qui est aussi un liquide, l'éteindrait? Mais ce sont des questions qui ne conviennent certes pas à un banquet. Si nos deux jeunes acteurs dansaient au son de la flûte, dans le riant costume sous lequel on nous représente les Grâces, les Saisons et les Nymphes, l'exécution en serait plus facile et le banquet aurait un attrait de plus.

Le Syracusain. — En vérité, tu as raison; je vais donner un spectacle qui vous divertira.

(Le Syracusain commence ses tours de passe-passe, mais il s'aperçoit que la conversation devient de plus en plus générale et bruyante, et que les convives négligent son spectacle pour s'amuser entr'eux.)

Le Syracusain (avec un vif dépit, et s'adressant à Socrate) : — Est-ce toi qu'on appelle le *Penseur?*

Socrate. — Le surnom n'est-il pas plus beau que celui de Rêveur?

Le Syracusain. — Oui, si tu ne passais pas pour un penseur de choses sublimes.

Socrate. — Connais-tu rien de plus sublime que la divinité?

Le Syracusain. — Mais on dit qu'au lieu de te livrer à sa contemplation, tu te perds là-haut dans les nues.

Socrate. — Eh bien! cela prouve que je m'occupe des dieux. N'est-ce pas d'en haut que les dieux nous protègent, d'en haut qu'ils nous dispensent la lumière? Si ce jeu de mots te semble quelque peu froid ou fade, n'en accuse que toi-même, qui me cherches noise.

Le Syracusain. — Parlons d'autre chose : dis-moi, je te prie, com-

Digitized by Google

ment tu fais pour mesurer le saut d'une puce, car on dit que de telles questions sont du ressort de ta subtile géométrie.

ANTISTHÈNE, s'adressant à Philippe. — Toi, tu excelles dans l'art de faire des comparaisons; cet homme-là ne te semble-t-il pas un insolent?

PHILIPPE. — Il me le semble un peu et pourrait aussi paraître tel à d'autres.

SOCRATE. — Néanmoins, point de comparaison à ce sujet, parce que toi aussi, tu ressemblerais à un insolent?

PHILIPPE. — Mais si je le compare aux plus honnêtes gens, n'aurai-je pas plutôt l'air de le louer que de l'injurier?

SOCRATE. — Tu l'injuries, du moment que tu le donnes pour un personnage accompli.

PHILIPPE. — Veux-tu donc que je le compare aux plus malhonnêtes gens?

SOCRATE. — Pas plus qu'aux premiers.

PHILIPPE. — A personne donc!

SOCRATE. — A personne.

PHILIPPE. — Mais si je me tais, je serai déplacé dans ce banquet.

SOCRATE. — En coûte-t-il donc tant de taire ce que l'on ne doit pas dire?

(La gaîté devient de plus en plus vive, et le festin touche à sa fin. Quelques convives sont déjà partis, d'autres se sont endormis. Socrate et Xénophon seuls veillent encore; celui-ci étant sur le point de se laisser aussi gagner par le sommeil, Socrate lui dit:)

SOCRATE à Xénophon. — Xénophon, le coq a déjà chanté, et l'aurore aux doigts de rose paraît à l'horizon. Si tu y consens, nous nous rendrons au Lycée, et, après avoir pris un bain, nous reprendrons nos occupations accoutumées.

XÉNOPHON. — Je te suis, Socrate; tes paroles sont des ordres pour moi.

(Ils sortent.)

ED. GOGUEL.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LE MONASTÈRE DE CONQUES

ET

L'EGLISE SAINTE-FOY DE SCHLESTADT.

Frédéric Ier de Hohenstauffen était arrivé au Duché de Souabe et d'Alsace en 1080, époque de ferveur extraordinaire et trois de ses frères, Walter, Louis et Conrad s'étaient enrôlés des premiers dans la croisade.

A leur retour, ils passèrent par le Rouergue : la maladie de Conrad les força de s'arrêter à Conques où un monastère soumis à la règle bénédictine et placé sous le patronage de Ste Foy les recueillit.

« Ils trouvèrent dans cet asyle, dit M. Dorlan dans ses notices sur Schlestadt, l'hospitalité la plus touchante. Revenus dans leur patrie, les trois pèlerins firent au duc Frédéric et à Othon, évêque de Strasbourg, leurs frères, le récit des soins qui leur avaient été prodigués par les moines de Conques, et le tableau qu'ils tracèrent de la vie simple et chrétienne de ces pieux cénobites, inspira la plus vive admiration à leurs auditeurs. »

L'Alsace était alors réduite à une profonde misère : une nuée de sauterelles et des inondations successives avaient changé l'aspect de notre belle province en un tableau navrant qui ne laissait plus aucun espoir dans le cœur des malheureuses populations ; mais le récit des trois chevaliers produit une aspiration de salut et d'espérance en Dieu dans l'âme de l'évêque et de son frère le duc d'Alsace : ils partent pour aller implorer Ste Foy et la conjurer de mettre fin à tant de misères ! La vie édifiante des pieux bénédictins et les honneurs avec lesquels ils sont reçus par Bégon, leur abbé, viennent confirmer tout ce qui leur a été dit et ils emportent, en partant, le souvenir d'une profonde vénération.

Digitized by Google

C'est sous cette inspiration que fut fondé à Schlestadt le monastère de Ste Foy, vers la fin du onzième siècle, ou plutôt dans les premières années du douzième.

La ville de Schlestadt conserve un titre de fondation de l'ancien monastère de Ste Foy qui porte la date de l'an 1044 mais que l'on doit reporter à un demi-siècle, au moins en arrière; nous touchons, en effet, à l'époque où les moines ne se faisaient aucun scrupule de forger des titres dont la science paléographique et des circonstances de lieux permettent de reconnaître la fausseté.

La légende manuscrite, également conservée aux archives de Schlestadt, et qui peut être attribuée à la fin du douzième siècle, fixe la date de la fondation de Ste Foy à l'année 1087 et se rapproche le plus, comme on va le voir, de la vérité [1].

Une publication récente, ayant pour titre *Trésor de l'Eglise de Conques* et qui est due à M. Alfred Darcel, inspecteur de la commission des monuments historiques, etc., etc., nous a paru mériter toute l'attention des archéologues de l'Alsace qui connaissent le curieux monument que possède la ville de Schlestadt.

La *Correspondance littéraire* a rendu compte du beau travail de M. Darcel et voici ce que nous y lisons à propos de l'antique monastère de Conques ainsi que de son superbe trésor:

« Bâtie dans la partie la plus sauvage et la plus reculée des montagnes du Rouergue, (département actuel du Gers) sur le flanc escarpé d'une gorge étroite, dont l'accès était impraticable pendant plusieurs mois de l'année, et où il était jusqu'à ces derniers temps impossible, en toute saison, d'arriver autrement qu'à pied ou à mulet, l'abbaye bénédictine de Ste-Foy de Conques a dû à l'âpreté de son site de pouvoir se dérober, plus longtemps que toute autre en France, à l'invasion des archéologues et des touristes. »

Signalée par M. Prosper Mérimée, cette abbaye a été visitée et étudiée dans ses plus minutieux détails par M. Darcel: son trésor doit être rangé au nombre des plus curieux avec ceux d'Aix-la-Chapelle, de Cologne, de Saint-Maurice en Valais et des plus remarquables d'Italie ou d'Allemagne.

Notre but n'est point d'entrer dans des détails sur le trésor de

[1] Les deux documents ont été publiés tout au long dans les notices sur Schlestadt, de Dorlan.

Digitized by Google

Conques : la savante description que l'on en trouvera dans la monographie de M. Darcel et les dessins qui l'accompagnent figureront bientôt, nous n'en doutons pas, dans les principales bibliothèques de l'Alsace aussi bien que dans les collections des artistes et archéologues [1].

Parmi les reliquaires, nous remarquons celui qui provient de l'abbé Bégon, celui-là même qui accueillit avec tant d'honneurs l'évêque de Strasbourg et son frère le duc d'Alsace. Bégon a été en même temps le constructeur du monastère que l'on voit encore de nos jours et qui a remplacé celui qui remontait au septième ou au huitième siècle. Il a occupé le siège abbatial de Conques de 1099 à 1118, et c'est, probablement, à la suite de la prise de Jérusalem par Godefroi de Bouillon qui a planté l'étendard du Christ sur les murs de la ville sainte en 1099, que les trois chevaliers appartenant à l'Alsace revinrent dans leur patrie : leur nef, ou navire, poussé par les vents les fit aborder, sans doute à Narbonne d'où ils ont pu arriver à l'abbaye de Conques, fort renommée dans toute l'ancienne Aquitaine.

Schweighæuser nous a laissé dans les antiquités d'Alsace une curieuse description de l'église Ste Foy de Schlestadt, cette filiale de la célèbre abbaye de Conques. Plus récemment, M. Viollet-le-Duc est venu confirmer la tradition et la légende en parlant du clocher central de l'ancien prieuré de Ste Foy, dont il donne en même temps le dessin. « Il est, dit-il, contemporain de celui de Guebwiller et appartient à la fin du onzième ou au commencement du douzième siècle. »

« Peu variés, dit encore M. Viollet-le-Duc, peu variés dans leur composition d'ensemble et dans leurs détails, les clochers centrals rhénans de l'époque romane se rapprochent plus ou moins de ces deux exemples — Guebwiller et Ste Foy de Schlestadt. »

Cette église Ste Foy a subi de notables changements au seizième siècle, alors qu'elle a été agrandie et ces modifications n'ont pas été exécutées avec intelligence. Félicitons-nous, toutefois, de la voir encore, et qu'un hasard providentiel nous ait conservé ce précieux édifice de l'architecture romane. En 1764, l'ordre des Jésuites ayant été obligé d'abandonner l'ancien prieuré Ste Foy et ses dépendances, les bâtiments du couvent restèrent déserts pendant deux ans et furent affectés,

[1] *Trésor de l'Eglise de Conques*, dessiné et décrit par Alfred Darcel, Paris, librairie archéologique de Didron, 1 v. 4°

Digitized by Google

d'après un édit du roi de 1767, au logement des officiers. Schlestadt avait alors une garnison de cavalerie et d'infanterie comme la plupart des villes d'Alsace : une esplanade était jugée nécessaire pour les officiers de cavalerie qui allaient habiter le nouveau pavillon et cette esplanade, c'est le sol même sur lequel repose l'église Ste Foy qui devait la fournir! Un plan très-développé du projet donne à la place de l'église une belle esplanade plantée de trois rangées d'arbres devant le pavillon qui devait être fermé par une grille ; ce plan se voit encore aux archives de la ville de Schlestadt.

Que l'on n'accuse donc pas invariablement la révolution de tous les actes de vendalisme : les temps antérieurs doivent, eux aussi, assumer une partie de la responsabilité. Si de nos jours le style *rococo* est en grand honneur dans les salons, les monuments de tous les âges ne manquent heureusement point de défenseurs et l'étude de l'archéologie en étend incessamment le nombre!

Schlestadt, mars 1864.

COSTE.

ERRATUM.

Faute à corriger, page 143 de la livraison de mars.

M. Matter parle d'honorer nos *ancêtres*, et pour expliquer ce mot il ajoute : Les hommes illustres des lieux qui nous ont donné le jour ne sont-ils pas, *tous*, *nos aïeux?* Le manuscrit porte, par erreur : ne sont-ils pas *sous nos yeux*. Comme me l'écrit M. Matter, cela n'a de sens que pour les gens qui ont infiniment d'esprit. Nous lui devons donc la rectification qui précède.

J. L.

Digitized by Google

DOCUMENTS HISTORIQUES.

I.

COUTUMES DE FERRETTE.

MÉMOIRE

présenté à l'Assemblée nationale par les habitants de la ville de Ferrette, capitale du Sundgau, Législatrice [1] *de cette partie de l'Alsace.*

Nosseigneurs !

L'agriculture, les arts et le commerce n'ont point donné naissance à la ville de Ferrette, qui ne tire aucune ressource de ces trois moyens de richesse et de prospérité. Bâtie au pied d'un château elle n'a dû son existence qu'à la volonté de ses anciens souverains, qui pour le bien de leurs vassaux établirent dans ce lieu, comme le centre de leurs domaines, un siège pour rendre la justice à quatre vingt villages, dont il est environné : — Aussi cette ville n'est-elle peuplée que d'hommes vivant directement ou indirectement des dépenses qu'y font, ceux que leurs affaires contentieuses y amènent.

Cette ressource, quoiqu'unique, est encore tellement modérée, qu'à l'exception des Baillis, il n'y a pas trois citoyens dans cette ville qui puissent justifier de 300 livres de rentes.

Ces vérités reconnues ont maintenu la ville de Ferrette dans tous les temps dans la possession du siège de la justice, sans lequel elle n'eût jamais pris naissance, et sans lequel elle cesserait bientôt d'exister.

Le traité de Westphalie même lui conserva particulièrement cet avantage : mais ce ne sont plus des titres et des parchemins que cette ville invoque en sa faveur ; elle les met aux pieds de l'Assemblée nationale, dont elle connait la justice, et ne réclame plus aujourd'hui que les droits de la raison et de l'humanité.

Les villes de Belfort et d'Alkirch ont fortement sollicité leurs députés, qui ont l'honneur de siéger parmi vous, nosseigneurs, pour avoir des districts dans leurs murs. Celle de Ferrette se tait ; elle ne connait que le respect dû au décrets de l'Assemblée nationale ; elle juge trop favorablement des membres honorables qui les ont sollicités et obtenus, pour penser que ce soit dans les vues de lui enlever le siège

[1] Les coutumes de Ferrette ont constamment fait la loi aux plaideurs du Sundgau dans les cas non exprimés par les ordonnances.

Digitized by Google

de la justice, de tous les temps le primordial du Sundgau, présidé par un Grand-Bailli.

Belfort, ville riche, qui fait tout le commerce de la Haute-Alsace, qui a toujours une forte garnison ; Altkirch, moins riche, mais cultivatrice de terres fertiles, qui l'environnent et également commerçante, ces deux villes possédant tant de ressources auraient-elles eu dessein de dépouiller celle de Ferrette du seul et unique moyen, sur lequel est fondé sa subsistance? — Elle ne peut le croire, et c'est dans cette persuasion qu'elle met sous les yeux des représentans de la nation les considérations suivantes :

1° La ville de Ferrette n'a absolument que le siège de la justice, qui ait fait et qui puisse faire subsister ses habitants.

2° L'agriculture ne saurait y être d'aucune ressource, vu que cette ville n'a pas même de territoire ou ce qu'on appelle *ban-lieue*.

3° Il n'y a point de commerce; la médiocrité de la fortune de ses habitants leur ayant jusqu'ici interdit cette ressource, quoiqu'il y ait deux routes de communication, dont l'une conduit à Huningue et l'autre à Belfort.

4° Cette ville par sa situation est le point central de quatre-vingt villages, dont les plus éloignés ne sont qu'à trois lieues de distance. C'est cette raison, si puissante, qui a engagé les anciens souverains à y établir le siège de la justice, et qui milite aujourd'hui pour le lui conserver.

Mais il en est une bien plus forte, que les malheureux habitants de Ferrette, sans appui et sans protection, supplient instamment l'auguste Assemblée nationale de prendre en considération, qui est, que ce n'est pas l'opulence, qu'ils cherchent; il y va pour eux du tout au tout et de l'alternative affreuse de pouvoir vivre ou de mourir de faim.

Dans cette position aussi malheureuse qu'accablante les officiers municipaux, citoyens et habitants de la ville de Ferrette ont recours à la justice et à l'humanité de l'auguste Assemblée nationale, et la supplient, de leur accorder un Tribunal de justice sous le titre de Présidial, de Bailliage Royal, ou sous telle autre dénomination qu'elle jugera à propos de lui donner.

Deis, maire, Fibel, Walbott, Vogelweid, Touvet, Müller, Officiers municipaux. Vogelweid, avocat, Procureur de la commune, et Couchepin, Secrétaire, Greffier.

Digitized by Google

II.

LES MENNONITES D'ALSACE.

Le certificat suivant est des Frères d'Alsace, par lequel ils ont avoué cette confession, ils l'ont approuvée, adoptée et signée de leurs noms comme s'ensuit :

« Nous soussignés Ministres de la parole de Dieu et Anciens de l'Eglise en Alsace, confessons et déclarons par le présent à tous ceux qu'il appartiendra, que nous avons été assemblés ce jour, 4 février de l'an 1660, à Ohnenheim, seigneurie de Rappolstein, au sujet de la confession de Foi chrétienne tirée du traité pacifique ou de la déclaration unanime faits à Dordrecht en Hollande l'an 1632, le 21 avril, entre les Mennonites, que l'on appelle Flamands, et qui a été imprimé à Rotterdam chez François de Hochstraten, l'an 1658. Et comme après l'avoir examinée, nous l'avons trouvée tout-à-fait conforme à notre sentiment, nous l'avons adoptée entièrement pour nôtre par une finale résolution. En conséquence de quoi, pour preuve de vérité, et afin qu'on puisse y ajouter foi, nous avons signé de nos propres mains comme s'ensuit :

« *Ministres de la parole*,

« Hans Müller von Magenheim. — Hans Ringer von Heydelsheim. — Jacob Schneuwli von Baldenheim. — Heinrich Schneider von Isenheim. — Rudolph Egli von Kunenheim. — Adolph Schmidt von Markirch.

« *Ministres des nécessités :*

« Jacob Schmid von Markirch. — Bertram Habigh von Markirch. — Ulrich Husser von Ohnenheim. — Jacob Gachnauwer von Ohnenheim. Hans Rudi Bumen von Ipsenheim. — Jacob Schneider von Dürsanzenheim. — Heinrich Frick von Kunenheim. »

N.B. Le certificat précédent est tiré d'un livre in-12, imprimé l'an de grâce 1771, (sans indication de lieu de l'impression, ni de l'imprimeur) et qui a pour titre : « *Confession de foi chrétienne, des chrétiens « sans défense, connus surtout dans les Païs-Bas sous le nom de Men- « nonites*, avec quelques prières chrétiennes et sept cantiques spiri- « tuels, auxquels on a ajouté un sermon d'un de leurs prédicateurs.

« Traduite d'une édition allemande de l'an 1711.

« Imprimé l'an de grâce 1771. »

(Communiqué par FRANTZ ALLERLIEB.)

Digitized by Google

QUI A RAISON,

DE L'ABBÉ HANAUER OU DE M. CLÉMENT ?

Dans un article intitulé : *Quelques rotules latins de colonges alsaciennes* et inséré dans les *Curiosités d'Alsace*, II, 260,

M. l'abbé Hanauer dit :

« Le lundi de Pentecôte, les bourgeois d'Odern, précédés de leurs croix, passent de bon matin à *Rumbegke*, où ils font chacun l'offrande d'un demi-denier, et arrivent vers midi à Remiremont. »

Dans un article intitulé : *Fragments et essais sur quelques vallées vosgiennes* et inséré dans la *Revue d'Alsace* de 1864, p. 5,

M. Clément dit :

« Le château *Habend* était bâti sur le Saint-Mont ; cette montagne portait le nom de *Rombek* et ensuite de *Rhomberg*. »

Or la charte de fondation de l'abbaye de Murbach porte :

« Actum *Habendo castro* sive *Romasco monte* monasterio publice, anno octavo, regnante domino nostro Theoderico rege. » (728). (*Alsatia diplomatica*, I, 10).

Les lettres précaires d'Hildrade à l'abbé de Murbach, de 735, portent :

« *Avendo castro* sive *Romarico monasterio*. » (*Alsatia diplomatica*, I, 15).

Il paraît donc que déjà fort anciennement *Romarico monasterio*, *Romasco monte* et *Habendo castro* étaient la même chose, c'est-à-dire Remiremont.

Si le *Rumbegke* de M. l'abbé Hanauer est le *Rombek* de M. Clément, les bourgeois d'Odern n'ont pas suivi le plus court chemin pour aller du moustier de Remiremont à la ville.

GEORGES MORITZ.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Nous avons sous la main plusieurs publications récentes dont quelques unes mériteraient mieux qu'une mention bibliographique. Peut-être leur ferons-nous quelque jour des emprunts susceptibles de les faire mieux connaître. En attendant, les auteurs voudront bien nous tenir compte de l'intention et nous pardonner de nous borner aujourd'hui au peu de lignes que la place nous permet de leur consacrer.

I. — Histoire des comtes de Ferrette, *par* A. Quiquerez. *Montbéliard, 1863, imprimerie de Henri Barbier. 1 vol in-8° de 141 pages et deux tableaux généalogiques.*

L'auteur de cette histoire n'est pas inconnu en Alsace. Il s'est fait apprécier par deux ouvrages qui se trouvent dans les collections des amis fidèles de l'histoire de notre pays : *Jean de Vienne* et *Bourcart d'Asuel*, deux romans historiques dont le fond est de la bonne histoire biographique et dont l'autre partie offre le tableau des mœurs du temps, esquissé au moyen des plus vives couleurs. On connaît l'esprit avec lequel on est en communication lorsque l'on a lu quelques pages seulement de l'un ou de l'autre de ces ouvrages et sans connaître la personne on a pour elle de bonnes sympathies. Mais ce n'est pas sur ce terrain seulement qu'il faut faire plus ample connaissance. Nous avons de lui plusieurs productions qui attestent de la solidité et de la profondeur de ses connaissances. Le catalogue en est trop long pour prendre place dans cette annonce ; mais nous devons y ranger l'histoire des comtes de Ferrette qui est certainement l'étude la plus complète qui ait été écrite de cette noble maison alliée avec les premières familles de l'Europe, et dont M. Quiquerez fait remonter l'origine vers l'année 1040. Nous ne pouvons analyser cette longue étude, nous devons nous borner à en recommander la lecture à ceux qui s'intéressent à l'histoire du pays et surtout à ceux qui l'étudient. M. Quiquerez l'a écrit pour la Société d'émulation de Montbéliard qui l'a publiée dans son bulletin de 1863. Un certain nombre d'exemplaires a été tiré à part et se trouvent dans le commerce à la librairie d'Eug. Barth à Colmar, de même que le travail suivant, de même étendue, de même nature et du même auteur.

II. — Essai sur l'histoire des comtes de Sogren, publié par la Société d'histoire du canton de Berne. *Berne, imprimerie de Stæmpfli*

Digitized by Google

(*G. Hünerwadel*), petit 8° de 141 pages compactes, avec un tableau généalogique.

Si, comme l'auteur l'annonce dans sa préface, cet essai ne jette qu'une lumière peu satisfaisante sur l'origine des comtes de Sogren que les analistes font descendre des ducs d'Alsace, origine que M. de Mülinen, M. Stürler, M. Trouillat et plusieurs autres n'ont pas éclaircie, les recherches de M. Quiquerez nous font connaître l'histoire des domaines qu'ils ont possédés dans l'Helvétie bourguignonne, après les ducs d'Alsace. Ces domaines étant situés dans l'ancien évêché de Bâle, leur histoire est donc encore celle de notre province et l'intéresse presqu'au même titre de l'histoire des comtes de Ferrette.

III. — Bas-relief de Saint-Martin, *exécuté pour le prince-abbé de Saint-Blaise, Gerbert de Honau, au XVIIIe siècle*, par Maximilien de Ring. Gand, 1864, brochure in-8° de 20 pages, avec une lithographie excellente représentant le bas-relief.

M. de Ring trace en quelques pages la vie du saint, puis il passe à l'histoire du bas-relief en marbre qui faisait primitivement partie de la collection de Don Gerbert et qui, à sa mort, fut transporté dans la prévoté de Grotzingen. A la sécularisation de l'abbaye, ce chef-d'œuvre, exécuté par un religieux de Saint-Blaise, fut acquis par le général baron de Dominique, mort sans héritiers directs. Le marbre passa alors aux mains de la baronne d'Ulm, la dernière de Sumeraw-Prasberg, et par don de cette dame, à son possesseur actuel, M. Maximilien de Ring qui le regarde, à juste titre, comme un des plus précieux ornements de son cabinet.

IV. — Les Alsaciens illustres. *Portraits en photographie, avec notices biographiques. Strasbourg, librairie de C. F. Schmidt, 1864.*

Ce qui a paru des *Alsaciens illustres* n'est que la première livraison d'une œuvre que nous serions au regret de ne pas voir continuer. Vient-elle dans un temps propice à de semblables tentatives? voilà une question que nous ne voudrions résoudre ni dans un sens ni dans l'autre. Mais ce que nous pouvons dire avec plus de certitude, c'est qu'il serait fâcheux qu'elle ne reçut pas du public strasbourgeois et du public alsacien l'appui dont elle a besoin pour faire le chemin qu'elle se propose de parcourir. Déjà, dans un journal du pays, on lui a fait le reproche d'être un peu trop coûteuse. Le point de vue auquel se place le critique, notre collaborateur et excellent ami, est exact; mais nous

Digitized by Google

croyons qu'en prenant la défense d'un intérêt fort respectable, il ne tient pas assez compte d'un autre intérêt non moins digne de sollicitude puisque, des égards que l'on aura pour lui, dépend certainement la possibilité de poursuivre la publication. Mieux vaudrait y renoncer tout à fait que de recourir à l'illustration moderne qui fait le succès des plus pitoyables productions, en mettant à la portée de toutes les bourses les faussetés qui séduisent l'œil et les erreurs qui s'infiltrent, grâce à cet auxiliaire, dans l'esprit public. Il serait à désirer, sans doute, que la photographie, avec un peu moins de prétention artistique, se complût à faire du métier et à perfectionner ses moyens de manière à mettre ses produits aux niveau du prix des produits manufacturés de toute espèce, de manière en un mot à ce que, comme le calicot a supplanté la toile de Hollande dans la consommation générale, ils parvinssent à supplanter la gravure et la lithographie. Cela vaudrait mieux, nous en convenons, que de commencer par déprécier la marchandise dont on veut envahir le marché. De même que la toile de Hollande, comparée au calicot des plus fins numéros, demeure une chose excellente, supérieure, de même aussi la gravure et le bon crayon lithographique comparés à la photographie, demeureront choses excellentes et supérieures. Mais jusqu'à ce que le perfectionnement des procédés ait amené cette révolution, nous devons encourager de toutes nos forces le premier essai qui se fait dans notre pays d'une publication entreprise avec le concours régulier de l'industrie photographique. Nous sommes persuadé que si le débit atteint une proportion convenable, M. Winter, l'opérateur estimé que l'Alsace connait avantageusement, sera le premier à modérer, jusqu'à la dernière limite du possible, le prix des belles épreuves qu'il fournira à un livre qui manque totalement à notre histoire.

C'est un peu le livre que M. Matter demande dans la dernière livraison de cette *Revue*. M. Matter à raison absolument, et il ne sera certainement pas homme à se plaindre de voir ajouter aux notices biographiques le portrait des personnes dont elles retracent la vie, le caractère et l'influence qu'elles ont exercée sur les choses de l'ordre matériel et de l'ordre moral du temps où elles ont vécu. Il faut donc continuer avec persévérance, même pour les époques les plus éloignées de nous, c'est-à-dire pour les figures qui n'intéressent que le petit nombre, ceux qui aiment à vivre de la vie de l'esprit. La tâche est longue, difficile à remplir il est vrai, mais elle est digne des esprits les plus sérieux. Notre concours lui est acquis sans réserve.

Digitized by Google

V. — MAGASIN D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION, sous la direction de JEAN MACÉ et P. J. STAHL. 1re livraison, Paris 1864, petit in-folio de 32 pages avec vignettes et gravures.

Nous ne pouvons mieux faire, pour annoncer cette publication, que de reproduire l'avis de l'éditeur. Ces quelques lignes feront connaître mieux que nous ne pourrions le faire le but qu'elle se propose et le concours qui lui est assuré pour l'atteindre :

« Nous n'aurions pas, non plus, entrepris cette tâche véritablement inquiétante de publier un recueil à l'usage de l'enfance et de la jeunesse, si nous n'avions été assuré du concours exclusif et précieux de l'auteur de l'*Histoire d'une Bouchée de pain*, des *Contes* et du *Théâtre du Petit-Château*, de l'*Arithmétique de Grand-Papa*, si le jeune et aimable savant qui a écrit *Cinq semaines en ballon*, M. Jules Verne, ne nous avait, comme M. Macé, assuré sa collaboration pour de longues années; si l'éditeur, M. Hetzel, n'y avait été très-vivement poussé, qu'il nous soit permis de le dire, par l'auteur, M. Stahl; si d'illustres membres de l'Institut, des professeurs éminents pour la partie *éducation;* si des écrivains distingués, les uns déjà célèbres, les autres dignes de le devenir, pour la partie *récréation*, ne nous avaient apporté le concours indispensable de leurs lumières et de leur talent; si, enfin, des artistes dévoués à notre idée, les uns appréciés déjà, M. Froment, M. Frœhlich, pour leur exquise aptitude à reproduire les scènes de l'enfance et de la jeunesse, les autres tout-à-fait nouveaux, ce qui a bien son prix aussi, ne nous avaient fourni à l'avance des séries de dessins exquis, chastes et charmants, gais et doux à la fois, dont le succès n'a pu nous paraître douteux. »

Nous ajouterons seulement que le *Temps* sert, *à titre de prime*, cette utile Encyclopédie à tous ses abonnés. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'y revenir.

VI. — HELVETUS, par NAPOLÉON NICKLÈS, de Benfeld.

Il s'agit d'une notice de 12 pages sur l'origine du hameau d'Ehl, l'ancienne *Elkebos* de Ptolémée, l'*Elvetus* de l'itinéraire d'Antonin. Cette notice renferme beaucoup de preuves nouvelles produites par l'auteur pour fixer avec certitude ce point de notre histoire locale. Elle a été publiée dans le *Courrier du Bas-Rhin* et tirée à part, à un certain nombre d'exemplaires.

VII. — LA RUSSIE *et ses destinées historiques*, par A. GILLIOT. Paris, 1864, librairie de E. Dentu, brochure in-12 du 24 pages compactes.

Ainsi que la plupart des brochures qui sortent de cette librairie, celle de M. Gilliot doit être considérée comme un écrit de circonstance : c'est un coup-d'œil très-clairvoyant sur le but que poursuit la Russie sur la force et la faiblesse de sa politique et surtout sur les conséquences qui en découleront fatalement pour l'Europe.

FRÉDÉRIC KURTZ.

Digitized by Google

MARIE FŒODOROVNA,

NÉE PRINCESSE DE WURTEMBERG-MONTBÉLIARD, AVANT SON ÉLÉVATION AU TRÔNE IMPÉRIAL DE RUSSIE.

1759-1796.

Suite. *

III.

LA COUR DE RUSSIE DANS LES ANNÉES DE 1776 A 1781.

Marie Fœodorovna est maintenant loin de Montbéliard ; ses pensées toutefois, comme nous le verrons bientôt, ne cessent de se diriger de ce côté-là, et bientôt aussi nous la verrons reparaître elle-même un moment dans ces lieux chéris où s'était passée son adolescence, quand, accompagnée d'un époux qu'elle aime de passion, elle fera ce tour d'Europe qui deviendra célèbre sous le nom du voyage du comte et de la comtesse du Nord, leur pseudonyme.

Pour le moment, notre tâche consiste à faire connaître le milieu dans lequel elle était destinée à vivre en Russie.

Frédéric II, selon notre conjecture, n'aura pas manqué de rendre sa petite-nièce attentive à quelques-uns des écueils dont elle aurait à garer son esquif une fois qu'il serait lancé sur la Néva, un des plus beaux fleuves du monde, mais alors quelquefois sournois et fréquemment témoin de scènes étranges. Pour parler un langage plus simple, le grand roi, qui n'en était plus aux illusions par rapport à son auguste amie et voisine, aura signalé à la princesse quelques unes des difficultés avec lesquelles elle se verrait obligée de lutter, sur le terrain glissant de la cour de Catherine II. S'il ne se sera pas décidé peut-être à éclairer d'avance une si jeune personne sur tout ce qui, à Saint-Pétersbourg, froisserait sa délicatesse et mettrait en péril sa vertu, alors et toujours au-

* Voir les livraisons de mars et avril, pages 97-117 et 145-166.

Digitized by Google

dessus de tout soupçon, il lui aura tout au moins fait entrevoir qu'elle entrerait dans un monde fort différent de tout ce qu'elle avait vu jusqu'alors, et que, dans l'autocratrice et son entourage, elle ne retrouverait ni sa mère, ni les autres personnes de la paisible et modeste cour de son père, où la corruption du siècle n'avait point exercé ses ravages.

Le lecteur ne sera peut-être pas fâché de faire quelque peu connaissance avec la cour de la Sémiramis du Nord, afin de mieux se rendre compte quelle place y pouvait prendre cette étrangère, au moment où elle y arriva et dans les premières années de sa vie dans son sein. Pour lui servir de guide, c'est sur le terrain de l'histoire et non sur celui de la fiction, comme a fait par exemple la duchesse d'Abrantès, que nous nous plaçons; nous nous appuierons sur les témoignages contemporains, en grande partie d'un caractère officiel, que nous avons sous les yeux.

Ab Jove principium : occupons-nous d'abord de la souveraine sur laquelle les regards de l'Europe entière étaient alors fixés. Nous avons déjà parlé d'elle, mais seulement en passant et en l'envisageant sous un point de vue spécial; entrons à son sujet dans un peu plus de détails.

Catherine II tenait le sceptre depuis quatorze ans. Son règne était, depuis celui de Pierre-le-Grand, le plus remarquable de toute l'histoire de Russie. C'était un grand spectacle que cette activité dévorante d'une femme qui n'était étrangère à aucun des grands intérêts de son empire, qui continuait avec la même vigueur l'œuvre de son illustre devancier, et qui, sans avoir d'une part à lutter contre d'aussi grands obstacles, avait d'autre part sur lui l'avantage d'une civilisation plus complète et plus réelle, d'un respect moins douteux de la dignité humaine. La nature avait merveilleusement doué cette ancienne petite princesse d'Anhalt-Zerbst. Nul ne l'a plus exactement caractérisée en deux mots que le savant Lesur [1]. « Dans un rang plus obscur, a-t-il dit, Catherine aurait eu tous les charmes d'une femme aimable; dans sa vie politique, elle offrait, au milieu des excès d'une ambition exagérée, les qualités d'un grand monarque. » Le comte de Ségur, qui, comme nous le verrons plus loin, a résidé près d'elle pendant deux ans et demi et qui a eu l'occasion de la connaître à fond, surtout pendant le voyage qu'il fit avec elle sur le Dniéper et en Crimée, la dépeint sous les mêmes traits,

[1] *Des progrès de la puissance russe*, p. 320 Le portrait de l'impératrice tel qu'on le donne là d'après Masson n'est pourtant pas flatteur, il faut en convenir. Cf. p. 322; Ségur, *Mémoires*, tom. II, p. 199 et suiv.; tom. III, p. 118 et suiv.

Digitized by Google

mais avec plus de richesse de couleurs et avec la grâce qui caractérisait le gentilhomme de l'ancienne cour de France. « Le génie de Catherine était vaste, son esprit était fin, dit-il [1]; on voyait en elle un mélange étonnant des qualités qu'on trouve le plus rarement réunies. Trop sensible au plaisir, et cependant assidue au travail, elle était naturelle dans sa vie privée, dissimulée dans sa politique; son ambition ne connaissait point de bornes, mais elle la dirigeait avec prudence. Constante, non dans ses passions, mais dans ses amitiés, elle s'était fait en administration et en politique des principes fixes; jamais elle n'abandonna ni un ami ni un projet. Majestueuse en public, bonne et même familière en société, sa gravité conservait de l'enjouement, sa gaieté de la décence. Avec une âme élevée, elle ne montrait qu'une imagination médiocre; sa conversation même semblait peu brillante, hors les cas très-rares où elle se laissait aller à parler d'histoire et de politique: alors son caractère donnait de l'éclat à ses paroles; c'était une reine imposante et une particulière aimable..... » « Philosophe par opinion, ajoute le comte après avoir tracé le portrait physique de cette femme étonnante, elle se montrait religieuse par politique. Jamais personne ne sut avec une aussi inconcevable facilité passer des plaisirs aux affaires; jamais on ne la vit entraînée par les uns au-delà de sa volonté ou de ses intérêts, ni absorbée par les autres au point d'en paraître moins aimable. Dictant elle-même à ses ministres les dépêches les plus importantes, ils ne furent réellement que ses secrétaires, et son conseil n'était éclairé et dirigé que par elle. »

Elle avait pour ainsi dire l'instinct du gouvernement et un tact merveilleux pour comprendre ce qu'exigeait une situation donnée. « Dès que Catherine II fut montée sur le trône, dit l'historien de Frédéric-le-Grand déjà cité dans les articles précédents et qui était presque le contemporain de tous deux [2], elle s'efforça d'ensevelir dans l'oubli le plus vite possible la manière dont cela s'était fait. Pour cela, elle imprima

[1] *Mémoires*, tom. II, p. 200.

[2] De Dohm, *Denkwürdigkeiten meiner Zeit*, tom. IV, p. 261. Cf. Herrmann, *Geschichte des Russischen Staats*, tom. V, p. 508 et 513. — Pour une appréciation plus critique, on peut consulter le remarquable rapport officiel de Harris (plus tard sir James Harris et premier comte de Malmesbury), ministre britannique en Russie de 1777 à 1782, dans *La Cour de Saint-Pétersbourg il y a cent ans*, p. 310 et suiv., et Sabathier de Cabres, *Catherine II, sa cour et la Russie en 1772*, p. 28-31.

Digitized by Google

à la nation un vif mouvement vers le dehors, lui montra en perspective une gloire immortelle comme but de son activité, et environna l'Etat d'un prestige tel qu'on ne l'avait jamais vu auparavant. Elle laissa deviner que sa résolution était de réaliser les plans de Pierre-le-Grand et, si c'était possible, même de renchérir sur eux [1]. »

Nous donnerons d'abord une idée de son gouvernement intérieur. Quoique entourée, à ses débuts, de graves difficultés, Catherine affermit néanmoins son autorité en peu de temps et s'appliqua à mériter la reconnaissance de la nation par des mesures éclairées et bienfaisantes, telles que l'abolition de la torture, la répression de la vénalité des fonctionnaires et bureaucrates et de leurs incessantes exactions, la fondation d'hôpitaux et d'hospices, la réduction du prix du sel, un esprit nouveau introduit dans les règlements relatifs au commerce, l'institution (1767) d'une commission des lois, pour laquelle elle rédigea elle-même sa mémorable *Instruction*, la promulgation ($\frac{1}{14}$ novembre 1775) du règlement plus important encore relatif à l'administration provinciale, resté en vigueur jusqu'aujourd'hui où un tsar réformateur la remplace par des institutions appropriées à notre époque de progrès, etc. Depuis 1765 elle était en correspondance avec Voltaire, et, vers la même époque, elle commença aussi ses relations épistolaires avec Diderot, ainsi qu'avec le philosophe de *la Solitude*, Zimmermann, avec d'autres écrivains allemands ou français; et ce fut une résolution digne des lumières qu'elle puisait dans ce commerce avec tant d'hommes éminents, que celle qui porta Catherine, en 1768, à se faire inoculer à elle-même la petite vérole par l'Anglais Dimsdale, avant de soumettre à cette opération son fils et dans le but d'inspirer à la nation de la confiance dans les bienfaisants résultats qu'on attendait de ce prélude à la grande découverte de la vaccine. On sait aussi qu'à partir de cette époque, elle fit entreprendre des voyages dans toutes les contrées de son immense empire à Pallas, Gmelin, Falk, Georgi, Guldenstædt, Lépékhine, Rytchkof et autres. Enfin, selon les expressions de Castéra [2], l'Europe retentissait des actes éclatants de sa munificence, des encouragements qu'elle donnait aux sciences et aux arts, des prix qu'elle assignait aux

[1] Si c'est au fameux testament de Pierre qu'on veut faire allusion ici, nous renverrons le lecteur, pour son texte et son appréciation, à notre opuscule : *La Mission d'Alexandre II*, p. 151-157.

[2] Tom. II, p. 395.

Digitized by Google

talents, des bienfaits qu'elle répandait sur des étrangers, et des nombreuses institutions qu'elle créait pour augmenter l'industrie et la richesse de ses peuples.

Après ce rapide coup-d'œil jeté sur la marche des affaires au sein même du colossal empire confié aux soins de Catherine et sur les mesures prises par elle, avant qu'elle ne fut distraite de ces soins par la sanglante révolte de Pougatchef (1773), nous revenons à sa politique du dehors, relativement à laquelle elle prêtait l'oreille aux conseils du comte Panine, son principal ministre de 1769 à 1783. On a vu que l'impératrice méditait l'agrandissement de la Russie. C'est aux dépens des Polonais et des Turcs qu'elle voulait y arriver; des Polonais, toujours turbulents, impatients de tout frein, toujours sans tolérance vis-à-vis des cultes dissidents; des Turcs, qui, refusant de se civiliser à l'européenne, n'étaient puissants que par le sabre, mais à qui la force du sabre semblait alors manquer, et dont l'abaissement progressif, commencé par les Autrichiens au traité de Karlowitz (1699), devenait la tâche des Russes, fort ardents à s'en acquitter. Le second roi de Pologne de la dynastie électorale de Saxe étant mort en 1763, Catherine s'empara de cet évènement pour donner suite à ses projets. La république songeait à se régénérer, ce dont elle avait le plus pressant besoin, mais ce qui contrariait les vues de deux au moins de ses voisins, de la Russie et de la Prusse, car toutes deux fondaient sur le désordre habituellement régnant dans cette société nobiliaire, où la volonté individuelle n'a jamais su se subordonner à l'intérêt de la chose publique, l'espérance de leur grandeur future. De là l'alliance entre Frédéric II et Catherine dont nous avons parlé plus haut; alliance dont le premier résultat fut, encore en 1764, l'élévation au trône des Piasts d'un ancien amant de la tsarine, et le second, postérieur de quelques années, le partage de 1772, qui commença la démolition de la malheureuse Pologne. La violence faite à celle-ci mit les armes à la main au sultan des Ottomans, Moustapha III, qui ne pouvait voir avec indifférence ni l'absorption de ce royaume voisin, jadis si imposant, par une puissance beaucoup plus ambitieuse, ni son étroite alliance avec cet autre royaume, dont le divan avait naguère repoussé les avances et qu'il ne croyait pas destiné à un grand rôle dans l'histoire. La guerre russo-turque de 1769 à 1774, qui porta un coup fatal à la puissance ottomane, environna de gloire le règne de Catherine. Il suffit de rappeler, — car nous n'avons pas d'histoire politique à faire ici, — les victoires de Roumantsof sur

Digitized by Google

le Larga et le Kagoul, les lignes de Pèrékop, qui défendaient la Crimée, forcées par le général prince Dolgorouki, et surtout ce fait nouveau, inattendu, l'apparition d'une flotte russe dans la Méditerranée sous Alexis Orlof, avec le soulèvement des Grecs de la Morée en faveur des Russes et la victoire navale de Tchesmé pour conséquences; cela suffit, car il n'en faut pas plus pour faire comprendre l'étonnement dont toute l'Europe était alors saisie et l'admiration avec laquelle elle attacha ses regards sur la Sémiramis du Nord. La paix, glorieuse pour les Russes (quoiqu'elle sacrifiât les Grecs) de Koutchouk-Kaïnardji (1774), fit faire un pas plus décisif à l'abaissement de la Turquie, et M. Herrmann, un des meilleurs historiens des Russes, n'a pas tort quand il affirme [1] que ces deux faits, le premier partage de la Pologne et le traité de Kaïnardji, firent de la Russie le plus puissant empire du continent européen (on sait ce que la France était devenue sous le règne efféminé de Louis XV, et l'Autriche par sa lutte à mort avec Frédéric II). On pouvait déjà prévoir alors l'enfantement de ce projet gigantesque qui mûrit vers 1780 et qui consistait à relever dans les murs de Byzance le trône de Constantin-le-Grand et des Comnènes, après l'expulsion d'Europe de ses maîtres actuels. Mais ce qu'on ne prévoyait peut-être pas, et ce qui semblait tout-à-fait en dehors du champ de la divination politique, c'était l'intervention, si honorable pour elle, de la Russie dans la conclusion, en 1779, du traité de Teschen, traité que l'Autriche et la Prusse conclurent à l'issue de la guerre de Succession de Bavière, sous la médiation partielle de la grande puissance du Nord, avec laquelle la France (chose qui dut coûter à son orgueil) partagea l'œuvre de cette médiation. C'était pour la Russie l'entrée définitive dans la politique générale européenne, et cet honneur, c'est à Catherine II que la Russie le devait.

Maintenant, avouons-le, comme toujours cette brillante médaille avait bien aussi son revers: c'était le mécontentement populaire, et la terrible révolte de Pougatchef (1773-1774), sans parler de l'inondation de Saint-Pétersbourg, triste prélude à celle de 1825. Ce désastreux effet de la

[1] Tome VI, page 1. — Le comte de Goertz affirmait la même chose non moins hautement. « La Russie se regarde, et peut en quelque façon se regarder, dans ce moment, dit-il, comme la première puissance de l'Europe, et elle doit certainement ce rôle sublime, pour la plus grande partie, à son alliance avec le roi (de Prusse). »

Digitized by Google

nature en courroux, la nouvelle grande-duchesse eut la douleur déjà d'en être témoin (décembre 1777), comme elle assista vers la fin de sa vie à la catastrophe analogue. C'était là un effet du gouvernement direct de la Providence ; mais les dangers venant des hommes étaient ou surmontés ou détournés à l'époque de son arrivée dans la capitale de Catherine; Marie n'y remarqua sur tous les visages que la joie et l'attente des plaisirs. Toutefois, ce dont elle fut condamnée à être témoin aussi, c'est le désordre de la vie intérieure de sa belle-mère, désordre qui obscurcissait l'état du tableau que nous venons de tracer, qu'il nous en coûte de rappeler, mais qu'il n'est pas permis à l'historien de passer sous silence.

Cette ombre projetée sur le jour brillant d'un beau règne, c'était le favorisat, nous voulons dire le favoritisme érigé en une institution publique au profit d'hommes dont l'intimité avec leur souveraine constituait une espèce de fonction [1]. Sans doute les maisons régnantes, au XVIIe et au XVIIIe siècle, n'étaient pas des écoles de vertu ; sans doute, en Russie spécialement, les exemples de bonnes mœurs n'étaient descendus ni du trône de Pierre-le-Grand, ni de ceux des femmes qui l'occupèrent presque continuellement après lui : aussi pourrait-on pardonner peut-être à Catherine les irrégularités de sa conduite, malgré les perturbations qu'elles avaient, de son propre aveu, déjà jeté, du vivant de Pierre III, dans la transmission du sang royal, si, après avoir elle-même déchiré le voile qui doit couvrir les secrets, surtout honteux, de la vie privée, elle n'avait pas montré la même impudeur dans ses actes et s'était du moins abstenue de les livrer en pâture à la maligne curiosité du public [2]. Mais déjà Grégoire Orlof, qu'elle aimait réellement et qu'elle créa successivement comte et prince, le comblant d'ailleurs d'honneurs, de dignités, de biens, avait joué le rôle public d'un favori en titre. Il en fut de même des deux qui occupèrent cette charge entre lui et Potemkine, et plus particulièrement de ce dernier, le plus fougueux, le plus orgueilleux de tous, et qui, agréé à la fin de 1775, se maintint dans ce poste périlleux, à force d'audace et d'habileté, jusqu'à

[1] Voir là-dessus CASTÉRA, tom. II, p. 343 et suiv., et IV, 89 ; MASSON, tom. Ier, p. 141 et suiv. On trouve là la liste complète des favoris.

[2] On comprend que nous faisons allusion aux *Mémoires de l'impératrice Catherine II, écrits par elle-même*, publiés en 1859 à Londres, par M. Alexandre Herzen.

Digitized by Google

sa mort en 1792, mais non d'une manière exclusive et sans concurrence d'autres jeunes hommes, que la sensualité et le caprice de Catherine lui avaient désignés.

Tels étaient les exemples offerts à Saint-Pétersbourg à la jeune femme de dix-sept ans que nous y avons accompagnée. Potemkine était le favori en titre; mais il n'avait pas sitôt montré qu'il entendait partager le pouvoir avec l'impératrice, que le feldmaréchal Roumantsof et ses amis s'étaient hâtés de produire à la cour un beau jeune Oukrainien qui avait aussitôt frappé l'attention de Catherine. Zavadofski fut donc rapproché d'elle, et il ne la quitta pas pendant dix-huit mois; Potemkine ne se fâcha point; même lorsqu'il le vit proclamer favori en titre. Disons tout de suite qu'après lui vinrent, dans les années 1777 et suivantes, Zoritch [1], Korsakof, Lanskoï, Mordvinof, Iermolof, Mamonof, enfin Platon et Valérien Zoubof. On en conviendra, il n'était que juste, ce jugement sévère porté par Harris et qu'il exprima, au commencement de 1778, dans sa correspondance officielle: « L'intérieur de la cour présente un spectacle de dissolution et de désordre dont il est impossible de se faire une idée. L'âge n'amortit pas les passions, elles deviennent au contraire plus violentes avec les années; et, en y regardant de près, je trouve qu'on a exagéré les bonnes qualités de l'impératrice et diminué ses défauts. »

Quel contraste entre ces mœurs et la pureté d'âme, la chasteté inviolable de notre jeune princesse, qui s'était engagée dans les liens du mariage avec les plus saintes résolutions! Et d'un autre côté, quelles difficultés ne naissaient pas pour elle de ce contraste! quelle délicate position ne lui faisait-il pas vis-à-vis d'une souveraine et d'une belle-mère, à qui elle devait, à l'un de ces titres, un tendre attachement, et, à l'autre, ce respect profond que d'ailleurs l'éclat magique de son règne ne permettait pas, même aux étrangers, de lui refuser! Quelle école de prudence et de discrétion, et combien il fallait être maître de soi-même pour ne pas quelquefois laisser échapper un mot ou un mouvement de blâme, tout en reculant résolument devant toute marque d'approbation, de laquelle à une lâche connivence il n'y aurait pas eu loin.

Ces dangers auxquels Marie Fœodorovna était exposée à un âge si impressionnable et dès son arrivée à la cour de Russie, l'habile diplomate anglais dont nous avons tout-à-l'heure rappelé le jugement sur

[1] Nous passons Akharof. RAUMER, tom. III, p. 373. *La Cour de Russie*, p. 308.

Digitized by Google

Catherine, en fut vivement frappé, quand, deux ans après, il eut jeté en arrivant un premier coup-d'œil sur cette cour. « Le caractère de la présente grande-duchesse, écrit Harris à son ministre [1], est précisément l'opposé de celui de la première, et le grand-duc aussi paraît sous un jour tout-à-fait différent. Elle est douce, aimable et pénétrée du sentiment le plus profond de ses devoirs d'épouse. Elle cause volontiers, elle est gaie et sait se conduire. Sa complaisance et ses attentions méritent l'affection de son mari : aussi l'aime-t-il très-tendrement. Ils sont à présent parfaitement heureux ensemble; mais je crains que leur bonheur ne puisse durer dans une cour si immorale et composée comme l'est celle-ci. Le grand-duc montre une légèreté qui flatte les femmes auxquelles il adresse la parole; et quant à la grande-duchesse, elle sera douée à un degré bien rare de résolution et d'honnêteté, si elle évite les pièges sans nombre qui seront semés sur son chemin, et auxquels aucune des impératrices de ce pays, sans exception, n'a encore échappé. » Dans un autre passage, le même rapporteur répète : « Le grand-duc et la grande-duchesse vivent dans une parfaite harmonie. La grande-duchesse se conduit avec beaucoup de sagesse et de prudence, elle est généralement aimée. » Sur ses mœurs, il n'y a qu'une voix, et les rapports français [2] comme les rapports anglais en sont l'écho. « La grande-duchesse, écrit un M. de Vérac ne paraît occupée que du soin de faire le bonheur de son époux. » Au jugement d'un autre observateur, « Elle est douce, prévenante et pénétrée des principes les plus sévères au sujet des devoirs d'une épouse. » Enfin, s'il nous est permis de lever un coin du voile qui doit couvrir le sanctuaire de la famille, voici une remarque d'un troisième témoin [3] qui nous paraît tout-à-fait décisive. Cette remarque a été faite en décembre 1777, à l'occasion du premier fruit de l'union dont nous parlons. « La naissance du jeune grand-duc Alexandre, y est-il dit, produit ici une joie d'autant plus grande et d'autant plus générale qu'elle promet à ce pays une chose à laquelle il est peu accoutumé, la régularité dans la succession au trône. Cependant je suis tenté de croire que ce sera encore plus comme homme que comme

[1] *La Cour de Russie il y a cent ans*, p. 320. Cf. p. 318.

[2] Dans celles-ci, pourtant, on trouve quelques variantes au sujet, non de la conduite, mais de l'esprit de la grande-duchesse. Voir *La Cour de Russie*, etc., page 323.

[3] Recueillie par RAUMER, *Europa*, tom. III, p. 371.

Digitized by Google

patriote que le grand-duc s'est tant réjoui de cette naissance. Et cette fois la satisfaction qu'il éprouve à cet égard est confirmée par l'absence de toute ombre de soupçon de la nature de ceux qui, à une précédente occasion, étaient si bien fondés. » Bref, Mme de Staël a pu dire avec vérité de Marie Fœodorovna, trente-cinq ans plus tard [1], « cette princesse à qui la calomnie n'a *jamais* pu supposer un sentiment qui ne fût pour son époux, pour ses enfants, ou pour la famille des infortunés dont elle est la protectrice. »

Mais quel appui la vertu de la jeune femme, quel guide sa raison avait-elle pour éviter ainsi les écueils dont elle était menacée de toutes parts? Sans doute sa correspondance avec sa mère, dans laquelle pourtant une extrême discrétion lui était commandée, soutenait et renouvelait par intervalles ses bonnes résolutions, et, dans les pièces diplomatiques que nous consultons, on fait aussi expressément mention [2] d'un commerce épistolaire entre elle et son grand-oncle, Frédéric II. « La grande-duchesse, y lit-on, se comporte avec plus de prudence et de précaution que le grand-duc, et elle règle sa conduite (à ce que je crois), tout-à-fait sur les lettres qu'elle reçoit du roi de Prusse. » Au reste, quoique, dans ce passage, on ne donne pas une haute idée de la prudence de Paul, cette qualité, si nécessaire dans le milieu où il vivait, ne paraît cependant pas lui avoir fait défaut au point de ne pas pouvoir, lui aussi, donner de bons conseils à sa femme. Du moins trouvons-nous, chez l'une de nos autorités [3], à l'occasion du favorisat, l'observation suivante : « Le grand-duc sent parfaitement ce que cette conduite (de l'impératrice) a de désordonné; mais d'un franc imprudent qu'il était, il est devenu un homme tout-à-fait prudent. » Enfin, rendons cette justice à Catherine, elle respectait et voulait chez ses enfants la pureté du foyer domestique, l'inviolabilité de la foi conjugale; sa bru ne tarda pas à lui faire connaître son espérance d'être mère, et cette maternité, sainte en elle-même, comblait de joie l'impératrice comme souveraine et comme chef de famille.

Nous reporterons toute notre attention sur la jeune mère, quand nous aurons enfin jeté sur la cour de Catherine dans son ensemble et sur les principaux personnages, d'un rang plus ou moins élevé, dont elle se composait, le rapide coup-d'œil que le lecteur attend.

[1] *Dix années d'exil*, 2e partie, chap. 17.

[2] RAUMER, *Europa*, tom. III, p. 399.

[3] *Ibid.*, p. 377.

Digitized by Google

Avant tout, donnons une idée de l'aspect général de la cour. S'il ne nous est pas possible de la saisir sur le fait, au moment même de l'apparition de l'astre nouveau qui devait y briller désormais à côté du soleil, nous la décrirons du moins telle qu'elle se présenta en réalité deux ans seulement après ces jours de fête, nous voulons dire au moment où le célèbre voyageur William Coxe y fut présenté avec son élève, le jeune Whitbread, le 1er octobre 1778 [1].

« La richesse et la splendeur de la cour de Russie, affirme-t-il, surpassent tout ce qu'on pourrait en dire. On y retrouve diverses choses qui tiennent de la magnificence asiatique, réunie aux recherches ingénieuses du luxe européen. Un cortège immense de courtisans précède toujours et suit l'impératrice; leurs habits riches et brillants, ornés avec profusion de pierreries, produisent un effet dont la pompe des autres cours ne peut donner qu'une faible idée. » Nous laissons de côté ce que l'auteur ajoute ici sur la passion des Russes pour les pierreries, dont même les hommes étaient souvent couverts, leurs boutons, leurs boucles, la garde de leurs épées et leurs épaulettes en étant formés, si bien, dit Coxe, qu'une simple étoile de diamants sur un habit était à peine remarquée. Ce que nous voulons plutôt lui emprunter, c'est le récit des circonstances qui accompagnaient sa présentation à l'impératrice, au grand-duc et à la grande-duchesse dans l'une des galeries du Palais d'hiver. C'était entre onze heures et midi. Catherine sortait de la chapelle, où on venait de dire la messe en sa présence. « Sa Majesté s'avança d'un pas lent et avec dignité et solennité, tenant la tête fort élevée et saluant perpétuellement, à droite et à gauche, ceux qui étaient sur son passage. Elle s'arrêta un moment à l'entrée de la salle, et parla avec beaucoup d'affabilité aux ministres étrangers, qui lui baisèrent la main. Ensuite, ayant fait quelques pas, le comte Ostermann, vice-chancelier, nous présenta l'un après l'autre, et nous eûmes aussi l'honneur de baiser la main. L'impératrice était, selon sa coutume, habillée

[1] Son livre qui nous servira de guide, conjointement avec beaucoup d'autres rapports, est intitulé dans la traduction française : *Voyage en Pologne*, *Russie*, *Suède*, *Danemark*, etc. (Genève, 1786, in-8°). Voir tom. II, p. 36 et suiv. Le comte de Ségur observa les mœurs de cette même cour en 1785 : nous lui emprunterons aussi quelques traits (tom. II, p. 258 et suiv.) Cf. le *Voyage de Chanteau* (le plagiaire de Coxe), tom. Ier, p. 39 et suiv. ; BOULGARINE, *Mémoires*, tom. Ier, p. 107, 117, et tom. II, p. 39 et suiv. ; FORTIA DE PILES, *Voyage de deux Français dans le Nord de l'Europe*, tom. IV, p. 19 et suiv.

Digitized by Google

à la manière russe ; elle avait une robe avec une queue fort courte, une espèce de veste dont les manches étaient fermées autour du poignet comme une polonaise. Cette veste était de brocart d'or, la robe de soie d'un vert clair. Ses cheveux descendaient assez bas et étaient légèrement poudrés. Elle portait un bonnet couvert de diamants et avait beaucoup de rouge. Elle a quelque chose de majestueux dans sa personne [1], quoiqu'elle soit plutôt au-dessous qu'au-dessus de la taille moyenne. Elle a dans les traits du visage, surtout quand elle parle, beaucoup de dignité et de douceur. » Nous avons dit plus haut que le comte de Ségur a tracé le portrait de l'impératrice au physique comme au moral. Voici comment il la décrit : « La majesté de son front et le port de sa tête, ainsi que la fierté de son regard et la dignité de son maintien, paraissaient grandir sa taille, actuellement peu élevée. Elle avait le nez aquilin, la bouche gracieuse, des yeux bleus et des sourcils noirs, un regard très-doux quand elle le voulait, et un sourire attrayant... La blancheur et l'éclat de son teint furent les attraits qu'elle conserva le plus longtemps [2]. »

Mais, pour en revenir à Coxe, après Catherine, il nous parle aussi de Paul et de Marie, qu'il vit à la même occasion, et le soir de ce jour-là, à un bal de la cour pour lequel il se rendit au Palais d'hiver dès six heures. Voici la description qu'il nous donne de cette fête. « Les appartements de l'impératrice et ceux où elle tient la cour sont au troisième étage, et ils forment une longue suite de pièces vastes et magnifiques [3]. On s'assembla d'abord dans l'antichambre (la salle d'attente), et quand le grand-duc et la grande-duchesse parurent, tout le monde passa dans la salle du bal. Le grand-duc l'ouvrit par un menuet, qu'il

[1] Née le 2 mai 1729, Catherine II, en 1778, avait 49 ans et était très-bien conservée, sauf son embonpoint.

[2] Une artiste célèbre, Mme Vigée-Lebrun, qui vit Catherine peu de temps avant sa mort, nous la dépeint, dans ses *Mémoires*, petite et grasse, avec un visage beau encore « que ses cheveux blancs et relevés encadraient à merveille. Le génie paraissait sur son front large et très-élevé. Ses yeux étaient doux et fins (mais point beaux), son nez tout-à-fait grec, son teint fort animé et sa physionomie très-mobile. » Cf. SÉGUR, tom. II, p. 201-223.

[3] Il ne s'agit pas ici de l'Ermitage, que Coxe décrit plus loin (p. 52) et qui était pour Catherine un lieu de retraite, où cependant aussi, le jeudi soir, elle donnait un bal particulier et un souper aux personnes dont la société lui était le plus agréable ou qui occupaient les premières places à sa cour. Toute cérémonie était bannie de ces fêtes intimes. « Pendant le bal, dit M. de Gille, l'impératrice fai-

Digitized by Google

dansa avec la grande-duchesse ; après quoi, ce prince prit une dame, et la princesse un gentilhomme, avec lesquels ils dansèrent un second menuet en même temps. Ils firent ensuite le même honneur à diverses personnes de la principale noblesse, pendant qu'on dansait ailleurs d'autres menuets. Aux menuets succédèrent les polonaises, et à celles-ci les contredanses anglaises. Dans ce moment, l'impératrice entra dans la salle. Elle était plus richement vêtue que le matin, et portait une petite couronne de diamants.

« Aussitôt qu'elle parut, le bal fut suspendu, le grand-duc et la grande-duchesse et les personnes les plus distinguées s'empressant de lui aller faire leur cour. Après avoir parlé un moment à quelques personnes du premier rang, elle monta sur une espèce de siège élevé, et ayant regardé danser pendant quelques moments elle se retira dans ses appartements (dans une salle voisine). Nous nous mîmes à sa suite avec une partie de la cour, et nous formâmes un cercle autour de la table où elle s'assit pour jouer. Ceux qui firent sa partie étaient la duchesse de Courlande, la comtesse Bruce, le chevalier Harris, le prince Potemkine, le maréchal Rasoumofski, le comte Panine, le prince Repnine, le comte Ivan Tchernychef. On joua au macao, et on pouvait perdre, au prix où était le jeu, deux ou trois cents livres sterling. »

Coxe nous ramène ensuite vers le couple qui nous intéresse plus particulièrement ici. « Dans la soirée, continue-t-il, le grand-duc et la grande-duchesse se présentèrent à l'impératrice et se tinrent près d'elle environ un quart d'heure. Elle entra souvent avec eux en conversation. Elle paraissait fort peu occupée de son jeu, et parlait familièrement, et souvent avec beaucoup de vivacité, à tous ceux qui étaient auprès d'elle. A dix heures elle rentra dans son appartement, et le bal finit. . . . . .

« On va faire aussi sa cour au grand-duc et à la grande-duchesse, dans leurs appartements, tous les jours de cour. Dans certaines occasions, comme les jours de naissance de cette princesse et de l'impératrice, on est admis à l'honneur de baiser la main de la première, mais non les jours de cour ordinaire. Les soirs des jours de cour, il y a un

sait cercle, adressant à chacun de ces mots heureux dont elle avait le secret, trouvant celui, quelquefois, de conférer des distinctions qui doublaient de prix par la délicatesse qu'elle y mettait. » *Musée de l'Ermitage impérial*, page XVII. Voyez aussi notre propre *Notice sur l'Ermitage de Saint-Pétersbourg* (1828), p. 4.

Digitized by Google

bal au palais qui commence entre six et sept heures. Alors les dames étrangères baisent la main de l'impératrice, qui les baise à son tour sur la joue. S. M., si elle n'est pas indisposée, paraît vers les sept heures, et, si l'assemblée n'est pas très-nombreuse, elle fait sa partie de macao dans la salle du bal. Le grand-duc et la grande-duchesse, après avoir dansé, jouent au whist. Ensuite ils se lèvent, s'approchent de l'impératrice, lui rendent leurs respects, et retournent à leur jeu. S'il y a foule au bal, l'impératrice joue dans une salle voisine, qui est ouverte à tous ceux qui ont été présentés. »

Coxe, en nous apprenant de quelle manière l'impératrice distribuait l'emploi de son temps, entre encore dans quelques autres détails auxquels Paul et Marie étaient intéressés. « Quand elle est habillée, dit-il, à onze heures ou environ, elle fait venir ses petits-fils, Alexandre et Constantin, ou va les voir dans leur appartement. Avant dîner, elle reçoit la visite du grand-duc et de la grande-duchesse. Elle se met à table avant une heure. Elle a toujours compagnie à dîner, ordinairement neuf personnes, qui sont des généraux et des officiers de service, une dame de la chambre, une demoiselle d'honneur, et deux ou trois gentilshommes qu'elle invite. LL. AA. II. dînent avec elle trois fois la semaine, et ces jours-là il y a dix-huit personnes à table..... Le grand-duc aime beaucoup les chevaux, et deux ou trois fois la semaine il se donne l'amusement d'une espèce de tournoi..... »

Ajoutons tout de suite quelques lignes du comte de Ségur, qui, parlant de l'accueil dont il a été l'objet près du couple grand-ducal, s'exprime ainsi[1]: « Lorsqu'ils m'admirent plus particulièrement dans leur société, je fus à portée de connaître toutes les qualités rares qui, à cette époque, leur méritaient l'affection générale. J'ai dit leur société, parce qu'en effet, si l'on en excepte les jours de représentation, leur cercle, quoique assez nombreux, semblait, surtout à la campagne, plutôt une aimable société qu'une cour gênante. Jamais famille particulière ne fit avec plus d'aisance, de grâce, de simplicité, les honneurs de sa maison. Dîners, bals, spectacles et fêtes, tout y était marqué à l'empreinte de la plus noble décence, du meilleur ton et du goût le plus délicat. »

Après les astres principaux, il faut nous occuper aussi des satellites gravitant autour d'eux, c'est-à-dire des personnages les plus haut placés et les plus dignes de remarque de cette magnifique cour, sur laquelle

[1] Tom. II, p. 226.

Digitized by Google

les regards de l'Europe entière étaient alors fixés. Nous pourrions, en nous basant sur des rapports contemporains relatifs aux années de 1773 à 1782, entrer à ce sujet dans de grands détails, mais ce serait dépasser les bornes qui nous sont tracées et perdre de vue les proportions que nous voudrions maintenir dans ce tableau. En conséquence, que l'on nous permette de nous en tenir ici à quelques courtes indications.

Le lecteur a déjà vu plus haut, à l'occasion de la partie de jeu de l'impératrice, quelques-uns des personnages les plus éminents de son plus proche entourage. Nous ne dirons rien de la duchesse de Courlande, veuve de l'ancien régent depuis la fin de 1772 : elle devait approcher de quatre-vingts ans et avait depuis longtemps fini son rôle. Il n'en était pas de même de la comtesse Bruce, dont toutefois il sera question un peu plus tard. Quant au chevalier Harris, futur lord Malmesbury, il n'arriva en Russie que dix-huit mois environ après l'époque de l'inauguration de la nouvelle grande-duchesse.

Les hommes le plus en crédit et en évidence étaient encore ceux qui avaient aidé Catherine à faire la révolution de 1762. C'étaient d'abord Grégoire et Alexis Orlof, l'un prince, l'autre comte, deux personnages « positivement hors de pair et pour ainsi dire partie constitutive du souverain actuel, » comme il est dit dans un rapport diplomatique français de l'année 1772. Catherine ne pouvait pas confier à des mains plus sûres le système qu'elle représentait et le soin de sa sécurité personnelle. Après eux, c'étaient le feldmaréchal et hetmân des Kosaks, comte Cyrille Rasoumofski, dont pourtant l'influence était médiocre, les deux comtes Tchernychef (Ivan et Zakhar), l'un vice-président du collége de la marine, l'autre feldmaréchal et vice-président du collége de la guerre; le prince Michel Volkonski, général en chef, aide-de-camp général de l'impératrice et sénateur; le comte Nikita Panine et le prince Potemkine. Arrêtons-nous un instant à ces deux derniers, les plus importants de tous.

Panine, alors âgé de cinquante-huit ans, était l'oracle ou, si l'on aime mieux, le principal instrument de Catherine pour la politique extérieure. Ancien gouverneur de Paul, dont il était aimé autant que respecté, il était devenu, en 1769, ministre des affaires étrangères, et, sans obtenir le titre de chancelier, il fut élevé à la première classe du tchinn ou de la hiérarchie russe. Le rapport français que nous venons de citer le désigne, assez étrangement, comme « la seule personne qui pût mener une intrigue et lui donner du corps. » Plus équitable, le

Digitized by Google

comte de Gœrtz, qui devint en 1779, et fut jusqu'en 1785, ministre de Prusse à la cour de Saint-Pétersbourg, réclame pour lui, dans le mémoire qu'il rédigea pour le prince royal, les plus grands égards, comme étant un des premiers hommes d'Etat. Effectivement, Panine était alors non seulement le principal, mais presque le seul ministre sérieux de la tsarine. Gœrtz le dépeint comme étant bon et généreux jusqu'à la prodigalité; d'autres rapports, il est vrai, donnent à ses qualités pour accompagnement une grande vanité, beaucoup d'indolence, mais sans refuser au comte une remarquable aptitude aux affaires. Panine était le chef de l'un des deux partis qui s'agitaient à la cour de Catherine et dans lesquels se rangeaient, avant l'avènement de Potemkine, la plupart des hommes que nous avons passés en revue et qui, on le pense bien, ne s'aimaient pas entre eux. L'autre parti était celui du prince Grégoire Orlof. Ce favori s'était éloigné de la cour en 1772; mais au bout d'un an, il y avait reparu, puis encore une fois, et avait fini par reprendre tout son ascendant d'autrefois. Au temps du mariage de Paul, les Orlof, aussi bien que tous les autres courtisans, étaient éclipsés par celui que nous avons déjà désigné comme le plus hautain et le plus triomphant des favoris de Catherine.

Quoique déjà remarqué par elle dans une revue, comme un des plus beaux cavaliers du régiment des gardes à cheval, Grégoire Potemkine n'arriva pas tout de suite aux honneurs du favorisat. Mais en 1776 il en jouissait pleinement. Déjà il était investi du titre de comte, et, pour complaire à la fois au tout-puissant serviteur et à sa maîtresse, Joseph II allait l'élever à la dignité de prince du Saint-Empire Romain. Nous verrons aspirer en outre Potemkine à devenir duc souverain de Courlande, comme Biren, et mieux que cela peut-être, au cas où la fondation du nouvel empire de Byzance se réaliserait. Né en 1736, il avait déjà atteint l'âge de quarante ans, sans avoir rien fait de remarquable. Mais sa bonne mine et sa hardiesse plaidaient en sa faveur. « Il est sans contredit le plus puissant à la cour et dans l'empire, dit encore le comte de Gœrtz. C'est un homme qui a du génie et des talents, mais dont l'esprit et le caractère n'invitent pas à l'aimer et à l'estimer. » Courtisan hardi et artificieux, amant altier et despote, Potemkine était dépourvu de l'instruction nécessaire aux hommes d'Etat, et manquait aussi des qualités qui constituent le général d'armée. Nous ne croyons pas nous être trompé en portant de lui ailleurs ce jugement: Il déploya plus de faste que de talent, plus d'entêtement et de caprices que de caractère,

Digitized by Google

et l'on ne trouvait pas de trace chez lui de cette valeur morale sans laquelle il n'y a pas de vraie grandeur et dont l'absence se faisait si douloureusement sentir chez la plupart de ses compatriotes de la même époque. Mais comment expliquer l'empire absolu qu'il avait sur l'autocratrice ? C'est un des envoyés français qui nous paraît avoir donné le mot de l'énigme. « Il connaît à fond ses faiblesses, ses désirs et ses passions, et il les règle à son gré. Outre cet ascendant qu'il a sur elle, il l'entretient dans une terreur constante du grand-duc, et il lui a persuadé qu'il est le seul homme qui puisse découvrir à temps toute entreprise qui serait tentée contre elle de ce côté-là, et dans ce cas la protéger [1]. » Le feldmaréchal comte Pierre Roumantsof-Zadounaïski, que nos lecteurs connaissent déjà, était non seulement un bien plus grand capitaine que lui, il lui était aussi supérieur quant à la valeur morale; mais chargé du gouvernement de la Petite-Russie, il était le plus souvent absent. Notons pourtant en passant que son fils aîné, plus tard chancelier et promoteur de la politique française, était de la société intime du grand-duc et de la grande-duchesse. « Le comte Nicolas Roumantsof, dit Gœrtz, est, selon toutes les apparences, celui que LL. AA. II. honorent le plus de leur bienveillance, et son caractère honnête le rend très-digne de cette espèce de faveur et de confiance. »

Les caractères honnêtes n'étaient pas ce qui se rencontrait le plus facilement à la cour de Russie au siècle dernier. Cependant le comte prussien range parmi eux le général comte Sémen (Simon) Vorontsof, frère cadet du comte Alexandre, qui fut chancelier de l'empire sous Alexandre Ier, tandis que lui-même était, sous ce règne, ambassadeur à Londres. Leur père, le comte Michel, quelque temps favori d'Elisabeth, avait aussi été investi (1758-1765) des hautes fonctions de chancelier. « Le comte Simon Vorontsof, dit notre autorité, est peut-être l'homme de la Russie qui a le plus grand mérite. Il a un caractère vertueux, de l'honneur, de la probité, des talents; il est reconnu comme supérieur dans son métier; avec cela il est le plus aimable dans la société. » Gœrtz semble ranger encore dans la même catégorie des caractères honnêtes le feldmaréchal prince Alexandre Galitsyne, homme considéré, mais qui n'avait aucune influence, pas plus que le comte

[1] *La Cour de Russie*, p. 317; cf. p. 338, 343, 351 et suiv.; RAUMER, tom. III, p. 400. Voir aussi sur le prince, *ibid.*, p. 401, et SÉGUR, *Mémoires*, tom. III, p. 260 et suiv., 289 et suiv.

Digitized by Google

Ivân Ostermann qui occupa, de 1773 à 1796, le poste élevé de vice-chancelier de l'empire et devint ensuite chancelier, malgré ses travers et la hauteur pointilleuse de son caractère [1]. C'est « un galant homme, dit Gœrtz, fort attaché au système actuel de l'alliance avec la Prusse, mais sans crédit. »

Il parle ensuite d'un vieillard dont il peut être utile de s'assurer le bon vouloir, surtout, dit-il, parce qu'il est le créateur de tous les établissements d'éducation, du couvent des demoiselles, des cadets, de l'Académie des arts, de la maison des orphelins. C'était le général Ivân Betzkoï. Le fait est qu'il fut longtemps en grande faveur; et, dix ans avant Gœrtz, le rapport français attribué à Sabathier de Cabres en a tracé le portrait d'une manière piquante en ces termes : « Il y a ici un bâtard de la maison Troubetzkoï, qui, sous le nom de Betzki, est parvenu aux premiers grades et à toutes les décorations. C'est l'ami ou plutôt la commère de Catherine II. Il est sans cesse autour d'elle, l'encense, l'écoute, et lui est devenu nécessaire. Il a aussi peu de crédit dans les grandes choses qu'il est absolu sur les petits départements d'amusette dont il a la direction, tels que le corps des cadets, le couvent des demoiselles fondé sur le modèle de Saint-Cyr, les arts, les bâtiments, etc.... Il se maintient dans sa position par la flatterie, la discrétion, un tact sûr de courtisan expérimenté, et par des adorations toujours accueillies. Ce n'est pas un mauvais homme. »

Les autorités sur lesquelles nous basons ces renseignements, en les vérifiant l'une par l'autre, ainsi qu'à l'aide de l'Etat de la Russie (c'est-à-dire de l'Almanach impérial) de ce temps-là, nous permettraient de pousser encore loin cette revue des personnages les plus marquants de la cour de Catherine II; mais pour le faire d'une manière propre à exciter l'intérêt des lecteurs, il faudrait pouvoir entrer dans des détails et vivifier le tableau par des traits de mœurs et de caractère. La place nous manquant ici pour cela, nous nous en tiendrons à ce coup-d'œil sur les sommités de la société de la tsarine, après avoir encore nommé le chambellan prince Michel Dolgoroukof, « un de ceux qui est le plus dans

[1] Bezborodko, secrétaire privé de l'impératrice, commençait alors à avoir une grande part au maniement des affaires étrangères. De plus, Bakounine, le premier commis à ce même département et le bras droit de Panine, jouissait d'une position considérable. Voir DOHM, p. XXXIV; RAUMER, tom. III, p. 506; *La Cour de Russie*, p. 344, etc.

Digitized by Google

la société, » le comte André Chouvalof, autre chambellan, et au moins un des nombreux Naryschkine que nous trouvons parmi les cavaliers de la cour de l'impératrice. Il n'est personne qui, familiarisé avec l'histoire d'Alexandre Ier, n'ait entendu parler de l'homme aux calembours du même nom [1]. Or, il n'était pas le premier de sa famille qui cherchât à briller par ce genre d'esprit. Son père, Léon Alexandrovitch était bien vu de Catherine II, et voici comment le comte de Gœrtz le dépeint : « Le grand-écuyer Naryschkine ne cherche qu'à amuser. Il a un jardin à l'anglaise, il fait toutes sortes de bouffonneries, il a toujours des inventions nouvelles pour des fêtes. » Puis il ajoute : « Le grand-échanson Naryschkine (Alexandre Alexandrovitch), son frère, a un très-beau jardin, et sa femme, très-estimée de l'impératrice, est une femme de mérite qui jouit de beaucoup de considération. »

Panine, Potemkine et plusieurs autres de ceux que nous avons passés en revue, n'étaient certainement pas des hommes sans talent, mais d'homme supérieur, il n'y en avait point parmi eux. Harris fait allusion à ce fait. Après avoir parlé de Potemkine, des deux Tchernychef et du comte André Chouvalof, « ce sont pourtant ces hommes, dit-il, qui, selon toutes les probabilités, gouverneront le pays après la mort de l'impératrice. La réputation de celle-ci, son esprit résolu, ses talents et sa bonne fortune lui tiennent lieu d'habiles hommes d'Etat et de généraux expérimentés, et il faut espérer que son bon sens, qui est très-grand, mettra un terme à sa disposition à l'indolence et à ces goûts de volupté qui semblent s'accroître en elle avec les années. » Le baron de Breteuil était, en 1763, absolument de la même opinion.

Jusqu'ici, en fait de courtisans, il n'a été question que du sexe fort, nous allions ajouter « et dominateur, » si nous ne nous étions souvenu à temps que l'autre sexe n'a pas la réputation de haïr la domination. Cependant, nous aurions tort d'oublier les femmes dans cette énumération, au reste fort incomplète encore. Peut-être, sous le règne d'une

[1] Le plus brutal de ces calembours a été celui-ci : Alexandre voyant, à dîner, le grand chambellan Naryschkine, son ami personnel, manger du boudin avec beaucoup d'appétit, lui fit cette observation : « Alexandre Lvovitch, vous vous gâterez le *sang*. » On assure que le convive interpellé aurait poussé la familiarité jusqu'à répondre : « Sire, ayant l'honneur de faire partie de votre auguste famille, je ne me suis jamais inquiété d'avoir du bon *sens*. Un autre trait, qui n'était pas plus flatteur que celui-ci, fut un jour décoché à son frère le grand-veneur, Dmitri Lvovitch.

Digitized by Google

des leurs, n'avaient-elles pas la principale voix au chapitre, comme elles l'avaient, sous des règnes masculins, près des trônes de plus d'un des royaumes d'alors; mais là, comme partout, elles comptaient pour beaucoup, et à défaut des grandes affaires, elles se rabattaient sur les petites, souvent très-intimement liées aux premières.

L'intrigante princesse Daschkof, en voyage à l'étranger depuis 1768, avait bien reparu un instant à Saint-Pétersbourg, mais était repartie presque aussitôt. Les hautes charges étaient occupées par des dames de la famille Roumantsof, par la comtesse Catherine, née princesse Galitsyne et femme du feldmaréchal, dame d'honneur depuis 1773, par Anna Naryschkine, née Roumantsof, et par la sœur du héros du Kagoul, mariée au général en chef comte de Bruce. Nos lecteurs ont déjà vu paraître à Memel la première des trois, chargée alors de présenter à la fiancée du grand-duc sa future maison; par sa position, la femme du Transdanubien était sans doute la plus considérable d'entre elles, seulement elle ne paraît pas avoir recherché l'influence. Le comte de Gœrtz ne parle pas plus d'elle que de la seconde, sa tante; mais il se garde bien de passer sous silence la troisième: « quoique non plus (*sic*) dans la faveur où elle a été si longtemps, dit-il, elle est une des aimables femmes de la cour et qui a le meilleur ton. » Deux ans auparavant seulement, cette faveur, ainsi que nous le voyons par un rapport diplomatique de 1778, était allée jusqu'à lui permettre d'exercer sur sa souveraine un très-grand empire, partagé, il est vrai, avec Potemkine. La comtesse Bruce se rendait agréable par ses complaisances: c'est elle surtout qui servit les amours de Catherine avec le prince. Cependant ayant eu plus tard le tort irrémissible de se prendre elle-même d'une belle passion pour l'un des mignons de l'impératrice, elle tomba d'autant plus en disgrâce que Potemkine avait fini par être jaloux de l'influence qu'elle avait acquise. Elle alla voyager à l'étranger et se rencontra, à Paris, avec le comte et la comtesse du Nord. « Je causai fort longtemps avec elle, nous dit la baronne d'Oberkirch [1]; elle est d'une instruction variée et d'une simplicité charmante. » Le comte de Bruce ne partagea pas sa disgrâce.

Finalement, le diplomate prussien signale encore deux jolies jeunes personnes, fort aimables, « auxquelles il importe de témoigner des attentions un peu marquées, » remarque-t-il à l'adresse du prince royal.

[1] Tom. 1er, p. 242.

Digitized by Google

C'étaient les nièces de Potemkine, fort aimées de leur oncle. Leur nom de famille était Engelhardt. L'aînée, Alexandra, née en 1754 et qui épousa le comte Branicki, grand-hetmân de la couronne de Pologne, fut dans la suite dame d'honneur et favorite de l'impératrice, gouvernante des jeunes grands-ducs Alexandre et Constantin ; c'est elle qui eut le plus de pouvoir sur le Taurien. Elle ne resta pas étrangère à la disgrâce de la comtesse Bruce. La cadette, Catherine, qui d'abord avait primé sa sœur, perdit beaucoup de son influence après son mariage avec le comte Paul Skavronski [1]. Cette influence alternative des deux nièces du prince donna lieu à beaucoup de commentaires.

Maintenant, quelle attitude la nouvelle grande-duchesse observa-t-elle vis-à-vis de ce monde d'un commerce si peu sûr et où elle rencontrait plus d'observateurs froids et intéressés que de cœurs affectueux et disposés à la bienveillance. Sans doute, comme cela était naturel et commandé, l'attitude de la réserve. « La grande-duchesse se comporte admirablement bien, dit un rapport diplomatique, il est vrai un peu postérieur ; elle met beaucoup de précautions à éviter tout sujet de déplaisir aux favoris de l'impératrice, ou à son époux et à sa cour. » Quant à sa belle-mère, elle n'en parle qu'avec respect. « L'impératrice, dit-elle un jonr, il est vrai en public, est la mère de ses sujets ; c'est à la fois la plus forte tête et le meilleur cœur de l'Europe. » La baronne d'Oberkirch affirme [2] qu'elle ne lui a jamais entendu tenir un autre langage par rapport à Catherine. Elle ne semblait point pressée, ni même tentée d'exercer de l'influence sur les affaires, soit directement, soit sous le manteau de son mari. C'est sans doute cette réserve qui la faisait juger incapable de jamais jouer un rôle en politique, jugement plus que hasardé. Voici en quels termes d'autres rapports s'expliquent sur elle : « La nouvelle grande-duchesse ne paraît occupée que du soin de rendre son mari heureux. Elle joint à une figure très-noble et très-agréable beaucoup d'enjouement et de douceur, ainsi que le talent de dire quelque chose d'obligeant à tous ceux qui l'approchent..... Elle plaît au grand-duc par sa jeunesse, sa fraîcheur, et peut-être par la supériorité qu'il a sur elle. Rien ne fait supposer quelque adresse politique : aussi sera-t-elle, comme princesse de Wurtemberg, comme grande-duchesse

[1] Elle épousa en secondes noces le comte Litta et fut nommée dame d'honneur en 1824.

[2] Tom. Ier, p. 262.

Digitized by Google

ou impératrice, exclusivement femme, et jamais plus que cela. » Dans tous les cas, cela n'empêchait pas Marie Fœodorovna d'avoir des prédilections bien prononcées, même en politique. C'est ainsi que, quant aux alliances de la Russie, elle n'admettait que l'alliance prussienne et ne s'en cachait pas. Paul avait les mêmes idées, mais, dit un rapport, il s'y affermit « par les conseils de Panine et par la partialité de la grande-duchesse pour sa propre famille. » Il régnait en général beaucoup de sympathie entre les deux jeunes époux. « Le grand-duc et la grande-duchesse, écrivait en 1778 le futur comte de Malmesbury, vivent dans une parfaite harmonie. La grande-duchesse se conduit avec beaucoup de sagesse et de prudence, elle est généralement aimée. Quant au grand-duc, il a beaucoup gagné, et, quoiqu'il ne promette pas d'être jamais un grand homme, il est pourtant allé bien au-delà de ce qu'on attendait de lui. » Les amis de son mari étaient ceux de la jeune femme, et c'étaient généralement des personnes estimables. En tête se plaçaient, indépendamment du comte Panine, en qui Paul honorait son ancien gouverneur et qu'il traitait comme un ami, le comte et la comtesse Roumantsof, dont il a suffisamment été parlé déjà, ainsi que le général prince Nicolas Repnine, neveu de Panine, compagnon d'armes du feld-maréchal, et l'un des signataires du traité de Koutchouk-Kaïnardji (1774). Dohm, en le nommant après Panine, ajoute que ce sont-là « les deux personnes auxquelles le grand-duc est le plus attaché. » Panine, Roumantsof, Repnine, n'étaient-ce pas là les noms les plus justement honorés alors en Russie? Le plus savant généalogiste du pays, dans son admiration pour le dernier, va jusqu'à accumuler en sa faveur ces qualifications un peu emphatiques, « grand guerrier, grand politique, grand administrateur, grand homme d'État. » Un autre neveu encore de Panine faisait partie de la cour du grand-duc et de la grande-duchesse, et il a eu également depuis une grande notoriété, car il devint un des premiers fonctionnaires de l'empire, comme il en était aussi un des plus honorables. C'était le prince Alexandre Kourakine, qui, plus âgé que Paul de deux ans, avait été, de même que le jeune André Rasoumofski, élevé avec lui. Caractère loyal et cœur noble, nous le verrons vice-chancelier de 1796 à 1798, et ensuite ambassadeur d'Alexandre Ier près de Napoléon; mais à l'époque dont nous parlons, il n'était guère âgé que de vingt-cinq ans, et remplissait les fonctions de gentilhomme de la chambre. Nous reparlerons du prince à l'occasion des voyages du comte et de la comtesse du Nord; disons seulement que le grand-duc

Digitized by Google

fut pour lui un véritable ami, et le resta jusqu'à sa mort. Enfin, ce nom d'ami, il en honorait aussi le contre-amiral Pleschtchéïef, qui, plus tard vice-amiral, fut placé par Paul, devenu empereur, à la tête de la marine russe. Castéra [1] porte sur lui ce jugement: « C'est un homme instruit, qui a beaucoup voyagé et d'un mérite rare parmi les Russes; » il aurait pu ajouter, un homme intègre et d'un caractère loyal.

La suite de ce récit amènera sur la scène beaucoup d'autres personnages encore, dont il est inutile de nous occuper dès ce moment. Notre but était simplement de faire connaître aux lecteurs le milieu dans lequel Marie Fœodorovna était appelée à vivre désormais, et ce but, croyons-nous, est atteint. Sans doute le personnage principal, l'époux lui-même, pourrait déjà donner lieu à une étude spéciale, car son caractère, devenu pour le monde un problème psychologique, avait déjà un certain côté énigmatique; cependant avant de l'approfondir, nous avons jugé utile de faire part au lecteur de l'impression qu'il produisit sur son épouse et des jugements qu'elle porta sur lui en diverses occasions, réservant ensuite pour un autre chapitre, non pas seulement l'appréciation de son caractère, mais aussi l'exposé de ses rapports avec Catherine II.

En résumé, la grande-duchesse était loin de se sentir malheureuse; elle s'attachait, au contraire, à son époux, à sa nouvelle patrie, et même à sa nouvelle foi religieuse; car ce dernier point suggéra, peu d'années après, à la baronne d'Oberkirch l'observation suivante: « Heureusement pour elle, la grande-duchesse me parut tout-à-fait convaincue et ne pas regretter le culte de son enfance. » A tous égards enfin, Marie était satisfaite de son mariage, nous l'apprenons avec certitude d'une part par les rapports anglais déjà cités plus haut, et d'autre part par les confidences de la baronne ainsi que par les propres lettres de la princesse à son amie, dont nous devons la communication à cette dernière.

J.-H. SCHNITZLER,
Ancien Directeur de l'ENCYCLOPÉDIE DES GENS DU MONDE, membre correspondant de l'Académie impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, etc.

(*La suite à une prochaine livraison*).

[1] *Histoire de Catherine II*, tom. II, p. 193. Masson en parle avec les mêmes éloges, tom. Ier, p. 330.

Digitized by Google

LA MORT DE SOCRATE.

ETUDE HISTORIQUE ET DRAMATIQUE EN QUATRE TABLEAUX.

Suite *.

ACTE III.

Socrate et la démocratie restaurée. 403 av. J.-Ch.

L'action se passe d'abord au Pirée, puis sur une place publique d'Athènes.

SCÈNE Ire

THRASYBULE, CLÉOCRITE, ANYTUS, PHORMISIUS et autres combattants du Pirée,

THRASYBULE. — Citoyen, le Pirée est à nous, et bientôt sans doute nos ennemis consternés auront évacué l'Odée, leur dernier retranchement, et nous rentrerons librement dans Athènes. A peine nous sommes-nous montrés en armes à ces tyrans qui nous ont chassés de nos demeures, et ont proscrit nos meilleurs citoyens, que l'épouvante les a saisis, et qu'à l'heure qu'il est ils ne songent sans doute plus à prolonger une résistance devenue impossible. Qu'est donc devenue la puissance de ces hommes perfides, qui faisaient mettre la main sur nous pendant nos repas, pendant notre sommeil, dans la place publique, qui condamnaient à l'exil des hommes, je ne dis pas innocents, mais absents de leurs foyers? Vengeurs de ces forfaits, les dieux ont combattu pour nous; lorsqu'avec une poignée de braves, nous avons osé attaquer des ennemis bien supérieurs en nombre, ils nous ont donné la victoire. Si les tyrans persistent à prolonger cette lutte homicide et impie, eh bien! mes compagnons, que chacun de vous combatte comme s'il était convaincu qu'il sera le principal auteur d'une victoire qui nous rendra, s'il plait aux dieux, notre patrie, nos foyers, notre liberté, nos privilèges, nos femmes et nos enfants. Heureux ceux qui verront le plus agréable

* Voir les livraisons de janvier, février, mars et avril, pages 17, 71, 118 et 167.

Digitized by Google

des jours, le jour de la victoire! Heureux aussi ceux qui mourront au champ d'honneur! Où pourrait-on trouver un plus magnifique tombeau? Entonnons tous, dès qu'il en sera temps, l'hymne du combat; dès que nous aurons invoqué le dieu Mars, avançons tous ensemble, animés d'une même ardeur, et vengeons nos injures.

ANYTUS. — Et lorsqu'après avoir triomphé glorieusement de nos ennemis, nous serons rentrés heureusement dans nos foyers, n'oublions pas de rendre grâces aux dieux pour la protection manifeste qu'ils nous ont accordée. Nous tous ici présents, nous avons fait à la patrie les plus grands sacrifices qu'un citoyen puisse lui faire; nous avons engagé, pour la sauver de l'abîme où l'entraînait la tyrannie, nos biens et notre vie. Mais cela ne suffit pas encore. Un esprit tout nouveau doit animer désormais les enfants d'Athènes redevenue libre et puissante. Que dis-je, un esprit nouveau? Non, comprenez-moi bien, c'est l'esprit qui animait nos pères, qui devra nous guider, nous enflammer à l'avenir; les combattants de Phylé et du Pirée doivent se montrer aussi grands que ceux de Marathon. Que l'antique discipline soit remise en vigueur, que les indifférents et les novateurs tremblent en présence des lois régénérées, et, puissions-nous par notre union nous montrer assez forts pour effrayer quiconque songerait par la suite à nous faire retomber sous le joug de l'étranger ou à nous imposer une tyrannie odieuse.

THRASYBULE. — Mais que veulent ces deux hommes désarmés qui s'avancent vers nous? Que vois-je? mes yeux me tromperaient-ils? Phidon et Eratosthène auraient-ils abandonné leurs collègues, ou viendraient-ils nous braver jusqu'ici?

SCÈNE II.

Les mêmes, ERATOSTHÈNE, PHIDON.

ERATOSTHÈNE. — Salut, ô Thrasybule, et vous tous, ô mes concitoyens! voyez en nous des amis, des frères. Un sang fratricide ne doit plus souiller le sol de la patrie; il est temps que l'expiation cesse et qu'Athènes retrouve le repos dont elle a besoin et les forces qu'elle a perdues pendant trente années de guerres et de divisions intestines. N'est-ce pas assez que la peste, les invasions ennemies, les persécutions et l'exil aient frappé au cœur la cité de Minerve, faut-il encore que des hommes qui ont fréquenté les mêmes temples, participé aux mêmes sacrifices, célébré ensemble les fêtes les plus solennelles, que les mêmes écoles et les mêmes chœurs ont réunis, viennent s'entr'égorger

Digitized by Google

sous les yeux mêmes des Lacédémoniens, auteurs de tous nos maux, et qu'après que nous nous serons entredéchirés, ils règnent de nouveau sur nos places publiques et s'établissent en maîtres dans nos demeures?

Athéniens, Phidon et moi nous avons l'un et l'autre fait partie d'un gouvernement qui n'a engendré que des haines; nous avons partagé le fardeau du pouvoir avec ces Trente qui, pour leur intérêt personnel, ont fait périr plus d'Athéniens en huit mois que tous les Péloponésiens dans l'espace de dix années, et qui, en ce moment même, redoutant un châtiment qu'ils n'ont que trop mérité, voudraient encore nous entraîner dans une guerre déplorable et honteuse, la plus criminelle et la plus abominable aux yeux des dieux et des hommes. Comme Théramène, qu'ils ont immmolé à leurs ressentiments, nous avons combattu, il est vrai, ceux qui s'imaginent qu'il n'y a de véritable démocratie que là où l'esclave et le citoyen pauvre, qui pour un drachme vendraient leur pays, prennent une part active et prépondérante à l'administration de la république; mais on nous a toujours vu nous opposer à ceux qui n'admettent comme gouvernement possible que celui où un petit nombre d'hommes oppriment le plus grand nombre. Aussi longtemps que les Trente ont nommé des magistrats légitimes, qu'on s'est borné à leur dénoncer les vrais factieux, nous avons pensé et agi comme eux, car nous avions la conviction que les maux dont nous souffrions ne pouvaient être guéris que par l'action continue d'une autorité forte mais légitime. Cependant lorsqu'ils commencèrent à décréter l'arrestation des bons citoyens, tels que Léon de Salamine, Nicérate, fils de Nicias, Antiphon et tant d'autres, qu'ils ordonnèrent de faire périr les métèques, qu'ils désarmèrent la multitude, qu'ils s'opposèrent au retour d'Alcibiade et vous envoyèrent en exil, vous Thrasybule et Anytus, lorsqu'enfin ils arrachèrent des autels, où il s'était réfugié, Théramène, notre ami, qui mourut en bravant Critias, son ennemi tout-puissant, nos yeux se désillèrent, et nous résolûmes d'arrêter ces hommes aveuglés par la passion sur cette pente fatale qui les entraînait vers l'abîme. Mais ils sont restés sourds à nos avis, et aucune considération n'a pu les décider à transiger avec les combattants de Phylé et du Pirée. Nous sommes alors convenus, nous et nos amis, qu'il ne fallait plus les suivre dans cette voie funeste, et la chûte des tyrans a été résolue et accomplie presque en même temps.

Anytus. — Que dis-tu, Eratosthène? la tyrannie aurait-elle cessé à Athènes?

Digitized by Google

PHIDON. — Tu l'as dit, Anytus, à l'heure qu'il est, les Trente sont hors d'état de rien tenter contre vous, et le roi Pausanias, jaloux sans doute des trophées de Lysandre, est tout disposé à traiter comme des amis ceux qu'il n'a combattus jusqu'ici qu'à regret. Des députés spartiates viennent d'arriver à Athènes, et le roi de Lacédémone nous charge de vous annoncer qu'il est tout prêt à retirer ses troupes de la ville et à vous permettre de monter en armes à l'Acropole, pour y sacrifier à Minerve. Les Trente et leurs rares partisans ont déjà quitté la ville, où ils ne se croyaient plus en sûreté, et se sont retirés à Eleusis.

THRASYBULE. — Nous acceptons les offres du roi de Sparte, quel que soit le motif qui l'a déterminé à nous les faire, et quoique je prévoie que ses concitoyens lui feront un jour un crime de sa conduite bienveillante à notre égard. Compagnons de mes périls, vous avez entendu les propositions qui nous sont faites ; quoiqu'elles nous viennent d'une république qui nous a longtemps opprimés, n'attendez pas de moi le conseil de les repousser, ni d'éluder un traité dont vous allez jurer le maintien; montrez qu'aux autres vertus vous joignez la fidélité la plus religieuse à vos engagements. Lacédémone commande, il est vrai, aujourd'hui à beaucoup de peuples, mais loin d'en être épouvantés, n'en concevez que plus de confiance pour l'avenir. Est-il un peuple qui lui soit sincèrement attaché ? Les Argiens n'écoutent-ils pas toujours contre elle leurs ressentiments ? Ajoutez les Eléens, ses ennemis déclarés, depuis qu'elle les menace de les priver de leur ville et d'une partie de leur territoire. Que dirai-je des Corinthiens, des Arcadiens, des Achéens, qui, sollicités par elle, ont partagé dans la guerre qu'elle nous a faite les travaux, les périls, les dépenses ? Après avoir réussi dans ses projets ambitieux, quelle part leur a-t-elle donnée à l'empire, aux honneurs, aux richesses. C'est parmi les Ilotes qu'elle va prendre des harmostes pour les villes soumises : quant aux peuples qui l'ont secondée dans ses conquêtes, et qui sont libres, puisque la fortune a couronné leurs efforts, elle s'en déclare despote. Ceux de vos alliés, qu'elle a attirés dans son parti, elle les trompe visiblement, puisqu'au lieu de les rendre libres, elle double leur esclavage; ils sont opprimés par des harmostes et par des hommes que Lysandre a établis dans chaque ville. Le jour tant désiré n'est plus éloigné, où Athènes redeviendra entièrement maîtresse de la situation, où, au lieu de recevoir, comme aujourd'hui, des conditions qui peuvent vous paraître humiliantes, elle en imposera même aux plus puissants. Auparavant, nous ne commandions qu'aux

Digitized by Google

peuples maritimes; bientôt, je l'espère, nous aurons non seulement recouvré notre prééminence sur eux, mais notre influence s'étendra encore sur les Thébains, sur les Péloponésiens, sur les Grecs d'Asie et même sur le roi de Perse, ce monarque si puissant.

ANYTUS. — Puissent les dieux t'entendre, ô Thrasybule; puissent-ils exaucer nos prières! Et vous, Phidon et Ératosthène, qui venez de vous rallier au grand parti de la patrie, usez de toute votre influence pour prêcher partout l'union, car elle seule peut nous rendre forts, et nous faire remonter au rang glorieux que nous occupions après les guerres médiques.

THRASYBULE. — Amis, c'est assez de paroles! Montons à l'Acropole pour apaiser le courroux de Minerve, et puissent les destinées glorieuses d'Athènes s'accomplir!

(Tous partent. Changement de scène; une place publique.)

SCÈNE III.

SOCRATE, ARISTIPPE, EUCLIDE, ERATOSTHÈNE, PHIDON, PHÉDON, GLAUCON et d'autres amis de Socrate.

SOCRATE. — Eh bien! Phidon, tes propositions ont été acceptées, et nous avons enfin la paix; l'étranger, il faut l'espérer, ne foulera plus insolemment le sol de l'Attique. C'est à nous, Athéniens, d'éviter le retour de pareilles calamités, en devenant le peuple le plus vertueux de la Grèce.

PHIDON. — Mais n'est-ce pas là une condition impossible à remplir?

SOCRATE. — Non, certes; il suffit pour cela d'aiguillonner nos concitoyens par le souvenir de la vertu, de la gloire, de la félicité de leurs ancêtres.

PHIDON. — Comment cela pourra-t-il se faire?

SOCRATE. — Si nous voulions qu'ils revendiquassent des richesses qui seraient en d'autres mains, le meilleur moyen pour les exciter à s'en ressaisir ne serait-ce pas de leur montrer qu'elles viennent de leurs pères et qu'elles sont leur patrimoine? Nous voulons les élever au-dessus des autres peuples par la vertu; il faut donc leur montrer que cette première place leur appartenait de toute antiquité, et qu'en la reconquérant ils éclipseront par leur sagesse toutes les autres nations.

ERATOSTHÈNE. — Eh comment leur donner cette instruction?

Digitized by Google

SOCRATE. — En leur rappelant ces antiques et vénérables aïeux, dont ils ont eux-mêmes entendu célébrer la vertu.

ERATOSTHÈNE. — Veux-tu parler peut-être de ce différend des dieux, dont les Athéniens, sous le règne de Cécrops, furent élus arbitres à cause de leur vertu ?

SOCRATE. — Je parle aussi de la naissance et de l'éducation d'Erechtée, et de la guerre qui eut lieu de son temps dans tout le continent voisin, de celle que les Athéniens soutinrent contre les peuples du Péloponèse au temps des Héraclides, enfin de toutes les autres guerres de Thésée, dans lesquelles ils se montrèrent les plus vaillants hommes de leur siècle. Si tu le veux, rappelle-leur encore ce qui est plus près de nous, les exploits de leurs neveux. Représente-les, tantôt luttant avec leurs seules forces contre ce peuple, qui, dominateur de toute l'Asie et de l'Europe jusqu'à la Macédoine, et héritier d'un florissant empire et de grands moyens de prospérité, s'était ensuite rendu célèbre par des exploits éclatants; tantôt se couvrant de gloire sur terre et sur mer avec le secours des peuples du Péloponèse, qui jouissaient alors eux-mêmes d'une si haute réputation de valeur.

ERATOSTHÈNE. — Ils ont en effet cette haute réputation.

SOCRATE. — Raconte-leur encore que, malgré tant d'émigrations de la part des Grecs, les Athéniens sont toujours restés chez eux; que plusieurs les ont choisis pour arbitres de leurs différends, se soumettant d'avance à leurs jugements, et que des peuples opprimés ont imploré plus d'une fois leur protection.

ERATOSTHÈNE. — Socrate, je m'étonne de cette décadence de notre république.

SOCRATE. — Pour moi, Eratosthène, je pense que si les Athéniens ont dégénéré, c'est que, devenus puissants, ils se sont négligés, pareils à ces hommes qui, pour avoir une trop grande supériorité, tombent dans l'indolence et sont dès lors incapables de résister à leurs adversaires.

ERATOSTHÈNE. — Et à présent que faut-il qu'ils fassent pour recouvrer leur ancienne vertu ?

SOCRATE. — Rien de merveilleux, à mon avis. Qu'ils étudient les mœurs de leurs ancêtres, qu'ils y soient aussi attachés que leurs pères; de cette manière ils ne leur céderont pas en vertu; sinon, qu'ils imitent du moins les peuples qui obtiennent aujourd'hui la prééminence, qu'ils leur empruntent leurs institutions et qu'ils s'y conforment. Dès lors ils

Digitized by Google

ne leur seront plus inférieurs ; avec une grande émulation, ils finiront même par les surpasser.

Eratosthène. — C'est-à-dire, Socrate, que notre république est encore bien loin de la vertu. Et, en effet, quand les Athéniens, à l'exemple des Spartiates, respecteront-ils la vieillesse, eux qui dédaignent les vieillards, à commencer par leurs propres pères? Quand rechercheront-ils les exercices du corps, eux qui, loin d'estimer une constitution robuste, se moquent de ceux qui s'efforcent d'y arriver? Quand obéiront-ils à leurs magistrats, eux qui se font gloire de mépriser leurs ordres et leurs avertissements? quand vivront-ils dans la concorde, eux qui, au lieu de s'unir pour leurs propres intérêts, se nuisent réciproquement les uns aux autres, et portent plus d'envie à leurs propres concitoyens qu'aux autres hommes; eux qu'on voit divisés dans les assemblées publiques et particulières, qui s'intentent chaque jour les uns aux autres de nouveaux procès et préfèrent les profits qu'ils en tirent à ceux qu'ils se procureraient en s'aidant mutuellement? En même temps que s'accroît leur indifférence à l'égard de la patrie, ils s'en disputent les emplois et recherchent avec le plus grand empressement les moyens qui doivent y conduire. De là l'ignorance, la malignité, les cabales, les haines. Aussi je crains fort que l'Etat tombe dans des malheurs tels qu'il n'aura pas la force de les conjurer ni de les supporter.

Socrate. — Non, Eratosthène, ne regarde pas comme incurable la maladie des Athéniens. Ne vois-tu pas le bon ordre qui règne parmi nos rameurs? combien, dans les jeux gymnastiques, les combattants sont soumis à leurs chefs, et comme, dans les chœurs, ils obéissent au maître qui les conduit?

Eratosthène. — Oui, et je m'étonne que de telles gens reconnaissent des chefs, tandis que les hoplites et les cavaliers, qui semblent tenir le premier rang parmi les citoyens, sont si indisciplinés.

Socrate. — Et le sénat de l'Aréopage n'est-il pas composé d'hommes d'un mérite avoué?

Eratosthène. — Sans doute.

Socrate. — Connais-tu un autre tribunal qui s'acquitte de ses fonctions avec plus de dignité, de scrupule, de gravité, de justice?

Eratosthène. — Je ne sais pas ce qu'on pourrait lui reprocher.

Socrate. — Il ne faut donc pas désespérer des Athéniens comme d'un peuple incapable désormais de se conduire.

Digitized by Google

Eratosthène. — Mais c'est surtout à la guerre, où il faut de la tempérance, de l'ordre et de la discipline, qu'ils ne se piquent d'aucune de ces vertus.

Socrate. — Peut-être, Eratosthène, que ceux qui les commandent n'y entendent rien. Tu vois que personne n'entreprend de commander aux joueurs de luth, aux chanteurs, aux danseurs, aux lutteurs, aux pancratiastes, sans avoir acquis l'habileté nécessaire dans ces divers exercices ; tous ceux qui les dirigent peuvent nommer le maître dont ils ont pris les leçons, tandis que la plupart de nos généraux le deviennent subitement. Et cependant, n'est-il pas honteux que ceux qui aspirent à commander un jour les armées, négligent les principes de l'art du commandement, quand ils peuvent s'en instruire ? Ne mériteraient-ils pas d'être punis plus sévèrement encore qu'un imprudent qui entreprendrait de sculpter des statues sans connaître la statuaire ?

Eratosthène. — Je conviens avec toi, Socrate, que le peuple athénien pourra, grâce aux lois de Solon, qui viennent d'être remises en vigueur, se relever de son abaissement et reprendre le rang qui lui convient dans la grande famille des Hellènes ; mais je ne puis croire qu'ils réussissent jamais à ressaisir la suprématie qui lui était échue en partage après les guerres médiques. Non, cela n'arrivera plus, car nos pères ont abusé de ce commandement qui ne pouvait être légitime et salutaire qu'à la condition de maintenir à chaque état, quelque mince que fût son importance, ses propriétés publiques et particulières, son gouvernement intérieur, ses magistrats, ses lois, sa judicature, ses usages. Mais comment ont-ils usé de cette autorité dans leurs rapports avec ces peuples, auxquels ils ont laissé le titre d'alliés par une sanglante dérision ? D'abord, ils leur ont ôté leurs gouvernements particuliers, établissant partout la démocratie dans les cités aristocratiques ; ils leur ont envoyé d'Athènes des garnisons et des despotes, ils les ont arrachés à leurs juges naturels, en les contraignant à venir plaider à Athènes leurs causes civiles et criminelles, afin sans doute de les tenir à la fois dans la dépendance la plus servile et de s'enrichir des frais occasionnés par les procès. Ils ont ensuite levé sur eux des contributions annuelles, qui se sont élevées dans la dernière guerre jusqu'au chiffre presque fabuleux de 1200 et 1300 talents, et c'est grâce à ces impôts arbitraires, qui réduisaient les alliés à la détresse et au désespoir, qu'ils ont pu consacrer des sommes énormes à la construction des Propylée et au siège de Potidée. Et lorsque ces peuples, las de ce joug odieux, ont

Digitized by Google

essayé de le secouer, ainsi qu'ils en avaient le droit, n'ont-ils pas été punis par l'expropriation et le massacre? Naxos, Thirsos, Egine, l'Eubée, Samos, Mélos ont eu plus particulièrement à souffrir de ces atroces exécutions, et les malheureux Sicyoniens ont-ils été traités avec plus d'humanité; n'avons-nous pas fait périr les hommes en âge de porter les armes, réduit en esclavage les femmes et les enfants et donné aux Platéens leur territoire à cultiver?

Socrate. — Athènes reconnaîtra sans doute, si toutefois elle ne l'a pas encore fait, qu'il est de son intérêt de montrer plus de modération, si elle veut rallier de nouveau les Grecs à son parti, et disputer avec succès la prépondérance à Lacédémone. Evitant avec soin des abus et des excès, qu'elle n'a que trop cruellement expiés, elle organisera, il faut l'espérer, une confédération nouvelle, dans laquelle toutes les villes entreront avec des droits protecteurs de leur liberté politique et civile.

Eratosthène. — Cette modération dans la force durera aussi longtemps qu'elle aura besoin des autres peuples pour rétablir sa puissance; mais ce but une fois atteint, elle en reviendra inévitablement à son ancien despotisme; ses exactions et ses hauteurs ramèneront bientôt les mêmes maux, et les guerres intestines renaîtront et seront accompagnées de calamités encore plus déplorables.

Socrate. — Espérons que Pallas protégera notre cité et lui donnera la sagesse dont elle aura besoin pour conjurer de nouveaux orages. En attendant, recherchons la sagesse et la vertu, et confions-nous à la volonté des dieux.

Glaucon, ne m'accompagneras-tu pas au Pirée, où je voudrais faire ma prière à la déesse et voir comment se passera la fête qu'on va célébrer en son honneur. Nous retrouverons, ce soir, nos amis à la course des flambeaux, qui se fera à cheval et sera, dit-on, fort belle. Au revoir donc, mes amis, je vous laisse avec Anytus, un de nos libérateurs, car il s'avance vers nous, porteur, à ce qu'il paraît, de nouvelles agréables.

(Il part).

SCÈNE IV.

Les mêmes, sans Socrate et Glaucon, Anytus, Mélite et plusieurs citoyens.

Anytus, en regardant Socrate s'éloigner. — Quoi! Socrate, tu pars au moment où j'arrive! je te croyais plus désireux d'apprendre ce qui a été fait dans l'intérêt de nos concitoyens.

Digitized by Google

EUCLIDE. — Socrate est appelé ailleurs en ce moment ; tu le verras ce soir à son retour du Pirée.

ANYTUS. — L'affaire qui l'appelle au Pirée est sans doute fort grave ; il s'agit sans doute du salut de la République, car cet excellent citoyen se préoccupe sans cesse et uniquement des affaires publiques.

MÉLITE. — Nous le verrons sans doute très-prochainement à l'Assemblée du peuple, apportant toutes sortes de projets de réforme, sur lesquels il peut discourir beaucoup mieux que nous tous, mais auxquels cependant il n'entend absolument rien. Qui sait ? peut-être nous proposera-t-il d'adopter la constitution spartiate, cet idéal dont il entretient fréquemment ses disciples, et qu'il regarde comme la production la plus accomplie de la science politique.

EUCLIDE. — Que d'amertume il y a dans tes paroles ! que t'a donc fait Socrate, pour que tu le juges aussi défavorablement ?

MÉLITE. — Ce qu'il m'a fait ? à moi personnellement, rien, absolument rien. Mais je te le demande, Euclide, pour un homme qui se proclame le plus sage des mortels, n'est-ce pas agir en mauvais citoyen, que d'éviter, comme il le fait, les assemblées publiques et les tribunaux, et de passer son temps à ne rien faire, uniquement occupé à pérorer et à discuter sur la constitution sociale, sur le véritable souverain, sur l'aristocratie légitime, sur la différence entre la royauté et la tyrannie, sur le savoir et son objet, sur le beau et le bien et sur beaucoup d'autres questions de ce genre ? Et dans ces derniers temps de déplorable mémoire, lorsque la tyrannie la plus exécrable sévissait à Athènes, quelle n'était pas son attitude ? Vraiment à le voir et à l'entendre, on n'eût jamais deviné que notre patrie avait perdu à Ægos-Potamos son indépendance et ses libertés, et, avec son amour de la constitution de Sparte, il paraissait s'accommoder assez bien du gouvernement monstrueux imposé par Lysandre.

EUCLIDE. — Tu es injuste envers Socrate, ô Mélite ; s'il se tient éloigné des affaires publiques, n'a-t-il pas cela de commun avec nos anciens sages, qui, dans leurs maximes, conseillent cette abstention ? N'a-t-il pas déclaré dernièrement en notre présence que celui qui veut se mêler de corriger les hommes et de les rendre meilleurs, ne doit demander ni accepter aucune fonction dans l'Etat, s'il veut vivre quelque temps ? Or, sa mission à lui est d'enseigner, d'instruire la jeunesse, de la rendre meilleure et en même temps capable de servir l'État avec succès et honneur. Il parle à chacun des affaires qui le concernent, et

Digitized by Google

sait toujours donner à la conversation une tournure essentiellement morale. Ici, ce sont deux frères qu'il réconcilie, un fils à qui il rappelle le respect qu'il doit à une mère violente et importune. Là, c'est un homme ruiné dans ses affaires, à qui il fait entrevoir le travail comme une ressource, tout en lui apprenant à mépriser l'oisiveté comme menant à la servitude, c'est encore un jeune homme ambitieux et présomptueux, à qui il fait sentir et confesser son ignorance complète des affaires publiques. Qu'enseigne-t-il donc à ces jeunes gens qui se pressent sur ses pas? rien de pernicieux, tu peux m'en croire, puisqu'il les invite avant tout à placer la justice et la raison au-dessus de toute autorité humaine.

D'ailleurs, s'il croit devoir fuir les charges et les honneurs, est-ce à dire pour cela qu'il n'accomplit pas fidèlement et de la manière la plus inflexible ses devoirs de citoyen? quelqu'un l'a-t-il jamais surpassé par son courage et son amour de la justice? Soldat, on l'a vu souffrir sans se plaindre toutes les privations, marcher pieds-nus et à peine couvert sur le sol glacé, supporter la faim et la fatigue mieux qu'Alcibiade lui-même et les autres guerriers. A Delium, à Potidée, à Amphipolis, on pouvait le voir au milieu de la mêlée, comme dans les rues d'Athènes avec cette présence d'esprit et cette confiance qui ne l'abandonnent jamais. Si tu devais douter de son courage civique, je te rappellerai ce qu'il a fait la seule fois qu'il a rempli une fonction publique. La tribu Antiochilde, à laquelle il appartient, était justement de tour au Prytanée, lorsque, contrairement aux lois et usages, on s'opiniâtra à faire simultanément le procès aux généraux qui avaient négligé d'ensevelir les morts après la victoire navale des Arginuses. Quoiqu'on menaçât les prytanes, dans le cas où ils se montreraient contraires à la proposition, de les envelopper dans la condamnation, Socrate fut le seul d'entr'eux qui osa s'opposer publiquement à une aussi flagrante violation de lois, et voter contre tous. Malgré les clameurs des orateurs qui se préparaient à le dénoncer, malgré les menaces d'une multitude irritée, il aima mieux courir ce danger avec la loi et la justice, plutôt que de consentir à une si grande iniquité par crainte des chaînes ou de la mort. Alors il défendait la justice contre les passions soulevées d'une multitude toute-puissante; sous le gouvernement des Trente, il la défendit encore contre les empiètements de la tyrannie. Critias et Chariclès le mandèrent un jour au Tholos avec quatre autres citoyens, et lui donnèrent l'ordre d'amener de Salamine Léon le Salaminien, afin qu'on le fît mourir, car

Digitized by Google

ils donnaient de pareils ordres à beaucoup de personnes pour compromettre le plus de monde qu'ils pourraient. Socrate prouva en cette occasion, non pas par des paroles, mais par des effets, qu'il se souciait fort peu de la mort et ne craignait nullement ces tyrans qui lui avaient défendu en vain de s'entretenir avec les jeunes gens. Toute la puissance des Trente, si terrible à cette époque, n'obtint rien de lui contre la justice. En sortant du Tholos, les quatre autres citoyens s'en allèrent à Salamine et amenèrent Léon, ainsi qu'ils en avaient reçu l'ordre; pour Socrate, au lieu d'obtempérer à une telle injonction, il se retira chez lui, et il ne faut pas douter que sa mort eût suivi cette désobéissance, si ce triste gouvernement n'eût été renversé peu de temps après. Non, cet homme, que l'on voyait partout, au milieu de notre ville alors abaissée et asservie, s'efforçant de calmer la douleur des vieillards, exhortant les citoyens à ne pas désespérer de la république, et offrant à tous l'exemple d'un citoyen qui savait être libre sous les tyrans, un tel homme, dis-je, ne saurait être un mauvais citoyen.

Anytus. — Mais ne prône-t-il pas en toute occasion des mœurs nouvelles, un nouveau système d'éducation? n'est-il pas un des principaux représentants de ces doctrines nouvelles et impies, qui minent insensiblement la religion populaire et ont contribué tout particulièrement à la décadence d'Athènes? Tu parles, Euclide, de l'influence bienfaisante qu'il exerce sur notre jeunesse; tu dis que s'il ne se montre pas lui-même empressé à servir l'Etat de sa personne, il travaille avec d'autant plus d'ardeur à former ceux qui seront appelés un jour à s'atteler au char des affaires. Eh bien! voyons quels ont été jusqu'ici les résultats de ses efforts, les fruits de son enseignement. Critias, Chariclès, Théramène et d'autres encore, qui ont fait partie du gouvernement des Trente, ont-ils appris de lui à aimer la patrie, et comment l'ont-ils servie? Et Alcibiade, qui le suivait comme son ombre, et dont l'attachement ressemblait à de la jalousie, comment s'est-il conduit envers notre mère commune? traître envers son pays, combien de maux n'a-t-il pas attirés sur Athènes par sa légèreté et son ambition démesurée? et lorsque les sicaires des Trente sont allés le frapper en Phrygie, ne vivait-il pas au milieu de nos ennemis les plus irréconciliables? Xénophon lui-même, un de ses admirateurs les plus passionnés, ne vient-il pas de quitter Athènes, qui aurait cependant besoin de son bras et de ses lumières, pour offrir ses services à un tyran de l'Asie? Comment se fait-il que Socrate, qu'il a consulté avant de partir, n'ait pu le faire revenir de

Digitized by Google

cette étrange résolution? Je ne professe pas une grande admiration pour les principes d'Aristophane, car il me paraît, comme Socrate, un peu trop aristocratique quant à la manière dont il entend que les lois de Solon soient appliquées, mais je t'avouerai que ses *Nuées* m'ont parfois donné à réfléchir, et qu'il me semble avoir fait preuve de clairvoyance en découvrant dans les enseignements de Socrate un principe dangereux à la fois pour la religion et la démocratie.

Eratosthène. — L'erreur d'Aristophane, si toutefois cette erreur n'a pas été volontaire, est d'avoir confondu Socrate avec les sophistes, et même d'avoir fait de cet homme de bien le plastron en quelque sorte sur lequel devaient tomber les coups qu'il destinait à ceux-ci. Et cependant, je vous le demande, Anytus et Mélite, est-il juste de compter Socrate au nombre de ces hommes habiles et déliés, qui se piquent de tout savoir et offrent de tout enseigner, de ces rhéteurs subtils qui mettent leur éloquence au service de toutes les causes, de ces raisonneurs brillants et adroits, qui soutiennent le pour et le contre avec la même intrépidité; de ces hommes capables de tout nier, même les choses les plus évidentes, et de tout affirmer, même ce qu'il y a de plus absurde, avides d'ailleurs, affamés de richesses, de pouvoir et de renommée et faisant servir indistinctement le vrai et le faux, le juste et l'injuste aux intérêts de leur fortune? Socrate ne leur a-t-il pas, au contraire, déclaré une guerre opiniâtre?

Platon. — Tandis qu'aux yeux des sophistes il n'y a plus de vérité proprement dite, depuis que Protagoras a proclamé bien haut cette maxime, que l'homme est la mesure de toutes choses, et que par conséquent les recherches sérieuses, les convictions même deviennent impossibles, et que les fondements de l'Etat et de la religion courent grand risque d'être considérés comme incertains et illusoires, Socrate nous a fait entrevoir au-dedans de nous des lois éternelles et immuables, qui n'échappent que trop souvent à nos regards, mais qui deviennent de plus en plus claires et distinctes à mesure que nous nous replions sur nous-mêmes. Il s'est emparé de la méthode des sophistes, non pas pour prouver comme eux que rien ne peut être vrai, bon, beau, juste et saint par soi-même, mais seulement en tant que cela peut convenir à l'individu, et que celui-ci réussit à persuader à d'autres ce qu'il admet comme tel. Il veut, au contraire, arriver à poser un nouveau principe moral, qui puisse servir de base aux actions et aux pensées, non seulement de chaque homme en particulier, mais aussi

Digitized by Google

de tous également, et il s'est imposé la tâche difficile de la mettre à la portée de tous, de la prêcher partout, dans les rues et sur les places publiques. Si on le juge uniquement d'après sa méthode, je comprends qu'on soit disposé à le compter au nombre des sophistes; mais pour peu qu'on considère le but qu'il s'est proposé et les efforts qu'il fait pour y atteindre, on ne verra plus en lui qu'un maître de sagesse et de vertu, dans la plus noble acception du mot. Pour lui aussi, comme pour Protagoras, l'homme est la mesure de toutes choses; mais ce n'est pas l'homme ordinaire qu'il entend par là, c'est bien plutôt l'homme idéal, dépouillé de ses instincts vulgaires, de ses passions égoïstes, de ses imperfections accidentelles. Selon lui, tout homme doit aspirer à cet idéal, et s'efforcer de l'atteindre au moyen de la connaissance et par la pratique; aussi la véritable connaissance, en d'autres termes, la sagesse est-elle à ses yeux non seulement la source de la vertu, mais encore et plutôt la vertu elle-même en tant que, si elle est bien la véritable, elle possède aussi la force nécessaire pour triompher des passions et des faiblesses humaines, et fraye inévitablement la voie à la pratique du bien. Cette vertu, qu'on l'appelle prudence, tempérance, justice ou bravoure, peut donc être acquise par l'enseignement; elle repose sur cette idée, que le bien, qui est son objet, est en même temps l'utile, de même que ce qui est juste est en même temps avantageux, et ce qui est beau, en même temps ce qui est le plus convenable. Cette idée, tout homme doit l'acquérir, s'il veut devenir vertueux; elle peut aussi être réveillée dans chaque homme, car chacun en possède les germes qui lui sont innés. Dans chaque homme sommeille l'homme idéal, et il n'a besoin que d'être réveillé et cultivé en lui; il faut que l'antique maxime du dieu de Delphes, « Connais-toi toi-même, » devienne pour lui une vérité.

Tel est le but que Socrate se propose; il se croit appelé par la divinité elle-même à faire jouir ses concitoyens, à quelque classe qu'ils appartiennent, des bienfaits qui doivent en découler, et il s'acquitte de cette mission avec un désintéressement aussi touchant que rare, uniquement pour obéir au dieu qui le presse. Voilà pourquoi tu peux le rencontrer presqu'à toute heure dans les rues, s'entretenant avec le premier venu, artisan, artiste ou lettré, s'efforçant de l'appeler à la conscience de sa profession, de confondre les ignorants trop pleins de leur prétendu savoir et d'encourager ceux qu'une trop grande modestie empêcherait de profiter convenablement des dons qu'ils ont reçus des dieux.

Digitized by Google

Anytus. — Mais n'est-ce pas aux fruits que l'on reconnaît si un arbre est bon ou mauvais? Si l'enseignement de Socrate est bon et utile, ses disciples devront tous être bons et vertueux. Je ne parlerai pas de tous ceux qui ont été un fléau pour la république; je n'en citerai qu'un seul qui me touche de fort près. Depuis que mon fils a fréquenté Socrate, il est devenu un esclave du vin, un homme inutile à son pays, à ses amis et à lui-même, et son inconduite est à la fois une honte et un chagrin pour son père. Et tout cela n'est-il pas arrivé parce qu'on n'a cessé de lui répéter qu'il ne convenait pas que le fils d'Anytus s'abaissât jusqu'à s'occuper de la tannerie, tandis que son père était jugé digne des plus hauts emplois?

Platon. — Ton affliction te rend injuste envers Socrate, ô Anytus. Je me souviens encore, comme si je l'avais entendu hier seulement, de ce que Socrate disait de ton fils. « Ce jeune homme, telles étaient à peu près ses paroles, me paraît n'être pas dépourvu d'âme et de sens; il quittera, j'en ai la conviction, la profession servile à laquelle son père l'a destiné; mais comme il n'a point de guide vertueux, une passion honteuse l'asservira, et il se livrera aux derniers excès. » Si ton fils a si mal tourné, cela ne provient-il pas de ce que tu l'as si mal instruit et t'es montré toi-même si irréfléchi?

Anytus. — Quel est donc le but de l'enseignement des sophistes? n'est-ce pas de fortifier leurs élèves dans l'art de la parole, de les rendre capables de parler de tout, de soutenir l'injuste aussi bien que le juste? Socrate ne me paraît pas faire autre chose. N'as-tu pas été frappé comme moi des progrès rapides que font dans l'éloquence la plupart des jeunes gens qui le fréquentent? Or, cette grande habileté n'a-t-elle pas été pour un Alcibiade, un Critias, un Théramène, un instrument docile et commode pour arriver à leurs fins?

Platon. — Ici encore, tu as tort, Anytus, de confondre Socrate avec ses adversaires. Si ces derniers recommandent et encouragent par tous les moyens l'étude de l'art de la parole, ce n'est certes pas pour convaincre, ni pour instruire, mais plutôt pour exploiter à leur propre profit leurs concitoyens; c'est uniquement en vue de ces avantages matériels que Critias lui-même a recherché Socrate; du moment qu'il s'est senti assez fort pour marcher seul dans la voie qu'il s'était tracée, la forme lui a suffi, et dans son ingratitude, il a osé, au temps de sa toute-puissance, enjoindre à Socrate d'éviter à l'avenir tout entretien avec les jeunes gens. Pour notre maître, l'art de la parole n'est point un

Digitized by Google

but, mais uniquement un moyen dont il se sert, il faut en convenir, d'une manière admirable. Aussi sa manière d'enseigner diffère-t-elle essentiellement de celle des sophistes. Tandis que ceux-ci s'efforcent de poser des conclusions à la suite de raisonnements plus ou moins longs, Socrate recourt à une conversation rapide, habile et convainquante, et rarement il manque son but. Tu as pu voir toi-même comme il épie pour ainsi dire au passage toute fausse doctrine, pour l'arrêter, la saisir et en démontrer le néant. Ses interlocuteurs lui accordent-ils quelque vérité bien simple, aussitôt il leur en fait tirer des conséquences auxquelles ils étaient loin de s'attendre, et, sans qu'ils se doutent de ses intentions, il les conduit à des notions qu'ils ne s'attendaient nullement à trouver. Socrate n'est pas un parleur comme les sophistes, je l'appellerai plutôt un chercheur; d'abord, il paraît s'incliner devant le savoir de son adversaire et vouloir s'instruire auprès de lui; mais peu à peu les rôles changent, et le plus souvent il le réduit au silence ou à l'absurde. Tu me diras peut-être que cette méthode n'est qu'une invention nouvelle, destinée à ramener ceux que les artifices des sophistes peuvent avoir fatigués ou éloignés. Mais, je te le demande, Anytus, ces sophistes, avec lesquels tu t'obstines à le confondre, ont-ils jamais eu un adversaire plus redoutable et plus obstiné? Ne sont-ce pas eux principalement qu'il se plaît à couvrir de confusion, et dont il s'applique à ruiner impitoyablement les prétentions et les systèmes?

Mélite. — Socrate ne parle-t-il pas souvent mal des poètes et des artistes? n'a-t-il pas déjà dit en diverses occasions qu'il s'était proposé de chercher la vérité auprès d'eux, mais qu'il n'avait trouvé que des hommes ignorants et pleins d'eux-mêmes, se croyant en possession des plus beaux secrets et ne pouvant rendre compte de rien? Euripide, d'ailleurs, est son poète de prédilection, et nous savons tous qu'il n'assiste que fort rarement à la représentation des tragédies, et seulement lorsqu'on joue quelque pièce de ce poète, ami des sophistes.

Platon. — Socrate n'a jamais songé à attaquer la poésie; en effet, elle est hors de cause, ainsi que l'enthousiasme et l'inspiration poétique. Mais il a sans doute voulu dire que l'enthousiasme, tout sublime et tout divin qu'il est, n'étant ni réfléchi, ni libre, peut tomber dans de graves écarts, et que la poésie, si admirable qu'elle soit, ne doit pourtant pas avoir l'autorité que les poètes semblent revendiquer pour elle, et qu'au lieu d'attribuer à ces derniers un pouvoir religieux et moral, au lieu de les consulter sur les affaires de l'Etat, de leur remettre en quelque

Digitized by Google

sorte l'éducation de la jeunesse en ne l'instruisant guère que dans leurs ouvrages, et d'en faire ainsi des directeurs et des instituteurs populaires, il faut, au contraire, s'en défier, examiner avec soin leurs écrits, choisir ce qu'il y a de mieux, surveiller et diminuer leur influence. Pour moi, je crois que les poètes ont beaucoup nui à la poésie, en consacrant et en accréditant parmi le peuple une mythologie corruptrice, et si j'avais besoin de choisir entre la poésie et la vérité, fidèle à l'esprit de mon maître Socrate, je mettrais avant tout la vérité et l'humanité, et me déciderais, quoiqu'à regret, à renvoyer les poètes, sans même en excepter Homère, d'un Etat constitué comme il devrait l'être.

Quant à Euripide, je ne vois pas trop pourquoi tu l'appelles un ami des sophistes.

Mélite. — Les sophistes ne sont-ils pas les fauteurs les plus actifs de ces nouvelles doctrines, toutes pleines d'impiété et d'immoralité, et déjà enseignées par Diagoras de Mélos et surtout par Protagoras, qui a osé dire qu'il ne saurait affirmer si les dieux existent ou n'existent pas. Dis-moi, Platon, en quoi les idées d'Euripide diffèrent-elles donc de celles de ces hommes dangereux? N'a-t-il pas dépouillé l'antique discipline du respect traditionnel, dont elle avait été de tout temps entourée, et frayé les voies à un raffinement de lumières qui ne peut être que funeste? Afin de ménager dans ses pièces des situations pathétiques, il a remanié sans scrupule nos légendes sacrées, divinisé l'Ether, critiqué impitoyablement les dieux populaires, les usages, les institutions et jusqu'aux préjugés les plus regrettables de notre vieille société hellénique. Les héros de l'antique tragédie ont quitté le cothurne pour marcher sur la terre et partager les faiblesses humaines; et même, pour rendre la langue plus docile à ses théories, il a brisé sa forme austère et y a fait entrer une foule d'expressions vulgaires, empruntées pour la plupart aux discussions de la place publique ou aux causeries de la vie intime. C'est donc avec quelque raison qu'Aristophane, dans sa pièce des *Grenouilles* (936-1088), fait dire à Eschyle s'adressant à Euripide: « C'est « à toi qu'est dû ce goût de bavardage et d'arguties qui a fait déserter les « palestres, a corrompu les jeunes gens avides de pérorer, inspiré aux « marins un esprit d'insubordination, et créé cette foule de scribes et « de charlatans qui pululent dans Athènes, espèce de singes toujours « prêts à abuser le peuple. » Ton Euripide est-il donc comparable à Eschyle, le poète des guerres médiques, le guerrier de Marathon et de Salamine, dont les vers brûlants et pleins du feu de la guerre soulèvent

Digitized by Google

chaque fois au théâtre de frénétiques applaudissements, qui fait dire à l'ombre de Darius, s'adressant aux vieillards de la Perse : « Gardez-vous d'attaquer jamais le pays des Grecs, votre armée fût-elle encore plus nombreuse que celle de Xerxès, car la terre elle-même combat pour eux, » qui montre aux Athéniens enivrés par leurs succès l'Asie abattue, « tombant lourdement sur ses genoux ; » et qui fait entendre sur la scène ces paroles prophétiques : « Les nations de l'Asie ne se « prosterneront plus, le front dans la poussière, devant la majesté sou- « veraine, car la puissance du roi a péri, » et ces autres bien plus significatives encore : « la langue des hommes ne sera plus enchaînée ; « le peuple affranchi exhalera librement sa pensée, car le joug de la « force est brisé ! »

Platon. — Aristophane a voulu frapper, non pas Euripide, mais les poètes par trop imitateurs qui se trainent à sa suite, poètes très-ordinaires, qui, comme Agathon, Carcinus, Mélanthius, Cinésias, Morsimus et tant d'autres, ont exagéré la manière du maître. Pour ce qui concerne les reproches que le poète comique met dans la bouche de notre grand tragique à l'adresse d'Euripide, reproches que tu paraîs approuver de tous points, ô Mélite, je ne suis point de votre avis ; ce qui est pour vous un objet de blâme constitue, au contraire, à mes yeux un des mérites principaux du poète tragique que Socrate a honoré de son amitié jusqu'à sa mort. Euripide a des défauts, personne ne le conteste, mais ces défauts s'effacent devant les détails d'un naturel exquis, dont ses drames fourmillent, devant des scènes d'un pathétique qui touche au sublime et des maximes morales, que je regarde comme autant d'échos de notre voix intérieure. Il a vraiment le souffle tragique, et il diffère surtout d'Eschyle et de Sophocle en ce que la fable mythologique se transforme chez lui pour ainsi dire en un tableau de mœurs de notre temps, et que l'aveugle et irrésistible destin disparaît entièrement pour ne laisser voir dans l'homme désormais que le jouet de ses passions. On sent palpiter dans ses pièces cette fibre toute-puissante dénotant une âme qui sait compâtir aux souffrances humaines. Ses regards se reportent au-delà des limites de notre cité natale ; ils embrassent en même temps les autres cités et les autres peuples. Il ne tient pas seulement compte des lois d'Athènes, mais encore des droits du genre humain, et comme Socrate il semble dire presque à chaque page : « je ne suis pas d'Athènes, mais du monde. » N'a-t-il pas dit quelque part, en déplorant la misérable condition des esclaves, que la vertu seule établit

Digitized by Google

des différences entre les hommes, et que la naissance n'est point par elle-même un titre à l'illustration ?

ANYTUS. — Je t'arrête là, ô Platon. Penses-tu donc que Socrate fasse preuve de patriotisme, lorsqu'il semble perdre ainsi de vue la patrie hellénique, pour embrasser dans ses affections tous les autres hommes? Ce n'est donc pas à tort qu'on l'a accusé de préférer la constitution de Licurgue à celle de Solon, que nous venons enfin de rétablir dans sa pureté, et qu'il passe pour s'être montré favorable aux entreprises criminelles des Trente contre nos libertés. Voilà donc où conduisent toutes ces belles doctrines dont on abreuve aujourd'hui la jeunesse d'Athènes! le regard tendu vers l'avenir, on oublie notre passé glorieux et l'on affecte un insolent mépris à l'égard de cette antique discipline, qui seule pourrait nous ramener aux beaux temps de Solon et des guerres médiques. Je ne m'étonne pas que les utopies d'Euripide vous paraissent préférables au langage noble, austère, et éminemment patriotique de notre chantre national, qui versa son sang à Marathon pour la défense de notre indépendance et de la civilisation hellénique.

PLATON. — Mais voici Socrate en personne; veuille donc t'adresser directement à lui. Il pourra mieux que nous dissiper tes doutes et te faire revenir des injustes préventions que tu as conçues contre lui.

ED. GOGUEL.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

UN PROGRÈS.

LA SOCIÉTÉ ALSACIENNE DES PUBLICATIONS POPULAIRES ET LES BIBLIOTHÈQUES CIRCULANTES.

La parole écrite est la première force de ce temps, son influence tient du prodige, évidemment le monde entier la subit. Une telle puissance mise au service du bien peut rendre des services inappréciables. Un peuple libre arrive seulement à un exercice utile de ses droits, de son devoir, autant que toutes les classes de la société en ont la pleine intelligence. Il nous reste beaucoup à faire, en France, sous le rapport de la diffusion des lumières, l'instruction est loin d'atteindre chez nous son développement possible. Que l'on compare l'état de l'éducation populaire en Angleterre, en Belgique, en Suisse, dans ces pays si rapprochés du nôtre, une foule d'associations poussent au développement du peuple et exercent la plus heureuse influence sur son intelligence et sa moralité. L'association produit des résultats qu'un effort isolé ni un seul homme ne saurait réaliser. Ce qu'elle a pu en Allemagne, en Belgique, en Angleterre, elle le fera également en France.

La création des bibliothèques populaires doit être considérée comme un des moyens les plus importants de donner une heureuse direction aux pensées et aux désirs du peuple, susceptible à la fois de développer son esprit, d'améliorer ses sentiments, d'augmenter son bien-être. Le gouvernement a reconnu l'utilité de cette œuvre en l'encourageant et la provoquant même à plusieurs reprises. Nous avons applaudi à la formation récente de la société des bibliothèques communales dans le Haut-Rhin. Deux associations semblables s'étaient déjà constituées à Paris dans le même but et l'une, la plus ancienne, a beaucoup contribué au grand mouvement qui s'accomplit sous nos yeux.

Après l'accueil sympathique que cette idée a trouvé en Alsace, il serait superflu d'insister sur son opportunité, et, si l'on a dit que toute innovation est difficile, que les idées nouvelles font lentement leur chemin, ce jugement, consacré par l'autorité souveraine des faits, ne s'applique

Digitized by Google

pas à une institution aussi excellente. L'objet essentiel de la Société des bibliothèques communales et de stimuler l'initiative locale et de faciliter dans le département l'établissement des bibliothèques. Mais qu'on se garde d'illusion, toutes les communes ne se donneront pas dans un avenir prochain le luxe d'une bibliothèque. La plupart disposent seulement de faibles ressources, ne peuvent acheter beaucoup de livres et le goût de la lecture une fois excité demande un aliment permanent. Une bibliothèque restreinte s'épuise bien vite, elle ne présente pas la variété nécessaire et ne répond plus dès lors aux besoins qui se développent. Du reste les bibliothèques publiques les plus riches dans les grandes villes sont délaissées par la population à cause du manque de publications nouvelles.

Pour produire des résultats prompts et durables, une autre combinaison devait donc être substituée à la bibliothèque communale dans la majorité des cas. Cette combinaison consiste dans le mode de circulation des livres adopté par la nouvelle association des publications populaires. L'établissement d'un certain nombre de bibliothèques ambulantes dont les livres s'échangent entre les diverses communes à des intervalles fixés, permettra aux volumes de parcourir le cercle entier des bibliothèques et d'être complètement renouvelés. La nouvelle association, formée à l'initiative de M. Léon Lefébure, s'est définitivement constituée à Colmar, le 13 mars dernier, lors de sa première assemblée générale. Voici ses statuts :

SOCIÉTÉ ALSACIENNE

POUR L'AMÉLIORATION ET LA PROPAGATION DES BIBLIOTHÈQUES COMMUNALES.

But et opérations.

I. La Société alsacienne pour l'amélioration et la propagations des publications populaires se propose de favoriser par ses travaux, ses encouragements, ses dons, la production, la publication et la diffusion d'ouvrages propres à instruire et à intéresser le plus grand nombre de lecteurs, et qui soient exempts de dangers au point de vue de la religion et des mœurs.

II. Elle fournit, par l'intermédiaire de ses correspondants cantonaux, tant à ses souscripteurs qu'aux établissements et particuliers, qui en adressent la demande au secrétariat, tous les renseignements désirables sur les publications populaires qui sont de nature à convenir aux diverses classes de lecteurs, telles qu'élèves des écoles, habitants des communes rurales, ouvriers de fabriques, militaires, malades des hôpitaux, prisonniers, etc.

Digitized by Google

III. Elle procure aux groupes de lecteurs qui lui en font la demande, moyennant une certaine rétribution ou gratuitement, s'il y a lieu, des bibliothèques circulantes, contenant chacune un nombre de volumes dont le chiffre est approprié aux besoins de chaque localité, et qui sont destinés à être échangés entre les diverses bibliothèques à des époques déterminées. Ces bibliothèques sont complètement renouvelées au bout d'un certain laps de temps.

IV. Elle peut encourager, par des récompenses honorifiques, la production d'ouvrages populaires, français ou allemands, reconnus utiles et qui auraient été édités en Alsace ou composés par des auteurs habitant cette province. La préférence appartiendra de droit aux écrits qui ont pour but de vulgariser la connaissance de l'histoire locale.

V. Elle facilite la publication à bas prix de ces ouvrages et de tous autres qui en seraient jugés dignes, soit en contribuant pour une somme fixe aux frais d'impression, soit en garantissant aux éditeurs le placement d'un certain nombre d'exemplaires.

VI. Elle contribue au progrès des études dans les écoles communales du département, qui lui seront signalées comme les mieux tenues, par des envois gratuits de livres destinés à être distribués en prix aux élèves de ces écoles.

Organisation et composition de la Société.

VII. La Société alsacienne des publications populaires françaises et allemandes se compose :

1° D'un Comité de patronage formé de 18 membres ayant pour mission de veiller à la stricte observation des statuts et de contrôler les opération de la Société. Ce Comité nomme son bureau au scrutin secret, à l'exception du Président qui est Président général de la Société et, à ce titre, est nommé pour trois ans, à la majorité des suffrages par l'assemblée générale des membres de l'association. Il est procédé de la même manière au remplacement des membres sortants ;

2° D'un Comité d'action formé de 7 membres, nommés par le Comité de patronage à la majorité absolue des suffrages.

Les membres de ce Comité consentent à prendre une part directe et active aux travaux de la Société, à la représenter et à la seconder dans toutes ses opérations. Son bureau se compose d'un Président, de deux Secrétaires et d'un Trésorier. Chacun de ses membres le préside à tour de rôle pendant trois mois, à l'exclusion des deux Secrétaires. Le Trésorier et les deux Secrétaires, qui prennent le titre de Secrétaires et de trésorier de la Société, sont nommés pour trois ans par l'assemblée générale des membres de l'association, sur la présentation du Comité de patronage. Ils sont toujours rééligibles ;

3° De membres correspondants chargés de représenter la Société dans les divers cantons du département, de provoquer et de diriger son intervention, de lui pro-

Digitized by Google

curer des souscripteurs et d'en centraliser le montant pour le transmettre au Comité d'action qui a la disposition des fonds ;

4° De souscripteurs qui concourent au développement de l'œuvre au moyen d'une cotisation annuelle dont le minimum est fixé à 2 fr ;

5° De membres honoraires.

VIII. Le Comité d'action fait connaître tous les trois mois au Comité de patronage l'état de ses travaux. Tous les ans, dans une réunion générale et solennelle des membres de l'association convoqués au siège de la Société, il rend un compte détaillé de toutes les opérations de l'année, et présente un exposé de la situation financière.

IX. Le siège de la Société est fixé à Colmar.

X. La Société déclare s'interdire d'une façon absolue toute opération étrangère à son but ou qui s'écarterait des présents statuts, lesquels ne pourront être modifiés que par l'assemblée générale des membre de l'association.

La Société a élu pour Président honoraire M. le Baron de HEECKEREN, Sénateur et son Comité de patronage est ainsi compposé :

MM. le Baron d'ANTHÈS, propriétaire à Soultz.
BRUNCK, inspecteur des forêts à Colmar.
CHERRIER, juge-suppléant à Colmar.
GAUDIN, membre du Conseil général à Dannemarie.
HENRIET, maire de Thann.
ANT. HERZOG, manufacturier au Logelbach.
E. LEFÉBURE, député au Corps législatif.
CH. LEFÉBURE, conseiller de préfecture à Colmar.
CH. NIZOLE, membre du Conseil général à Belfort.
DE PEYERIMHOFF, maire de Colmar.
Baron DE RHEINWALD, propriétaire à Colmar.
J.-B. SPETZ, manufacturier à Issenheim.
STAHL, propriétaire à Ribeauvillé.
WALTER, maire de Saint-Hippolyte.
WILHELM, notaire à Rouffach.
ED. ZÆPFEL, secrétaire-général de la préfecture à Colmar.

L'œuvre des bibliothèques circulantes réussira certainement et rendra tous les services qu'en attendaient ses promoteurs. Comme elle agit avec des ressources particulières, rien n'empêche les communes qui ont les moyens de consacrer chaque année un certain fonds, proportionné à leurs ressources, à la création d'une bibliothèque propre. Il est des livres qui ne vieillissent pas. Pendant que chaque centre reçoit par le mode de la circulation les ouvrages d'un intérêt passager et qu'on

Digitized by Google

ne lit qu'une fois, on fait bien d'y réunir ce qu'il y a de mieux écrit en toute langue, les chefs-d'œuvres littéraires, les grandes histoires, les encyclopédies, les meilleures études scientifiques, tous les ouvrages plus spécialement appropriés à la localité. La mission dont se charge l'association des publications populaires c'est de « mettre en lumière tout ce qui a été écrit de bon, de moral, d'instructif pour le peuple, de faire arriver entre ses mains des ouvrages qui l'éclairent sur ses intérêts matériels aussi bien que sur ses intérêts moraux, de l'initier sous une forme simple et claire à toutes les applications pratiques dont sont susceptibles les sciences physiques et naturelles, de le tenir au courant de tous les perfectionnements et des plus utiles découvertes de l'industrie contemporaine, de permettre ainsi au cultivateur des campagnes comme à l'ouvrier des villes de tirer tout le parti possible de son travail, et de développer de plus en plus son bien-être. »

Je n'insiste pas sur le programme de l'association; il subira toutes les modifications susceptibles de la développer et de la rendre plus utile. Comme l'a bien dit son fondateur, cette œuvre est éminemment perfectible. La perfection est le but idéal auquel nous devons tendre sans espoir d'y atteindre, l'essence du progrès c'est de faire mieux. Si des esprits pusillanimes ont vu des menaces dans la diffusion des lumières nous en tirons les meilleurs sujets d'espérance. Que les intelligences dévouées s'appliquent donc à faire de la raison du peuple une force libre, un pouvoir indépendant, qu'ils s'efforcent surtout de dévolopper toute sa grandeur morale. Les tendances aboutissent. L'avenir sera tel que nous le ferons et Herder avait raison de dire: « Tout ce qu'un « peuple ou une partie de l'humanité voudra sincèrement pour son bien, « lui sera donné. »

CHARLES GRAD.

Turckheim, 31 mars 1864.

Digitized by Google

BULLETIN.

Monuments de l'ancien évêché de Bale. *Topographie d'une partie du Jura oriental et en particulier du Jura bernois, époque celtique et romaine*, par A. Quiquerez. — Porrentruy, 1864, imprimerie de Victor Michel. 1 vol. in-8° de viii-425 pages et 17 planches. Chez Eug. Barth, libraire à Colmar.

C'est un livre important que celui dont nous venons de transcrire le titre; il est en rapport avec le sujet qu'il traite, avec le pays dont il fait l'histoire et la topographie aux époques celtique et romaine. Nous connaissons à-peu-près tout ce qui a été fait en Alsace dans le même sens et nous devons confesser qu'au point de vue d'un travail d'ensemble M. Quiquerez place son cher Jura bernois bien en avant de ce qui a été fait pour l'Alsace. Et pourtant l'auteur ne paraît point satisfait. « Dans d'autres pays, dit-il, comme en France, les gouvernements ont donné des ordres et des instructions aux employés de l'Etat pour recueillir des renseignements propres à reconstituer la topographie de ces contrées à l'époque romaine, et il n'y a en effet que le concours de plusieurs administrations, telles que celles des ponts-et-chaussées, des eaux-et-forêts, des districts, des communes qui peuvent parvenir à rassembler les matériaux nécessaires, tandis qu'un tel travail est au-dessus des forces et des ressources d'un simple particulier. Aussi, est-ce avec crainte et hésitation que nous livrons au public le résultat de nos recherches. »

Que M. Quiquerez se rassure : son livre prendra une place marquante dans l'estime des hommes qui aiment et qui connaissent la littérature historique de notre pays. Sa crainte ne repose que sur une illusion d'optique, parce qu'il a vu les choses de loin. On a fait d'excellents travaux parmi nous sur le sujet qui l'occupe, mais nous estimons que son livre peut concourir avec avantage et qu'au point de vue de l'ensemble il a une supériorité considérable sur les éléments centralisés à Paris concernant la topographie de l'Alsace pendant la période romaine. Nous dirons même que l'on aura de bonnes raisons pour accorder à sa discussion et à ses découvertes plus de foi que l'on n'en accordera peut-être au travail d'ensemble que la commission centrale publiera sur la topographie de la Gaule au ve siècle. Tout ce qui lui a été fourni est sans doute le résultat de recherches consciencieuses, mais il est bien des choses admises qui n'ont pas pour base l'étude suivie, patiente, réfléchie qui caractérise le livre de M. Quiquerez. A lui seul M. Quiquerez a plus fouillé le sol du Jura, depuis trente ans, que n'ont fouillé l'Alsace les nombreux et dévoués collaborateurs de la commission parisienne pendant le peu de temps qui leur a été accordé. Or, des travaux de cette nature ne s'improvisent pas et voilà pourquoi M. Quiquerez n'a pas à craindre la comparaison. La superbe carte qui termine son livre est un appoint fort utile qu'il apporte à ceux qui en Alsace explorent la même mine.

Frédéric Kurtz.

Digitized by Google

ECRIVAINS ALSACIENS DU XVIIe SIÈCLE.

SIMPLICISSIMUS.

ROMAN DE L'ÉPOQUE DE LA GUERRE DE TRENTE ANS.

Simplicissimus ! tel est le titre d'un roman picaresque [1] allemand, écrit pendant la seconde moitié du 17e siècle, roman curieux au double point de vue littéraire et moral ; plus curieux encore au point de vue historique, car la guerre de trente ans s'y reflète avec ses tribulations, ses terreurs, ses violences, ses péripéties, sa sauvage grandeur. Il y a dans cette singulière production quelques réminiscences de Don Quixote, de Quévédo, de Moscherosch ; mais cette filiation intellectuelle n'enlève rien à l'originalité de l'œuvre de Samuel Greifensohn de Hirschfeld, ou plutôt de J. J. Christophe de Grimmelshausen. Le *Simplicissimus* est un Gilblas de Santillane anticipé ; il touche de plus au genre fantastique, et se termine par une Robinsoniade. La fiction y sort tout-à-fait de la ligne ordinaire des œuvres romanesques du 17e siècle, et, ce qui vaut mieux encore, les tableaux de la vie réelle, mêlés à la partie purement imaginaire, ont autant et plus de mérite que la fiction elle-même.

Pour ne pas être taxé d'exagération, je donnerai une analyse un peu détaillée de cette vaste composition ; quelques notes biographiques sur l'auteur serviront d'introduction à ces extraits.

Trompés par les pseudonymes divers, que l'auteur de *Simplicissimus* a mis en tête de ses nombreux écrits, les historiens de la littérature allemande, ont attribué pendant longtemps à Samuel Greifensohn de Hirschfeld la confection de ce roman populaire. C'est une erreur, que partageait encore, il y a une vingtaine d'années, l'érudit Gervinus. — Maintenant, grâces aux recherches de Passow (*Leipziger Blætter für*

[1] On appelle romans picaresques, les romans d'aventures, qui ont pris naissance en Espagne, et ont été naturalisés en France par Lesage.

Digitized by Google

litterarische Unterhaltung, année 1843, nos 259 à 264), de Hermann Kurz, (*Der Spiegel*, Stuttgart 1837, p. 17) de Henri Kurz, d'Adalbert Keller, éditeur du *Simplicissimus*, on connaît le véritable nom de l'auteur de ce roman de mœurs. C'est à n'en pas douter, Jean-Jacques-Christophe de Grimmelshausen, né en 1625 à Gelnhausen. — Quoiqu'issu d'une noble famille, cet enfant grandit, au milieu de ces temps de désolation, sans recevoir une éducation quelconque. A peine âgé de dix ans, il fut enlevé par les Hessois (en 1635) et servit, à partir de cette époque, comme mousquetaire dans un corps d'armée appartenant à cette fraction protestante de l'Allemagne.

Si jamais un auteur a été formé à la dure expérience de la vie, c'est Christophe de Grimmelshausen. Chaque page de son œuvre capitale nous révèle un homme expérimenté, une âme sereine et calme qui plane au-dessus des personnages, un cœur réconcilié avec le monde, malgré de vives souffrances personnelles. A travers les événements tantôt burlesques, tantôt tragiques qu'il raconte, on voit circuler une veine de bonne humeur, qui fait aimer et presque respecter l'homme; car il a fallu, évidemment, une grande force d'âme et un excellent fonds naturel, pour ne pas se laisser corrompre au contact de tous les vices hideux, ni amollir dans la prospérité, qui a suivi ces grandes épreuves. Christophe de Grimmelshausen passa, en effet, la seconde partie de sa carrière, non loin de Strasbourg, à Renchen (aujourd'hui dans le grand-duché de Bade), en qualité de bailli épiscopal, et il y mourut le 17 avril 1676, laissant un fils et une fille [1]. Il avait, pendant son séjour à Renchen, établi des relations avec de grands personnages; ainsi en 1669 il dédia son roman de *Dietwalt et Amelinde* à Philippe-Annibal de Schauenburg, directeur de la noblesse de Souabe. Il fit hommage d'un autre roman, intitulé: *Proxime et Limpide*, à Marie-Dorothée de Fleckenstein, dame de Gœllnitz.

Les livres que nous venons de citer, ont été les coups d'essai de l'auteur de *Simplicissimus;* ce sont des romans « héroïques, » et ne s'élèvent guère au-dessus du niveau des autres productions contemporaines du même genre. *Simplicissimus* édité pour la première fois en

[1] D'après les actes paroissiaux de Renchen, conservés aux archives grand-ducales de Carlsruhe, la femme de Christophe de Grimmelshausen s'appelait Catherine Henninger. Le même dépôt conserve des actes réglementaires émanés du bailli épiscopal pendant la durée de ses fonctions.

Digitized by Google

1669, peut, dans son ensemble, se comparer aux meilleures productions romanesques des temps modernes; le plan est tracé avec art; les caractères des personnages sont vivants, et les dialogues vifs, spirituels, hardis, se transforment pour ainsi dire en faits dramatiques. L'auteur avait conscience de la valeur de son travail. Il fallait qu'il eût le cœur de renoncer à la renommée; car il bravait tous les procédés de facture alors admis; une pédantesque et prétentieuse érudition était de rigueur pour faire valoir un ouvrage quelconque. Grimmelshausen heurte de front les savants; il écrit dans un style populaire; au milieu d'une nation dégradée, vilipendée, il affrontait de grandes colères, des influences puissantes, en disant la vérité. Pour agir et écrire de la sorte, sans souci des dispensateurs de la gloire académique et des faveurs princières, il devait se sentir investi d'une mission, et puiser, au fond de sa conscience, le courage, la volonté d'être le fidèle peintre des atrocités, des turpitudes, des fluctuations, des perfidies d'une époque sans pareille dans l'histoire moderne.

Le héros du livre, Simplicissimus, raconte lui-même les évènements de sa vie, il fournit des preuves à l'appui de la thèse: « qu'une nature saine finit par triompher des circonstances les plus hostiles, et qu'un caractère droit et honnête ne se laisse entamer ni par l'adversité ni par la bonne fortune. »

Le titre du roman est assez original, pour qu'il vaille la peine d'être relaté en entier:

« L'aventureux Simplicissimus allemand, c'est-à-dire, Description de la vie d'un aventurier bizarre, Melchior Sternfels de Fuchsheim, où il est dit de quelle manière il est venu au monde, ce qu'il a vu, appris, expérimenté, souffert, et pourquoi il a volontairement quitté ce monde; ouvrage édité par Germain Schleifheim de Sulsfort, pour l'instruction, l'édification et l'amusement d'un chacun [1]. »

[1] *Der abentheurliche Simplizissimus, teutsch, das ist: die Beschreibung dez Lebens eines seltsamen Vaganten, genant Melchior Steinfels von Fuchsheim, wo und welcher Gestalt er nemlich in diese Welt kommen, was er darin gesehen, gelernet, erfahren und auszgestanden, auch warumb er solche wieder freiwillig quittirt. — Ueberaus lustig und mœnniglich nützlich zu lesen. An Tag geben* von German Schleifheim von Sulzfort. (C'est le pseudonyme, adopté en cette occasion, par Grimmelshausen.) Voir l'édition du *Simplicissimus* par Adalbert Keller, 2 vol. Stuttgart, 1854. Dans la collection de l'Association littéraire de Stuttgart, ce sont les volumes 33 et 34.

Digitized by Google

Après ce titre un peu rabelaisien, viennent se placer dans l'édition moderne de Keller, plusieurs préfaces de l'auteur et de l'un des premiers éditeurs *Felsecker;* (Nuremberg, septembre 1683) ce brave homme déclare avoir entrepris l'œuvre de la réimpression, pour jouer un tour aux contrefacteurs, dont il signale la piraterie à la vindicte publique.

Le début de Simplicius est charmant de naïveté et de vérité. C'est une exposition dans le genre de celles du grand romancier écossais. Simplicius est le fils, ou se croit le fils d'un paysan du Spessart, c'est-à-dire, de la contrée montagneuse et forestière de l'Allemagne moyenne, qui s'étend au nord du Mein et au nord-est de l'Odenwald. A propos de cette extraction rustique de son héros, l'auteur persiffle spirituellement les prétentions nobiliaires des parvenus, qui pullulaient à l'époque de la guerre de trente ans, bien plus qu'aux époques régulières, où les origines se vérifient plus facilement, où le ridicule fait justice de ces arrogantes personnalités. « Tel se figure, dit l'auteur, d'être issu d'une grande race, et n'est, en dernière analyse, que le descendant d'un journalier ou d'un portefaix, le cousin de quelqu'ânier, le frère de quelqu'appariteur, ou de quelque catin, et le rejeton d'une sorcière ou d'une entremetteuse. »

Après cette captation de bienveillance en faveur du héros rustique, l'auteur nous apprend, par la bouche de Simplicius, que son père (putatif) habitait non pas un palais de marbre, mais de limon, c'est-à-dire une cabane non recouverte d'ardoises, mais de paille, laquelle avait servi de tige à de nobles céréales. L'enclos n'était pas formé de ces pierres que l'on rencontre sur le bord des routes, mais de solivage de chênes, de cet arbre majestueux, qui met des siècles à pousser et à grandir. Dans l'intérieur de la cabane, la rivale de Minerve elle-même avait tapissé les parois; et au lieu de pages, de laquais, de garçons d'écurie, ce brave habitant du Spessart avait des brebis, des boucs, des porcs, revêtus d'une belle livrée naturelle, et soumis à la direction de Simplicius. L'arsenal de la chaumière était rempli de charrues, de haches, de bêches, de fourches; la discipline de la maison était celle des nobles Romains; elle consistait à défricher, puis à bêcher la terre, à atteler des bœufs; le délassement du maître du logis était le charriage du fumier, et le tout se passait dans une agréable et plaisante localité, où les loups se donnaient habituellement le bonsoir.

L'éducation du petit Simplicius était parfaitement au niveau de celle

Digitized by Google

des nobles de l'époque, qui ignoraient, de dessein prémédité, toute espèce d'étude pédantesque. Simplicius jouait de la cornemuse, ne savait rien ni de Dieu ni du diable, et ne distinguait ni le bien ni le mal.

Dans cet enclos rustique, la première dignité, à laquelle Simplicius était parvenu, fut celle de pâtre. A ce propos le lecteur gagne à entendre, à côté du récit, le panégyrique de l'état de berger en général. L'auteur de Simplicissimus excelle dans ces digressions philosophiques et morales; il y fait preuve d'un sens commun et d'une bonhommie, qui rappellent la manière d'être et la qualité de Sancho Pansa. Bref, Simplicius garde d'abord les pourceaux, puis les chèvres, puis le troupeau tout entier, et joue de ses pipeaux rustiques pour écarter le loup. David et les patriarches en avaient fait tout autant; Moïse le berger n'était-il point parvenu à être le législateur et le commandant de six cent mille hommes?..... toute une série de familles romaines ne tiraient-elles pas leurs noms de l'office de berger?..... Pâris, Anchise, Endymion, Apollon, Mercure, Pan et Protée, Cyrus le Persan, et Ismaël Sophi n'avaient-ils pas été bergers? l'office de pâtre, en un mot, n'est-il pas une digne initiation au gouvernement des hommes?.... Aussi le romancier-poète — car le texte en prose de Simplicissimus est entremêlé de vers — célèbre-t-il à pleins poumons l'état du paysan, avec un mélange d'ironie et de bonne grâce : « Oui, même les mauvaises habitudes du troupier servent à ton éducation, ô mon pauvre rustaud! Pour que l'orgueil ne s'empare pas de toi, le guerrier s'écrie : Ton avoir m'appartient! Et quand même l'incendie dévore le tout, détruit et dévaste le pays, on ne peut, finalement, enlever la terre; le sol reste inébranlable. »

Ja, der Soldaten bœser Brauch
Dient gleichwohl dir zum besten auch.
Dass Hochmuth dich nicht nehme ein
Sagt er : Dein Hab und Gut ist mein.
Wird dir rein alles abgebrannt,
Verwüstet und verheert dein Land,
So nehmen sie doch nichts mit sich;
Der Boden bleibt bestœndiglich.

C'est la même pensée qui, cent cinquante ans plus tard, sera reproduite avec plus d'élan, dans le prologue de Jeanne d'Arc de Schiller :

Der neue Lenz bringt neue Saaten mit,
Und schnell entstehn die leichten Hütten wieder [1].

[1] Chaque printemps ramène de nouvelles semailles, et en un clin-d'œil se relèvent les cabanes.

Digitized by Google

Simplicius nous assure qu'au fond de ce beau Spessart, il chantait à tue-tête, au point de faire mourir les poules, et de mettre en fuite tous les loups du monde.

Dans l'exercice de ses poétiques fonctions, il est surpris par une troupe de cavaliers ennemis; on le jette sur un cheval; le malheureux garçon perd l'équilibre, tombe de l'autre côté du coursier sur sa cornemuse, qui pousse un cri lamentable, et provoque le rire diabolique des soudards. Mais Simplicius est forcément replacé en selle; et en compagnie de ces cavaliers-loups, ou de ces loups-cerviers, il arrive à la ferme, où commence une scène de pillage et de violence, dont je suis obligé de voiler les principaux détails. L'incendie qui dévore les toits de chaume de la ferme et des étables, est le moindre des maux qui fondent sur cette famille isolée de pauvres paysans. Les procédés infâmes des troupiers appellent sur leurs têtes la vengeance du ciel; mais cette vengeance n'est pas toujours instantanée. Le pétillement des flammes, attisées par le vent de la nuit, accompagne le mugissement du bétail qu'on égorge, et les cris des habitants qu'on torture et qu'on violente. Les pieds du père nourricier de Simplicius sont saupoudrés de sel, et présentés à la langue d'une chèvre, qui lèche le malheureux et provoque, par ses chatouillements, des éclats de rire involontaires; à cette infernale souffrance, l'idiot Simplicius pousse à son tour des rires, qui seraient diaboliques s'ils n'étaient stupides. Le pauvre paysan, tourmenté, agonisant, révèle la cachette où il a déposé son modique pécule, le reste de son patrimoine. Le pillage se pratique avec une prestesse infinie, sur un mode qui varie avec le caprice et le génie inventif de chaque pillard. On dirait que l'auteur se complait à entrer dans ces détails navrants, pour flétrir, rétrospectivement, les scènes atroces dont il a été le témoin pendant son enfance et sa jeunesse. Ce tableau à la Breughel est reproduit avec un sans-façon inimitable. « Les latrines même n'étaient pas à l'abri des chercheurs, comme si la toison d'or y avait été cachée. » — Les soudards s'amusent à enfermer dans les fours à pain les habitants consternés, désespérés, et s'amusent de leurs cris d'angoisse [1]. Et ce n'est point là une exagération romanesque; la réalité était bien plus terrible encore que le récit des chroniqueurs. Lorsque le mal arrive à un degré pareil, l'écrivain est plutôt tenté de le voiler;

[1] Toutes les chroniques contemporaines de la guerre de trente ans donnent des détails de cette nature.

Digitized by Google

on laisse entrevoir le côté du tableau qui présente le moins de crudité, et on abandonne à l'imagination du lecteur le soin de dessiner et de colorer le reste.

Dans les recoins d'une étable écartée, Simplicius trouve l'une des servantes en proie au délire et dans les angoisses de l'agonie. Mais le cœur de la femme qui ne se dément pas dans les plus atroces circonstances, dicte encore un conseil et quelques paroles bienveillantes à cette malheureuse créature. Elle a reconnu Simplicius : « Fuis, mon enfant, lui dit-elle ; ils en viendront aussi à toi ! fuis à travers la forêt ! » — Et Simplicius ne se fait pas répéter deux fois ce conseil ; à la lueur de l'incendie, son intelligence a fini par s'ouvrir ; il s'élance à travers le bois ; sur son passage les troncs d'arbres en putréfaction phosphorescente le terrifient comme des êtres vivants et enflammés ; le vent qui passe à travers le feuillage résonne à son oreille comme le bruit de la cavalerie ennemie. Les chênes étendent vers lui, comme des spectres, leurs bras gigantesques. Ivre de frayeur, il finit par se cacher dans le tronc d'un arbre, pour y trouver un peu de repos.

Au moment où il allait s'endormir, il entend une voix qui prie, c'est-à-dire, qui adresse à Dieu des remercîments pour les bienfaits recueillis de sa main. Simplicissimus ne comprend rien à ce langage ; car, né au milieu des troubles et de l'anarchie, il a été élevé dans l'ignorance la plus complète de toute idée religieuse, absolument comme Parceval, dans le poème de Wolfram d'Eschenbach. En levant les yeux, il aperçoit un homme à longue barbe [1], et à chevelure grise ; le vêtement du solitaire consiste en une robe rapetassée ; une longue chaîne est nouée, en guise de ceinture, autour de son corps. Simplicius, au fond de l'arbre, se prend à trembler comme un chien mouillé ; il joue de la cornemuse, espérant, par la force de cet instrument, adoucir et amadouer le spectre, ce loup d'une espèce nouvelle ; mais l'homme à longue barbe s'avance vers l'arbre d'où partent les sons du chalumeau rustique ; il exorcise l'être inconnu qui s'est caché dans le tronc d'un chêne. Le pauvre enfant tombe en syncope, et, lorsqu'il se réveille, ce n'est qu'après les longues instances du solitaire, qu'il se calme et consent à boire et à manger. Au milieu de la nuit, Simplicius se réveille de nouveau, car il a entendu l'ermite, qui entonnait un chant, « un

[1] L'auteur se sert de la comparaison triviale d'un fromage suisse, pour rendre sensible la forme de cette barbe.

Digitized by Google

hymne à la gloire du rossignol, consolation de la nuit et messager du Très-Haut.

Vous pensez bien que le vieux solitaire ne reste pas longtemps sans s'apercevoir du manque total d'instruction de son petit hôte, dont les réponses portent à la fois le cachet d'une adorable naïveté, et d'une bêtise irritante. La catéchisation que le vieux de la forêt fait subir à l'enfant est un modèle du genre; malheureusement elle est trop verbeuse, pour que je puisse me permettre de la reproduire ici. Simplex raconte au solitaire les événements dont il vient d'être témoin, et laisse deviner le reste. Sur ce jeune terrain en friche, où tout est à faire, l'ermite entreprend un travail méritoire; il inculque à cette intelligence brute les premières et indispensables notions sur le monde extérieur, sur les devoirs de l'homme envers Dieu et son prochain; il lui apprend à réciter le *pater*, et lorsque Simplex, c'est le nom que le vieil ermite donne à son pupille, lorsque Simplex répète pour la première fois les paroles: « Donne-nous notre pain quotidien, » il ajoute timidement: « et un peu de fromage. » Mais, d'un être bestial qu'il était, cet enfant que l'ermite a consenti à garder auprès de lui, devient peu à peu un chrétien; car le cœur de Simplicius ressemblait bien à une cire molle; il retenait, pour la vie, cette première et ineffaçable empreinte d'une bonne doctrine.

Dans le commentaire moral, qui accompagne inévitablement le récit à la fin de chaque chapitre, l'auteur ne manque point de citer ici l'immortel Aristote, qui estime que l'âme humaine est une table rase, et que l'instruction seule en fait un texte ayant une valeur quelconque. Puis avec sa bonhommie malicieuse, il insiste sur la nécessité d'enseigner le christianisme avant la civilité puérile et honnête.

Déjà Simplicius connaît sommairement l'ancien et le nouveau Testament; il a appris à lire et à écrire, grâce à un alphabet tracé, par la main de son maître, sur l'écorce des bouleaux, et grâce à l'irrésistible stimulant de sa curiosité enfantine; car, ayant vu l'ermite qui tenait sur ses genoux une Bible illustrée et qui semblait converser mentalement avec les images, il avait témoigné le désir d'être initié dans ce nouveau monde plus curieux que celui des arbres, ou celui des animaux qui peuplaient la forêt.

Cet enseignement élémentaire de Simplicius sert de point de départ à l'auteur pour donner d'excellents préceptes sur l'éducation; le bon sens dicte les paroles de cet écrivain ignoré aujourd'hui, mais qui a dû

Digitized by Google

exercer sur ses compatriotes dans la dernière partie du 17e siècle une influence considérable. Partout il mêle à son récit une morale pratique, débitée sans emphase, avec beaucoup de laisser-aller. Toutes les vertus sociales s'encadrent peu à peu, avec leur cortège de bonnes pensées et de bonheur, dans le tissu de la narration.

Rien de plus simple et de plus touchant que la mort du vieil ermite, qui creuse lui-même son tombeau, et annonce à son jeune compagnon qu'il va le quitter pour toujours. Le naïf enfant, hors de lui de douleur et de désespoir, tombe aux pieds de son maître, qui lui donne d'excellents conseils, résumés en deux ou trois préceptes : « Se connaître soi-même ; éviter la mauvaise société ; rester fidèle, ce qui dans le langage de l'auteur signifie le repentir et la mortification après chaque faute involontaire. »

Au moment de faire ses adieux définitifs à Simplex, le bon vieillard serre le jeune homme avec véhémence dans ses bras, le confie à la protection de Dieu, se couche dans la fosse : « Grand Dieu reprends l'âme que tu m'as donnée ; je remets mon esprit en tes mains. »

Simplicius ne comprend même pas, dans le premier moment, toute l'étendue de sa perte : « Je passai, dit-il, quelques heures à prier à côté du tombeau. Mais mon cher *Einsiedel* (ermite) ne voulant plus se lever, je descendis à ses côtés dans la fosse, et commençais à le secouer, à le baiser, à le caresser ; mais il n'y avait plus trace de vie, l'inexorable mort avait enlevé à Simplicius son cher compagnon. J'inondai, ou pour mieux dire, j'embaumai de mes larmes le corps inanimé ; puis, commençant à le couvrir de terre, toutes les fois que j'avais caché sa face, je la découvrais de nouveau, pour la baiser et la revoir encore une fois. Ainsi j'en usai tout le long du jour, jusqu'à ce que j'eusse terminé ces funérailles et cérémonies solitaires ; car je ne disposais ni de bière, ni de cercueil, ni de linceuil, ni de drap mortuaire, ni de cierges, ni de porteurs, ni de cortège funèbre, ni de chants d'église, ni de clergé pour accompagner le mort. »

La morale, tirée par l'auteur de ce naïf récit, c'est qu'il fait bon de s'occuper de bonne heure de pensées funèbres, même sans être ermite.

Dans les premières semaines qui suivirent la mort de l'ermite, Simplicius persista dans le même genre de vie qu'il avait mené avec le père spirituel ; c'est-à-dire, qu'il se nourrit du produit de la pêche, des fruits sauvages, et des légumes d'un petit jardin ; mais l'hiver arrivant, les bonnes résolutions du jeune ermite s'en allèrent, sous l'impression

Digitized by Google

des premières neiges. Il se rendit dans un village voisin, auprès d'un pasteur ami d'Einsiedel, qui leur avait fourni du sel et quelques ustensiles de cuisine; mais loin de trouver aide et protection auprès de cet ecclésiastique, Simplicius voit le village en feu, et le pasteur entre les mains de soudards qui le frappent cruellement. Pendant qu'il est occupé à le plaindre, une troupe de paysans du Spessart survient, se rue sur les incendiaires et les met en fuite. Simplicius se hâte de tourner les talons, et rentre dans sa solitude; il craint de s'aventurer dans un monde aussi cruel. A peine a-t-il revêtu la robe de l'ermite, et noué sa chaîne autour de son corps, qu'il est saisi par une bande de quarante mousquetaires, et forcé de servir de guide à la petite troupe qui rencontre dans la forêt une bande de paysans occupés à combler une fosse. Les paysans se sauvent pendant que les mousquetaires rouvrent la tombe d'où partaient des gémissements sourds et des cris étouffés. On trouve dans un tonneau un troupier enterré vivant, mais sans oreilles et sans nez. Je n'oserais reproduire le récit de cet homme mutilé. Cinq paysans fossoyeurs sont capturés, amenés sur le terrain du crime et livrés à une vengeance cynique et terrible. On force l'un de ces paysans à renier Dieu et les saints; puis l'un des troupiers lui fend le crâne: « J'ai promis de te relacher; eh bien, je te lâche et t'envoie dans le royaume de Satan! » Des faits analogues ont dû se reproduire plus d'une fois dans le courant de cette longue époque d'anarchie, dont Simplicius ne donne à tout prendre qu'un calque adouci.

De retour dans son ermitage dévasté, Simplicius, dévoré par la faim, tombe dans une espèce de délire; il a un rêve allégorique, plein de poésie, précisément parce qu'il symbolise la vérité toute nue. Les arbres de la forêt d'alentour prennent des figures humaines; et les paysans, dans ce vaste pandémonium, servent de pâture aux soldats. La vie dissolue des troupiers est reproduite avec une grande vivacité de style; leurs plaisirs illicites, leurs peines quelquefois non méritées, leurs actes et leurs passions, les difficultés qu'éprouvent les simples soldats d'atteindre aux grades supérieurs, les intrigues ambitieuses mêlées aux luttes matérielles, tous les incidents, toutes les variantes de la vie des camps sont indiqués dans cette vision symbolique.

« Toute leur existence, s'écrie Simplicius, se réduit donc à boire et à gloutonner, à souffrir la faim et la soif, à faire l'amour et la débauche, à jouer et à tricher, à assommer et à être assommé, torturer et être torturé, donner la chasse et être chassé, angoisser et être angoissé,

Digitized by Google

butiner et servir de butin, piller et être repillé, inspirer et éprouver tour à tour la terreur, produire et endurer la misère, battre et être battu, en somme endommager et ruiner pour être ruiné et subir dommage ; passer par toute épreuve, par le chaud, par le froid, tout mépriser, père, mère, frère, sœur, âme et conscience, salut présent et à venir, aboutir à néant, mendier dans ses vieux jours, ou crever misérablement, voilà quelle est l'existence, quel est le sort du troupier ! »

L'allégorie à laquelle nous faisons allusion a une certaine étendue ; elle se développe pour ainsi dire dramatiquement sous les yeux du lecteur ; on assiste, par exemple, à une conversation entre un sergent-major (*Feldweibel*) et Adelholt, représentant les grades supérieurs. Ce dernier, comme l'indique son nom, est tenu de faire l'éloge de la noblesse dans ses rapports avec la vie militaire. « Le général doit avoir plus de confiance dans un cavalier que dans le fils d'un rustre, à peine échappé à la charrue..... Le gentilhomme se respecte, et ne veut point infliger une honte quelconqne à sa famille. *Beata terra cujus rex nobilis est* [1]..... Pas d'épée plus insolente que celle de paysan parvenu... Le soldat de fortune ne peut arriver aux honneurs, aux grades, que vieux et cassé ; or un jeune chien vaut mieux pour la chasse qu'un lion vieilli. » Mais le feldweibel, représentant du soldat de fortune, persiste dans son dire, il cite l'exemple des Turcs et des Persans qui ont de bons généraux, parce que la carrière militaire est libre, ouverte à tout venant. Adelholt est bien obligé de convenir lui-même que la charrue et l'échoppe de l'artisan ont fourni, en ces temps de guerre, plus d'un brave capitaine, tel que Jean de Werth, le Stallhans suédois, Kleinjacob le Hessois. Il cherche et trouve dans l'histoire universelle l'exemple des grands parvenus « depuis Agathocle, le fils d'un potier, jusqu'à Pizarre, porcher d'abord, puis margrave dans les Indes occidentales. » Le commentaire de cette conversation constitue un vrai catéchisme démocratique, un plaidoyer virulent contre l'imbécillité, l'incapacité de la noblesse, qui a été l'occasion, la cause première de la ruine de la nation allemande et de l'empire germanique.

Ce n'est pas le côté le moins curieux de ce roman, écrit par un noble, que cet éloge tantôt direct, tantôt indirect de la bourgeoisie des villes et du peuple des campagnes.

Simplicius, on voudra bien se le rappeler, ne trouve dans son ermi-

[1] Heureuse la terre, dont le chef est un noble.

Digitized by Google

tage que les quatre murs dépouillés ; son jardin a été ravagé ; lui, il n'a rien à mettre sous la dent. C'est pendant un accès de fièvre ou de faim canine qu'il a eu la vision des arbres animés, des soldats qui croquent les paysans et qui s'efforcent d'escalader les sommets, d'où ils sont précipités à tour de rôle. — Ventre affamé n'a point d'oreille ; le proverbe se justifie de nouveau dans la position de Simplicius ; forcément il rentre dans ce monde de turpitude et de massacre qu'il a cru pouvoir éviter à jamais. Se nourrir de glands, comme il le fait pendant une série de jours, c'est une bien maigre pitance. Il sort du Spessart, près de Gelnhausen, se couche, en plein champ, au milieu des gerbes de blé, et mange les grains qu'il broye ; c'était pour lui un festin royal.

Dans la ville de Gelnhausen même, où les Impériaux venaient de surprendre les Weimariens, il trouve les rues jonchées de morts, que l'on a dépouillés de tout vêtement ; il a hâte de fuir cette scène peu récréative, et entre à Hanau. Ici son accoutrement étrange, ses pieds et ses jambes rouges comme la carcasse d'une écrevisse bouillie, ses cheveux crépus couverts de poussière, appellent sur lui l'attention générale. L'officier commandant le poste d'entrée l'arrête, et Simplicius attache ses yeux étonnés, hagards, sur ce militaire qui lui semble dans son étrange uniforme, avec sa barbe rasée et les longues tresses de ses cheveux, un être ambigu, tenant à la fois de l'homme et de la femme.

Conduit devant le gouverneur de Hanau, le jeune solitaire du Spessart a la mauvaise chance de passer pour un espion ou pour un pillard.

Il portait sur lui, comme un talisman dont il refusait de se séparer, une lettre, dernier legs et souvenir du vieil ermite, qui avait consigné par écrit les bons conseils, les préceptes donnés à son fils d'adoption au moment de trépasser. Or, le gouverneur de Hanau, croyant trouver dans cet écrit les caractères d'une main à lui connue, conçoit des soupçons et fait incarcérer le pauvre détenteur. On allait lui appliquer la question, lorsqu'il aperçoit, à l'une des croisées de la prison, le pasteur du Spessart. Un cri de détresse et de joie part de la poitrine de Simplex : « O mon père, mon père ! » s'est-il écrié ; et l'ecclésiastique, reconnaissant bien le pauvre diable exténué de faim et de fatigue, intercède pour lui, et réussit à l'arracher aux tortures dont il est menacé.

Un changement subit s'opère dans son sort. Non seulement il est libéré ; on le conduit à l'office du gouverneur ; un peintre commence par faire son portrait de pied en cap, puis on lui enlève ses haillons, on coupe sa chevelure crépue, salie ; on le baigne, on l'habille à la

Digitized by Google

mode du temps, et comme son estomac criait famine, le maître de l'office lui apporte un potage, la cellerière lui verse du vin, pour la première fois de sa vie il est couché dans un lit convenable ; mais son ventre peu habitué au festin qu'il vient de faire, et tout étonné de cette bombance, se met à grommeler toute la nuit. C'est lui-même qui veut bien nous l'apprendre. Il n'a garde d'oublier les remercîments qu'il doit au ciel pour avoir été délivré d'une épouvantable angoisse. L'auteur, dans le commentaire qui accompagne le texte, ne manque pas non plus de faire remarquer le miracle des voies et moyens de la Providence.

Mais quel est le miracle qui vient d'amener ce brusque revirement dans la destinée de Simplicius ? Le pasteur du Spessart va nous l'apprendre, en même temps qu'il révèle au jeune fugitif l'origine du pieux solitaire, auprès duquel Simplex a eu le bonheur de passer quelques années. — Einsiedel était le beau-frère même du gouverneur de Hanau. Dans les journées qui suivirent la bataille de Hœchst, il s'était retiré dans les solitudes du Spessart, de désespoir d'avoir perdu sa femme enceinte, au milieu du tumulte de la guerre. Avant de se confiner dans son ermitage, il avait toutefois passé dans le presbytère de ***, où il s'était dépouillé de ses vêtements mondains, et de ses bijoux, dont il gratifia le pasteur et sa famille. Ces pierres précieuses que l'ecclésiastique du Spessart voulait vendre à un juif de Hanau, avaient amené le dénouement de cette première partie du roman ; car le gouverneur n'avait pas manqué de reconnaître ces bijoux de famille.

Le pasteur annonce à Simplicissimus que le gouverneur, ayant appris dans quels rapports d'intimité le jeune homme et l'ermite s'étaient trouvés, s'offrait à faire l'éducation du fugitif, qui est promu à la dignité de page, et débute dans son nouvel emploi par d'insignes maladresses. A cette époque de sa vie, il était sincère et pieux ; il avait une conscience pure ; il était innocent et simple. C'était un Candide, non pas voltairien mais allemand, c'est-à-dire sublime de bêtise. Quel ne fut pas l'étonnement, la terreur de ce pauvre garçon, sorti du fond des bois, à voir maintenant, en chair et en os, se dresser devant lui les vices qu'il ne connaissait jusqu'ici que par le catéchisme ; à entendre les dialogues vantards des adultères et des coureurs de filles, des ivrognes, des orgueilleux. Tous les jours, à toute heure, il se fait honnir ; on le souffleterait pour ses naïves incartades, si l'on ne craignait le gouverneur. Ce qui effarouche Simplicissimus plus que toute autre chose, ce qui lui semble la folie des folies, c'est l'amour des hommes pour les

Digitized by Google

femmes galantes ; le vice de l'impureté est pour lui une chose monstrueuse. Ainsi tout, dans le monde, paraît étrange à Simplicissimus, et il paraît étrange à son tour, à tout le monde. Lui qui croit devoir pratiquer à la lettre le précepte de l'Evangile : « faire du bien à ceux qui vous maudissent, » de quel étonnement n'est-il pas saisi à voir régner l'envie, la jalousie, l'âpreté au gain entre frères et amis, l'infidélité dans les ménages ; et à se trouver en face de maîtres qui tourmentent leurs domestiques, et de valets qui trichent leurs maîtres. Les disputes, les duels, les jurons lui semblent l'abomination de la désolation. Les fanfarons de vice et de crimes lui donnent le frisson.

Pendant quelque temps il cherche à lutter avec le mal qui règne autour de lui. Il dit la vérité à tous ; il cite l'Ecriture sainte, et on le prend pour un fou fieffé. Aussi finit-il par se résigner à un mutisme aussi complet que possible. Et l'auteur de s'écrier, avec une brutale énergie :

« De grâce, tâchons de devenir Simpliciens ; nous n'aurons point à nous en repentir, au jour du jugement, lorsque les méchants pousseront le cri d'effroi : Montagnes, croulez sur nous [1] ! »

Au nombre des coutumes qui étonnent et qui choquent le page naïf, se trouve celle des jurements que les troupiers mêlent partout et toujours à leur conversation. Il en témoigne son étonnement au pasteur. « Les apôtres, répond ce dernier, s'ils revenaient au monde, seraient réputés fous. Je prêcherais à des sourds, si je prétendais réformer le monde comme il va. » Ainsi Simplex est bien averti, et n'a qu'à se tenir tranquille.

Auprès du secrétaire du gouverneur, Simplicius se fait donner des leçons de protocole. L'auteur ne pouvait laisser passer cette occasion de persiffler la manie vaniteuse de l'Allemagne qui fait, de ces misères, une affaire d'Etat. L'ironie se cache sous les discours qu'il met dans la bouche de Simplicius, dont les remarques burlesques sur les bizarreries, l'incongruité, la contradiction des titres sont l'expression du bon sens naturel, et la protestation du démocrate contre les distinctions nobiliaires. Aux incartades de Simplicius, le secrétaire oppose le pané-

[1] *Lasst uns simplicianisch werden,*
Was gilts, wir werden nicht gereuen
Wenn einstens die Gottlosen schreyen :
Deckt uns ihr Berge dieser Erden !

Digitized by Google

gyrique de « l'encrier ; » il prouve à son interlocuteur ignorant, qu'à l'aide du « *spiritus papyri* » il pêche ducats, habits, et en dernière analyse, femme et dot, du fond de l'encrier. Ces remarques et ces prétentions impertinentes, paradoxales du secrétaire troublent l'entendement et la digestion de Simplex ; il *infecte* le secrétariat. « Aussi le « maître de céans agonise-t-il de sottises le mal-appris, et lui donne « pour le coup plus de titres que le protocole officiel n'en contenait. » L'auteur insiste naturellement, en cette occasion, sur la nécessité du petit catéchisme de la civilité puérile et honnête.

De toute manière, Simplex prête le flanc à la raillerie et à la perfidie de ses compagnons et de ses supérieurs. L'un de ses camarades, craignant que le nouveau venu, par sa naïveté même, n'avance en faveur auprès du gouverneur, prend la résolution de le perdre dans l'esprit de ce fonctionnaire. Il lui donne des conseils burlesques, dont le cynisme se refuse à toute transcription ; Simplicius donne, tête baissée, dans un piège grossier. Pendant un grand festin, qui dégénère en orgie, Simplicius demande au pasteur la raison de pareilles extravagances et se permet une éloquente sortie contre ces hideuses coutumes.

« Comment leur ventre ne crève-t-il pas, à ingurgiter de pareilles masses de chair ? leurs âmes qui sont pourtant faites à l'image de la divinité, peuvent-elles demeurer dans de pareilles corps de porcs engraissés, et souffrir qu'on les y emprisonne comme dans un sombre cachot rempli d'immondices et de vermine ? Leur intelligence, comment peut-elle se laisser torturer de la sorte ?.... leurs sens, instruments de leur âme, ne sont-ils pas enterrés maintenant comme dans les entrailles de bêtes ignobles ?... » — « Tais-toi, lui dit le pasteur ; tais-toi ! tu te ferais rosser. Ce n'est pas ici le lieu de prêcher, car je m'en acquitterais mieux que tu ne le pourrais. »

Ici, je suis tenu de respecter le bon goût et la délicatesse de mes lecteurs, et de supprimer même l'analyse d'une série de scènes burlesques, rabelaisiennes à l'excès, qui aboutissent à la disgrâce de Simplicissimus.

Les affaires prennent toutefois une tournure autre que le pasteur ne se l'était imaginé. On ne chassera pas le pauvre jeune homme, mais on l'emploiera, comme un fou de cour, à égayer la société par ses sorties imprévues. Par un raffinement barbare, la raison du pauvre enfant va être mise, systématiquement, à une rude épreuve ; pour le placer complètement dans son rôle, on essayera de lui inoculer une folie réelle.

Digitized by Google

Cette infernale idée ne pouvait venir qu'à l'esprit de gens démoralisés par une longue époque de désordre, où la vie, l'individualité humaine n'inspirait plus le moindre respect. Au milieu de cette méchante trame, le pasteur continue toutefois à être, pour Simplex, un ami sincère; il prémunit le jeune page contre les infâmes projets du gouverneur et lui conseille de faire usage d'un onguent, qu'il lui remet et qui doit préserver l'intégrité de sa raison.

Cette même nuit, Simplex, dûment prévenu, se laisse enlever de son lit, par quatre drôles travestis en démons; on le bâillonne, on le conduit dans une cave, où brûle un grand feu; on lui fait accroire qu'il est en enfer. Il fait semblant d'ajouter foi à cette tromperie grossière, boit du vin d'Espagne, dont on essaie de l'enivrer, mais se gouverne suffisamment pour rester maître de lui-même. Après trois jours et deux nuits de cette infernale torture, il perd patience, et pour se venger de ses bourreaux, et s'en défaire, il use du remède qu'emploie le renard traqué à outrance par les chiens de chasse. Ses tourmenteurs furieux le bernent impitoyablement, de manière à faire sortir ses entrailles et son âme. Il tombe en syncope, et, en se réveillant, il se voit entre les mains de trois vieilles sorcières qui le lavent, le placent dans un lit superbe; deux anges lui offrent des sucreries et une boisson soporifique. Lorsqu'il se réveille de nouveau, il se trouve dans l'étable aux oies, en costume de veau.

J'ai presque honte de raconter ces tours pendables; mais puisque je suis engagé dans cette voie, je pense qu'il n'est peut-être pas inutile d'y persévérer, et de donner un échantillon des mœurs allemandes, au sortir de la lutte de trente ans.

L. Spach,
Archiviste du Bas-Rhin.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

HISTOIRE

DE L'ABBAYE DE LUCELLE.

I.

FONDATION ET DOTATION DE LUCELLE.

Nous n'avons l'intention ni la prétention d'écrire une histoire détailléé de cette abbaye, qui fut pendant plus de six siècles et demi une des plus importantes d'Alsace, mais seulement de résumer autant que possible la multitude de documents, que nous avons recueillis sur cette maison religieuse [1]. Son histoire touche de si près à celle d'Alsace, qu'elle pourra peut-être indiquer des faits peu connus ou qui n'existent plus que dans de rares manuscrits.

Lucelle est situé à l'extrême limite de la France et du canton de Berne. Dès la plus haute antiquité plusieurs chemins venaient aboutir à ce carrefour. Ils avaient été tracés par la nature, suivis par les Celtes, réparés par les Romains et pratiqués encore au moyen-âge. L'un en partant de Bâle vers l'ouest se détachait de la voie de Pierre-Pertius près de Lauffen pour remonter le cours de la rivière de Lucelle et se diriger vers l'Elsgau par Lucelle et Charmoille. L'autre venant du val de Delémont, après avoir fait sa jonction avec plusieurs autres routes sur le sommet des montagnes, descendait à Lucelle et se poursuivait vers l'Alsace par Winckel ou par Largue. Nous avons tracé ces voies antiques dans l'ouvrage récemment publié sur la topographie du Jura oriental durant l'époque celtique et romaine.

[1] Avant la publication des *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, par M. Trouillat, nous avions déjà formé un gros volume in-folio de recueil de chartes relatives à Lucelle, et copiées dans les archives du dit évêché alors déposées à Berne, d'où nous les avons plus tard transférées à Porrentruy.

Digitized by Google

Le point où ces routes se croisaient sur la rivière de Lucelle parait avoir été choisi dès les plus anciens temps pour servir de limite entre les peuples. C'est là que passe encore la ligne séparative des deux langues : la française à l'Occident, l'allemande à l'Orient. Les Alemanes s'étaient avancés jusque là depuis le Rhin, tandis que les Burgondes les avaient contenus à cette distance en s'établissant eux-mêmes dans les débris des anciennes forterresses romaines en occupant la ligne de collines qui bordent la rive gauche de la Largue en reliant le Jura aux Vosges. Il est probable que l'élément teutonique dominait déjà entre ces collines et le Rhin durant les derniers temps de l'Empire romain, tandis que du côté opposé les Gallo-Romains étant plus nombreux exercèrent une influence décisive sur la formation de la langue lorsqu'ils furent obligés de partager leurs terres avec les Burgondes.

Au même point où nous sommes arrivé, la rivière de la Lucelle séparait, aux 11me et 12me siècles, les possessions des comtes de Sogren, de Ferrette et d'Oltingen. Plus tard elle servit de limite entre l'Alsace et les Etats de l'évêque de Bâle, comme actuellement elle divise la France de la Suisse.

La maison d'Oltingen, d'où sortit ensuite celle de Fenis-Neufchâtel, était originaire de la Bourgogne transjurane. Elle avait acquis d'immenses domaines le long du dernier revers méridional du Jura et ces domaines s'étendaient même par-dessus les montagnes jusque dans le bassin de l'Ajoie. Cette trainée de possessions semble avoir passé depuis les bords du lac de Neuchâtel par les montagnes alors désertes où se trouve actuellement la Chaux-de-fonds, par le plateau de Franches-montagnes, bordé à l'ouest par le Doubs, et être arrivée ainsi au pied de l'autre versant du Jura, où existent actuellement les villages d'Asuel, Fregiecourt, Pleujouse et Charmoille. Elle s'arrêtait à l'Orient précisément au point où se trouve Lucelle. Le chemin des Fées reliait les deux extrémités de ces domaines, c'est-à-dire les deux parties cultivées et habitées. C'est tout au plus si de distance en distance il y avait des stations pour y reposer et surtout pour la protection de la route pratiquée dans des forêts et des lieux déserts. Il serait difficile d'indiquer avec précision la trace d'une telle route, mais on en trouve cependant des indications dans les traditions du pays, dans les noms des localités, dans quelques documents et même parfois sur le terrain. Ce chemin n'était pas inconnu aux Romains puisque sur son parcours on a trouvé à diverses reprises des monnaies romaines et autres objets de cette

Digitized by Google

époque. Une des stations, dont le souvenir est resté dans les traditions, est le château de Spiegelberg, qui semble avoir été l'étape des comtes de Fénis, lorsqu'ils allaient depuis leurs domaines du lac à ceux de l'Elsgau [1].

A la fin du 11me siècle, et au commencement du douzième, l'évêché de Bâle fut occupé précisément par des membres de la maison qui possédait ces vastes domaines. L'un deux, Bourcard d'Oltingen, plus connu sous le nom de Hasenbourg ou d'Asuel, obtint de l'héritage paternel les terres qui appartenaient à sa famille dans les Franches-montagnes et en Ajoie. Il les donna à son église fort apauvrie par les guerres qu'il avait soutenues avec son cousin l'évêque de Lausanne, en faveur de l'empereur Henri IV contre les partisans du pape Grégoire VII. Bourcard occupa le siège de Bâle de 1072 à 1107 et son successeur, Rodolphe de Hauberg, depuis cette dernière date à 1122. A la mort de celui-ci, on élut Bertholfe de Neuchâtel, père du comte de ce nom, qui jusque-là avait habité le château de Fenis, ou de Hasenbourg, situé sur une colline au sud du lac de Neuchâtel.

La sœur de ces comtes avait épousé Amédée I, seigneur de Montfaucon, riche dynaste de la Bourgogne cis-jurane et habitant un château près de Besançon. Cette dame lui donna trois fils, Richard qui continua la race de Montfaucon; Amédée, qui fut la tige du sire de Neuchâtel en Bourgogne, et Hugues appelé de Calméllis ou de Charmoille qui forma la souche du seigneur d'Asuel ou de Hasenbourg en Ajoie.

L'évêque Bertholfe érigea en fief de l'évêché de Bâle les domaines que son prédécesseur Bourcard et peut-être lui-même avaient donné à cette église et il le conféra à ses trois neveux; mais dans un partage de famille, ce fief échut ensuite à Hugues, qui jusque-là avait porté comme ses frères le titre de Montfaucon. Hugues est toujours nommé le premier dans les actes et il était donc l'aîné. Le lot qui lui parvint devait donc aussi être de grande importance et cela seul est déjà une trace de la grandeur de la seigneurie d'Asuel.

Ce fut pendant que ces trois seigneurs possédaient encore ces domaines en commun, qu'il fondèrent l'abbaye de Lucelle.

On était au temps des grandes fondations de monastères. Pendant plusieurs siècles il n'en avait plus été établis dans nos contrées, mais Saint Bernard qui croyait qu'on ne pouvait faire son salut qu'en allant

[1] BOIVE, *Annales de Neufchâtel*, en indique quatre dans le val de Ruz.

Digitized by Google

à la Terre sainte, ou en habitant un cloître, aurait vu sans peine se dépeupler les villes et les campagnes pour augmenter le nombre des habitants de ses monastères. On dit même qu'à son arrivée dans une localité, les femmes cachaient leurs époux, leurs fils ou leurs frères, dans la crainte qu'il n'en fit des croisés ou des moines.

A cette époque aussi les évêques issus de la race d'Oltingen, après avoir persécuté les monastères restés fidèles au pape, ou bien qui s'étaient montrés hostiles à l'empereur, avaient cherché à réparer des actes de violence en fondant des monastères à Erlach, à Stalbau, près de Bâle et à Beinweil, sur les domaines des comtes de Sogren. Selon qu'il arrive ordinairement après de grandes commotions politiques ou religieuses, il y avait eu réaction et les seigneurs qui, à l'imitation des évêques, s'étaient montrés les plus hostiles aux monastères de l'évêché de Bâle, se concertèrent pour en fonder de nouveaux ou doter ceux établis par de plus riches personnages.

Ce fut dans ces circonstances que prit naissance l'abbaye de Lucelle, aux confins de l'ancien royaume de Bourgogne et du duché d'Alsace, dans un lieu alors désert, resserré entre de hautes montagnes que couvraient des forêts séculaires. Les fondateurs furent Hugues, Amédée et Richard, seigneurs de Montfaucon. Le fonds destiné au nouvel établissement appartenait à leur oncle, Bertholfe, évêque de Bâle et au chapitre de son église, qui donnèrent leur consentement à son aliénation. Les fondateurs soumirent aussitôt le nouveau monastère à la juridiction de l'évêché de Bâle et renoncèrent à tout droit d'avocatie, ou d'administration de ses biens temporels.

Saint-Bernard que les documents de Lucelle regardent comme parent des fondateurs, s'occupa tout spécialement de cette entreprise. Il vint lui-même poser la première pierre d'église le 15 mars 1123 et il bénit une source voisine dont l'eau devait abreuver les premiers habitants de ce lieu [1]. Quand ensuite, du milieu des forêts, sortit un monastère ou des habitations suffisantes, Pontius, abbé de Belleval, y envoya une colonie de douze religieux, sous la conduite d'Etienne qui fut le premier

[1] BUCHINGER, *Epitomæ fastorum Lucellensium*; WALCH, *Miscellanea Lucellensis*, F. I et II, et le même auteur, *Apophasis Lucellensis*. Manuscrits, *Nécrologe de Lucelle*, VIII *kal. april.*, *hodie fundamenta prima posita sunt monasterii Lucellensis, anno incarnati verbi* M.C.XXIII. — M. de Mulinen, *Helvetia sacra*, page 189, fixe cette date au 25 mars.

Digitized by Google

abbé de Lucelle [1]. Ce nombre de douze était fixé par les règlements, en souvenir des apôtres et on le retrouve à chaque fondation de monastère. L'église de Lucelle fut consacrée et mise sous l'invocation de la Bienheureuse Vierge Marie le 6 avril 1124, par Bertholfe évêque de Bâle, en présence de l'archevêque de Besançon, de l'abbé de Belleval et d'un grand nombre d'ecclésiastiques et de seigneurs de distinction. Les religieux furent soumis à la règle de Saint-Benoit alors encore en usage chez les moines de l'ordre de Citeaux, appelés ensuite Bernardins, du nom de leur réformateur, et on les plaça sous la surveillance claustrale de Belleval, dont Lucelle devint une des filiales [2].

Quant à l'étymologie du nom de Lucelle, nous ne pouvons partager l'opinion de ceux qui la font dériver de la destination de ce monastère qui devait être un lieu de lumière, lucis cella, la cellule, le couvent de lumière. Il est bien plus naturel de la faire venir du nom de la rivière qui prend sa source près de là, et qui avait certainement déjà un nom quand on fonda le monastère, nom tout celtique, comme la plupart des noms des rivières des pays celtiques et qu'on a donné dans l'évêché de Bâle, en Alsace et dans d'autres contrées à divers rivières sans que dans aucune de ces contrées ce nom ait pu venir d'une Lucis cella [3].

[1] WALCH, *Miscel.*, T. Ier, dit que dans le principe ce lieu n'était qu'une forêt et il en donne un plan idéal, mais alors ce n'était point une localité inconnue, puisqu'il y avait deux routes qui s'y croisaient.

[2] Citeaux était une abbaye à 3 lieues de Dijon; elle fut fondée en 1078 par Odon, duc de Bourgogne, qui y établit la règle de Saint Benoît et elle devint la mère-abbaye de l'ordre des Cisterciens. Belleval ou Bellevaux, à 3 lieues de Besançon, fut fondé en 1119. — WALCH, T. Ier, p. 2 et 61. — Le nécrologe de Lucelle dit: VII *idus aprilis, hac die fundatum est monasterium Lucellense, anno* M C.XXIV *et Stephanus primus abbas est directus.* — BUCHINGER, WALCH.

[3] BOCHAT, *Mem.*, T. Ier, p. 172, et T. III, p. 492 et 496, fait dériver ce nom du celtique *Llüch*, lui, de l'eau. *Lüzellein* indique un diminutif, un petit cours d'eau.

Le premier acte qui fait mention de Lucelle l'appelle *Lucicella*, et presque tous les actes du 12e siècle *Lucela* ou *Lucella*. Un monastère de femmes, fondé vers le même temps, à trois lieues plus bas, sur la même rivière, porta le même nom de Lucel, Lützel, et comme il était moins important que la grande abbaye voisine, on l'appela vulgairement Petit-Lucel, Klein-Lützel. Le village voisin porte le même nom, et toujours à raison de leur situation sur la rivière de Lucelle. Lützelain, en patois *Yenzelain*, *Lucellain*. — Au val de Laufen coule la Lizell, Lüzelle; en Alsace le château de Lucelbourg est situé près du torrent de Lucel,

Digitized by Google

Aussitôt que le projet de fonder un monastère fût connu, la noblesse du voisinage s'empressa d'y contribuer par des dons de terres situées à proximité ou à plus ou moins de distance, selon la faculté des donateurs. Les actes renfermant ces premiers dons ne sont pas connus, et il est probable qu'ils ne consistaient qu'en promesses verbales faites en présence de témoins lors des cérémonies qui eurent lieu pour la pose de la première pierre et la consécration de l'église. Mais selon l'usage l'abbaye naissante eut grand soin de demander aux évêques, aux empereurs, aux papes la confirmation de leurs droits de propriétés et les premiers actes confirmatifs décrivent avec soin les terres, les noms des donateurs et ceux des témoins qui assistaient au don primitif. C'est ainsi que l'évêque Bertholfe avait de suite demandé une confirmation à son parent le pape Caliste II, mais la mort de ce souverain pontif avait retardé l'expédition de la bulle qu'on en attendait. Toutefois, sans perdre de temps, Bertholfe profita du voisinage de l'empereur Henri V qui se trouvait à Strasbourg, le 5 janvier 1125, avec une cour nombreuse, pour lui demander la confirmation de Lucelle fondé deux ans auparavant. L'empereur obtempéra à cette demande, prit le monastère de Lucis cella sous sa protection et son patronage et sous ceux de ses successeurs, ordonnant que nul mortel ne se permette de troubler ses possessions, de s'ingérer dans l'élection des abbés, qui devait se faire par les seuls religieux, selon la règle de Saint-Benoit. Il régla en même temps ce qui concernait la révocation de l'abbé et le choix ou l'établissement d'un avoué, en imposant une amende de cent livres d'or à ceux qui contreviendraient à ses ordres.

[1] Ce diplôme fait sur la demande et en présence de l'évêque Bertholfe, appuyé du témoignage de l'archevêque de Besançon, de l'évêque de Lausanne, de Conrad, duc de Zæringen, de Godefried, comte

et bien d'autres rivières ou ruisseaux ont le même nom. Un religieux de Lucelle écrivait vers 1727, au sujet de l'étymologie du nom de cette abbaye : *Luciscella non est cella lucis ; si loci situm superficiem spectes et absque eo quod intrinsecus latet. Sancta, inquam, est terra Lucellensis et non propter se solam, non propter solum, non propter salium et tabernaculum dei, sed propter tot sanctos regularitate morum integritate ac sanctitatæ conspicuos viros qui in hac lucis cella fulgerunt.* — WALCH, T. Ier, p. 81.

[1] BUCHINGER, *Epit. fast. Lucel.*, p. 254. WALCH, *Miscel.*, T. Ier. Cet acte a été publié par M. Trouillat, *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, T. Ier, p. 246.

Digitized by Google

Palatin, d'Albert, comte de Lewenstein, de Rodolphe, comte de Neuchâtel, frère Germain de l'évêque de Bâle, d'Adalric, comte d'Egisheim, de Hugues, comte de Dagsbourg, de Frédéric, comte de Ferrette, de Conrad, comte de Horbourg, et de plusieurs autres fidèles de l'empire.

Bertholfe ayant résigné ses fonctions d'évêque de Bâle, Lucelle demanda à son successeur Adalberon une confirmation de sa fondation et de ses possessions [1]. Le nouvel évêque s'entendit alors avec son métropolitain l'archevêque de Besançon et dans un acte de l'année 1136, ces deux prélats confirmèrent la fondation de l'église de la Bienheureuse Vierge Marie du lieu dit de Lucela, fondé sur le territoire de l'église de Bâle, par Hugues, Amédée et Richard de Montfaucon, moyennant une reconnaissance annuelle d'une livre de cire pour la dite église de Bâle [2]. Ils confirmèrent alors la possession de tous les domaines qui avaient été donnés à Lucelle depuis sa fondation.

Parmi ces biens on remarque la forêt de Chals [3] et les défrichements qu'on avait faits dans cette forêt, depuis le vieux fourneau, ainsi qu'un pied dans la vallée, près de Charmoille, et autres temps que Bourcard frère de Henri d'Asuel avait donné à Lucelle, avec l'assentiment de Bertholfe et de l'Eglise de Bâle à laquelle ces terres appartenaient. Ce don avait eu pour témoins plusieurs personnages important, tous cités dans l'acte [4]. Celui-ci rappela ensuite les droits que Huso de Pleujouse et les paroissiens de Fregiecourt avaient donnés à l'abbaye, sur les pâturages communs et autres usages, et tous ce qu'ils avaient depuis la voie publique jusqu'au monastère, à l'exception d'une forêt.

[1] WALCH et BUCHINGER. TROUILLAT, T. 1er, p. 262

[2] L'évêque de Bâle, Henri de Horbourg, fit la remise de cette redevance en 1189, au moment de partir pour la Terre sainte. TROUILLAT, T. 1er, p. 417.

[3] La forêt de Chals, Chas, Casa, forma plus tard la grande ferme de Cholis, tout près de Lucelle. L'expression de vieux fourneau, à *furno veteri*, indique une de ces anciennes forges ou fonderies à la catalane dont on trouve tant de traces dans les montagnes du Jura. Nous en avons découvert près de cent dont quelques unes remontent aux temps celtiques.

[4] Ces frères Bourcard de Charmoille et Henri d'Asuel étaient les fils de Hugues de Montfaucon qui avait eu en fief de l'église de Bâle la seigneurie d'Asuel et ses vastes dépendances. Henri d'Asuel avait également donné à Lucelle la terre de Pertuis, à l'ouest du moulin de Bourrignon et qui prenait son nom d'une roche percée. — WALCH, *Apophasis Lucel.*

Digitized by Google

Ce terrain consistait dans un vaste pré à l'ouest de la Tuilerie de Lucelle, dans la Noire-Combe, à côté du coteau appelé Martisbourg, dans d'autres documents. Le terme *publica via* employé dans l'acte de 1136, désigne assez l'antiquité de cette route venant aboutir au carrefour de Lucelle et là y rejoindre celle qu'on a déjà indiquée [1].

L'analyse de cet acte fait voir que les principaux donateurs, à l'époque de la fondation, furent en général des nobles, vassaux des trois sires de Montfaucon et plusieurs en particulier, devaient être dans la dépendance d'Amédée de Neuchâtel, comme l'indiquent les noms des localités avoisinant la nouvelle demeure de ce seigneur, dans les environs de Saint-Hypolite. Parmi les nobles du pays d'Ajoie, quelques-uns pouvaient être vassaux des seigneurs de Charmoille-Ausuel, et d'autres des comtes de Ferrette. Les plus généreux furent les nobles de Pleujouse, les plus proches voisins de Lucelle.

Aucun Seigneur de la vallée de Delémont ne contribua alors à enrichir Lucelle : on voit seulement un noble de Twan, peut-être Tavanne donner une terre sise à Montsevelier, soit dans une localité dépendante du district de Sogren.

Les Cisterciens de Lucelle obtinrent également de la cour de Rome une confirmation de la fondation de leur abbaye et de ses possessions, le 18 mars 1139, mais non contents de ces premiers actes recognitifs, venant des autorités auxquelles ils étaient soumis, ils en sollicitèrent un nouveau, lorsque le roi des Romains, Conrad III, vint à Strasbourg le 28 mai de la même année [2].

Dans ce diplome les fondateurs n'y sont plus désignés comme tous les trois seigneurs de Montfaucon, mais Hugues, toujours nommé le premier, s'est appelé de Calmillés, Amédée de Neuchâtel, et Richard de Montfaucon et c'est le seul acte qui indique de la sorte que les trois personnages sont devenus les souches de familles différentes, établies,

[1] Ce chemin n'était pas le seul qui portât alors ce nom de voie publique ; on en retrouve diverses autres indications dans les terriers de Lucelle. La route de Lucelle à Vaivre, *Wœvra* est rappelée dans un acte de 1237. — WALCH, *Apophasis Lucel.*, p. 25.

TROUILLAT, T. Ier, p. 547. Le mot de Vaivre indique, en beaucoup de cas, une *via* ou voie romaine. Près de ce lieu passait en effet l'antique voie de Charmoille que nous regardons comme d'origine ou ayant existé à l'époque romaine.

[2] TROUILLAT, T. Ier, p. 272 et 278. — BUCHINGER. — WALCH.

Digitized by Google

comme on l'a déjà observé, assez loin l'une de l'autre le long du revers septentrional du Jura. Ce partage des domaines des Monfaucon exerça une certaine influence sur Lucelle, en ce sens que depuis lors les sires de Montfaucon et de Neuchâtel, ainsi que leurs nombreux vassaux n'eurent plus que fort peu de relations avec l'abbaye, tandis que les seigneurs de Charmoille-Asuel, ses voisins, restèrent en rapports intimes avec Lucelle.

Nous ne rapporterons pas toutes les confirmations que cette abbaye obtint non-seulement durant le douzième siècle, mais pour ainsi dire à chaque changement de souverains en Allemagne, à Rome et à Bâle [1]. Cette persistance à faire ainsi confirmer et la fondation et la possession des propriétés indique deux faits. D'un côté elle témoigne que l'abbaye ne se croyait assurée de la conservation de ses domaines anciens ou nouveaux qu'autant que leurs noms étaient consignés dans ces récognitions; et d'un autre côté elle prouve combien elle avait peu de confiance dans les personnes mêmes qui lui faisaient des dons, et qu'elle était toujours en crainte de se les voir enlever.

En effet, on trouve dans ses archives un bon nombre d'actes par lesquels il appert qu'à plusieurs reprises, les comtes de Ferrette, les barons d'Asuel, les nobles de Pleujouse, de Bonfol et autres, avaient inquiété l'abbaye sur la possession des domaines qu'ils lui avaient donnés par des actes authentiques, mais alors les seigneurs étaient peu scrupuleux de tenir leurs promesses et les Bernardins assez enclins à étendre leurs droits et leurs prétentions même en dehors des limites de la justice. On trouvera fréquemment le détail de ces difficultés dans l'histoire des diverses familles nobles de la contrée.

On doit aussi remarquer que la plupart des bulles des papes tout en confirmant ce qu'avaient fait leurs prédécesseurs en faveur de Lucelle, ajoutaient souvent de nouveaux priviléges et renfermaient des dispositions disciplinaires, comme aussi des menaces d'excommunication contre ceux qui troubleraient les cisterciens, leurs gens ou leurs domaines.

Dans les diplomes des empereurs on voit également figurer des privilèges et des immunités toujours croissantes et toujours aussi des menaces d'une amende considérable contre les perturbateurs des monastères. Mais l'on ne voit nulle part que ces perturbateurs aient jamais

[1] On peut consulter ces actes dans les *Monuments de l'hist. de l'ancien évêché de Bâle*, par M. TROUILLAT, dans BUCHINGER, WALCH et autres.

Digitized by Google

payé les cent marcs d'or ; car alors il était plus facile de menacer que de faire exécuter les menaces.

Lucelle avait de la sorte obtenu le droit de ne point avoir d'autre avoué que l'empereur, mais seulement un sous-avoué que l'abbaye choisit dans la maison de Habsbourg [1]. Les Bernardins avaient le droit d'élire leur abbé, leurs terres et le fruit du travail de leurs mains étaient exempts de toute levée de dîme. Le monastère proprement dit et toutes les métairies et maisons qui en dépendaient étaient des lieux d'asiles sous la sauvegarde des papes et des empereurs.

Ses bienfaiteurs, ses employés, ses mercenaires ne pouvaient être frappés d'excommunication que dans des cas prévus. Nul évêque ne pouvait astreindre l'abbé ou ses religieux à assister à des synodes ou à des assemblées étrangères, nul juge les appeler à comparaître en justice [2].

[3] Une bulle de Grégoire IX révèle à combien d'extorsions on était exposé à cette époque. Elle défend à tous princes, nobles et prélats d'exiger des monastères de l'ordre de Citeaux, de leurs métairies, de leurs celliers, ou maisons quelconques, à l'occasion ou sous prétexte de droit de patronage, d'avocatie, de garde, de construction de châteaux, de services militaires, de tournois, d'expéditions et autres, soit du blé, du vin, des denrées, des animaux ou autres choses ; elle leur interdit de molester ces religieux, de manger de la viande dans leurs monastères et d'y introduire des femmes.

[4] Une autre bulle affranchit Lucelle de tout droit de péage pour le vin, le blé, la laine, le cuir, le sel et autres choses de première nécessité à l'usage du monastère et du droit de conduite que les seigneurs exigeaient pour passer sur leurs terres sans être rançonnés.

[1] On a cru que les comtes de Ferrette avaient d'abord été les avoués de Lucelle, mais on n'en voit pas la preuve.

Ce privilège était commun aux monastères de l'ordre de Citeaux, mais dans certains cas il entraînait l'obligation de soumettre les affaires aux juges ordinaires, tandis que les monastères qui avaient des avoués les livraient à la juridiction de celui-ci.

[2] Bulle d'Urbain III, 1187. BUCHINGER, p. 15, et WALCH.

[3] BUCHINGER, p. 64, années 1229, 1241.

[4] Même lieu, Bulle d'Innocent IV, 1249. — TROUILLAT, T. Ier, p. 577.

Digitized by Google

[1] Grégoire x dispensa même Lucelle de payer des subsides pour les croisades.

Ce ne fut toutefois qu'au quinzième siècle que l'abbé de Lucelle obtint la faveur de pouvoir porter la mitre et la crosse et de faire usage de l'anneau, des mulles brodées et de quelques autres ornements destinés aux évêques, en même temps qu'il recevait la faculté d'exercer certains droits réservés à ces derniers [2].

Il est assez curieux de voir dans une bulle de Léon x quel avait été l'accroissement des possessions de Lucelle du onzième au seizième siècle, mais on donnera plus loin des renseignements sur ses possessions à la fin du siècle dernier.

Buchinger, abbé de Lucelle dans la seconde moitié du 17me siècle cite plus de 56 bulles de confirmation des biens et priviléges de Lucelle ou de l'ordre de citeaux applicables à son abbaye, durant le douzième et le treizième siècles et un nombre non moins considérable, jusqu'en 1660. Walch, archiviste de cette abbaye, en accroit encore considérablement le nombre pendant le siècle suivant.

Plusieurs évêques de Bâle octroyèrent également des immunités à cette abbaye, mais non toujours gratuitement. L'accord le plus parfait ne règnait pas constamment entre le monastère et son évêque diocésain. Quand on avait besoin de celui-ci, on lui faisait des cadeaux : une fois ce fut un gros anneau d'or, bien lourd et bien travaillé ; une autre fois un beau cheval de selle que l'abbé avait reçu de l'abbaye de Solem [3]. Dans d'autres cas on payait largement les juges chargés de vider les procès entre le monastère et l'évêché.

Parmi les souverains qui confirmèrent Lucelle dans la possession de ses biens ou augmentèrent ses priviléges, on compte plus de douze empereurs d'Allemagne ou rois des Romains et trois rois de France.

L'empereur Rodolphe de Habsbourg visita en personne l'abbaye de

[1] Buchinger, p. 75. Walch.

[2] Buchinger, p. 89, 15 avril 1483. Walch, *Miscel. Lucel.*

[3] Archives de Lucelle, *Recueil de chartes*, T. 1er, p. 188, années 1552, 1554. Lucelle fut quelque fois en procès avec l'évêque de Bâle, et les moyens que leurs hommes d'affaires employaient, de leur aveu, pour gagner les juges, ne sont pas toujours des plus honorables.

En d'autres circonstances, quand la paix régnait entr'eux, le prince-évêque invitait l'abbé aux fêtes qu'il donnait au château de Porrentruy.

Digitized by Google

Lucelle, en mars 1283, et confirma ses priviléges par un diplome daté de son camp près de Charmoille [1].

En 1370 l'empereur Charles IV confirma à l'abbé de Lucelle le droit de juger sans appel de tous les crimes et délits qui pouvaient se commettre dans le district de Lucelle et d'infliger des peines réelles et corporelles. Ce diplome, appelé la bulle d'or, était conservé à part dans les archives [2]. Déja auparavant l'abbé ou son délégué était juge souverain dans tous les domaines de son monastère.

Lorsque le roi Louis XIV se fut emparé de l'Alsace, et avant la paix de Munster, il confirma (en 1645) les priviléges de Lucelle, comme l'avaient fait les souverains d'Allemagne, quand l'Alsace était une province de leur Empire [3].

Les archiducs d'Autriche et les comtes de Ferrette figurent également parmi les princes qui confirmèrent et accrurent les immunités de Lucelle, comme aussi ils se trouvent au nombre de ses bienfaiteurs. En 1225, Frédéric II, comte de Ferrette était en contestation avec son beau-frère, Berthod, d'Aurach, abbé de Lucelle; il y eut un arbitrage en présence de Henri, roi des Romains, et Frédéric accorda à l'abbé et au monastère de Lucelle les droits régaliens dont il jouissait lui-même, tel que le droit de lever des dîmes et des novales dans les terres que l'abbaye possédait ou pourrait acquérir dans le comté de Ferrette, le droit d'y faire paître toute espèce de bétail, d'y chasser les bêtes féroces et les oiseaux, le droit de pêche, et de faire des travaux pour la recherche et la fonte des métaux, le droit de frapper des monnaies grandes et petites, aux signes de l'empire, de donner des armoiries ou d'anoblir, d'établir et de percevoir des péages et des impôts sur les mêmes terres actuelles ou à acquérir, et il affranchit en même temps celles-ci de toute charge dans son comté. Il ajouta à ces faveurs la faculté ou le droit de nommer des tabellions et de légitimer les bâtards [4].

[1] BUCHINGER, p. 100, et WALCH.

[2] Mêmes sources, p. 109, et WALCH, *Apophasis*, au mot Priviléges.

[3] Mêmes sources.

[4] TROUILLAT, T. Ier, p. 504. — Lucelle possédait en outre des droits de chasse dans tout son district qui avait près de deux lieues de long et une lieue de large. Le droit de pêche dans la Lucelle s'étendait depuis la source de cette rivière près du moulin de Bourrignon, jusqu'à Saint-Pierre, où il était interrompu par d'autres droits et plus bas il reprenait auprès du couvent du Petit-Lucelle jusqu'au-delà du village de ce nom. — WALCH, *Apophasis*, p. 42 et suiv.

Digitized by Google

Comme une grande partie des domaines de l'abbaye était comprise dans le comté de Ferrette ou ses dépendances d'alors, ce don était d'une grande importance pour elle.

Les immunités qu'elle avait déjà obtenues précédemment jointes à ces nouveaux priviléges, la rendaient pour ainsi dire indépendante de toute juridiction et ne le faisaient relever que de l'empire et de la cour de Rome.

Parmi les autres bienfaiteurs de Lucelle on a déjà nommé les nobles d'Asuel, de Pleujouse, de Bonfol, mais on doit y ajouter encore les comtes de Montbéliard et ceux de Sogren, les barons de Mersperg et de Montjoie et plus de cinquante famille nobles de l'ancien évêché de Bâle, d'Alsace et pays voisins [1]. Dès les premiers temps plusieurs membres de ces familles embrassèrent la vie monastique à Lucelle où le nombre des religieux s'accrut jusqu'à soixante, mais dès lors aussi on en vit sortir des colonies pour aller peupler de nouveaux monastères. Lucelle comptait sept filiales: L'abbaye de Neubourg, près d'Hagnau, fondée en 1124 par le comte de Luxembourg eut pour abbé Ulric, de la maison de Neuchâtel, parent de Bertholfe, évêque de Bâle, qui y conduisit douze frères de Lucelle.

L'abbaye de Césaré ou Keisersberg et aussi Keisersheim en Bavière, construite en 1133, reçut ses premiers habitants depuis Lucelle, et douze Bernardins y arrivèrent sous la conduite d'un autre Ulric qui fut plus tard compté au rang des Saints.

Le monastère de Lieu-croissant ou des Trois-Rois, fondé dans le comté de Bourgogne, à la même époque, vit également arriver douze frères et un abbé sortis de Lucelle. Il en fut de même de la célèbre abbaye de Solem ou de Salmanschweiler en Suabe, au diocèse de Constance, fondée en 1138; son premier abbé Frovinus fut mis au rang des bienheureux.

La cinquième filiale de Lucelle était située en Alsace, dans le diocèse de Bâle. Elle fut appelée Paris ou Päris par son fondateur Udalric comte d'Egisheim, et comme les précédentes elle reçut son premier abbé et ses douze habitants primitifs de Lucelle.

La sixième fut Frienisberg, ou Mons-Aurora entre Arberg et Berne, qu'Oudelard, comte de Sogren fonda en 1131, dans les domaines qu'il avait eus par des alliances avec la maison d'Oltingen. Là aussi on envoya douze Bernardins de Lucelle sous la conduite d'un abbé.

[1] BUCHINGER et WALCH, *Miscel.* et *Apophasis.*

Digitized by Google

[1] Enfin Saint-Urbain, au canton de Lucerne fut la septième filiale de l'abbaye de Lucelle. Ce monastère avait été fondé en 1194 par deux nobles de Langenstein, qui plus tard embrassèrent la vie monastique. Conrad de Ratolsdorf septième abbé de Lucelle y envoya Conrad de Biederthan, son cousin, avec douze frères; mais comme cette abbaye naissante n'était point riche en livres, Conrad de Lucelle lui fit don d'un beau et précieux missel que venait d'écrire et d'enluminer frère Hélémand, afin que ses frères de Saint-Urbain puissent en faire usage pour le service du chœur.

Ce travail, fait avec art, était de si grande valeur que l'abbé écrivait à son cousin: Recevez ce livre, et réjouissez-vous en chantant au Seigneur un cantique nouveau. A cette occasion il recommanda à l'abbé de Saint-Urbain de veiller sur ses yeux à ce que la multitude de nobles qui faisait profession dans ce monastère n'opprime point la pauvreté de l'institution monastique, car, lui dit-il, « il sont riches, puissants et nombreux. Implorez donc sur eux la clémence de Dieu pour que ceux qui commencent leur entrée dans la vie religieuse ne tombent pas dans l'opprobre éternel [2]. »

Cette lettre est toute une révélation des mœurs de l'époque; aussi l'avions-nous déjà publiée dans un ouvrage moins sérieux, quoique destiné à faire connaître biens des documents encore ignorés à cette époque.

La sollicitude de l'abbé Conrad ne s'étendait pas également à toutes les filiales de Lucelle, car ayant négligé de visiter celle de Lieu-Croissant, il fut condamné, en 1199, dans un chapitre général de l'ordre de Citeaux, à trois jours de jeûne dont un au pain et à l'eau. La même peine lui fut infligée sept ans plus tard parce qu'il n'avait pas réprimé une petite vanité de l'abbé de Páris, qui ne se contentant point de la volaille ordinaire du pays, avait introduit des paons dans sa basse-cour [3]. Mais si les membres du chapitre général étaient sévères pour le maintien de la discipline, ils savaient aussi prendre chaudement le parti des abbés quand on les avait molestés.

Conrad III, douzième abbé de Lucelle, avait assisté au chapitre général de Citeaux, en 1278, et retournait chez lui fort paisiblement,

[1] Ce résumé sur chaque filiale de Lucelle est tiré de BUCHINGER et de WALCH.

[2] TROUILLAT, T. Ier, p 458. WALCH, *Miscel.*, T. Ier. BUCHINGER.

[3] TROUILLAT, T. III, p. 669, et T IV, p. 643.

Digitized by Google

lorsque des fils de l'iniquité, ne craignant ni Dieu ni les hommes, arrêtèrent le prélat, le jetèrent bas de son cheval, l'insultèrent et le retinrent quelques jours en captivité. On ne sait pas le nom des auteurs de ce méfait, mais ils devaient être puissants, puisque le chapitre délégua l'abbé de Lieu-Croissant aux princes ecclésiastiques et séculiers de la Bourgogne pour demander leur punition [1].

On voit, par l'envoi de ces colonies de religieux fait en peu d'années dans sept filiales de Lucelle, que cette abbaye avait singulièrement prospéré puisque, en moins de treize ans, de 1124 à 1138, elle avait envoyé plus de 80 religieux parmi lesquels il y avait aussi beaucoup de moines sortis des rangs de la noblesse et apportant dans les monastères l'orgueil de leur race, orgueil que l'abbé Conrad, quoique noble lui-même, dépeint avec tant d'amertume et de crainte en écrivant à son cousin de Saint-Urbain.

Chacune des sept colonies de Lucelle eut à son tour un certain nombre de filiales, en sorte que l'abbaye primitive se regardait comme la mère de plus de quarante monastères [2]. Selon un ancien usage on avait aussi placé sous la direction de l'abbé de Lucelle plusieurs couvents de nones. Le premier et le plus ancien fut celui de Petit-Lucelle dont on fera mention plus spéciale. Celui d'Olsberg était une abbaye entre Bâle et Rheinfeld, fondée au 12me siècle, au plus tard, et selon toute apparence par les comtes de Frobourg, avait d'abord été peuplé de Bénédictines, mais vers le milieu du 13me siècle on le soumit à la règle de Citeaux et à la surveillance de l'abbé de Lucelle.

On a déjà rapporté à l'histoire de Ferrette, quel avait été le sort du couvent de Michelbach fondé par les comtes dans le voisinage de Bâle, mais dont les religieuses se comportèrent si mal, que l'évêque de Bâle, après divers essais de réformation, et après les avoir placées sous la tutelle de l'abbé de Lucelle, fut enfin obligé de les chasser de leur cloître et d'annexer les revenus de celui-ci à Lucelle. Cinq autres abbayes de femmes éparses dans les diocèses de Bâle et de Constance, furent de la sorte soumises à la visite de l'abbé de Lucelle.

Lucelle avait quelques prieurés, qui dans le principe étaient des anciens monastères ensuite réunis ou incorporés à cette abbaye. Il y en avait trois en Alsace : Lauterbach, où habitaient quelques Bernardins,

[1] MARTÈNE, *Thesaurus nov. anecd.*, T. IV, p. 55

[2] BUCHINGER et WALCH. — DE MULINEN.

Digitized by Google

Saint-Appolinaire, auquel on avait annexé les biens de Michelbach, et Blotzheim. Un quatrième prieuré, dans le voisinage de Lucelle, avait été formé de la seigneurie de Liewenbourg et on en fera le sujet d'une notice particulière.

Souvent à ces prieurés était attachée la desserte de quelque paroisse, ce qui exigeait la présence d'au moins deux religieux et le plus ancien prenait le titre de prieur.

A. QUIQUEREZ, ancien préfet de Délémont, membre de la Société jurassienne d'émulation, et de plusieurs sociétés d'histoire et d'archéologie de Suisse et de France.

(La suite à la prochaine livraison).

Digitized by Google

LES

JUIFS D'ALSACE SOUS L'ANCIEN RÉGIME.

LE PROCÈS DES FAUSSES QUITTANCES.

Lorsqu'on étudie l'état des personnes, au moyen-âge, on est frappé de la variété qui existait sur ce point. Ouvrez, par exemple, les deux recueils de droit connus sous les noms de Miroir de Saxe et de Miroir de Souabe (*Sachsenspiegel*, *Schwabenspiegel*), et vous verrez comment, dans leur curieuse théorie de l'Ecu (*Heerschild*), la seule classe des hommes libres, depuis l'empereur jusqu'au franc-paysan, se partageait en sept catégories diverses, sans compter les subdivisions. Conformément aux principes du vieux droit germanique, les Miroirs ont soin de déterminer, pour chacune de ces classes, le *Wehrgeld*, c'est-à-dire l'indemnité qui, en cas d'offense, revenait à la partie lésée, et se réglait eu égard à son rang et à sa dignité.

Entre le franc-paysan, qui occupait le dernier échelon de la catégorie des hommes libres et le serf, il y avait également plusieurs classes d'individus, qui, à raison de circonstances particulières, se trouvaient dans un état, sinon de privation absolue, du moins de diminution de droit. A ceux-là aussi les Miroirs accordent un *Wehrgeld*, mais c'est un *Wehrgeld*, en quelque sorte dérisoire.

Tels étaient :

1° Les condamnés pour crimes d'une nature infamante, comme vol, brigandage, etc. Le Miroir de Souabe leur accorde pour *Wehrgeld* un balai et des ciseaux ;

2° Les bâtards. Ils ont pour *Wehrgeld* une charretée de foin formant la charge de deux bœufs ;

3° Les étrangers. L'ancien droit germanique n'admettait point que l'on pût rester libre, en quittant son domicile, pour s'établir sur une terre étrangère. *Die Luft macht eigen*, disait un vieux dicton : l'air extérieur asservit. C'est de là qu'est dérivé ce droit bizarre qu'avaient

Digitized by Google

les Electeurs palatins et le landgrave de la Haute-Alsace, de traquer et de s'approprier les étrangers qui pouvaient s'être établis sur divers points de la province et y avaient séjourné pendant an et jour.

4° Les baladins, les musiciens ambulants, et généralement tous les individus, sans assiette fixe, qui vaguaient d'un lieu à un autre, pour les besoins de leur métier ou de leur industrie. Le Miroir de Souabe leur donne pour *Wehrgeld* l'ombre d'un homme projetée sur un mur, et il a bien soin d'expliquer comment se règlera le mode de satisfaction due à la partie lésée. L'offenseur se placera dans une attitude agressive, de manière que son ombre se projette sur un mur; l'offensé appliquera un vigoureux coup de poing à cette ombre, et il faudra qu'il soit bien difficile pour ne pas se regarder comme parfaitement satisfait.

C'est ici que nous trouvons l'explication de cette royauté des musiciens dont était affublée la famille des Rappolstein. Par cela même que les baladins et les musiciens étaient à-peu-près sans droits, il s'ensuit qu'ils avaient besoin d'être protégés; or les empereurs leur avaient donné, en Alsace, les sires de Rappolstein pour seigneurs et pour protecteurs. On a parlé bien souvent de cette réunion musicale qui, au jour dit *Pfeiffertag*, se réunissait, chaque année, à Ribeauvillé. On sait aussi que le Conseil Souverain eut maintes fois à s'occuper des difficultés qui s'élevèrent entre le Roi des musiciens et ses sujets assez peu soumis. Ce n'était pas précisément par goût pour la musique, que MM. de Ribeaupierre procédaient, à coups d'arrêts, contre ces malheureux musiciens, qui arrivaient, en maugréant, de tous les coins de la province, pour se livrer au plus effroyable charivari qui ait jamais affligé des oreilles chrétiennes. La question d'art s'effaçait ici derrière la question d'argent: c'était, en effet, le jour du *Pfeiffertag* que les musiciens acquittaient les prestations et redevances qu'ils devaient à leur seigneur, en retour de la protection dont il voulait bien les honorer.

Il y avait encore, en Alsace, une autre royauté de ce genre, et qui dérivait absolument du même principe. Le chef de l'illustre maison de Rathsamhausen était Roi des chaudronniers, et, entr'autres apanages, jouissait de l'inappréciable avantage d'avoir toujours sa batterie de cuisine en état parfait de conservation.

5° Ceux qui s'étaient fait un métier de l'état de champions, dans les combats judiciaires. Leur *Wehrgeld*, suivant le Miroir de Souabe, consistait dans un rayon de soleil reflété par un blanc écu.

Digitized by Google

6° Les Juifs.

Comme étrangers, et comme mécréants, les Juifs auraient été privés de toute espèce de droits, si les empereurs ne les avaient couverts de leur protection. En les incorporant à leurs domaines, comme serfs de la Chambre impériale, et en se déclarant leurs protecteurs, les empereurs, qui se regardaient comme les successeurs des empereurs romains, faisaient remonter cet état de choses à Titus, qui avait accordé les mêmes faveurs aux Juifs échappés aux horreurs du siège de Jérusalem.

Toutefois la protection impériale ne suffit pas toujours pour garantir les Juifs contre les excès dont ils furent l'objet, durant le moyen-âge. Et tenez, puisque nous nous arrêtons, un instant, à cette terrible époque, ne voyez-vous pas, à travers les ténèbres qui l'enveloppent, percer une lueur sinistre : c'est le bûcher qui, en 1349, consuma, en un seul jour, près d'un millier de Juifs, à Strasbourg. A côté, s'engage une lutte désespérée; des mères, à qui l'on veut prendre leurs enfants, pour les baptiser de force, les arrachent, furieuses, aux bourreaux, et les jettent au milieu des flammes. Ah! détournons bien vîte les regards de ce triste spectacle; laissons retomber le voile de l'oubli, que nous avons soulevé un instant, pour avoir le droit de dire que ces atrocités étaient également condamnées par les lois divines et par les lois humaines. A cette époque de trouble et d'anarchie, l'autorité impériale, battue en brèche, de toutes parts, était souvent réduite à l'impuissance. Charles IV, nouvellement élu et forcé de ménager les Etats d'empire, blâma énergiquement la conduite des Strasbourgeois, sans cependant pouvoir les châtier, comme il l'aurait désiré. Mais, dans des circonstances semblables, les évêques de Spire et de Worms ouvraient les portes de leurs palais aux Juifs poursuivis par une populace furieuse, et sévissaient vigoureusement contre leurs persécuteurs. Les lois civiles et les lois canoniques protégeaient également les Juifs contre la violence et contre les excès du fanatisme religieux. Le Miroir de Souabe les range, avec les clercs, les orphelins, les femmes, les églises et les cimetières, parmi les personnes et les choses qui devaient jouir d'une paix perpétuelle, et punit le meurtre d'un Juif comme celui d'un chrétien. Dans des décisions réitérées, les papes et les conciles défendent expressément d'imposer par la violence le baptême aux Juifs, parce que Dieu, disent les canons, fait miséricorde à qui il lui plaît et endurcit qui bon lui semble, et que l'on ne peut les obliger à se sauver malgré eux. Le pape Innocent III va plus loin encore : malgré l'arrêt éternel qui condamne

Digitized by Google

les Juifs à un état constant d'exil ou de servitude, les chrétiens, dans leur charité, doivent les recevoir et les tolérer à côté d'eux. On le voit donc, les excès commis envers les Juifs, au moyen-âge, sont uniquement l'effet de la barbarie des mœurs, de l'ignorance des populations, exaspérées d'ailleurs par les souffrances et par la misère.

Est-ce à dire que les Juifs n'aient jamais eu à se plaindre du sort que leur faisaient les Etats qui les admettaient sur leurs territoires? Non, sans doute. D'une part, les princes avaient à garantir leurs sujets contre leurs malversations, car les Juifs rendaient aux populations en usure et en exactions ce qu'ils recevaient d'elles en haine et en mépris. De là, les mesures rigoureuses prises contre eux, et qui, sous le régime impérial, comme sous la domination française, sont restées les mêmes et ont été constamment appliquées aux Juifs d'Alsace, jusqu'en 1791, date de leur émancipation sociale. D'autre part, les Juifs étaient serfs de la Chambre impériale, et la protection qu'on leur accordait, on la leur faisait payer sous la forme d'impôts de tous genres. Comme chose du fisc, et comme matière imposable et taillable à merci, ils furent souvent l'objet des dispositions, et, on peut bien le dire, des prodigalités des empereurs. Tantôt c'était à titre de libéralité, que l'on disposait d'eux: témoins les Juifs de Rouffach et de Soultz, que l'empereur Henri VII donna à Jean, évêque de Strasbourg; tantôt on les constituait en fief, comme le furent, en 1360, au profit des archiducs d'Autriche, les Juifs d'Alsace et de Souabe, qui se trouvaient sur les terres de ces princes. Parfois aussi on les aliénait à titre d'engagement ou d'impignoration. C'est ainsi qu'en 1331, Louis de Bavière engagea à Jean de Rappolstein les Juifs de Ribeauvillé, pour 400 marcs d'argent. Dans la suite, les Juifs passèrent, avec les droits régaliens, dans les attributs de la supériorité territoriale; les princes d'empire et les seigneurs immédiats exercèrent dès lors sur eux les droits qui jusqu'alors compétaient aux empereurs seuls. C'est à ce titre que nous avons à rechercher quelle était la condition des Juifs, en Alsace, dans les possessions des archiducs d'Autriche, dans les dix villes impériales, à Strasbourg, sur les terres de l'évêché et celles des seigneurs de Hanau, de Fleckenstein et autres seigneurs territoriaux.

Nous disions tout-à-l'heure que les princes d'empire et les seigneurs immédiats succédèrent aux empereurs dans leurs droits sur les Juifs. Dans la suite, ils ne furent pas seuls à jouir de ce privilége. On vit notamment les simples seigneurs justiciers de la Haute-Alsace qui recon-

Digitized by Google

naissaient la supériorité des archiducs, s'attribuer le droit de recevoir les Juifs, et, en même temps, de leur accorder les libertés ou de leur imposer les conditions qu'ils jugeaient convenables. Il y eut plus que cela : les choses en vinrent au point que les seigneurs n'usèrent plus de cette faculté qu'après avoir obtenu l'agrément des communautés au sein desquelles ils se proposaient d'introduire des Juifs ; souvent même, on vit des villages résister ouvertement et chasser les nouveaux hôtes qu'on avait voulu leur imposer de force.

Après la tourmente du 14me siècle, les Juifs avaient été tour à tour chassés, puis repris, en Alsace ; vers la fin du 16me siècle, ils furent de nouveau expulsés de presque tous les points de la province. Pendant la guerre des Suédois, quelques familles israélites s'introduisirent furtivement et s'établirent dans le pays ; d'autres suivirent et s'éparpillèrent sur le territoire. Cependant, à l'époque de la réunion, en 1648, plusieurs villes impériales étaient encore sans aucun Juif. Le premier qui parut à Landau, fut admis, en 1680, sur la permission qui lui en fut accordée par M. de Montclar, grand-bailli de la préfecture de Haguenau, sous la réserve de ne pas se mêler d'autres commerce que de celui des bestiaux, de vendre des habits faits et de prêter de l'argent. Dès 1687, le nombre des familles israélites, qui, durant la période germanique, ne devait jamais dépasser 300 familles, était de 587 ; en 1716, il s'était élevé à 1348 familles.

Seul, Strasbourg résista à cette invasion nouvelle. Moins de quarante ans après la sanglante insurrection de 1349, cette ville avait admis à la résidence quelques familles israélites qui se firent bientôt chasser de nouveau, et, cette fois, les Juifs furent à tout jamais bannis du territoire de la République. Un article spécial de sa Constitution leur défendit d'y posséder aucune propriété ou emphytéose. Sous la domination française, comme à l'époque de son indépendance politique, Strasbourg se refusa toujours à leur rouvrir ses portes. Une fois cependant, le Magistrat consentit, pour complaire au Roi, à faire une exception pour un Juif nommé Blien, entrepreneur des vivres pour l'armée d'Allemagne, et qui avait avec l'autorité militaire des rapports continuels. Plus tard, un autre israélite du nom de Cerf-Beer, possesseur d'une fortune considérable et chef d'une nombreuse famille, sollicita, en alléguant les mêmes raisons, l'autorisation de pouvoir s'établir, pendant l'hiver au moins, à Strasbourg, ajoutant qu'à cette époque de l'année, le séjour de la campagne où il résidait était peu sûr. Cette fois encore, le gouver-

Digitized by Google

nement du Roi intervint auprès du Magistrat, qui accueillit la demande dans les termes où elle était formulée. Mais à peine installé, le sieur Cerf-Beer, contrairement aux statuts, se permit d'acquérir, sous un nom supposé, un hôtel considérable. Il sollicita ensuite et obtint, toujours sous le prétexte du service du Roi, la faveur de résider, non plus seulement l'hiver, mais toute l'année, à Strasbourg; puis il parvint à faire admettre, de la même manière, ses gendres avec leurs familles. Déjà possesseur d'un hôtel, il en acheta deux autres encore, et enfin, il se détermina à jeter tout-à-fait le masque, en se présentant pour payer les *lods* et ventes de ces acquisitions. Et comme le Magistrat refusait de les recevoir, en alléguant la nullité de ces contrats et l'incapacité absolue des Juifs de posséder aucun immeuble à Strasbourg, Cerf-Beer déclara qu'à ces deux maisons il comptait encore en ajouter six autres qu'il se proposait d'acheter incessamment. On voulut alors lui appliquer les règlements et le faire sortir de la ville :

La lice cette fois montre les dents :
Je suis prête à sortir avec toute ma bande,
Si vous pouvez me mettre hors.
Ses enfants étaient déjà forts.

Cerf-Beer déploya majestueusement des lettres de naturalité, qu'il avait obtenues déjà depuis quelques années, et les présenta à la chancellerie strasbourgeoise, pour les faire enregistrer. Une contestation s'ensuivit : des mémoires furent signifiés, mais le procès alla se fondre dans les premiers errements de la révolution de 1789, qui donna décidément gain de cause aux Israélites d'Alsace.

Mais si les règlements strasbourgeois interdisaient expressément aux Juifs de s'établir dans la ville, ils ne leur défendaient point d'y séjourner momentanément; encore moins pouvaient-ils leur défendre de se fixer dans les localités du voisinage qui n'étaient point de sa seigneurie. Sous ce rapport, les Juifs usèrent largement de la faculté qui leur était laissée. Il s'en établit ainsi à Bischheim, à Hœnheim, à Fegersheim, à Lingolsheim, à Wolfisheim, tous villages situés dans un rayon de moins de deux lieues, si bien que le dénombrement fait en 1784, en évaluait le nombre à 881 individus. En y ajoutant ceux qui venaient de plus loin, on estimait que, chaque jour, il entrait, en moyenne, à la porte ouvrante, cinq cents Juifs à Strasbourg, qui se retiraient, lorsque vers le soir, on sonnait une cloche qui annonçait l'heure de leur retraite. Des règlements sévères défendaient aux logeurs et aubergistes de les loger,

Digitized by Google

pendant la nuit, sans une autorisation expresse du Magistrat. Beaucoup d'entre eux avaient un pied-à-terre en ville et louaient des chambres où ils venaient s'établir, pendant la journée, pour s'y occuper plus commodément de leurs affaires. Le vendredi soir, ils disparaissaient; ils restaient absents pendant tout le samedi, jour du sabbat, et reparaissaient, le dimanche, de grand matin. C'était ce jour-là surtout, pendant les offices, qu'ils faisaient leurs petites affaires avec les fils de famille, au grand scandale de la cité puritaine.

Et cependant, des règlements sévères et constamment renouvelés interdisaient aux Juifs toute espèce de négoce à Strasbourg. Un jour, il est vrai, le Conseil Souverain leur reconnut la faculté libre et indéfinie de contracter avec les chrétiens, mais son arrêt fut cassé par le Conseil d'Etat, ainsi d'ailleurs que cela ne manquait jamais de lui arriver, quand il se trouvait en conflit avec l'importante cité. Défense était donc faite aux Juifs, à peine d'amende et de nullité du contrat, de se livrer, à Strasbourg, à aucun commerce ou négoce, de faire aucuns prêt ou avances, soit gratuitement, soit sur biens meubles, immeubles, gages, etc. Il n'y eut d'exception que pour le commerce des chevaux et bestiaux, au marché public, et l'achat de comestibles ou aliments, à deniers comptants. Les choses même furent poussées si loin, que l'on en vint à visiter les Juifs, à l'entrée, pour s'assurer qu'ils n'étaient porteurs d'aucune marchandise suspecte, et qu'on les faisait accompagner par un geôlier ou garde de police, qui, une fois leurs affaires terminées, devait les ramener à la porte de la ville et les mettre dehors. Tous ces règlements, toutes ces mesures rigoureuses n'empêchèrent pas les Juifs de continuer à trafiquer sous main, et, comme tous leurs compatriotes alsaciens, les Strasbourgeois, tout en les détestant, tout en les maudissant, ne pouvaient se passer d'eux.

Cependant le nombre des Juifs avait toujours été croissant, en Alsace, depuis la réunion. Après la paix de Ryswick, le maréchal d'Huxelles, gouverneur de la province, reçut ordre de les chasser. La mesure allait être exécutée, lorsqu'éclata la guerre de la succession d'Espagne ; les services qu'ils rendirent, en cette circonstance, les sauvèrent. Dans une lettre du 31 janvier 1713, le chancelier de Pontchartrain écrivait, à cette occasion : « Sur le rapport qui a été fait à S. M. des titres et « concessions en vertu desquels les Juifs sont établis en Alsace, elle n'a « pas jugé à propos d'y rien changer, ni de les inquiéter, pour les « obliger de sortir. » Quelques années après, en 1716, la question fut

Digitized by Google

reprise par M. d'Angervilliers, Intendant d'Alsace. Le fait est que cette multiplication excessive des Juifs préoccupait singulièrement le gouvernement. L'expérience qui venait d'être faite, avait démontré que leur présence pouvait être d'une certaine utilité, à l'occasion. Ainsi, en temps de guerre, ils pourvoyaient à la remonte de la cavalerie, et, à force de soins et d'industrie, parvenaient à tirer de l'étranger les chevaux qui manquaient en France. On reconnaissait encore qu'ils pouvaient être utiles au paysan lui-même, lorsqu'il avait été fourragé par l'ennemi, ou quand ses bestiaux avaient péri dans les corvées : c'était grâce à l'argent qu'il empruntait des Juifs, qu'il parvenait à se procurer des subsistances et à remplacer ses bestiaux. « Il est vrai, disait « M. d'Angervilliers dans son rapport au gouvernement, que ces prêts « ne se font pas à bon marché, mais dans l'extrême nécessité, il vaut « encore mieux passer par la main des usuriers que de périr tout-à-fait. » Toutefois, ce qui pouvait être utile en temps de guerre, devenait fort préjudiciable, en temps ordinaire. Le paysan, sachant qu'avec quelques sacrifices, il pouvait se procurer de l'argent, quand bon lui semblait, devenait mou, paresseux ; il se laissait ainsi doucement conduire à sa ruine, en même temps que l'agriculture souffrait sensiblement de cette situation. D'un autre côté, grâce à la tolérance des seigneurs et des magistrats des villes, les Juifs étaient devenus maîtres de tout le commerce, dans les campagnes surtout, et s'enrichissaient peu à peu au détriment des chrétiens, tout en ne contribuant que fort médiocrement aux charges publiques. C'est à cet état de choses qu'il s'agissait de remédier.

Dans ces circonstances, on ne songea plus à expulser entièrement les Juifs de l'Alsace, mais M. d'Angervilliers proposait deux moyens : réduire le nombre des familles israélites au chiffre de 587, tel qu'il existait en 1689, et faire sortir de la province toutes celles qui s'y étaient établies depuis cette époque. Ce mode, toutefois, offrait des inconvénients, dans un pays surtout où, disait M. d'Angervilliers, *on est effarouché des moindres nouveautez*. Il était probable, en effet, que de vives réclamations seraient formulées, à cet égard, par les seigneurs qui avaient toujours joui du droit d'admettre ou d'expulser les Juifs, à leur gré, et se trouveraient ainsi privés d'une source notable de revenus. Un autre moyen était encore proposé : on maintenait l'état de choses actuel, mais le Roi, usant de son droit de souveraineté, pourrait défendre à tout seigneur ou magistrat d'admettre, à l'avenir, de nouvelles

Digitized by Google

familles israélites, sans son autorisation expresse. Aucun de ces expédients ne fut adopté. Les Juifs purent donc croître et multiplier à leur aise, mais le gouvernement et le Conseil Souverain prirent, à leur égard, des mesures de précaution, qui, pour la plupart, étaient renouvelées d'un état de choses fort ancien. Ces mesures sont, si l'on veut, arbitraires, intolérantes parfois; elles sont empreintes d'un cachet de défiance qui s'explique par le désir que l'on avait de garantir l'ignorance et la faiblesse des campagnards contre la ruse et l'avidité des trafiquants; mais elles n'offrent rien de bien oppressif. En général, la persécution, nous l'avons dit, a été le fait des populations, et non de l'autorité. Comme les empereurs d'Allemagne, les rois de France ont protégé les Israélites; ils se sont montrés bienveillants et impartiaux, quand ils ont réglé leurs rapports avec leurs sujets; ils ont constamment maintenu leurs anciens priviléges, et, en définitive, on peut dire que la condition des Juifs n'était pas trop malheureuse en Alsace.

Dans un arrêt du 9 décembre 1755, le Conseil Souverain définissait nettement leur position sociale : « Les Juifs ne sont ni citoyens ni bourgeois. — Les Juifs ne font point partie de cet ensemble qui forme les « corps politiques. Condamnés par l'oracle éternel à errer sur la surface de la terre, sans roi, sans magistrat, sans établissement permanent, ils sont étrangers partout; *leur retraite*, quelque part qu'ils la « choisissent, n'est que de la tolérance. »

Les Juifs étaient absolument incapables d'acquérir des immeubles. Toutefois, ils pouvaient posséder une habitation suffisante pour se loger avec leurs familles, et cela, avec d'autant plus de raison, qu'il leur était défendu d'habiter sous le même toit que des chrétiens.

Il leur était également interdit d'entrer dans les corps de maîtrise d'arts et métiers, de tenir cabaret, etc.

Ils ne pouvaient avoir à leur service de domestiques chrétiens; cependant il leur était permis d'en employer dans leurs maisons, les jours de sabbat.

Leur témoignage n'était pas admis, dans les causes entre Juifs et chrétiens. Lorsqu'ils prêtaient serment, c'était suivant le mode israélite, mais en langue vulgaire.

Soit affectation, soit convenance particulière, les Juifs choisissaient surtout les dimanches et jours de fêtes, pour parcourir les campagnes et se livrer à leur trafic. Le Conseil Souverain ne négligea rien pour forcer

Digitized by Google

les Israélites à observer les dimanches et fêtes; mais ses efforts restèrent, en grande partie, infructueux.

Des mesures furent prises aussi en grand nombre, mais avec bien moins de succès encore, à l'effet de régler les rapports d'affaires entre Juifs et chrétiens; et comme c'étaient surtout dans les contrats de prêts d'argent que se glissaient la fraude et l'usure, on sentit la nécessité de réglementer particulièrement cette matière. Dans une requête d'une extrême véhémence, présentée au Conseil Souverain, en 1717, et dont se plaignirent amèrement les Juifs qui y étaient traités de monstres de la société civile, le procureur général exposa les effets de l'usure dans les campagnes, « de ce crime, disait-il, si odieux et aussi détestable et « pernicieux que l'est le meurtre. » Sur ses réquisitions, la Cour rendit un arrêt qui défendait aux notaires et tabellions de passer obligations au profit des Juifs, que sur deniers nombrés et délivrés en présence des dits notaires, et de renouveler les dites obligations, sous prétexte de décompte ou autres. Plus tard, en 1733, une déclaration du Roi Louis XV défendit de contracter et stipuler avec les Juifs par de simples billets sous signature privée, et autrement que par actes passés devant notaires, à peine de nullité; mais malheureusement cette mesure fut révoquée moins de six mois après avoir été rendue. L'usage des sous-seing privés reprit de plus belle, et ce ne fut que plus de soixante ans après, en 1769, que le Conseil Souverain, sur les réquisitions du procureur général, ordonne qu'à l'avenir, tous billets obligatoires passés au profit des Juifs, seraient rédigés, écrits et signés en présence de deux témoins irréprochables. Nous reviendrons plus tard sur l'effet de ces diverses mesures.

VÉRON-RÉVILLE.

(La fin à la prochaine livraison).

Digitized by Google

INVENTAIRE

DES JOYAUX D'OR, VAISSELLE D'OR ET D'ARGENT, CHAMBRES, CHAPELLE ET AUTRES CHOSES QUE MONS. LE DUC DE BOURGOGNE A FAIT BAILLER A MADAME DE SAVOIE SA FILLE, A SON ALLÉE PAR DEVERS M. DE SAVOIE, SON MARI, LE 24 OCTOBRE 1403 [1].

Premièrement. Une couronne d'or qui fait chapeau, garnie de huit fermailles du tour d'en bas, de quatre gros balais, quatre gros safirs et de quarante-huit grosses perles, et les quatre fleurons d'icelle couronne sont garnis de douze balais, quatre gros safirs et de cent huit grosses perles et les quatre petits fleurons sont garnis de quatre balais et de vingt-huit perles.

Item. Un hanap d'or tout plain, pesant onze mars six onces quinze esterlins.

Item. Une aiguière d'or toute plaine, pesant un mar cinq onces dix-huit esterlins.

Item. Une nef d'argent doré à deux lions sur les deux bouts, esmaillée aux armes de ma ditte dame, pesant dix mars quinze esterlins.

Item. Deux grands bacins d'argent doré tout plains, pesant vingt-quatre mars trois onces.

Item. Deux grandes aiguières d'argent doré, pesant ensemble huit mars une once sept esterlins obole.

Item. Une salière d'argent doré goderonnée, pesant un mar cinq onces quinze esterlins.

Item. Un pot d'aumône d'argent blanc, pesant quatorze mars quatre onces.

Item. Six pots d'argent doré, pesant ensemble soixante et treize mars une once dix-huit esterlins obole.

Item. Trois douzaine d'écuelles d'argent, pesant ensemble dix-huit mars une once quinze esterlins.

[1] L'habile et heureux fondateur de la maison de Bourg, Philippe-le-Hardi, père de Jean-sans-Peur et mort en 1404.

Il en fut de même pour le mariage de son second fils; il donna à tous les seigneurs des Pays-Bas des robes de velour vert et de satin blanc et leur distribua pour 10 mille ecus de pierreries.

Digitized by Google

Item. Douze platelets de fruitterie d'argent, pesant ensemble dix-huit mars une once quinze esterlins.

Item. Deux douzaine de tasses d'argent, pesant trente-cinq mars sept onces deux esterlins obole.

CHAPELLE.

Premièrement. Une croix d'argent doré et un bericle ou pied pour mettre des reliques, pesant tout neuf mars une once cinq esterlins.

Item. Deux bacins d'argent veré, pesant ensemble cinq mars six onces.

Item. Un benoitier d'argent veré avec l'asperges, pesant quatre mars quatre onces sept esterlins obole.

Item. Un calipce d'argent doré, pesant un mar et demi.

Item. Deux chandeliers d'argent veré, pesant quatre mars trois onces.

Item. Une paix d'argent doré, pesant six onces.

Item. Deux burettes d'argent veré, pesant un mar.

Item. Une boëte d'argent à mettre pains à chanter veré à lettre, pesant six onces seize esterlins.

Item. Une clochette d'argent veré, pesant un mar quinze esterlins.

CY S'EN SUIVENT LES CHAMBRES.

Premièrement. Une chambre de cendal vermeil tiercelin ouvrée à cinq compas de brodeure, aux armes de ma ditte dame, garnie de ciel dossier courte pointe et trois coûrtines.

Item. Six sarges à compas armoyés comme dessus pour tendre autour la ditte chambre.

Item. Une couverture de couche, un banquier et deux marche-piés de même.

Item. Six carreaux du dit cendal vermeil tiercelin pour la dite chambre.

Item. Un couvertoer d'escarlate vermeil fourré de menu vair.

Item. Une autre chambre de cendauls azeurés, armoyés à cinq compas comme dessus, aux armes de ma dite dame, garnie de ciel, dossier courte pointe et courtines.

Item. Six sarges azeurées de même pour tendre autour de la dite chambre.

Item. Une sarge pour couche, un banquier et deux marche-piés de même.

Item. Six carreau de cendal azeurés tous plains sans bordeure.

Digitized by Google

CY S'EN SUIVENT LES ROBES.

Premièrement. Un grand manteau long de velveau cramoisy fourré d'armine.

Item. Un grand manteau long d'escarlate vermeille fourré de menu vair.

Item. Un autre manteau d'escarlate vermeille à mi-jambes fourré de menu vair.

Item. Un autre manteau d'escarlate vermeille fourré de gris.

Item. Un autre manteau de vair brun à mi-jambes fourré de gris.

Item. Une couple de draps d'or sur velveau cramoisy figuré, contenant quinze aulnes un quart de Paris qui font deux pièces deux aulnes et trois quartiers pour faire robe pour elle toutes les fois qu'il lui plaira.

Item. Un autre couple de draps d'or velveau noir figuré de vermeil et autres soies, contenant quinze aulnes trois quartiers qui font deux pièces deux aulnes et trois quartiers pour faire robes pour elles toutes les fois qu'il tui plaira.

Item. Un autre couple de velveau cramoisy, contenant treize aulnes et demi qui font deux pièces une aulne pour semblablement faire robe quand il lui plaira.

AORNEMENTS DE CHAPELLE.

Premièrement. Un cothideau de chapelle garni de chasuble à un orfrai de bordeures, à apôtres de frontier, doussier Estelle, phanon parement d'aube et amiet de drap d'or vermeil.

Item. Un corporales de même.

Item. Une nappe d'autel parée de bordeure en compas et souleaux d'or, aux armes de Mons. de Bourgogne et de ma ditte dame de Savoie.

Item. Deux autres nappes d'autel et deux serviettes pour essuyer les mains du prêtre.

Item. Un Messel tout neuf à l'usage de Paris, garni de fremouer et pipes d'argent doré.

Item. Trois grandes courtines de cendal vermeille tiercelin pour faire oratoire pour ma dite dame de Savoie.

Item. Deux autres courtines plus petites pour servir à l'autel de la dite chapelle.

Item. Un autel benoit pour icelle chapelle.

Item. Quatre carreaux de drap de soie, baudequins pour l'oratoire de ma ditte dame.

Digitized by Google

COUSSINS ET TAPIS POUR LE CHARRIOT ET OFFICES DE MA DITTE DAME.

Premièrement. Cinq coussins de drap d'or vermeil en graine pour le charriot de ma ditte dame ; c'est à savoir deux sur quoi elle le serra, un pour mettre derrière son dos et les deux carrés pour mettre aux deux côtés d'elle.

Item. Six tapis vermaulx armoyés en cinq compas aux armes de ma dite dame, dont les quatre sont pour les quatre sommiers des offices et leus deux sont pour la chapelle ; c'est à savoir l'un pour l'oratoire, l'autre pour mettre devant l'autel.

Item. Six carreaux de tapisserie de grosse laine armoyés en compas aux armes de la ditte Dame.

Item. Le charriot de ma ditte Dame doré et peint à la devise de Mons. de Savoie et aux armes de ma ditte Dame, garni par dedans et les mantelets de drap d'or vermeil en graine, couvert par dessus d'escarlate vermeil, garni de harnais à timon et des selles qui y appartiennent.

Item. Deux selles de parement chevronnées de velveau blanc et vermeil toutes semées de brodeure à la devise de mon dit Seigneur de Savoie, à feuilles de chêne et marguerites.

Item. Les harnais des brides poitreaux et culières de même.

Item. Quatre autres selles pour les dames couvertes de draps de la façon chevronneure et couleurs dessus dites avec les harnais de même. Et quant aux haquenées de ma dite dame, de ses femmes, des coursiers de son dit charriot les gros roncins qui meneront ces choses et les sommiers qui meneront les offices ont été et sont de piè ça envoyés en Bourgogne.

Communiqué par M. PUTHOD, *docteur en médecine à Jebsheim.*

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

L'Alsace ancienne et moderne, *ou Dictionnaire topographique, et statistique du Haut- et du Bas-Rhin* par J. Baquol. — 3me édition entièrement refondue par P. Ristelhuber, membre de la société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

Un homme instruit et laborieux publia en 1851 un livre bien conçu, utile et bien fait qu'il intitula : dictionnaire géographique, historique et statistique du Haut- et du Bas-Rhin. L'idée préexistait : elle avait reçu un commencement d'exécution en 1787 ; Philippe-Xavier Horrer avait édité les lettres A et B d'un travail semblable qui devait faire l'objet de plusieurs tomes dont le premier seulement vit le jour. En 1849, Jacques Baquol reprit l'idée, la réduisit aux besoins des temps modernes, et lorsque son livre parut, il reçut un accueil fort sympathique dans toutes les classes de la population alsacienne. Horrer fut arrêté par la Révolution de 1789, Baquol fut favorisé par celle de 1848 qu'il avait saluée de toute la force de ses convictions essentiellement libérales. Quelque temps après la publication de son livre, Baquol descendit dans la tombe et un libraire intelligent, M. Salomon, acheta aux enchères la propriété du dictionnaire dont il prévoyait, avec raison, qu'une nouvelle édition serait nécessaire quelques années plus tard. Les renseignements que contient la seconde ont en effet veilli et M. Salomon a pensé que le temps est venu de faire imprimer la troisième. Il s'est fait aider par M. Ristelhuber qui s'est chargé de mettre d'accord avec la consistance actuelle des deux départements du Rhin, les renseignements statistiques que Baquol a fait entrer dans le plan de l'ouvrage. C'est en cela surtout que consiste la « refonte » annoncée, indépendamment d'indications empruntées à la science moderne relativement à l'origine des noms de lieux formant l'objet du dictionnaire. D'autres additions importantes concernant les armoiries communales, les anciennes monnaies des princes-évêques, des villes et des Abbayes, quelques cartes et l'image de l'ancienne bannière de Strasbourg compléteront les améliorations

Digitized by Google

historiques et archéologiques dont M. Ristelhuber a pris la responsabilité.

La 3me édition paraîtra en 15 livraisons au prix de 1 fr. la livraison. Toutes celles qui paraîtraient en sus seront livrées gratuitement, c'est-à-dire qu'en souscrivant dès ce moment, le souscripteur ne s'engage que pour une somme de quinze francs, quel que soit le nombre de livraisons dont se composera le volume. On souscrit chez tous les libraires du pays.

La première livraison que nous avons sous les yeux contient trois feuilles de texte et deux planches d'anciennes monnaies. Nous souhaitons à cette publication tout le succès qu'elle mérite.

FRÉDÉRIC KURTZ.

Digitized by Google

LES

JUIFS D'ALSACE SOUS L'ANCIEN RÉGIME.

LE PROCÈS DES FAUSSES QUITTANCES.

Suite et fin. *

En retour du droit de protection qui leur était accordé, les Juifs d'Alsace, dans les parties de la province qui dépendaient autrefois de la maison d'Autriche, payaient au Roi un droit de dix florins, par famille, et autant aux seigneurs particuliers sur les domaines desquels ils étaient établis. Dans les terres de l'évêché de Strasbourg, du comte de Hanau, du baron de Fleckenstein et autres de l'ancienne noblesse immédiate, ils ne payaient qu'un seul droit au seigneur, mais ils étaient soumis à un droit de péage, qui était moins onéreux qu'il n'était vexatoire et humiliant. Dans certains lieux, on leur faisait payer le droit d'entrée d'un animal *au pied fourchu.*

C'étaient-là, du reste, les seules charges publiques qui pesassent sur eux, et il est fort à remarquer que, tandis que les sujets du Roi étaient, au 18e siècle, écrasés d'impôts de toute nature, l'Israélite, si riche qu'il fût, en était quitte, envers l'Etat, pour une médiocre capitation de 17 livres, et, envers les communautés, moyennant le paiement du quart, en temps de paix, et de la moitié, en temps de guerre, de cette capitation. Par suite, les Juifs étaient exempts des corvées personnelles, de la milice et des logements des gens de guerre; ils jouissaient des mêmes avantages que les bourgeois, notamment de l'usage des biens communaux. Joignez à cela le droit de faire le commerce en tous genres, droit qui, malgré les restrictions que l'on apporta à son exercice, avait fini par constituer un véritable monopole entre leurs mains; que, sous le rapport civil et religieux, ils jouissaient d'une liberté suffisante;

* Voir la livraison de juin, page 271.

Digitized by Google

qu'ils avaient leurs synagogues, leurs temples, des rabbins qui, non seulement les régissaient au spirituel, mais encore exerçaient sur eux tous les droits de la juridiction temporelle; qu'ils s'administraient librement suivant les principes de la loi mosaïque, et l'on concevra facilement que le nombre des Juifs ait été toujours croissant, en Alsace. Comme le régime qu'ils y trouvaient était beaucoup plus doux que partout ailleurs, on les voyait affluer des autres pays, notamment de l'Allemagne et de la Pologne. Quelques uns parvenaient à s'enrichir, le plus grand nombre restait pauvre. Mais enfin, si pauvres qu'ils fussent, ils vivaient, et ils vivaient aux dépens de plus misérables qu'eux. Par quels moyens? On a écrit des volumes à ce sujet. Notre intention n'est pas de reproduire les détails qui ont été donnés, encore bien moins de déclamer ou de récriminer. Ce que notre sujet nous oblige à constater, c'est que, de tout temps, mais surtout à l'époque dont nous nous occupons, l'usure a été la lèpre de nos campagnes. Or comprend-on ce que pouvait être l'usure, dans un pays comme l'Alsace, ravagé par la guerre de trente ans, achevé par les campagnes suivantes, et qui n'a jamais pu se remettre de ses désastres; dans un pays où tout le monde presque était pauvre, à commencer par nos seigneurs du Conseil souverain, pour les qualifier comme le faisaient les princes eux-mêmes, dans leurs requêtes, et qui, pour la plupart, en étaient réduits, eux et leurs familles, à 900 livres de gages!

Ce que nous devons dire encore, c'est que tout individu livré aux usuriers, soit juifs, soit chrétiens, était un homme perdu; c'est qu'il devenait, en quelque sorte, l'homme lige de son créancier, qu'il lui appartenait corps et biens. Une fois la dette en souffrance, les renouvellements allaient leur train, les intérêts grossissaient; puis, et au mépris des arrêts du Conseil souverain, venait le chapitre des prestations en nature. Les œufs, le beurre, la volaille, tous les produits de la ferme passaient au créancier; c'était dans ses étables que se rendait le porc laborieusement engraissé; pour lui filait la ménagère, pendant les longues veillées d'hiver. Tout lui était bon: c'était jusqu'à des bas blancs, une chemise blanche qu'il fallait lui livrer, chaque vendredi soir, au moment de l'ouverture du sabbat. En un mot, les prestations variaient à l'infini et finissaient par revêtir le caractère de ces redevances féodales ou colongères qui étaient imposées aux tenanciers de certains biens seigneuriaux.

Les ravages de l'usure étaient certes de nature à irriter profondément

Digitized by Google

les populations; mais il y avait quelque chose qui les exaspérait bien plus encore : c'était l'idée que leur religion faisait aux Juifs non seulement un droit, mais un devoir d'usurer les chrétiens. Quelques rabbins fanatiques avaient, en effet, ainsi interprété ce fameux passage du Deutéronome : *Non fœnerabis fratri tuo, sed alieno*, et cette thèse, exploitée par des sectaires ignorants et cupides, avait dû entraîner bien des abus. Mais c'était aller trop loin que de rendre la religion juive tout entière responsable de ces excès, contre lesquels s'est énergiquement prononcé le grand sanhédrin de 1807. Quoiqu'il en soit, l'opinion que la loi israélite autorisait et même recommandait l'usure de Juifs à chrétiens était générale, en Alsace, au 18e siècle. Pour son compte, le Conseil souverain n'en a jamais douté, lui qui, témoin journalier des manœuvres des usuriers et de la frauduleuse habileté avec laquelle ils savaient éluder ses réglements, ne dissimulait point ses préventions contre les Juifs, sans que jamais cependant, il leur ait refusé justice, lorsqu'ils avaient le bon droit pour eux.

Avec de pareils préjugés et le sentiment peu évangélique, mais malheureusement fort répandu, qu'il est toujours permis de tromper le trompeur, on conçoit parfaitement que nos paysans, de leur côté, ne devaient point se faire faute de duper, à leur tour, les Juifs, quand l'occasion s'en présentait. Ce fut un *bon tour* de cette espèce, entrecoupé, hélas! d'un drame lamentable, qui fut, un jour, joué aux Juifs d'Alsace, sur une vaste échelle, et qui donna lieu à l'un des épisodes les plus singuliers qui aient jamais signalé les fastes judiciaires : nous voulons parler du procès des *fausses quittances* [1].

C'était en 1778 : les Juifs comptaient alors leurs débiteurs par milliers. Le tiers de l'Alsace, assurait-on, leur était hypothéqué, en même temps qu'ils avaient en portefeuille une quantité énorme de billets sous seing privé.

Soudain, comme à un signal parti, on ne sait d'où, les paiements s'arrêtent partout à la fois. Des créanciers essaient de faire valoir leurs titres en justice; tout aussitôt les débiteurs y répondent par des quittances qui établissent triomphalement leur libération. Alors un long cri de détresse retentit dans le camp d'Israël : toutes ces quittances sont fausses, on a juré la ruine des Juifs. En effet, depuis près de trois ans

[1] Cet article était écrit depuis quatre ans déjà, quand a paru l'intéressante notice de M de Neyremand sur le même épisode.

Digitized by Google

déjà, des individus se disant envoyés par le Roi, quelques-uns revêtus de l'uniforme de gardes-françaises et portant au bras des plaques aux armes de France, parcouraient les villages, fabriquant et distribuant publiquement de fausses quittances; et le stupide paysan, plutôt que d'employer son argent à l'extinction de sa dette et de payer le Juif, préférait le donner à des imposteurs qui allaient l'engager dans d'inextricables difficultés. Il fallut peu de temps à cette fabrication pour inonder le pays de ses produits. Pendant que le Procureur général informait au criminel et faisait procéder à des arrestations, le Conseil souverain croyait couper court au mal, en ordonnant par son arrêt du 11 juillet 1778, que, dans la quinzaine de sa publication, tous laboureurs, vignerons, artisans, journaliers, bourgeois, manants et autres de la classe du peuple, porteurs de quittances sous seing privé, signées de noms de Juifs, en caractères hébraïques ou vulgaires, seraient tenus de les déposer ès greffes et bailliages des lieux, pour y être paraphées *ne varientur* et déposées jusqu'à ce qu'il en eût été autrement ordonné. On espérait, par ce moyen, gêner les possesseurs de faux titres dans l'emploi qu'ils pouvaient se proposer d'en faire. Cet espoir fut complètement déçu: non seulement il n'en manqua pas un à l'appel, mais encore, pendant que s'opérait cette production, qui se fit à grands frais à la charge des créanciers [1], la distribution des fausses quittances continua, comme par le passé, dans les campagnes.

Les circonstances devenaient critiques de plus en plus. Certes, les doléances des Juifs, victimes d'une trame odieuse, étaient déjà de nature à inspirer quelqu'intérêt; mais il y avait quelque chose de plus grave encore: c'était de voir une population tout entière qui allait se démoralisant et se faisant faussaire. Le gouvernement comprit qu'il était temps d'agir, à son tour, et il intervint, tout à la fois pour donner plus d'autorité à la justice, et pour essayer encore de faire sortir le peuple de la voie dans laquelle de funestes conseils tendaient à l'égarer de plus en plus. En conséquence, par lettres-patentes du 6 novembre 1778, le Roi, réunissant d'une main ferme tous les fils de cette instruction, qui allaient s'éparpillant dans toutes les justices particulières du ressort, déclara évoquer tant la procédure criminelle commencée à la requête du

[1] Le greffe de Ferrette, à lui seul, reçut plus de 27,000 de ces quittances, en l'espace de quelques mois. A six sols par pièce, l'état de frais produit par le greffier s'élevait à plus de 8000 liv.

Digitized by Google

Procureur général, que toutes les inscriptions de faux particuliers, formées par les Juifs contre leurs débiteurs chrétiens, ainsi que toutes les contestations qui pourraient naître entre eux, pour raisons de créances, et renvoya le tout en la première chambre du Conseil souverain, pour y être statué par elle souverainement et en dernier ressort. En même temps l'arrêt du Conseil souverain, du 11 juillet précédent, était cassé; les quittances déposées en exécution de cet arrêt, devaient être rendues aux particuliers qui voudraient les retirer, soit pour en faire usage, soit pour les supprimer; remise de toute peine ou poursuite était faite à ceux qui, reconnaissant librement la fausseté de leurs titres, en auraient opéré le retrait dans le délai d'un mois. Enfin il fut ordonné que, hors les cas, où créanciers et débiteurs parviendraient à s'entendre à l'amiable, les Juifs seraient tenus de signifier à leurs débiteurs et produire devant la première chambre, ou tels commissaires délégués à cet effet, et ce, dans le délai de six mois, les titres en vertu desquels ils entendaient former des prétentions contre les chrétiens de la classe du peuple, et que ces derniers auraient à fournir, dans le même délai, leurs réponses et moyens au contraire, ensemble les quittances dont ils entendraient se servir. Les pouvoirs les plus étendus étaient conférés à la Cour pour l'instruction sommaire des contestations auxquelles ces significations et productions pourraient donner lieu.

Les quittances furent en effet retirées, non pour être lacérées, mais bien pour être, la plupart du moins, opposées aux Juifs qui avaient signifié et déposé leurs titres au greffe de la première chambre, qui s'en trouva littéralement encombré. On peut se figurer le surcroît de travail qui vint assaillir le Conseil souverain, chacune de ces productions de pièces donnant lieu à une instruction spéciale, qui, si sommaire qu'on pût la faire, entraînait toujours avec elle bien des longueurs et des complications. Dans ces circonstances difficiles, la Cour resta constamment à la hauteur de sa mission. Pour simplifier son travail, elle divisa le pays en quatre départements, pour chacun desquels elle désigna un certain nombre de conseillers chargés du rapport des affaires de faux qui en provenaient. Le tableau de ces subdélégations, avec l'indication des commissaires, fait assez bien connaître quels étaient les points de la province où le mal sévissait avec le plus d'intensité. Comme toujours, c'étaient la Haute-Alsace et le Sundgau qui marchaient en première ligne.

Digitized by Google

SUBDÉLÉGATIONS.	COMMISSAIRES.
Wissembourg Saverne. . . Strasbourg .	M. le Doyen.
Colmar	MM. Kraus, de Michelet et Demougé.
Belfort	MM. de Boug, Athalin et Golbéry.
Ferrette. . . .	MM. Krauss, de Michelet, Golbéry et Weinemmer.

Toutefois le nombre des rapporteurs ne tarda pas à être reconnu insuffisant, par suite d'un nouveau surcroît d'affaires qui vint s'ajouter aux travaux déjà si surchargés de la première chambre. En effet, parmi les débiteurs interpellés en vertu des lettres-patentes, du 6 novembre 1778, il en était un grand nombre qui n'osaient pas recourir aux moyens dangereux du faux, mais qui, tout aussi peu désireux que les autres de payer leurs dettes aux Juifs, opposaient invariablement à toutes leurs réclamations le moyen tiré de l'usure. Il en résulta que les juges subalternes se trouvèrent saisis d'un nombre considérable d'affaires de ce genre, qui, présentées sans aucune preuve à l'appui, se terminaient par la condamnation des débiteurs dont les charges se trouvaient ainsi augmentées, en même temps que leur irritation était portée à son comble. « Nous n'entendons point, disait le Roi dans de nouvelles « lettres-patentes, priver nos sujets de la faculté d'employer les diffé- « rents moyens qu'ils peuvent opposer légitimement pour leur défense, « mais nous envisageons en même temps que si le crime d'usure est, « de tous, celui dont la preuve s'acquiert le plus difficilement, il est de « leur intérêt, ou qu'ils n'entreprennent pas légèrement et sans s'être « bien consultés, une accusation dont le poids retombant sur eux faute « de preuve ne fait qu'augmenter la masse de leurs dettes, et entretient « dans les esprits une fermentation et une animosité que nous avons à « cœur d'éteindre; ou que s'ils se croyent fondés à prendre la voie dont « il s'agit, ils aient du moins de leur côté la facilité de la suivre, comme « leurs créanciers doivent l'avoir du leur pour défendre à l'accusation, « sans être exposés les uns et les autres aux longueurs et aux frais insé- « parables du genre d'instruction qu'elle exige. Nous avons considéré « d'ailleurs que le nombre des contestations relatives aux quittances « arguées de faux est devenu très-considérable, qu'en y comprenant « celles relatives aux créances contre lesquelles les débiteurs ont opposé « l'accusation d'usure, il deviendrait, pour ainsi dire, impossible de « terminer les unes et les autres, si nous n'y pourvoyions par notre

Digitized by Google

« autorité ; et dans de pareilles circonstances où il s'agit du bien et de « la tranquillité d'une partie des sujets de notre province d'Alsace, et de « faire jouir les individus de la nation juive des effets de la protection « que Nous voulons bien lui accorder, Nous avons jugé devoir prendre « des mesures propres à simplifier autant qu'il sera possible l'instruc- « tion de celles des affaires qui en sont susceptibles par leur nature, et « d'en accélérer le jugement, sans que néanmoins l'ordre de service de « la première Chambre de notre Conseil souverain d'Alsace puisse en « être dérangé, ni le cours des affaires interrompu. »

En vertu de ces lettres-patentes, la connaissance de ces affaires d'usure était, avec celle des fausses quittances, attribuée à la première chambre du Conseil souverain, et le premier Président était autorisé à « choisir les rapporteurs, même dans la seconde chambre. » Toutefois l'encombrement provoqué par ce surcroît de causes fut tel, grâce aux procureurs et aux praticiens, qui, durant le cours de ce malheureux procès, ne cessèrent pas d'attiser le feu avec une ardeur incroyable, que le Conseil souverain, procédant par voie de réglement, crut devoir opposer une digue à ce flot d'affaires, qui débordait de toutes parts et menaçait de submerger la justice, en défendant aux juges du ressort de renvoyer les parties à se pourvoir en la première chambre du Conseil, hors le cas où il y aurait requête de plainte présentée et reçue en la dite première chambre.

Cependant, parallèlement à l'action civile, l'action publique suivait son cours. L'instruction criminelle, confiée à M. Queffemme, conseiller, fut poussée avec une extrême activité. Au milieu de cette foule aveugle qui avait eu le malheur de recourir à des moyens si coupables, on dut faire un choix, et l'on s'en tint aux individus qui avaient concouru le plus activement à la fabrication et à la distribution des fausses quittances. Sur trente-quatre individus poursuivis, dont un fugitif, dix-neuf furent arrêtés et détenus dans les prisons de la conciergerie du Palais, sept ajournés personnellement, sept autres assignés pour être ouïs. Dans ce personnel, on ne voit pas figurer un personnage tant soit peu marquant: deux instituteurs, un peintre, voilà ce qui en forme la partie aristocratique, le reste se compose de laboureurs, d'artisans et de quelques Juifs fourvoyés.

Enfin, après un informé d'un an, la procédure se termina par un arrêt dont le dispositif rigoureux fait assez connaître à quelles nécessités s'étaient vus réduits les magistrats du Conseil souverain :

Digitized by Google

« Le Conseil, faisant droit sur les réquisitions du Procureur général « du Roi, a déclaré et déclare la contumace bien instruite, contre « Lintzentritt, et adjugeant le profit d'icelle, pour les cas résultans du « procès, l'a condamné et condamne, ainsi que Joseph Fenderich et « Bernard Grosgueth, à faire amende honorable, nuds pieds en chemise, « la corde au col, tenant en leurs mains une torche de cire ardente, du « poids de deux livres, devant la principale porte et entrée de l'église « paroissiale de cette ville, où ils seront menés par l'exécuteur de la « Haute-Justice, ayant Ecriteau devant et derrière avec le mot, « FAUSSAIRE, en allemand et en français, et là étant nuds têtes et à « genoux, déclareront qu'ils ont méchamment et malicieusement solli- « cité nombre de particuliers de l'Alsace de se servir de quittances ou « décomptes faux, qu'ils offroient de leur fabriquer, ou procurer toutes « fabriquées à prix d'argent, dont ils se repentent, et en demandent « pardon à Dieu, au Roi et à Justice, de là conduits sur la Place ordi- « naire des Exécutions de cette ville, pour y être pendus et étranglés « jusqu'à ce que mort s'ensuive, à une potence qui pour cet effet y sera « dressée; ordonne que leurs corps morts seront ensuite portés aux « Fourches patibulaires, pour y rester exposés; ce qui à l'égard du dit « Lintzentritt contumax sera exécuté en effigie, en un tableau qui sera « attaché aux Fourches patibulaires par l'exécuteur de la Haute-Justice; « a condamné et condamne Jean Herr, Pierre Oster, Philippe Kieffer, « Joseph Mantz et François Scheur, à servir comme Forçats sur les « Galères du Roi à perpétuité; Jean-Adam Richert, à servir de Forçat « sur les dites Galères pendant l'espace de quinze années; Thomas Im- « hoff et Jean Zaisser, à servir aussi de Forçats sur les mêmes Galères « pendant l'espace de dix années, tous les dits Accusés condamnés aux « Galères, préalablement marqués des lettres G : A : L : sur l'épaule « dextre, et iceux appliqués au Carcan, où ils resteront exposés pendant « deux heures, ayant un Ecriteau au front, portant ces mots : DISTRIBU- « TEURS DE FAUSSES QUITTANCES, en français et en allemand, et ce « pendant trois jours de marché consécutifs qui se tiendront en cette « dite ville; sçavoir, au premier jour, Jean Herr, Joseph Mantz et « François Scheur; au second, Thomas Imhoff, Jean-Adam Richert et « Pierre Oster; et au troisième, Jean Zaisser et Philippe Kieffer; a con- « damné et condamne Jacques Richert à être banni hors du Ressort du « Conseil pendant l'espace de six années, à lui enjoint de garder son « Ban sous les peines portées par l'Ordonnance : a condamné et con-

Digitized by Google

« damne Pierre Richert, Jean Rauber et Chrétien Gropp, à être mandés « en la Chambre du Conseil, où ils seront sévèrement réprimandés, et « être ensuite conduits ez Prisons de la Conciergerie du Palais, où ils « demeureront enfermés pendant quinze jours au pain et à l'eau. » L'arrêt prononce ensuite l'absolution de quelques autres, et procède enfin à la répartition des dépens.

Cet arrêt est du 25 juin 1779. Le 5 juillet suivant, les corps des malheureux suppliciés étaient exposés, depuis quelques jours déjà, aux fourches patibulaires, et le Conseil souverain, sur les réquisitions du Procureur général, ordonnait qu'ils en seraient détachés, non pas pour être rendus à leurs familles, les rigueurs de la justice devaient s'épuiser jusqu'au bout, mais parce que ces tristes restes, étalés en pleine campagne, aux ardeurs d'un soleil caniculaire, pouvaient compromettre la santé des voyageurs et des moissonneurs dont les travaux allaient commencer.

Eh bien! ces rigueurs, nécessitées pourtant par la situation, n'amenèrent point le résultat auquel on s'était attendu. Les condamnés furent regardés comme des martyrs de la cause du peuple; la fermentation des esprits, l'irritation contre les Juifs redoublèrent. Quant aux fausses quittances, non seulement celles qui avaient été déposées ne furent pas retirées, mais on continua à en fabriquer et à en produire de nouvelles, si bien que des lettres-patentes du 27 mai 1780, en relevant le fait, sommèrent de nouveau les débiteurs qui en avaient fait usage, d'avoir à les retirer, dans le délai de deux mois, sous peine d'être poursuivis et jugés comme faussaires, suivant la rigueur des ordonnances. Cet avis fut imprimé dans les deux langues, répandu à profusion dans les campagnes, lu en place publique et au prône; les baillis, prévôts et préposés de communautés, d'une part, les curés, de l'autre, eurent ordre de presser vivement leurs administrés et leurs paroissiens de se conformer aux injonctions du Roi : rien ne servit. Le délai accordé par les lettres-patentes aux produisants n'était que de deux mois, on en laissa s'écouler deux autres encore, sans qu'une seule quittance fut retirée. Le Conseil souverain se trouvait dans une cruelle perplexité : il lui répugnait extrêmement de recourir à de nouvelles rigueurs, et cependant la loi, aussi bien que la morale, outrageusement violées, criaient vengeance.

Dans ces conjonctures difficiles, le Conseil s'arrêta, vers la fin des vacances de 1780, à un dernier parti, qui témoignait une fois de plus

Digitized by Google

de son esprit de sagesse et de sa modération. Cinq conseillers, munis de pleins pouvoirs, reçurent la mission de se transporter séparément et divisément dans les subdélégations de Colmar, de Belfort et de Ferrette, foyer principal de la résistance. Chaque communauté fut visitée, l'une après l'autre, par les commissaires, qui firent comparaître devant eux les maires, les jurés et les habitants; on en appela à leur droiture, à leur conscience, en même temps qu'on leur dépeignit sous les couleurs les plus sombres le sort qui menaçait tous ceux qui, à l'époque de la rentrée de la Cour, persisteraient à faire usage de fausses quittances. En retour des désistements que l'on sollicitait des débiteurs, on promit de leur accorder tels délais qui au cas appartiendraient. Les commissaires avaient même reçu tous les pouvoirs nécessaires pour se faire assister par les cavaliers de la maréchaussée, informer au criminel, procéder à des arrestations. Leur parole fit plus d'effet que n'en eussent produit les voies de rigueur : les coupables s'amendèrent, les fausses quittances furent retirées avec autant d'empressement qu'on en avait mis à les produire, et, deux mois après, le Conseil souverain avait la satisfaction de proclamer que les paysans de la Haute-Alsace avaient retrouvé ces principes d'honnêteté et de droiture, qui ont toujours distingué le peuple alsacien, et dont ils ne s'étaient un instant départis que parce qu'ils y avaient été poussés par la misère, suite de l'usure, et par de mauvais conseils. Tout étant rentré dans l'ordre, le régime exceptionnel qui avait été fait à la justice devait cesser, et le droit commun reprenait son cours habituel.

Ainsi finit le procès des fausses quittances. Les détails de ce triste épisode sont aujourd'hui complètement oubliés, dans le pays, et cependant il a peut-être laissé dans les esprits des traces plus profondes qu'on ne le croit. Dans tous les cas, ses suites, au point de vue de la fortune privée, furent également déplorables pour les créanciers et pour les débiteurs. Beaucoup de Juifs furent entièrement ruinés, à plus forte raison, dut-il en être ainsi des paysans, qui, exploités tour à tour par les distributeurs de fausses quittances, par les procureurs et par d'avides praticiens, virent leur ancienne dette, non seulement maintenue, mais encore considérablement accrue par les condamnations de tous genres qui vinrent s'y ajouter. On assure en outre qu'il y eut des erreurs judiciaires commises, et que bien des quittances fausses furent admises comme vraies, tandis que de vrais titres étaient déclarés faux. La chose est possible, elle est même probable; mais que l'on veuille bien se

Digitized by Google

rendre compte de la situation. Parmi les quittances signées de noms de Juifs, et écrites, soit en langue vulgaire, soit en caractères hébraïques, bon nombre étaient, à ce qu'il paraît, parfaitement imitées. Il y a plus : les commissions n'ont, le plus souvent, pas même eu sous les yeux les quittances originales. En effet, aux termes d'un réglement du Conseil, les quittances délivrées par les Juifs aux chrétiens devaient être inscrites dans un registre tenu par quatre Prévôts ou Préposés du lieu. Or c'était ordinairement à ces agents que les débiteurs produisaient les fausses quittances, qui, soit de bonne foi, soit par une coupable complaisance, étaient transcrites sur le registre à ce destiné, en l'absence des créanciers ; devant la Cour, on produisait des extraits de ce livre. Puis aux faux écrits venaient se joindre les faux serments, les faux témoins, les ruses des praticiens ; ajoutez à tout cela le chiffre énorme des affaires auxquelles la Cour eut à pourvoir dans un bref délai. Et l'on s'étonnerait que, dans de pareilles conditions, des erreurs aient été commises : de bonne foi, pouvait-il en être autrement ?

Cette affaire toutefois eut un bon résultat, en ce sens, que l'on redoubla désormais de surveillance, dans les rapports d'affaires entre Juifs et chrétiens, et que des mesures efficaces furent prises pour protéger les débiteurs contre les fraudes et l'avidité des usuriers. C'est ainsi que l'usage des sous seing privés, cause de tout le mal, fut définitivement supprimé : toute obligation nouvelle dut, à peine de nullité, être passée devant notaires, ou du moins, par devant deux préposés jurés de la communauté. Puis vinrent les arrêts dits de surséance, en vertu desquels le Conseil souverain, prenant en considération tantôt la grêle qui avait dévasté les campagnes, tantôt les intempéries ou la rareté du numéraire, prorogeait d'année en année les délais accordés aux débiteurs pour l'acquittement des capitaux ou des termes échus. Enfin un arrêt du 4 février 1785, se basant sur l'état de détresse du pays, enjoignit aux Juifs de déposer au greffe de la Cour, dans un bref délai, l'état général de leurs créances, pour en faire la liquidation. En attendant, toute action en remboursement des capitaux prêtés leur était interdite, en même temps qu'il leur était défendu, jusqu'à nouvel ordre, de passer aucun titre obligatoire avec des personnes de la classe du peuple.

Certes, ces mesures étaient pleines d'humanité ; mais peut-être se justifiaient-elles moins bien, au point de vue de l'équité, car elles lésaient une classe d'hommes, qui, elle aussi, avait droit à quelques

Digitized by Google

égards et à la protection de la justice. Que l'on sévît contre la fraude et l'usure, rien de mieux : mais parmi les Juifs, il y en avait beaucoup dont les créances étaient parfaitement légitimes; beaucoup aussi n'étaient guère moins pauvres que leurs débiteurs. Or il était fort rigoureux, alors qu'on leur défendait de contracter désormais avec les chrétiens, de les empêcher d'une manière absolue, de rentrer dans leurs avances. Un instant le Conseil parut le comprendre, et, par arrêt du 28 août 1787, il autorisa de nouveau les Juifs à poursuivre le recouvrement de leurs créances, mais en fractionnant les sommes et en éloignant tellement les termes, que cette mesure, au grand désespoir des créanciers, devint à-peu-près illusoire.

Cependant, vers cette époque, s'élevait, dans les régions politiques et sociales, comme une brise qui plus tard devait se déchaîner en tempêtes, mais qui, pour le moment, caressait doucement les classes déshéritées et leur faisait entrevoir, dans l'avenir, des jours plus sereins. Le temps semblait décidément tourner aux réformes. Mais bien avant qu'éclatât la Révolution, la royauté, prenant les devants, supprimait ceux des abus de l'ancien régime que réprouvaient le plus la justice et l'humanité. Ainsi, pour ce qui concerne particulièrement les Juifs, dès le 17 janvier 1784, le Roi abolissait entièrement ce droit de péage auquel ils étaient assujettis, en différentes parties de l'Alsace, et qui les assimilait aux animaux. Six mois après, paraissait, sous forme de lettres-patentes, un réglement détaillé, qui, tout en laissant subsister certaines incapacités, relevait les Israélites sous d'autres rapports, et les traitait d'une manière beaucoup plus libérale que par le passé.

Mais c'est de 1789 que date réellement la nouvelle ère qui s'ouvre pour eux. Ce fut un beau jour, pour les Juifs, que celui où ils furent conviés à nommer des députés aux Etats généraux. Puis vinrent une série de mesures qui nivelaient, une à une, toutes les inégalités qui avaient caractérisé jusqu'alors leur état social. Un décret de l'Assemblée nationale, du 20 juillet 1790, supprima tous ces droits d'habitation, de protection, de tolérance, et les autres redevances semblables auxquelles ils étaient assujettis. Enfin, la loi du 27 septembre 1791 vint admettre les Juifs au serment civique et, conséquemment, au rang de citoyens.

Tout eût été pour le mieux, si le pays avait, par son attitude, ratifié ces mesures d'émancipation ; mais, loin de là, elles furent accueillies par les provinces de l'Est avec une extrême défaveur. Tandis que le

Digitized by Google

peuple de Paris prenait la Bastille, le peuple d'Alsace, lui, s'insurgeait contre les Juifs. Dans beaucoup de localités, ils furent maltraités, chassés, leurs titres lacérés ou livrés aux flammes; on alla jusqu'à brûler les greffes d'où auraient pu être tirées des expéditions destinées à remplacer les titres perdus. Lorsqu'il fut question d'admettre les Israélites au rang de citoyens, ce fut, dans la presse, dans les clubs, un déchaînement universel; la tribune de l'Assemblée nationale retentit des protestations que les députés du pays formulèrent, à ce sujet, avec une extrême énergie. De leur côté, les administrations départementales se montraient animées, à leur égard, de dispositions peu bienveillantes. Il est vrai de dire qu'au moment de la suppression du Conseil souverain, en automne 1790, les Juifs, délivrés de ce surveillant incommode et de ses éternels arrêts de surséance, qui leur étaient si désagréables, s'étaient jetés, avec une incroyable avidité, sur les récoltes et sur les vendanges de leurs débiteurs, qui n'étaient pas encore remis des effets du rude hiver de 1789 et de la disette qui l'avait suivi. Le 8 novembre 1790, le Conseil général du Haut-Rhin intervint à son tour, et défendit toutes poursuites autres que pour le paiement des intérêts.

Un an après, le 13 novembre 1791, c'est-à-dire, le jour même où était rendue la loi qui accordait aux Juifs le rang de citoyens français, on en promulguait une autre qui leur ordonnait d'avoir à fournir, dans le mois, l'état détaillé de leurs créances aux Directoires de district, qui, de leur côté, étaient chargés de s'enquérir du mode le plus expéditif à adopter pour la liquidation de ces créances. Le Conseil général prit un nouvel arrêté qui ne permettait aux Juifs, jusqu'à cette liquidation, de poursuites contre leurs débiteurs, que pour le recouvrement des intérêts de l'année courante. Cette double mesure causa une vive émotion au sein de la communauté israélite, qui députa à Paris deux délégués, chargés de déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale une supplique intitulée : *Pétition de Messieurs les Juifs du Haut-Rhin à l'Assemblée nationale.* La députation fut, en effet, admise à la barre de l'Assemblée et obtint les honneurs de la séance.

Mais il est temps de nous arrêter : nous avions à exposer l'état des Juifs sous l'ancien régime, notre tâche est donc épuisée. En continuant, d'ailleurs, nous ne pourrions que retomber dans des redites, car, pendant une bonne partie du 19e siècle, c'est toujours le même antagonisme entre les Juifs et les populations; pendant bien des années encore, on voit la justice suivant les errements du Conseil souverain

Digitized by Google

d'Alsace et forcée d'intervenir pour réprimer les exactions des uns et les violences des autres. Aujourd'hui, les choses ont bien changé. Sans doute, le négoce est toujours la grande affaire de ce qu'on appelait la nation juive, mais, depuis que toutes les carrières lui ont été libéralement ouvertes, elle compte des représentants éminents dans l'armée, dans la magistrature, dans les lettres, dans les sciences, dans les arts surtout. A un degré inférieur, des écoles d'arts et métiers, hautement patronées, fournissent, chaque année, un contingent de bons ouvriers, d'artisans industrieux. Un peu plus bas encore, dans les campagnes, on rencontre, même parmi les petits trafiquants, bon nombre d'hommes honorables. Sans doute, il y a encore de çà et de là bien des préjugés, d'une part, bien de mauvaises habitudes, de l'autre, mais enfin les deux classes jadis ennemies vivent aujourd'hui côte à côte en assez bonne intelligence. En un mot, les Israélites sont en pleine voie de régénération, mais cette régénération, ils la doivent à la civilisation chrétienne bien plus qu'à leur Talmud.

VÉRON-RÉVILLE.

Digitized by Google

ECRIVAINS ALSACIENS DU XVIIe SIÈCLE.

SIMPLICISSIMUS.

ROMAN DE L'ÉPOQUE DE LA GUERRE DE TRENTE ANS.

Suite et fin *.

Simplicius fait de nécessité vertu ; il joue son rôle au complet ; il simule la nature bestiale, en se mêlant à un troupeau de vaches sur la place publique, et en les mettant en fuite. L'auteur interrompt le récit, pour faire une sortie contre les hommes perfides qui se jouent de la raison de leurs semblables et contrefont Satan, « lequel n'est déjà que trop porté à intervenir dans les affaires humaines. » Quant au pasteur, ce *deus ex machinâ*, qui remplace, auprès de Simplex, Einsiedel du Spessart, il donne de nouveaux et excellents conseils, recommande à son protégé de rester modeste, de ne point se fier à la force de sa raison ; à cette occasion, il déploie un grand savoir, en citant les fortes organisations intellectuelles de l'antiquité. Sans être pédant, Grimmelshausen sacrifie néanmoins à la tendance de son époque et mêle au fond populaire de Simplicius quelque peu de cette hâblerie savante, qui caractérise les romans érotiques et didactiques de cette époque.

Une discussion spirituelle sur la légitimité des titres héréditaires, entre le secrétaire du gouverneur et Simplicius travesti en veau, forme la partie la plus significative de cette mascarade. Il est bien entendu que Simplicius, qui représente le libéralisme, proteste contre l'hérédité. Pendant sa métamorphose, il tient aussi un discours incomparable sur les dangers, les soucis, les inconvénients de toute nature, attachés aux grands emplois. Il dit, à ce sujet, des vérités très-dures au gouverneur qui finit par n'avoir plus rien à répliquer au bon sens de son page si

* Voir la livraison de juin, page 241.

Digitized by Google

cruellement malmené. En sa qualité de veau, il est aussi tenu de faire le panégyrique de l'instinct et de l'intelligence des bêtes, et il prouve, en avocat habile, que les hommes tiennent, de l'imitation des animaux, leurs arts et leurs sciences. A la fin, la conscience du gouverneur se réveille ; il se reproche d'avoir abusé de l'intelligence de son jeune hôte, et consulte le pasteur qui le blâme avec franchise. Mais, comme si la Providence voulait le punir de son repentir tardif, au moment où il se propose de rendre Simplicius à la forme humaine primitive, et où l'on prépare pour le fou grâcié des habits convenables, le malheureux jeune homme est enlevé par les Croates, aux portes même de Hanau. Ceux-ci le livrent à un colonel, espèce de Suwarow extravagant. Simplex continue à faire son métier de fou, mais il s'ennuie et s'échappe. Arrêté dans une forêt par des maraudeurs, il les effraye dans l'obscurité, en faisant jaillir des étincelles électriques des poils de son vêtement bestial. « Je suis le diable, » s'écrie-t-il ; les maraudeurs s'enfuient, et Simplex s'empare d'un fusil, d'un havresac rempli de vivres, de poudre et de ducats. Il recommence à mener la vie d'ermite au fond d'une forêt ; mais de nuit, il s'introduit dans les villages pour avoir des vivres. Ici nous touchons à la partie fantastique du roman. Les événements impossibles, qui vont suivre, sont le miroir fidèle de ce temps de désordre où la croyance à la magie remplaçait, chez la plupart des hommes, la foi rationelle dans la Providence et dans le monde supérieur, invisible et inabordable à la faiblesse humaine.

Simplex est entré de nuit dans une métairie, il s'est caché dans la cuisine. A travers une lucarne, il voit les habitants de la ferme se livrer à des incantations, puis s'envoler par la fenêtre, à travers les airs. Il pénètre dans la chambre d'habitation, s'assied sur un banc qui se soulève comme un cheval, et, sous l'impulsion d'une puissance infernale, dépose le jeune homme au sabbat des sorcières. Les danses et une musique diabolique sont sur le point d'étourdir l'intelligence et la raison de Simplicius; mais il invoque en temps utile le bon Dieu, et toute cette fantasmagorie s'évapore. Je ne pense pas que Gœthe ait eu une connaissance précise du roman de Simplicius ; mais l'analogie entre le fameux intermède du Blocksberg, et ce chapitre d'une fiction du 17me siècle, est frappante.

Plusieurs pages du roman sont consacrées à prouver la réalité de la sorcellerie ; Simplicius, sans cette croyance, ne pourrait comprendre de quelle manière il s'est trouvé soudainement transporté du fond d'une

Digitized by Google

forêt près de Fulde ou de Hirschfeld dans le camp des impérialistes devant Magdebourg.

L'auteur, remplissant comme toujours le rôle du chœur dans les tragédies antiques, blâme Simplicius d'avoir épié, dans la métairie, les préparatifs du sabbat, et rappelle, à ce propos, que le diable a l'habitude de présenter les hallucinations comme des réalités.

Dans le camp de Magdebourg, Simplicius est reconnu par un soldat de la garnison de Hanau, qui avait passé du côté des impérialistes. Bon gré, malgré, il rentre dans son ancien métier de fou, et « de joueur de luth. » Au service d'un colonel, qui le met sous la tutelle d'un gouverneur ou précepteur, Simplicius se lie avec Herzbruder, fils de ce Mentor, et avec Olivier, secrétaire du colonel. Herzbruder et Olivier sont la symbolisation du bon et du mauvais principe qui se disputent le cœur de Simplicius; dans cet antagonisme, il penche tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Le secrétaire est un mauvais plaisant, et un méchant homme qui abuse de la crédulité de Simplicius et l'endoctrine de manière à lui valoir des horions et des rebuffades.

Dans un festin, donné pour le baptême d'un enfant du colonel, une coupe d'or disparaît. Le prévôt du régiment, par le jeu d'une coupable magie, fait peser les soupçons sur Ulrich Herzbruder, l'ami, le bon génie de Simplicius, et le fait chasser de la maison. Le père de Herzbruder est sur le point d'en mourir de chagrin. Simplicius, sur son trésor caché, fournit cent ducats à Ulrich, qui se libère, et avec le reste de cet argent, achète armes et montures, et va prendre service chez les Suédois.

Herzbruder, le père, chiromancien et mathématicien, avait prédit qu'il mourrait à jour fixe le 26 juillet. Cependant il se remettait peu à peu de sa maladie, et, pour déjouer, autant que cela dépendait de lui, ses propres prévisions, il avait défendu sa porte à toute personne étrangère. Un lieutenant enfreint cette consigne et exige du malade, dont le savoir cabalistique était connu de toute l'armée, qu'il examine la main du pétitionnaire impatient. Herzbruder obéit à regret; il suit les lignes de la main du lieutenant, et lui dit: Vous serez pendu avant qu'une heure ne soit écoulée. L'officier, se croyant insulté, se précipite sur le malade, le tue sur place, et est en effet pendu militairement.

Après ce coup de théâtre, l'auteur interrompt le récit de Simplicius, et fait un remarquable commentaire sur l'influence des astres. Loin de la nier — car il est comme Wallenstein l'enfant de son siècle, — il

Digitized by Google

n'accorde cependant pas aux étoiles une action irrésistible. Dieu reste le maître du cœur de l'homme ; il peut détourner la destinée qui le menace. La confiance en Dieu, la soumission à sa volonté, sont prêchées par l'auteur avec l'accent d'une conviction inébranlable ; il n'admet point que par paresse, orgueil, méchanceté native, on puisse se laisser aller à de funestes penchants et mettre le malheur qui s'ensuit, sur le compte et l'influence des astres. Je ne saurais trop répéter que cette partie de l'ouvrage rappelle la croyance superstitieuse, fataliste de Wallenstein, et l'habileté avec laquelle Schiller a usé de ce ressort poétique.

In deiner Brust sind deines Schicksals Sterne.

« C'est en ton cœur que sont les astres de ta destinée. » Cette profession de foi du poète de Weimar est aussi celle de l'auteur mystérieux de Simplicissimus, qui cite lui-même l'exemple du duc de Friedland : « A quoi cela a-t-il servi à Wallenstein, d'avoir prêté l'oreille et ajouté foi à la prophétie, qu'il serait couronné roi de Bohême au son des harpes !... ne sait-on pas de quels chants il a été bercé à Egra ?.... »

Simplicius se fatigue décidément de son métier de fou. Pendant une excursion de maraudeurs, il entre dans une maison de paysan, y trouve des habits de femme, qu'il endosse, faute de mieux ; mais à peine s'est-il montré dans la rue sous ce nouvel accoutrement, qu'il subit une série d'aventures à la foi burlesques et tragiques. Dans la peinture de ces scènes, jouées par une soldatesque licencieuse, l'auteur allemand du 17me siècle fait preuve, par anticipation, de la même verve comique, que l'on trouve dans les romans modernes de Pigault Lebrun et de Paul de Kock, sans prolonger, comme ces peintres de la vie parisienne, les situations scabreuses et cyniques.

De graves complications naissent pour Simplicius, de son changement de costume. Des garçons d'écurie ont voulu lui faire violence ; puis, reconnaissant sa virilité, ils n'admettent point comme réel ce changement de costume. Le pauvre diable est accusé de sorcellerie, et sur le point d'être mis à la question ; car on l'a bien rencontré au sabbat des sorcières ; une femme, une vivandière de la compagnie l'a bien reconnu ; il va subir le même sort que des centaines de malheureux, qui, à la même époque, montaient sur le bûcher, pour expier des crimes imaginaires. Fort heureusement pour lui, la bataille de Wittstock, admirablement décrite dans ses sanglants épisodes, met fin à son angoisse. Au moment où le prévôt du régiment impérialiste veut le

Digitized by Google

faire torturer, les Suédois enveloppent et envahissent cette partie du camp; Herzbruder, l'ami, le compagnon chéri de Simplicius, le délivre des mains des bourreaux, et le prévôt est tué d'un coup de hache que lui porte un gaillard de ses propres gens sur l'ordre de l'officier suédois.

Dans les incidents et les péripéties de cette journée de Wittstock [1], le triomphateur, c'est-à-dire, Herzbruder est pris au milieu de son triomphe; il reste au pouvoir des Impérialistes, tandis que Simplicissimus, toujours ballotté par le sort, est obligé d'entrer au service d'un rittmeister suédois. Du service de cet officier, dont il est le porteur d'armes, Simplicius rentre dans celui d'un dragon impérialiste, qui est placé, à raison de sa bonne réputation, comme sauvegarde, dans un couvent de femmes neutralisé. Ce cloître s'appelle: « *Paradies*, » et devient, conformément à son nom de bon augure, un asile charmant où Simplicius coule, comme les premiers parents, des jours d'or et de soie; il y rétablit sa constitution affaiblie; une nourriture substantielle, dont l'auteur donne le menu, lui rend sa vigueur et sa beauté primitives; grâce aux jambons de Westphalie, et au pain westphalien (*Pumpernickel*) graissé au beurre et au fromage, Simplicius oublie jusqu'au souvenir fâcheux des glands du Spessart, sans cependant se laisser endormir par les délices de cette Capoue monastique. Le « Paradies » héberge à côté du dragon impérialiste un soldat ou maître d'armes hessois, qui s'y trouve au même titre de sauve-garde; ce brave militaire fait l'éducation guerrière de Simplicius; le chasseur du couvent l'initie à tous les secrets de son métier; le receveur lui prête des livres; les religieuses l'aimaient, pour son air modeste et doux. Dans tout le pays on l'appelle « le gentil petit chasseur, » et lorsque le dragon impérialiste vient à mourir, Simplicius hérite de sa place et de l'argent cousu dans les uniformes de son vieux maître. L'auteur ne laisse point échapper une si bonne occasion, sans faire l'éloge des soldats probes, chastes, économes, qui ne se livrent ni aux violences, ni au pillage, ni aux massacres. *Rara avis!*

Grâce au pécule, trouvé dans les poches du vieux dragon, Simplex a pu se donner à son tour de beaux uniformes, des chevaux, des valets; il est entré dans l'armée active, il tient des espions à ses gages dans les

[1] La description animée de la bataille de Wittstock par l'auteur de Simplicissimus rappelle des pages analogues sur la journée de Waterloo, dans un beau roman de Beyle intitulé: « *La Chartreuse de Parme.* »

Digitized by Google

villes et les camps ennemis ; il est à la tête de toutes les excursions. Lorsqu'il fait des prises, il se montre libéral à l'excès ; généreux vis-à-vis de ses prisonniers, il se fait des amis partout, dans les deux partis ; mais les envieux aussi ne font pas défaut. L'ambition le gagne ; il voudrait monter en grade, mais n'étant pas noble, il ne peut passer officier et ronge son frein en silence.

Pour se distraire, il continue à se lancer dans des exploits aventureux, réels cependant, car ils portent un tel cachet de vérité, qu'on les dirait écrits sous la dictée d'un vieux troupier de la guerre de trente ans. A force de jouer souvent des tours pendables à des prêtres et à des laïques, le fortuné chasseur commence à tourner un peu à gauche ; il devient légèrement pillard, astucieux, bref un véritable soldat de fortune ; et dans cette partie de son aventureuse carrière, ses mémoires se rapprochent de ceux du trop fameux Benevenuto Cellini. Gascon à moitié véridique, il symbolise sa prodigieuse activité et son ubiquité, en se disant pourvu d'un cornet acoustique, à l'aide duquel il prétend entendre les pas des chevaux, des soldats et des paysans à quelques lieues à la ronde. C'est le même mélange de fiction et de vérité, de magie et de faits réels, qui donne au récit autobiographique de l'artiste italien un irrésistible attrait.

Pendant que la réputation militaire de Simplicius le chasseur va de la sorte en grossissant, un audacieux personnage tente de jouer le même rôle et de se substituer, dans le cercle de Westphalie, au jeune partisan d'origine roturière qui a réussi à conquérir un véritable rang dans l'armée, sans y occuper un rang positif.

Le Sosie de Simplicius usurpe son nom et son costume, mais n'imite guères ses actes généreux ; il pille mais il ne donne pas ; il commet, sous l'uniforme de chasseur, des actes infâmes. Aussi la colère de Simplicius est-elle grande, et il parvient par une ruse burlesque à se venger et à se défaire de ce rival. C'est grand dommage, en vérité, que les hauts-faits de Simplicius ne puissent pas toujours se raconter devant un cercle d'auditeurs ou de lecteurs délicats.

Arrivés à ce point de la biographie, nous touchons à une nouvelle phase, à un incident anormal. Dans l'une de ses courses de partisan, Simplicius se trouve face à face d'un promeneur solitaire qui parcourt le pays, une badine en guise de sceptre à la main, et sans plus de soucis de la guerre et des massacres, que s'il se trouvait dans le pays de Cocagne ou en Paradis.

Digitized by Google

On a bientôt deviné que ce philosophe pratique et péripatéticien n'est qu'un pauvre fou, un aliéné-réformateur, qui se donne pour Jupiter, et prétend faire jouir le monde entier des douceurs *de la paix perpétuelle*. C'est l'abbé de Saint-Pierre du 17e siècle, moins l'éloquence écrite de ce dernier. Jupiter déroule, verbalement, devant Simplicius ses projets de conquête et de réforme. Il convoquera un parlement allemand, formé de deux députés par ville ; ce sera une espèce d'aréopage germanique, qui abolira la servitude, les péages, l'intérêt de l'argent, exilera les mauvais nobles, et construira, au centre de l'Allemagne, une gigantesque capitale, une Babylone entourée de murs aussi élevés que les monts du Tyrol. Au centre de la cité-monstre se dressera, sur une éminence, un temple colossal ; un immense musée recueillira dans ses salles les richesses artistiques du vieux et du nouveau monde. De ces murs de Babylone moderne partiront des armées conquérantes, qui soumettront Constantinople, le grand Khan de Tartarie, le grand Mogol, le prêtre Jean, le roi de Perse, l'empereur de la Chine et celui du Japon. Au nord et au midi de l'Europe, tous les rois, tous les princes seront réduits au rôle de grands feudataires, et relèveront, pour leurs terres, du chef de l'empire de Germanie régénéré. Et dans l'ordre spirituel, toutes les religions seront fondues en un seul et même tout, grâce à un concile général, qui jettera dans un seul et même creuset tous les dogmes, tous les préceptes, toutes les promesses de l'avenir.

En attendant que ces merveilleux projets s'exécutent, les puces envoient une députation au grand Jupiter, s'escriment sur son pauvre corps, et lui demandent vengeance et protection contre les hommes. La grande épopée humanitaire finit par une parodie ou par une réminiscence de la *Flohhatz* ou chasse aux puces de Fischart.

Sera-t-il nécessaire de faire toucher du doigt le grand sens caché dans cette fantastique création d'un fou-poète ? L'utopie du Jupiter allemand ne désigne-t-elle pas les aspirations politiques, auxquelles depuis Karl-le-Grand et Frédéric Barberousse l'Allemagne n'a cessé de se livrer ?... L'auteur de Simplicius, poussé par un irrésistible penchant, et donnant un corps aux vœux de son pays, n'est-il pas en cette circonstance le représentant d'un grand nombre de ses compatriotes, qui courent, de nos jours encore, après un état politique idéal ?... Qu'en 1670, le sieur Christophe de Grimmelshausen se soit fait illusion sur la vitalité des cités germaniques, qui avaient joué un si beau rôle au moyen-âge, rien de plus pardonnable et de plus touchant ; il comptait sur *un Parlement*

Digitized by Google

allemand pour la réalisation de ses projets unitaires, philanthropiques et de ses velléités de reconstituer un empire carlovingien. Mais le fait seul que ces beaux projets sont nés dans la tête et exprimés par la bouche d'un maniaque, qui ne se croit rien moins que le dieu du monde personnifié, ce fait seul trahit le peu de confiance, que l'auteur-utopiste mettait en ses propres conceptions et dans les espérances d'avenir.

Simplicissimus garde, dans son état-major et à sa solde, le futur constructeur de la Babylone rhénane; mais en attendant qu'il aille chercher les trésors de Golconde, il ne dédaigne pas ceux des campagnes westphaliennes; il continue ses courses aventureuses, fait du butin et des prisonniers, et conquiert une renommée pareille à celle de Jean de Werth. Toutes les personnes versées dans les annales de la guerre de trente ans, n'ignorent point que dans la seconde partie de cette longue période de lutte, Jean de Werth, le chef de partisans audacieux et fortuné, devint le rival de gloire des grands généraux de l'époque, et, que, prisonnier de guerre, il fit la conquête des belles dames parisiennes. Nous allons tout-à-l'heure suivre Simplicius sur un terrain tout pareil.

En attendant, sa morale actuelle se résume dans la sentence que *dans le monde rien n'est constant si ce n'est l'inconstance.*

Dans un bourg pris d'assaut, Simplicius fait un immense butin : des chevaux, de la joaillerie, et le diable lui-même, sous la figure d'un More au fond d'un bahut. Cependant au milieu des désordres d'un pillage, Simplicius conserve le fond de sa bonne nature; loin de commettre un acte de violence, il sait se faire aimer et respecter de ses ennemis mêmes; seulement l'ambition le mord de plus en plus au cœur; il voudrait être noble, avoir une compagnie à commander, trouver l'emploi des trésors qu'il a amassés. Jupiter lui conseille sagement de se défaire de son argent qui ne lui donne que des soucis; et Simplicius adopte, en partie du moins, cet avis, en plaçant son butin et ses économies à Cologne chez un négociant. Au moment de rentrer chez lui, de cette course d'affaire, il est pris par un détachement suédois, mais il parvient de suite à se faire agréer et aimer par l'officier auquel il s'est rendu. Il passe la première soirée de sa captivité à Sœst, dans un grand banquet, réplique galamment à ceux qui le plaisantent sur sa mésaventure, est fêté comme s'il avait été le favori de Gustave-Adolphe lui-même, et se trouve en butte aux sollicitations les plus vives, les plus flatteuses pour entrer au service de Suède. A des instances amicales mais

Digitized by Google

peu délicates, il oppose un refus, sinon péremptoire, du moins basé sur un motif honorable; il allègue le serment qu'il a prêté à l'empereur. A cette époque de fréquentes apostasies, même les officiers suédois trouvaient tout simple que l'on passât, sans trop de scrupule, du camp autrichien dans le leur. Des prières on en vient aux menaces, mais Simplicius se moque des unes et des autres; à la fin, de guerre lasse, il se laisse seulement arracher la promesse de rester pendant six mois captif et neutre, en d'autres termes de ne point faire la guerre à la Suède et à la Hesse, et de ne pas chercher à s'enfuir.

Pendant cette douce et très-indulgente captivité à Sœst, il continue à s'instruire, à chasser, à faire des armes, à se montrer libéral à l'excès. Il commence à prendre goût à la lecture des romans, et à se corrompre; il s'adonne au libertinage, il a six maîtresses à la fois; mais il est discret; personne ne se doute de ses déportements, excepté un pasteur, dont la bibliothèque et le cœur lui étaient ouverts. Maintenant Simplicius n'emprunte plus de livres sérieux; il a mieux à faire; et lorsque ses « connaissances » lui laissent quelque loisir, il fait la conversation, j'allais dire, la controverse avec le digne pasteur, qui l'engage à quitter la carrière militaire, et à ne point courir à sa perte. Sans avoir l'idée de se convertir à une morale plus sévère, Simplicius aime ces entretiens intimes; c'est pour lui une gymnastique d'esprit, l'hypocrisie n'y entre pour rien; mais il éprouve le besoin d'être bien noté dans les papiers de cet homme d'église. Quant à ses opinions véritables, il professait une grande indifférence à l'endroit des diverses confessions chrétiennes, qu'il voyait aux prises dans une sanglante arène, et qui servaient de prétexte et de drapeau à des intérêts bien secondaires.

Maintenant nous allons voir comment le chasseur intrépide, ce sultan au petit pied, devint « à l'improviste un époux. » C'est le sujet de l'un des plus agréables chapitres de cette longue et extravagante odyssée.

Pendant son séjour forcé à Sœst, il avait fait la connaissance d'un lieutenant-colonel, qui était le père d'une jeune personne, d'un modèle de perfection. Simplicissimus s'insinue dans les bonnes grâces de cette famille, enseigne le luth à la fille de la maison, et lui donne adroitement à entendre qu'il l'aime à la folie, et que les nuits, passées auprès d'elle, le rendraient encore infiniment plus heureux que les journées et les soirées. Mais il se garde bien de prononcer le mot de mariage. La sœur de la belle entend à demi-mot et pendant quelque temps lui barre la route du paradis. A la fin, il est admis même de nuit; mais la belle

Digitized by Google

ne cède point à ces instances. Durant un de ces rendez-vous, Simplicius est surpris par le colonel, qui se laisse aller envers l'amant à des apostrophes peu aimables; survient ensuite la femme du colonel, qui recommence le même sermon moral. Le coupable essaye, non pas de se justifier, mais de se lever; le père irrité le force à se recoucher. Alors Simplicius apprend à connaître, c'est lui-même qui le dit — « combien est dénué de courage le drôle, surpris dans une mauvaise action, ou le voleur, saisi au moment de l'effraction, même avant d'avoir volé. »

— « J'étais couché là, comme un malandrin, et n'eus point le cœur d'ouvrir la bouche, bien moins encore les mains. »

En d'autres termes, il trouve lui-même que le cas est pendable.

Le lieutenant-colonel fait venir le pasteur, qui débite, à son tour, un sermon de morale. C'était, si je sais bien compter, le troisième en moins d'une heure. En attendant ce digne ecclésiastique empêche aussi l'officier de se laisser aller à des actes de brutalité. La cérémonie du mariage a lieu instantanément, puis les deux jeunes époux sont mis à la porte de la maison paternelle. Ils s'en vont, comme Tristan et Yseult exilés de la cour du roi Marke.

— « Beau-père, dit Simplicius en s'en allant, vous faites là une chose à rebours du bon sens; ordinairement après la copulation, les parents et amis conduisent les jeunes mariés dans la chambre nuptiale; mais vous nous mettez hors la chambre et hors la maison. Si cet usage devenait général, le mariage ne serait plus l'occasion de former des nœuds de parenté et d'amitié. »

La morale que l'auteur débite à la suite de cette aventure, consiste à proclamer, comme la pire espèce des femmes, « celles qui, tout en « étant impudiques au fond, veulent passer pour pudibondes; elles sont « pires que les femmes perdues. »

Les dispositions prises par Simplicius, à la suite de cette copulation forcée, sont habiles. Il invite le commandant de la ville à un festin de noces; il prie son beau-frère de le réconcilier avec son beau-père. « Il se félicite d'avoir été violenté; il sait parfaitement qu'en suivant la « voie ordinaire il aurait rencontré de l'opposition de la part d'une demi- « douzaine de filles bourgeoises, qui ne le connaissaient que trop bien. »

Au point où en étaient les choses, Simplicius était tenu, bon gré malgré, de prendre service chez les Suédois. Le commandant lui promet une compagnie. Mais avant toute chose, il veut reprendre le capital, déposé chez un banquier de Cologne.

Digitized by Google

A peine arrivé dans cette ville, il apprend que ce chef de maison est en déconfiture. Il se livre à un procureur, qui le trompe et le gruge audacieusement. Ce double malheur fournit à l'auteur le prétexte de discourir, à la façon de Sébastien Brant, sur les maladies et les vices des hommes.

Simplicius quitte Cologne, pour faire le voyage de Paris, en compagnie de deux gentilshommes français; il se trouve ainsi lancé dans un nouveau monde. Il joue, devant la cour, le rôle d'Orphée, se fait admirer pour sa beauté et son chant, mais s'attire aussi des haines. Dans le rôle d'Hercule, luttant pour Déjanire, « *le bel Alléman* » est roué de coups. Puis il a des bonnes fortunes, à la façon des héros de Brantôme et de Marguerite de Navarre; le récit de ces nouveaux exploits ne le cède point, pour l'intérêt, à ceux du début de sa carrière. Cependant il sort de la montagne de Vénus un peu éclopé, quitte Paris en secret, avec des officiers weimariens, et il est pris de maladie à deux journées de distance de la capitale. Les officiers l'abandonnent; on le dépouille, on le vole; il se trouve expulsé de l'auberge, lorsqu'il n'a plus d'argent. Une métamorphose totale s'est opérée dans sa destinée. La petite vérole l'a défiguré; « d'un demi-dieu qu'il était naguère à Paris, il est devenu « un épouvantail, que tous les chiens évitent ou insultent. » Ainsi il se traîne jusque dans une petite ville, où il aperçoit un charlatan en foire. Cet aspect est pour lui un trait de lumière; il va tirer parti de quelques connaissances médicales, acquises en courant, à Cologne et à Paris. Sa vie ambulante, les ruses multiples qu'il met en œuvre pour tromper les paysans, forment, dans sa vie agitée, un épisode peu édifiant.

Sur la route de l'Alsace, il est capturé par les impériaux, sur le territoire de Fleckenstein, et conduit à Philipsbourg. Ici, on le force à reprendre du service comme simple mousquetaire. La famine règne dans cette garnison et le nouvel enrôlé en souffre plus que ses camarades; il ne veut point, comme eux, épouser quelque femme perdue, et gagner une existence plus facile, à l'aide du travail d'une semblable compagne. Il recourt à la fin à son ancien métier de chasseur; il prend des lièvres dans les lacets, fait des galanteries à l'aide de ce butin, et obtient la permission de circuler aux environs de la forteresse; longtemps on s'était méfié de lui; maintenant que l'on entrevoit sa capacité, on le fait partir avec une troupe de partisans, qui doit saisir au passage un bateau bâlois sur le Rhin, en amont de Strasbourg. L'embuscade sera dressée dans une île du Rhin; mais la nacelle qui transporte les soudards cha-

Digitized by Google

vire, et Simplicius, sur le point de périr, est recueilli par le même bâtiment qu'il devait capturer. Il se garde bien de mettre ses sauveurs dans la confidence de ses projets, en passant le Rhin près de Philipsbourg, la garnison saisit le bateau, et Simplicius reprend forcément son ancien service.

Je ne pourrais, sans tomber dans les redites ou dans d'interminables lenteurs, suivre Simplicius dans toutes les péripéties de sa carrière de soldat. Près de Schuttern, sur le territoire de la seigneurie de Gérold-seck, il est arrêté par les Weimariens, assiste au siège de Brisach, écrit aux parents de sa femme, pour sortir de cette existence précaire de simple soldat; l'ordre de le relâcher arrive; il se met en route pour la Westphalie; mais près d'Endingen, sur la lisière de la Forêt-Noire, il est assailli par un bandit, qui le terrasse et le force à rester auprès de lui. Ce voleur de grand chemin c'est Olivier, dont nous connaissons déjà le malhonnête et sinistre profil, et qui se révèle maintenant au lecteur dans toute sa hideuse perversité. La terreur de Simplicius de se trouver accolé à un pareil scélérat est grande; il saisit une bonne occasion pour y échapper, retrouve à Villingen, dans la Forêt-Noire, son excellent ami Herzbruder, sous les haillons d'un mendiant, l'arrache à cette misère, et fait avec lui le pèlerinage d'Einsiedlen en Suisse; sur ce terrain neutre qui n'a pas été atteint par les ravages de la guerre, il jouit du contraste de ces heureuses campagnes, habitées par une population libre, avec les scènes de désolation et d'immoralité dont il a été le spectateur pendant ces dernières années.

Tout en cheminant avec son ami, Simplicius subit un interrogatoire qui ne tourne pas à son avantage. Herzbruder s'aperçoit bien vite des doctrines relâchées de son ami; il s'applique à l'arracher à la perdition. Peut-être aurait-il échoué complètement dans sa pieuse tentative, mais ce qui effraye et remue Simplicius, c'est le spectacle d'un possédé, et de l'exorcisme qui délivre ce malheureux de l'obsession du démon. Sous l'empire de la peur, Simplicius se convertit au catholicisme; mais il faut bien convenir que l'Eglise universelle ne conquit point en lui, de prime-abord, un fidèle soumis et fervent.

Les deux amis hivernent à Bade en Argovie, et Simplicius y utilise ses loisirs, en prenant des leçons de fortification; puis il se rend avec Herzbruder à Vienne, auprès du général Gœtz, qui lui confie une compagnie. Dans une bataille, Herzbruder est grièvement blessé; pour

Digitized by Google

chercher quelque soulagement, il se rend dans la Forêt-Noire, aux eaux de Griesbach qui paraissent, à cette époque déjà, avoir joui d'une grande réputation. Herzbruder y reste confié à des mains sûres, pendant que Simplicius se rend à Strasbourg pour y endosser le costume de messager de ville, et se rendre à L'''', où il apprend, sans trop verser de pleurs, que sa femme et ses parents par alliance ont quitté cette vallée de misère, et qu'il est, lui, le père de sept enfants. De ce nombre, se trouve un fils légitime, ou réputé tel, confié à un oncle, beau-frère de Simplicius. Celui-ci a le front ou le courage de s'introduire sous le voile de l'incognito dans la maison de ce parent; il y raconte sa propre vie, en l'embellissant un peu; puis il laisse, entre les mains de sa belle-sœur, tous ses joyaux, embrasse son fils — toujours sans se faire connaître — et prend un saignement de nez sympathique; puis il s'éloigne bravement pour rejoindre à Griesbach son ami malade. Nous ne saurions excuser son attitude qu'en l'attribuant à des soupçons plus ou moins fondés sur la parfaite légitimité de cet enfant, qu'il laissait entre les mains de ses parents, sans éprouver de remords, et sans autre témoignage d'amour qu'un saignement de nez.

A peine revenu aux eaux de Griesbach, il a le chagrin, pour le coup très-réel et très-sérieux, de perdre son ami, qui succombe à d'atroces douleurs.

Et maintenant nous assistons, au cœur de ces belles sapinières de la Forêt-Noire, à de nouvelles scènes patriarcales et comiques. Simplicius se promène, rêveur et fatigué de combats, dans les fraîches vallées, sur les prairies en pente, sous les dômes de verdure; il respire à pleins poumons, cet air embaumé, après avoir si longtemps avalé la poussière des grandes routes, la fumée des bivouacs et des tavernes, l'air empesté des garnisons et des grandes villes. Qu'il est heureux de prêter l'oreille au chant du rossignol « qui fait taire tous les autres oiseaux, « soit parce qu'ils en éprouvent du dépit, soit parce qu'ils veulent l'é- « couter et commettre en temps utile un plagiat! » Qu'il est heureux de suivre les ruisseaux et les torrents, de prêter l'oreille à leur murmure et à leur mugissement, et de s'y désaltérer. Un matin, en longeant un de ces cours d'eau, il voit, sur les bords opposés, une jeune villageoise, qui portait sur sa belle tête du beurre frais, qu'elle allait vendre à Griesbach. Cette nymphe rustique, belle comme une canéphore, pose son panier par terre, trempe le beurre dans l'onde fraîche, et replace la marchandise dans sa corbeille. Simplicius, ravi de cet aspect, im-

Digitized by Google

provise une déclaration d'amour : « Vous donnez la fraîcheur à votre marchandises, lui dit-il, mais vous brûlez mon cœur. » Telle était la galanterie en usage du temps de la guerre de trente ans. La jeune fille se moque de lui, et court, sur l'aile des vents, comme si le diable l'emportait. Simplicius de son côté ne reste point en arrière ; il franchit de son mieux le torrent, rejoint la jeune fille à Griesbach, et lui confirme de nouveau le tourment d'amour, dont il a été saisi à sa vue. Mais il est repoussé avec perte par cette Agnès hercynienne. Alors Simplicius se dit qu'à tout prendre il n'a pas le droit d'être fier, qu'il est issu de simples paysans, que la guerre n'ayant pas pénétré au cœur de ces vallons, il trouve ici une vierge sans tâche, des fermes florissantes, à bon marché. Il obtient, non sans peine, l'assentiment de la jeune fille qui est orpheline, et le mariage est célébré, on dirait au grand contentement de l'auteur, qui fait le panégyrique de cette admirable institution, fondement des Etats et des familles !... Nous prêtons l'oreille à un hymne entonné en l'honneur de l'amour honnête, mais cet hymne va finir presque par un blasphême. Simplicius, après la consommation du mariage, s'aperçoit trop tard qu'il a fait un mauvais marché, et *qu'il est dupe*. Maintenant il ne s'explique que trop bien le refus prolongé de sa belle épouse, qui jette, comme la plupart des femmes légères, l'argent par la fenêtre, et connaît, indépendamment de l'ivresse du cœur, celle de la « dive bouteille. » Quel désenchantement ! et comme le pauvre Simplicius paye cher ses propres méfaits ! Pour s'étourdir, il court la campagne, avec les habitants temporaires de Griesbach, avec les riches baigneurs et les belles ou laides baigneuses, et il néglige son économie rurale. Aussi son avoir périclite-t-il bientôt, et il est sur le point d'être exproprié et réduit à la misère, lorsque par un bonheur sans exemple, il retrouve son père putatif, ce paysan méprisé du Spessart, que nous avons vu au début de ce récit, se débattre au milieu d'une bande de maraudeurs. Ce brave homme remet l'ordre dans les affaires de Simplicius, et, dans une conversation intime, qu'il a, un beau jour, avec son fils d'adoption, il lui révéle le fait que l'Einsiedel ou l'ermite de la forêt du Spessart était son vrai père, et que la sœur du gouverneur de Hanau était sa mère.

Voilà donc Simplicius, le pâtre de la Forêt-Noire, bien et dûment gentilhomme de race ; et cette belle découverte lui arrive dans un moment où elle n'a plus pour lui qu'un intérêt historique ; car en même temps qu'il s'est usé dans cette ferme de la Forêt-Noire, et qu'il a

Digitized by Google

convolé si maladroitement en secondes noces, il est devenu philosophe, et ne se soucie plus des grandeurs du monde.

Pendant que son exploitation agricole et forestière prospère, grâce au paysan du Spessart, sa femme décline; elle a tant sacrifié à Vénus et surtout à Bacchus, que les dieux ont pitié d'elle, et l'enlèvent aux tentations ultérieures. Elle laisse son brave mari libre de ses faits et gestes; aussi une servante de la ferme met-elle au monde un enfant qui ressemble, à s'y méprendre, au maître de la maison.

A la rigueur, c'est ici que devrait finir le roman. Simplicius, après des aventures suffisamment variées, arrive à un point de repos, dont il pourrait se contenter. Il a épuisé la coupe des jouissances de toute nature, étudié la vie sous toutes ses faces: le moment du désillusionnement doit être arrivé. Il a trouvé un asile au milieu de la tempête qui bouleverse l'Europe; une compagne, qui lui faisait peu d'honneur, a eu le bon esprit de le quitter volontairement. En se déclassant un peu plus qu'il n'a déjà fait, il serait pourvu d'un héritier, et pourrait au besoin, sans craindre les railleries, convoler en troisièmes noces, avec une maritorne fort appétissante.

L'auteur cependant n'a pas jugé la situation au même point de vue que nous. Déjà nous savons que le monde fantastique lui est familier; les lecteurs du 17me siècle, fatigués d'une longue époque d'agitation et de malheurs, demandaient volontiers des distractions et des consolations à ce monde des fées et des sylphes, qui avaient, depuis les temps du paganisme, établi leur résidence au fond des grottes et des lacs de la Bretagne, de la Gaule et de la Germanie. N'oublions pas que M. de Grimmelshausen a passé la seconde partie de sa vie à Renchen, sur la lisière de la Forêt-Noire, non loin de ces eaux ferrugineuses de Griesbach, où il vient de confiner son héros. Plus d'une fois il a dû visiter les plateaux du Kniebis, et descendre de là dans l'entonnoir mystérieux et solitaire du Mummelsée, où nous allons faire connaissance avec le royaume des sylphes.

Simplicissimus n'ignorait point les légendes que le peuple racontait comme des faits réels sur le sinistre lac des montagnes. Lorsqu'une pierre était lancée dans cette eau ténébreuse, un orage éclatait infailliblement, avec pluie ou grêle, et le lac s'agitait jusque dans ses profondeurs, que personne n'avait pu sonder. Un duc de Wurtemberg avait fait placer un radeau sur le Mummelsée, dans le but de l'explorer, mais il s'était vu obligé d'y renoncer bien vite; car, toutes les fois que

Digitized by Google

l'on y jetait la sonde, cette embarcation improvisée menaçait de se dissoudre et de sombrer. Des truites, dont on avait essayé de peupler le lac, étaient mortes presqu'instantanément, et revenaient flotter comme une matière inerte, sur cette eau perfide. Des apparitions extraordinaires se montraient sur ses bords aux montagnards outrecuidants qui s'attardaient le soir près de cet entonnoir maudit. En lisant la Genèse, on n'y trouvait point de traditions plus mystérieuses sur la mer de Sodome et de Gomorrhe, que l'habitant de la Forêt-Noire n'en racontait sur le Mummelsée, dans les veillées d'hiver. Simplicissimus, à cet endroit, continuait à faire l'esprit fort, quoiqu'il eût assisté à un sabbat de sorcières; il voulut donc s'assurer, lui-même, de la véracité de ses nouveaux compatriotes, et, par une belle journée, il s'achemina vers les solitudes malfamées du Mummelsée. Je n'ai pas besoin d'ajouter, que tous les dires des paysans se vérifièrent de point en point. L'intrépide Simplicissimus roule des pierres dans le lac: un orage épouvantable se forma sur l'heure; des sylphes ou des ondines — le romancier laisse dans le doute la vraie qualité de ces êtres — flottèrent sur l'eau et rapportèrent à la surface les pierres que Simplicius y avait jetées. L'une de ces sylphes aquatiques s'approcha même très-galamment du bord, tendit à Simplicius une pierre verte très-brillante, et lui dit: « Prends-la, pour que tu apprennes à dire quelque chose de certain de ce lac et de nous tous qui l'habitons. Muni de ce talisman, Simplicius descend bravement dans l'eau et y respire librement comme dans l'air. Il s'enfonce et aborde le palais de cristal, où le prince du Mummelsée lui raconte les mystères de la vie des sylphes.

Je ne pense pas que les lecteurs incrédules du 19me siècle soient fort avides de les connaître; basés sur les sciences naturelles et occultes du 17me siècle, ces mystères pouvaient offrir aux lecteurs contemporains un genre d'attrait, qui chez nous ne produirait que de l'ennui, ou ne provoquerait que le sourire de la supériorité intellectuelle.

Il est inutile d'ajouter que Simplicius revient sain et sauf de cette fantastique excursion. Et n'allez pas croire que ce soit là le couronnement de sa carrière agitée. Pour avoir un instant conversé avec les mystérieux habitants du Mummelsée, il n'en conserve pas moins beaucoup de curiosité et d'amour pour le monde réel. Après la terrible lutte de trente ans, il profite de la paix pour parcourir une partie du vieux globe et s'aventurer jusqu'en Russie, jusqu'en Tartarie. Il en revient fatigué, se cacher dans un ermitage comme avait fait son père dans le Spessart.

Digitized by Google

Certes l'occasion était bonne de nouveau pour clore définitivement le roman, et l'auteur s'en tint d'abord à cette solution. Mais au bout de quelques années, il reprit son œuvre, et lança son héros dans le nouveau Monde, que la navigation espagnole, portugaise, hollandaise et anglaise rendait accessible aux caractères et aux esprits de la trempe de Simplicissimus. Et dans cette suite du premier roman, nous retrouvons notre héros confiné dans une île tropicale avec un compagnon d'abord, puis tout seul, menant une existence sinon sauvage du moins très-rapprochée de la simplicité de l'âge d'or. Il s'habitue si bien à son île déserte, qu'il refuse de rentrer dans la vieille Europe, lorsqu'un bâtiment hollandais prend terre près de son asile, et veut à toute force l'emmener. Pour le coup, Simplicissimus, qui connaît à fond les grands et les petits, le fort et le faible de sa mère-patrie, déclare irrévocablement qu'il veut terminer se jours à l'ombre des palmiers et des cocotiers Cette belle solitude valait bien la cabane sous les chênes du Spessart, ou la ferme de la vallée de la Rench, au pied des hauteurs couronnées de sombres sapinières. Ainsi, le créateur original du roman de Simplicius, aboutit, il y a près de deux siècles déjà, exactement aux mêmes conclusions que nos auteurs misanthropes des 18me et 19me siècle. Le dégoût d'une civilisation raffinée qui recouvrait au fond des passions hideuses et haineuses, pousse vers l'isolement; on cherche dans un monde fantastique ou du moins dans un autre hémisphère des satisfactions que le monde européen vous refuse. C'est toujours et partout cette aspiration vers un état de choses meilleur que celui qui vous entoure; un élan irrésistible vers un idéal, qui fuit devant vous et vous échappe toujours :

Ach! aus dieses Thales Gründen,
Die der kalte Nebel drückt,
Kœnnt' ich doch den Ausgang finden,
Ach wie fühlt ich mich beglückt! [1]

L. SPACH,
Archiviste du Bas-Rhin

[1] Oh! du fond de ces vallées, étouffées sous un humide brouillard, que ne puis-je trouver une issue! oh! que je me sentirais comblé de bonheur!
SCHILLER.

[2] Nous avons déjà cité les œuvres que Grimmelshausen a composés avant de conquérir un grand public par le Simplicissimus. Concurremment avec cette œuvre

Digitized by Google

capitale, ou dans les années qui suivirent, il a publié une longue série d'œuvres didactiques et poétiques, relatées dans l'édition de Simplicissimus par A. Keller. Tel est, par exemple : *le Nid merveilleux ; — le Peintre satyrique ; — la Raison d'Etat à deux têtes ; — le Monde renversé* (qui rappelle le faire de Moschenrosch). *Le Voyage dans la lune ; — la Chambre de conseil de Pluton.* Dans cette satyre, l'auteur déplore l'abaissement de l'Allemagne sous la domination française. *Le teutsche Michel* ou *le Niais allemand*, ouvrage analogue au précédent. C'est une plainte de voir la langue allemande estropiée par les Français. — *Le Calendrier perpétuel*, œuvre remarquable ; premier essai d'un messager boiteux. Cette brochure populaire est un quodlibet d'anecdotes, de farces, d'extraits de l'histoire contemporaine, de conseils donnés aux ménages, aux artisans, aux paysans. Grimmelshausen a dévancé de cent quarante ans le calendrier rhénan de Hebel, de cet écrivain éminemment moral et populaire qui a laissé un renom ineffaçable dans cette même partie de l'Allemagne où l'auteur de Simplicius est venu terminer ses jours.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE L'ABBAYE DE LUCELLE.

Suite *.

II.

SUITE DE L'HISTOIRE DE LUCELLE.

Après avoir rapporté sommairement les principaux actes relatifs à la fondation et dotation de Lucelle, il convient de dire encore quelques mots de son histoire, avant de passer à la description de cette abbaye.

Comme on l'a vu, Lucelle avait été fondé ou bâti à la limite de diverses seigneuries, dont les possesseurs s'étaient d'abord empressé de contribuer à l'enrichir. Mais les successeurs de ces premiers bienfaiteurs et quelquefois ceux-ci mêmes oubliaient qu'ils avaient disposé de certaines terres ou droits en faveur de ce monastère et en reprenaient possession. Delà des difficultés nombreuses que les Bernardins ne pouvaient vaincre par la force des armes, selon ce qui se pratiquait alors entre les seigneurs; dans ces circonstances ils employaient ordinairement le pouvoir de la cour de Rome qui n'était pas avare de menaces ou de sentences d'excommunication. On a déjà signalé en passant quelques-unes de ces querelles avec les barons d'Asuel, les nobles de Pleujouse et ceux de Bonfol, mais Lucelle n'eut pas moins à souffrir des événements politiques.

L'empereur Otton IV avait été excommunié en 1210 et une partie des grands seigneurs d'Allemagne ayant élu roi des Romains le jeune Frédéric roi de Sicile, l'empereur excommunié essaya d'arrêter celui-ci à son arrivée d'Italie. N'ayant pu y réussir il se retira d'abord en Alsace

* Voir la livraison de juin, page 257.

Digitized by Google

et ses troupes saccagèrent Lucelle au point que tous les religieux furent dispersés [1].

Frédéric II, comte de Ferrette, partisan du nouvel empereur, offrit un asile à l'abbé de Lucelle et à quelques moines, dans son château d'Altkirch, et en 1215 il lui fit don d'un emplacement dans cette ville pour y bâtir une maison et dépendance qui put ensuite lui servir de refuge en cas de nouveaux désastres [2].

Quelques années plus tard ce furent les troupes des comtes de Ferrette qui se jetèrent sur Lucelle et dispersèrent de nouveau les Bernardins.

Peut-être ceux-ci avaient-ils blâmé la guerre que les comtes de Ferrette faisaient à l'évêque de Strasbourg, dans des intérêts purement personnels, et dans tous les cas le monastère eut fort à souffrir quoiqu'il eut pour chef Berthold d'Aurach, propre beau-frère du comte de Ferrette. Mais alors les liens de parenté étaient peu de chose et les armées du comte commirent de grands désordres dont les annales de Beinweil ont gardé le souvenir, en dépeignant les bandes de mercenaires et d'aventuriers à la solde du comte, sous les plus noires couleurs [3]. Les suites de cette guerre furent encore longtemps douloureuses pour Lucelle qui eut fort à pâtir de la violence de Louis-le-Colère, un des fils du comte de Ferrette, et des ministériels de ce prince.

Pendant le long interrègne qui suivit la mort de l'empereur Frédéric II Lucelle fut de nouveau rendu inhabitable; l'abbé se vit obligé de chercher une retraite à Belleval, en 1258, et il y resta deux ans. Le comte de Ferrette avait bien recommandé à ses officiers de défendre et protéger les Bernardins de Lucelle, mais cette recommandation était insuffisante dans ces temps de désordres. Il y a toute apparence que ce furent alors les troupes de Rodolphe, comte de Habsbourg qui dévastèrent Lucelle pendant la guerre que ce comte fit à l'évêque de Bâle, Berthold de Ferrette,

[1] M. Trouillat, T. III, p. 669, cite un passage du manuscrit intitulé : *Fatalia mæsta lucellensia*, qui fixe cette dispersion des moines au 26 février 1222 et elle dura cinq ans. Il y a toute apparence que celle-ci fut une seconde dispersion, dont les actes n'ont pas gardé un souvenir certain.

[2] Walch, *Miscel. lucel.* T. II, et Trouillat, T. Ier, année 1215.

[3] Ces événements eurent lieu entre les années 1228 et 1230. — Buchinger, 178-180. — Walch, *Miscel. lucel.* — Acklin, *Annales de Beinweil.*

Digitized by Google

car à cette époque Berthold et les comtes ses frères firent des dons à Lucelle qui témoignent de leur sollicitude pour ce monastère [1].

Le comte de Habsbourg, durant ses démêlés avec l'évêque de Bâle, ne se faisait pas scrupule de saccager et incendier les monastères, mais devenu empereur on le vit quelquefois leur octroyer des dons ou des faveurs. C'est ainsi qu'en 1283, lorsqu'il marchait avec son armée pour aller assiéger Porrentruy, il vint en personne visiter l'abbaye de Lucelle et confirma les priviléges [2]. Mais son diplome ne répara point les dégats commis par ses gens, et ce ne fut qu'après l'année 1288, et après une autre guerre entre l'évêque de Bâle et le comte de Montbéliard, que Nicolas I, abbé de Lucelle, put enfin songer à restaurer son abbaye [3]. Vers le même temps l'évêque de Bâle lui fit don d'une grande forêt aux environs même du monastère. Elle touchait à l'ouest aux défilés qui existent entre Lucelle et le moulin de Bourrignon, et à l'orient elle enveloppait l'étroite charrière creusée avec peine sur le flanc rapide de la montagne. Comme il suffisait en temps de guerre de former quelques retranchements avec des abattis d'arbres ou même des espèces de haies avec des arbres entrelassés, les moines s'engagèrent en 1295 de ne pas couper la forêt près des quelques positions que les habitants du voisinage avaient l'habitude de fortifier de la sorte pour arrêter l'ennemi [4].

L'abbé de Lucelle devait d'autant plus facilement se prêter à cet usage que peu de temps après il fut obligé de s'enfuir de Lucelle avec ses religieux durant la guerre que se firent les deux prétendants à l'empire, Adolphe de Nassau et Albert d'Autriche [5].

Plusieurs documents de l'année 1322 font voir que les biens de Lucelle étaient pour ainsi dire mis au pillage par toutes sortes de personnes de manière qu'il fallut recourir à l'autorité du pape Jean XXII, qui chargea le doyen de l'église de Montbéliard de faire restituer ces biens à Lucelle sous peine d'excommunication [6].

[1] BUCHINGER, p. 182, 207. — WALCH, *Miscel. Lucel.* — TROUILLAT, T. III, p. 671, 5 novembre 1258. *Fatalia mœsta lucel.* et T. II, p. 207, mars 1271.

[2] BUCHINGER, p. 183. — WALCH, *Miscel.* — TROUILLAT, T. Ier, année 1283.

[3] BUCHINGER, p. 184. et WALCH.

[4] TROUILLAT, T. II, p. 385, 20 juin 1295.

[5] BUCHINGER, p. 185, année 1297.

[6] TROUILLAT, T. III, p. 715 et suivantes.

Digitized by Google

On a vu que Lucelle avait choisi son avoué ou protecteur dans la maison de Habsbourg. Ces fonctions n'étaient point gratuites et les avoués en tiraient des revenus divers. Afin de les engager à défendre avec plus de zèle les intérêts de l'abbaye, celle-ci avait inféodé à cette famille divers domaines, dont elle eut soin de confirmer l'investiture au duc Albert, landgrave d'Alsace, après qu'il fut devenu possesseur du comté de Ferrette, par son mariage avec l'héritière de ce nom [1]. A cette époque deux prétendants à l'évêché de Bâle se faisaient la guerre et Lucelle était exposé aux attaques et pillages des deux partis. Ce fut dans ces circonstances que Jean de Châlons, l'un des compétiteurs à l'évêché, ordonna à ses officiers de protéger l'abbaye de Lucelle.

Lucelle n'eut pas seulement à souffrir des calamités de la guerre, mais vers l'année 1340, un tremblement de terre causa encore des dégats considérables dans ses édifices et ébranla tellement l'église, qu'il fallut ensuite la rebâtir. Du reste le milieu du 14me siècle fut une époque où l'abbaye prospéra, si l'on en doit juger par les nombreuses donations que reçut ce monastère et surtout par ses acquisitions de terre, de rentes ou d'autres biens [2].

Vers le même temps les Bernardins profitèrent de la générosité d'un chanoine de Saint-Ursanne, Ulric de Spiegelberg, qui leur avait donné 500 florins et ils décidèrent d'employer annuellement une partie de cette somme, soit 30 florins pour l'acquisition de 15 robes blanches au lieu de celles de couleur noire qu'ils avaient portées jusque-là. Ce changement de couleur était une imitation de ce qui venait de se pratiquer dans les monastères de leur ordre en Allemagne, en honneur de la sainte Vierge [3].

Alors Lucelle avait pour abbé Jean d'Asuel, fils d'Ulric d'Asuel et de Marguerite de Nidau, et qui administra cette abbaye de 1351 à 1362. Nonobstant sa puissante parenté, il ne peut garantir son monastère des

[1] Trouillat, T. III, p. 359, année 1326, 26 avril.

[2] Walch, *Apophasis Lucel* — Trouillat, T. III aux actes des registres.

[3] Trouillat, T. IV, p 23, 21 mai 1352. — Buchinger, p. 191. — On voit par cet acte qu'une robe de drap coûtait alors 2 florins, et à la même époque, un autre document nous apprend qu'un manteau de couleur, vulgairement appelé harnatoc, était mis en gage pour cinq livres et demi de Bâle, chez un usurier.— Trouillat, T. IV, p. 638, 19 juillet 1362.

Digitized by Google

ravages de la guerre, et il fut même obligé de l'abandonner pendant quelque temps. Du reste il sut rétablir les choses dans leur état primitif et le nombre des moines s'accrut jusqu'à soixante. Durant la guerre les religieux avaient été dispersés et l'un d'eux avait confié à une dame de Bâle, Marguerite, veuve d'Ulric Zemwighus de Zillisheim, plusieurs objets qu'il avait sans doute emportés du couvent pour les sauver du pillage, mais cette dame, dépositaire infidèle, refusa ensuite d'en faire la restitution et se laissa condamner avant de s'y soumettre. L'inventaire des objets confiés mérite d'être rapporté: Un calice en bois, garni d'or et d'argent, estimé 10 florins 6 livres et 5 sols de deniers bâlois dits steblers, prêtés à cette veuve qui les avait employés à acheter des vins en Alsace; 20 sols de Bâle pour voiturage de ces vins; deux bagues en or; 4 florins de Florence; 3 livres 7 sols de Bâle; un tapis bleu, deux draps de lit et deux oreillers; deux serre-têtes; une lanterne, le tout estimé 5 livres steblers. De plus 4 couteaux dans un étui, estimés 3 florins de Florence; un couteau à manche de cristal, estimé un florin, un couteau avec agraffes en argent, d'autres petits couteaux, une bourse, un chapelet, le tout évalué à 3 florins; une étoffe de soie servant de couverture à un bréviaire, estimé un florin, un plat blanc, estimé une livre de denier bâlois, une bride avec les rênes et les courroies, évalué à 2 florins de Florence, une tunique de moine, une peau de brebis assez longue pour frère Ulric, estimée 5 florins, une taie de grand oreiller brochée de laine, ouvrage dit des païens, estimé 10 sols steblers.

Un autre moine, Rodolphe de Burnkilch, avait confié à la même Marguerite un tapis de serge, estimé 2 florins, avec d'autres objets et bijoux, et frère Pierre de Biederthan lui avait aussi remis une conque d'argent ciselée, montée sur des pieds, évaluée à 7 florins.

Cette dame refusant de restituer ces objets, ainsi que 8 ohm de vin, estimés à 10 florins d'or, fut condamnée à leur restitution soit en nature soit en argent d'après leur valeur d'estimation [1].

Cet acte semble indiquer que les moines de Lucelle avaient emporté de l'abbaye, en se refugiant à Bâle, beaucoup d'objets divers, ou bien

[1] TROUILLAT, T. IV, p. 682, et *Catalogue de Lucelle*, fol. 131. — Ce mélange d'objets si divers se rencontre fréquemment dans les anciens inventaires où l'on voit qu'on renfermait dans de grands bahuts, *Reistrog*, toutes sortes de meubles pour les transporter d'un lieu à un autre et même pour les conserver dans les Reistrog, remplaçant alors nos commodes et nos buffets.

Digitized by Google

que non obstant leurs vœux de pauvreté, ils étaient restés en possession et disposaient de bien des choses qu'ils ne devaient plus avoir. Du reste on trouve beaucoup de faits confirmant cette dernière opinion.

Les Bernardins étaient à peine réinstallés dans leur monastère, lersque les querelles de l'évêque Jean de Vienne avec les Bâlois, puis l'arrivée du sire de Coucy en Alsace occasionnèrent de nouveaux désastres à Lucelle. Molestée et mise à contribution par les troupes de Jean de Vienne, puis par celles des Bâlois, l'abbaye fut peu après 1375, saccagée et brûlée par les bandes armées du sire de Coucy, qui la réduisirent dans le plus triste état. Jean Ulric d'Asuel, chevalier renommé, et parent du défunt abbé de Lucelle contribua tout particulièrement à la restauration de ce monastère; aussi sa mémoire y resta longtemps en vénération [1].

Lucelle venait de sortir de ses ruines, lorsque la querelle d'Imier de Ramstein et de Werner Schaller, qui se disputaient le siège épiscopal de Bâle, ramena la guerre et des malheurs sur l'abbaye. Peu après, son protecteur, Jean Ulric d'Asuel, tombait à Sempach en combattant vaillament pour le duc d'Autriche, et la colère des Suisses contre la noblesse autrichienne se fit ressentir jusqu'à Lucelle [2].

Dans ces temps malheureux l'abbaye manquait d'administrateurs capables et assez courageux pour résister à tant d'orages. Deux d'entre eux renoncèrent successivement à leurs fonctions et un troisième, Henri, dilapida les biens de son église et contracta tellement de dettes qu'on fut obligé de le destituer (1392 à 1408) [3]. En même temps Humbert de Neuchâtel, évêque de Bâle, inquiéta Lucelle sur divers sujets et força l'abbé Conrad à se réfugier en Alsace et à invoquer l'intervention de l'Autriche et du pape Alexandre IV. La paix ne fut rétablie qu'à la fin de l'année 1409 [4].

Ce fut ce même abbé Conrad IV, de la famille patricienne Holzacher, de Bâle, qui obtint du pape Martin V la faveur de porter la mitre et la crosse et la charge de Vicaire général des monastères de l'ordre de

[1] *Fata mæsta Lucel.* — TROUILLAT, T. IV, p. 348. — BUCHINGER, p. 193. — WALCH, *Miscellanea.*

[2] BUCHINGER et WALCH.

[3] Les mêmes auteurs.

[4] BUCHINGER, p. 100, et WALCH, *Miscel. Lucel.*

Digitized by Google

Citeaux en Germanie, qui fut dès lors conférée successivement aux abbés de Lucelle [1]. Il mourut à Bâle durant le concile, mais son successeur, Nicolas Amberg, fut moins heureux que lui : son abbaye eut tellement à souffrir de la guerre des Suisses et Bâlois contre les Armagnacs et la noblesse autrichienne d'Alsace, qu'elle resta déserte pendant près de cinq ans. Elle se rétablit ensuite, mais ce ne fut pas pour longtemps, car à l'époque de la guerre de Bourgogne, ou de la lutte des Suisses contre Charles-le-Téméraire, l'abbaye de Lucelle fut de nouveau exposée aux déprédations des troupes des deux partis. Elle contracta alors une alliance ou combourgeoisie avec Soleure, mais elle ne laissa pas que d'éprouver de grandes dévastations [2].

Quelques années plus tard, après la défaite des Autrichiens à Dornach, en 1499, les confédérés, en poursuivant les partisans de l'Autriche, ne respectèrent point Lucelle qui fut en partie incendié. Un nouvel incendie ravagea encore ce monastère en 1524 et l'année suivante, durant la guerre dite des paysans, les gens des campagnes soulevés alors contre la noblesse et le clergé saccagèrent encore Lucelle, détruisirent sa bibliothèque qui renfermait de précieux manuscrits, brulèrent le monastère quand il n'eurent plus rien à piller.

Malgré tant de désastres Lucelle sortit de nouveau de ses ruines. L'abbaye était alors gouvernée par Théobald Hylweck de Thann, homme énergique et bon administrateur. Il sut restaurer le monastère même et organiser un prieuré à Saint Appolinaire, en y annexant les revenus du couvent de Michelbach, supprimé au treizième siècle. Il acheta la seigneurie de Lœwenbourg, qui touchait au territoire de Lucelle du côté de l'orient et il y établit également un prieuré en y incorporant l'ancien couvent du Petit-Lucelle.

Ces grands travaux ne l'empêchèrent pas de lutter courageusement contre les progrès de la réformation dont les principes se faisaient sentir jusque dans l'abbaye même, parmi quelques religieux, qui trouvaient leurs vœux trop lourds pour leur faible vocation. Un petit nombre toutefois abandonna le cloître et cette apostasie leur profita peu [3].

Les successeurs de Théobald furent moins zèlés pour la prospérité et la discipline de l'abbaye ; plusieurs, au lieu d'y faire leur résidence ha-

[1] BUCHINGER, p. 198 à 202. — WALCH, *Miscel.*

[2] BUCHINGER, p. 205. — WALCH, T. ier, p. 310-314.

[3] WALCH, *Miscel. Lucel.* — Archives de Lucelle.

Digitized by Google

bituelle, allèrent séjourner plus ou moins longtemps dans les prieurés qu'ils possédaient en Alsace et durant leur absence le relâchement faisait de graves progrès parmi les Bernardins [1]. Aussi la lecture des actes de visite des supérieurs de l'ordre témoigne qu'il règnait de grands désordres dans l'observance de la règle claustrale. Les bâtiments étaient insuffisants pour la séparation complète des personnes qui y demeuraient et celles qui venaient en visite ou pour y travailler. Les femmes y entraient presque librement ; on les voyait se promener dans le jardin, circuler dans le cloître et les moines sortaient sans permission et divaguaient dans les campagnes. On admettait des jeunes moines à la prêtrise avant l'âge canonique ; on en acceptait qui ne savaient pas même lire le latin. Il y avait relâchement dans le service de l'église, dans les jours d'abstinence, et dans le service de la table, où la frugalité ne règnait plus. Beaucoup d'autres abus sont détaillés dans ces actes de visite et dans quelques bulles où les papes menaçaient les infracteurs de la règle de Saint-Benoit. L'abbé Buchinger déplore lui-même les difficultés que ses prédécesseurs éprouvèrent lorsqu'il voulurent rétablir la discipline dans leur monastère [2].

La situation de Lucelle dans un lieu écarté et que l'établissement de nouvelles routes isolait de plus en plus, ne sauva pas cette abbaye dans aucune des guerres qui désolèrent les contrées voisines. Lorsque la guerre, dite de trente ans ou des Suédois, s'étendit en Alsace, en 1632, l'abbé de Lucelle prévoyant que son monastère n'échapperait pas au pillage, réunit les 53 religieux qu'il y avait alors, leur distribua l'argent et divers objets précieux et les autorisa à chercher des retraites soit chez leurs parents soit dans d'autres monastères. Lui-même avec un petit nombre de frères se retira en divers lieux, tantôt à Delémont, tantôt à Moutier, ou en d'autres endroits, selon que l'approche de l'ennemi ou l'invasion des fièvres pestilentielles, qui règnaient alors, l'obligeaient de changer de refuge. Il choisit sa dernière retraite au monastère du Petit-Lucelle, sous la protection du canton de Soleure et de la neutralité Suisse [3]. Il y vivait dans des inquiétudes continuelles,

[1] Buchinger, p 210, 211, 214. — Walch.

[2] Buchinger, p. 216. — Acte de visite de l'année 1598. — Walch, *Miscel. Lucel.*, T. 1er, p. 100. — Archives de Lucelle.

[3] Buchinger, p. 118. — Walch, *Miscel Lucel.* — Sudan, *Histoire de la guerre dite des Suédois*, p. 14 et 63. — Le couvent du Petit-Lucelle était censé Suisse,

Digitized by Google

sachant son monastère à peu près désert et exposé à toutes les insultes des troupes belligérantes, amies ou ennemies. Un officier de l'armée impériale occupait alors le prieuré de Lœwenbourg et de là il allait au Petit-Lucelle menacer l'abbé d'incendier les habitations du monastère si on ne lui donnait pas de l'argent. L'abbé menaça à son tour ce pillard de la vengeance impériale et Lœwenbourg échappa à l'incendie.

Lucelle fut moins heureux : dans les derniers jours du mois de janvier, ou durant les premiers de février, de l'année 1638, un corps des troupes bernoises se trouvant dans les rangs de l'armée Suédoise, occupa les villages aux environs de Lucelle et y fit sentir toutes les horreurs et cruautés des guerres de religion. Ces soldats étaient calvinistes, et en haine du catholicisme ils achevèrent de piller et de dévaster Lucelle, où il ne restait plus que quelques religieux. Rien n'échappa à la rapacité de ces soldats grossiers et fanatiques. Il brisèrent tout ce qu'il y avait dans l'église d'impropre à être vendu ou emporté.

Les statues, les sculptures, les tableaux, tous les ornements quelconques furent brisés ou détruits. Dans leur ardeur de pillage, ils allèrent jusqu'à s'imaginer que la pomme de cuivre doré qui ornait le faîte de la tour du clocher était d'or, ou pouvait renfermer quelques objets précieux. Ils escaladèrent le toit et jetèrent la boule sur le pavé sans qu'il en sortit aucune chose pour satisfaire leur avidité; dans leur colère ils mirent le feu au monastère qui fut réduit en cendre et l'église en partie démolie [1].

On reprocha à l'abbé de n'avoir pas eu le courage de rester dans son monastère, comme avait fait celui de Bellelay et de n'avoir pas voulu racheter la dévastation de l'abbaye par quelque grosse somme d'argent, qu'aurait acceptée le commissaire suédois. L'abbé Laurent survécut encore dix ans à ce désastre et mourut au Petit-Lucelle en 1648. Deux ans après, son successeur Norbert quitta cette retraite et s'établit au Lœwenbourg. Les Bernardins résidèrent dans ce Prieuré, jusqu'au mois de mars 1656, époque où l'abbé Bernardin Buchinger, les reconduisit à Lucelle, qu'il avait fait relever de ses ruines, et rendre

tandis que le territoire de Lœwenbourg, qui était limitrophe, dépendait de la souveraineté de l'évêque de Bâle, qui n'avait pu faire respecter sa neutralité d'ailleurs douteuse.

[1] BUCHINGER, p. 119, dit que cet événement eut lieu en 1628, mais c'est une faute d'impression. — SUDAN, *Hist. de la guerre des Suédois*, p. 122. — WALCH.

Digitized by Google

plus ou moins habitable [1] Mais ce n'était plus l'abbaye primitive, ayant des édifices en suffisance pour le maintien de l'ordre et de la discipline. Si cet abbé courageux et énergique parvint par une bonne administration et avec beaucoup de fermeté à rétablir un certain ordre dans ce monastère, ses successeurs ne furent pas tout aussi vigilants ou aussi heureux. Les écrits de plusieurs religieux témoignent du grand relâche qui régnait dans leur couvent. Une bulle de pape Benoit XIV, 3 janvier 1742, est un triste témoignage de la persistance de ce relâchement [2]. Mais avec la restauration des édifices du monastère était aussi arrivé le rétablissement de ses revenus et le trop de richesses et de bien-être nuisait tellement au maintien de la discipline claustrale, que la bulle de Benoit XIV ne reçut point son exécution.

Les restaurations de l'abbaye par l'abbé Buchinger ne furent pas de longue durée : en 1699 un incendie consuma toutes les habitations de Lucelle et même une partie de l'église ; aussi les annales de Lucelle comptaient cette année parmi les plus néfastes du monastère.

La guerre de trente ans n'avait pas seulement causé de grands dommages à Lucelle, mais elle changea encore sa situation politique. Les Français s'étaient emparés de l'Alsace et par les traités de Munster et de Nimègue, 1648 et 1678, cette dernière contrée devint une province de France. Lucelle était tellement bâti à la limite de l'Alsace et de l'évêché de Bâle qu'une des bornes séparatives des deux pays consistait en un pieu de fer planté, l'au coin de âtre de la cuisine de l'abbaye, en sorte qu'on préparait le dîner sur le territoire de l'évêque de Bâle et qu'on le mangeait sur celui du roi [3]. Lucelle aurait pu profiter des circonstances pour rester entièrement uni à l'évêque de Bâle, mais il parait que les Bernardins crurent qu'il valait mieux dépendre d'un grand état que d'un petit prince et ils optèrent pour la France.

Depuis sa fondation l'abbaye avait toujours pu maintenir ses privi-

[1] BUCHINGER, p. 224.

[2] WALCH, *Miscel. Lucel.*, T. 1er, p. 525. — *Recueil de chartes*, T. 1er, 96-97.

[3] Ce ne fut qu'en 1785 qu'on régla que le ruisseau de la Lucelle servirait de limite entre les deux pays, et dès lors l'abbaye se trouva entièrement sur le territoire français. (*Archives de Lucelle*).

L'emploi d'un pieu de fer pour servir de limite entre la France et l'évêché de Bâle fut fréquent au moyen-âge, car il y avait des bornes semblables, le long du Doubs, touchant au pays de Neuchâtel et dont l'une remonte à une grande antiquité.

Digitized by Google

léges et ses immunités qui la rendaient presque indépendante. Ses abbés se croyaient autant que l'évêque de Bâle et plus que tous les autres dignitaires ecclésiastiques de l'évêché. Aussi lorsqu'en 1575 l'évêque Jacques Christophe de Blarer tint un synode à Delémont et qu'il y invita l'abbé de Lucelle, celui-ci lui répondit, que lors même que les immunités de l'abbaye le dispensaient d'assister à une telle assemblée, il s'y rendrait cependant, mais à la condition qu'on lui donnerait la première place après l'évêque. Cette prétention n'ayant pas été accueillie, l'abbé se dispensa d'assister au synode [1].

Cette indépendance de l'abbaye pouvait se maintenir à l'égard du Prince-évêque de Bâle et des ducs d'Autriche, qu'elle ne blessait point, mais elle ne put subsister sous la domination de la France. Le roi très-chrétien confirma bien les priviléges et les immunités de Lucelle en général, soit par des actes émanés directement de sa cour, soit par d'autres, octroyés par ses Intendants d'Alsace [2], il permit même à l'abbé de siéger au parlement de cette province; mais ses ministres surent bientôt donner d'autres noms et trouver d'autres formes pour imposer l'abbaye sans toucher à la lettre même de ses immunités. C'est ainsi qu'on lui fit payer des dons gratuits, des pensions pour les invalides, des droits de cours d'eau, des droits épiscopaux; on chargea la caisse de Lucelle de servir des pensions à des abbés de la cour, à des personnages divers et enfin on exploita tellement son trésor qu'en 1746, les contributions à payer à la France sous toutes sortes de noms, inconnus dans les priviléges de l'abbaye, s'élevaient de 15 25 mille livres [3]. Aussi un des religieux de Lucelle écrivait alors qu'on

[1] WALCH, *Apophasis Lucel.*, au mot Privilége.

[2] Archives de Lucelle. Acte du 14 mai 1750 par lequel l'Intendant d'Alsace confirme l'abbaye dans ses priviléges.

[3] WALCH, *Miscel. Lucel.*, p. 82-83. Archives de Lucelle — Cette somme équivalait à près de 50 mille francs de notre monnaie. Le litre de blé valait alors 6 $^{5}/_{10}$ centimes et actuellement en vaut 20.

Une ordonnance du roi, du 5 mars 1703, interdisait à tous les monastères de la province d'Alsace de recevoir des étrangers au nombre des religieux, sans une permission spéciale du roi. Plusieurs de ces actes de faveur furent accordés à ses ressortissants de l'évêché de Bâle.

Digitized by Google

ne devait plus appeler ce lieu le monastère de la lumière, Lucis-cella, mais bien le lieu des dettes et des ténèbres [1].

Du reste cette somme, toute considérable qu'elle fût, n'absorbait pas, à beaucoup près; les revenus de l'abbaye : depuis sa réunion à la France son trésor avait suffi pour bâtir tous les édifices du monastère, pour soutenir bon nombre de procès, pour accroître ses acquisitions et faire des emplètes de vins ordinaires et étrangers, si considérables et de si bon cru, que le cellerier du Prince-évêque de Bâle en était jaloux.

Les équipages de l'abbé n'étaient guère moins somptueux que ceux de ce prince. Sa voiture à trois places était peinte en vermillon avec des dorures, et doublé de drap et de soie cramoisis, elle lui coûtait, en 1768, plus de trois mille francs et c'était le père des Erards; les fabricants de pianos de Paris, qui la lui avait faite, en partie à Lucelle [2].

La table de Lucelle était renommée; on disait qu'il pouvait arriver, à onze heures du matin, vingt cinq convives de distinction, sans retarder le dîner de plus d'une heure. Les trois étangs de l'abbaye et les rivières de Lucelle et de l'Allaine fournissaient le poisson ordinaire.

Des chasseurs attitrés et des moines, s'adonnant à la chasse, procuraient la venaison.

La basse-cour de Lucelle était la plus peuplée de toutes celles du pays, et l'abbé n'était plus mis en pénitence pour avoir des paons parmi ses volailles. Tant de luxe et de bonne chère n'était pas précisément prescrits par les statuts de Saint Benoit, réformés par Saint Bernard; mais, à Lucelle, si l'on n'avait transgressé les réglements que sur ce point, on aurait encore pu pardonner cet oubli. Plusieurs religieux le comprenaient fort bien et leurs écrits laissent voir que le nombre des saints et des savants allait en chiffres décroissants à mesure que la richesse augmentait l'aisance de l'abbaye.

Du reste Lucelle jetait son dernier éclat : ses richesses ne pouvaient sauver ce monastère de la ruine qui menaçait tous ceux de la France. Quand la tempête de 1789 commença à gronder, elle retentit à Lucelle, comme dans tout le royaume. En 1790, les moines furent dispersés et cette fois pour toujours : l'abbé, 41 moines et 5 frères, cherchèrent

[1] Archives de Lucelle et WALCH, *Miscel. Lucel.*, T. 1er, p. 82-83. — *Recueil de chartes*, T. 1er, p. 104.

[2] Archives de Lucelle. — Compte pour la fabrication d'une des voitures de l'abbé, signé par le cellerier frère Louis Quiquerez.

Digitized by Google

un refuge en Suisse, en Allemagne, partout où ils purent, n'emportant guère avec eux, et ne pouvant sauver bien des choses précieuses, telle que leurs archives, leur bibliothèque, de riches ornements d'église. Le pillage et la dilapidation causèrent d'abord de grands ravages avant que l'état ait pu se saisir de tout ce qui restait de meubles et d'immeubles [1].

Le 11 mai 1792 les bâtiments du monastère et quelques terrains environnants furent vendus, comme domaines nationaux à M. Bruat d'Altkirch, pour 42912 livres tournois. Le monastère proprement dit et l'église furent démolis; on ne conserva qu'un aile du bâtiment, le vieux couvent, qui sert actuellement de logemeut à la douane. Lucelle resta dans un état de grand délabrement pendant quelques années et ce ne fut que le 28 février 1801 que le gouvernement français accorda aux possesseurs de cette localité le droit d'y bâtir un haut fourneau. Le 7 juillet suivant M. Bruat vendit Lucelle à MM. J. G Meiner, Bornèque et Binninger, qui possédaient déjà les forges de Belle-Fontaine et enfin, l'ancienne abbaye, convertie en fonderie, passa à la maison Paravicini de Bâle, à laquelle elle appartient encore [2].

A. QUIQUEREZ, ancien préfet de Délémont,
membre de la Société jurassienne d'émulation, et de plusieurs sociétés
d'histoire et d'archéologie de Suisse et de France.

(La suite à la prochaine livraison).

[1] A peine les Bernardins eurent-ils abandonné leur demeure que les habitants des villages voisins, prosternés la veille devant les moines, se ruèrent dans le monastère et emportèrent ou brisèrent tout ce qui avait échappé aux agents du gouvernement.

[2] Archives de l'ancien évêché de Bâle. — *Notice historique et statistique sur les mines, les forêts et les forges de l'ancien évêché de Bâle*, par A. QUIQUEREZ, chapitre Lucelle.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

I. Nous avons reçu trop tard, pour être annoncée dans notre dernière livraison, la première partie de l'*Alsatia* 1862-1864. Nous la recommandons ce mois-ci à tous nos lecteurs. Si nous jugeons de l'intérêt que présentera le 8e volume de ce curieux et utile recueil, par l'examen des matières que renferme la première partie, nous pouvons affirmer que l'*Alsatia* grandit chaque année et que le volume de la période 1862-1864 promet de répondre complètement à ce que l'on est en droit d'attendre de son principal auteur. Il nous suffira, pour appuyer cette affirmation, de transcrire la table des matières contenues dans la première partie qui est sous nos yeux.

a) Esquisse biographique de Louis Schnéegans, ancien archiviste bibliothécaire-adjoint de la ville de Strasbourg, par Gustave Mühl.

b) Exhortation maternelle de la comtesse Anne-Alexandrine, née comtesse de Fürstemberg, à son fils Egenolfe de Ribaupierre — 1562. Pièce communiquée par M. X. Mossmann.

c) Six anciennes chansons populaires d'Alsace.

d) Six lettres concernant la guerre de Bourgogne en Alsace, communiquées par M. Kleitz, archiviste et bibliothécaire de la ville de Schlestadt.

e) Apologie (Défense) de Jean de Tratt, maréchal du palais de Philippe, comte palatin, contre Henri, abbé de Wissembourg. 1495.

f) Proverbes et locutions proverbiales tirés des écrits de Geiler de Kayserberg, par Aug. Stœber.

g) Notice biographique de Frédéric-Rodolphe Saltzmann, par J. Matter.

h) Procès-verbaux de la Société littéraire de Strasbourg. 1775-1777.

i) Note sur le soulèvement des paysans dans le Sundgau — 1633 — communiquée par A. Coste.

j) Constitution et réglements de la petite ville de Ste-Croix, 1509-1510, communiqués par J. G. Stoffel et tirés des archives de la ville de Colmar.

Les matières que nous venons d'indiquer forment donc la première partie du 8e volume de l'*Alsatia*. Cette partie se compose de 225 pages. Elle renferme de plus une reproduction photographique bien réussie du portrait de Louis Schnéegans.

Digitized by Google

II. *Annales de l'association philomatique vogéso-rhénane*, faisant suite à la *Flore d'Alsace*, de F. KIRSCHLEGER ; 2e livraison, brochure in-12 de 48 pages. La troisième livraison paraîtra au mois d'août prochain.

Nous n'avons pas besoin de rappeler à nos lecteurs que cette publication est le résultat utile à la science des excursions organisées et vaillamment conduites de l'association philomatique.

La première livraison contient le premier essai d'un guide du voyageur et du touriste en Alsace. Nous espérons que notre savant et infatigable pèlerin persistera longtemps encore dans l'idée qu'il popularise et que d'ici à peu d'années il aura visité, avec ses nombreux disciples, tous les coins de notre Alsace et réuni dans son volume, à coté des recherches scientifiques qui sont le but, tous les matériaux nécessaires à la publication du guide qui nous fait défaut. Dans la 2e livraison qui vient de paraître, Rouffach, Soultzmatt, Guebwiller, le Ballon, Turckheim, Trois-Epis, Hohnack, le Lac noir, Orbey, Kientzheim et Sigolsheim ont leur part descriptive, outre diverses notices qui arrêtent l'esprit sur des faits historiques et des institutions dignes de fixer l'attention. Nous souhaitons succès et durée à la société philomatique et à sa publication.

III. *L'Alsace ancienne et moderne* ou *Dictionnaire topographique, historique et statistique du Haut et du Bas-Rhin.*

La deuxième livraison de cette publication dont nous avons annoncé le commencement le mois dernier, vient de paraître en trois feuilles de texte et deux planches de monnaies. L'éditeur tiendra certainement sa promesse quant à la régulière périodicité des livraisons et quant à toutes les parties dont la responsabilité lui revient.

A cet égard, nous avons commis une erreur que nous nous empressons de rectifier, d'après les indications que nous fournit M. Ristelhuber. Nous avions quelque raison de nous croire bien renseigné sur la part de chacun dans l'œuvre commencée, et c'est dans une intention bienveillante que nous avons accompagné notre avis des informations qui nous étaient parvenues. Il paraît qu'elles n'étaient pas exactes et M. Ristelhuber veut bien les rectifier comme suit :

« 1° Vous dites que la refonte annoncée consiste surtout dans la conciliation des renseignements statistiques de Baquol « avec la consistance actuelle des départements du Rhin. » Si la refonte consistait surtout en cela, il aurait suffi pour l'accomplir d'un simple expéditionnaire et je ne serais pas en cause. En d'autres termes, aux rectifications de chiffres que vous semblez avoir particulièrement en vue il faut ajouter des additions et même des suppressions, comme ma préface l'indique, en un mot des remaniements qui ont exigé le temps et l'activité de plusieurs personnes réunies.

« 2° Vous mentionnez les indications « empruntées » à la science moderne rela-

Digitized by Google

tivement à l'origine des noms de lieux. Or je n'ai pas seulement fait des emprunts, j'ai encore consigné le résultat de mes recherches personnelles. De plus vous passez complètement sous silence la peine que j'ai prise d'inscrire les noms anciens avec la date de l'apparition de ces noms, travail qui ne se trouve nulle part, puisque l'essai de M. Heitz pour le Bas-Rhin n'a pas été accepté par le comité des travaux historiques, et que le dictionnaire de M. Stoffel pour le Haut-Rhin est encore inédit.

« 3° Vous laissez entendre que j'ai pris « la responsabilité d'additions concernant les monnaies et les cartes. » D'abord les monnaies ne reçoivent pas d'additions, et quant aux cartes, elles sont restées en-dehors de ma responsabilité. Et puisque vous m'offrez le premier l'occasion de m'expliquer sur ce chapitre, j'ajouterai qu'en général je n'accepte pas la responsabilité des planches, je n'accepte pas même la responsabilité du mot : *troisième* édition, qui ne se trouve que sur la couverture et non sur le titre ; je ne l'ai pas mis sur le titre parce que je tenais à établir une ligne de démarcation entre l'auteur de 1851 et celui de 1864, à ne pas manifester ma solidarité plus qu'à ma convenance. Ce que je prends sous ma responsabilité, c'est le texte, car j'ai tâché de faire œuvre d'historien et c'est au public à en juger. »

Nous ajouterons à ce que vient de dire M. Ristelhuber, une explication qui le satisfera nous n'en doutons pas.

Pressé d'annoncer son Dictionnaire, nous n'avons eu que le temps de comparer la première livraison avec le commencement de l'édition de Baquol de 1851. Sans nous arrêter aux deux pages de préface, nous avons passé au précis historique et nous avons reconnu qu'à de petites modifications près, le précis historique de l'œuvre de M. Ristelhuber, est la reproduction textuelle de Baquol. Puis nous avons continué la confrontation des principaux articles du Dictionnaire nouveau avec ceux de l'ancien ; là encore nous avons retrouvé la même fidélité historique et nous avons naturellement conclu que la refonte consistait dans la définition que nous avons donnée. Si le lecteur fait le rapprochement que nous avons fait, il comprendra aisément que nous devions nous croire dans la vérité en écrivant ce que nous avons écrit.

Nullement initié alors au plan de l'ouvrage de M. Ristelhuber et dont, mieux que la préface, les lignes qui précèdent nous donnent la révélation, nous avons cru être conforme à la loi des faits, en disant, de la meilleure bonne foi du monde, que la 3e édition du Dictionnaire de Baquol était commencée et que M. Ristelhuber voulait bien lui consacrer son travail et son savoir.

Nous ne demandons pas mieux que de lui donner la satisfaction qu'il réclame et de réserver notre jugement, car il est certain que M. Ristelhuber n'est nullement homme à vouloir attacher son nom à un livre qu'il n'aurait pas fait.

FRÉDÉRIC KURTZ.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE L'ABBAYE DE LUCELLE.

Suite *.

III.

DESCRIPTION DE L'ABBAYE DE LUCELLE.

D'après des souvenirs traditionnels et quelques vieux tableaux, Walch a donné un dessin représentant le site de Lucelle avant la fondation du monastère ; mais il n'était pas besoin de faire des recherches à ce sujet et il suffit encore de visiter Lucelle pour se faire une idée de ce que devait être ce lieu lorsque les forêts le couvraient presque entièrement et qu'il n'était traversé que par des chemins peu fréquentés.

A en juger par des tableaux de l'abbaye, en 1692, après la restauration par l'abbé Buchinger, on doit comprendre que le monastère primitif était considérable [1]. L'Eglise dont Saint Bernard avait posé la première pierre, avait été rebâtie en 1346, à-peu-près sur ses anciennes fondations. Elle avait été fortement endommagée par un tremblement de terre, vers l'année 1340, mais il paraît que celui du mois d'octobre 1356, ne lui causa point de préjudice sensible, puisque les documents n'en font aucune mention. La nouvelle église fut consacrée la veille du dimanche des Rameaux 1346, par Jean Senn de Munsigen, évêque de Bâle et elle fut mise sous l'invocation de la B. V. Marie, de Saint Jean-Baptiste, de Saint Jean l'évangéliste et de Saint Nicolas [2].

* Voir les livraisons de juin et juillet, pages 257 et 321.

[1] Il en était de même du monastère de Saint-Urbain et des autres filiales de Lucelle, qui ne devinrent des palais que dans la première moitié du 18me siècle, comme on peut le voir dans les manuscrits, plans et dessins de Walch.

[2] WALCH, *Miscel. Lucel.*, T. 1er, p. 298. — BUCHINGER, p. 40.

Digitized by Google

Les annales de l'abbaye indiquent plusieurs restaurations de cette église, et notamment en 1526, après les dévastations des paysans, en 1584, 1666, après la guerre des Suédois et le pillage des Bernois, 1699, à la suite du grand incendie de Lucelle, et 1729, lorsqu'on rebâtit l'abbaye. Cette église avait la forme d'une croix latine, ayant 166 pieds de long sur 66 ½ de large. Elle était partagée en trois nefs dans sa longueur, et divisée en quatre parties dans sa largeur.

Les nefs étaient séparées entre elles par sept piliers et travées, dans le style ogival. Le portique avait remplacé la tour primitive, brûlée et en partie détruite en 1524. C'est sous cette tour que les trois fondateurs de l'abbaye avaient été humblement inhumés, selon un ancien usage, et comme n'étant pas dignes de reposer dans l'intérieur du temple du Seigneur. Les annales de Lucelle disent qu'en 1679, en creusant sous le grand portail de l'église, on trouva trois corps humains couchés dans la même tombe, sans que la pierre qui les recouvrait indiquât leurs noms; mais on les prit pour les corps des trois fondateurs, parce que le nécrologe de l'abbaye faisait, au 12 octobre, mémoire des nobles hommes Hugues, Amédée et Richard, comtes de Montfaucon, fondateurs du monastère, dont les corps reposaient devant la porte de l'église. On n'avait pas gardé à Lucelle le souvenir du lieu où l'on avait déposé le corps de l'évêque Bertholfe, oncle des fondateurs, qui y était cependant inhumé [1]. Le souvenir des bienfaits peut se conserver dans les familles, mais il est rare dans les communautés civiles ou religieuses. Les barons d'Asuel avaient été les plus généreux bienfaiteurs de Lucelle, et ce furent les moines qui firent démolir leur château.

Les trois premières travées de l'église étaient destinées au peuple ou au public. La chaire se trouvait adossée au premier pilier de gauche, l'autel de Sainte Agathe au deuxième de droite et les autels de Notre-Dame de Lucelle, de Sainte-Croix, de Saint-Bernard et Saint-Benoît et de Saint-Jacques apôtre, occupaient le parvis qui séparait cette partie de l'église de celle destinée aux religieux. Dans celle-ci, les trois der-

[1] WALCH, *Miscel. lucel.*, p. 298, 310, 311. — BUCHINGER, *Epitome fast. Lucel.* — Le nécrologe de Lucelle dit : *In ecclesie incertum quo loco reconditus est præfatus Bertulfus episcopus. — Ad 12 kalend. januarii 1129, obiit. V. Basil. antistes D. Bertulfus de novo castro, qui fundum pio construenda hac domo libere donaret, illam etiam devoti dedicavit ad D. N. S. Mariæ honorem, et in ea post obitum tumulari voluit.*

Digitized by Google

nières travées de la grande nef étaient occupées par les stalles où il y avait place pour soixante moines. Les bas-côtés et les quatrièmes travées étaient libres afin de laisser la place nécessaire pour faire des processions dans l'église.

Les bras de la croix formaient deux chapelles ; celle de droite était dédiée à Saint Jean-Baptiste, et autrefois à Sainte-Croix, et celle de gauche aux Trois-Rois. Le chœur se terminait par une abside à trois pans et le grand autel, construit en 1665, avait 58 pieds de haut, ce qui peut servir à apprécier la hauteur de la voûte de la grande nef. Cette église avait été gypsée avec beaucoup de soin et d'art en 1712 et ornée de tableaux en 1729. Les voûtes solides qui recouvraient tout l'édifice avaient sauvé son intérieur de la destruction dans les divers incendies du monastère et la toiture seule avait été détruite.

La tour du clocher, refaite en 1346, occupait l'angle de la croix près de la septième travée de droite. Elle était petite et couverte d'un toit à deux pans peu gracieux. Moins richement meublée que la cave elle ne renfermait que quatre cloches refondues à Bâle en 1699 et baptisées des noms de Marie, Jean-Baptiste, Benoit et Bernard [1]. Tout à côté du clocher et attenant à la chapelle de Saint Jean-Baptiste, se trouvait la sacristie, autrefois placée dans l'intérieur du couvent. L'orgue avait été refait en 1726 ; il avait 40 registres et il passait pour fort bon, parcontre, au rapport des actes de visite de l'abbaye, les moines ne paraissaient pas avoir l'oreille musicale et chantaient souvent fort mal. Sur le côté droit de l'église et entouré des bâtiments du monastère régnait un cloître ou galerie couverte avec des caveaux souterrains dans lesquels on inhumait les religieux depuis sa construction en 1722 [2]. Jusque-là l'église avait servi de lieu de sépulture et l'on y avait inhumé un très-grand nombre de personnages importants, soit bienfaiteurs de l'abbaye, soit autres qui avaient demandé d'y reposer après leur mort et fait des dons à cet effet.

Les barons d'Asuel, comme issus des fondateurs de l'abbaye, et réputés ses principaux bienfaiteurs, avaient un lieu de sépulture particulier dans l'église primitive. Quand on rebâtit celle-ci en 1346, on eut

[1] WALCH, *Miscel. Lucel.*, T. 1er, p. 310.

[2] Même lieu, p. 315. — Nous avons publié dans la *Revue d'Alsace* une notice sur l'ouverture des caveaux du cloître et la destruction de ces tombes les années dernières.

Digitized by Google

soin de ménager cet emplacement entre la tour et la septième travée de droite. On y comptait treize membres de cette famille. De ce même côté de l'église, dans une niche ménagée dans le mur se trouvait un fort beau tombeau sur lequel étaient couchées les statues de pierre de grandeur naturelle, du baron Pierre de Morimont et de sa femme Marguerite de Rathsamhausen. La dalle qui la portait reposait elle-même sur quatre lions de pierre, et elle était ornée des armoiries des familles de ces barons, et de plusieurs inscriptions. Ces mêmes armoiries étaient peintes sur les vitraux de la fenêtre au-dessus du tombeau. Pierre de Morimont mourut vers 1461, et sa femme le 6 avril 1465 [1].

Dans cette même partie de l'église il y avait encore les tombeaux d'Albert-le-Riche, comte de Habsbourg, avoué de Lucelle; d'Ulrich II, comte de Ferrette; d'Albert de Horbourg, frère de l'évêque Henri de Horbourg, mort au 12me siècle. Là encore ou ailleurs dans l'église, on voyait les tombes de personnages appartenant aux maisons des comtes de Bourgogne, de Neufchâtel, de Montbéliard, de la Roche, de Hohenbourg, d'Aurach, de Nidau, de Strasbourg et autres membres de principales familles comtales des contrées environnantes, non compris plus de cinquante familles de barons et de simples gentilshommes. Toutes ces tombes étaient plus ou moins ornées de sculptures, d'armoiries et d'inscriptions. Mais lors de l'invasion de Lucelle par les paysans, en 1525, ces gens, poussés par un aveugle esprit de destruction, mutilèrent presque toutes ces tombes et plusieurs de celles-ci furent ensuite enlevées par les moines lorsqu'ils firent réparer leur église [2]. Enfin la révolution de 1789 et ses suites achevèrent de détruire tout ce qui restait de l'église de Lucelle, de ses murailles, de ses sculptures et même de ses fondations; car les années dernières on exploitait encore les matériaux qui formaient les caveaux du cloître et l'on dispersait les os des religieux dont les corps étaient couchés dans des espèces de fours (*colombaria*) avec une plaque de plomb sous leur tête indiquant som-

[1] BUCHINGER, *Epit. fast. Lucel.*, p. 44. — WALCH, *Miscel Lucel.*, T. Ier. — *Notice sur Morimont*, par A. QUIQUEREZ, publiée dans la *Revue d'Alsace*. — Dans l'église du monastère de Feldbach, fondé vers 1144 par un comte de Ferrette, il y avait également treize membres de la famille du fondateur qui s'y trouvaient inhumés. Nous avons encore remarqué ce nombre de 13 tombeaux dans une autre église. — SÉBAST. MUNSTER, *Cosmog.*, lib. III, p. 531, 471. — SCHŒPFLIN, T. II, p. 451.

[2] BUCHINGER, p. 44 — WALCH, *Miscel Lucel*

Digitized by Google

mairement leurs noms, leur lieu d'origine, les années de leur naissance, de leur profession, de leur ordination et enfin de leur mort.

Il est à remarquer que les religieux de Lucelle ne se plaignaient point de la multitude de tombeaux qui remplissait leur église; car nul de ces nobles, petits ou grands, n'y avait choisi sa sépulture sans faire un don à l'église, au monastère ou même à son cellier. Aussi les anniversaires qu'on célébrait à table n'étaient pas moins nombreux à Lucelle que dans les autres monastères. Son nécrologe très-volumineux et ses archives sont en grande partie composés de documents attestant l'observation qu'on vient de faire. Et cependant malgré que les Bernardins profitassent tous les jours de ces bienfaits, ils avaient oublié jusqu'au lieu de sépulture de leurs fondateurs et bienfaiteurs.

Selon l'usage des grands monastères Lucelle avait des bâtiments spacieux pour les diverses branches de son administration. Ces édifices devaient être en grande partie en bois, dans les premiers siècles de l'existence de l'abbaye. Après chaque incendie on les restaurait et rebâtissait plus ou moins à la hâte, et toujours sans plans et sans régularité jusqu'à la fin du 17me siècle [1]. Mais lorsque l'incendie du 6 décembre 1699 eut en quelque sorte nivelé le terrain et qu'il ne resta plus que l'église sans toiture et une partie du couvent bâti peu auparavant par l'abbé Buchinger, et également ravagé par le feu, on rebâtit Lucelle avec plus de régularité et sur un plan d'ensemble. On songea sérieusement à loger les religieux dans un bâtiment séparé de ceux où l'on admettait le public et l'on distribua les édifices en sorte de faciliter les mesures disciplinaires et l'exécution des réglements claustraux.

Les travaux commencèrent avec les premières années du dix-huitième siècle (1703) et furent continués pendant vingt ans [2]. L'abbatiale placée sur le prolongement de la façade occidentale de l'église, avait trois étages de quinze croisées chacun. Elle renfermait l'appartement de l'abbé se composant de trois chambres. Il y avait de plus des chambres pour la chancellerie, le fiscal et autres offices du monastère. La salle à manger pour les étrangers se trouvait au troisième étage. Les caves étaient vastes et fort belles. Le bouteiller passait pour être plus riche que la bibliothèque. Il y avait bien une fontaine dans cette cave, mais ce n'était que

[1] On peut voir les anciens bâtiments de Lucelle dans le premier volume de Walch.

[2] WALCH, *Miscel. Lucel.*, T. 1er, p. 99.

Digitized by Google

pour laver les tonneaux et les bouteilles. La falsification des vins était un péché inconnu à Lucelle [1].

Le couvent touchant à l'abbatiale avait sa façade principale vers le Sud, avec 24 croisées par étage. Il avait 320 pieds de long, sur 36 de large. Tous les appartements étaient placés du côté du Midi et un long corridor fort large, du côté du Nord, les mettait tous en communication avec les grands et petits escaliers de pierre [2]. Au rez-de-chaussée se trouvaient les cuisines et le réfectoire. Celui-ci avait 66 pieds de long sur 22 ½ de large. Tout à côté se trouvait la salle où se tenait le chapitre et plus loin celle de récréation presque aussi grande que la précédente. On y voyait des jeux de tric-trac, d'échecs et autres pour les religieux qui aimaient la vie sédentaire et ne voulaient pas aller s'ébattre au jardin. En temps d'hiver chacun était fort content de se réfugier dans la salle pour s'y tenir au chaud près d'un de ces grands poëles, comme il y en a encore au château de Delémont. Au-dessus du rez-de-chaussée se trouvaient les cellules des moines, le vestiaire, l'infirmerie et la bibliothèque qui avait perdu de précieux manuscrits par les incendies de 1525 et 1699.

Au-dessous de ce vaste bâtiment on avait ménagé deux grandes caves réputées les mieux fournies de vin de tous les monastères de la contrée. Le traître vin du Rang, si rare dans le cellier de l'évêque de Bâle, avait une large place dans le bouteiller de Lucelle et c'est là qu'on puisait ces cadeaux en vins étrangers destinés à gagner des juges ou à se les rendre tout au moins favorables dans la poursuite des procès civils. Les archives de l'abbaye renferment encore de curieux détails à ce sujet. On sait aussi que la mesure des liquides du pays d'Ajoie et d'une grande partie de la contrée devait avoir la contenance de celle de Lucelle. Le pot de Lucelle contenait le liquide que fournissaient vingt-six œufs pris deux dans chacun des treize francs villages de l'Elsgau [3].

[1] Walch, T. 1er, p. 122.

[2] Ce mode de construction se remarque dans plusieurs monastères, châteaux et autres grands édifices du 18me siècle.

[3] Rôle de la mairie de Bure en 1308. — On estimait les revenus en vin de Lucelle à plus de quatre mille mesures. Le dernier cellerier se vantait quelquefois d'avoir acheté un échantillon de Chambertin qui coûtait 25 mille francs et qui ne dura guère. — Tous les détails sur la distribution de l'abbaye sont tirés des manuscrits de Walch et de ceux de mon père qui, dans sa jeunesse, habita pendant quelque temps Lucelle, dont le cellerier était son parent. — En 1856 on a retrouvé

Digitized by Google

Le couvent avait encore une aile faisant retour vers l'église, en sorte qu'il restait entre ces quatre édifices un espace carré occupé par le cloître. En face de l'église, du côté de l'ouest, un grand bâtiment isolé, appelé la grosse-kellerie, servait de logement aux femmes qui venaient en visite à Lucelle et à celles qu'on employait à la lingerie ou à d'autres travaux. Précédemment elles étaient logées dans le monastère même, au grand regret des visiteurs de l'abbaye, qui ne cessaient de réclamer contre cette inobservance des réglements de Citeaux.

Sur la hauteur, en-dehors de l'enceinte du monastère, l'abbé Delfils avait fait bâtir (de 1706 à 1750), une auberge pour les étrangers non admis à l'abbaye. Mais elle ne passait pas pour être mieux tenue que les hôtels des autres monastères. On a déjà indiqué le vieux couvent qui était placé entre l'église et le grand portail près de l'auberge, et qui sert de logement à la douane [1].

Il y avait jadis près de l'auberge une chapelle bâtie sur une source que Saint Bernard avait bénie en visitant Lucelle. Cette chapelle fut restaurée en 1325 et le duc Albert d'Autriche et sa femme, Jeanne de Ferrette, assistèrent à sa consécration qui fut faite par l'évêque de Bâle [2]. Cette source alimentait les fontaines du monastère et en particulier celle placée devant le parvis de l'église. C'est là que les pèlerins allaient laver leurs pieds poudreux, leurs mains et leur visage avant d'entrer dans le lieu saint. Elle avait d'abord été consacrée à Notre Dame de Lucelle, dont la statue en pierre ornait le bassin, mais un abbé maladroit dut remplacer la Sainte Vierge par la statue de Neptune et une autre par un dauphin qu'il avait pris pour armoirie et par flatterie pour l'héritier du trône de France [3].

Dans le principe et conformément à la règle de Saint Benoit, chaque monastère formait un centre agricole, industriel et scientifique. Chaque moine avait une occupation spéciale et utile à la communauté et qui le préservait en même temps des dangers de l'oisiveté. Mais quand les richesses affluèrent dans les maisons religieuses, on s'écarta du principe du travail manuel, on prit des mercenaires et, à Lucelle comme

la tombe de ce Bernardin et sous sa tête se trouvait la plaque de plomb qui servit à le faire reconnaître. 1760 à 1781.

[1] WALCH, *Apophasis Lucel.*, p. 2.

[2] Même lieu et *Miscellanea*, T. 1er.

[3] WALCH, *Miscel. Lucel.*, T. 1er. C'était l'abbé Delfils, autrefois dieu le fils, mais qu'il croyait pouvoir traduire en Delphinus.

Digitized by Google

ailleurs, tous les ateliers et professions furent relégués en-dehors du cloître, du côté de l'ouest. Là se trouvait le moulin, la boulangerie, autrefois la brasserie, quand le vin n'était pas en abondance, la distillerie, la tannerie, la buanderie, la forge, des écuries et des remises distinctes pour les chevaux et les équipages de l'abbé et pour ceux des étrangers, des magasins et autres dépendances, telles qu'une tuilerie, des scieries, un atelier de tailleur de pierre, etc.

Sous les fenêtres du couvent, du côté du sud, il y avait un petit jardin pour la culture des fleurs, avec une porte depuis le réfectoire. Au levant se trouvait le grand jardin, bien distribué et avec des allées assez larges pour pouvoir se promener six personnes de front. Chaque angle des carrés était orné d'une caisse d'oranger, de figuier ou d'autres arbres étrangers qui avaient leur place en hiver dans l'orangerie bâtie en 1725. Elle fermait le jardin vers l'orient et le jardinier et ses aides y avaient aussi leur logement. Le jardin était bordé au sud par un magnifique berceau de verdure, rendu encore plus frais par le ruisseau de la Lucelle qui coulait au pied du côteau. Vers le nord il était borné par une longue terrasse ou galerie couverte où l'on pouvait se promener huit personnes de front. Au-dessus de cette terrasse se trouvait un grand verger planté d'arbres fruitiers d'un bon rapport et qui était également sillonné de chemins et de sentiers. A l'exception de l'auberge tous ces édifices, jardins, vergers et dépendances étaient environnés d'une haute muraille avec deux portes principales fortifiées comme celles des châteaux ; mais la clôture proprement dite, soit celle censé réservée aux moines et d'où ils n'osaient sortir sans permission, ne comprenait que les jardins et le verger. Elle avait 1299 pieds de long sur 981 de large et elle avait été bâtie en 1726 [1]. Vers l'ouest, en-dehors de la clôture, se trouvait le grand étang renommé par ses grosses carpes.

Telle était l'abbaye de Lucelle à la fin du siècle dernier, mais avant de parler de ses abbés et des hommes marquants qu'elle a fournis, on doit encore faire mention de ses principales possessions territoriales.

A. QUIQUEREZ, ancien préfet de Délémont,
membre de la Société jurassienne d'émulation, et de plusieurs sociétés
d'histoire et d'archéologie de Suisse et de France.

(La suite à la prochaine livraison).

[1] WALCH, *Miscel. Lucel.*, T. 1er, et *Apophasis Lucel.* — On a encore quelques peintures et dessins représentant Lucelle à diverses époques. Nous les avons recueillis avec soin selon notre méthode pour tous les monuments du pays.

Digitized by Google

LA VISION DE DANTE

AU PARADIS TERRESTRE.

(*Purgatorio*, *canto* XXIX, v. 16. — XXXII, v. 160.)

Traduction et commentaire par M. BERGMANN.

I.

La vision que Dante suppose avoir eue au Paradis terrestre n'a pas encore été jusqu'ici parfaitement comprise ni convenablement expliquée. Il importe donc d'en donner succinctement le vrai commentaire, en montrant quel a été le but du poète ou l'idée qu'il a voulu énoncer, et en interprétant les formes symboliques qu'il a choisies pour exprimer sa pensée.

Le grand poète florentin est convaincu que l'Empire et la Papauté sont, l'un et l'autre, d'institution divine; qu'ils forment ensemble le meilleur gouvernement temporel et spirituel que présente l'histoire du monde; qu'ils ont été préparés, dès la plus haute antiquité, par tous les gouvernements qui ont été comme leurs précurseurs; qu'ils sont les gardiens et les Mentors de la chrétienté, et que si, l'un et l'autre, remplissent réellement leur devoir, les nations ne manquent pas de jouir d'un bonheur complet, sous le rapport moral, social et politique. Que si l'Italie est livrée à l'anarchie, à l'immoralité, et si elle est accablée de malheurs, cela provient de ce que les principes divins de l'Empire et de la Papauté sont méconnus, et ne sont même plus observés ni par le Pape ni par l'Empereur. C'est pourquoi voulant montrer la plaie sociale et politique de son temps, c'est-à-dire la dégénération de l'Empire et de la Papauté, Dante retrace l'histoire générale du gouvernement des peuples depuis son origine jusqu'au 14e siècle. Se conformant aux habitudes de la poésie de son temps, il expose ce tableau historique, tracé à grands traits, sous la forme allégorique d'une vision qu'il a eue au Paradis terrestre, après qu'il fut parvenu à n'avoir plus besoin, pour lui-même, de gouvernement, et qu'il eut été couronné et mitré, comme étant dorénavant son propre pape et son propre empereur. La succession des

Digitized by Google

gouvernements, dans les temps primitifs, ensuite, la préparation et l'arrivée de l'Empire et de la Papauté, et enfin, la grandeur et la décadence du pouvoir temporel et spirituel sont représentées, dans cette vision, sous la figure d'une procession, ou d'une série de tableaux montrant des personnages et des actions symboliques. La suite de ces tableaux et de ces personnages, se succédant dans l'espace, indique la succession des gouvernements dans le temps ou dans l'histoire. Aussi pour faire comprendre de quelle manière le poète florentin a conçu et exposé l'histoire de l'origine, de l'apogée, et de la dégénération de l'Empire et de la Papauté, est-il nécessaire d'expliquer ici la signification des personnages allégoriques, et des actions symboliques, que Dante suppose avoir aperçus successivement dans sa vision.

II.

Le Saint-Esprit a voulu être, de tout temps, le guide des gouvernements et des nations, et il s'est manifesté, dès l'origine, par ses sept Qualités ou Vertus appelées communément les sept Dons du Saint-Esprit. Ces Vertus divines sont à comparer à des *flambeaux* ou candélabres, qui éclairent le chemin du salut; elles sont comme la *tramontane* qui indique, ici-bas, la direction à suivre, pour arriver au port; elles sont comme un *porte-drapeau* qui guide l'humanité dans le combat de la vie, et la conduit à la victoire qui mène à la paix et au salut; elles sont, enfin, comme *l'arc-en-ciel*, qui, après le déluge, est devenu le symbole de la réconciliation et de l'alliance de Dieu avec le genre humain régénéré. Voilà pourquoi, dans sa vision, Dante voit d'abord avancer 7 flambeaux ou candélabres, venant du ciel ou du trône du Saint-Esprit. Ces flambeaux laissent après eux, brillant sans cesse dans la succession des siècles, sept longues traînées de lumière, qui ont les sept couleurs de l'arc-en-ciel. Ces traînées forment autant de longues *banderoles* ou *flammes*, s'étendant et flottant au-dessus de la tête des personnages de la procession, et leur servant à la fois de dais protecteur et de guide pour les maintenir dans la bonne direction ou dans la voie du salut.

6. Et voici qu'une lueur subite parcourut,
Par toutes ses parties, la grande forêt,
Telle que je doutai si ce n'était pas un éclair.....
15. Un peu plus loin, sept arbres d'or
Semblaient paraître, d'après le long espace,
Qui était encore entre eux et nous.

Digitized by Google

16. Mais lorsque je fus si rapproché d'eux
Qu'un simple objet qui trompe le sens
Ne pouvait plus, par la distance, dénaturer son être,
17. La faculté qui amène à la raison l'expression
Reconnut comme des candélabres,
Et l'Hosannah dans les voix chantantes.
18. D'en haut ce beau lustre flamboyait
De beaucoup plus brillant que le clair de la lune
Au milieu de la nuit, au milieu de son mois.....
22. Alors, les suivant comme leurs guides, je vis des gens
Venir après, vêtus de blanc
D'une blancheur telle comme jamais il n'en fut ici-bas....
25. Et je vis les flammes allant en avant
Laisser derrière elles l'air coloré
Et ressembler à des traits de pinceau ;
26. De sorte, qu'au-dessus, l'air resta peint
De sept bandes, toutes des couleurs
Dont Phébus fait son arc et Délie sa ceinture.
27. Ces étendards s'étendaient en arrière plus loin
Que ma vue: et, à mon jugement,
Dix pas séparaient ceux d'en-dehors.

III.

Après la manifestation du Saint-Esprit qui, depuis l'origine, s'est faite d'une manière *immédiate*, à l'humanité, par les sept dons spirituels, viennent dans l'histoire, comme manifestation *médiate*, ou faite sous l'inspiration du Saint-Esprit, la *Loi* et les *Prophètes*, qui sont représentés, dans la vision, par les auteurs inspirés des livres de l'ancien Testament. D'après la division de ces livres au nombre de 24, telle qu'elle a été adoptée par Saint Jérôme, ces écrivains sacrés marchent, dans la procession, également au nombre de vingt-quatre. Dante voit venir, après les sept candélabres, vingt-quatre vieillards, guidés et inspirés par les flammes qui flottent au-dessus de leur tête. Ils marchent sous le dais, deux à deux; leurs vêtements sont blancs, indiquant symboliquement leur foi pure et éclatante. Ils portent des couronnes de fleur de lis, symboles de leur pureté morale. Tous chantent prophétiquement les beautés de la Vierge, annonçant ainsi l'Evangile dont ils ne sont, eux, que les préparateurs et les précurseurs.

28. Sous ce ciel si beau, à ce que j'ai compté,
Vingt-quatre vieillards, deux à deux,
S'avançaient, couronnés de fleurs de lis.

Digitized by Google

29. Tous chantaient : « Bénie sois-tu
« Entre les filles d'Adam ! et bénies
« Soient éternellement tes beautés !.... »

IV.

Le double gouvernement chrétien de l'Empire et de la Papauté est, selon Dante, le plus parfait des gouvernements, et a été préparé par Dieu, l'un depuis le temps des patriarches, et l'autre depuis la prise de Troie. Ce gouvernement parfait se compose de deux institutions qui, bien que différentes entre elles par leur nature, sont toutes deux également sacrées, savoir : le pouvoir séculier, représenté par l'Empire romain, qui est devenu plus tard le Saint Empire romain-germanique, et le pouvoir ecclésiastique, qui est représenté par la Papauté telle que l'a voulue et conçue le Saint-Esprit. L'Empire est institué pour maintenir l'ordre et la justice, et, pour les maintenir, il doit user de la force du glaive. La Papauté doit ramener l'homme à l'innocence première, par les moyens de la persuasion et de la charité. Ces deux pouvoirs, d'après la volonté de Dieu, sont tenus de se renfermer chacun dans ses attributions, et ne doivent pas empiéter l'un sur l'autre. Mais tous deux doivent tendre au même but, et imprimer à l'Etat et à l'Eglise une seule et même direction, celle qui est indiquée par les lumières des sept dons du Saint-Esprit.

Dans l'antiquité l'Etat était représenté symboliquement par un navire dirigé par le gouvernail, d'où le gouvernement a tiré son nom. Au moyen-âge les républiques italiennes représentaient le gouvernement séculier par le symbole du char municipal appelé *carroccio*, et l'Eglise était figurée par l'emblème de l'arche de l'alliance. Ne pouvant pas convenablement représenter, dans sa vision, l'Etat par un navire, et voulant indiquer l'unité intime qui doit exister entre le gouvernement séculier et l'Eglise, Dante a imaginé, pour désigner l'un et l'autre, un char triomphal, qui rappelle à la fois le *carroccio* municipal, emblème de la Cité et de l'Empire, et l'arche de l'alliance, symbole de l'Eglise et de la Papauté. La ligne médiane, comme dans le corps humain, divise le char en deux parties; la partie droite, le côté honorifique, figure l'Eglise; la partie ou le côté gauche désigne l'Etat. Près de la roue droite qui marque le mouvement de l'Eglise se tiennent trois femmes, personnages symboliques des trois vertus théologales, la Foi, la Charité et l'Espérance. Près de la roue gauche, qui représente le mouvement de l'Etat et du

Digitized by Google

pouvoir séculier, marchent les quatre vertus cardinales de la philosophie laïque, la Prudence, la Justice, la Force et la Tempérance.

Pour indiquer l'unité de direction qui doit être imprimée à l'Etat et à l'Eglise par le pouvoir séculier de concert avec le pouvoir ecclésiastique, le char de l'Etat et de l'Eglise n'a qu'un timon, comme le navire n'a qu'un gouvernail, et ce timon est le symbole de l'harmonie et de l'entente qui doivent exister entre l'un et l'autre pouvoir. Le gouvernement devant surtout être inspiré par la sagesse, le timon du char de l'Etat et de l'Eglise est fait, d'après Dante, du bois pris de l'Arbre de la science qui est placé au Paradis terrestre.

Si Dante avait pu représenter l'Etat et l'Eglise, comme on le fait ordinairement, par la figure symbolique d'un navire, il aurait aussi attribué le pouvoir dirigeant ou le gouvernement à une personne symbolique tenant le gouvernail. Mais ayant dû choisir pour emblême de l'Etat et de l'Eglise, au lieu d'un navire un char triomphal, il lui fallait aussi choisir, au lieu d'une personne tenant le gouvernail, une bête symbolique, attelée au timon, et qui non seulement traînait mais dirigeait aussi ou gouvernait le char.

Pour désigner symboliquement l'opposition qui existe entre nos passions et notre intelligence, le philosophe Platon imagine que le char de la nature humaine est attelé de deux coursiers dont l'un tend sans cesse à monter au ciel, et l'autre à descendre à terre. Voulant énoncer que le pouvoir séculier et le pouvoir ecclésiastique, malgré leurs différentes natures, doivent être unis de volonté, afin d'imprimer à l'Etat et à l'Eglise une seule et même direction, Dante a imaginé, pour désigner symboliquement cette unité d'impulsion, de direction, et de gouvernement, que le char est attelé, non pas de deux bêtes, différentes de tendance, mais d'une seule, ayant une volonté unique, et dirigeant d'après elle le char de l'Etat et de l'Eglise. Cependant comme l'Empire et la Papauté, bien qu'unis d'intention et de volonté, ont chacun une nature individuelle, Dante, pour indiquer à la fois cette unité d'âme ou de volonté, et cette dualité des natures, a choisi pour symbole un animal fabuleux, le griffon [1] qui, ayant la tête et les ailes d'un oiseau ou d'un aigle, et le poitrail et les jambes d'un quadrupède ou d'un lion,

[1] Chose incroyable! depuis le 14e siècle jusqu'à nos jours les commentateurs expliquent le griffon comme désignant Jésus-Christ, ayant deux natures, une nature divine et une nature humaine.

Digitized by Google

représente bien une seule volonté dans un corps bimorphe, et, par suite, l'unité du gouvernement impérial et papal dirigeant l'Etat et l'Eglise. Le gouvernement impérial est symbolisé, dans le Griffon, par les membres de l'aigle ; et comme l'Empire a l'éclat, la splendeur et la richesse mondaine, la tête et les ailes d'aigle du griffon sont faits d'or. La Papauté, au contraire, n'a que la foi pure et la charité ardente, qui sont représentées symboliquement par la couleur blanche et la couleur rouge. Aussi le poitrail et les jambes du Griffon sont-ils faits d'une pierre précieuse, d'une calcédoine qui, comme l'indique son ancien nom de *carnéole* qui signifie incarnat, et son nom hébraïque de *ódèm* qui signifie rougeâtre, a une couleur également mélangée de blanc et de rouge. Comme le gouvernement impérial et papal doit diriger ensemble l'Etat et l'Eglise dans la voie du Saint-Esprit, indiquée par les banderoles des sept candélabres, le Griffon, levant ses ailes déployées au-dessus de sa tête, marche sous le dais formé par les banderoles ou flammes célestes qui lui servent à la fois de lisières ou de guides ; et pour qu'il ne dévie ni à droite ni à gauche, ses deux ailes élevées longent, des deux côtés en la dépassant en hauteur, la 4e banderole ou celle du milieu, de sorte que, dans son mouvement progressif et historique, le Griffon marche comme dans des coulisses, ayant entre ses ailes la flamme médiane, et évitant de toucher, de traverser, ou de couper avec ses ailes, par un mouvement désordonné, cette flamme dirigeante et les trois autres qui sont à sa droite et à sa gauche.

36. L'espace entre eux quatre renfermait
Un char de triomphe sur deux roues
Qui avançait tiré au collier par un Griffon.
37. Et celui-ci élevait l'une et l'autre aile
Entre la bande médiane et les trois-ci et les trois-là,
Si bien qu'en les fendant il n'endommageait aucune.
38. Tant elles s'élevaient qu'on les perdait de vue :
Il avait les membres d'or en tant qu'oiseau,
Les autres étaient blancs mélangé de vermeil.. .
41. En rond, près de la roue droite, trois Dames
S'avançaient dansant ; l'une si rouge
Qu'à peine on l'eût distinguée dans le feu.
42. L'autre était comme si les chairs et les os
Eussent été faits d'émeraude ;
La troisième semblait de la neige fraîchement tombée.

Digitized by Google

43. Et tantôt elles paraissaient conduites par la blanche,
Tantôt par la rouge; et d'après le chant de celle-ci
Les autres réglaient leurs pas ou lents ou rapides.
44 A gauche menaient leur danse quatre autres
Vêtues de pourpre, et se réglant
Sur l'une d'elles qui avait trois yeux à la tête.

V.

En-dehors de la Chrétienté ou de l'Etat et de l'Eglise représentés par le Char, et en-dehors du gouvernement impérial et du gouvernement papal, représentés par le Griffon, il y a les gouvernements des peuples non-chrétiens. Par analogie avec les quatre monarchies, qui, d'après la vision de Daniel, sont symbolisés par quatre bêtes, Dante imagine également les peuples non-chrétiens au nombre de quatre. Il symbolise ces gouvernements par quatre chérubins qui sont les anges, les ministres ou les envoyés de Dieu auprès des infidèles et représentent, par leur quadruple figure ou par leurs membres d'homme, de lion, d'aigle et de bœuf, les quatre vertus laïques dont s'inspirent ces gouvernements placés en-dehors de l'inspiration du Saint-Esprit.

Les Chérubins ont trois paires d'ailes désignant le sacerdoce, la prophétie et la vision, qui sont les seuls moyens par lesquels les gouvernements non-chrétiens peuvent s'élever, quelque peu, au ciel ou au-dessus des intérêts mondains. N'étant pas dirigés par les sept Dons du Saint-Esprit, ces Chérubins, ou les gouvernements non-chrétiens qu'ils représentent, ne marchent pas comme le gouvernement impérial et papal, représentés par le Griffon, sous le dais céleste et ne sont pas maintenus dans la voie de la justice et de la vérité, par la flamme médiane; ils ne peuvent que régler leur marche sur la marche du Griffon. C'est pourquoi Dante les voit, placés en-dehors des sept banderoles, et marchant, deux à deux, en avant et en arrière du char qui avance au milieu du carré formé par eux [1].

[1] Les *Chérubins*, symboles des gouvernements païens, correspondent, d'après la fiction de Dante, au *Griffon*, symbole du gouvernement de la chrétienté. Etymologiquement, les Chérubins correspondent également (ce que du reste Dante ne soupçonnait pas) aux Griffons, qui dans l'origine étaient identiques avec eux. En effet, le nom hébraïque de *Cheroub* était emprunté à la langue et à la mythologie assyrienne, et identique à un ancien mot perse, que les Grecs ont rendu par le nom de *grups*. Le nom de grups ou gryps, dont dérive, dans les langues romanes,

Digitized by Google

31. Comme à la lumière, la lumière succède dans le ciel,
Vinrent après eux quatre animaux
Tous couronnés de vert feuillage.
32. Chacun était empenné de six ailes,
Aux plumes pleines d'yeux, et les yeux d'Argus,
S'ils étaient vivants, seraient comme eux.
33. L'espace entre eux quatre renfermait
Un Char de triomphe.....

VI.

Le Char de l'Etat et de l'Eglise de la chrétienté est suivi, de près, par sept personnages marchant sous le dais céleste, et guidés par les banderoles du Saint-Esprit. Ce sont les sept Ecrivains sacrés principaux du Nouveau-Testament, savoir : Luc, l'historien de l'Evangile, depuis son origine jusqu'à la fondation de l'Eglise chrétienne ; il est accompagné de Paul, le fondateur des premières communautés chrétiennes chez les païens. Puis viennent l'évangéliste Mathieu accompagné de l'épistolographe Pierre, et l'évangéliste Marc marchant avec l'épistolographe Jacques. Le dernier écrivain sacré de ce groupe c'est Saint Jean, l'auteur de l'Apocalypse, des Epîtres et de l'Evangile qui portent son nom ; il marche entièrement absorbé dans ses méditations et ses visions. Tous ces personnages sont habillés de blanc, comme les écrivains sacrés de l'ancien Testament, ce qui indique qu'ils ont, comme eux, la foi éclatante et les mœurs pures. Mais au lieu de porter, comme eux, des couronnes de lis, symboles de l'innocence et de la foi, ils portent des couronnes de roses, symboles de la charité active ; tous portent, sur le front, l'auréole de l'inspiration.

45. Après tout ce groupe décrit
Je vis deux vieillards, différents de vêtements,
Mais pareils d'attitude vénérable et calme.
46. L'un se montrait comme un des familiers
De ce grand Hippocrate que la nature
Fit pour les animaux qui lui sont le plus chers.

celui de *Griffon*, était probablement aussi identique avec le nom de *Garoudas*, qui, en sanscrit, signifie *oiseau*, et désignait, dans la mythologie indienne, l'oiseau merveilleux que les Perses ont désigné, plus tard, sous le nom de *Simourg*. Cet oiseau est même devenu le symbole de Dieu, dans la philosophie mystique des Soufis. Voy. *La Poésie philosophique et religieuse chez les Persans*, etc., par M. Garcin de Tassy.

Digitized by Google

47. L'autre montrait une disposition contraire,
Armé d'une épée brillante et aiguë
Telle qu'en-deçà du ruisseau j'en eus peur.
48. Puis j'en vis quatre d'humble apparence,
Et derrière tous un vieillard seul
Venir, dormant, avec la figure inspirée.
49. Et ces sept, comme le premier groupe
Etaient vêtus : pourtant de lis
Ils n'avaient pas de couronne autour de la tête,
50. Mais de roses et d'autres fleurs vermeilles :
Les voyant d'un peu loin on aurait juré
Que tous étaient ardents au-dessus des sourcils

VII.

Dans les premiers siècles, le gouvernement impérial et papal se montre dans toute sa beauté et toute sa grandeur. Les anges et les saints se trouvent dans le Char de l'Etat et de l'Eglise, et rendent hommage, par leur charité et leur foi, au génie du christianisme représenté par Béatrice qui se trouve au milieu d'eux. Dante a compris que tout dans l'histoire, depuis les commencements, n'a été que la préparation de ce gouvernement suprême. Il voit les Ecrivains de l'ancien Testament se retourner vers l'avenir qui les suit, et préconiser Béatrice. Mais tout-à-coup la procession s'arrête; ce qui signifie que le gouvernement de l'empereur et du pape a atteint dans l'histoire le point culminant de sa beauté et de sa gloire, que dorénavant le Char de l'Etat et de l'Eglise ne fera plus de progrès, mais qu'il rétrogradera ou que l'Etat et l'Eglise se dégraderont. C'est à ce moment d'arrêt, qui permet à Dante un examen historique plus approfondi, que lui apparaît, dans toute sa beauté, Béatrice ou le Génie du christianisme. Il reconnaît combien il avait eu tort de chercher en-dehors de Béatrice, le salut moral, social et politique pour lui-même et pour ses contemporains. Replacé par cette vision en présence de Béatrice qu'il avait aimée dans sa jeunesse, mais qu'il avait abandonnée pour d'autres systèmes moraux et politiques, il reconnaît ses erreurs et en fait sa confession sincère. Dans cette confession solennelle de Dante il ne s'agit pas, comme on l'a cru jusqu'ici, d'erreurs ou de peccadilles en fait d'amour, ou d'infidélités de sa part. Béatrice n'est pas ici, comme la plupart des commentateurs le pensent, la fille de Folco Portinari, l'objet de l'amour de Dante dans sa jeunesse, une amante ordinaire, jalouse et grondeuse; elle est, ici, la transfiguration

Digitized by Google

de cette femme terrestre, elle est le Génie sublime du christianisme, le reflet de la Très-Sainte Trinité. Dante n'est pas non plus représenté ici ainsi qu'on l'a cru généralement, comme un amant volage, un homme livré à de vulgaires passions, à des péchés condamnables. C'est l'homme juste et innocent qui a conscience de sa justice et de son innocence, qui, après avoir été purifié de tout péché, a été jugé digne d'entrer au Paradis terrestre, séjour de la justice et de l'innocence, et qui a été déclaré n'avoir plus besoin ni de pape ni d'empereur, étant arrivé à pouvoir être à lui-même son propre pape et son propre empereur. Ce n'est pas en cette qualité et avec ce caractère [1], ce n'est pas au Paradis terrestre, ce n'est pas dans ce moment solennel, que Dante aurait pu songer à faire ici, en amant vulgaire, une confession de ses infidélités en amour : il a des choses beaucoup plus importantes à confesser ; il confesse ses erreurs en philosophie politique qui l'ont empêché de reconnaître où se trouvait le véritable salut moral, social et politique pour lui, pour l'Italie, pour ses contemporains.

Après sa confession, qu'il a faite en présence de Béatrice ou de la conscience chrétienne, Dante obtient l'absolution plénière, qui, après les erreurs et les troubles de son esprit, lui rend la paix et le bonheur de l'âme. Pour qu'il oublie entièrement ses anciennes erreurs, cause de son tourment, il est plongé dans le fleuve *Léthé* (Oubli), par Mathilde [2] qui est le symbole du bonheur de l'innocence au Paradis terrestre. Il passe ensuite des mains des quatre Vertus philosophiques dans celles des trois Vertus théologales, qui lui font voir les yeux de Béatrice, c'est-à-

[1] Si l'on prétend, contrairement à la vérité, que Dante était orgueilleux, avaricieux et luxurieux, et qu'il avait lui-même conscience de ses dispositions à ces péchés, cela vient de ce qu'on a faussement interprété le *lion*, la *panthère* et la *louve* qui figurent au 1er chant de l'*Inferno*, comme signifiant l'*orgueil*, la *luxure* et l'*avarice*. Est-il donc si difficile de comprendre que ces animaux symboliques ne signifient autre chose que le parti *français*, le parti de *la cour de Rome*, et les partis de *Florence*, les Blancs et les Noirs? (Voy. *Dante et sa Comédie*, p. 12.)

[2] Cette Mathilde du Paradis terrestre n'a rien de commun avec la grande comtesse Mathilde qui a laissé, par donation, au saint-siége ses vastes possessions et que, pour cette raison, Dante a dû considérer comme la cause indirecte de la décadence du gouvernement papal. Mathilde était une demoiselle de Florence, amie de Béatrice ; et de même que Dante a fait de Béatrice la personnification du génie du christianisme, de même il a aussi fait de son amie Mathilde la personnification du bonheur de l'innocence. (Voy. *Dante et sa Comédie*, p. 9.)

Digitized by Google

dire la lumière et la pensée du christianisme. C'est dans les yeux de Béatrice, où se reflète l'image du Griffon, tantôt quant à sa nature de quadrupède, tantôt quant à sa nature d'aigle, que Dante surprend le secret du vrai gouvernement, et comprend les rapports qui doivent unir ensemble le pouvoir séculier et le pouvoir ecclésiastique.

42. Et quand le char fut vis-à-vis de moi
Un tonnerre fut ouï, et ces dignes personnages
Paraissant avoir défense d'aller outre,
S'arrêtaient là avec les premières Enseignes.

Canto XXX. 1. Lorsque le Septentrion du premier ciel,
Qui ne connut jamais ni coucher ni lever,
Ni d'autres nuages que ceux du péché,
2. Et qui, là, instruisait chacun de son devoir
Comme le nôtre, moins élevé, dirige celui
Qui tient le gouvernail pour arriver au port,
3. Se fut arrêté, la gent infaillible,
Venue la première entre le Griffon et lui,
Se tourna vers le char comme vers la paix.
4. Et l'un d'eux, comme envoyé du ciel,
S'écria : « *Veni sponsa de Libano*, »
En chantant trois fois, et tous les autres après.
5. Tels, qu'au dernier appel, les bienheureux
Se lèveront soudain, chacun de sa tombe,
Chantant l'alléluia d'une voix qu'ils auront reprise,
6. Tels sur la divine basterne,
Ad vocem tanti senis,
Se levèrent cent ministres et apôtres de la vie éternelle.
7. Tous disaient : » *Benedictus qui veniss !* »
Et d'en haut et à l'entour jetant des fleurs,
« *Manibus o date lilia plenis !*..... »
11. Sous un voile blanc et ceinte d'olivier
Avec un manteau vert, une Dame m'apparut
En robe couleur de flamme vive ;
12. Et mon esprit, bien qu'un long
Temps se fût passé, qu'en sa présence
Tremblant il n'avait éprouvé la stupeur,
13. Sans davantage la reconnaître des yeux,
Par une vertu occulte qui d'elle émana,
De l'ancien amour sentit la grande puissance....
20 Comme un amiral qui, de la poupe à la proue,

Digitized by Google

Vient inspecter la gent qui sert
Sur d'autres vaisseaux, et l'encourage à bien faire,
21. A la gauche du char.....
22. Je vis la Dame, qui déjà m'était apparue,
Cachée sous l'expression angélique,
Diriger vers moi les yeux d'au-delà du ruisseau.....
34. Elle cependant immobile, sur le côté indiqué
Du Char, debout, aux Substances bénignes
Adressa ses paroles de la sorte :
39. « Celui-ci, dans sa vie nouvelle, fut tel
« Virtuellement que toute habitude droite
« Aurait donné en lui d'admirables preuves ;.....
42. « Mais sitôt que je fus sur le seuil
« De mon second âge, et que je changeai de vie,
« Celui-ci se sépara de moi et se donna à d'autres.....
48. « Le haut décret de Dieu serait rompu
« Si l'on passait le Léthé et que d'une telle nourriture
« On goûtât, sans avoir payé l'écot
« Du repentir, qui verse des larmes.

Canto XXXI. 8. « Alors Elle à moi : « A l'encontre de mes désirs,
« Qui te menaient à aimer le bien
« Au-delà duquel il n'est rien à quoi l'on aspire,
« Quelles forces opposées, ou quelles chaînes
« As-tu trouvées, que de passer au-delà
« Tu dusses ainsi perdre l'espérance ?.... »
12. « Pleurant je dis : « Les choses présentes
« Avec leurs faux plaisirs détournèrent mes pas
« Sitôt que votre visage s'est caché..... »
30. Un remords si vif me déchira le cœur
Que je tombai vaincu.....
31. Puis, quand le cœur me rendit les sens extérieurs
La Dame que j'avais trouvée seule
Je la vis au-dessus de moi; elle me dit : « Tiens-moi, tiens-moi... »
34. La belle Dame ouvrit les bras,
M'embrassa la tête, et me plongea
Où il convenait que je busse l'eau :
35. Ensuite elle me retira et m'introduisit ainsi baigné
Dans la danse des quatre Belles,
Et chacune d'un bras m'enlaça.
36. « Ici Nymphes nous sommes et dans le ciel Etoiles nous sommes,
« Avant que Béatrice descendît dans le monde,
« Nous lui fûmes destinées pour servantes.

Digitized by Google

37. « Nous te mènerons devant ses yeux ; mais pour l'agréable
« Lumière, qui est en eux, les tiens seront aiguisés
« Ci-près par les Trois qui voient plus profondément. »
38. Ainsi d'abord elles chantèrent : et puis
Me menèrent au poitrail du Griffon,
Où Béatrice, debout, était tournée vers nous.....
40. Mille désirs, plus ardents que la flamme,
Lièrent mes yeux à ses yeux reluisants,
Qui demeuraient fixés sur le Griffon.
41. Comme le soleil dans le miroir, tout ainsi
La double Bête rayonnait dedans,
Tantôt avec tels gestes, tantôt avec d'autres.
42. Pense lecteur ! si je m'étonnais
En voyant la Bête ainsi immobile en soi
Et se transformer dans son image.

VIII.

Le gouvernement impérial et papal, après avoir atteint son apogée, n'avance plus dans l'histoire ; dorénavant il ne fait que reculer et dégénérer. Aussi Dante voit-il la Procession, après s'être arrêtée pendant quelque temps, faire demi-tour à droite et se replier successivement en arrière, en suivant un chemin parallèle à celui par lequel elle était arrivée. Le Char de l'Etat et de l'Eglise tourne également à droite, et suit la tête de la colonne. Il est encore traîné et dirigé par le Griffon ; mais déjà le Pouvoir dirigeant ne remue plus ses ailes, il n'a plus le frémissement de l'inspiration du Saint-Esprit. Cependant Béatrice, le Génie du christianisme, reste encore, pour quelque temps, assise dans le Char du gouvernement. Le Griffon dirige le Char vers l'Arbre de la Science, qui depuis la désobéissance et la chûte de l'homme est resté dépouillé de feuilles, de fleurs et de fruits, comme frappé de malédiction ; mais il garde encore l'écorce sous laquelle se conserve sa sève primitive. Les Anges tutélaires de l'Etat et de l'Eglise louent le Griffon, c'est-à-dire le gouvernement impérial et papal, de n'avoir pas endommagé cette écorce et de ne pas s'être attaqué à la Science ou à ceux qui la cultivaient. Le Griffon, qui sait que la vraie science conduit à la vraie foi et sera, sous peu, pour le gouvernement séculier et ecclésiastique, le seul moyen de distinguer le bien et le mal, répond aux louanges qu'on

Digitized by Google

lui donne que c'est dans cette Science que se conserve la semence de la justice gouvernementale de l'Empire et de la Papauté. Dorénavant la direction moyennant la Science remplacera l'Empire et la Papauté dégénérés qui disparaîtront. Aussi Dante voit-il, dans sa vision, que le Griffon ne continue plus à diriger le Char dont Béatrice vient de descendre, mais, s'étant arrêté et retourné, il attache le timon au tronc de l'Arbre de la science du bois duquel ce timon était fait. Dès ce moment le Char reste immobile, l'Etat et l'Eglise sont sans gouvernement, mais l'Arbre de la science reverdit et bourgeonne, et la sève monte dans ses branches, qui ont cela de particulier que plus elles montent plus elles s'élargissent, ce qui indique que plus la science s'élève, plus elle devient compréhensive, et que plus l'Empire et la Papauté sont élevés, plus leur science doit être étendue. A la vue de ce changement qui s'opère dans le régime politique de la chrétienté, Dante ne comprend plus le gouvernement qui n'est plus comme autrefois dirigé par le Saint-Esprit; son esprit se trouble, s'obscurcit, il tombe dans le sommeil, et, lorsqu'il se réveille, il retrouve Béatrice, le Génie du christianisme; mais elle est descendue du Char que ne dirige plus le Griffon, c'est-à-dire qu'elle a quitté l'Etat et l'Eglise qui ne sont plus gouvernés. Elle est assise au pied de l'Arbre de la science dont l'inspiration supplée au manque de gouvernement. Elle est l'unique gardienne veillant au salut de l'Etat et de l'Eglise. Auprès d'elle sont ses servantes, les trois Vertus théologales et les quatre Vertus philosophiques, tenant dans leurs mains les candélabres qui antérieurement avaient dirigé la marche de la procession. Le génie du christianisme, la science théologique et philosophique, et les grâces du Saint-Esprit, sont donc maintenant, en l'absence du vrai gouvernement impérial et papal, les seuls guides de la chrétienté.

De même qu'au siècle d'airain, Astrée ou la Justice, quittant la terre où elle avait séjourné, dans le siècle d'or et le siècle d'argent, s'en retourna au ciel d'où elle était descendue, de même le Griffon, le véritable gouvernement impérial et papal, s'en retourne maintenant au ciel avec le cortège formé des Ecrivains sacrés de l'ancien et du nouveau Testament. Le vrai Empire, la vraie Papauté n'existent donc plus sur la terre; seulement l'Etat et l'Eglise sont encore gardés par le Génie du christianisme et par des hommes qui, comme Saint Bernard, Saint Dominique et Saint François, ont reçu les lumières de la science théologique et philosophique ainsi que les dons du Saint-Esprit.

Digitized by Google

Canto XXXII. 6. Je vis ayant tourné à droite
La glorieuse Armée, et elle s'en retourna
Ayant le soleil et les sept Flammes en face.
7. Comme sous les boucliers, pour se sauver,
Une bande tourne et retourne avec son drapeau
Avant qu'elle puisse entièrement changer de direction,
8. Ainsi cette milice du céleste empire,
Qui précédait, défila toute
Avant que le timon eût tourné le Char.
9. Puis, près des roues, se replacèrent les Dames
Et le Griffon mut le Char béni,
De manière cependant qu'aucune penne ne s'agita.
10. . . . . Nous suivions la roue
Dont l'orbite traça le plus petit cercle.....
12. Peut-être en trois volées une flèche délivrée
Mesure autant d'espace que nous en avions
Parcouru, quand Béatrice descendit.
13. Je les ouïs tous murmurer: « Adam! »
Puis ils entourèrent un arbre dépouillé
De fleurs, et de feuillage en tous ses rameaux.
14. Sa ramure, qui s'étend d'autant plus
Qu'elle s'élève plus haut, serait par les Indiens
Admirée, dans leurs forêts, pour sa hauteur.
15. « Sois heureux! Griffon! que tu n'enlèves rien
« Avec le bec, de cet arbre doux au goût,
« Car ensuite tristement se tord le ventre. »
16. Ainsi autour de l'Arbre robuste
Crièrent les autres; et l'Animal biforme:
« Ainsi se conserve la semence de toute justice. »
17. Et, tourné vers le timon qu'il avait tiré,
Il le traîna au pied de la ramure veuve,
Et ce qui en était pris y laissa attaché....
20. Non pas tant de roses mais plutôt de violettes
Ayant pris la couleur, l'Arbre se raviva,
Qui auparavant avait les rameaux si dépouillés.....
24. Je passe au moment où je me réveillai.....
29. Et plein de trouble je dis: « où est Béatrice? »
Et elle: « Vois la, sous le feuillage
Nouveau, assise sur sa racine: »
30. « Vois la compagnie qui l'entoure:
« Les autres à la suite du Griffon s'en vont en haut
« Avec un chant plus doux et plus mystérieux. »

Digitized by Google

31. Seule elle était assise sur la vraie terre,
Comme une garde laissée près du Char
Que j'avais vu attacher par la Bête bifoime.

IX.

La justice et la loyauté ne dirigeant plus le pouvoir séculier et ecclésiastique, la violence et la fraude pénètrent dans l'Etat et dans l'Eglise. Aussi Dante voit-il déchirer l'écorce et briser les feuilles et les fleurs nouvelles de l'Arbre de la science, ce qui signifie que le pouvoir impérial persécute les sages et les saints qui, par leur vie studieuse et contemplative, ont fait reverdir l'Arbre du Paradis terrestre. Il voit également la violence astucieuse, semblable à la tyrannie de Hérode le *Renard*, et l'avidité astucieuse, semblable à celle des *renards* de la Parabole, qui dévastent la vigne du Seigneur, pénétrer, sous la forme d'un renard maigre, dans le char de l'Etat et de l'Eglise. Cependant le Génie du christianisme ou Béatrice qui garde ce char délaissé, parvient encore à en chasser, par son ascendant, cet animal pernicieux. Mais le pouvoir séculier devient cause d'un plus grand dégât; il porte le plus grand désordre dans l'Eglise par les donations qu'il lui fait. Car, en augmentant ainsi par elles les richesses de l'Eglise, il lui fait oublier complètement la pauvreté et l'humilité, qui étaient comme le fond de cette arche sainte. L'esprit de Satan enlève ce fond spirituel, le remplaçant par des plumes, c'est-à-dire par des donations, des légèretés, des vanités et des richesses mondaines. Dès lors Dante voit le Char de l'Etat et de l'Eglise, ou le gouvernement impérial et papal, se tranformer et se dénaturer monstrueusement. En effet le Char sacré qui est attaché à l'Arbre de la science fait sortir, sur son timon, trois têtes avec deux cornes, et, à chacun de ses quatre coins, une tête avec une corne; ce qui signifie qu'à la place d'un seul empereur, on voit dans le gouvernement de la chrétienté, quatre princes se disputant l'Empire; et, au lieu d'un seul pape, on en voit surgir trois, portant chacun une mitre à deux cornes.

37. Jamais d'un mouvement si rapide ne descendit,
Quand il pleut, le feu, d'un nuage épais,
Du point du ciel le plus éloigné,
38. Que je vis fondre l'oiseau de Jupiter
En bas de l'Arbre, brisant même de l'écorce,
Et non seulement des fleurs et des feuilles nouvelles.

Digitized by Google

39. Et de toute sa force il frappa le Char,
Qui ploya comme un navire en danger,
Submergé par l'onde, tantôt à tribord, tantôt à babord.
40. Ensuite je vis se précipiter dans la caisse
Du Véhicule triomphal une Renarde
Qui paraissait à jeun de toute bonne pâture.
41 Mais en lui reprochant ses laides coulpes
Ma Dame la fit fuir aussi vite
Que le permirent ses os décharnés.
42. Ensuite par où d'abord il était venu
Je vis l'Aigle descendre dans l'Arche
Du char et la laisser jonchée de ses plumes.
43. Et telle qu'elle sort d'un cœur qui s'afflige,
Telle sortit une voix du ciel, et ainsi disait :
« O ma nacelle ! comme tu es mal chargée ! »
44. Puis il me semblait que la terre s'ouvrait
Entre les deux roues, et j'en vis sortir un Dragon
Qui, à travers le Char, enfonça sa queue soulevée.
45. Et, comme une guêpe qui retire l'aiguillon,
Ainsi ramenant à soi la queue maligne,
Il arracha la partie du fond, et s'en alla tout joyeux.
46. Ce qui en resta, comme de gazon,
Une terre vivace, ainsi de plumes (offertes
Peut-être avec une intention pure et bonne)
47. Se recouvrit, et en furent recouverts
L'une et l'autre roue et le timon en moins de temps
Qu'un soupir ne tient la bouche ouverte.
48. Ainsi transformé ce saint Edifice
Fit sortir, sur ses parties, des têtes,
Trois, sur le timon, et une, à chaque coin.
49. Les premières étaient cornues, comme des bœufs,
Mais les quatre avaient une seule corne au front,
Pareil monstre n'a jamais été vu.

X.

La Papauté symbolisée par la louve romaine, au lieu d'être la légitime épouse de l'Empire, ne reste pas fidèle à l'Empereur, mais, devenant louve dans un autre sens, elle se prostitue aux différents princes et aux différents partis politiques, principalement aux rois de France et à leur parti en Italie. Lorsqu'un jour elle s'avise d'intriguer avec le parti florentin, représenté par Dante, ambassadeur de Florence, le parti

Digitized by Google

français, dans sa jalousie, maltraite la cour de Rome, et parvient, par ses violences, à enlever enfin complètement le Char défiguré, ce simulacre monstrueux qui restait encore de l'ancien gouvernement impérial et papal.

50. Orgueilleuse, comme une forteresse sur une haute montagne,
Assise dessus, une prostituée débraillée,
M'apparut, promenant vite son regard tout autour.
51. Et comme veillant pour qu'elle ne lui fût pas enlevée
Je vis debout à son côté un Géant;
Et tous deux se baisaient de temps en temps.
52. Mais lorsque son regard avide et vagabond
Se tourna vers moi, cet Amoureux féroce
La flagella de la tête aux pieds.
53. Ensuite, plein de soupçon et âpre de colère,
Il détacha le Monstre et le traîna par la forêt
Tant que celle-ci, seule, devint pour moi un bouclier
Contre la Prostituée et cette nouvelle Bête.

XI.

Le vrai pouvoir impérial et papal a disparu complètement de la chrétienté; tel était, au jugement de Dante, l'état de l'Empire et de l'Eglise de son temps. Mais cet état ne durera pas. Aussi la vision de Dante se termine-t-elle par une prédiction faite par Béatrice, le Génie du christianisme, dont la puissance finira par prévaloir contre les principes pernicieux suivis par les gouvernements chrétiens. Béatrice prédit avec assurance le rétablissement de l'ancien Empire et de la véritable Papauté. D'abord, dit-elle, l'Empire ne sera pas toujours sans héritiers dignes de leur mission divine; et ensuite, Dieu et l'empereur chargeront un prince italien de ramener la Papauté à sa vraie nature, en lui enlevant les donations et son pouvoir séculier, qui ont été la cause de sa décadence et de sa chûte. Le prince qui, dans l'opinion de Dante, sera, sous ce rapport, le Sauveur de l'Italie ainsi que le Restaurateur du véritable gouvernement impérial et papal est le seigneur de Vérone, *Can* (Chien) *della Scala*, surnommé le Grand (Grande). Ce prince dont Dante, qui avait vécu pendant quelque temps à sa cour, connaissait les qualités éminentes et les bonnes dispositions politiques, et dont il avait conçu de grandes espérances pour la réalisation de son idéal gouvernemental, était encore bien jeune à l'époque où le poète composa cette Vision ou

Digitized by Google

Prophétie. Dante lui avait déjà attribué le rôle politique de *Sauveur* de l'Italie, dans le premier chant de l'Enfer, où il l'a désigné sous le nom de *Lérrier* (Veltro), c'est-à-dire chien de chasse, (can) qui chassera la *Louve* ou Rome, en tant que puissance séculière, de ses provinces ou possessions situées entre Feltro, ville de la marche de Trévise, et le mont Feltro dans la Romagne. C'est aussi à ce seigneur que Dante a dédié, comme suprême expression de son estime et de ses espérances, la dernière partie de son poème, le Paradis. Dans la prophétie qui termine ici la Vision de Dante, Béatrice désigne ce prince sous le nom latin énigmatique [1] de *Dux* (Duc), parce que *Can della Scala* avait été nommé, par l'empereur, duc ou représentant de l'Empire en Italie; et elle énonce ce titre de *duc* (DVX), d'une manière plus énigmatique encore, par l'expression de *cinq cent-dix-cinq* (D.X.V.) énonçant ainsi la valeur numérique des lettres DVX, dont se compose ce nom. Dante mourut sans avoir vu se réaliser, de son vivant, les espérances qu'il avait conçues de Can Grande. Ce prince ne les réalisa pas même, plus tard, après la mort de l'illustre poète. Mais du moins Dante mourut sur la terre d'exil, avec la ferme conviction que l'Italie sera sauvée lorsqu'elle aura été ramenée aux vrais principes du gouvernement séculier et ecclésiastique, et lorsque le vrai Griffon reviendra de nouveau du ciel sur la terre diriger, sous la conduite et l'inspiration du Saint-Esprit, le Char sacré de l'Etat et de l'Eglise.

Canto XXXIII. 1. « *Deus venerunt gentes*, » ainsi alternant,
Tantôt trois, tantôt quatre, les Dames
Commencèrent, en pleurant, cette douce psalmodie.
2. Et Béatrice, soupirant avec compassion,
Les écoutait, si défaite, que pas beaucoup
Plus, sous la croix, Marie n'était altérée.
3. Mais lorsque les autres vierges donnèrent lieu
A elle de parler, se levant droite sur ses pieds,
Et colorée comme le feu, elle répondit :
4. « *Modicum et non videbitis me*,
« *Et iterum*, mes chères sœurs !
« *Modicum, et vos videbitis me.* »
5. Puis elle mit devant elle toutes les sept,
Et après elle, seulement en faisant un signe, elle fit marcher
Moi et la Dame. . . . . .

[1] Voy. *Les Chants de Sôl*, p. 161.

Digitized by Google

6. Ainsi allait-elle et je ne crois pas qu'elle eût
Posé à terre son dixième pas,
Quand de ses yeux elle frappa mes yeux.
11. Et Elle à moi : « De crainte et de honte
« Je veux que désormais tu te dépouilles,
« De sorte que tu ne parles plus comme un homme qui rêve.
12. « Sache que le Vaisseau que le Serpent a brisé
« Fut et n'est plus : mais que Celui qui en a la coulpe apprenne
« Que la vengeance de Dieu ne craint pas la soupe.
13. « Il ne sera pas toujours sans héritiers,
« L'Aigle qui laissa dans le Char les plumes
« Par quoi il devint un monstre et puis une proie.
14. « Car je vois certainement (et pour cela je l'annonce),
« Déjà tout proches, pour en donner le temps, des étoiles
« Dégagées de tout obstacle et de tout empêchement,
15. « Où un *Cinq-cent dix et cinq*.
« Envoyé de Dieu, détruira la Prostituée
« Et le Géant qui péchait avec elle.
18. « Toi ! note ; et telles que par moi sont énoncées
« Ces paroles, enseigne-les à ceux qui vivent
« De cette vie qui est une course à la mort.
19. « Et souviens-toi, quand tu les écriras,
« De ne pas cacher ce que tu as vu de l'Arbre
« Qui pour la deuxième fois a été ici dépouillé.
20. « Quiconque le dépouille, ou le brise,
« De fait et avec blasphème offense Dieu
« Qui seulement pour l'usage divin le créa sacré.
21. « Pour l'avoir mordu, dans la peine et l'attente
« L'Ame première, pendant cinq mille ans et plus,
« A aspiré vers Celui, qui, sur soi, a puni la morsure. »

Digitized by Google

DOCUMENT

RELATIF A L'HISTOIRE NUMISMATIQUE DE L'ALSACE.

La ville de Saverne devenue la résidence habituelle des évêques de Strasbourg et le siége de leurs dicastères, jouissait de la prérogative de battre les monnaies de l'évêché ; il est vraisemblable que cette fabrication y ait été transférée sous le règne de l'évêque Robert de Bavière, vers le milieu du quinzième siècle, à l'époque où la ville de Strasbourg, qui avait obtenu de l'évêque Guillaume de Diest la cession de ses priviléges monétaires, fit construire un hôtel des monnaies; mais nulle part nous n'avons rencontré de renseignement sur l'époque précise de cette translation.

A partir de 1578 la ville de Molsheim partagea avec celle de Saverne le droit de battre les monnaies de l'évêché [1]; l'évêque Jean de Manderscheid y établit un atelier monétaire, qui acquit bientôt une grande renommée sous l'habile direction de Guillaume Offer, que le prélat avait nommé administrateur des monnaies de l'évêché.

Henri Zeisler de Salfeld fut placé à la tête de l'atelier monétaire de Saverne par un décret de l'évêque Jean de Manderscheid, du 31 octobre 1588; la durée de son privilége fut fixée à quatre années; l'évêque lui accorda la jouissance gratuite tant de l'atelier monétaire que d'une maison qui dépendait du domaine de l'évêché, et prit l'engagement de lui fournir le métal nécessaire à la fabrication, de lui payer pour son salaire quinze florins par cent marcs d'argent employés à la fabrication d'écus, demi-écus, quarts d'écus et florins, et six batz par chaque marc d'argent employé à la fabrication de pièces de trois kreutzers et autres petites monnaies. Il fut stipulé que le salaire de la fabrication des florins d'or, si le nombre des pièces fabriquées n'excédait pas celui de deux mille, serait laissé à la discrétion du prélat. Un document du 1er juin 1590, qu'on conserve aux archives de la ville de Sa-

[1] SCHŒPFLIN, *Alsat. illust.*; tom. II, fol. 83.

Digitized by Google

verne, [1] nous apprend que Henri Zeisler occupait l'atelier de Saverne avec cinq ouvriers. En 1591, par un décret épiscopal du 20 mai, Jean-Adolphe Stottelus, négociant à Saverne, fut appelé à le remplacer comme administrateur des monnaies de l'évêché; l'évêque Jean de Manderscheid lui permit de fabriquer toutes sortes de monnaie sous la condition de lui payer tous les ans pendant toute la durée de son privilége pour droit de seigneuriage (Schlagschatz), cent florins d'or, cent écus d'empire cent florins d'empire et cent florins en pièces de demi-batz.

Henri Zeisler que s'était fixé à Molsheim fut de nouveau appelé à la direction de la monnaie de Saverne par un décret émané du cardinal Charles de Lorraine, évêque de Strasbourg, le 24 novembre 1599. Le prélat assura au nouveau directeur de la monnaie, outre la jouissance d'une maison, l'exemption de toutes les charges et impositions que les bourgeois de Saverne étaient tenus de lui acquitter, et s'engagea à lui fournir la matière et à lui payer pour son salaire par chaque marc d'or, employé à la fabrication de florins, trente deux batz, par marc d'argent employé à la fabrication d'écus et demi-écus quatre batz, par marc d'argent converti en pièces de trois ou deux kreutzers onze batz. La durée de son privilége fut fixée à cinq ans; à peine se fut-il mis en possession de l'atelier monétaire que la mort l'enleva. La régence de l'évêché en confia de nouveau la direction à Jean-Adolphe Stottelus et le cardinal de Lorraine confirma ce choix par un décret donné à Nancy le 26 mars 1601. Ce décret rédigé en langue allemande a été aussitôt littéralement traduit en français, sans doute pour l'usage de ceux des officiers du cardinal de Lorraine qui n'étaient pas familiarisés avec la langue allemande. Cette traduction est de la teneur suivante:

« Nous Charles par la grâce de Dieu, du tiltre saincte Agathe Cardinal de Lorraine, Euesque de Strasbourg et Metz. Scauoir faisons à tous qu'il appartiendra, que pour les bons tesmoingnages que nous ont esté donnez de la preudhommye, bonnes mœurs, suffisance et expérience au faict des monnoyes, de nostre cher et bien aimé Hantz-Adolff Stottelus) [2] marchant bourgeois demeurant en nostre ville de Saverne, et mesmes pour la congnoissance particulier que nous auons de son affection et fidélité au service de nous et nostre dict eueschè, nous pour ces causes et aultres bonnes considérations nous mouuons,

[1] Liasse 425.

[2] Ce nom qui se trouve dans le texte allemand, a été omis dans la traduction.

Digitized by Google

auons en approuuant la charge de Maistre de nostre monnoye de nostre dite euesché de Strasbourg, qu'auroient remmise au dict Hantz-Adolff, nos très-chers et féaulx les gens de nostre conseil estably en nostre dict euesché, pour l'année dernière et qu'il auroit faicte et exercé durant Icelle année, ordonné, estably et commis, ordonnons, establissons et commettons par ces présentes le dict Hantz-Adolff, pour le temps, terme et espace de neuf années continuelles et consécutiues, commençant au premier jour de janvier dernier et finissant à pareil jour, les dictes années finies reuolues et accomplies, la charge et office de maistre de la monnoye de nostre dict euesché de Strasbourg, pour en ceste qualité durant les dictes années, faire fabriquer à nos coings, en nostre ville de Saverne, toutes les sortes d'espèces d'or et d'argent, soit florins, tallers ou aultre monnaye, que nous pouuons et auons droit de faire monnoyer et batre, sellon les tiltres alloys et poids ordonnez en l'empire pour chacune espèce, de quoy le dit Hantz-Adolff sera tenu de respondre pour nous anuuellement et nous en indemniser, soit en journées qui se tiennent, et chambres d'espreuves qui se font à Worms ou partout ailleurs, mesmes à la charge de porter par lui tout les fraitz et despens de ce qu'il conuiendra enuoyer es dictes Journées, comme aussy pour l'entretenement de sa dicte monnoye soit des ouvriers, coings et autres choses nécessaires. Et pour ce que à la fabrication de la monnoye selon que l'on en a cy-devant usé en nostre dict éuesché, on auroit remarqué que les ouuriers sont fort difficiles à recouurer et entretenir, mesmes que présantement ils ne se soucient de bien marquer les espèces, tellement que leur cours n'en est bien libre.

Nous sur les remontrances qui nous en auroient esté faites, avons par ces dictes présentes, sous les mesmes conditions cy-devant dictes de fidélité des alloix et poids des espèces soit d'or ou d'argent, permis et permettons au dict Hantz-Adolff, qu'il puisse faire fabriquer toute nostre monnoye au moulin et presse qu'il pourra faire bastir et dresser à ses fraitz en tel lieu de nostre ville de Sauerne et sur le cours d'eau d'icelle qu'il trouvera le plus commomode, et qui ne nous apportera préjudice, n'y à l'autrui.

Acceptant par ces mesmes présentes l'offre libre et volontaire que nous auroit faicte le dict Hantz-Adolff de nous rendre et payer pour recongnoissance (et en considération de plusieurs fraitz que nous aurions supportés) par chacune des dictes neuff années, la somme de Mil florins

Digitized by Google

de quinze batz pièce, laquelle somme il sera tenu nous payer en florins d'or, et l'autre moitié en tallers, le tout à la marque de nos coings, et de nous faire le payement tous les ans à deux termes Saint-Jehan et Noël, par esgalle portion, en quelque lieu que nous soyons, soit de nostre eueché de Metz, ou des pays de Lorraine et Barrois, premier terme de payement eschéant pour la première demye année au jour de Sainct-Jehan-Baptiste prochain.

Et d'autant que le dict Adolff auroit faict beaucoup de fraitz l'année passée au restablissement du lieu où se fabrique présantement la monnoye en nostre dicte ville de Sauerne, sur l'assurance que lui auroient donnée les dictz de nostre conseil que nous y aurions esgard, nous luy avons en considération des dicts fraitz, quitté et donné, quittons et donnons par ces dictes présentes tout le proffict qui nous eust peu reuenir pour raison de la dicte monnoye fabriquée en lad. année dernière pourueu qu'il nous décharge aussy de tous les fraitz du restablissement, fourniture de coings et autres qui pourroient rester à payer, luy permettant qu'il se serue et ayde de tous les lieulx, oustitz, ustencilles de la dicte monnaye, qui nous peuuent appartenir, à condition qu'il nous rendra le tout en bon estat, mesmes le dict moulin aueg ses déppendances qu'il fera faire ainsy à ses fraitz pour lequel nous serons tenu luy payer sortant la somme de mil florins de quinze batz pour florin.

Item parce que le dict moulin et presse ne peuvent estre sytost érigez, nous avons accordé et accordons au dict Hantz-Adolff que jusques à ce que l'on y trauaille et fabrique la monnoye, il ne sera tenu nous payer des susdictz mil florins que huit centz florins, par an, à proportion du temps qu'il demeurera sans s'en ayder, et à payer en espèces et ainsi qu'il est cy-dessus dict,

De toutes les quelles susdictes condictions le dict Hantz-Adolff sera tenu nous donner au plustost ses lettres reuersales en bonne et due forme, par les quelles il obligera tous et chascuns ses biens, mesmes sa personne, tant pour satisfaire à tout le contenu cy-dessus que pour respondre de tout ce qui sera par luy faict, fabriqué et negotié en ceste charge, partout où besoin sera.

Sy Mandons a nostre très-cher et bien amé Monsieur le Baron de Créhanges, grand-doien en l'esglise Cathédralle en nostre dict eueché et nostre lieutenant-général en iceluy, aux gens de nostre conseil, et à tous nos autres officiers, vassaulx, hommes et subiectz qu'il appar-

Digitized by Google

tiendra en nostre dict euesché, qu'en choses concernantz la dicte charge et office de nostre Maistre des monnoyes, mesmes pour la construction du dict moulin et presse en conditions susdictes, ils ayent à assister et favoriser durant le temps cy-dessus dict, le dict Hanz-Adolff, sans luy faire n'y souffrir estre faict, mis ou donné aucun trouble destourbier [1] ou empeschement au contraire.

En témoingnage de quoy nous avons signé ces dictes présentes de nostre main et à icelles faict apposer en placcart notre cachet secret, voullant qu'elles ayent pareille force et vigueur que sy elles estoient expédiées soubs nostre grand sel. Donné à Nancy le vingt sixième jour de mars mil six centz et ung.

Signé : Charles.

Plus bas est écrit. Par Monseigneur illustrissimé et révérendissime le baron de Créhanges, grand-doien et lieutenant-général et le sieur de Henning, conseiller en l'éuesché de Stasbourg.

Le secrétaire. Signé : Poynet avec paraphe.

Le sieur Stottelus, dès qu'il se vit confirmé dans ses fonctions de directeur de la monnaie donna les garanties qu'on exigeait de lui et s'occupa de remplir les engagements qu'il venait de contracter. Il sollicita des magistrat de Saverne l'autorisation de convertir le *grand moulin* de la ville en un atelier monétaire; mais celui-ci se vit dans dans l'impérieuse nécessité de repousser sa demande. Contrarié dans ses projets le sieur Stottelus se rejeta sur *le petit moulin* de la ville, que le magistrat consentit à lui donner à bail pour neuf années moyennant un canon au moins de quatre livres deniers et vingt quatre rézeaux de méteil. Ce moulin fut aussitôt transformé en atelier monétaire sous la direction de Jean-Reichard de Rouffach, ouvrier recommandable dont l'administrateur de la monnaie avait apprécié les talents [2]; une presse mise en mouvement par une machine hydraulique y fut établie et servit désormais à la fabrication des nouvelles monnaies; le monnayage au marteau fut abandonné. L'archiduc, Léopold d'Autriche qui succéda au cardinal de Lorraine sur le siège épiscopal de Strasbourg [3],

[1] Mot que le traducteur paraît avoir forgé du verbe latin *deturbare*.

[2] Protocole des séances du magistrat, N° 41, et archives de la ville de Saverne, liasse 58.

[3] Au mois de novembre 1607 le cardinal de Lorraine se démit de l'évêché de Strasbourg, en faveur de son coadjuteur l'archiduc Léopold, et mourut quelques jours après.

Digitized by Google

conserva à cette usine sa destination et y fit frapper ses monnaies jusqu'en 1620 où la ville la vendit. Ce moulin, devenu propriété particulière, a conservé longtemps encore le nom de *Münz-mühl* et pendant la minorité de l'archiduc Léopold-Guillaume, évêque de Strasbourg [1], cette usine servit jusqu'en 1629 à la fabrication des monnaies aux armes du comte de Salm Reiferscheid, Grand-doyen et administrateur de l'évêché [2].

M. le baron de Berstett, qui s'est livré avec une noble passion à l'étude numismatique alsacienne, nous a fait connaître dans son beau livre qu'il a modestement intitulé : Essai sur l'histoire des monnaies de l'Alsace (*Versuch einer Münzgeschichte des Elsasses*), les diverses légendes des avers et des revers, et les types des monnaies des évêques de Strasbourg, qui offrent de grandes variétés sans indiquer le lieu où elles ont été frappées ; et il déplore que les évêques, qui avaient plusieurs ateliers monétaires, n'aient pas admis l'usage qui existait partout, de faire marquer sur la pièce, l'atelier où elle a été fabriquée [3]. Il existe plusieurs monnaies frappées sous l'évêque Jean de Manderschied, où l'on voit sur le revers l'aigle impériale, qui porte sur la poitrine la pomme de l'Empire, sur laquelle se trouve gravée la lettre Z. Cette lettre semble être la marque de Henri Zeisler, directeur de la monnaie de Saverne sous ce prélat, et l'on peut presque avec certitude les attribuer à l'atelier de cette ville.

DAGOBERT FISCHER.

[1] Archives de Saverne, liasse 59.

[2] En 1625 Léopold-Guillaume, archiduc d'Autriche, fut élevé sur le siège de Strasbourg ; comme ce prince n'était âgé que de onze ans, l'administration spirituelle et temporelle de l'évêché fut confiée à Hermann-Adolphe, comte de Salm-Reiferscheid.

[3] Page 97.

Digitized by Google

DES CALENDES

DU CALENDRIER ET DES CALENDES GRECQUES

ET, INCIDEMMENT,

DE LA DÉNOMINATION DE QUELQUES FÊTES CATHOLIQUES.

De ces trois dénominations : *Calender*, *Calendrier*, *Calendes grecques*, il n'y a guère que la seconde, *Calendrier*, dont le sens soit bien connu de nos jours. Nous savons tous que Calendrier est synonyme d'Almanach, et si nous poussons la curiosité jusqu'à chercher l'origine de l'un et de l'autre, nous trouvons que Calendrier vient de *Calendes*, nom sous lequel les Romains désignaient le premier jour du mois, et Almanach, de deux mots arabes : *al* l'article *le* et *manach*, *feuillet*, parce qu'en effet, le tableau des mois et jours de l'année forme le feuillet que l'on consulte le plus souvent dans le cours ordinaire de la vie.

Nos pères en savaient beaucoup plus long sur ce chapitre, et, avant la Révolution, il n'y avait guère d'écolier qui ne connût le calendrier de Jules-César aussi bien que celui de Grégoire XIII ; la raison en est simple ; c'est qu'avant la Révolution, les hommes de loi : magistrats, avocats, procureurs, les hommes de loisir eux-mêmes, lorsqu'ils s'occupaient de leurs affaires, avaient souvent à examiner, à discuter, à appliquer des contrats, des titres de propriété, des documents généalogiques remontant au moyen-âge, écrits en latin, et datés par *Calendes*, *Ides* et *Nones ;* pour eux, cette computation avait une utilité pratique ; pour nous elle n'en a plus, et les curieux seuls cherchent à la connaître ; de sorte que, si la plupart de nos bacheliers après l'examen, ou avant de le subir, savent que le jour de la mort de César était le jour des *Ides de Mars*, il n'en est pas beaucoup qui sachent à quelle date du mois il correspondait ; et ceux qui savent que c'était le 15, en concluent que les *Ides* tombaient le *15 du mois*, ce qui est vrai pour le mois de mars, mais ne l'est pas pour tous les mois indifféremment.

Digitized by Google

Et pourtant, si la connaissance, au moins sommaire, du Calendrier Julien n'est plus pratique, partant nécessaire, elle est toujours utile; elle est en même temps facile, et il est permis de s'étonner qu'on ne l'enseigne plus dans nos lycées, pas même dans les facultés de droit où l'on a, cependant, bien souvent à étudier, dans les cours de droit romain, des textes datés par calendes, ides, ou nones. Si le professeur qui consacre quelquefois plusieurs leçons ou commentaire du *Senatus consulte Vellein*, par exemple, dont les 25 lois (ou code) sont toutes datées de cette manière, y joignait une petite leçon accessoire, d'un quart-d'heure, sur cette computation, l'accessoire serait peut-être plus utile que le principal, car les deux tiers au moins de ses auditeurs n'auront jamais occasion d'appliquer ni même d'invoquer le sénatus consulte Vellein, et tous ou presque tous rencontreront, dans leurs lectures, dans leurs recherches, des dates analogues qu'ils ne comprendront pas.

En effet, les historiens, les chroniqueurs, les simples compilateurs, qui connaissent, en général, cette computation, ont pris la mauvaise habitude de traduire les dates latines ordinairement écrites en abréviations, dans les originaux, de la manière suivante: « le 4 (par exemple) *des Calendes, des Ides, des Nones* » de tel mois, parce que le texte porte: « IV kal. ou IV Id ou IV non. » Cette manière de traduire, forme un véritable contre-sens, de nature à tromper le lecteur, surtout en ce qui touche les calendes. Ainsi, en voyant un fait ou un acte daté, par exemple, du IV des calendes d'avril de telle année, il en concluera que ce fait ou cet acte est du mois d'avril, tandis qu'il est du mois de mars. Les paléographes qui traitent de la matière vous disent, à ce sujet, que les Romains, et après eux une partie du moyen-âge, employaient une computation *rétrograde;* elle n'est pas plus rétrograde que celle du XIVe siècle où l'on datait de tel jour *avant* ou *après la Saint-Martin*, *la Saint-Jean*, le dimanche de *Quasi modo geniti*, etc.; de même antérieurement, on datait de tel jour *avant* ou *après* les Calendes, les Nones, les Ides, plus habituellement *avant*, mais jamais de tel jour *des* Calendes, *des* Nones, *des* Ides.

Ici qu'on nous permette une petite digression à propos du Dimanche que nous venons de citer; nous l'appelons assez généralement le Dimanche de *la Quasimodo;* c'est là un affreux barbarisme, qui a donné lieu à une non moins affreuse bévue éthymologique; quelques amateurs en ce genre ont écrit que *la Quasimodo* s'appelait ainsi parce que c'était la fête la plus rapprochée après Pâques, et que c'était *pour*

Digitized by Google

ainsi dire (quasi) une seconde l'âques. A coup sûr ces éthymologistes n'avaient jamais ouvert leur *Paroissien;* ils y auraient vu que l'*Introït* du premier dimanche après Pâques commence par ces mots: « *Quasi modo geniti infantes.... lac concupiscite*: *comme des enfants nouvellement nés, désirez le lait* (du salut); » de même que l'*Introït* du second dimanche de carême par ceux-ci: « *Reminiscere* miserationum tuarum domine: *souvenez-vous de vos miséricordes*, *Seigneur;* » celui du troisième, par: « *Oculi* mei semper ad Dominum: *mes yeux sont toujours levés vers le Seigneur* » et le quatrième, par: « *Lætare* Jérusalem: *réjouis-toi*, *Jérusalem* » et ils n'auraient pas cherché ailleurs le nom des quatre dimanches qui, de nos jours encore, sont désignés dans les calendriers, par le premier mot de leur Introït. Nous n'avons plus que ces quatre, mais au moyen-âge il y en avait beaucoup d'autres: *Ad te levavi* (1er D. de l'avent) qui s'appelle aussi quelquefois: *Aspiciens à longè*, du premier répons du premier nocturne. *Adorate Dominum* (3e D. après l'Epiphanie). *Cantate Domino* (4e D. après Pâques). *Circum dederunt* (dimanche de la Septuagésime) dont l'*Introït* commence par: « Circum dederunt me genitus mortis. » *Commovisti terram* (D. de la Sexagésime; mais ici, ce n'est pas à l'Introït, c'est au Trait que le verset est emprunté).

Domine ne longè (D. des Rameaux: « Domine ne longè facias auxilium tuum). » *Quadraginta* (D. de la Quinquagésime, du premier répons de matines qui commence ainsi.) *Dominus fortitudo* (VIe D. après la Pentecôte). *Dominus illuminatio* (IVe idem). *Dum clamarens* (Xe idem).

Nous pourrions allonger considérablement cette nomenclature, chacun des dimanches de l'année ayant un et souvent plusieurs noms analogues à ceux-ci; de même que la plupart des fêtes de l'église avaient des noms qui sont oubliés et inconnus de nos jours. Ainsi le moyen-âge appelait le dernier dimanche de carême: *Dominica palmarum*, et nous l'appelons encore: Dimanche des Rameaux; mais nous n'appelons plus l'Assomption: *Herbarum festum*, non plus que: *Hypassanti*, ou *occursus*, le 2 février jour de la Présentation au temple, où se rencontrèrent Anne et Siméon. *Campanarum festum* (l'Annonciation), *Cruces nigræ* (la procession du jour de Saint-Marc), *Parasceve* (le Vendredi-Saint), *Theophania* (Noël et quelquefois aussi l'Epiphanie), sont autant de dénominations complètement tombées en désuétude, aussi bien que *Carnivora* et *Lardarium*, deux noms de *haulte gresse*, eût dit Rabelais, et qui désignaient si bien le Mardi-gras. De même pour les mois; le calendrier

Digitized by Google

républicain ne faisait pas tout-à-fait du nouveau, lorsqu'il donnait aux siens des noms en rapport avec les travaux de l'agriculture ou l'état des saisons; au moyen-âge nous voyons assez souvent le mois de juillet appelé *fenalis*, de la récolte des foins; celui de juin: *mensis magnus*, parce que c'est celui où les jours sont le plus longs; la dénomination de *mensis novarum* ou du *renouveau*, comme nos pères appelaient le printemps, s'applique aussi bien à avril que celui de *germinal* et représente la même idée; quant à *Messidor*, n'en déplaise à ces bons Messieurs du comité de Salut-Public, c'est tout simplement le *messionum mensis* de nos vieux rituels; il n'est même pas impossible que les quelques moines défroqués qui siégeaient à la Convention aient apporté en cette question certaines réminiscences des enseignements du cloître.

Mais revenons à la computation qui a donné son nom au Calendrier. Pour bien comprendre la division du mois romain, il faut d'abord fixer le jour des Ides, ainsi nommé d'un vieux mot toscan, *iduare*, diviser, parce que tombant le 15 en mars, mai, juillet et octobre, et le 13, les autres mois, il les divisait en deux portions à peu près égales; c'était le jour le plus solennel du mois; il était dédié à Jupiter, témoin ce vers des *Fastes* d'Ovide:

Idibus, alba Jovi grandior agna cadit

tandis que les Calendes étaient consacrées à Junon, comme nous l'apprend le même poète:

Vindicat ausonias Junonis cura Calendas.

Le jour de Nones n'était consacré à aucune divinité (Nonarum tutela deâ caret, *ibid*) et son nom dispense de toute recherche éthymologique: c'était le neuvième jour (*nona*) avant les Ides; il tombait donc le 5, lorsque les Ides étaient le 13, et le 7 lorsqu'elles étaient le 15.

Avec ces trois points de repère; les calendes au 1er du mois, les Nones le 5 ou le 7 et les Ides le 13 ou 15, rien de plus simple que de recomposer le mois et l'année; il suffit de se rappeler que les Ides tombent le 15 en mars, mai, juillet et octobre (quatre mois de 31 jours), et le 13 dans les 8 autres mois.

En effet, autour de ces trois jours les autres venaient se grouper de la manière suivante: le lendemain des Ides, Nones ou Calendes (postridie Idus, Nonas, Calendas) c'est-à-dire le 16 ou 14, le 8 ou 6, et le 2 (invariable), puis la veille des 3 fêtes, 12 ou 14, pour les Ides, 6 ou 4, pour les Nones, et pour la veillée des Calendes, le dernier jour du mois précédent. Les autres jours se désignaient comme nous l'avons indiqué

Digitized by Google

en commençant par une abréviation dans laquelle était toujours sous-entendu le mot *ante*.

Quelques exemples feront comprendre que ce système n'est compliqué qu'en apparence : VI Id. mart. (le sixième jour avant les Ides de mars) correspondra au 10, puisque les Ides sont le 15.

III Non apr. (troisième avant les Nones d'avril) au 3 avril.

XV. Kal. jun. (quinzième avant les Calendes de juin) au 18 mai.

En un mot, étant donnée une date par Calendes, Nones ou Ides, on peut toujours trouver la date correspondante de notre calendrier, simplement en comptant sur ses doigts, tandis que la computation des XIIIe et XIVe siècles exige un calcul souvent assez compliqué et des tables qu'on n'a pas toujours sous la main.

Ainsi, à cette époque on date souvent de tel jour (lundi, mardi, etc.) *avant* ou *après la fête de tous les saints*, par exemple. La Toussaint tombant invariablement le 1er novembre, s'il s'agit d'un jour venant après la fête, on saura que le fait ou l'acte dont on recherche la date, s'est passé du 2 au 8 de ce mois, et si c'est avant, du 25 au 31 octobre; mais pour trouver sa date précise, il faut savoir quel jour de la semaine tombait, cette année-là, le jour de la Toussaint, et pour cela, il faut, au moins, la table des *concurrens*. On appelle concurrens les deux jours ou le jour qu'il faut ajouter au nombre de 52 semaines pour compléter l'année commune ou bissextile; la combinaison des concurrens et des *réguliers* donne le jour de la semaine auquel correspond le 1er du mois; les réguliers n'étant qu'au nombre de 7 et fixes pour chaque mois, on peut, à la rigueur, les retenir de mémoire; il n'en est pas de même des concurrens qui sont aussi au nombre de 7, mais qui changent tous les 7 ans pour les années communes, et tous les 4 ans pour les bissextiles. Il faut recourir au tableau. Nous ne voudrions pas fatiguer nos lecteurs par des détails nécessairement arides; cependant, le calcul dont il s'agit ici est assez ingénieux pour leur en donner un exemple.

Supposons donc que l'on cherche la date précise du *mardi après la Toussaint 1387*. *L'art de vérifier les dates* nous donne, dans sa table des concurrens, pour l'année 1387, le chiffre 1 qui, ajouté au régulier de novembre : 5, nous donne : 6, c'est-à-dire le 6me jour de la semaine, ou *Vendredi*, pour le 1er du mois, jour de la Toussaint; le mardi dont nous cherchions la date, est donc le 5, de même que le mardi *avant la Toussaint* est le 29 octobre, et nous pouvons ainsi recomposer toute entière l'année 1387.

Digitized by Google

S'il s'agit d'une fête mobile, le calcul est plus compliqué, mais *l'art de vérifier les dates* et d'autres ouvrages de paléographie donnent des tableaux de ces fêtes qui simplifient considérablement l'opération.

Maintenant, la comparaison est facile à faire entre les deux computations; celle des fêtes catholiques a succédé à celle des Calendes, mais pendant un certain temps elles ont été employées indifféremment; supposons donc un fait daté, ici du 7 avant les Calendes d'avril, et là du *vendredi avant le dimanche des Rameaux 1344*. C'est le même jour, vendredi 26 mars; mais par la computation grégorienne nous ne le trouvons qu'avec des tableaux et un calcul; dans la computation calendaire, il nous suffit de retrancher 7 de 33 (on compte le *dies à quo* et le *dies ad quem*).

Mais d'où vient ce nom de *Calendes?* Du verbe *calare*, appeler, convoquer, parce que le 1er du mois, un des petits pontifes appelait le peuple au Capitole pour lui annoncer les fêtes et cérémonies qui seraient célébrées dans le mois, car il y en avait bien d'autres que les Calendes, Nones et Ides; c'est ainsi que nos curés annoncent au prône les fêtes et cérémonies de la semaine.

Ce verbe *calare* venait lui-même du grec καλεῖν qui signifie la même chose; mais si les Grecs avaient le mot original, ils n'avaient pas son dérivé; ils ne comptaient pas par Calendes, mais par *décades*, comme notre calendrier républicain. De là le dicton: renvoyer aux *Calendes grecques*, pour indiquer une chose qui n'arrivera jamais, comme nous disons dans le langage familier: *la semaine des quatre-jeudis;* ou, comme dit si spirituellement Marot, dans sa requête à François Ier:

Quand on verra tout le monde content.

PAUL HUOT,
Conseiller à la Cour impériale de Colmar.

Digitized by Google

CRAVANCHE

BERCEAU DE BELFORT AU PRÉJUDICE DE BRASSE

OU

ÉPOQUE CELTIQUE, ROMAINE, FRANCO-BOURGUIGNONE ET GERMANIQUE DE BELFORT ET DE SON ARRONDISSEMENT.

LETTRE

à M. UGONIN, *savant antiquaire, propriétaire à Belfort, Cravanche, etc., etc.* [1].

I.

BUT DE CETTE LETTRE.

Monsieur,

En faisant des recherches sur l'origine de Belfort, objet sur lequel la tradition du pays, comme vous le savez parfaitement, n'est pas d'accord avec les monument historiques, je n'ai pu résister à l'idée lumineuse de placer le véritable berceau de cette ville, non pas à Brasse, dont le nom est entièrement inconnu avant la fin du moyen-âge, mais à *Cravanche* connu dans la plus haute antiquité sous le nom de *Gramatum*, et le savant Schœpflin (Alsat. illust. tom. I period. Rom. Géograph. § 138-139 pag. 199-200) ne répugne pas absolument à cette idée, quoiqu'il ne l'approuve pas positivement.

En entreprenant ce sujet, Monsieur, je cherche bien moins à me distinguer par des opinions singulières, qu'à découvrir la vérité, et à vous donner des preuves sincères de mon attachement en vous intéressant doublement par des récits que vous êtes à même de vérifier, et sur lesquels personne ne peut mieux que vous me donner des renseignements exacts, que je réclame de vos bontés ordinaires. Vous partagez vos

[1] Etude inédite de l'abbé Claude Descharrières, ancien principal du collége de Belfort et décédé proviseur du lycée royal de Strasbourg; communiquée par M. Ingold, de Cernay.

Digitized by Google

loisirs entre Belfort et Cravanche, et les loisirs sont précieux aux lettres et aux amateurs de l'antiquité. Vous jugerez mieux que personne si j'ai deviné juste en plaçant le berceau de votre ville dans votre campagne.

II.

LE NOM DE *Brasse* N'EST PAS ANCIEN.

Pour établir mon opinion, j'imagine qu'il n'est pas nécessaire de prouver que le nom de Brasse est absolument moderne; ceux qui ont voulu le trouver dans le *Bratuspontium* des commentaires de César, ou dans Strabon, Ptolemée et autres anciens, y ont perdu leur latin et leur grec. Il est démontré que le *Bratuspontium* de César est situé entre le soissonnais et. . . . (D'Anville. *Notice de l'ancienne Gaule*, verbe *Bratuspontium*. Page 172. Edit. en 4° Paris 1760) et ce serait en vain que l'on chercherait dans les anciens auteurs un nom de lieu en ce pays qui eut quelque rapport avec celui de *Brasse*.

III.

GRAMATUM DE L'ITINERAIRE.

Mais le nom de *Gramatum* que Schœpflin (*loco citato*) et plusieurs autres traduisent par *Cravanche* est-il ancien? On ne peut en douter quoiqu'il ne se trouve qu'une seule fois dans l'*itinéraire* connu sous le d'*Antonin*, de Besançon à Brisack, dans l'ordre suivant (page 349, édition de Vesselingus: *vetera Romanorum itinera; sive itinerarium Antonini Augusti. Amsterdam 1735 in 4°*.

Traduction française.	Latin de l'itinéraire.	Distances copiées plus ou moins exactement.
Besançon.	*Visontione.*	
Vellecot.	*Velaroduro.*	M P X X I I.
Mandeure.	*Epamantadurum.*	M P X I I.
Cravanche.	*Gramato.*	M P X I X.
Largitzen [1]. Il y a au voisinage l'*Oberstrass*, nom allemand donné souvent aux voies romaines.	*Larga.*	M P X X V.

[1] Le P. Laguille se trompe (*Notice*, page XIII) en prenant *Larg* pour *Largitzen*. Le premier est trop au midi. (*Hist. d'Alsace*, in-fol., tome 1er. — Strasbourg, Doulssecker, 1727.)

Digitized by Google

Illsach au confluent de l'Ill et de la Doller.	*Uruncis.*	M P X V I I I.
Brisack.	*Monte Brisiaco.*	M P X X I I I.

Voilà donc un logement militaire, station ou mansion, pour les légions romaines en route, dans un lieu habité, sous le nom de *Gramatum*, *Mandeure et Largitzen*; c'est-à-dire dans le plateau de Belfort, et ce ne peut être que *Cravanche*, que plusieurs anciens titres écrivent par un G, suivant la prononciation dure des Allemands, vos voisins modernes, autrefois vos maîtres. C'est l'ortographe des vieilles cartes. Celle d'Alsace gravée dans l'*histoire* de cette province par le p. Laguille (1727 f° page 5) écrit encore *Gravanche*.

On n'objectera pas, je pense, la différence de terminaison entre *Gramatum* et *Cravanche*. On sait que d'une langue à l'autre, ces variations de finale sont sans conséquence, et que les noms de lieux y sont plus sujets que les autres surtout dans les cantons limitrophes, à mesure que les dialectes varient. Ainsi *Besançon* vient de *Visontio*, *Lion* de *Lugdunum*, *Langres* de *Lingonac*, etc.

IV.

Grandvillars N'EST PAS *Gramatum*.

Il est vrai que quelques auteurs ont cru pouvoir prendre *Grand vilars*, entre *Belfort* et *Dolle*, pour le *Gramatum* de l'itinéraire; (Voyez Schœpflin, *loco citato;* mais outre que la distance marquée par l'itinéraire ne se trouverait pas, la première syllabe de *Grand vilars* étant prise comme adjectif et *vilars* pour substantif le mot composé vient évidemment du moyen-âge et ne peut être dérivé de *Gramatum*, dont l'origine est celtique, comme on le verra plus bas. C'est donc à tort que le dessinateur de Schœpflin, dans sa *carte de l'Alsace ancienne*, jusqu'au ve siècle, (*Alsat. illust.* Tom I page 123) place *Gramatum* trop près de *Montbéliard*, au lieu de le rapprocher de Belfort. Ce savant, occupé d'objets intéressants souvent disparates, se reposait ordinairement pour l'exécution de ses cartes et plans sur des artistes plus ou moins exacts, qui abusaient quelquefois de sa confiance, par exemple, dans le plan de Belfort (*ibid.* Tom II page 45), le graveur donne à l'église de *Brasse* le titre d'ancienne église paroissiale (*antiq. Eccles. paroch.* et Schœpflin lui-même le contredit plus loin dans le texte, en avouant que ce titre n'est fondé que sur une bruit incertain,

Digitized by Google

fama fertur incerta. (*ibid* § 67 page, 46). On trouve beaucoup d'autres exemples semblables de contradictions entre Schœpflin et ses graveurs. On ne peut donc pas compter sur les cartes gravées dans son ouvrage, quand elles ne sont pas d'accord avec le texte, comme cela se rencontre dans celle de *l'ancienne Alsace jusqu'au V siècle* (tom I page 123) par rapport à *Gramatum*, qui d'ailleurs, dans la fausse supposition du graveur, se trouverait trop proche de *Mandeure* pour fournir l'espace nécessaire entre les deux stations.

V.

GRAMATUM EST VÉRITABLEMENT ANCIEN.

Si l'on objectait que *Gramatum* ne se trouve que dans l'*itinéraire* et même une seule fois, que dans quelques exemplaires, peut-être dans les meilleurs, il est omis absolument et que des savants de marque le suppriment en conséquence, surtout parce que les distances des lieux ne leur paraissent pas exactement remarquées, il me semble qu'on pourrait répondre d'abord que le *Gramatum* en question se trouve, outre l'imprimé, dans deux manuscrits de la *Bibliothèque du Roi à Paris*, et qui datent du X siècle. Ils sont rapportés par Schœpflin (*Alsat. illustrat* tom I page 617) ce qui ôte aux vrais savants tout prétexte de supprimer cette station: s'il fallait ôter de tous les anciens ouvrages classiques, les noms de lieux qui ne sont rapportés qu'une seule fois, quelle perte ne serait-ce pas pour l'histoire et la géographie? Dans l'*itinéraire* même, *Argentouaria* (Colmar, Horbourg, Ober-Hercken, ou Nieder-Hercken, page 354) et *Larga* (Largitzen page 349) ne se trouvent qu'une seule fois: faudra-t-il donc les effacer, aussi bien que *Gramatum*?

L'omission de ce dernier nom de lieu dans d'autres exemplaires, peut venir ou de la négligence des copistes (*librarii*) et peut-être de la nécessité d'abréger quelque fois la longueur des routes, par des marches forcées, dans des pays difficiles et des circonstances dangereuses et pressantes; car on ne doit pas nier que les voies romaines ne fussent quelque fois impraticables dans certains cantons, par des accidents qu'il n'était pas toujours facile de réparer promptement, et que *Cravanche* ne soit pas tout-à-fait en ligne droite de *Mandeure* à *Largitzen*; mais on verra plus bas que *Cravanche* ou le *Gramatum* de l'itinéraire, était véritablement un lieu de passage très-ancien et très-fréquenté, et que cela doit suffire, pour que les Romains, dans l'usage ordinaire, y

Digitized by Google

eussent fait passer leur *voie militaire*, sauf à user de chemins vicinaux et plus courts, dans des occasions urgentes ou des accidents imprévus, *Brevitatis causâ* (Schœpflin, tom. Ier, § 138, pag. 190). Végèce veut qu'un chef de guerre connaisse tous ces chemins plus courts, ces sentiers et autres. *Compendia Diverticula*. (*Rei militar*. lib. 3, cap. 6.)

VI.

DIFFÉRENTES MANIÈRES DE COMPTER LES DISTANCES DANS LES GAULES.

Les erreurs dans la distance des lieux ne doivent pas conclure non plus contre *Cravanche;* soit parce qu'il est plus facile aux copistes de se tromper sur les nombres ou chiffres que sur les noms de lieu; soit parce que la manière de compter les mesures itinéraires n'a pas toujours été la même dans les Gaules, même sous les Romains. Dans la province romaine ou narbonnaise, on comptait communément par mille romain, selon le savant Danville. (*Notice de l'ancienne Gaule*, préface, page xiij). Depuis Lyon, en entrant dans les Gaules, dont cette ville était le commencement *Galliarum exordium*. (Ammien Marcellin, liv. xv.) On comptait par lieues, dit le même historien, *ex inde*, *non millenis passibus*, *sed leucis itinera*. (Id. ibid.) De là vient que la table théodosienne, qui, dans un ordre contraire, arrivait des Gaules à Lyon, dit: *Lugduno caput Galliarum*, et ajoute *usque hic Legas* pour *Leugas*. Hospetrius dit formellement que la lieue est une mesure gauloise: Λεύγη μέτρον τι γαλατικόν. Ces mesures en lieues, qui, à parler strictement, pouvaient ne concerner que les provinces lyonnaises, avaient lieu aussi dans les provinces aquitaniques, comme il conste pour l'*itinéraire de Jérusalem* où l'on voit, entre Bordeaux et Toulouse, les distances marquées en lieues: (Leug) à la différence de celles de la province romaine, exprimées en *milles*. (Voyez Châteaubriant, *Voyage de Jérusalem*, tome 3, aux preuves, N° 11, pag. 225-226.) Cet itinéraire se trouve imprimé seul, latin et hébreu, in-8°. On le trouve aussi à la suite des *Vetera Romanorum itinera sive Antonii Augusti itinerarium*, édit. de Vesseling. Amsterdam 1735, in-4°, pag. 335. Cette manière de compter par lieues s'observait encore dans quelques parties de la Séquanie orientale (Haute-Alsace), suivant la remarque de Laguille et de Borgier, comme on le voit dans l'*itinéraire: Uruncis*, leg. x, *Elcebum*, leg. xix. L'abréviation *Leg.* signifie *lieue*, à moins qu'elle ne soit suivie d'un adjectif qui détermine la signification de *Légion*. (Laguille ibid.

Digitized by Google

Notice, page 14. Borgier, section 12, N° 6.) Tel était le respect des Romains pour les anciens usages d'une nation qu'ils avaient subjuguée, après avoir éprouvé plusieurs fois sa valeur. Cependant, comme il n'y a point de loi si générale qu'elle n'ait quelque exception, il faut convenir que dans la province qui a été appelé *Maxima Sequanorum* [1] et dont dépendait le local de Belfort, les colonnes milliaires sur plusieurs voies romaines exprimaient des *milles* et non des *lieues*. Serait-ce par le voisinage de quelque colonie romaine en Helvétie, comme *Aventicum*, *Equestris*, etc. ? C'est ce qu'il serait trop long de discuter ici ; mais c'est ce qui prouve la difficulté de déterminer la mesure précise des Romains entre deux de leurs stations en Haute-Alsace.

C. DESCHARRIÈRES.

(*La suite prochainement.*)

[1] Le nom de *Maxima Sequanorum* n'a pas été donné à la première Séquanaise, à cause de son étendue ; mais à cause du nom de *Maximus* que portait l'empereur sous le règne duquel se fit cette distribution des Gaules. La Bretagne fut appelée pour cette raison *Maxima Cæsariensis*. (CRESTIN, *Recherches histor. sur la ville de Gray*, page 10, vol. 2), et D. Beaunier, bénédictin, croit qu'elle fut ainsi nommée de l'empereur *Maxime*, qui régna sur l'exarcat des Gaules, en 237. (*Recueil des archevêchés et évêchés de France*. Paris 1726, tom. 1er, in-4°, p, 115.)

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

VOYAGES AGRICOLES DE M. LE COMTE DE GOURCY.

M. le comte Conrad de Gourcy a publié récemment un volume in-8° de 350 pages, intitulé : voyage agricole en Prusse, Hollande, Belgique et dans plusieurs parties de la France. En 1854 déjà, M. de Gourcy avait publié un premier volume renfermant les observations agricoles qu'il avait pu recueillir en Allemagne, en Hongrie et en Bohême. Nous avons suivi avec un vif intérêt l'infatiguable explorateur dans ses pérégrinations lointaines, et nous avons pris, à notre grand profit, bonne note de bien des renseignements fort curieux, tant sur l'élevage et l'entretien du bétail, que sur les procédés de culture employés dans les nombreux pays qu'il a visités.

Entraîné par une véritable passion, M. de Gourcy a, pour ainsi dire, voyagé jour et nuit pour parvenir à examiner, dans l'espace de quelques mois, une partie des grands établissements ruraux qui jouissent d'une bonne réputation dans les régions où ils sont situés. Malgré la rapidité avec laquelle l'ardent voyageur a dû se transporter d'un endroit à l'autre, les établissements industriels, plus ou moins en rapport avec l'agriculture, tels que distilleries, sucreries, fours à chaux etc., n'ont cependant pas échappé à ses visites investigatrices. Parmi les descriptions de ces divers établissements, une, surtout, a fixé notre attention : c'est celle de la fabrication de la chaux sans four maçonné dans le grand domaine d'Argy, dirigé par M. Bernier, ingénieur belge.

M. Bernier ayant eu à amender environ onze cents hectares de terre de nature froide et pauvre, eût recours, pour la fabrication de sa chaux, au moyen ingénieux que voici : M. Bernier fait creuser dans un tertre, dans une ancienne marnière, ou dans une carrière, un trou circulaire dont le diamètre va en se rétrécissant vers la base ; le trou doit avoir un mètre au fond ; la profondeur de ce four improvisé est d'environ trois mètres. Avant de creuser le four, il faut entailler le tertre de manière à ce qu'il présente une face perpendiculaire ; une

Digitized by Google

partie de cette face se trouve ouverte du haut en bas du tertre, pour faciliter le chargement et le déchargement du four. On commence par le bas, en mettant un peu de menu bois bien sec, pour qu'il s'allume plus facilement. On met sur les fagots une couche de houille, ensuite une couche de pierres dont les plus grosses ne doivent pas dépasser en épaisseur la tête d'un homme; par dessus, une nouvelle couche d'anthracite; puis des pierres et ainsi de suite, jusqu'à la surface du du sol. Arrivé là, on rétrécit le cercle de pierres, de manière à le terminer en dôme; à mesure que le dôme s'élève, on l'enveloppe d'une couche d'argile gâchée avec de la paille hachée. Cette espèce de crépis s'étend depuis le sol jusqu'à l'extrémité supérieure qui doit rester ouverte.

Pendant cette opération et à mesure que les ouvriers, chargés de cuire la chaux, entassent les pierres et le charbon, d'autres ouvriers bouchent avec des pierres et de l'argile gâchée la partie du cercle restée ouverte, en laissant cependant par le bas une ouverture suffi- pour pouvoir parvenir, de l'extérieur, à mettre le feu aux fagots. —

A une époque où l'usage des amendements se répand de plus en plus dans nos cultures, et où la construction des énormes fours maçonnés devient de jour en jour plus coûteuse, les procédés employés par M. Bernier présenteraient, assurément, une grande économie à nos cultivateurs et à nos constructeurs, qui trouveront dans le livre de M de Gourcy encore d'autres détails très-intéressants à ce sujet.

J. F. Flaxland

Digitized by Google

HISTOIRE

DE L'ABBAYE DE LUCELLE.

Suite *.

IV.

POSSESSIONS DE L'ABBAYE DE LUCELLE.

C'est encore dans un des manuscrits de Walch que nous puisons quelques données indiquant en particulier quelles étaient les principales possessions de Lucelle dans l'évêché de Bâle et en Alsace.

Dans le dernier siècle de son existence cette abbaye avait un ban ou territoire d'une lieue et demie de long sur près d'une lieue de large, embrassant les anciens bans de Lucelle, de Lumschwiller ou de Saint-Pierre, donné à l'abbaye, en 1193, par les nobles de Steinbrunn, et la seigneurie de Lœwenbourg, achetée en 1526. Tout ce territoire appartenait au monastère, sauf quelques droits de pâturage et de jouissance de forêts pour des communes voisines.

Dans cette vaste banlieue l'abbé avait toutes espèces de droits régaliens, chasse, pêche, cours d'eau, exploitation de mine, droits de justice, qu'il faisait exercer par un officier civil et le gibet du Lœwenbourg a laissé son nom à un finage voisin. L'abbé essaya de chercher des métaux précieux dans la montagne au sud du monastère et fut dupe de fripons qui exploitèrent le trésor du couvent. Il fut moins malheureux lorsque voulant tirer parti de ses vastes forêts et de quelques mines de fer d'une exploitation facile, il créa un haut-fourneau et une forge, entre l'abbaye et Saint-Pierre. Mais les minières n'étaient par riches et les forêts furent bientôt épuisées. Cependant la fonderie se soutint jus-

* Voir les livraisons de juin, juillet et août, pages 257, 321 et 337.

Digitized by Google

qu'en 1724, époque où elle fut incendiée et resta ensevelie sous ses ruines [1].

Un autre abbé voulant utiliser les bois de l'abbaye sur le plateau au nord de Lucelle y établit une verrerie qui n'eut guère de durée et encore moins de succès [2].

Le ban de Lucelle comprenait une tuilerie, des moulins et autres établissements que le monastère donnait à bail. Il ne faisait cultiver par ses domestiques et des ouvriers que des terres les plus rapprochées de l'abbaye. Les principales forêts de ce ban étaient le Ziegelkopf, le Plennerwald, Heglewald, Truchet, Combe Gérard, Kuchengraben, les deux Retza, les bois de Cholis et de Mont Depré, Ramsteinwald, Largerwald, Steingrab, Segerkopf et Breitkopf.

Dans le voisinage, l'abbaye faisait cultiver le grand pré de la Tuilerie qui lui avait été donné, au 12me siècle, par Hugo de Pleujouse et la communauté de Fregiécourt à côté de la voie publique, dans la noire Combe, sous le côteau de Martisburg [3]. Elle cultivait de même le pré de Wiedmatten et ceux de Montdepré, du Closter, de Mättlein, de Cholismatten, l'Œcherlin et le Spatzenmattlein. Ces huit prés fournissaient annuellement environ 74 voitures de fourrage.

Lucelle avait encore dans son ban les métairies de Cholis, des Verreries, du Pfaffenloch, de Kohlberg, de Richterstuhl, de Mécolés, de Plennhof et de Steinboden, payant ensemble 2086 livres, et environ 300 livres de beurre. Cette rente pouvait valoir environ neuf mille francs de notre monnaie et elle serait bien faible pour l'étendue de ces fermes; mais alors les fermiers étaient encore soumis à la dîme et n'osaient vendre aucun produit de leurs fermes sans l'offrir d'abord au monastère [4].

Celui-ci possédait des droits de dîmes, des cens, des rentes et autres revenus, dans plus de quatre-vingts localités d'Alsace, du Brisgau et de la Suisse, et dans plus de trente des districts de Porrentruy, de Delémont et de Lauffon.

[1] Nous avons donné des détails sur cet établissement dans la notice historique sur les forges de l'ancien évêché de Bâle, en faisant usage des documents des archives.

[2] WALCH, *Apophasis Lucel.* — Archives de Lucelle.

[3] Même lieu, pages 20 et 26.

[4] WALCH, *Apophasis Lucell.*

Digitized by Google

L'abbaye avait des receveurs à Bâle, Neubourg, Mulhouse, Thann, Cernay, Ensisheim, Kientzheim, Altkirch, Mornach, Oltingen et Porrentruy, non compris la grosse kellerie de Lucelle dont le titulaire, Procureur ou Gross-Keller, avait l'administration générale des biens du monastère. Souvent dans un même village ou commune, Lucelle possédait plusieurs terres, un moulin, une scie ou d'autres biens, des dîmes, des censes et autres revenus, comme des étangs fournissant annuellement quelques centaines de carpes, des brochets, des truites ou autres poissons. La collature des églises était une autre source de revenus. Le monastère avait celle de Charmoille, de Courgenay, de Miecourt, de Movelier, de Large, de Winckel, d'Etueffont, de Pfaffans, de Saint-Germain et autres [2].

Lucelle avait une maison et dépendances à Porrentruy appelée la cour des moines. Elle était située en face de l'auberge actuelle du *Soleil*, entre la maison des bains touchant au faubourg et à la rue du Malvoisin, dans la rue dite du Patet. Il en est déjà fait mention dans un acte du 5 janvier 1367. En 1544 l'abbé Nicolas Rosenberg en vendit une partie pour 800 florins et 25 sols, comprenant les bâtiments qui touchaient à la fontaine de Malpertuis dit aussi creux belin; il ne conserva que les autres édifices qui avaient été restaurés précédemment par l'abbé Henri Saper. Parmi ces bâtiments il y avait une chapelle qui était déjà réduite en écurie en 1750. Elle était voûtée et l'on y voyait alors les armoiries de l'abbé Théobald Hilveck, de 1494 à 1532. On a cru plus tard que c'était une église des Templiers et elle n'a été détruite qu'au commencement de notre siècle. D'après les privilèges de l'abbaye cette cour était affranchie de toutes charges locales et publiques [1].

La vaste étendue de terre que possédaient Lucelle et les autres corporations religieuses, constituait un état de chose si anormal, si préjudiciable au pays, que les princes-évêques de Bâle s'en plaignirent plusieurs fois dans leurs ordonnances sur les biens des corporations, telles que celles de 1702, 1709, 1753, et on y lit: « Nous ne pouvons « voir sans douleur qu'une grande partie des terres occupées par les

[1] WALCH, *Apophasis Lucell.*, pag. 53, 59, 229, etc. — Miecourt était une filiale de Charmoille, érigée en paroisse en 1611.

[2] WALCH, *Apophasis Lucell.*, pag. 240. — Archives de Lucelle. — Recueil de chartes, T. Ier, p. 197. — TROUILLAT, T. IV, p. 705. — Archives de la ville de Porrentruy.

Digitized by Google

« communautés religieuses est retranchée du commerce, ce qui réduit « les deux tiers de nos sujets à l'état de fermiers [1]. »

Dans les années qui suivirent la fondation de Lucelle, l'abbé faisait cultiver les terres environnant le monastère par les religieux mêmes, qui joignaient le travail à la prière. Un peu plus tard les frères seuls furent chargés de ce soin et même on en envoyait dans des fermes éloignées. Au commencement du 17e siècle on déléguait encore des religieux soit dans des prieurés, soit dans des fermes pour surveiller la culture des terres, et plus souvent encore pour soigner la rentrée des revenus de l'abbaye. Leur séjour à l'étranger se prolongeait plus ou moins et pendant ce temps ils se trouvaient exempts de toute surveillance et de l'observance de la règle claustrale, en sorte qu'il en résultait de fréquents abus, qu'on voit signalés dans les actes de visite ou dans des monitoires [2].

Une des premières et des principales terres qui furent cultivées de la sorte par les moines de Lucelle, fut la courtine de Courtemantruy. Le mot de courtine a reçu diverses interprétations. On l'a pris parfois pour désigner un village, d'autrefois un lieu fortifié et plus souvent une métairie, mais il a pu, selon les temps, être applicable à ces trois sortes d'établissements. De simples courtines sont devenues des villages, puis des lieux fortifiés, ou bien sont restées dans leur état primitif de métairies. Les actes de Lucelle fournissent d'assez curieux renseignements sur ce qu'était un de ces derniers lieux au douzième siècle.

La courtine de Courtemantruy, appelée *curia* en 1146, était un fief de l'évêché de Bâle tenu par les nobles de Pleujouse et que l'évêque Ortlieb de Frobourg donna à Lucelle en échange de quelques autres terres. Ce mot de curia se voit ainsi employé durant la première moitié du douzième siècle, puis il se changea en celui de *grangia*, comme on le voit tout particulièrement encore, un siècle plus tard, pour la courtine de Courtemantruy. C'est en 1271 qu'on trouve que frère Pierre était le chef, magister, de la grange de Courtemantruy. Mais en 1441

[1] En réalité les trois quarts des terres du pays de Porrentruy appartenaient aux corporations religieuses ou à quelques familles nobles ou bourgeoises, et le quart restant était grevé de dettes considérables. — Documents recueillis à ce sujet par J. G. Quiquerez, conseiller des finances du prince évêque de Bâle.

[2] Walch, *Apophasis Lucel.*, p. 107 et 138. — Archives de Lucelle, Acte de visite de 1580, Monitoires de 1609 et 1611.

Digitized by Google

Lucelle cessa de faire cultiver ce lieu par des frères, à raison des inconvénients qu'il y avait de maintenir la discipline et l'exécution des réglements monastiques dans ces métairies isolées et où l'on était obligé d'employer des ouvriers des deux sexes. La courtine de Courtemantruy fut alors partagée en quatre corps de biens comprenant ensemble 184 journaux de champs et presqu'autant de prés, qui furent amodiés alors pour la cense annuelle de 22 bichots ou 528 boisseaux moitié épautre et moitié avoine, et 2 bichots ou 48 boisseaux de pois.

En-dehors de ces terres et compris dans l'ensemble de la courtine, l'abbaye s'était réservé le moulin de Courtemble, le Breuil, la moitié des fruits, et le droit de logement et de nourriture chez les fermiers, appelés aussi maires, quand les moines allaient visiter leurs fermes. Dans cette même courtine il y avait encore toute la forêt de Moron qui contenait 36 journaux et un tiers.

Lucelle permit, en 1694, de bâtir un second moulin, dans cette courtine, et ce fut celui de Paplemont, qui payait une cense annuelle d'un sac d'épautre. L'abbaye percevait en outre les dîmes sur toutes les terres amodiées, et la moitié des fruits qu'on fixa, en 1683, à 22 sacs de pommes, quatre sacs et six boisseaux de poires et 4 boisseaux de noix. Mais comme les arbres ne produisaient pas une récolte régulière, on remplaça cette rente par 30 boisseaux de froment.

Cette courtine comprenait en réalité la majeure partie du territoire de Courtemantruy, en sorte que les maisons, jardins et dépendances du village étaient tous établis dans les terres de l'abbaye qui, pour ce motif, en retirait des cens foncières évaluées, en 1741, à 14 livres 11 sols en argent et en 12 ½ poules.

Nous donnons ces détails parce qu'ils indiquent comment Lucelle administrait ses biens, et comment se sont formés plusieurs villages du pays. Dans le principe il n'y avait qu'une villa romaine ou gallo-romaine dont les édifices détruits par les Barbares, furent remplacés par des constructions en bois d'une métairie, curia, cortis, curtis, à l'époque franque ou dans les premiers siècles du moyen-âge, puis devint une grange, *grangia*, une courtine, puis enfin un hameau et un village [1].

Nous n'avons pu établir exactement quels étaient les revenus de Lucelle, mais ils devaient être considérables pour que la France imposât

[1] Nous avons décrit ailleurs les ruines de la villa romaine qu'il y avait près de Courtemantruy et son occupation par les Burgondes.

Digitized by Google

l'abbaye de contributions annuelles de 15 à 20 mille livres, et pour qu'après cela elle put entretenir 45 à 50 moines, un grand nombre de domestiques, d'artisans et d'ouvriers, pour tenir table ouverte, conserver dans ses caves quelques mille mesures de vin, pourvoir à l'entretien non seulement des édifices du monastère, mais de ceux de ses prieurés, ainsi que des cures et des églises dont elle avait la collature, et partie de celles où elle percevait la dîme. On disait autrefois dans le pays que l'abbé de Lucelle était plus riche que le prince-évêque de Bâle; mais ce, dit-on, n'était que relatif, c'est-à-dire que si l'abbé avait un revenu moins considérable que le prince, il avait aussi moins de charges et pouvait faire plus de dépense et étaler plus de luxe.

V.

ABBÉS DE LUCELLE [1].

Nous nous contenterons de donner une liste des abbés de Lucelle sans trop de détails personnels à chacun d'eux, mais en indiquant seulement quelques faits qui ne figurent pas dans les chapitres précédents.

Dans les premiers temps les abbés de Lucelle n'étaient pas mitrés, ni crossés, c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas le droit de porter certains insignes et d'exercer certaines fonctions réservées aux évêques. C'étaient simplement des supérieurs de congrégations religieuses élus librement par les religieux qu'ils devaient administrer. On a vu que ce ne fut qu'au xve siècle, durant le concile de Bâle, que les abbés de Lucelle obtinrent la faveur de porter la crosse et la mitre. On leur confia ensuite l'administration religieuse d'autres monastères; ils acquirent des seigneuries, leurs titres et honneurs allèrent en croissant, et au lieu de signer simplement leurs actes du nom de frère Jean ou frère Pierre, on les vit écrire frère Antoine de Reynold, ou frère Nicolas Delphis, abbé de Lucelle et de Maulbrunn, vicaire général de l'ordre de Citeaux ès provinces de Suisse, d'Alsace, de Brisgau, etc., seigneur de Rhinthal, de Lœwenbourg et de Lutterbourg.

[1] Nous avons puisé les détails de ce catalogue dans les archives et les manuscrits de Lucelle, notamment dans les trois volumes de Walch, dans Buchinger, dans les *Monuments de l'ancien évêché de Bâle*, dans *Helvetia sacra* de M. de Mulinen, et autres sources nombreuses que nous ne pourrions citer à chaque page sans doubler l'étendue de notre travail.

Digitized by Google

Le premier abbé de Lucelle fut Etienne, un des disciples de Saint Bernard, le fondateur de l'ordre de Citeaux. Il fut d'abord envoyé, en 1115, à l'abbaye nouvelle de Morimont, puis à Belleval en 1119, et de là il vint à Lucelle en 1124, comme on l'a dit précédemment. Il prit, pour l'aider dans ses travaux, Albéric qui fut le premier prieur de ce monastère, et sous leur administration le nombre des moines s'accrut jusqu'à 60 et permit d'en distraire successivement 36 pour peupler les trois premières filiales de Lucelle. Etienne mourut à Lucelle, le 3 janvier 1136.

2. Chrétien, un de ses compagnons, fut appelé à lui succéder par le vœu unanime de ses frères; dès la première année de son administration, il fit confirmer les privilèges de son monastère. Il s'honora de l'amitié de Saint Bernard et de Saint Pierre, évêque de Tarentaire et, comme son prédécesseur, il envoya trois colonies de ses religieux aux nouvelles abbayes de Salem, de Frienisberg et de Pairis. En 1138 il fut chargé de la direction du monastère de femmes que le comte Oudelard de Sogren fonda alors au Petit-Lucelle, à trois lieues au dessous de l'abbaye, mission rendue fort difficile par l'esprit turbulent du fils du fondateur qui molestait les nonnes dans ses parties de chasse.

Etienne se démit de ses fonctions en 1178 et mourut le 21 mai 1188, après avoir survécu à trois de ses successeurs. Il devait avoir près de cent ans.

3. Alexandre n'administra Lucelle que pendant un an, étant mort le 11 octobre 1179.

4. Archenfrid lui succéda et mourut le 1er novembre 1181.

5. Puis Cuno ou Conrad Ier ne lui survécut que 4 ans. (4 mai 1185.)

6. Wezelo ou Werner Ier de Tiefenthal, noble alsacien, le remplaça la même année. Ce fut le siècle d'or de Lucelle qui eut alors jusqu'à 200 moines et ce nombre doit faire comprendre que les bâtiments devaient être assez considérables pour les loger, mais que probablement ils étaient seulement construits en bois. Un des religieux de Lucelle, Henri, comte de Horbourg, fut élevé au siège épiscopal de Bâle en 1188, l'année même ou mourut l'abbé Wezelo.

7. Conrad II, issu des nobles de Ratolsdorf, une des branches de la nombreuse famille des Rothberg, le remplaça en 1189. Ce fut lui qui envoya à Saint-Urbain une colonie de ses religieux sous la conduite de son cousin Conrad de Biederthan et qui fit don à l'abbaye naissante du précieux missel écrit et enluminé par le moine Hélinand. Il enrichit

Digitized by Google

de même son église de reliques rapportées de Constantinople, en 1206, par Martin, abbé de Pairis, qui se les était procurées au sac de Bysance par les croisés. Conrad mourut le 6 décembre 1221 et de son temps les actes nomment plusieurs religieux qui vécurent sous son bâton pastoral. On voit parmi eux Otton d'Erbenheim, Vido de Salins, Sigfrid de Miecourt, Wilhelm d'Insdorf, Jean de Charmoille, tous issus de maisons nobles et qui firent sentir à l'abbé Conrad le danger d'enrôler des hommes de cette classe orgueilleuse.

8. Berthold, fils d'Eginon, comte d'Aurach et d'Anne, sœur de Berthold IV, duc de Zæringen, fut élu abbé de Lucelle en 1221. Jeune encore, il se trouvait prisonnier à Cologne, avec son frère Conrad, lorsque tous deux firent vœu d'entrer dans l'ordre de Citeaux, s'ils pouvaient se tirer heureusement du péril dans lequel ils étaient engagés. Leurs souhaits furent exaucés et leurs vœux accomplis. Conrad entra dans un monastère du Brabant et parvint au rang éminent de cardinal de Sainte Rosine et de légat *à latere*, en Allemagne. Berthold embrassa la vie monastique à Lucelle. Il fut ensuite pendant quinze années abbé de Tennenbach ou de la Porte-du-Ciel, et c'est durant ce temps qu'il eut à souffrir toutes sortes de persécutions de la part de son oncle Berthold de Zæringen. Parvenu ensuite au siége de Lucelle, il n'y trouva pas le repos qu'il désirait; son beau-frère, le comte de Ferrette, et les fils de celui-ci lui suscitèrent divers embarras, qui l'engagèrent en 1230 à se démettre de son bâton pastoral et à reprendre l'humble position de simple religieux, quoiqu'on lui conservât le titre d'abbé jusqu'à sa mort arrivée vers 1234.

9. On sait peu de chose de son successeur Richard, qui mourut en 1238, laissant ses fonctions à Théobald ou Thiemo de la famille des barons de Ramstein.

10. Il obtint de ses parents une vaste forêt près de l'abbaye et il lui laissa son nom. On le vit au concile de Lyon, et il sut accroître le nombre des bulles papales confirmant les donations et immunités de son monastère, sans qu'elles aient pu toutefois garantir celui-ci de la guerre que se firent l'évêque de Bâle et le comte de Habsbourg. La mort de Théobald est fixée au 25 janvier 1257.

11. Son successeur, Werner II, eut aussi fort à souffrir de ces temps de querelles et de guerres. Il fut obligé de s'enfuir de Lucelle, où il revint pour y mourir en 1268. Alors encore le monastère était peuplé de moines issus de familles nobles, mais il paraît qu'ils surent se plier

Digitized by Google

à la discipline monastique puisque l'un d'eux, Henri de Rhinfeld, porte la qualification de grangéarius ou de régisseur d'une des fermes de l'abbaye [1].

12. Conrad, surnommé la Prudence (*Prudentia*) originaire de Bâle, succéda à Werner. Il assista à Bâle aux obsèques de la comtesse Anne de Hornburg, épouse de Rodolphe Ier, roi des Romains, et ce fut lui qui reçut ce prince lorsqu'il passa à Lucelle en allant assiéger Porrentruy. Il résigna ses fonctions en 1206 et mourut deux ans plus tard. Parmi les moines de son temps, les annales de Lucelle nomment Pierre qui fut abbé des Trois-Rois en Bourgogne, Henri de Rölingen, Rodolphe de Brunickhofen, Henri de Howenstein et Hugues, chantre. Ce dernier titre qu'on voit porter par divers moines indique qu'il y avait un maître de chant à l'abbaye. C'est un personnage semblable que nous avons vu sur une vignette de manuscrit, entouré de ses élèves tonsurés et tous debout devant un pupître; mais l'artiste leur a donné des figures si rubicondes qu'il semble avoir voulu leur reprocher une tendance à la bonne chère [2].

13. Nicolas Ier de Soulz, en Alsace, fut élu vers la fin de l'année 1288, selon Buchinger, mais il paraît qu'il administrait déjà le monastère du vivant de Conrad; on vante sa bonne administration et l'on fixe l'époque de sa mort au 13 décembre 1292 pendant un voyage qu'il faisait à l'abbaye de Pairis. Pierre, un de ses moines, régissait la courtine de Courtemantruy, sous le titre de magister grangire, et Ulric celle de Munstersheim. Dans le même temps un noble de Biederthan remplissait l'office de cellerier; ces fonctions étaient toujours très-importantes, équivalant à celles de trésorier, de proviseur ou d'économe. Du plus ou moins de libéralité du cellerier dépendait souvent le bien-être ou la gêne des religieux [3]. C'est pourquoi ceux-ci les plaçaient souvent en tête du monastère, comme cela eut lieu pour les successeurs de Nicolas qui furent: 14. Le cellerier Jordan, nommé abbé de Lucelle en 1293, et de Belleval en 1294. 15. Puis le cellerier Pierre de Charmoille, qui vivait dans des temps si calamiteux qu'il préféra abandonner ses hautes fonctions pour aller mourir en simple frère à Belleval en 1298. Il avait pris

[1] WALCH, T. Ier, p. 368.

[2] Manuscrit de 1436. Bréviaire de l'évêque de Bâle pendant le concile.

[3] Il y avait à Lucelle deux celleriers, l'un appelé en allemand *Grosskeller*, et le sous-cellerier.

Digitized by Google

pour armoiries une tête de coq, symbole de vigilance; aussi nous ne savons s'il était de la maison d'Asuel-Charmoille ou simplement originaire de cette dernière localité [1]. Alors vivait aussi à Lucelle Walter de Tavannes, Conrad de Rhinfeld et quelques autres moines de noble extraction.

16. Bourcard de Landskron fut nommé aussitôt après le départ de Pierre de Charmoille. Il forma une collection des titres et des droits de propriété de son abbaye, et ce recueil in-quarto prit le nom de Livre d'or, *hic liber auro claudendus*, peut-être parce qu'il était formé avec des agraffes d'or [2]. La date de la mort de Bourcard est fixée vers le temps de Pâques de l'année 1303 (avril).

17. Jean Ier, dit Démétrius, docteur en droit canon, lui succéda la même année. La mort le surprit comme il revenait d'un chapitre général tenu à Belleval, le 30 septembre 1319.

On voit alors trois ou quatre moines de Lucelle porter successivement le titre de cellerier ou de procureur. L'un était Jean de Ferrette, en 1309, auquel on attribue quelques écrits ou fragments de chronique intéressant les comtes de Ferrette, dont la famille était vassale. Jean d'Uffholtz en 1311 et 1314, et Anselme en 1316. Le cellerier Philippe prenait aussi le titre d'avoué de Lauterbach, en 1318, c'est-à-dire qu'il régissait ce domaine pour son abbaye.

18. Haymo ou Himier, élu vers l'an 1319, sut aussi obtenir des priviléges de la cour d'Avignon. Ce fut lui qui fit les obsèques d'Ulric II, comte de Ferrette, mort à Bâle en 1324 et dont le cœur fut porté à Lucelle, tandis que le corps prit la route de Thann convoyé par la comtesse douairière, et la fille du comte qui épousa le duc d'Autriche le jour ou le lendemain de l'enterrement. Dix ans plus tard ce duc et son épouse vinrent à Lucelle et assistèrent à la consécration, par l'évêque de Bâle, d'une chapelle érigée ou rebâtie sur la source qu'avait bénie Saint Bernard.

Himier était encore plein de force et de santé lorsque la mort le

[1] Walch le range parmi les nobles d'Asuel, nonobstant cette différence dans les armoiries.

[2] Walch, *Miscel.*, T. Ier, p. 371. — Ce livre qu'on devait fermer avec des agraffes d'or et le *liber vitæ*, livre de vie (le nécrologe) étaient en effet ce qu'il y avait de plus précieux, puisqu'ils renfermaient la copie de tous les titres de possession et de revenus du monastère.

Digitized by Google

frappa subitement le 25 avril 1336. Il avait pour cellerier et procureur, en 1326, un moine du nom de Jean qui paraît être le même que Jean d'Uffholtz, et alors aussi un moine appelé Henri de Steinbach était chef ou maître de la maison que Lucelle possédait à Bâle [1].

19. Jean II, élu en 1336, n'est connu que par les soins qu'il donna à l'organisation de l'infirmerie de son monastère. Sa mort arriva en 1340.

20. Son cellerier, Rodolphe Ier de Wegenheim, le remplaça et ce fut lui qui répara l'église endommagée par un tremblement de terre. Il résigna sa charge en 1349 et mourut l'année suivante. A cette époque il y avait à Lucelle Burcard de Sundersdorf, Jean de Basilea, Rodolphe d'Uffholtz, Rodolphe de Burnkilch, Conrad et Frédéric de Mulhouse et Jean, magister de Saint Appolinaire [2]. On voit par ces noms et par d'autres encore que le monastère se peuplait des nobles du voisinage; aussi élurent-ils à la place de Rodolphe Ier, 21. Jean III, dit de Charmoille fils d'Ulrich, seigneur d'Asuel, et de Marguerite, comtesse de Nidau. Il avait d'abord été chanoine de Bâle et il refusa la mître qu'on lui offrit après la mort de Gérard de Wippingen, préférant embrasser la vie monastique de Lucelle, près du château où résidait sa famille. Il y était depuis vingt-quatre ans lorsqu'on lui remit le bâton abbatial, en 1349. Son frère Théobald fit des dons considérables au monastère que régissait l'abbé Jean, et celui-ci sut accroître la fortune de Lucelle. Ce fut lui qui y introduisit l'usage des robes blanches avec le scapulaire noir, au lieu de celles, entièrement noires, que portaient précédemment les Cisterciens. Obligé de s'enfuir de son abbaye durant les guerres qui désolèrent l'Alsace, il y revint cependant et sut y attirer jusqu'à soixante religieux. Sa mort est fixée au 30 janvier 1362; il fut inhumé dans le caveau où reposaient déjà plusieurs membres de sa famille. Parmi ses moines on trouve les noms d'Ulric de Hannenberg, procureur de Mulhouse, de Jean de Cœuve et de Jean de Zerheim.

22. Jean IV, comte Achalz, en Bohême, était entré fort jeune dans l'abbaye de Weingarten en Souabe et de là était devenu prieur, puis abbé de Lucelle, en 1362. On le vit figurer plusieurs fois à la cour de l'empereur Charles VII, dont il était très-estimé et il en reçut de grands bienfaits.

[1] WALCH, T. Ier, p. 371.
[2] Idem.

Digitized by Google

Son monastère eut fort à pâtir de la guerre que Jean de Vienne fit aux Bâlois et ensuite du passage des Anglais du sire de Coucy. Mais Jean-Ulric d'Asuel vint à son aide et lui fit des dons importants. Cet abbé mourut le 30 août 1379. — Parmi ses moines on voit figurer un seigneur de Zillisheim, un noble de Ballersdorf, Frédéric de Blauenstein et autres.

23. Rodolphe II de Wattwiller, en Alsace, fut élu de suite après la mort de Jean IV. Comme celui-ci, il ne put vivre paisiblement à Lucelle à raison de la guerre que les Suisses firent aux partisans de l'Autriche, après la bataille de Sempach, et par suite des querelles armées de deux compétiteurs au siège épiscopal de Bâle. Fatigué de soutenir le poids de ses fonctions durant ces temps calamiteux, il résigna son abbaye et se retira dans le monastère de Saint-Alban à Bâle, en 1387.

On trouve à cette époque plus de dix religieux de Lucelle appartenant aux familles nobles de la contrée environnante, et l'un d'eux régissait la maison que Lucelle possédait à Mulhouse.

24. Nicolas II, dit Meuvelin d'Altkirch, fut incapable d'administrer l'abbaye pendant les temps de guerre; il ne sut que contracter des dettes et on le força d'abdiquer en 1397.

25. Henri Ier, dit Stockhelm, de Cernay, était fils de l'administrateur de cette ville pour le duc d'Autriche. Il ne sut pas mieux gérer les biens de son monastère et, comme son prédécesseur, il fut révoqué par une décision du chapitre général de l'ordre en 1408. Toutefois il ne se soumit point à cette sentence, car avec l'aide de l'évêque de Bâle, Humbert de Neuchâtel, il essaya de reprendre possession de son abbaye par la voie des armes. L'avoué d'Alsace pour l'Autriche réprima cette levée de boucliers et Henri alla mourir, en 1412, dans la maison que Lucelle possédait à Bâle.

26. Conrad IV, Holzacker, d'une famille patricienne bâloise, administra Lucelle en qualité de Prieur durant les deux années de troubles qui suivirent la révocation de Henri. Pendant ce temps il soutint avec courage les persécutions que lui fit éprouver l'évêque Humbert, et fut même forcé de se réfugier avec quelques frères dans la maison que Lucelle possédait à Cernay et d'y rester jusqu'à la fin de l'année 1409, sous la protection du duc d'Autriche. Elu ensuite abbé de Lucelle, il s'efforça de rétablir les affaires de l'abbaye fort compromises par ses prédécesseurs. Il assista aux conciles de Constance et de Bâle et ce fut lui qui obtint du pape Martin V la faculté de porter la mitre et la crosse

Digitized by Google

et la charge de vicaire-général de l'ordre de Citeaux en Germanie, que ses successeurs possédèrent jusqu'à la fin du 18me siècle. Il mourut à Bâle le 4 avril 1443, et après qu'on lui eut fait un service solennel dans la cathédrale, son corps fut transporté à Lucelle pour recevoir la sépulture commune aux autres abbés.

27. Nicolas III, de la famille Amberg ou Amsig de Bâle, docteur en théologie, fut appelé à lui succéder la même année et fut consacré dans la cathédrale de cette ville, en présence des Pères du concile. Il devint alors vice-chancelier de l'empereur Frédéric III.

L'année suivante la guerre des Armagnacs et ses suites obligèrent Nicolas à abandonner Lucelle et à se réfugier pendant cinq ans à Ensisheim, où son monastère avait une maison et une église. Les Armagnacs s'étant emparés de celle-ci et l'ayant convertie en une écurie, les annales de Lucelle prétendent qu'ils furent chassés de ce lieu saint par une dame vêtue d'un manteau blanc et toute resplendissante de lumière qui délia les chevaux pendant la nuit et les dispersa dans la ville, mise en grand émoi par ce miracle. Nous ne savons comment le Dauphin, ensuite Louis XI, accepta ce prodige et s'il ajouta à son chapeau Notre-Dame d'Ensisheim à celle de Cléry.

28. Jean V Stantenat, d'Uffholtz, en Alsace, fut élu en 1467. Craignant que la lutte qui allait s'engager entre la Bourgogne et la Suisse ne devint funeste à son monastère, il fit admettre celui-ci à la combourgeoisie du canton de Soleure. Elu abbé de Salem en 1470; ce ne fut que malgré lui qu'il accepta ce changement de fonctions.

29. Louis Jäger, originaire de Souabe, était professeur de théologie à l'université de Boulogne, lorsqu'on le nomma abbé de Lucelle en 1471. Il obtint du pape, Sixte IV, le droit pour les abbés de Lucelle de porter à perpétuité les insignes épiscopaux, qui n'avaient d'abord été accordés qu'individuellement. Il fit faire une crosse d'argent, ornée de sculptures d'or et de pierreries qui fut longtemps une des plus belles pièces du trésor de Lucelle. Il mourut le 11 octobre 1495.

30. Théobald II Hylweck, de Thann, fut élu quatre jours après. Il avait été précédemment prieur et cellerier de Lucelle. Le choix de ce prélat fut heureux pour l'abbaye, car dans ces temps calamiteux, il fallait une main ferme pour tenir la crosse abbatiale. Le monastère fut d'abord incendié par les Suisses après la bataille de Dornach, en 1499; puis un second incendie le ravagea de nouveau en 1524 et l'année suivante tout ce qui restait encore debout ou restauré à la hâte, fut saccagé

Digitized by Google

et détruit par les paysans d'Alsace en insurrection [1]. Trois fois forcé d'abandonner son abbaye, trois fois aussi l'abbé y revint pour la relever de ses ruines. Sa tâche était ardue, mais il sut vaincre les difficultés. Lucelle fut restauré et Théobald trouva encore des ressources pour réorganiser le prieuré de Saint-Appolinaire, acheter la seigneurie de Lœwenbourg à ses nobles possesseurs endettés. Il y créa un nouveau prieuré touchant aux domaines de Lucelle ; et il accrut enfin ces mêmes possessions en y annexant, par un échange, le couvent du Petit-Lucelle dont les premiers abbés de Lucelle avaient eu la simple surveillance. Il n'eut pas moins à lutter contre l'orage de la Réformation qui grondait aux alentours de son monastère, après en avoir renversé tant d'autres. Il parvint cependant à y maintenir la foi catholique et fort peu de ses religieux s'échappèrent du cloître pour aller vivre ailleurs plus indépendants, mais malheureux. On rapporte de lui que lorsque les Bâlois dévastèrent les églises de leur ville et détruisirent tout ce qui tenait au culte catholique, l'abbé Théobald eut le courage de se rendre dans cette cité et d'enlever de la chapelle qu'il avait en ce lieu, la statue de Saint Bernard. Il la porta sur ses épaules à travers une population hostile et la mit en sûreté à Lucelle.

C'est également à lui que son monastère dut la reconstruction du clocher de son église, l'ornementation de ses autels et l'augmentation des objets précieux de son trésor, dans lequel il plaça une mître chargée de pierres précieuses. Il fut en réalité le second fondateur de Lucelle qu'il administra pendant 37 ans, après lesquels il résigna subitement ses fonctions, le 20 mai 1532. Trois ans plus tard on déposa sa dépouille mortelle dans l'église de son monastère, devant un des autels qu'il y avait érigés.

31. Un autre Alsacien, Henri II, Sapper d'Ensisheim, le remplaça et essaya de suivre son exemple, en continuant la restauration de Lucelle, mais il mourut à la peine, en 1542, pendant qu'il s'occupait de la réparation de la maison que son abbaye possédait à Porrentruy. Il fut inhumé dans l'église dédiée à Saint Michel au prieuré de Miserez, près de Charmoille, qu'il était parvenu à faire annexer à Lucelle.

32. Son successeur Nicolas IV, Rosenberg, de Thann, s'écarta sin-

[1] Il est très-remarquable que l'esprit de rébellion à tout pouvoir civil et religieux qui régnait alors dans les campagnes pénétra aussi à Lucelle, et que quelques moines sortirent du cloître pour prendre part à ces désordres. — *Archives de Lucelle.*

Digitized by Google

gulièrement de la voie suivie par Henri et Théobald. L'abbaye était trop riche, elle possédait trop d'habitations éparses dans les villes d'Alsace et de l'évêché de Bâle. C'étaient des espèces de maisons de campagne que l'abbé Nicolas allait visiter fréquemment, y faisant même de longs séjours, tandis que l'abbaye étant abandonné de son chef, laissait entrer le relâchement et la licence.

A l'imitation d'autres prélats trop mondains, Rosenberg étala beaucoup de luxe et contracta des dettes pendant les quatorze ans qu'il administra Lucelle. Il mourut à Cernay en 1542. Un de ses moines, Thomas Friderlin, d'Ensisheim, fut élu évêque de Tripoli et il remplit les fonctions de suffragant des évêques de Bâle et de Strasbourg.

33. Un religieux de la même ville alsacienne fut appelé à remplacer Rosenberg; mais Rodolphe III, Kuchemann, ne fut pas plus économe que lui. On vante bien les efforts qu'il fit pour restaurer le bâtiment abbatial de Lucelle, les vêtements pontificaux qu'il reçut en cadeau de l'empereur Maximilien, mais on lui reproche ses voyages et ses longs séjours dans des villes étrangères, en faisant grandes dépenses qu'il couvrait par l'aliénation des biens de son monastère.

34. A sa mort, arrivée en 1573, il fut heureusement remplacé par Jean IV, Kleiber, d'Altkirch, qui reprit, d'une main ferme, l'administration du monastère, racheta les domaines aliénés par les abbés prodigues, et mourut en 1583.

35. Un autre Alsacien, Béat Pape, de Guebwiller, lui succéda. Il exerça ses fonctions de vicaire-général de l'ordre de Citeaux en Germanie avec beaucoup d'activité et d'intelligence; il restaura et orna sa propre église de Lucelle et comme à cette époque les maisons religieuses n'étaient point à l'abri des entreprises des soudarts, soldés par les divers souverains, il crut qu'il était prudent de faire fortifier le prieuré de Lœwenbourg. Tandis que l'ancien manoir féodal des seigneurs de ce lieu ne servait plus que de résidence aux chauves-souris et aux hiboux, au milieu d'une forêt de sapins dont les cîmes s'élevaient aussi haut que le donjon, le nouveau monastère, bâti dans un site moins sauvage, s'environnait de blanches murailles et de vergers peuplés d'une multitude d'arbres fruitiers. Mais il en coûta cher à l'abbé de vouloir imiter les seigneurs de Lœwenbourg dans le mode de fortifier les entrées du monastère. Il les avait munis de tours défendues par des fossés, des ponts-levis, des herses; mais il restait à couronner ces tours de créneaux et de machicoulis, lorsqu'en allant surveiller cette opération, le

Digitized by Google

13 janvier 1597, le pied lui glissa sur les échafaudages et il alla se rompre la tête en tombant dans le fossé.

36. A peine était-il mort qu'un Alsacien ambitieux, Christophe Birr, de Morschwyl, qui administrait le Petit-Lucelle, sut circonvenir ses frères, pour obtenir la mitre et la crosse; mais un tel commencement ne pouvait avoir une bonne fin. Pendant les neuf ans que Birr régit cette abbaye il n'y eut que relâchement et désordre, et à tel point que cet abbé fut révoqué par un chapitre général de l'ordre, le 24 juin 1605. Cet acte de sévérité le fit rentrer en lui-même et, après une pénitence de vingt ans, il alla mourir, rempli de bons sentiments, au prieuré de Lœwenbourg, où son prédécesseur avait péri si malheureusement.

37. Jean VII, Hauser, d'Ensisheim, eut peine à rétablir la discipline parmi les moines corrompus par Birr [1], mais il ne laissa pas que de travailler avec énergie et fermeté à la discipline et à l'amélioration matérielle de Lucelle dont il continua la réédification. Il mourut en 1625 et fut remplacé par un 38. Bruntrutain, Laurent Lovillard, docteur en théologie, qui fit fleurir les études philosophiques et théologiques à Lucelle et qui enrichit la bibliothèque de tous les bons ouvrages qu'il put se procurer. Mais la guerre de trente ans ou des Suédois interrompit le cours de ses travaux et le força d'abandonner son monastère avec quarante-trois frères pour aller chercher un refuge au Petit-Lucelle, sur le territoire soleurois, à l'abri de la neutralité suisse. Cette neutralité fut respectée, tandis que Lucelle devenait la proie des flammes en 1638. L'abbé Laurent mourut ainsi en exil et fut enterré dans l'église de Lœwenbourg, en 1648.

39. Norbert Gangbach, encore d'Ensisheim, comme tant d'autres abbés de Lucelle, fut un honnête moine, mais peu versé dans les affaires temporelles dont la mort le déchargea en 1654. Il avait transféré la résidence de ses frères du Petit-Lucelle au Lœwenbourg en 1650.

40. On élut à sa place Bernardin Buchinger, de Kinsheim, qui avait occupé plusieurs emplois importants dans divers monastère, et porté la mître et la crosse pendant douze ans dans les abbayes de Malbrunn et

[1] Quelques uns de ces moines avaient abandonné Lucelle pour vivre indépendants dans des maisons appartenant il est vrai à leur abbaye; d'autres s'étaient retirés à Bâle où ils menaient une vie scandaleuse et même ils avaient embrassé la Réforme. On trouve de longues correspondances à leur sujet dans les archives de Lucelle.

Digitized by Google

de Pairis dont il conserva le titre d'abbé qu'il cumula avec celui de Lucelle. Ce fut lui qui acheva de rebâtir ce dernier monastère et y ramena depuis le Lœwenbourg ses religieux en partie dispersés. Il rétablit la bibliothèque, combla les lacunes des archives qui du reste eurent moins à souffrir qu'on ne pourrait le croire des divers désastres de l'abbaye, parce qu'on avait toujours eu soin de les transférer en lieu de sûreté à l'approche du danger [1]. Il est regardé avec bon droit comme le troisième fondateur ou restaurateur de Lucelle. Malgré son retour à Lucelle, il affectionnait encore le séjour du prieuré de Lœwenbourg, dont le site paisible lui permettait de se livrer à l'étude sans être importuné par des visites fréquentes et intempestives. Il y mourut le 5 janvier 1673. Son portrait seul révèle que Bernardin Buchinger devait être un homme intelligent et d'une grande force de volonté.

41. Il eut pour successeur Edmond Quiquerez, d'une ancienne famille de Grande-Fontaine près de Porrentruy, qui, depuis le 14me siècle, fournit de temps à autres des hommes capables dans les villes et les monastères de la contrée. Il avait fait profession au couvent de Neustadt en Autriche où il devint prieur, puis il fut coadjuteur de l'abbé Buchinger et naturellement on l'appela à lui succéder ; mais ayant eu des difficultés avec ses supérieurs ecclésiastiques, il résigna ses fonctions abbatiales le 1er janvier 1677, et mourut dans le courant de la même année.

42. Pierre II, Tanner, de Colmar, fut élu le jour même où Edmond abandonnait sa crosse ; mais après avoir administré pendant 22 ans, il eut le chagrin de voir son abbaye réduite en cendre, le 6 décembre 1699 ; triste présage pour la fin du siècle suivant : le 17me siècle se terminait par la ruine des édifices et le 18me allait emporter avec lui l'institution même du monastère. Pierre Tanner n'eut pas le temps de reconstruire les bâtiments incendiés, car il mourut trois ans après.

43. La continuation des travaux incomba à Antoine de Reynold, de Fribourg en Suisse, qui fut élu le 28 mars 1703. Il avait d'abord été abbé de Hauterive, dans son canton et depuis l'année 1700. Il était

[1] Presque tous les anciens documents de Lucelle existaient encore en 1790, et ce ne fut qu'alors que leur dispersion occasionna des pertes regrettables. Nous avons trouvé une charte de 1156 qui servait de couverture à quelque paperasse. La plupart des diplômes de Lucelle se trouvent aux archives du château de Porrentruy.

Digitized by Google

vicaire-général de son ordre en Helvétie, en Alsace et dans le Brisgau. Sa mort arriva le 17 mars 1708, et il eut pour successeur 44. Nicolas V, Delfils, de Vaufrey. C'est à lui surtout qu'on doit la rebâtisse de Lucelle, car il fut abbé durant 43 ans, n'étant mort que le 6 septembre 1751.

45. Grégoire Girardin, de Delle, fut élu à sa place le même jour. Il avait aussi été vicaire-général et coadjuteur depuis 1746. Il mourut en 1790, au moment où son monastère allait subir le sort de tous ceux de France; aussi son successeur 46. Benoit Noblat, de Courtavon, élu également le jour du décès de l'abbé Grégoire, fut bientôt obligé d'abandonner pour toujours Lucelle que la tempête révolutionnaire allait renverser après avoir dispersé ses habitants, ses trésors, ses biens et jusqu'aux matériaux de son histoire.

Au moment de cette dispersion, il y avait encore 41 religieux et 5 frères. L'abbé Benoît, après avoir vécu quelque temps en exil, revint mourir dans son lieu natal, le 7 décembre 1802; et tous ses religieux s'éteignirent successivement avant 1830, époque où il restait encore un bon nombre des religieux de l'abbaye de Bellelay, sortis de leur monastère moins nombreux que ceux de Lucelle. Le dernier vivait encore en 1859.

Lucelle fondé en 1123 avait ainsi duré 667 ans sous la direction de 46 abbés, dont plus de la moitié étaient originaire d'Alsace, comme la majeure partie des religieux.

A. QUIQUEREZ, ancien préfet de Délémont, membre de la Société jurassienne d'émulation, et de plusieurs sociétés d'histoire et d'archéologie de Suisse et de France.

(La fin à la prochaine livraison).

Digitized by Google

CRAVANCHE

BERCEAU DE BELFORT AU PRÉJUDICE DE BRASSE

OU

ÉPOQUE CELTIQUE, ROMAINE, FRANCO-BOURGUIGNONE ET GERMANIQUE DE BELFORT ET DE SON ARRONDISSEMENT.

LETTRE

à M. UGONIN, *savant antiquaire, propriétaire à Belfort, Cravanche, etc., etc.*

Suite *

VII.

RAPPORT DE LA LIEUE GAULOISE ET DU MILLE ROMAIN.

Quoiqu'il en soit, le mille romain commun doit s'évaluer, selon d'Anville, à 756 toises de 6 pieds de roi l'une, et la lieue gauloise ancienne à 1134. C'est 50 au degré; ce qui prouve que l'ancienne lieue gauloise n'était que la moitié de la nôtre, donc 25 au degré. (D'Anville, *ibid.*, pag. X-XII, et *Mém. de l'Acad. roy. des sciences*, en février 1733 qui corrige ceux de *l'année 1702*, page 15, en un mot, une lieue gauloise ancienne faisait un mille et demi [1].)

Il peut encore y avoir quelque équivoque fondé sur la différence du *pied romain* et du *pied gaulois* anciens; car il n'est pas impossible que les Romains par une suite d'égards pour les Gaulois, à qui ils avaient laissé un grand nombre de leurs usages, eussent compté en quelques endroits, par exemple, dans la Séquanie orientale, ou Haute-Alsace, par pieds gaulois, plutôt que par pieds romains. Or celui-ci n'était

* Voir la livraison d'août, page 377.

[1] On le voit par AMMIEN MARCELLIN, *Quarta Leuga. . . . . et decima; id est unum et viginti milia passuum.* (Lib. XVI, cap. 12.)

Digitized by Google

égal qu'à 11 pouces $^1/_{25}$ du pied gaulois ancien; et ces deux mesures se sont conservées jusqu'à nos jours dans leur intégrité, soit à Rome, soit à Paris. (*Mém. de l'Acad. roy. des sciences de Paris 1702*; page 15. *Hist. de la même Acad.*, même année, page 80.) Comme le pas ancien contenait cinq pieds, le pas romain devenait notablement moindre que le pas gaulois; et c'est peut-être ce que veut dire Pline, le naturaliste, en parlant de pas plus ou moins grands en quelques endroits. *Alibi itinerum auctis aut diminutis passibus. . . . . ita fit nulli duo* (*Plinius natural. histor.*, lib. III, cap. I.) Le savant M. François-Christophe de Scheyb, qui a donné à Vienne, en Autriche, une édition magnifique de la fameuse *Table de Peutinger*, sur le manuscrit original de la bibliothèque impériale de cette ville, en 1753, pense à la vérité que les nombres désignent des pas dans la plus grande partie de l'Europe; mais il pourrait se faire que quelques endroits eussent encore compté par des *pas gaulois*. Il convient que dans les Gaules la distance des stations était quelque fois marquée en lieues; mais qu'il était difficile de désigner précisément les endroits où commençait et finissait cette façon de compter [1].

Le stade, en usage seulement chez les Grecs, valait 125 pas; de là il était reçu que huit stades produisaient un mille romain, dit Strabon (lib. VII, page 497) *receptum quidem esse ut octo stadia pro milliario supputentur*. C'est par cette mesure qu'on peut expliquer les géographes et les historiens grecs qui, en parlant des distances dans les Gaules, se servent de stade. Il fallait alors douze stades pour la lieue gauloise ancienne, à 50 au degré.

VIII.

CAUSES DE LA VARIATION DANS LES ITINÉRAIRES.

Mais Pline, le naturaliste, nous apprend bien mieux la raison pour laquelle les itinéraires, les tables de stations et les notices des voies militaires ne s'accordaient pas, même de son temps. C'est, dit-il, que dans quelques endroits, les limites ou la distribution des provinces ont changé, et que dans d'autres le nombre des pas a été augmenté ou

[1] *Pro cento stratuendum esse arbitros in aliquibus galliæ viis loca dimensione leugarum ab invicem sejungi difficile vero designatu ubi Leugarum denominatis vel initium, vel finem accipiat.* — (SCHEYB, *Tabul. peutinger itineraria*, cap. V, pag. 251.)

Digitized by Google

diminué, faute d'avoir compté du même lieu le commencement et la fin de chaque jour de marche [1]. De là vient qu'on ne trouve pas deux itinéraires qui s'accordent parfaitement.

La politique des Romains nous offre une autre raison de l'omission de *Gramatum* dans quelques exemplaires de l'itinéraire ou autres manuscrits semblables; c'est son voisinage de la frontière, sur quoi il faut entendre un ancien de marque [2].

Voilà, ce me semble, des observations qui répondent complètement à l'omission de Gramatum dans la Table de Peutinger, dans la notice de l'empire et dans quelques exemplaires de l'itinéraire, fût-ce dans le meilleur, au jugement des savants; que peut le silence de quelques écrivains contre l'assertion positive d'un autre?

IX.

GRAMATUM CONVIENT A CRAVANCHE POUR LES DISTANCES.

Mais pour aborder franchement la question des distances, ou si l'on veut des nombres, l'itinéraire compte de Mandeure à Cravanche XIX mille pas, qui supposés pas romains, selon l'opinion la plus générale, n'excèdent guère 15,200 toises, environ sept lieues et demi communes modernes; or on compte ordinairement au-delà de six lieues de *Mandeure* à *Cravanche;* la différence n'est donc pas assez grande pour donner occasion à une objection solide, par rapport à une espèce de terrain semé de torrents et de marais.

Pour ce qui est de *Largitzen* ou *Larga*, de Cravanche on y compte un peu plus de six lieues; ainsi du nombre XXV, en effaçant le dernier

[1] *Alibi mutato provinciarum modo, alibi itinerum auctis aut diminutis passibus. . . . . præterea aliundi aliis exordium mensuræ est, et alia (mensuos) meatus, ita fit est nulli duo concinant.* (PLINIUS, *Natur. Hist.*, lib. III, cap. 1.)

[2] Taubantur secreta bellorum, *itinerum autem dies publice proponebatur, ita ut edictum penderet ante menses duos, in quo scriptum esset: illâ die, illa horâ, ab urbe sum exiturus, et si Dii voluerint in primo mansione mansurus: Deinde per ordinem mansiones, deinde stativa, deinde ubi annona esset accipienda; et id quidem eò usque quandiu ad fines barbaricos veniretur.* Jam enim inde taubatur et omnes ambulabant ita, ne dispositionem romanam barbari frivent. (Lamprid. *in Alexand. Severo*). L'auteur attribue à cet empereur la bonne administration des vivres dans les routes. *Militis expeditionis tempore sic disposuit, ut in mansionibus annonus acciperint nec portarent cibaria decem ant septem, ut soleus Dierum; nisi in barbarico.* (*Idem, ibidem.*)

Digitized by Google

chiffre qu'on supposera aisément avoir échappé à l'attention du copiste, on aura la distance réelle entre ces deux lieux, qui est un peu plus grande que celle de Cravanche à Mandeure. Ce qui a égaré plusieurs écrivains par rapport à Gramatum, c'est qu'ils ont placé la station qui suit, ou *Larga* à *Larg*, au lieu de *Largitzen*, qui donne la distance désignée moyennant le retranchement du dernier chiffre et qui est à-peu-près en ligne directe de Cravanche à Illzach (Uruncis); on sait d'ailleurs que l'itinéraire ne compte que par milles ou comptes ronds, ce qui forme près d'un quart de lieue. On n'a donc aucune raison solide de supprimer le *Gramatum* de l'*itinéraire*, ni de le placer ailleurs qu'à Cravanche. Horace faisait grâce aux copistes, pour des fautes qui n'étaient pas d'habitude; pourquoi n'aurions-nous pas la même indulgence?

Ut scriptor, si peccat idem librarius usque.
Quamvis est monitus venia caret.
S. art. poet. vers 354-355.

X.

CRAVANCHE ANCIEN LIEU DE PASSAGE.

Objecterait-on qu'on ne trouve ni à Cravanche, ni au voisinage aucun vestige de voie romaine, par conséquent que cette station, prise pour *Gramatum* est purement imaginaire? Il est certain qu'il existait une voie romaine qui, de Mandeure ou du pied du Jura, parvenait jusque dans les Vosges où on trouve des vestiges incontestables dans les forêts de *Delle*, dans la prairie de *Châtenois*, dans le bois de *Revenant* et jusque sur le territoire d'*Essert*, où un ancien chemin, section des *Barres*, dans la direction des ruines du Châtelot, forêt de Bavillier, vers Cravanche, a conservé le nom de *vie* (voie) d'Auxelles. La route romaine qui longeait la Savoureuse depuis Montbéliard, aboutissait en effet, par Cravanche, à Auxelles, d'où elle gagnait le sommet des Vosges, pour descendre dans le bassin de la Moselle où ce village de l'Estroye, (*Strola*) dépose en sa faveur. (D. Calmet, *Hist. de Lorraine*, dernière édition, tome 1er, notice *verbo l'Estroye*). Pour gagner Brisach, depuis Mandeure, les Romains avaient donc suivi d'abord leur voie militaire qui arrivait dans les Vosges, et cela était conforme à leur système de route qui préférait, autant qu'il était possible, le cours des rivières, comme on le voit de Besançon à Mandeure où la voie romaine ne s'écartait presque pas du Doubs; de Largitzen à Illzach où elle suivait la direction de l'Ill.

Digitized by Google

Les Romains, grands observateurs de la nature, avaient peut-être emprunté cette idée des oiseaux de passage, qui dans leurs voyages périodiques ne connaissent, dit-on, d'autres géographie que celle des rivières, et par conséquent des montagnes qui les bordent. (*Mém. de l'Acad. des sciences de Paris*, etc.)

De *Cravanche* il partait un embranchement de cette route, dans la direction des *Airues* (Arra), pour arriver à Largitzen; et l'on en trouve une preuve dans la dénomination d'un vieux chemin au-dessous de *Cravanche*, vers la *Savoureuse*, lequel a conservé le nom de *Vie* (voie) du Barquot, parce que cette rivière était alors assez considérable pour exiger un bac pour les gens de pied et peut-être pour les voitures, dans le temps des grandes eaux.

XI.

LA SAVOUREUSE JADIS PLUS CONSIDÉRABLE QU'AUJOURD'HUI.

Quoi! dira-t-on, un bac sur la Savoureuse, de Cravanche aux Airues? Quelle absurdité! Ce n'est ni un conte ni une absurdité. La rivière alors était beaucoup plus considérable qu'elle ne l'est aujourd'hui, soit parce qu'on n'en avait pas encore dérivé le canal pour le martinet et la forge de votre ville, opération postérieure à la cession de l'Alsace à la France [1], soit parce que l'irrigation des prairies, telle qu'elle se fait aujourd'hui de manière à absorber une quantité considérable d'eau, n'était vraisemblablement pas encore en usage, soit parce que les rivières, surtout à la proximité des hautes montagnes, diminuent insensiblement de volume, à mesure que les grands réservoirs des eaux se rétrécissent par l'affaissement des hauteurs, la détérioration des forêts et des plantes de l'espèce des mousses, le comblement des cavernes, le déssèchement des lacs et des marais, fruit de la population et de la culture; car il n'est pas de plus grand destructeur dans la nature que l'homme. « C'est pour avoir détruit une partie des arbres qui couron-« naient les hauteurs, dit un savant naturaliste, qu'on a fait tarir la

[1] Vers le milieu du XVIIe siècle la forge de la seigneurie de Belfort était sur le territoire du Valdoie, à la gauche de la Savoureuse. Ce village est appelé, dans les anciens titres, tantôt *Vallis aquarum*, parce qu'il y en passait effectivement beaucoup, tantôt *vadum* ou *gué*, parce qu'on y passait ainsi les deux rivières avant leur jonction qui se fait plus bas, ce qui augmente notablement le volume de la Savoureuse.

Digitized by Google

« plupart des ruisseaux. . . . . il n'en reste plus que le canal desséché.
« Je rapporte à la même imprudence *la diminution sensible des rivières*
« *et des fleuves* dans une grande partie de l'Europe..... La sécheresse
« des provinces élevés de l'Asie, entr'autres de celles de la Perse.....
« Si on plantait en France des arbres de montagne sur les hauteurs, et
« à la source des rivières, on leur rendrait leur ancien volume d'eau.....
« ce n'est point dans les roseaux ni au fond des vallées que les Naïades
« cachent leurs urnes éternelles, comme les représentent les peintres;
« mais au sommet des rochers couronnés de bocages et voisins des
« cieux. » (Jacq.-Henri Riou de Saint-Pierre, *Etude de la nature*, Etud. XI, pag. 420-421, 3e édit., 1788). Ainsi plusieurs rivières autrefois navigables, telles que le Doubs, de la Savoie à Besançon, ne le sont plus aujourd'hui. Ainsi la Savoureuse qui jadis avait besoin d'un bac de *Cravanche* aux *Airues*, n'en a plus besoin à présent, ou plutôt les ponts de Belfort en tiennent lieu, si cependant il ne serait pas plus à propos de les vendre pour en acheter de l'eau, comme l'a dit un homme d'esprit du beau pont de Madrid. (Bouhours, penseur ingénieux.)

Sic parvis componere magna solebam.

(VIRGILE, *Eclog.* I.)

XII.

CAUSE PARTICULIÈRE DU DÉSSÈCHEMENT DE LA SAVOUREUSE.

Une cause particulière qui a dû contribuer encore à tarir considérablement les eaux de la Savoureuse, ce sont les puits et les immenses galeries des mines creusées dans les ballons, bien au-dessous du niveau de cette rivière, et qui, même avant que les travaux en fussent abandonnés, ont dû absorber une quantité considérable des eaux intérieures et extérieures de ces vastes montagnes. Dans le lac d'eau qui ravagea à Plombières, en juillet 1770, plusieurs sources anciennes, se perdirent tout-à-coup, d'autres s'ouvrirent un passage nouveau dans les flancs des collines; il ne faut pour cela qu'un léger changement dans les couches intérieures et parallèles qui forment ordinairement l'ensemble d'une montagne.

Mais indépendamment de ces dégradations modernes, qui ont dû diminuer sensiblement le volume des eaux de la Savoureuse; en remontant à une plus haute antiquité, voisine de l'époque de l'itinéraire, on ne peut disconvenir que cette rivière, intéressante par la qualité de ses

Digitized by Google

eaux et le territoire qu'elle arrose, n'ait roulé, dans les temps anciens, par exemple, sous la période celtique, remplacée par celle des Romains, des ondes en masse plus imposante, parce qu'elle traversait alors le lac du Rosemont et en était alimenté. Je n'examinerai pas ici en physicien les causes qui font que certains lacs rendent plus d'eau qu'ils ne paraissent en recevoir, et que d'autres en reçoivent plus qu'ils n'en rendent en apparence; mais j'assurerai hardiment que le bac Rosemont était autrefois occupé par un grand lac, partagé ensuite en plusieurs autres, et que la nature du sol lui permettait, sinon de rendre plus d'eau qu'il n'en recevait, au moins de conserver ce qu'il recevait et de la distribuer dans la Savoureuse avec assez d'uniformité.

XIII.

LAC DU ROSEMONT.

Il suffit en effet de jeter un coup-d'œil du haut du *Salbert*, ou des montagnes adjacentes, sur le bassin du Rosemont pour se convaincre qu'il a été le fond d'un lac, depuis *Evette* à *Rouge-goutte* et du *Valdoie* à *Girauld-magny*; si l'on veut s'en procurer des preuves plus exactes, on pourra remarquer : 1° que toute cette plaine actuelle est remplie de pierres roulées ou arrondies qui n'ont pu acquérir cette forme qu'en se heurtant les unes contre les autres dans les torrents supérieurs qui les ont charriées lentement jusqu'au lac qu'elles ont fini par combler; 2° qu'en faisant des fouilles dans tout ce terrain, soit pour des canaux, soit pour des puits, soit pour des fondations de maisons, on voit manifestement différentes couches parallèles et horizontales, qui n'ont pu être que l'effet des eaux; 3° que le bord de ces torrents, comme plus exposé aux attérissements a été le premier élevé au-dessus du niveau ordinaire des eaux, tandis que le reste de la plaine était encore inondé, et comme la Savoureuse est le torrent le plus considérable de ce bassin, ses eaux n'ont pu manquer de charrier d'abord une grande quantité de galets, de sable et de terre, dont l'ensemble forme dans ce lac une jetée du Nord au Sud qui l'a séparée en deux; le lac du levant ou de *Rougegoutte* et le lac du couchant ou d'*Evette*. De là vient que *Sermomagni*, Chaux, Lachapelle sont plus élevés que le reste de la plaine; 4° Ces deux lacs une fois séparés se sont insensiblement comblés de même, tandis que l'écoulement de leurs eaux se creusait, par le frotte-

Digitized by Google

ment des sables de leur lit, suivant la physique de Job [1], un passage plus profond, savoir : le lac de Rouge-goutte, au-dessous d'Esloyes (*ad Logias*), et le lac d'Evette de chaque côté du *Moncelob* au-dessus du Valdoie. Les traces de ce dernier lac sont encore parlantes par la quantité d'étangs qui s'y trouvent, et les prairies marécageuses qui les environnent. Quant à celui de Rouge-goutte, le vaste terrain appelé *la Vaivre*, mot gaulois qui signifie *marais*, quoiqu'aujoud'hui désséché, en est un témoignage subsistant. Il y a plus : Dans la plaine de Vèzemont, en remontant le torrent de Rouge-goutte, on rencontre souvent des pierres vitrifiables arrondies, roulées par conséquent, mais incrustées tout autour d'une pétrification calcaire, épaisse de plusieurs lignes, ce qui n'a pu s'opérer que dans un amas d'eaux tranquilles. Dans le bassin d'Evette on trouve des incrustations semblables sur plusieurs racines d'arbres de différentes espèces. C'est vraisemblablement à ces grandes masses d'eaux stagnantes que la Savoureuse doit son nom par opposition, parce que les anciens habitants de ses rivages enchanteurs lui trouvaient un goût bien différent de celui des eaux de ces lacs, affadées par la dissolution d'un grand nombre de végétaux et d'animaux qui s'y décomposaient [2].

XIV.

EAUX ABONDANTES QUI EN DÉCOULENT.

Quoiqu'il en soit, à quelque époque que les lacs du *Rosemont* se soient désséchés, il est certain, par les vestiges que nous en voyons, qu'ils ont existé dans les temps rapprochés de ceux du *Gramatum* ou des périodes celtique et romaine ; il n'est pas moins certain que la nature du sol, glaiseux en grande partie, et l'étendue du terrain les rendaient propres à conserver une grande masse d'eau, en même temps que la hauteur et la fraîcheur des montagnes, souvent couvertes de neiges, et l'ombrage des forêts environnantes empêchaient l'abondance de l'évaporation, d'où il résultait que ces lacs dégorgeaient dans la Savoureuse une grande quantité d'eau, et avec plus d'uniformité que ne font aujourd'hui les pluies d'orages ou les fontes des neiges, déjà bien dimi-

[1] *Lapides excavat aquæ et alluvione paulatim terra consumitur.* (Job 14, v. 19.)

[2] C'est à tort qu'on a voulu la nommer Savoureuse *Saponosa* ; elle ne contient pas plus de savon que les torrents voisins ; mais elle est plus savoureuse à boire surtout dans les Ballons.

Digitized by Google

nuées par l'épuisement des forêts du Rosemont et l'affaissement de ses montagnes noires, comme les appellent les anciens titres du pays. (Voyez les franchises du Rosemont.) Le passage de la voie romaine, de Cravanche aux Airues, exigeait donc, dans les anciens temps, un bac sur la Savoureuse.

XV

AUTRES RECHERCHES A FAIRE.

Comme vous connaissez mieux que personne, Monsieur, la nomenclature topographique et chorographique de Cravanche et de tout votre arrondissement, je laisse à votre érudition en ce genre à remplir les lacunes qui pourraient se trouver dans la route que je trace militairement et comme à la course, de *Mandeure* à *Cravanche*, par la *vie* d'Auxelle, et de *Cravanche* à *Largitzen*, par la *vie* du Barquot. Les noms de lieux en français moderne, en allemand, en patois ou de la basse latinité, par des chartes que vous auriez parcourues, mais qui ne seraient pas tombées entre mes mains, seront, sous votre plume, des guides propres à convertir la vraisemblance de mes conjectures en certitude et en démonstration historique.

Mais avant de quitter la bifurcation de la route romaine de Cravanche à l'Estroye, bassin de la Moselle, et de Cravanche à Largitzen, bassin de l'Ill, permettez-moi, Monsieur, de vous demander s'il n'y aurait pas eu, dans le même lieu, un embranchement vers le bassin de Longnon, et qui formait la croisée de Largitzen à Lure et de l'Estroye à Mandeure? Cela me paraît vraisemblable, non seulement parce que cette croisée était commode pour les communications du Rhin à la Saône et du Doubs à la Moselle, mais encore d'une exécution facile par le petit vallon qui sépare vos forêts du *Mont* et du *Salbert*, s'il y avait quelque difficulté vers la montagne de *Chalonvillars* (*Villa-Callonis*. Vil. S. Deicol. *Apud-Bolland*) et de Frey, nom qui annonce une ancienne franchise digne du nom romain; les vainqueurs des Gaules savaient surmonter les difficultés de la nature en ce genre, et gravir les plus âpres rochers, témoin leur route de *Pierre-Pertuis* en votre voisinage; comme traverser les marais les plus profonds, témoin le *Briquetage de Morsal*; mais comme la vraisemblance ne suffit pas, permettez-moi, Monsieur, de vous rappeler que le savant M. Chevalier, dans ses *Mémoires historiques sur la ville de Poligny*, sa patrie (2 vol. in-4°),

Digitized by Google

place dans le bassin de Lure une voie romaine précisément dans cette direction; mais encore une fois, c'est de vous, Monsieur, que j'attends des lumières là-dessus; je ne connais que les *bouquins* et vous connaissez quelque chose de mieux, la chorographie de votre plateau, et ce qu'elle renferme d'intéressant.

XVI.

RÉPONSE AUX DIFFICULTÉS CONTRE LA ROUTE DE CRAVANCHE A LURE.

Je sais bien qu'on peut objecter trois choses contre l'existence d'une route ancienne de Cravanche vers Lure. La première que dans l'itinéraire des religieux de Luxeu, pour conduire de cette abbaye les reliques des S.S. Eustaire et Walbert, vers leur prieuré d'Héricourt, voyage rapporté par Adson, autrement *Hirmiricus*, écrivain du xe siècle; ils prirent une route différente, car de *Luxeu* ils arrivèrent le premier jour à Sainte-Marie *en Chanois*, près de Faucogney, *villam Sanctæ Mariæ*, puis passant par Champagney (*Campaniolas*), ils arrivèrent en quatre jours près d'Héricourt [1]; mais ce trait ne détruit pas mon opinion, car ces religieux eussent été obligés de quitter l'ancienne route romaine, quand même elle eut été encore existante, pour aller de Champagney vers Héricourt qui n'est pas dans la direction de Cravanche. D'ailleurs c'était dans des temps orageux, où les petits tyrans qui désolaient ce pays ne laissaient pas toujours suivre aux voyageurs le chemin qu'ils désiraient. *Tyrannorum infestatione prorsum pente.* (*Ibid.*)

La seconde objection se tire de la marche des troupes étrangères qui entrèrent, par l'Alsace, en Franche-Comté au xvie siècle. Les unes passaient par le pays de *Ferrette*, *Montbéliard*, *Granges*, etc. Les autres, guidées par des Francs-Comtois perfides, devaient prendre par *Plancher-les-Mines* et *Faucogney*; ceux-ci allaient de Montbéliard à Lure; ceux-là d'Héricourt vers les Vosges [2]; mais on ne voit pas qu'aucune ait suivi la direction de Cravanche vers Lure. Cela n'est pas étonnant: il suffit que Belfort fut en état de défense, pour que toutes ces troupes s'en tinssent à une certaine distance, et jamais on ne vit des chefs de gens de guerre entrer dans le pays ennemi par la même route;

[1] MABILLON, *Sanct. Benedict.* III, part. II, page 416, *in vit S. Waldeberti*, N° 18.

[2] *Mémoires historiques sur les guerres du* XVIe *siècle au comté de Bourg*, par D. GRAP. (Besançon, Couché, 1788.)

Digitized by Google

ils avaient tous des vues différentes; ils ne pouvaient donc pas suivre tous la même direction. D'ailleurs, depuis le *Gramatum* de l'itinéraire, jusqu'au XVIme siècle, la vieille route de Cravanche vers Lure avait eu tout le temps de se faire oublier.

Enfin, si cette route eut existé, dit-on, on ne s'en serait pas écarté au point qu'on l'a fait au moyen-âge, jusqu'à suivre depuis *Luxeu* le pied des Vosges, par *Faucogney*, *Plancher*, *Auxelle*, *Rougemont*, pour arriver en Haute-Alsace. Cette route du pied des Vosges est une suite du règne féodal, durant lequel les seigneurs devaient faire escorter jusqu'à une certaine distance, jusqu'à ce qu'ils fussent en sûreté [1], leurs sujets qui quittaient leurs terres avec permission. La France a conservé cette route, tant qu'elle n'a pas été maîtresse des deux provinces; mais dès que la Franche-Comté a suivi le sort de l'Alsace, on s'est occupé du tracé de nouvelles routes, et l'on a suivi en grande partie la direction des anciennes voies romaines; ainsi de Montbéliard va-t-on dans les Vosges, et du voisinage de l'Ill, sur les bords de Longnon, sans s'écarter de Cravanche d'un quart-d'heure. Tout concourt donc à prouver que ce lieu était le *Gramatum* de l'itinéraire et qu'on ne peut le placer ailleurs.

XVII.

ANTIQUITÉ DE L'ITINÉRAIRE.

L'antiquité de Cravanche ou de *Gramatum* est donc assez bien établie pour qu'on puisse examiner jusqu'où elle remonte. Le seul monument de l'antiquité qui en fasse mention est l'*Itinéraire*, connu sous le nom d'Antonin, empereur: *Antonini Augusti itinerarium*. On l'attribue quelquefois à l'empereur Antonin-le-Pieux, et d'autres fois à Marc-Aurèle Antonin, qui régnaient avant la fin du IIe siècle de l'ère chrétienne; mais il n'est ni de l'un ni de l'autre. D'habiles écrivains pensent qu'il a été rédigé du temps de l'empereur Antonin Caracalla; d'autres le datent de l'année 337, dernière année du règne de Constantin-*le-Grand*. A laquelle de ces deux dernières époques qu'on le fixe, il date donc, au plus tard, du IVe siècle de notre ère, et c'est une haute antiquité pour un pays, dont les habitations les plus anciennes connues,

[1] Voyez l'affranchissement de Belfort de l'an 1307.

Digitized by Google

par exemple, Chalonvillars [1], sont postérieures de deux siècles. Après Besançon qui existait du temps de Jules-César, il n'y a donc dans cette contrée aucune habitation qui puisse le disputer en ancienneté à Cravanche *Gramatum*. En effet, Luxeu était ruiné et inhabité, quand Saint Colomban s'y retira. Lure (*Lutliva*), Chalonvillars, le château de Saint-Romarie (*Castrum habense* ou *habendunum*) et autres lieux semblables cités dans les hagiographes du VIIe siècle, n'étaient que de petites habitations et moins anciennes que Cravanche *Gramatum* [2].

XVIII.

IDÉE DE LA NOTICE DE L'EMPIRE.

Mais, dira-t-on, si cela est, pourquoi la notice civile de l'empire romain et la *Table de Peutinger*, monuments respectables sans doute, ne parlent-elles pas de ce *Gramatum?* Le silence de la notice civile vient de ce qu'elle est un peu plus ancienne et par conséquent moins exacte que l'itinéraire. Les uns, en effet, attribuent cette notice au règne de Théodose-le-Grand ou d'Honorius son fils, qui eut l'Occident en partage; d'autres la font remonter jusqu'à Dioclétien, Probus et Florianus, mais c'est sous Constantin-le-Grand qu'il faut la placer quelques années avant l'an 337, qui fut celle de la mort de cet empereur. C'est ce qu'on trouve invinciblement prouvé dans l'ouvrage intitulé : *Méprise des auteurs de la ville d'Autun* (en 2 vol.), où cette observation est peut-être la seule qui mérite quelque intérêt.

C. DESCHARRIÈRES.

(*La suite prochainement.*)

[1] *Villa-Callonis* fut donnée à S. Delle par le seigneur du lieu, au VIIe siècle. (BOLLAND, tom. II, januar. MABILLON, *Act. S. S. Benedict.*, p. 103.

[2] *Act. S. S. ord. S. Benedict.*, tom. II, in-fol, *in vitis S. S. Deicoli Amati, Columbani*, etc.

Digitized by Google

DE LA MOYENNE PROPRIÉTÉ.

Dans l'une des dernières séances de l'Académie des sciences morales et politiques, il a été donné lecture d'une notice rédigée par M. de Lavergne, et intitulée « de la moyenne propriété. » Le savant écrivain dépeint les différentes classes de campagnards qui cultivent ces propriétés, et fait ressortir les avantages que ces propriétés présentent ainsi que les dangers auxquels elles sont exposées

La moyenne propriété, dit M. de Lavergne, occupe en France le tiers environ du sol. Elle est représentée par 500,000 chefs de famille payant de 100 à 500 fr. de contributions, et possédant une fortune territoriale de 20,000 à 100,000 fr. Ces propriétaires se divisent en trois catégories; ceux d'entre eux qui cultivent de leurs propres mains, sont fort à l'aise, parce qu'ils réunissent à leur revenu comme propriétaires l'équivalent de leur salaire comme travailleurs. La terre fructifie sous leurs sueurs, et la plupart, à force de travail, parviennent à s'élever dans l'échelle de la richesse.

Il n'en est pas de même pour ceux qui s'adonnent à une vie oisive; dans ce cas, tout change. C'est bien peu, dit l'auteur de la notice dont nous parlons, pour entretenir une famille, qu'un revenu de 1,000 à 2,000 fr. Au lieu de s'enrichir on se ruine. Rien n'est plus vide que la vie de ces petits bourgeois campagnards qui n'ont pas à surveiller les détails d'une exploitation importante, quand ils n'y joignent pas un état. Si la possession de la terre n'est pour eux qu'un accessoire, elle devient une source de bien-être et de plaisir. Les petits commerçants de nos petites villes, les médecins, les notaires, les fonctionnaires d'un ordre inférieur, trouvent dans la jouissance du bien le plus modeste une heureuse distraction. Mais entreprendre de vivre sans rien faire avec une propriété rurale insuffisante, c'est se condamner d'avance à la gène et à l'ennui...

Digitized by Google

Quant à la seconde et à la troisième catégories des moyens propriétaires, c'est-à-dire ceux qui payent de 200 à 500 fr. de contributions, M. de Lavergne pense qu'ils n'ont pas sur le sol l'assiette solide qu'ils devraient avoir. D'abord leur nombre ne s'accroit pas, il tend plutôt à diminuer. Ensuite leur personnel change sans cesse, ce qui décèle un état de crise presque perpétuel. On trouve dans nos campagnes beaucoup de *petites propriétés* qui passent de père en fils; on trouve, en proportion, moins de *propriétés moyennes* qui appartiennent depuis longtemps aux mêmes familles. Tous les ans un certain nombre de ces propriétés disparaissent et sont généralement remplacées par un flot sorti des classes inférieurs. Très-peu passent de la moyenne propriété dans la grande. Le mouvement ascensionnel qui agite tous les rangs de la société française semble s'arrêter à eux. A mesure que l'on monte vers la richesse, la population des cultivateurs diminue. Un paysan qui a 25,000 fr. de bien, laboure encore; celui qui est parvenu à en avoir le double, quitte le travail manuel,

L'espace nous manque pour citer textuellement tous les embarras et tous les obstacles qui, selon M. de Lavergne, sont à surmonter dans l'exploitation de la deuxième et de la troisième catégories des propriétés moyennes. D'un côté, c'est l'âpre passion du gain qui empêche souvent les cultivateurs de consacrer une partie de leur temps à des études utiles; de l'autre, ce sont des entraves créées par l'ambition de donner aux enfants une éducation qui absorbe une trop grande partie des revenus. Tous rêvent de la ville et de ses plaisirs. Une sorte de préjugé et presque de point d'honneur veut qu'un fils de famille fasse des sottises. Quand les ressources paternelles sont à partager entre de nombreux enfants, la gène suit le moindre écart. Après la mort du père le domaine est vendu pour payer les dettes, la famille se disperse et les fils deviennent candidats aux fonctions rétribuées par l'Etat.

Tout en admettant la légitimité de ces candidatures, M. de Lavergne les signale néanmoins comme un mal portant grand préjudice à la bonne culture de nos terres. Il décrit ensuite avec autant d'éloquence que de justesse les suites de ces imprudences et l'ennui qui dévore souvent ceux qui, condamnés à une vie remplie de luttes et de privations, ont dépensé la plus grande partie de leur patrimoine pour ne gagner que des mécomptes.

Si la première partie de travail, auquel nous venons d'emprunter

Digitized by Google

quelques passages, constitue un tableau plein de vie et de vérité; la seconde partie, dans laquelle l'auteur cherche à indiquer les moyens pour remédier à cet état de choses, nous semble être moins heureuse. En effet, à quoi peut servir l'exemple donné par la nation anglaise, et cité par M. de Lavergne? Le goût et l'amour pour la vie rurale qui distingue nos voisins d'outre-manche, ne reposent-ils pas sur un caractère et une organisation morale et politique tout autre qu'en France? — Le conseil de n'avoir, autant que possible, en terre que *la moitié* ou les *deux tiers* de sa fortune, et de ne pas dépenser pour l'éducation de ses enfants plus des *trois quarts* de son revenu, nous paraît également ni plus pratique ni plus efficace. Cette dernière recommandation, néanmoins, a donné à M. de Lavergne l'occasion de faire quelque observations très-judicieuses à propos de l'éducation qui, selon lui, n'est pas appropriée en France aux besoins et aux ressources des populations rurales. L'enseignement primaire, dit-il, est trop borné, l'enseignement classique trop cher et trop étranger aux travaux de la campagne, l'instruction primaire supérieure n'existe, pour ainsi dire, que de nom.

Et cependant, quel que soit la valeur des considérations émises par l'honorable membre de l'Institut, c'est en vain que nous cherchons dans sa notice un des véritables remèdes au mal qu'elle signale ou de conclusion définitive.

Ce qui est toutefois certain, c'est qu'en France la vie rurale ne jouit pas de la même considération dont elle est entourée dans les pays voisins: sur les bords du Rhin, par exemple, en Suisse, et même dans la plus grande partie de l'Allemagne centrale, la moyenne propriété n'est pas composée, comme en France, de trente à quarante hectares; dans beaucoup de ces contrées, en Alsace surtout, elle atteint, à peine, deux ou trois hectares et malgré ce chiffre modeste, elle procure l'aisance à un très-grand nombre de familles.

Nous n'avons, au reste, pas la prétention d'être plus heureux que M. de Lavergne à trouver le véritable siège du mal et les moyens de le faire disparaître. Il en est, certainement, de l'agriculture, de la moyenne et de la grande propriété, comme il en est de toute autre profession ou état. Dans l'industrie et dans le commerce, les uns se ruinent tandis que d'autres s'enrichissent; dans les arts, dans les sciences, les uns retirent de leurs travaux de l'honneur et de la gloire, quand d'autres végètent misérablement dans l'oubli et dans l'obscurité.

En somme, dans toutes les carrières et dans toutes les entreprises,

Digitized by Google

quelle que soit leur importance, le succès nous paraît être le plus souvent le résultat d'une vie active et laborieuse ou d'une capacité supérieure; ce qui nous engage à dire, avec Antoine de Jussieu, que « quand on a de *l'intelligence* et de la *bonne volonté*, on tire parti de tout. » Nous pensons donc qu'il est difficile de fixer des règles précises ou absolues à cet égard, pas plus dans la culture des terres qu'ailleurs.

Malgré cette divergence d'opinion entre M. de Lavergne et nous, nous ne pouvons nous empêcher de lui adresser des félicitations pour son travail qui, à plus d'un titre, fixera l'attention de tout ceux qui ont à cœur l'amélioration et le progrès dans nos campagnes.

J. F. Flaxland.

Digitized by Google

LE FOYER ALSACIEN.

LÉGENDES ET TRADITIONS POPULAIRES.

III.

LE CASQUE DE FER.

I.

VISION.

Quel est cet homme qui, aux lueurs vacillantes d'une lampe de nuit placée sur un guéridon, traverse, à pas précipités, cette tente encombrée d'armes et de tout un appareil guerrier? Il a la poitrine découverte, les poings crispés, les cheveux en désordre, comme si une vive inquiétude venait de l'arracher au sommeil. Puis tout en marchant il prononce des paroles saccadées, des phrases sans suite; ses mains se portent subitement au front comme pour le protéger contre les coups d'un ennemi invisible..... Cet homme est un puissant suzerain, le dernier rejeton d'une famille illustre, l'un des principaux officiers de cette armée allemande qui vient d'envahir l'Alsace. Cet homme n'est pas éveillé, il dort et il rêve, et des images menaçantes accablent son esprit. Voyez-le retourner à son lit de camp; il parle, il cherche à saisir une arme. Quelle agitation et quelle trouble! Ecoutons, ses discours si souvent interrompus révèleront peut-être la cause de son inquiétude, peut-être soulèveront-ils le voile de quelque mystère que, dans la plénitude de ses facultés, l'esprit ferme de Herrmann de Stauffen n'aurait jamais laissé paraître.....

Où suis-je, s'écrie-t-il d'une voix déchirante comme le vent d'hiver? Pourquoi cette crainte et cette terreur? Qui m'a transporté dans un monde de fantômes? Ombres fugitives pourquoi troubler mon sommeil.... Où porter mes yeux? Des ténèbres de toutes parts, partout des spectres terribles. Je tremble. Je vais fuir.

Soudain le comte se redresse et se tait, tout rentre dans le silence,

Digitized by Google

mais un silence plus glaçant que les plus affreuses clameurs. Peu à peu un léger nuage remplit la tente et en face de lui le général voit apparaître un fantôme à la figure insaisissable, aux traits indécis. Son geste est plein de dignité et de noblesse, il soulève le suaire qui l'enveloppe, son maintien est à la fois hardi et fier, il prononce d'une voix forte ces sinistres paroles : « Le glaive va trancher le fil. L'arrêt est irrévocable. Trois jours encore et tout sera consommé, trois jours et l'arbre aux puissantes racines aura succombé au souffle de la tempête ; le sang coule à flots, c'en est fait de ma race. Herrmann de Stauffen tremble et meurs ! »

Le spectre s'évanouit et à sa place se dresse une autre ombre aux formes plus belles, à la taille plus gracieuse. Elle murmura ces paroles intelligibles : Je suis ton épouse, ô Herrmann, je t'annonce ta ruine prochaine. Que ne puis-je te sauver ? Ingrat, tu m'as trahie et je te plains ; tu m'as abreuvée de déboires et je te pardonne Ciel aie pitié d'un époux malheureux !

Et comme l'ombre allait continuer à parler, un cri féroce retentit, des coups d'épées frappèrent de lourdes armures, un casque sanglant roula sur le sol, et un troisième fantôme s'élança au-devant de Herrmann. Son attitude était menaçante, son visage avait une expression farouche et dans leurs orbites ses yeux se roulaient étincelants : « Tremble, s'écria ce terrible guerrier, tremble dernier et indigne rejeton d'une race fameuse ; vois ce cœur que ton poignard a percé, reconnais Mainfroid, ce père lâchement assassiné. Frémis, traître. Puisse ta mort expier tes forfaits qui n'ont eu d'égale que ton ambition. Désespère et meurs !

A ces mots le fantôme laissa échapper un long rugissement et disparut. Avec lui s'évanouit la nuée livide, l'air se remplit d'un vague concert de plaintes et de soupirs, le vieux comte frissonna et se leva avec précipitation Il avait reconnu la voix de son aïeul, celle de son épouse et celle du père de son épouse. Toutes trois lui annonçaient sa ruine prochaine et le malheureux voyait avec effroi ses mains teintes de sang. Les plaintes et les malédictions qu'il ne cessait d'entendre font grandir sa douleur. Il marche et, tout en se frottant les mains comme pour se laver, il cherche à effacer la tache de sang. Disparais donc, dit-il, damnée tache ; disparais, je le veux..... un..... deux..... deux meurtres pour étendre ma puissance.... C'en est trop, l'enfer et si ténébreux..... Quoi mes mains ne seront jamais pures.....

Digitized by Google

La tache de sang, la tache de sang, voilà la cause de l'inquiétude de l'ambitieux seigneur. La tache de sang, voilà son désespoir, car ni le repentir, ni l'expiation ne peuvent effacer l'éternelle souillure qu'elle laissse sur la main du meurtrier.

« Tache maudite, disparais donc..... Deux meurtres..... J'ai peur. Elle sonne, l'heure sombre de minuit.... Partout l'épouvante, de toutes parts des cris de terreur. Je tremble.... Quelque assassin s'est-il caché dans cette tente ? Non. Il faut fuir. Pourquoi ? Je reste. Lâche conscience comme tu te plais à me torturer. Un Stauffen ne connaît pas la faiblesse... Sommeil viens fermer ma paupière. A demain le combat, à demain la victoire.... Hélas, resterai-je plongé dans les affres de la mort. Quel supplice, quel tourment horrible.... Le combat, la fumée, la mort.... Mon épée, mon cheval, qu'on bande mes blessures. Il me faut venger. Des assassins m'environnent, un sombre nuage m'enveloppe, au secours.... Des armes, un cheval. Tous mes domaines pour un cheval... Le nuage se dissipe, les ombres me parlent.... Loin de moi maudits fantômes, sinistres messagers de mort. Que vois-je, ô ciel ! qu'est devenu mon courage et ma brillante valeur. Ah combien aujourd'hui je me sens faible.... Insensé, j'ai bien raison de frémir ! Ces ombres sont des ombres ennemies.... Non, pardonnez chers fantômes, pardonnez de grâce.... Théodora pardonne les défections de l'amitié, pardonne les trahisons de l'amour.... Mainfroid, oubliez mes crimes. O mon père, que le meurtrier obtienne sa grâce. Ombres bien-aimés j'implore le pardon.... Vanité, néant, douloureux mystère. Les fantômes parlent et leur voix est menaçante.... Odieuse ambition.... J'écoute, et des cris de mort viennent glacer mon cœur.... Si ce n'était qu'un rêve ? Ame faible, courage et confiance. Sombre destin, spectacle incompréhensible, avenir plein de mystère. Je découvre tes arrêts. Pour moi, il n'est plus d'espoir. Loin de moi, ombres fatales. Rentrez dans la tombe, spectres affreux. Le dernier des Stauffen vous devra bientôt rejoindre. »

Le général épuisé retombe sur son étroite couche, ses membres tremblants furent inondés de sueur, son cœur battit avec violence et ses mains se pressent sur la poitrine que soulèvent de douloureux soupirs. En ce moment, un tout jeune homme, officier dans la cavalerie de Caprara, arrive à pas précipité, mais dès qu'il a franchi le seuil de la tente, il s'arrête muet de surprise. Devant lui, aux lueurs blafardes de la lampe prête à s'éteindre il aperçoit le vieux général étendu sur son lit de camp, l'œil effaré, le visage couvert d'une pâleur livide, et

Digitized by Google

respirant à peine. Il s'étonne et demeure immobile. L'étrange scène dont il est témoin lui paraît une énigme incompréhensible; car cet homme, ce vieillard souffrant est son protecteur, son ami: il craint pour lui quelque funeste événement.

Le comte ne reconnut pas son visiteur. Je rêve donc toujours, s'écria-t-il d'une voix étouffée. Faut-il que durant une nuit entière un monde de fantômes abuse mon regard.

— Je ne suis pas une ombre, dit l'officier en faisant un pas.

— Qui donc es-tu? Que me veux-tu, continua Herrmann en se soulevant avec peine.

Le jeune homme sentait grandir sa surprise. Il poursuivit:

— Général, avez-vous oublié votre ami? Je suis Edgard.

— Edgard?

— Je suis Edgard.

— Ah cruel, me faut-il tromper encore, dit le comte avec un soupir.... Le sang... la tache de sang....

Ces paroles, prononcées d'une manière déchirante, remuèrent, jusqu'à la dernière fibre, le cœur d'Edgard. Le fils adoptif du comte ignorait l'horrible secret qui pesait sur l'âme de son protecteur. Bien souvent déjà, il avait vu le front de Herrmann devenir sombre comme une nuit d'orage, bien souvent il s'était demandé quel chagrin inconnu rendait plus profondes les rides de son visage. Si vaillant, si jeune, avec un esprit si généreux, il n'aurait jamais soupçonné d'un meurtre celui qui veillait sur lui avec tant de sollicitude.

— Pourquoi cette crainte, demanda-t-il, d'où vient ce trouble? Général, votre ami vous parle.

Et comme l'étranger s'approchait de son chevet, Herrmann se leva en sursaut. Il porta une main à la garde de son épée, de l'autre il essuya la sueur de son front. Puis, comme la réflexion semblait lui revenir, il demanda au jeune officier: Si tu es Edgard, présente-moi la main. Que je m'assure par moi-même si tu n'es pas un fantôme?

En même temps, il serra le jeune homme entre ces bras glacés. O Edgard, s'écria-t-il, avec une exclamation de surprise et de douleur, Edgard j'ai fait un rêve affreux. Ami, je te reconnais, je sens battre ton cœur contre ma froide poitrine. Edgard, j'ai peur, ma destinée est une destinée malheureuse. Par la croix du Christ, ses ombres ont jeté plus de terreur dans l'âme de Herrmann que dix mille guerriers en chair et en os, commandés par cet écervelé de Turenne.

Digitized by Google

L'officier s'arracha doucement aux étreintes du comte et répondit :

— Il n'y a pas de danger, ce rêve n'a pu abuser votre esprit. Les ombres que vous dites avoir vues ne sont que des ombres, elles ne sauraient vous causer de mal Je demeure ici jusqu'à ce que le repos vous ait rendu un peu de calme.

— De terribles angoisses m'accablent. Devant l'ennemi je ne tremble pas et pourtant ce n'était qu'un rêve ! Les fantômes m'ont menacé.....

Herrmann allait commencer le récit de sa vision, mais son ami craignant que son trouble ne s'accroisse encore, l'interrompit aussitôt :

— Cessez ce pénible entretien. Plus tard vous me direz la cause de vos craintes, pour tout au monde je ne voudrais réveiller de douloureux souvenirs.

— Qu'importe, toutes mes espérances sont évanouies. Je souffre beaucoup, mais jamais nul ne saura la cause de mon chagrin. Quelques jours encore et le dernier des Stauffen aura rejoint ses ancêtres ; quelques jours et notre superbe armée si forte, si fière, aura cédé une dernière fois. Vaillant électeur, et vous, prince de Lorraine, si du moins vous saviez quel sera notre sort dans cette sanglante journée.

Edgard voulut arrêter le comte, mais ses efforts demeurèrent inutiles. Il continua : « Ce n'était pas un rêve, toutes les choses que j'ai vues étaient des réalités. L'ombre de Mainfroid m'a menacé de la vengeance, celle de Théodora a plaint un époux criminel et Anselme m'a averti de la ruine de sa race. Anselme, l'ami de Bohémond et de Tancrède, Anselme, dont le glaive terrible moissonne les rangs des infidèles, m'a parlé. Il m'a montré un chêne orgueilleux que les siècles n'avaient pu abattre, qui élevait jusqu'au ciel son front plein d'audace. Puis un nuage se leva à l'Occident, l'ouragan mugit, la tempête fut longue, un coup de foudre jeta à terre l'arbre si fort, si puissant. Tu as compris le sens de cette symbolique image. Le chêne qui brave le temps, c'est ma famille dans sa prospérité et dans sa grandeur séculaire. L'orage venu du couchant figure l'armée de Turenne ; le fer ennemi est le coup de foudre qui me frappe, et en moi périt l'arbre aux puissantes racines. J'ai bien distingué les ombres, un nuage les enveloppait et ces vapeurs en se dissipant produisirent un bruit semblable aux soupirs de mille mourants qui exhalent leur dernière plainte sur un champ de bataille. Comment résister à de si funestes présages ? Comment verrais-je sans pâlir l'arbre superbe, le chêne majestueux tomber à mes pieds frappé

Digitized by Google

de la foudre? Comment résisterais-je à tous les pressentiments que Dieu a fait naître dans mon âme?

Ainsi disait Herrmann. Son jeune ami essaya vainement de le rassurer par de tendres paroles. Son état lui faisait pitié et cette pitié arriva au comble, lorsqu'après un long silence le comte se leva de sa couche et pria Edgard de s'asseoir à son chevet.

— Mon jeune ami, dit-il, cette fatale vision me préoccupe sans cesse. Je suis bien faible, l'ambition, le remords et le chagrin ont déchiré mon cœur. Rien ne saurait plus calmer mes esprits, c'en est fait de moi. Tout est perdu..... La tache de sang..... la... . Mais que dis-je, combien est profonde l'impression que m'a causé tout ce que j'ai vu durant cette nuit funeste..... Pour mettre un terme à mes craintes, pour sortir d'une incertitude qui ne fait que s'accroître, j'ai résolu d'aller consulter la magicienne du Florimont. Cette vieille, versée dans l'art de la divination, sait prédire l'avenir; ses avis dissiperont mes doutes, ils me donneront peut-être le repos et la paix.

A cette remarque inattendue, Edgard fronça le sourcil. Malgré tout le respect qu'il témoignait à son bienfaiteur, il ne put dissimuler son indignation. Il répondit sans hésiter: « Non général, un Stauffen ne partage pas la faiblesse populaire d'aller consulter une pythonisse. Vous ne verrez pas la sorcière, les mensonges d'une vieille insensée ne vous sauraient guérir.

— Tu m'accompagneras, je l'ordonne, reprit le comte avec vivacité.

— Je ne le saurais sans rougir.

— Est-ce là le prix de mes bienfaits. Edgard sera-t-il un ingrat?

— Général!

— Observation inutile. L'amitié ne balance pas, la reconnaissance ne voit pas de limites. Tu me suivras.

Herrmann se tut. Edgard consentit à tout. Le jeune homme faisait sur lui un grand effort en promettant d'obéir au comte. Bien loin de partager sa superstition, la seule idée de voir la magicienne lui paraissait insupportable, une action indigne d'un soldat. Il aimait Herrmann, le vieux général l'avait adopté tout jeune. Enfant il lui avait prodigué les soins les plus tendres, jeune homme il lui promettait dans les armes une brillante carrière. Auprès de lui, le comte oubliait sa dureté habituelle. Souvent injuste envers les autres il flattait ses caprices, il prévenait ses désirs, il avait même promis de lui léguer son immense fortune. Le jeune officier répondait à ces bienfaits par un dévouement encore plus grand. Cependant il déplo-

Digitized by Google

rait l'extrême rudesse avec laquelle Herrmann traitait les autres, il craignait de recevoir les faveurs d'un homme qui se faisait haïr. Souvent aussi quand le comte se montrait plus dur que de coutume, lorsque son front devenait plus sombre il se demandait pourquoi son bienfaiteur était si triste et si cruel, et pourtant si bon à son égard. Noble jeune homme il n'avait aucune connaissance de la jeunesse orageuse du dernier des Stauffen, pas plus que tout autre il connaissait le regret qui rongeait son cœur. Il ne savait pas les crimes odieux, les meurtres commis dans l'ombre..... Et la tache de sang était là, toujours visible, toujours brûlante; elle était là, toujours présente comme une menace perpétuelle. Dans la tache se trouvait le mystère.

II.

LA SAGA DES RUINES.

La nuit est sombre, un voile noir enveloppe l'espace, pas une seule étoile ne brille au ciel ténébreux, pas une seule voix ne se fait entendre dans le camp de l'armée impériale. Partout le silence, l'obscurité et la mort. Depuis une heure déjà, les chefs de la coalition, revenus du conseil, ont gagné leurs quartiers respectifs. A peine voit-on errer encore dans les diverses parties du camp quelques officiers qui s'entretiennent à voix basse des mouvements de l'ennemi. Enveloppés dans leurs manteaux de fourrures, ils se glissent d'un pas rapide le long des avenues bordées de tentes, soit pour faire la ronde de nuit, soit pour porter des ordres aux postes avancés, soit pour placer d'autres sentinelles. La nuit est froide, un vent glacial mugit dans la cime des peupliers, toute l'armée allemande plongée dans le sommeil se repose des fatigues du jour. A de longs intervalles, sur la lisière du camp, près des canons rangés en batteries, flambent des feux de branches sèches. Alentour se tiennent quelques vieux soldats, la flamme du bivouac tremblante, agitée, projette ses pâles reflets sur leurs visages graves et mélancoliques. Les uns sont assis sur des faisceaux d'herbages, d'autres sur des pieux entassés, d'autres encore s'appuient contre les fascines, ou se penchent sur l'affût des canons. Leur regard calme et rêveur se promène sur l'horizon ténébreux. A la veille d'une bataille, en présence de l'ennemi, le souvenir les reporte vers la patrie absente, au seuil du foyer paternel, et des images chéries viennent

Digitized by Google

consoler leur cœur. De temps en temps, pour dissiper les ennuis d'une longue veille, l'un de ces braves, le plus ancien de la bande, prend la parole et raconte à son auditoire attentif les combats des guerres précédentes, les obstacles vaincus, ses succès et ses exploits; il parle aussi de ses espérances, de ses projets pour l'avenir, des difficultés et des dangers qu'il faut surmonter encore. Ainsi se passent les heures de la veille, ainsi le soldat dissipe l'ennui des soirées d'hiver et bivouac.

Fidèle à sa parole, Edgard se rendit auprès du comte dès que la nuit fut venue et que l'ombre eut enveloppé la montagne. Aucun changement ne s'était opéré dans l'état de Herrmann, il trouva son ami aussi défait, aussi abattu que la veille. Pendant tout le jour le général n'avait quitté sa tente, une extrême pâleur se trouvait répandue sur son visage. Il était prêt à visiter la magicienne et s'étant revêtu de ses armes il embrassa Edgard. Les deux officiers sortirent sans prononcer une seule parole.

Près de la grande batterie, Herrmann trouva des chevaux et deux dragons qui devaient l'accompagner. Quelques instants suffirent pour atteindre la lisière du campement où les cavaliers se virent arrêtés.

— Qui est là, cria une sentinelle en croissant son arme, personne ne sort à cette heure?

Le général se fit reconnaître, donna le mot de passe et l'on put franchir sans autre difficulté les postes avancés.

Le temps n'était guère favorable à une excursion nocturne. Dix heures sonnaient, le ciel avait pris un aspect menaçant, un vent glacial chassait devant lui d'épais nuages et des flocons de neige durcie venaient battre le visage des cavaliers. Sans une parfaite connaissance des chemins, il eut été hasardeux de s'aventurer à cette heure dans les montagnes, mais comme le comte les avait tous parcourus, il ne courait aucun danger de s'égarer. On suit les bords de la Fecht jusqu'au pont d'Ingersheim. De grands peupliers, des ormes et des fourrés de saules, couvrent les rives du torrent, un chemin couvert de gros galets serpente à travers un espace inculte où, durant l'été, quelques touffes d'herbes végètent tristement au bord des eaux dormantes. Au-delà d'Ingersheim la voie tourne subitement à l'ouest et devient plus mauvaise encore en s'engageant dans la montagne. D'énormes quantités de neige balayées par le vent des cimes voisines s'étaient accumulées dans l'étroit défilé où l'aquilon s'engouffrait par longues rafales.

— Quel temps abominable, dit le comte en arrêtant son cheval pour

Digitized by Google

lui faire reprendre haleine. Ma faiblesse est telle que je me sens presque incapable d'aller plus loin.

— J'aperçois là-bas une lueur rougeâtre, répondit Edgard. Cette lumière doit venir du foyer d'un vigneron ou d'un forestier. Elle nous guidera vers un endroit hospitalier.

— Il n'y a pas de maison dans le voisinage, mais la retraite de la Saga est proche. S'il plait à Dieu j'irai jusque là.

A mesure qu'on s'éleva, le vent redoubla de violence, les voyageurs pressèrent le pas de leurs chevaux, et ne tardèrent pas à arriver au point de la montagne où la vigne fait place à une épaisse forêt de chênes et de châtaigners. Les buissons et les arbustes qui se pressaient autour de ces arbres séculaires, en se dessinant vaguement dans l'ombre, faisaient croire aux apparitions les plus fantastiques. Une avenue ténébreuse, embarrassée de rochers et de broussailles, conduissait à l'entrée du souterrain où la magicienne faisait sa demeure. Herrmann parvenu à l'extrémité de ce dédale, où les chevaux avaient mis tant de peine à pénétrer, fit signe aux soldats de l'attendre et, s'appuyant sur le bras de son compagnon, il entra dans la caverne.

Les deux officiers avaient fait quelques pas à peine lorsqu'un étrange spectacle s'offrit à leurs yeux. Une lumière rougeâtre éclairait le fond de l'antre, et projetait de longues ombres qui rampaient lentement sur les parois de la voûte. Au-dessus du foyer, où pétillait un feu de sarments, était suspendue une marmite en fer, et un renard étendu tout près de l'âtre faisait entendre de sourds grognements. Des fioles et des simples rangés en ordre étaient disposès dans les creux du rocher; deux chouettes silencieuses, oiseaux de sinistre augure, se tenaient dans un coin de la caverne sur un tas d'ossements blanchis. Tout dans ces lieux était fait pour inspirer l'épouvante et la frayeur. Mais ces ténèbres, ces tristes débris, tous ces symboles mystérieux étaient moins étonnants que l'hôtesse de ce noir habitacle. Un trépied en airain, sur lequel étaient figurées les têtes d'un cheval, d'un sanglier et d'un chien, images d'un aspect bizarre et fantastique, servait de siège à une femme vêtue de haillons. La lumière du foyer, en venant se réfléchir sur le visage de cette singulière créature, laissait entrevoir une femme âgée. Son front était ridé et livide, ses cheveux gris et sans lustre avaient déjà pris la nuance de la tombe, tandis que son regard terne et froid, plus glaçant que celui d'une Gorgone, exerçait une sorte de fascination.

Ces lieux sombres et silencieux, la sorcière immobile, tout cet appa-

Digitized by Google

reil si plein de mystère éveillent dans l'âme des deux étrangers une crainte instinctive, un vague sentiment de terreur. Ils regardent, ils s'étonnent, ils s'oublient, la conscience de la réalité se perd, toutes les sensations, toutes les facultés de la vie s'endorment. Des idées étranges remplissent l'imagination frappée; elle se plait à errer dans un monde inconnu, à l'aspect de ce mélange de ténèbres et de pâles lueurs, elle se croit transportée dans ces demeures souterraines, séjour de la souffrance, où gémissent les âmes reprouvées au milieu de tous les maux, de tous les tourments. Le compagnon du comte si hardi, si audacieux, sentit un frisson involontaire parcourir tous ses membres.

— Voyez-vous cette femme, dit-il, en s'adressant à son ami, c'est une morte?

— Silence, murmura Herrmann.

— Comme elle se meut, c'est un fantôme.

En ce moment le renard, tranquille jusqu'alors, se mit à glapir, il se leva et fixa sur les étrangers ses yeux rouges et étincellants.

— Paix, esclave, hurla la vieille qui n'avait pas encore aperçu ses visiteurs.

Mais le renard se leva et bondit le poil hérissé, montrant une rangée de dents blanches et aiguës, faisant entendre un cri menaçant. Les deux chouettes s'envolèrent, décrivirent un cercle autour de la sorcière et vinrent se poser sur ses épaules. A ce mouvement inaccoutumé, la magicienne leva la tête; ses yeux tout-à-l'heure si froids brillèrent d'un éclat qui n'avait rien de changeant ni d'incertain. Elle murmura d'une voix creuse et sépulcrale: « Malheureux qui êtes-vous? Quelle audace vous fait profaner ma retraite, avec quelle hardiesse vous avez osé violer mon asile? »

— Nous sommes des voyageurs surpris par la tempête; le froid engourdit nos membres, nous permets-tu de nous asseoir à ton foyer?

La magicienne demeura immobile et ne daigna pas répondre.

CHARLES GRAD.

(La fin à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

INCIDENT

A PROPOS DE LA CHRONIQUE DES DOMINICAINS DE COLMAR.

Nous avons reçu, à peu de jours d'intervalle, trois lettres dans lesquelles il est longuement parlé de la même affaire. Nous avons insisté auprès de deux de nos correspondants pour qu'ils renoncent à la publication de leurs lettres, parce que, depuis quinze ans que nous dirigeons cette *Revue*, une de nos plus constantes préoccupations a été de la préserver de tout ce qui, de près ou de loin, pouvait dégénérer en polémique. Nos deux correspondants ont gracieusement accueilli nos observations et n'ont pas insisté. Leur témoignage et leur bonne affection suffisait à la réparation d'une violence qui n'est pas arrivée assez haut pour nous effleurer. Si nous faisons exception pour la dernière des trois lettres qui nous sont parvenues, c'est parce qu'elle traite d'un point dans lequel nous ne sommes pas seul impliqué. Ce n'est qu'à ce titre que nous croyons utile de lui donner une place dans la *Revue*.

J. L.

Bâle, le 26 août 1864.

Monsieur le Directeur,

En voyant le ton avec lequel l'on rappelle si amèrement la critique que M. l'abbé Hanauer a faite de votre traduction des *Annales et de la Chronique des Dominicains de Colmar*, on éprouve un pénible sentiment de regret. Pourquoi cette vivacité! Ne pourrait-on pas dire les choses avec calme, car où est l'homme qui ne soit exposé à se tromper et qui n'ait besoin de la bienveillance des autres!

Ainsi M. l'abbé Hanauer, que l'on cite si complaisamment, s'est fourvoyé aussi dans son *Etude critique*. Après beaucoup de ! et de ?, il dit entre autres :

« Un archéologue de Bâle ne pourrait-il pas être mystifié par cet autre alinéa (p. 141) : « Le roi Rodolphe acheta pour trente livres d'argent la « cave dite *au Perroquet*, à Bâle. » Dans quelle rue était située cette

Digitized by Google

cave ? Pourquoi portait-elle ce nom ? Quel usage Rodolphe voulait-il en faire ? Mille questions peuvent être soulevées par une pareille indication. Il y a là matière à vingt dissertations historiques. Mais si au lieu du français cet archéologue prenait le texte latin [1], que verrait-il ? que Rodolphe acheta pour un perroquet une cage du prix de trente livres d'argent. Il admirerait sans doute cette magnificence. Il en conclurait peut-être que les perroquets étaient plus rares au XIIIe siècle que de nos jours. Jamais il n'y trouverait l'occasion de la moindre recherche scientifique. »

Tous les enfants connaissent ici la maison du perroquet, qui existe encore rue Stapfelberg, et tous ceux qui ont lu nos vieilles chroniques (Albert de Strasbourg, Wurstisen, etc.) savent qu'à l'époque du grand interrègne du 13me siècle, la noblesse de Bâle, comme celle de tout l'empire, s'était divisée en deux camps, *inter Psittacos et Stelliferos*. On peut voir l'emblême des deux factions dans la Chronique de Wurstisen, page CXXVI. L'une représente une étoile d'argent dans un champ de gueules, l'autre un perroquet de sinople dans un champ d'argent. Rodolphe de Habsbourg lui-même était du côté de l'étoile, avant son élection à l'empire, bien entendu. Ici il y aurait matière à une dissertation historique, sur les motifs qui ont engagé Rodolphe à acheter la cave de ses adversaires, si tant est que la maison *au perroquet* leur servait de lieu de réunion, ce qui n'est pas prouvé. Mais le fait en lui-même de l'existence de cette maison paraît hors de doute.

Votre traduction était donc juste et toute la tirade de M. Hanauer devient inutile. Je ne veux pas entrer dans d'autres détails, mais je crois que vous pouvez vous consoler de la petite avanie qu'on vous a faite.

Agréez, Monsieur le Directeur, mes civilités empressées.

GEORGES MORITZ.

[1] *Rex Ruodolphus pro triginta libris argenti caveam in Basilea avi psitacö comparavit.*

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

I. *Hommes connus dans le monde savant, nés ou élevés à Montbéliard, par* G. Goguel, 1 vol. in-12 de 710 pages, Paris 1864; librairies de Grassart et Meyeruis, rues Saint-Arnaud, 4 et de Rivoli, 174. Prix 6,50.

M. Goguel, pasteur à Sainte-Suzanne, près Montbéliard, poursuit avec un zèle digne déloges, les études qu'il consacre aux hommes célèbres et aux hommes marquants qui ont vu le jour ou qui ont reçu la première éducation dans l'ancienne principauté de Montbéliard. Le volume que nous annonçons renferme huit études se rapportant à Jean-Léopold-Nicolas-Fréderic, dit Georges Cuvier et à ses ancêtres; au frère de Cuvier, Georges-Fréderic; à Charles Léopold-Laurillard; à George-Louis Duvernoy, le médecin; aux frères, fils et neveu Parrot; à Charles-Léopold-Eberhard, dit le juge de paix Duvernoy et à son fils cadet, capitaine du génie; à Joseph-Fréderic-Gustave Fallot et à Paul Ackermann.

Pour composer ces huit études, M. Goguel a butiné partout; il a, en travailleur consciencieux et honnête, recueilli tout ce qui a été écrit, sur les hommes dont il trace la biographie, laissé à tous la propriété et la responsabilité de leurs jugements, de leur appréciation, de leurs critiques. C'est au moyen de ces matériaux, de ceux inédits qu'il a lui-même découverts et de ceux qui lui ont été fournis par des personnes qu'il a toujours nommées et remerciées, c'est au moyen de ces matériaux, disons-nous, qu'il a composé un livre original, intéressant et respectable à tous égards. Nous aimons la salutaire tradition d'honorer la mémoire de ceux dont l'intelligence et les vertus ont laissé des traces et à Montbéliard, M. G. Goguel la cultive avec cet amour sacré qui préserve l'écrivain de l'envie de prendre le bien d'autruit pour en faire le sien propre. Le livre de M. Goguel se distingue par toutes sortes de qualités; il ouvre la voie à une série d'études que d'autres continueront, sans aucun doute, et qui formeront le panthéon d'un coin

Digitized by Google

de terre où les vivants aiment à s'inspirer de l'exemple de ceux qui ne sont plus.

II. *Les Alsaciens illustres, Portraits en photographie avec notices biographiques.* Martin Schœn — Sébastien Brant — Frédéric de Dietrich et Jean-Fréderic Oberlin, avec notices biographiques.

C'est la deuxième livraison d'une publication que nous avons annoncée et qui doit combler une lacune fort grande dans notre histoire littéraire. Les notices sont succinctes, mais exactes et complètes. Nous souhaitons du succès à cette publication dont la livraison, par suite de nouveaux arrangements avec l'artiste photographe, est livrée au prix de 2 fr.

III. *L'Alsace ancienne et moderne ou Dictionnaire topographique, historique et statistique du Haut et du Bas-Rhin.*

Cette livraison est la troisième de l'ouvrage en cours de publication. Elle commence à la page 97 et finit à la page 128; elle renferme de plus deux planches d'armoiries fort bien exécutées. On sait que cette partie de l'ouvrage recevra de notables augmentations et que c'est l'un des côtés par lesquels elle se recommande au public.

IV. *Helvetus et ses environs.* Ehl, près Benfeld, au ve siècle, par Napoléon Nicklès, avec une carte topographique et archéologique. — Brochure grand in-8° de 50 pages.

Après s'être beaucoup occupé de la flore et de la géologie de son pays, M. Napoléon Nicklès fut naturellement amené, il y a quelques années, à s'occuper de son archéologie et spécialement de celle des environs de Benfeld. Il se mit à l'œuvre et dès le début l'archéologie reconnut qu'elle venait de faire une vaillante recrue. Cette Revue, le bulletin de la Société pour la conservation des monuments historiques, notamment, ont eut l'occasion de faire connaitre ses travaux. La brochure que nous mentionnons en est peut-être le plus important. Le sujet en valait la peine et M. Nicklès l'a traité *exprofesso* et *de visu*, avec un amour d'autant plus grand qu'il devait nécessairement y attacher plus d'intérêt, puis qu'il s'agissait du berceau de sa ville. Sa brochure est un tirage à part du bulletin de la société des monuments historiques et il est inutile d'ajouter qu'elle prend une bonne place dans la série des livres qui traitent de l'Alsace sous la domination des Romains.

FRÉDÉRIC KURTZ.

Digitized by Google

LE FOYER ALSACIEN.

LÉGENDES ET TRADITIONS POPULAIRES.

III.

LE CASQUE DE FER.

Suite et fin *.

Après un moment de silence Edgard demanda : Mais qui es-tu toi-même, vieille femme ? Pourquoi demeure-tu seule dans ce rocher ?

— Je suis la sorcière de la montagne, le peuple m'appelle *la Saga des ruines.*

— Y a-t-il longtemps que tu habites ici ?

— Oh oui, bien longtemps.

— C'est un triste séjour.

— Je demeure seule ici avec les chouettes, le renard et la vipère. Ma retraite est lugubre, toute créature humaine doit l'éviter, tout vivant doit la fuir. Moi j'aime ces ténèbres, ce souterrain obscur fait mes délices. Satan est avec moi, il est mon maître, je l'adore. Sous mes pieds s'étend l'enfer, les flots de feu viennent battre ce rocher. Le crime, ah ! combien j'aime le crime, le crime, dis-je, ouvre les portes de cette ardente fournaise et la mort la referme. Je me plais à contempler ce monstre insatiable, les rayons livides de la lumière infernale passent entre les ossements de son squelette. Sa tête est revêtue d'une couronne changeante comme d'un sombre diadème. Des lambeaux de pourpre et de bure, la dépouille du riche et de l'indigent le parent tout ensemble... Ah ! j'aime révéler les secrets de l'enfer. Dans ce séjour des éternelles douleurs où des flammes sans aliments brûlent sans s'éteindre jamais, dans cet empire des chagrins, maudit, impérissable, tremble, jeune homme, tremble toi et les tiens, Saga vous menace de sa colère.

* Voir la livraison de septembre, page 419.

Digitized by Google

Ainsi parla la sorcière. Son visage amaigri s'était animé, et son regard allumé par les feux de l'envie et de la haine brillaient d'un éclat infernal. Néanmoins ses paroles ne firent aucune impression sur le jeune officier qui avait conservé un front impassible.

— Insensée, répondit-il, lorsque la vieille se tut, je brave ta malédiction. Mais est-ce là l'hospitalité que tu offres à des voyageurs égarés dans la montagne ?

— Tu mens, vous n'êtes pas des voyageurs égarés dans la montagne, vous n'avez pas besoin de mon hospitalité, un autre but vous amène. Du reste, je n'appelle personne ici, les malheureux seuls ont le droit d'implorer mon aide.

Et comme la vieille poussa un rire dédaigneux, Edgard continua :

— Le triste appui que le tien. De quel secours peux-tu être au faible ?

— Satan m'a découvert les mystères de la nature, mystères profonds et insondables que les hommes cherchent en vain à pénétrer. Je possède la science des choses futures, les vertus des plantes me sont connues. Ceux qui ont perdu tout espoir cherchent mes consolations, je donne des promesses de trésors aux avares et le poison que je sais distiller devient l'arme des méchants et de ceux que tourmente le désir de la vengeance. Toi qui es heureux, tu ne trouves que ma haine. Que la vertu soit maudite.

Une joie féroce rayonna sur le visage de la vieille. Edgard, jusqu'alors insensible, sentit bouillonner son sang à cette dernière imprécation. Il allait la punir, mais l'affreuse Saga continua d'un ton ironique :

— Beau jeune homme, je ne crains pas ta colère. Oui je hais la vertu. Je le répète, la vengeance fait mes délices. Il y a du plaisir pour moi qui suis flétrie de savoir combien peu durent la beauté et la force. Moi aussi j'étais jeune et belle, heureuse et riche, la fortune m'a comblée de ses faveurs, mais j'ai aimé le mal, le crime a fait ma joie, j'ai causé la ruine des miens. Et maintenant, le crime, le mal et la vengeance font frémir de ravissement les dernières fibres de mon cœur.

Ces paroles retentirent dans les profondeurs du souterrain, répétées mille fois par tous les échos de la montagne. La vieille semblait épuisée, sa bouche impure fut un instant sans proférer le moindre son, son regard attaché sur la flamme du foyer avait pris une fixité effrayante. Edgard, tout frémissant de colère, était au comble de l'indignation. Le jeune officier allait frapper la magicienne, le comte arrêta son bras et

Digitized by Google

jetant sur les genoux de Saga une bourse remplie d'or il lui demanda de pardonner à son ami.

— Laisse faire ce jeune fou, cria la vieille, laisse faire! Sa vie se répand à larges flots, avant deux jours Saga sera vengée. Toi-même tu périras, songe au but qui t'amène, as-tu oublié la vision du casque de fer?

Le comte demeura interdit. Cette question si imprévue, si brusque éveilla son étonnement et sa surprise. Herrmann crut d'abord être victime de quelque illusion, son regard plein de stupeur se fixa tour à tour sur son ami et sur la sorcière, tant il trouvait inexplicable l'observation de Saga. Il n'avait encore prononcé une seule parole, et la vieille connaissait la cause de son arrivée, elle lui rappelait l'apparition funeste. Le malheureux sentit renaître toutes ses terreurs, au lieu du calme qu'il cherchait, il n'avait trouvé que des tortures plus cruelles. La terrible hôtesse de la caverne avait pris une attitude silencieuse, aucune émotion ne venait se peindre sur son front ridé, aucune altération de ses traits rigides ne trahissait le féroce plaisir qui faisait frémir son être; son regard glaçant plongeait dans l'œil du comte et le fascinait. Après un long silence elle ajouta:

— Vois-tu la tache de sang qui souille tes mains. Ambitieux, songe au meurtre, souviens-toi de tes victimes. Tant que tu as voulu le mal j'ai été ton aide. Aujourd'hui je n'ai pour toi que des menaces. Tu vas mourir. En cet instant solennel ne sens-tu pas à la fois la puissance de la vie et la puissance de la mort. Regarde et tremble.

Herrmann pâlit et frissonna. Là, au fond de la caverne, en un point où les ombres n'étaient dissipées que par quelques pâles reflets, il avait aperçu un casque de fer avec les armes de sa famille, le même que celui de sa vision de la veille. Ce casque merveilleux était bien le casque d'Anselme, le dernier doute du comte a disparu et avec lui s'est éteinte sa dernière espérance. Fatale apparition tu n'étais pas un rêve!

La Saga des ruines fit un signe et le casque de fer tomba de son rocher; il roula aux pieds du comte en rendant un sourd accord.

Puis la magicienne continua: Vois ces taches sanglantes. Regarde! Tes pressentiments sont bien vrais, les ombres n'ont pas abusé ton regard. Souffre donc puisque j'aime à voir souffrir, languis et meurs puisque des tortures font mes délices. Mainfroid sera vengé, Théodora sera vengée... Tremble, malheureux! tremble toujours. Mieux que toi-même je connais le mal qui te ronge. En vérité, ô Saga, ton génie est

Digitized by Google

admirable, ton pacte avec Satan t'a rendue grande et terrible. Quel mystère assez profond pour échapper à ton regard, quel secret assez caché pour se soustraire à tes lumières!... Ah combien je puis haïr, que de remords je puis répandre. Et toi vieillard, tu sais maintenant quelle est ta destinée; la prédiction d'Anselme n'est plus une énigme. Tu mourras, Saga le veut. Désespère et meurs!

C'en était trop pour le comte. Herrmann n'entendit pas cette dernière imprécation. Tout ce qu'il avait vu, les scènes extraordinaires dont il avait été témoin lui ôtèrent tout sentiment. Dans son état de prostration et de torpeur il lui devint impossible de poursuivre une seule idée. Le casque sanglant, les paroles d'Anselme, les menaces de Saga portèrent son étourdissement au comble. La sorcière ne daigna pas jeter sur lui le moindre coup-d'œil. L'affreuse furie sortit de son sein un serpent, reptile impur à la peau livide et verte. Tandis que cette bête hideuse enlaçait, autour de son cou, ses robustes anneaux, elle raconta comment, celle que le peuple appelait la Saga des ruines errait depuis deux siècles au milieu des froids débris, seuls vestiges du château où ses ancêtres avaient vécu heureux. Elle rappela aussi une antique tradition qui annonçait la ruine des Stauffen, le jour où un héros venu de France pourrait sans fléchir porter sur sa tête le casque d'Anselme. Or cet homme extraordinaire avait paru et n'était autre que le grand Turenne. Le maréchal, à son passage dans un château de l'Alsace inférieure, avait ceint son front du casque fatal qui depuis fut cédé à Saga.

— Malheur, s'écria-t-elle en finissant, malheur, race orgueilleuse, tu vas périr, malheur!

A ce nouveau transport de rage Edgard, demeuré silencieux jusqu'alors, sentit l'indignation renaître dans son âme. Son courroux grandit, et il jura de punir les outrages faits à son ami.

— Tu mens Saga, dit-il d'une voix tonnante, et en même temps il jeta à terre l'infâme vieille. Mais la sorcière, semblable à une tigresse à laquelle on arrache ses petits, bondit de colère et s'élança au-devant du jeune officier, l'œil en feu et le poing levé. Elle frémissait et elle tremblait, elle grinçait des dents et ses lèvres ardentes étaient souillées d'écume.

— Ah! s'écria-t-elle d'une voix lente et ferme qui contrastait avec l'expression de son visage, c'est ainsi que tu violes les lois de l'hospitalité? Tu m'insultes même dans ma demeure, tu portes sur moi ta main audacieuse. Par Satan qui est le protecteur de la magicienne, par

Digitized by Google

les Euménides, mes sœurs, par l'enfer qui te doit dévorer, je te maudis. Edgard tu es maudit. Et toi, ajouta-t-elle en se tournant vers le comte et en lui frappant la poitrine de sa froide main, toi....

— Sorcière, arrête, dit le jeune homme en la repoussant, arrête. Je te brave et te méprise, mais ne prononce plus une parole contre ce vieillard, sinon cette parole sera ton dernier soupir.

— J'ai fini, ton sort est lié à celui du comte; vous périrez ensemble. Edgard tu es maudit.

La Saga des ruines se mit ensuite à genoux. Elle couvrit son front de poussière, le renard glapit, les chouettes volèrent sur son épaule, et pendant qu'elle traça à terre des signes cabalistiques, elle murmura une invocation à l'esprit des ténèbres. Un instant après elle s'assit de nouveau sur le trépied et posa sur ses genoux le casque de fer. Quant à Edgard, il avait hâte de sortir de cet antre. Son ressentiment envers la magicienne s'était changé en pitié, la frénésie de cette chétive créature éveillait sa compassion. Il entraîna le comte hors du souterrain.

— Venez, dit-il, le ciel n'écoute pas le radotage de cette folle.

Ils sortirent. La vieille ne prononça plus d'autre imprécation, des éclats de rire se faisaient seuls entendre dans les profondeurs du souterrain. Lorsque les deux amis furent revenus en plein air ils respirèrent plus librement, la tempête de neige s'était apaisée et le vent avait cessé de mugir. Herrmann retrouva ses dragons à l'entrée de la caverne; il monta à cheval et revint au camp sans nouvel incident.

III.

LE COMBAT.

L'année 1674 venait de finir, l'hiver n'avait pas atteint la moitié de son cours et deux armées ennemies désolaient l'Alsace. Aux tourments, aux rigueurs d'une saison inclémente s'étaient venu joindre tous les maux de la guerre. Des drames de sang, des marches dévastatrices, une misère profonde, l'épouvante, le pillage, la famine pesaient d'une manière effrayante sur une population infortunée. Turenne, par une de ces marches audacieuses qui décident du succès d'une campagne, accomplie dans les monts, à travers un pays hostile, malgré les éléments conjurés, avait trompé la vigilance d'un ennemi trop confiant dans la supériorité de ses forces, et le battait deux fois, à Mulhouse et à Ensis-

Digitized by Google

heim, avant qu'il n'eût le temps de se reconnaître. Après ces déroutes, les Impériaux, conservant toujours l'avantage du nombre, se replièrent sur Colmar et s'établirent dans de fortes positions à l'entrée du val de la Fecht. Les revers n'avaient pas instruit les princes; dans leur orgueil aveugle ils se flattaient de l'idée d'une prochaine invasion dans le cœur même de la France, et ne pensaient pas qu'on oserait les attaquer encore.

Il n'en fut pas ainsi, la France ne sommeille pas quand l'étranger est à ses portes. Turenne brûlait de joindre ses adversaires; le dénouement du drame qui devait décider du sort de l'Alsace était proche. Le maréchal arrivait en longeant le pied des montagnes; les grands mouvements de troupes qui eurent lieu dans les deux armées rendaient imminente une nouvelle rencontre.

Depuis l'arrivée de l'électeur de Brandebourg et de sa cour, Colmar était devenu la place d'armes, le centre de l'action politique des confédérés. La bourgeoisie, irritée par le souvenir de son désarmement, et partageant du reste le déplorable aveuglement des princes germains, avait embrassé la cause de l'empire; ébloui comme il l'était par les promesses de Frédéric-Guillaume l'électeur lui fournit des armes et l'engagea à se défendre avec vigueur. Trois généraux et un corps de troupes considérable occupèrent la ville, les remparts réparés à la hâte furent armés de canons, et les tribus décidées à une résistance opiniâtre se formèrent en milice. Leurs chefs leur avaient promis une victoire certaine. Les troupes impériales s'étaient massées entre Colmar et Turckheim, ancienne ville libre avec une enceinte et des fossés. En tête de cette place, près de Colmar et sur les parapets élevés au bord du Mühlbach, on plaça des batteries au centre et aux extrémités d'une ligne qui présentait plus d'une lieue de développement [1].

Le lendemain de l'entrevue avec la Saga des ruines, le comte Herrmann dut rejoindre à Colmar son corps d'armée. Chose étrange, une transformation complète s'était opérée dans l'esprit du vieux général depuis cette conférence qui faillit lui devenir funeste. Un calme complet

[1] Turckheim fut confié à la garde de deux bataillons d'infanterie, l'armée impériale était placée sur deux lignes. Suivant la coutume de l'époque, la cavalerie se trouvait aux ailes et les fantassins formaient le centre. Toutes ces dispositions furent prises contrairement à l'avis du prince de Lorraine; le vieux général, irrité de voir ses conseils méprisés et ne voulant pas assister à une déroute inévitable, abandonna la partie et se retira à Strasbourg.

Digitized by Google

avait succédé à son agitation, les larmes et le remords avaient pour toujours disparu. Aussi quelles ne furent pas la surprise et la joie d'Edgard, lorsqu'il trouva la paix sur ce visage aimé, si sombre d'habitude. Le jeune homme ne revit son bienfaiteur que quelques heures avant la bataille. Herrmann l'embrassa et lui dit que probablement son dernier jour était venu, mais que du reste il était résigné à son sort; que si sa jeunesse avait été orageuse, une belle mort effacerait les taches de sa vie.

— Mais, général, dit Edgard, vous voilà mal disposé au matin d'une victoire. En vous retrouvant si calme, je pensais aussi vous voir plus confiant dans nos forces. Le casque de fer peut-il donc encore occuper votre esprit?

— Je saurai mourir. La fin du dernier des Stauffen sera digne d'Anselme, digne de tous les héros qui ont illustré sa race. Puisse mon sang laver mes erreurs passées, puisse-t-il surtout, et ceci est mon vœu le plus ardent, puisse-t-il être le dernier versé pour la cause que je sers.

Et le général porta sur son cœur la main d'Edgard et il lui dit un dernier adieu. Le bouillant jeune homme s'arracha à son étreinte. Avant ce soir, s'écria-t-il avec un élan enthousiaste, l'insolence de Turenne aura reçu son châtiment. A demain le festin des Rois.

Le temps pressait. L'entretien des deux amis durait encore quand tout-à-coup retentit, comme un coup de tonnerre, cette fatale nouvelle: Turenne dans la vallée, les Français à Turckheim; un tumulte affreux, de bruyantes clameurs, la surprise et l'épouvante remplissaient la ville, les cloches sonnaient le tocsin, le peuple courait aux armes, les églises étaient encombrées de femmes et de faibles enfants. Cette armée que l'on avait aperçue dans la plaine ne comprenait que les corps de Montclar et du comte de Lorge. Turenne, parti de Pfaffenheim avant le jour, a tourné les Impériaux en traversant les monts au milieu des ténèbres, malgré un temps affreux. Avant de vaincre l'ennemi, il triomphe des obstacles de la nature. L'armée surprise de tant d'audace s'est précipitée ivre d'enthousiasme au milieu des défilés que remplit une neige abondante; le canon même a passé, là où les hommes n'osaient s'aventurer. La Fecht est franchie, le maréchal emporte Turckheim presque sans coup férir et la voilà apparaître sur les derrières de l'ennemi.

L'électeur comprend, mais trop tard, de quelle importance était la position de Turckheim. Pour réparer sa faute il lance sur la vieille ville son centre et la plus grande partie de sa réserve. L'infanterie de Lune-

Digitized by Google

bourg et les grenadiers de l'empereur forment une colonne terrible que soutient encore une cavalerie nombreuse. Cette fière milice compte Herrmann de Stauffen au nombre de ses chefs les plus illustres, le vieux général remplit tous d'admiration par son courage et sa valeur. Ses cavaliers s'ébranlent superbes, impétueux ; ils se précipitent, semblables à un tourbillon plein de fureur, à un fleuve débordé qui menace de tout engloutir. Le son des timbales et des trompettes remplit les soldats de belliqueux transports, le sol tremble sous le pied des chevaux, le cri de guerre retentit et se mêle au fracas des armes. Rien de plus admirable, ni de plus terrible, que de voir marcher ces régiments au combat, nul ne les saurait voir sans brûler du désir de partager leur gloire et leurs périls. Les grenadiers de Brandebourg s'appuient sur leurs ailes de cavalerie et tournent comme autour d'un pôle. Leurs décharges réitérées et successives descendent et remontent la ligne comme les orbes d'un serpent. En même temps le soleil, qui semble sortir d'un nuage, répand sa lumière sur les armées, la montagne et la plaine couverte de neige; la terre semble embrâsée des feux réfléchis par les casques et les cuirasses d'acier. Tous les cœurs bondissent, les yeux s'enflamment, la main frémit sur l'épée. De toutes parts des accents guerriers, les chevaux hennissent et se cabrent, leurs flancs sont inondés de sueur et leurs naseaux ardents respirent le combat. Les soldats de Turenne, retranchés dans le moulin, le cimetière et la chapelle de Saint-Symphorien, font d'inutiles efforts pour arrêter ce flot envahisseur ; leur énergie et leur courage est une barrière trop faible contre ce torrent qui les déborde. Ecrasés sous le nombre ils se replient vers la ville en combattant toujours. L'infanterie allemande occupe la position abandonnée en s'écriant : Victoire à l'empereur ! et ce cri, mille fois répété sur toute la ligne, remplit les Français d'étonnement et de rage. Turenne se montre alors aux phalanges, et dans son regard étincelle la victoire. Tout calme et rempli d'une noble assurance il indique du geste les étendarts impériaux et s'écrie : En avant.

En avant, répètent à la fois tous les régiments français. En avant ! paroles fortes et puissantes, secret et invincible ressort qui a poussé à tant de victoires, cri sublime qui résume à lui seul toute notre gloire nationale, nul ne saurait résister à son entraînement. Les bataillons se serrent les uns contre les autres, ils se heurtent tous ensemble contre les lignes allemandes et baissent la baïonnette si terrible entre des mains françaises. La terre se pèle sous le pas des combattants, des

Digitized by Google

tourbillons de fumée répandent la nuit, les Impériaux plient à leur tour. Bournonville et Caprara arrivent éplorés pour soutenir leurs vieilles colonnes. Le combat se poursuit plus violent que jamais. Rien ne résiste à la fougue française ; aux luttes d'une armée civilisée succèdent bientôt des combats à la manière des héros d'Ilion et des soldats de Mérovée. Les braves se pressent, se frappent, se repoussent, les armes sont brisées, le sang coule à flots; partout règnent la douleur, le désespoir et la mort.

Ici tombe un fier suzerain, frappé au cœur d'une balle meurtrière, ses yeux s'enveloppent d'un nuage et la mort pèse sur son front. Là le fer renverse un enfant du peuple, il expire et avec son sang s'échappe l'image sacrée de la patrie. Le premier regrette ses châteaux, le second sa chaumière, celui-ci ses plaisirs, celui-là ses douleurs.

Cependant le succès de Turenne, si chèrement acheté, n'est pas décisif. Bournonville et le duc de Bade rallient leurs fantassins en fuite et amènent de nouvelles légions. La trompette sonne, Stauffen suivi de ses dragons plonge dans les rangs des Français. Les chevaux bondissent et secouent leur crinière flottante, ils frappent leur bouche pleine d'écume contre leurs pieds raidis, ils lèvent vers le ciel leurs naseaux saglants, superbes et nobles dans leur douleur guerrière. Ainsi Herrmann et ses braves font des charges désespérées, trois fois ils s'emparent des retranchements et trois fois ils sont contraints à battre en retraite. Le comte jeté à terre, séparé des siens, cerné de toutes parts, passe avec ses fidèles entre les baïonnettes françaises et s'élance avec quelques grenadiers pour sauver les canons de la redoute que les ennemis entraînaient déjà. Mais la fortune de la France et le courage de ses fils sont plus forts que ce dévouement héroïque.

On entend le frémissement du sang qui se dessèche et s'évapore sur les bronzes rougis pour la possession desquels on combat. Les décharges de l'artillerie font de la campagne un véritable chaos. Tels sont les rugissements, les ténèbres et les lueurs du Vésuve quand le volcan se réveille ; un ciel d'airain s'étend sur l'espace, la montagne brille comme un flambeau funèbre, des torrents de feu sillonnent ses flancs et dans leur marche tumultueuse ils portent partout la désolation et la mort. Un nuage de fumée enveloppe le champ de la lutte, les bras fatigués ne portent plus que des coups ralentis, les clameurs deviennent plus déchirantes et plus plaintives. Par moment le grand nombre des blessés qui expirent laisse régner un affreux silence, puis la voix de la douleur

Digitized by Google

un moment étouffée se ranime, se propage et remplit l'air de ses accents désespérés. Le drame sanglant ne touche pas encore à sa fin, l'armée impériale a reçu de nouveaux secours et le combat se rallume avec plus de violence. En même temps, les détonations de l'artillerie deviennent plus terribles, elles se succèdent avec une effrayante rapidité, des globes de feu tracent dans l'air des courbes lumineuses et sur la terre s'entassent des collines de cadavres. Déjà le cimetière est presque dépourvu de défenseurs, le feu est mis aux maisons voisines, une flamme ardente jaillit et s'élève, l'incendie mêle ses horreurs aux horreurs de la bataille. La fumée qui se dissipe par intervalle laisse entrevoir un vieux guerrier debout sur un amas de décombres. Le héros excite à la défense ses derniers soldats, il a perdu son casque au milieu de la mêlée, de nobles cicatrices couvrent son front. Le vieillard montre à ses compagnons les baïonnettes françaises et leur ordonne de se frayer un passage à travers cette enceinte de fer. Il s'écrie : A moi, Allemagne, il faut mourir..... Et les tambours battent une marche triomphale, et les clairons font retentir leurs fanfares. Montclar s'avance et fait baisser le fer à ses fantassins pour chasser des retranchements leurs derniers défenseurs.

En ce moment suprême, un jeune officier, couvert de poussière et de sang, traverse un cercle de feu ; il bondit comme un tigre entre les armes croisées ; il se précipite dans les bras du vieillard debout sur les décombres. Le vieillard et le jeune homme se sont reconnus, Herrmann et Edgard s'embrassent, et l'armée française s'étonne d'un si sublime courage ; elle s'arrête et l'admire. Montclar crie aux deux héros de se rendre, mais le vieux général et le jeune officier ne se rendent pas. Tout est perdu pour eux quand la victoire est perdue. Ils regardent le ciel, un globe d'airain sillonne l'espace, un cri part : « Mourons ensemble. » Et Herrmann et Edgard sont frappés d'un même coup ; ils tombent et leur sang se mêle et ils s'embrassent même dans la mort.

Un seul cri répond au dernier appel de l'amitié. En avant, en avant! disent les phalanges victorieuses, et elles repoussent jusqu'à la Fecht le centre de l'armée impériale. L'œuvre de mort touche à son terme, mais que de nobles victimes, que d'illustres sacrifices. L'intrépide Foucault, si terrible dans les combats, le comte de Montargis, descendant d'une race glorieuse, périssent au moment du dernier triomphe. D'Albret et les fantassins de Navarre apportent d'inutiles renforts en traversant le torrent glacé ; l'ennemi rompu sur tous les points fuit à la débandade.

La nuit vint envahir ce théâtre des fureurs humaines. O nuit terrible

Digitized by Google

et pleine d'alarmes, que d'horreurs, que de sanglantes scènes étouffées par les ténèbres, à combien d'infortunes tu as servi de voile ! Les fuyards poussaient des hurrahs semblables aux hurlements des bêtes fauves et pleuraient leurs frères qui avaient péri. Les soldats de Turenne se cherchaient dans les ténèbres, ils pansaient leurs blessures, et les sentinelles, placées de distance en distance, répétaient le cri des veilles. Quelques chevaux restés sans maîtres, errant à l'aventure, s'abattaient sur les cadavres, étourdis par toutes ces horreurs ; des oiseaux de proie, attirés par l'odeur du sang, des corbeaux, plus sombres que la nuit, planaient au-dessus du champ de bataille et se disputaient les corps que le fer avait frappés. Mais la France était victorieuse, elle triomphait d'un ennemi brutal, et l'Alsace, arrachée aux serres de l'aigle impériale, devenait l'un des plus beaux fleurons de la plus éclatante couronne de l'univers. Des feux de victoire allumés sur la crête des Vosges portèrent au loin la nouvelle d'un succès si beau.

Et maintenant que les clameurs de la guerre ont cessé de retentir, la paix est devenue le partage de ces campagnes d'Alsace, fécondées par le sang des braves. Seulement, chaque année à la veille des Rois, le peuple voit des légions de fantômes qui se lèvent dans les prairies des Bensen. Les ombres se heurtent et se disputent les rives du torrent glacé ; puis, lorsque sonne la douzième heure, au milieu de la nuit, quand les ténèbres sont les plus noires, deux lumières, deux flammes bleuâtres paraissent et brillent au bord du Mühlbach. Deux voix expirantes murmurent : Mourons ensemble. Puis les follets s'évanouissent, tout rentre dans le repos, les ombres descendent sous terre, et jusqu'à la même heure, du même jour de la prochaine année, la prairie restera silencieuse et morne.

CHARLES GRAD.

Janvier 1862.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE L'ABBAYE DE LUCELLE.

Suite et fin *.

VI.

PRINCIPAUX PERSONNAGES ET AUTEURS QU'A FOURNIS LUCELLE.

On a déjà indiqué, en parlant des abbés des 12me au 14me siècles, plusieurs moines appartenant à la noblesse de la contrée environnant Lucelle. Les annales du monastère en nomment encore un grand nombre dans les siècles suivants, sans que pour autant ils aient eu la prépondérance dans l'administration de l'abbaye, puisqu'on vient de voir que la majeure partie des abbés sortait des rangs de la bourgeoisie.

Du reste Lucelle a fourni des hommes qui se sont distingués autrement que par leur naissance, mais malheureusement leurs écrits ne sont pas tous parvenus jusqu'à nous, et plusieurs manuscrits précieux se sont perdus dans les pillages et les incendies du monastère.

On peut citer parmi ces hommes de mérite Jean Démétrius, abbé de Lucelle de 1303 à 1319, qui écrivit un traité sur la vie monastique, un recueil de sermons et d'homélies, et un comput ecclésiastique. Conrad Holzacker, originaire de Bâle, comme le précédent, rédigea les actes du concile de Constance où il assista, ainsi qu'un ouvrage sur les abus monastiques des divers ordres, blâmant énergiquement les désordres et la licence des moines. 1408 à 1443.

Son successeur, Nicolas Amberg, qui avait été vice-chancelier de l'empereur Frédéric III, fut un des Pères distingués du concile de Bâle et il défendit avec vigueur, par ses écrits, le pape Eugène. Il est l'au-

* Voir les livraisons de juin, juillet, août et septembre, pages 257, 321, 337 et 385.

Digitized by Google

teur des annales de Lucelle intitulées : *Fasciculi antiquitatum Lucellensium*, comprenant l'histoire de ce monastère depuis sa fondation jusqu'en 1448. Il rédigea de même une chronique de la Haute-Alsace et de l'évêché de Bâle, un autre ouvrage sur les événements mémorables de son temps et en particulier sur l'invasion des Armagnacs en 1444, et enfin plusieurs autres opuscules moins intéressants. 1443 à 1467.

Un autre abbé de Lucelle, Louis Jæger, de Bregenz, écrivit également les choses qui s'étaient passées sous son administration et sur plusieurs sujets relatifs à l'ordre des Cisterciens. 1471 à 1495.

Cette manière d'écrire les événements contemporains et qui pouvaient intéresser la contrée où Lucelle avait des domaines, fut suivie par Théobald Hylveck, 1495 à 1532, et Henri Sasper, jusqu'en 1542.

L'abbé Béat Pape, pendant qu'il exerçait ses fonctions de vicaire-général de son ordre en Helvétie, en Souabe, en Bavière et en Franconie, fit un recueil ou copie des documents relatifs à l'origine, à la fondation et à l'existence des monastères soumis à ses visites.

Laurent Lovillard, ce Bruntrutain qui porta la crosse de Lucelle, de 1625 à 1648, durant les temps calamiteux, ne laissa pas que de composer un recueil de morceaux choisis dans les écrits des Saints-Pères, dont il remplit six gros volumes. Il tripla ce nombre de tomes en composant des traités sur divers sujets religieux et monastiques.

Bernardin Buchinger ne fut pas moins laborieux. Nous avons puisé une partie des renseignements précédents dans son ouvrage imprimé à Porrentruy en 1666, sous le titre de *Epitome fastorum Lucellensium*.

Il avait été, pendant quinze ans, archiviste et bibliothécaire, et outre cet ouvrage il rédigea la chronique des monastères de Mulbrunn et de Pairis, où il avait été abbé, un traité de l'art culinaire, *de arte magyrica*, renfermant 600 recettes de mets divers, plusieurs opuscules sur des sujets religieux et il comptait bien écrire encore comme il le dit à la page 231 de ses annales. *Vivit et plura scribere meditatur.*

On pourrait croire par cette liste que l'étude des sciences, des lettres et de l'histoire était, à Lucelle, réservée aux seuls abbés, soit que cette étude ait été peu répandue, soit qu'on ait eu soin de choisir les abbés parmi les hommes les plus instruits, ou qu'enfin les écrits des simples religieux ne soient pas parvenus jusqu'à nous. Mais il n'en était pas tout-à-fait ainsi, et sans remonter jusqu'au moine Hélinand, qui, au commencement du 12me siècle, écrivit et orna un missel qui fut regardé comme la gloire d'un monastère, nous avons vu des débris d'autres

Digitized by Google

missels et livres d'église venant de Lucelle et qui attestent que les calligraphes et les peintres en vignettes ont perpétué ces arts dans les 14me et 15me siècles et même jusqu'après l'invention de l'imprimerie. Il fallait pour l'un d'eux des feuilles de parchemin de 80 sur 55 centimètres, et pour un autre 65 sur 45. Il y a des lettres ornées qui ont plus d'un décimètre de hauteur.

Un autre Bernardin de Lucelle, Christophe Schaller, de Cernay, rédigea plusieurs livres ascétiques et, chose digne de remarque, un traité sur l'art de faire des horloges. Il mourut abbé de Mulbrunn en 1642. Alors les montres étaient grosses comme le poing et une corde de boyau s'enroulait sur la fusée, les chainettes ne vinrent que plus tard [1]. Un Delémontain, Séraphin Heitschmann, rédigea plusieurs volumes sur des sujets religieux et en particulier un traité sur la règle de Saint Benoit, d'après les écrits de Saint Bernard. Cet ouvrage fut alors fort recherché et estimé. Mais l'auteur ne put continuer ses travaux à Lucelle, d'où l'arrivée de l'armée suédoise le força de s'enfuir dans un monastère de Saxe. Il y mourut en 1636.

Quelques autres religieux de Lucelle ont encore fait divers travaux littéraires, mais le plus laborieux de ces Cisterciens fut Bernard Walch, de Winckel, conservateur des archives de Lucelle, qui mourut à l'âge de 73 ans, en 1760. Pendant quarante-cinq ans il s'occupa de l'histoire de son abbaye et l'on a de lui à ce sujet deux gros volumes in-folio, intitulés: *Miscellanea Luciscellensia*, qui, d'après ses propres expressions, n'est pas le fruit d'un jour ou d'un mois, mais de plus de quarante ans d'étude et de recherches dans les archives de Lucelle et des autres monastères de l'ordre de Citeaux avec lesquels il était en relation.

Walch cite souvent un manuscrit de Théobald Kauffmann, moine de Lucelle, qui avait fait de longues recherches sur l'histoire de cette abbaye. Il désigne les ouvrages de Buchinger, le livre des priviléges de Lucelle consistant en un gros volume manuscrit, le nécrologe ancien écrit sur parchemin, comme le précédent, et ensuite un grand nombre d'ouvrages imprimés mais actuellement fort rares.

Walch n'a pas mis beaucoup d'ordre dans ses écrits, aussi il traduit

[1] Une montre à boîte d'argent avec corde de boyaux au lieu de chaînette fut donnée à cette époque au secrétaire du nonce apostolique à Lucerne, pour gagner ses bonnes grâces dans la poursuite d'un procès qui intéressait Lucelle. — Nous en avons encore une dans ce système.

Digitized by Google

le titre latin précité par : *das ist litzlische mischgemasch*. Comme il était originaire de l'Alsace allemande, il se servait ordinairement de sa langue maternelle, sans toutefois se gêner pour écrire en français ou en latin, selon l'occurrence. Non seulement ces deux précieux volumes renferment l'histoire de Lucelle, mais encore celle de ses filiales, avec leurs chartes principales dont plusieurs sont encore inédites; il y a encore joint les plans et les vues de ces monastères à diverses époques, souvent les armoiries des abbés, quelques portraits, des vues de châteaux actuellement ruinés, les armoiries de leurs seigneurs, etc., etc.

Le premier de ces volumes est actuellement à l'abbaye de *Maria-Stein* et nous possédons le second, avec un autre manuscrit de Walch, intitulé : *Apophasis Luciscellensis*, écrit en 1759 et renfermant des renseignements très-précieux sur l'origine des propriétés, des droits et des charges de l'abbaye de Lucelle.

Un troisième ouvrage du même auteur est à la bibliothèque de l'école cantonale à Porrentruy.

Walch a été un des hommes les plus laborieux de Lucelle et l'éloge qu'on en fait à la fin d'un de ses volumes mêmes, en y annotant sa mort, est certainement bien mérité. Nous lui devons beaucoup de renseignements précieux et nous dirons avec son successeur aux archives de Lucelle : que la terre lui soit légère et qu'il repose en paix.

Il est probable que dans la liste des hommes qui ont fleuri à Lucelle par leurs écrits, nous en ayons oublié plusieurs, dont les noms ou les ouvrages ont échappé à nos recherches et à notre mémoire, mais le nombre qu'on vient d'indiquer nous justifie ou rectifie ce que nous avons pu dire de l'ignorance des moines de Lucelle dans deux de nos publications [1]. Si alors nous avons quelque peu critiqué les Bernardins de ce lieu, c'est que là, comme ailleurs, il y avait de l'ivraie dans le bon grain et que malheureusement ces plantes parasites ont laissé des racines dans les archives mêmes du monastère, de même que dans les traditions du pays. Aussi on doit tout au plus nous accuser de médisance ou d'avoir révélé des choses peu connues en écrivant deux romans historiques en 1836 et 1843. Alors notre plume encore jeune traçait, sans crier gare, tout ce qui tombait sous son bec, tandis qu'aujourd'hui elle est plus sérieuse, et elle ne consigne plus que des faits plus importants et puisés à bonne source.

[1] Jean de Vienne et Bourcard d'Asuel.

Digitized by Google

VII.

ARMOIRIES DE LUCELLE.

Les armoiries ne sont pas plus indifférentes à l'histoire des monastères qu'à celles des familles nobles. Elles n'étaient pas prises arbitrairement, mais toutes avaient une raison d'être, une origine qui se rapportait plus ou moins à celle des monastères mêmes.

A la vérité l'écusson de Lucelle a offert diverses variations, sans dévier pour autant du principe précédent. Celui propre à l'abbaye était d'argent, à l'église de même et un toit de gueules, et à la bordure d'azur chargée d'étoiles d'or. Il était ainsi en rapport avec l'étymologie qu'on donnait à Lucelle : *Luciscella*.

Ces armoiries propres étaient fréquemment jointes à d'autres. C'est ainsi que l'on était parti avec celui de Saint Bernard ou de l'ordre de Citeaux qui portait d'argent, à la bande contre-chiquetée de gueules et d'argent de neuf pièces.

D'autres fois les armes de Lucelle représentent l'image de la Vierge Marie, patronne de l'abbaye, assise sur un nuage et parfois sur le toit d'une église, environnée d'étoiles d'or. Marie Stella.

On voit aussi son écu écartelé au premier et au quatrième des deux armoiries propres à Lucelle, au troisième de Montfaucon-Montbéliard, sont de gueules à deux bars adossés d'or et un trischeur d'argent, et enfin au quatrième de Citeaux.

Toutes ces variations se rattachent ainsi à l'étymologie, à la patronne, aux fondateurs et à l'ordre de l'abbaye de Lucelle.

Quand le comté de Ferrette passa à la maison d'Autriche, en 1324, on ajouta au cimier de Lucelle une queue de paon, à l'imitation de plusieurs maisons nobles qui adoptèrent alors ce symbole des ducs d'Autriche.

Le sceau de l'abbaye représentait également l'image de la Vierge Marie (Notre-Dame de Lucelle), diversement dessinée selon les époques.

Le scel du couvent, *conventus*, n'était pas le même. Il portait un bras droit sortant d'un nuage et tenant une crosse abbatiale tournée en dedans, en signe de juridiction intérieure. Quand on transformait cette empreinte en armoiries, l'écu était de sable au dextrochère sortant d'un nuage d'argent, la main de carnation tenant une crosse d'or.

Digitized by Google

Chaque abbé avait son sceau particulier, et quelquefois deux ou trois de grandeur différente. Ils variaient de forme et d'ornementation, selon les usages de chaque siècle et le caprice des artistes.

Les armoiries de la famille des abbés étaient empreintes sur les sceaux, soit seules, soit diversement combinées avec celles précédemment décrites.

Nous avons puisé ces indications dans les archives et les manuscrits de Lucelle et elles sont consignées plus en détail dans l'armorial de l'évêché de Bâle que nous avons formé, mais qui est si volumineux qu'on ne peut songer à le publier. Il a déjà fallu singulièrement résumer l'histoire de Lucelle, que nous avions préparée en faisant un plus large usage de documents et de faits divers qui, à dire vrai, perdent de plus en plus de leur intérêt, à mesure que le temps efface le souvenir de cette abbaye.

A. QUIQUEREZ, ancien préfet de Délémont,
membre de la Société jurassienne d'émulation, et de plusieurs sociétés
d'histoire et d'archéologie de Suisse et de France.

Digitized by Google

CRAVANCHE

BERCEAU DE BELFORT AU PRÉJUDICE DE BRASSE

OU

ÉPOQUE CELTIQUE, ROMAINE, FRANCO-BOURGUIGNONNE ET GERMANIQUE DE BELFORT ET DE SON ARRONDISSEMENT.

LETTRE

à M. UGONIN, *savant antiquaire, propriétaire à Belfort, Cravanche, etc., etc.*

Suite *

XIX.

NOTICE DE LA TABLE DE PEUTINGER.

Quant à la table dite de *Peutinger*, si elle ne parle pas de *Gramatum* il ne faut pas en être surpris, quoiqu'elle soit postérieure à l'Itinéraire, ne datant que de la fin du IVe siècle, sous l'empire de Théodose-le-Grand, en 393. (Scheyb, *Pentingerian. Tabul.*, cap. 2, pag. 15 et suivantes; Vindobonne Trattner, 1753, grand in-folio.) Elle est d'un chrétien. Quelque précieux que paraisse ce monument de l'antiquité il n'est cependant pas à l'abri de tout reproche et il paraît d'un mérite inférieur à l'*Itinéraire* d'Antonin, quoique postérieur en date de près d'un demi-siècle, ce qui rend son auteur inexcusable; au reste cet auteur est inconnu et son but, qui était de donner une table ou carte des routes que tenaient alors les légions romaines dans la plus grande partie de l'empire d'Occident, n'est pas parfaitement rempli. Cette carte n'est ni d'un géographe, ni d'un savant, mais plutôt d'un soldat romain, d'une espèce de quartier-maître, uniquement occupé de chemins et de lieux propres à camper, ou de positions où il y avait eu quelque cam-

* Voir les livraisons d'août et de septembre, pages 377 et 405.

Digitized by Google

pement, ou bien où il s'était fait quelqu'ouvrage, quelqu'entreprise, quelqu'expédition, sans faire attention à la situation respective des lieux, avec le placement géographique des différentes contrées voisines; il ne faut donc y chercher ni la précision géographique, ni la configuration des terres, ni la disposition des rivages. C'est l'idée que nous en donne Welpo [1].

Bergier parle de même avec peu d'estime de l'auteur de la table de Peutinger. (*Hist. des grands chemins*, liv. 3, chap. 8 et 9, § 6 et 7.) M. de Scheyb qui veut réfuter Bergier (*Tab. Peutinger itinerarium*, cap. 4, pag. 42-48) y mit plus d'honneur et de déclamation que de raisons solides, et bientôt après il revient à l'opinion de Bergier, au moins en quelque chose [2] *Gramatum* était sans doute trop proche du Rhin, pour que l'auteur en eût connaissance. Si M. de Scheyb parle ainsi des contrées franc-rhénanes et franc-danubiennes, qu'il devait connaître, puisque c'est son pays, n'aurait-il pas dû être plus réservé sur les éloges qu'il donne à cette table par rapport à des régions qu'il ne devait pas si bien connaître que sa propre patrie?

XX

D'OU LUI VIENT SON NOM.

Au reste, on donne à cette table le nom de Peutinger, parce que Conrad Peutinger, savant d'Augsbourg au XVe siècle, la posséda après Conrad Cettes qui la lui avait laissée par testament et qui la tenait d'une bibliothèque d'Allemagne. Peutinger et ses descendants en avaient laissé tirer différentes copies, plus ou moins exactes, sur lesquelles on avait fait les premières éditions; mais le manuscrit était resté à la famille, dont un rejeton le légua, en 1715, au collége des jésuites d'Augsbourg.

[1] *Auctorum geographiæ imperitum mathematicas litterarium universum non doctum fuisse necessario fadeutum; res enim loquitur, cum neque provinciarum circumscriptiones et figuræ, neque litterum canonibus respondeant unde fit ut non temere suspicere hæc in trobito castrensi, potius quam in erudito scolarum pulvere nata.* (WELPO.)

[2] *Non obscura divinatione conjectandum esse puto quod autor tabulæ nomina gentium transrhenum et transdanubium, non vere situs et habitationes illarum noverit; adeo que eorum denominationes consulto et detita opera perturbato caracterum et litterarum ordine quasi calame verum ignaro in tabulam consuerit; siquidem id luententer patet.* (SCHEYB, ibid., cap. V, pag. 49.)

Digitized by Google

Il ne leur fut pas livré sans doute, puisqu'en 1720 un libraire le vendit à Boyer, bibliothécaire du Généralissime prince Eugène de Savoie, pour 420 florins d'empire à onze au louis d'or. (Scheyb, *ibid.*, cap. 3, pag. 37-38.) C'est d'après cet original que M. François-Christophe de Scheyb en a donné une magnifique édition in-fol., à Vienne en Autriche (Trattner, 1753) avec des dissertations et de savantes notes. J'ai vu et consulté moi-même ce manuscrit précieux dans la bibliothèque publique de la cour de Vienne, où il est gardé parmi ceux que lui légua le prince Eugène; il ne peut donc y avoir aucun doute raisonnable, ni sur l'antiquité de Cravanche, ni sur sa qualité de station romaine sous le nom de *Gramatum*, avant le milieu du IVe siècle, et il faut convenir que les deux hauteurs dont il est dominé en fer-à-cheval, vers le couchant, étaient très-favorables au campement des légions, qui préféraient les lieux élevés, surtout lorsqu'il y avait des sources salubres, comme on en trouve dans les flancs du Salbert [1].

XXI.

ÉTYMOLOGIE DE GRAMATUM OU CRAVANCHE.

Ces sources mêmes et le doux murmure de leurs eaux, malgré l'affaissement démontré des montagnes et la détérioration des forêts, deviennent une nouvelle preuve de l'antiquité de Cravanche et de son identité avec le *Gramatum* de l'itinéraire. J'ouvre en effet mes in-fol., et je trouve que *Grem-à-ton* en celtique, langue exclusivement usitée en vos contrées, avant l'arrivée de César ou du moins concurremment avec le tudesque, depuis le séjour d'Arioviste en cette partie, signifie murmure de l'eau (*aquæ murmur*). Le savant Schœpflin est de cette opinion. (*Alsat. illust.*, tom. Ier, période celtique, § 31, page 50.) Et où jamais entendit-on un murmure plus agréable d'eaux limpides et salutaires qu'au-dessus de Cravanche? Le jour et la nuit, l'hiver et l'été j'ai parcouru mille fois les côteaux riants, ces prairies enchanteresses, et toujours j'ai été ravi de ce bruit harmonieux des eaux qui invite au repos et au doux sommeil, mais plus encore à la contemplation des merveilles qu'offre la nature, dans ce site pittoresque, à l'œil curieux et exercé. Le rossignol qui sait si bien choisir les lieux propres à

[1] Si Ambroise, qui avait rempli les premières places de l'Etat avant d'être évêque, remarque que l'abondance des eaux est l'une des choses les plus nécessaires à un camp. *Si æquis abundant.* (Serus V in psal. 118.)

Digitized by Google

charmer l'oreille, par le contraste et l'harmonie des sons, établit chaque année une académie de musique dans le demi-cercle qui couvre Cravanche au couchant, et je ne doute pas, Monsieur, que dans les fréquentes promenades que vous y faites, vous n'ayez remarqué combien le murmure des eaux contribue, dans cette espèce d'amphithéâtre, à animer les concerts du chantre de la nature.

Certainement *Gramatum* n'est pas romain quoique cité par l'itinéraire d'Antonin; il n'est pas tudesque non plus; il est donc celtique, comme le remarque le savant Schœpflin (*Alsat. illust.*, tom. Ier, période celtique, § 17, page 43). N'est-ce pas une haute et noble antiquité pour le berceau de Belfort, votre ville? Car elle descend de Cravanche comme l'Europe entière descend de l'audacieux Japhet, fils de Noé, *audax Japeti genus*. (Hovat, od. III, lib. I, vers 27.)

XXII.

CRAVANCHE OUBLIÉ.

Mais si l'existence de Cravanche est réelle à cette époque, d'où vient reste-t-on si longtemps à en retrouver des vestiges dans l'histoire?... C'est par deux raisons principales, la première est que *Gramatum* n'était peut-être qu'une station du 4e ou 3e rang, et qui ne devait vraisemblablement cette distinction qu'à son emplacement dans la croisée ou bifurcation d'une voie romaine, jointe à l'avantage du terrain pour un camp naturellement fortifié, plutôt qu'à sa population; la seconde est qu'il participa bientôt après à la ruine générale de ce pays, soit par les Huns, soit par les Sarrazins. Attila ne fit qu'un vaste désert, de Strasbourg à Besançon, au milieu du ve siècle. L'irruption des Bourguignons et leur établissement en ces contrées, y causèrent aussi beaucoup de ravages au même siècle, ainsi que leurs guerres fréquentes contre les rois de France au siècle suivant. Les Sarrazins enfin, peuple originaire de l'Arabie, après avoir ravagé, comme un torrent impétueux, une partie de l'Asie et de l'Afrique, se répandirent jusqu'en Europe, désolèrent l'Espagne, saccagèrent les deux Bourgognes, Besançon, Luxeuil et détruisirent plusieurs habitations, même sur le plateau de Belfort; ils ne mirent fin à ces malheurs que lorsque Childebrand et Charles Martel son frère les eurent fait sortir de France, avant le milieu du VIIIe siècle.

Voilà vraisemblablement les causes de l'oubli où Cravanche est tombé, après le temps de l'itinéraire d'Antonin; mais peut-être que sa

Digitized by Google

construction actuelle, partagée en deux hameaux, nous offre des indices de son antiquité; ne pourrait-on pas dire, par exemple, que l'espace qui se trouve entre deux désigne le local de l'ancienne place publique; le ci-devant château, *le forum* ou lieu des assemblées du magistrat, etc.? ne pourrait-on pas dire aussi que tandis que Cravanche était le centre de plusieurs voies romaines, ses habitations s'étendaient plus qu'aujourd'hui vers la *vie du Barquot*, dans la direction des Airues (Arva) et que c'est de là, peut-être, qu'une tradition plus ou moins équivoque, *fama fertur antiqua*, (Schœpflin, *Alsat. illustr.* Tom. 11, § 17, pag. 49) fait de ce lieu le berceau de Belfort, qui doit remonter avec plus de raison jusqu'à *Cravanche*.

XXIII.

CRAVANCHE RETROUVÉ.

Quoiqu'il en soit de ces conjectures qui ont pour elles tout l'éclat de la vraisemblance, mais dont le défaut de preuves positives ne peut nuire à l'antiquité de Cravanche démontrée par les monuments rapportés ci-dessus, on n'en trouve plus de mention que dans le charte d'Adelaïde, ou Alix douairière de Rodolphe V, marquis de Baden, laquelle affranchit les habitants de Cravanche de la servitude de la main morte, en l'année 1362, avec dix autres villages voisins, (Schœpflin *Alsat. illustrat.* Tom. 11, *Alsat. german.*, § 69, pag. 47.) Cravanche d'origine celtique, station romaine, avait contracté sans doute la main levé la main morte, par l'irruption des Bourguignons et les lois qu'ils établirent. (Dunod, *Trait. de la main-morte*, Paris, Ve Dupuis, 1760, nouv. édit. *in 4°*, préface et chapitre I). Car l'état primitif de *Gramatum* le rendait libre et de franche condition; comme le prouve la nomenclature de tout ce qui l'environne; Salberg par exemple, montagne dont il est couronné, signifie une hauteur jouissant de la *liberté salique* ou des *Francs*, puisque πυργα en grec Burgus en basse latinité signifie une petite forteresse, d'où les Bourguignons qui se fortifiaient sur les hauteurs ont peut-être tiré leur dénomination, (Gilbert, *Cogratus descript. Burg. Supérior*, pag. 61). Telle est la vicissitude des choses d'ici bas! Cette ancienne habitation avait subi le joug de la main-morte, peut-être avantageux dans certains siècles sous des seigneurs puissants contre de plus faibles; mais elle avait eu assez d'énergie pour se faire affranchir dans le même siècle qui avait vu éclore les prémices de la liberté hel-

Digitized by Google

vetique. Ce fut d'une manière moins sanglante et dès lors plus honorable pour l'humanité.

XXIV.

SON AFFRANCHISSEMENT.

Noble et puissante dame Alix ou Adelaïde, marquise de Baden et dame de Belfort, comme fille et héritière en partie de Jeanne, comtesse de Montbéliard, affranchit cette ancienne commune en 1362 (Schœpflin *Hist. Zaringo Badensis* Tom. II in-4°, lib. IV, pag. 51-52). Son mari, Rodolphe V dit Wecker, était mort le V des kalendes de septembre (28 août de l'année précédente, *ibid.*, pag. 51); elle était donc dame et maîtresse.

Depuis cette époque Cravanche se trouve cité dans les chartes et les diplomes des siècles suivants jusqu'à nos jours autant qu'aucune autre commune du voisinage ou de l'arrondissement, à l'exception peut-être de quelques places distinguées à raison de leurs fiefs, comme Montbéliard, Belfort, Blamont, Granges, Héricourt, etc. ou à raison de leur importance, comme Ferrette, Thann, Masseveaux, etc. Voyez sur ce sujet Schœpflin (*Alsatia diplomatica*, 2 vol. in-f°. Manheim 1775).

XXV.

FOURNIT LES PREMIERS HABITANTS A BELFORT.

Cravanche a dû avoir aussi le désavantage du côté de la population, quoique Belfort lui doive vraisemblablement une partie de la sienne. C'est en 1228 selon D. Calmet, c'est-à-dire, environ neuf siècles au moins après Cravanche que l'on trouve le premier vestige du château de Belfort qui fut le noyau de la ville (D. Calmet *Hist. de Lorraine*, édit. de 1728 Tom. III aux preuves, pag. CCCCXL). Cravanche ne fournit pas au château de Belfort ses premiers habitants; ils vinrent de Montbéliard, avec les seigneurs qui l'habitèrent, après l'avoir bâti, mais dès que la forteresse fut en état de défense et que les guerres de fief à fief mirent en danger les habitations ouvertes, on ne peut disconvenir que les habitants de Cravanche qui eurent le moyen de se bâtir un abri ou dans les Railles du château ou sur la Roche même, où il y eut jusqu'à deux bourgs (le vieux bourg et le bourg-resot, rasés depuis le siège de cette forteresse par le maréchal de la Ferté, et les travaux du grand Vauban)

Digitized by Google

n'y eussent cherché un asile assuré, d'abord pour leurs personnes ensuite pour leurs effets et leur bétail, dans de bonnes constructions, protégées d'un côté par le château et les Railles; et de l'autre par la tour, dite des Bourgeois, qui remonte vers le même temps. Les habitants de Cravanche durent être les premiers à essayer de cette retraite, pour trois raisons principales. La 1re est que cette commune était de la seigneurie de Belfort, comme il conste par la Chartre citée plus haut, en vertu de laquelle Alix ou Adelaïde de Montbéliard, marquise douairière de *Bade*, dame de Belfort affranchit ses sujets de Cravanche de la servitude de la main-morte. Cet acte est cité deux fois par Schœpflin (dans son *Histoire de Bade*, tom. II in-4°, liv. 4, pag. 51-52) et (*Alsat. illustrat.* tom. II, *Alsat. German.* § 69 pag. 47); on regrette que dans ces deux endroits il n'ait cité que par extraits cet acte intéressant. C'est par oubli sans doute que les éditeurs de son *Alsatia diplomatica*, ont omis cette pièce qu'il importait de connaître en entier.

La seconde raison qui persuade que *Cravanche* a fourni les premiers habitants des deux bourgs devant le château de *Belfort* est que de toutes les terres de la seigneurie, c'est la commune la plus voisine de la roche sur laquelle les deux bourgs étaient assis; et si l'on suppose, comme il est vraisemblable, que Cravanche s'étendait alors plus qu'aujourd'hui vers *Brasse*, la proximité sera plus grande encore. Voici en effet les noms des communes de la seigneurie de *Belfort*, affranchies par la marquise de *Bade*. « La terre et signorie de la mairie de Chastenoy, « près Belfort de la diocèse de Besançon, c'est à savoir ez villes de « Cravainches, de Baivelier, de Bostant, Belmont, de Oye, de Willer- « lon-sec, de Chastenoy, de Neuf Meix (Nommay) de Vourvenant, de « Brognard et de Dampierre appartenant à la dite mairie. » De ces onze communes, celle de Willer-le-Sec est de Chastenoy; celle d'Oye était entre Chastenoy et Bermont et réunie à cette dernière (Schœpflin *Alsat. illustrat.* tom. II *Alsat. Germanic.* § 69, pag. 47); or de toutes ces communes, alors de la seigneurie de Belfort il n'y a que Bavilly qui puisse le disputer à Cravanche du côté de la proximité des deux bourgs de Belfort.

XXVI.

ANCIEN LOCAL DE BAVILLY.

A cette époque Bavilly n'existait pas à la gauche de la rivière; mais uniquement à la droite. On ne voyait à gauche que le Châtelot bâti sur

Digitized by Google

la hauteur, pour défendre le passage de la rivière où il y avait un gué, environné de toute part de marais et couronné au sommet d'épaisses forêts. Le village de Bavilly était entièrement construit autour de l'église et du presbytère qui en était le centre, et il s'étendait du côté de Buc et de *Banvilars* jusqu'au-delà de la croix de pierre qui fait aujourd'hui la séparation des chemins de ces deux communes. On ne commença à bâtir des maisons sur la gauche de la rivière de Bavilly, que sur la fin du XIVe siècle, que ce village, alors presque tout construit en bois, selon l'usage du temps en ces pays, fut presque entièrement détruit par un violent incendie survenu au milieu de l'hiver durant une forte gelée qui empêcha de tirer aucun secours des marais voisins (archives de Montbéliard, Cob. BB. n° 127 de *l'ancien invent.*) Le seigneur du Châtelot profite de cette occasion pour faire construire un pont sur la rivière, et promettre aux habitants qui ne bâtiraient qu'à la gauche de la rivière, secours, aide et protection. C'est à cette mesure que la commune de Bavilly doit ses premières maisons de ce côté-là, dont le nombre augmenta le siècle suivant, après la guerre de Bourgogne. Quoiqu'elle n'eut duré que vingt mois, Bavilly et les villages voisins souffrirent alors beaucoup, surtout à l'occasion du siège d'Héricourt, fait par les Suisses, alliés de Sigismond d'Autriche, ennemi à outrance de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, en 1474 (*Hist. de la guerre de Charl. le Témér. duc de Bourg.*, in-8°, Lausanne, Ravanet 1794, chap. II). Les habitations de Bavilly se rapprochèrent donc encore davantage du Chatelot pour mettre entre eux et le comté de Bourgogne une barrière naturelle, telle que leur rivière et ses marais changés aujourd'hui en étangs et en prairies; en 1500, on y distingait déjà le bourg ou vieux village, et le Châtelot celui-ci à la gauche de la rivière. Dès 1476 et 1498 on connaissait à Effert bourg et village (liv. des *fiefs d'Alsace* manuscrit in-f°, du proc. Genève..., le Laboureur, pag. 315 et 447, à la biblioth. publique de la ville de Strasbourg).

A l'époque de la construction des deux bourgs sur la roche de Belfort et des deux villes sous la roche, Cravanche était donc la commune de cette seigneurie la plus proche du château de Belfort, et la plus à portée de commencer sa première population, en cherchant un lieu de refuge sous les défenses d'une place forte voisine, et occupée par un grand seigneur. L'heureuse expérience que firent ces premiers habitants du vieux bourg de Belfort, situé sur la roche, de la protection de cette forteresse, engagea les propriétaires commodes des communes

Digitized by Google

voisines à en faire de même, dès qu'ils en eurent la liberté; et voilà l'origine de la tradition du pays, que le comte Renaud de Bourgogne, en bâtissant une ville sous son château, obligea les habitants de Brasse à détruire leurs maisons, pour venir en construire d'autres en cette ville et la peupler.

XXVII.

EXPLICATION DE LA TRADITION SUR BRASSE.

Cette tradition est altérée en ce que: 1° Brasse n'a jamais été une commune proprement dite, ni même une habitation marquante. 2° Que jamais le propriétaire du château de Belfort n'a forcé les habitants du voisinage, fussent-ils ses sujets, à détruire leurs habitations, pour venir s'abriter sous les tours de cette place. 3° Qu'il s'est contenté de les y inviter par ses bienfaits et la sûreté qu'ils y trouvaient contre toute vexation de la part des étrangers même armés. 4° Que l'affranchissement de cette commune du mois de mai 1307, par Renaud de Bourgogne, comte de Montbéliard Guillaume, sa femme comtesse dudit Montbéliard et Otherin leur fils, comte de Montbéliard, permet au bourgeois de Belfort, de quitter cette ville et d'aliéner leurs héritages, même sans congé, (Affranch. art XVI); assurément ce n'est pas ainsi qu'on se conduit envers des personnes qu'on a rassemblées par force. Belfort comptait alors le chatel, le bourg et la ville.

C. DESCHARRIÈRES.

(La fin à la prochaine livraison).

Digitized by Google

LA MORT DE SOCRATE.

ETUDE HISTORIQUE ET DRAMATIQUE EN QUATRE TABLEAUX.

Suite *.

SCÈNE V.

Les mêmes, SOCRATE.

PLATON. — Socrate, nous te croyions au Pirée et ne t'attendions pas si tôt.

SOCRATE. — J'ai changé de résolution, chemin faisant; pour le moment je viens de l'Académie et me rends au Lycée.

PLATON. — Consens, je te prie, à t'arrêter quelques instants auprès de nous. Nous parlions de toi et nous nous efforcions de persuader Anytus, qui paraît douter de ton amour pour la constitution, au rétablissement de laquelle il a pris une si large part.

SOCRATE. — Toujours la vieille histoire, ô Anytus! je croyais que toute ma vie me mettrait à l'abri de soupçons aussi peu mérités. N'ai-je donc pas payé assez largement ma dette à la patrie sur les champs de bataille, en combattant pour sa défense, et à Athènes même, sous les yeux de mes concitoyens, en m'efforçant de rendre les jeunes gens meilleurs, et capables de se rendre utiles un jour.

ANYTUS. — Des soupçons, des soupçons! mais comment n'en pas concevoir? n'est-il pas permis de supposer que tu regrettes le règne si funeste de l'oligarchie, qui vient de succomber avec plusieurs de tes disciples, lorsqu'on t'entend vanter sans cesse les avantages de la constitution dorienne et décocher tes plaisanteries contre les bases mêmes de notre gouvernement démocratique? Comment ne pas douter de tes sentiments? Ne te plais-tu pas à répéter ces vers d'Homère, qui doivent mal sonner aux oreilles du peuple :

> Eh quoi! disait Ulysse aux monarques, aux grands,
> Mortels chéris des dieux, vous connaissez la crainte!

* Voir les livraisons de janvier, février, mars, avril et mai, pages 17, 71, 118, 167 et 216.

Digitized by Google

Méprisez un vain peuple et sa frivole plainte,
Pour vos nobles desseins qu'il apprenne à souffrir.
Mais qu'un mortel obscur à ses yeux vînt s'offrir,
Qu'il ôsât faire entendre une voix alarmée :
Tu n'es rien au conseil et rien dans notre armée,
Lui disait-il ; attends les volontés des rois,
Et crains d'avoir parlé pour la dernière fois.

Ne dirait-on pas que tu interprètes ces vers, comme si le poète eût approuvé qu'on maltraitât les citoyens pauvres des classes inférieures?

Socrate. — Certes, je me serais bien gardé de parler de la sorte ; autrement j'aurais cru qu'il fallait me maltraiter moi-même. J'ai voulu dire tout simplement que ceux qui ne sont bons ni pour l'action, ni pour le conseil, qui ne servent ni dans l'intérieur de la république, ni dans les armées, qui, au besoin, ne défendent pas les intérêts du peuple ; que de tels hommes, lorsque surtout ils joignent l'audace à l'inutilité, doivent être fortement réprimés, quand même ils auraient de grandes richesses. Mais, Anytus, si je n'étais pas l'ami du peuple, lui consacrerais-je, comme je le fais, tout mon temps? aurais-je renoncé, pour l'instruire, aux projets de l'ambition et aux richesses ? Ai-je jamais reçu de mes disciples athéniens et étrangers aucune récompense pour le temps que je leur ai donné ; n'ai-je pas communiqué également à tous ce que je possédais? Mais ce n'est pas tout ce que tu avais à dire, Anytus ; tu as encore d'autres choses sur le cœur ; soulage-toi donc ; nous y gagnerons, toi et moi.

Anytus. — Eh bien, oui, Socrate, pourquoi le cacherais-je ? ce que je n'aime pas en toi, c'est ce calme, ce repos que tu affectes dans un moment où il serait du devoir de chaque citoyen de mettre la main à l'œuvre, pour cicatriser les plaies de la patrie. Nous avons, il est vrai, délivré Athènes du joug de l'étranger et de l'odieuse tyrannie exercée par des enfants dénaturés ; mais il faudrait être aveugle pour ne point voir que la force lui manque encore, et qu'il faut avant tout lui administrer des remèdes puissants. Ce n'est point un malade, qu'un traitement de quelques jours pourrait rétablir complètement ; non, c'est un mourant que le moindre choc peut achever à toute heure. Que lui reste-t-il aujourd'hui de ses possessions extérieures ? Egine peut-être ; mais n'avons-nous pas dû rendre cette île à ses habitants ? Qu'est devenue cette bourgeoisie autrefois si florissante, qui faisait sa force? décimée par la maladie, les combats et la misère, elle a perdu sa splendeur et ses

Digitized by Google

richesses. Les caisses publiques sont vides, le pays est dévasté, le commerce et l'industrie se relèvent avec peine, nos murs et nos forts ont été rasés, et nous ne possédons plus ce qui faisait autrefois notre gloire, notre flotte, naguère encore si belle et si redoutable. Et qui sait si les Lacédémoniens, qui à l'heure qu'il est nous envient déjà le bienfait que nous tenons de la générosité de leur roi, le rétablissement de la constitution de Solon, reprenant les principes consacrés par Lysandre, ne viendront pas nous imposer de nouveau un joug odieux? Pourrions-nous alors, faibles et épuisés comme nous le sommes, recommencer une nouvelle lutte? Tu me diras peut-être qu'il n'y a plus de partis à Athènes, et que la concorde dont nous jouissons aura bientôt rendu à notre patrie les forces qui lui manquent. Cela est vrai; la réconciliation, qui a été jurée de part et d'autre, est observée avec sincérité; les anciennes passions paraissent éteintes et nous ne formons plus qu'un peuple de frères. Mais ne vois-tu pas comme chacun s'agite de son mieux pour améliorer la situation, pour relever les travaux des mines, le commerce et l'agriculture, pour remettre en honneur les exercices guerriers, et rendre à la navigation le lustre qu'elle a perdu? Au milieu de cette activité si éminemment patriotique, que fais-tu ô Socrate? Tu te promènes çà et là, entouré de tes disciples, comme si rien ne s'était passé; tu continues tes entretiens dans la rue comme par le passé, parlant selon ton habitude de bœufs et de chevaux, de cordonniers et de tanneurs, de sagesse et de vertu. On dirait vraiment que la restauration d'une démocratie légale n'excite nullement tes sympathies. Non content de cela, il faut encore que tu attaques ce que nous respectons tous, parce que nous y voyons notre ancre de salut dans l'avenir. Est-ce donc bien le moment de te moquer de notre mode d'élections, par exemple, et de la tenue de nos assemblées, et surtout de ridiculiser ces dernières en disant qu'elles ne comprennent que la partie la plus faible, la moins éclairée de la nation?

Socrate. — Ce n'est point la première fois que toi et tes amis vous me reprochez de ne me rendre jamais dans les assemblées du peuple pour donner mes conseils à la République. Ce qui m'en a empêché jusqu'à ce jour, c'est je ne sais quoi de divin et de démoniaque, dont vous m'avez souvent entendu parler, et dont vous me ferez peut-être plus tard un crime. Ce phénomène extraordinaire s'est manifesté en moi dès mon enfance; c'est comme une voix qui ne se fait entendre que pour me détourner de ce que j'ai résolu, car jamais elle ne m'exhorte

Digitized by Google

à rien entreprendre. C'est elle qui m'a toujours arrêté, chaque fois que j'ai voulu me mêler des affaires publiques, et son opposition est venue fort à propos, car sache bien qu'il y a longtemps que je ne serais plus en vie si je m'étais immiscé dans les affaires de l'Etat, et je n'en aurais retiré aucun profit, ni pour vous, ni pour moi. Ne va pas mal interpréter mes paroles, Anytus, si je te dis la vérité ! Non, quiconque voudra lutter franchement contre les passions d'un peuple, celui d'Athènes ou tout autre, quiconque voudra empêcher qu'il se commette rien d'injuste ou d'illégal dans un Etat, ne le fera jamais impunément. Il faut de toute nécessité que celui qui veut combattre pour la justice, s'il veut que sa vie ait quelque durée, reste simple particulier et ne prenne aucune part au gouvernement.

Anytus. — Tu peux ne prendre aucune part au gouvernement, et cependant passer ton temps plus utilement que tu le fais ; tes discours ou plutôt tes entretiens ne retiennent-ils pas les jeunes gens qui t'écoutent dans une inaction coupable, et penses-tu que tes plaisanteries, si pleines d'ironie, soient de nature à leur faire aimer l'ordre de choses actuel ?

Socrate. — J'avais, comme tu le sais, indisposé les Trente contre moi, et principalement Critias et Chariclès. « Je serais étonné, avais-je dit, en parlant de leurs violences et de leurs injustices, que le gardien d'un troupeau qui en égorgerait une partie, et rendrait l'autre plus maigre, ne voulût pas s'avouer mauvais pasteur ; mais il serait plus étrange encore qu'un homme qui, se trouvant à la tête de ses concitoyens, en détruirait une partie et corromprait le reste, ne rougît pas de sa conduite et ne s'avouât pas mauvais magistrat. » Ces paroles furent rapportées, et on me défendit de par la loi de continuer mes entretiens avec les jeunes gens. Je serais assez porté à croire, Anytus, que tu voudrais être aussi intolérant et absolu que les hommes, à la chûte desquels tu as si généreusement contribué. Tu me reproches ma manière de vivre, peu s'en faut même que tu ne la trouves criminelle. Mais ai-je jamais excité des séditions, occasionné des défaites ? Me suis-je jamais souillé de quelque trahison, de quelque forfait ? Ai-je jamais dépouillé qui que ce soit de ses biens, ou jeté personne dans de fâcheuses affaires ? Et si je ne me mêle pas à ceux qui s'occupent des affaires publiques, ai-je jamais empêché ceux qui trouvent du plaisir à m'écouter, de remplir leurs devoirs de citoyens ? Regardes-tu donc comme oiseux et même comme condamnables ces entretiens de tous les jours, où j'in-

Digitized by Google

vite les jeunes gens à rentrer en eux-mêmes, afin de reconnaître par eux-mêmes s'ils possèdent les connaissances nécessaires pour se rendre véritablement utiles? Ah! si Alcibiade, que j'aimais à cause de ses grandes qualités, avait voulu se soumettre en tout à ma direction, quel bien n'eût-il pas fait à ses concitoyens? Sa vie n'aurait pas été traversée par tant de fautes déplorables et de revers cruels, et il n'aurait pas péri misérablement sur la terre étrangère. Que d'efforts n'ai-je pas faits pour le retenir sur la pente glissante où l'entraînaient à la fois son orgueil et son ambition, et pour l'engager à cultiver son esprit et à l'enrichir des connaissances nécessaires!

Anytus. — Sans vouloir être un Critias ou un Chariclès, je soutiens cependant que cette manière de passer son temps en entretiens parfois frivoles, en tous cas inutiles et superflus, ne peut pas produire un effet salutaire sur les jeunes gens qui s'attachent à tes pas. Aujourd'hui surtout, qu'il s'agit de réveiller l'énergie dans les cœurs, de préparer nos jeunes générations à recommencer, s'il le fallait, les exploits de Marathon et de Platée, n'y a-t-il pas au moins une grande imprudence à retenir ces jeunes gens, dont la plupart s'attelleront un jour au char de l'Etat, loin des palestres et des exercices militaires, et à faire qu'ils ne prennent plaisir qu'aux joûtes de la parole et de la dialectique?

Socrate. — Si la jeunesse d'aujourd'hui est plus énervée que celle des temps glorieux que tu viens de rappeler, il faut t'en prendre à tout autre qu'à moi, ô Anytus! Je déplore aussi vivement que toi cette espèce de marasme qui s'est emparé des citoyens d'Athènes; comme toi, je serais heureux de le voir disparaître, et je saluerais avec enthousiasme le retour de cette génération héroïque qui a fondé la gloire de la patrie. Ah! si nous avons perdu cette mâle fierté, cet héroïsme que secondait une vigueur incomparable, il faut en accuser avant tout nos funestes divisions et les conséquences désastreuses de cette guerre fratricide qui nous a jetés, haletants et épuisés, entre les mains de nos rivaux. Quant à moi, je ne cesse de répéter à tous ceux qui m'entourent que si l'on ne pratique pas publiquement les exercices militaires, ce n'est pas une raison pour que les particuliers les négligent et s'y appliquent avec moins d'assiduité. Je leur rappelle en toute occasion que dans aucune lutte, aucune entreprise, ils n'auront à se repentir d'avoir exercé leurs forces, que, dans toutes nos actions, le corps nous est utile et qu'il nous importe fort qu'il soit bien constitué. Le corps est-il sain, l'homme vit dans une grande sécurité; il peut secourir ses amis,

Digitized by Google

rendre à la patrie des services qui lui valent de la reconnaissance, de la gloire, les plus grands honneurs. Pour en revenir à ce que tu appelles mes sorties contre notre gouvernement démocratique, sache, Anytus, que je suis bien éloigné de mépriser notre constitution, ainsi que tu parais le croire; si j'avais à choisir entre la législation de Solon et celle de Lycurgue, ce n'est assurément pas pour cette dernière que seraient mes préférences. Tu m'as peut-être déjà entendu faire l'éloge de la constitution dorienne, de là sans doute cette idée, que tu partages, du reste, avec plusieurs de tes amis, que je suis un partisan, un ami des Lacédémoniens, que je suis un citoyen absolument indifférent au bonheur de la patrie. S'il m'arrive quelque fois de louer les lois de Lacédémone, c'est que je trouve qu'elles sont plus stables que les nôtres, et qu'elles ne cessent pas un seul instant d'être en rapport direct avec les mœurs et la discipline. Depuis que les Dix ont abdiqué, nous avons à la vérité rétabli les lois de Solon, tempérées par Clisthène; mais avant la tyrannie des Trente, cette législation était-elle observée, interprétée et respectée comme elle aurait dû l'être? La démocratie, qui en fait la base, n'était-elle pas devenue une démagogie, où bien souvent l'audace, la légèreté et l'ignorance se disputaient la prééminence, et n'est-ce pas l'anarchie, résultant d'un pareil état de choses, qui a déchaîné sur Athènes les calamités de ces dernières années?

On peut dire avec raison qu'il y a en quelque sorte deux espèces de constitutions politiques mères, d'où naissent toutes les autres; l'une est la monarchie et l'autre, la démocratie. Chez les Perses, la monarchie, et chez nous autres Athéniens, la démocratie sont portées au plus haut degré, et presque toutes les autres constitutions sont composées et mélangées de ces deux-là. Or, il est absolument nécessaire qu'un gouvernement tienne à la fois de l'une et de l'autre, si l'on veut que la liberté, les lumières et la concorde y règnent; aussi, un Etat, où ces trois choses ne se rencontrent pas, ne saurait être bien policé.

Anytus. — Je ne vois pas trop bien où tu veux en venir.

Socrate. — Un peu de patience, je te prie. Les Perses et les Athéniens, en aimant à l'excès et exclusivement, les uns la monarchie, les autres la liberté, n'ont pas su garder une juste mesure dans l'une e dans l'autre; ce milieu a été bien mieux gardé en Crète et en Lacédémone. Les Athéniens eux-mêmes et les Perses en étaient beaucoup moins éloignés qu'ils ne le sont aujourd'hui. Veux-tu que nous remontions à la cause de ces changements?

Digitized by Google

ANYTUS. — Il le faut bien, si ce n'est qu'à cette condition que j'obtiendrai de toi une réponse à mes questions.

SOCRATE. — Pour ce qui concerne le gouvernement des Perses, je n'ai, je crois, pas besoin de rappeler comment sous Cambyse et sous Xerxès il devint bien différent de ce qu'il avait été sous Cyrus et sous Darius. C'est que ces deux derniers princes commirent une faute très-grave, en permettant que leurs fils reçussent une éducation dissolue entièrement différente de celle qu'ils avaient reçue eux-mêmes. Depuis Xerxès, la Perse n'a eu presqu'aucun roi vraiment grand, si ce n'est de nom. Et ceci n'est point un effet du hasard, mais de la vie molle et voluptueuse que mènent d'ordinaire les enfants des rois et de ceux qui ont d'immenses richesses. Jamais ni enfant, ni vieillard, ni homme fait, sorti d'une pareille école, n'a été vertueux. Une autre cause de l'affaiblissement toujours croissante de la puissance des Perses, c'est que les rois, en donnant des bornes trop étroites à la liberté de leurs sujets, et en portant leur autorité jusqu'au despotisme, ont ruiné par là l'union et la communauté d'intérêts qui doit régner entre tous les membres de l'Etat.

Je passe au gouvernement d'Athènes, et je dirai avec la même franchise que la démocratie absolue et indépendante de tout autre pouvoir est infiniment moins avantageuse que la démocratie tempérée par sa dépendance de pouvoirs différents. Au temps où les Perses menacèrent la Grèce et peut-être l'Europe entière, les Athéniens suivaient l'ancienne forme de gouvernement, où les charges se donnaient suivant quatre différentes estimations du cens. Une certaine pudeur régnait dans les esprits, qui nous faisait souhaiter de vivre sous le joug des lois. Outre cela, l'appareil formidable, déployé par l'armée des Perses, qui nous menaçaient d'une invasion par terre et par mer, ayant jeté l'épouvante dans tous les cœurs, augmenta la soumission aux lois et aux magistrats. Tout concourait à resserrer l'union entre les citoyens, et la crainte du danger présent, et la crainte des lois, gravée dès auparavant dans leur âme, et qui était le fruit de leur fidélité à les observer. Si cette crainte, qui fait les âmes vertueuses, et rend libres et intrépides ceux qui l'éprouvent, n'avaient alors agi sur les Athéniens, jamais ils ne se seraient unis pour voler d'un commun accord, comme ils l'ont fait, à la défense de leurs temples, des tombeaux de leurs ancêtres, de leur patrie, de leurs proches et de leurs amis; ils se seraient dispersés un à un, de côté et d'autre, à l'approche de l'ennemi. Sous l'ancien gouvernement,

Digitized by Google

le peuple n'était maître de rien, il était pour ainsi dire l'esclave volontaire des lois. Mais la licence s'introduisit peu à peu dans la musique et dans les théâtres, et de là dans tout le reste, en sorte que chacun, se croyant capable de juger de tout, cela produisit un esprit général d'indépendance : la bonne opinion de soi-même affranchit de toute crainte ; l'absence de crainte engendra l'impudence, et pousser la suffisance jusqu'à ne pas craindre les jugements de ceux qui veulent mieux que nous, c'est à-peu-près la pire espèce d'impudence, qui a sa source dans une indépendance effrénée. A la suite d'une telle indépendance vient celle qui se soustrait à l'autorité des magistrats : de là on arrive au mépris de la puissance paternelle et de la vieillesse. En avançant dans cette voie, et en approchant du terme, on en vient à secouer le joug des lois ; et, lorsqu'on est enfin parvenu au terme même, on ne reconnaît plus ni promesses, ni serments, ni dieux ; on renouvelle l'audace des anciens Titans, et l'on aboutit comme eux au supplice d'une existence affreuse, qui n'est plus qu'un enchaînement et un tissu de maux.

N'est-ce pas là, Anytus, l'histoire de notre gouvernement démocratique, et n'est-il pas à craindre que, les causes subsistant, les mêmes effets ne se reproduisent, tels que nous avons pu les observer pendant la dernière guerre ? Crois-moi, ce n'est pas sur notre constitution démocratique que portent mes critiques innocentes, c'est bien plutôt sur les excès auxquels nous nous laissons aller, sur les abus qui en résultent, et sur les personnages plus ou moins ambitieux, plus ou moins ignorants, qui exploitent à leur profit un tel état de choses.

Anytus. — Ces abus et ces excès ne pourront plus se reproduire maintenant que la constitution de Solon fonctionne dans toute sa sincérité. Mais si tu préfères tellement nos lois à celles de Lycurgue, d'où vient que tu fais si souvent l'éloge de celles-ci, comme si tu les mettais au-dessus des nôtres ?

Socrate. — N'as-tu pas remarqué que la position honorable que Lacédémone occupe parmi les cités de la Grèce est due principalement au respect dont les lois de Lycurgue y sont l'objet, à cette soumission aux lois, vraiment exemplaire, que les magistrats y inspirent aux citoyens, à la concorde remarquable qui règne entre tous les membres de l'Etat ? Ce qui me plaît surtout dans cette monarchie, c'est l'esprit tout démocratique, dont elle est en quelque sorte imprégnée. Il faut rendre à Sparte cette justice, qu'il n'y a point chez elle d'autres distinctions entre le riche et le pauvre, entre le roi et le particulier, pour les

Digitized by Google

emplois et l'éducation que celles qui ont été établies dès le principe par son divin législateur au nom d'Apollon. En effet, il ne doit pas y avoir dans un Etat d'honneurs affectés aux richesses, non plus qu'à la beauté, à la vigueur, à l'agilité, sans que ces qualités soient accompagnées de quelque vertu, ni même à la vertu, lorsque celle-ci ne se trouve pas unie à la tempérance. Parmi les lois qui régissent Lacédémone, il en est une surtout qui me paraît belle et précieuse, c'est celle qui interdit aux jeunes gens la recherche de ce qu'il pourrait y avoir dans les lois de bon ou de défectueux, et qui leur prescrit, au contraire, de dire tout d'une voix et de concert qu'elles sont parfaitement belles, puisqu'elles ont des dieux pour auteurs, et de ne point écouter quiconque tiendrait en leur présence un langage différent, permettant aux vieillards seulement de soumetre leurs réflexions aux magistrats et à ceux de leur âge, en l'absence des jeunes gens.

Anytus. — En t'entendant professer une telle admiration pour une pareille réserve, je m'étonne, Socrate, que tu te permettes si fréquemment de critiquer et de blâmer les formes politiques de notre pays en présence des jeunes gens qui t'écoutent.

Mélite. — D'après ce que j'ai pu voir, car je suis encore jeune, et s'il faut s'en rapporter à certains bruits qui circulent sur ton compte, on n'aurait pas grandement tort de te signaler comme le représentant de ces idées nouvelles, qui ont détruit chez les jeunes Athéniens le respect qu'on doit avoir pour les lois de son pays et les auteurs de ses jours. A force de parler de tout ce qu'ils ignorent, ils s'imaginent être en état de tout entreprendre, et prétendent être capables de remplir tous les postes publics, mieux encore que ceux que l'expérience ou des connaissances spéciales y font parvenir. Prends garde, Socrate, qu'on ne t'accuse un jour d'avoir corrompu la jeunesse d'Athènes.

Socrate. — Entends-tu dire que je l'aurais corrompue à dessein ou sans le vouloir?

Mélite. — A dessein, Socrate.

Socrate. — Quoi donc, bon Mélite, à ton âge, ta sagesse surpasse-t-elle de si loin la mienne, à l'âge où je suis parvenu, que tu saches fort bien que les méchants font toujours du mal à ceux qui les fréquentent, et que les bons leur font du bien, et que moi, je sois assez ignorant pour ne savoir pas qu'en rendant méchant quelqu'un de ceux qui font avec moi un commerce habituel, je m'expose à en recevoir du mal, et pour ne pas laisser malgré cela de m'attirer ce mal, le voulant

Digitized by Google

et le sachant? En cela, Mélite, je ne te crois point. Il faut de deux choses l'une, ou que mon enseignement ne soit pas nuisible aux jeunes gens, ou que, s'il est réellement nuisible, ce soit malgré moi et à mon insu. Si c'est malgré moi, je ne sais pas quel danger je pourrais courir, car la loi ne poursuit personne pour des fautes involontaires; elle veut, au contraire, qu'on prenne en particulier ceux qui les ont commises et qu'on les instruise, car il est évident qu'étant instruit je cesserais de faire le mal que j'aurais fait malgré moi. Si donc tu penses qu'il y ait danger pour moi dans l'avenir, veuille m'instruire, mais ne me fais pas de ces reproches qui ne ressemblent que trop à des menaces. Ou plutôt, cessons ces discours, car il est évident pour moi, ô Mélite, que tu n'as jamais réfléchi sérieusement à une question aussi importante. Quant à vous, mes amis, persuadez à Anytus et à Mélite les choses dont vous êtes persuadés vous-mêmes, afin qu'ils se montrent plus traitables et que leurs reproches ne se changent pas plus tard en accusations, dont les conséquences déplorables atteindraient bien plutôt les Athéniens tous ensemble, qu'un vieillard comme moi, qui n'a plus que peu de jours à passer au milieu de vous, et qui ne désertera jamais, quoiqu'il arrive, le poste que la divinité lui a assigné.

(Il part.)

SCÈNE VI.

Les mêmes, excepté SOCRATE.

CRITON. — Eh bien! Mélite, crois-tu encore que Socrate enseigne des doctrines pernicieuses?

ANYTUS. — Pour moi, je suis loin d'être convaincu du contraire, surtout lorsque je considère avec combien peu de respect il parle des dieux de la patrie et de nos croyances religieuses. Il se livre aux spéculations oiseuses des sophistes et des philosophes, et je suis assez porté à croire Aristophane sur parole, lorsqu'il nous le montre détrônant Jupiter et mettant à sa place le Tourbillon, l'Ether, et je ne sais quel autre phénomène de la nature.

CRITON. — Quoi, Anytus! tu te rangerais donc parmi ces hommes qui, égarés par d'injustes préventions, cherchent à faire accroire qu'il y a un certain Socrate, homme savant, qui s'occupe de ce qui se passe dans le ciel et sur la terre, et qui d'une mauvaise cause en sait faire une bonne! Ecoute donc ce que Socrate nous a répété plus d'une fois,

Digitized by Google

c'est l'histoire de ses opinions et de ses convictions en quelque sorte. Pendant sa jeunesse, il était tourmenté par un désir incroyable de connaître cette science qu'on appelle la physique. Il trouvait quelque chose de sublime à savoir les causes de chaque chose, ce qui la fait naître, ce qui la fait mourir, ce qui la fait être; il s'est souvent tourmenté de mille manières, cherchant en lui-même si c'est du froid ou du chaud, dans l'état de corruption, comme quelques-uns le prétendent, que se forment les êtres animés; si c'est le sang qui nous fait penser, ou l'air, ou le feu; ou si ce n'est aucune de ces choses, mais seulement le cerveau qui produit en nous toutes nos sensations, celles de la vue, de l'ouïe, de l'odorat, qui engendrent, à leur tour, la mémoire et l'imagination, lesquelles, reposées, engendrent enfin la science. Il réfléchissait aussi à la corruption de toutes ces choses, aux changements qui surviennent dans les cieux et sur la terre, et à la fin il se trouvait plus malhabile à toutes ces recherches qu'on le puisse être. Cette belle étude l'avait, en effet, rendu si aveugle dans les choses mêmes qu'il savait auparavant avec le plus d'évidence, qu'il avait désappris tout ce qu'on croyait savoir sur plusieurs points comme sur celui-ci, par exemple: « D'où vient que l'homme croît? » Il pensait qu'il était clair à tout le monde que l'homme ne croît que parce qu'il boit et qu'il mange. Bien plus, il ne se flattait pas même de savoir pourquoi un est un, ni, en un mot, comment une chose quelconque naît, périt ou existe, du moins d'après des raisons physiques.

Enfin, ayant entendu quelqu'un lire dans un livre qu'il disait être d'Anaxagore, que l'intelligence est la règle et le principe de toutes choses, il en fut ravi d'abord; il lui parut assez beau que l'intelligence fût le principe de tout. « S'il en est ainsi, se disait-il, l'intelligence ordonnatrice a tout disposé pour le mieux. » Il crut donc avoir trouvé dans Anaxagore un maître qui lui expliquerait, selon ses désirs, la cause de toutes choses, et qui, après lui avoir dit d'abord si la terre est plate ou ronde, lui apprendrait la nécessité et la cause de la forme qu'elle peut avoir, en prouvant que c'est pour le mieux qu'elle peut avoir telle ou telle forme. Il se proposait aussi de l'interroger sur le soleil, sur la lune et les autres planètes, pour connaître les raisons de leurs mouvements et de leurs révolutions, et comment c'est pour le mieux que chacun de ces astres remplit la tâche qui lui est assignée. Il espérait enfin que ce philosophe lui ferait connaître en quoi consiste le bien de chaque chose en particulier et le bien commun à toutes. Il lu

Digitized by Google

donc ses livres le plus tôt qu'il put, impatient de posséder la science du bien et du mal : mais combien grande fut sa déception, lorsqu'il vit un homme qui, au lieu de se servir de l'intelligence pour expliquer l'ordonnance des choses, mettait à sa place l'éther, l'eau, l'air et d'autres causes aussi absurdes ! Dans son ardeur de s'instruire, il se serait fait volontiers le disciple de tous les maîtres possibles, mais partout il se heurta contre les mêmes erreurs ; la plupart de ceux auxquels il s'adressa, marchant à tâtons, comme dans les ténèbres, prenaient pour la cause elle-même de nos déterminations la condition extérieure du développement de cette cause elle-même.

L'un environnait la terre d'un tourbillon produit par le ciel et la supposait fixe au centre ; un autre la concevait comme une large huche, à laquelle il donnait l'air pour base ; d'autres encore, dans leurs recherches inquiètes sur la nature, se figuraient qu'il n'existe qu'une substance ; d'autres, qu'il y a des substances à l'infini ; ceux-ci, que tout est dans un mouvement perpétuel ; ceux-là, que rien ne se meut ; tel autre encore, que tout naît et périt, et tel autre, que rien ne s'engendre, que rien ne se détruit. Mais quelle puissance a ainsi disposé toutes ces choses le mieux possible ? c'est à quoi aucun ne songeait. Ils ne reconnaissaient pas là la trace d'une force supérieure et le principe essentiel du bien, qui seul lie et soutient tout ; ils le rejetaient tous.

Enfin, après s'être lassé de chercher la raison de toutes choses, il crut qu'il devait bien prendre garde qu'il ne lui arrivât ce qui arrive à ceux qui regardent une éclipse de soleil ; il y en a, en effet, qui perdent la vue, s'ils n'ont la précaution de regarder dans l'eau ou dans quelque autre milieu l'image de cet astre. Il craignit aussi de perdre les yeux de l'âme, s'il regardait les objets avec les yeux du corps, et s'il se servait de ses sens pour les toucher et les connaître. Il trouva donc qu'il devait avoir recours à la raison et regarder en elle la vérité des choses. Aristophane représente Socrate se promenant dans les airs et faisant d'autres extravagances semblables ; mais s'est-il jamais mêlé de ces matières, depuis que, fidèle à la mission dont le dieu de Delphes l'a chargé, il s'efforce de rendre meilleurs ses concitoyens ; je puis en prendre à témoin la plupart d'entre vous.

Anytus. — Tout ce que tu viens de dire, Criton, ressemble fort à des subtilités ; ce que je crois voir dans tout cela c'est que Socrate n'a fait que changer de sujet, tout en persistant dans la voie funeste et

Digitized by Google

déplorable de ces spéculations. Admettons pour un moment qu'il ne s'occupe plus de ce qui se passe dans le ciel et sur la terre, je ne vois pas encore quel cas il fait de nos croyances religieuses.

Criton. — Si tu avais assisté comme moi à l'entretien qu'il eut, il y a quelque temps, avec Euthydème, tu ne me ferais pas aujourd'hui une observation de ce genre, car il ne te resterait aucun doute sur les sentiments de Socrate à l'égard des dieux. Tu aurais eu du plaisir à l'entendre énumérer tous les divers bienfaits, dont nous sommes redevables à la bienveillance des dieux, la lumière, la nourriture, la chaleur. Comme les objets de nos jouissances sont multiples, beaux, utiles et variés, ajoutait-il, les dieux nous ont donné des sens qui répondent à chacun, et par le moyen desquels nous jouissons de tous les biens. Ils ont imprimé en nous l'intelligence, et c'est par elle que nous raisonnons sur les objets soumis à nos sens, que nous en conservons le souvenir, que nous jugeons de leur utilité, que nous faisons de belles découvertes, soit pour acquérir des biens, soit pour écarter les maux. Oublierai-je le don de la parole, qui sert à nous instruire, à établir parmi nous un commerce de services réciproques, à porter des lois et à gouverner? Tu sais, dit-il en terminant à Euthydème, la réponse de l'oracle de Delphes à ceux qui l'interrogent sur la manière d'honorer les dieux : « Suivez les lois de votre pays. » Or, la loi de tous les pays est que chacun sacrifie selon ses facultés Quelle manière plus belle et plus pieuse d'honorer les dieux que celle qu'ils nous prescrivent! Mais n'omets rien de ce qui dépend de toi, autrement ce serait mépris manifeste. Les as-tu honorés selon ton pouvoir, espère alors avec confiance les plus grands bienfaits; car de qui l'homme sage doit-il espérer si ce n'est de ceux dont la puissance est sans bornes? Et quel moyen d'obtenir ces bienfaits, si ce n'est en cherchant à leur plaire? Et comment peut-on mieux leur plaire qu'en leur vouant une obéissance entière?

Anytus. — Ces discours sont fort beaux, Criton, surtout en passant par ta bouche. Mais est-ce bien toujours de nos dieux que Socrate entend parler, lorsqu'il vous entretient du soleil, du vent, de la foudre, comme d'autant de ministres de la divinité, lorsqu'il parle de ce Dieu suprême qui, selon lui, dirige et soutient l'univers, et en qui se réunissent tous les biens et toute la beauté? Quand l'as-tu entendu parler sérieusement d'Apollon, d'Athéné et des dieux de l'Olympe, comme de divinités réelles, et quand le nom de Jupiter s'échappe de ses lèvres, c'est à peine si l'on reconnaît, dans l'être qu'il représente, le roi de

Digitized by Google

l'Olympe et le maître des dieux. Je sais d'ailleurs que Socrate dédaigne nos cérémonies religieuses, qu'il repousse nos plus belles légendes et ne croit pas à la divination.

Criton. — Ce que je sais c'est qu'il sacrifie régulièrement aux dieux, et qu'il implore leur secours en toute occasion. Ses prières sont simples; il demande aux dieux de lui accorder ce qui est bon, persuadé qu'ils connaissent mieux que nous ce qui nous est réellement avantageux. Leur demander de l'or, de l'argent, la puissance suprême, ce serait, selon lui, se montrer tout aussi indiscret que si on les interrogeait sur l'issue d'un jeu de dés, d'un combat, ou d'autres choses aussi incertaines. En offrant les modestes prémices du peu qu'il possède, il croit ne pas faire moins que les riches, qui, avec de grands biens, offrent de grandes et nombreuses victimes. Quant à la divination, je ne sache pas qu'il en ait jamais parlé avec dédain. Il engage ses amis à faire de leur mieux les choses indispensables; pour celles dont l'issue est incertaine, il les envoie consulter les oracles, et ne cesse de leur répéter que pour bien administrer les Etats et les familles, on a besoin de la divination. Cependant, s'il appelle insensés ceux qui s'imaginent qu'aucune providence ne préside aux sciences nécessaires à la vie, qu'elles dépendent toutes de la prudence humaine, il ne trouve pas moins déraisonnable d'aller consulter les oracles sur des questions que les dieux nous ont mis à même de résoudre par nos propres lumières, comme si on leur demandait, par exemple, si l'on doit confier son char à un cocher habile ou maladroit, son vaisseau à un bon ou à un mauvais pilote. Il taxe même d'impiété la manie d'interroger les dieux sur ce qu'on peut aisément connaître par le calcul, en employant soit la mesure, soit le poids. « Apprenons, nous disait-il dernièrement, ce que les dieux nous ont accordé de savoir, mais recourons à la divination pour nous instruire de ce qu'ils nous ont caché; ils se communiquent à ceux qu'ils favorisent. » Crois-moi, Anytus, Socrate n'a pas sur la Providence les idées du vulgaire, qui croit que plusieurs choses sont connues des dieux et que d'autres leur échappent, mais il est persuadé que les dieux savent tout ce que nous disons, faisons ou méditons dans le silence et l'isolement, qu'ils sont partout et qu'ils font connaître en toute occasion leurs volontés aux mortels. Je m'étonne donc qu'on ait pu te persuader qu'il a sur la divinité des opinions répréhensibles, lui dont les discours et les actions sont tels que tout autre, agissant et parlant comme lui, acquerrait la réputation de piété la plus grande et la mieux méritée.

Digitized by Google

Tu viens de dire, Anytus, ou n'ai-je pas bien entendu, que Socrate traite de subtilités et de fables absurdes les récits de notre théogonie.

ANYTUS. — Oui, je l'ai dit, Criton, et je le maintiens. N'a-t-il pas répondu, ces jours derniers, à Phèdre, qui lui demandait s'il croyait à une certaine aventure concernant Borée et Orythie, qu'il pourrait expliquer le fait de diverses manières, mais qu'il trouve que de telles explications, plus ingénieuses les unes que les autres, demandaient trop de temps et de raffinement, et sont de nature à placer un homme dans une assez triste position; qu'il faudrait alors qu'il se résignât à expliquer de la même manière les Hippocentaures, la Chimère, les Pégases, les Gorgones et une foule innombrables d'autres êtres qu'il appelle des monstres plus effroyables les uns que les autres?

CRITON. — Tu n'as pas bien saisi la pensée de Socrate, ô Anytus! Moi aussi, j'assistais à cet entretien et j'ai compris tout autrement ces paroles qui paraissent t'avoir choqué. Il a répondu à Phèdre que s'il doutait de cette aventure, comme les savants, il ne se trouverait pas fort embarrassé puisqu'il pourrait user de subtilités, et dire que le vent du Nord fit tomber cette nymphe d'une des roches voisines pendant qu'elle jouait avec Pharmacée, sa compagne, et que ce genre de mort fit croire qu'elle avait été ravie par Borée. Ou bien on pourrait dire, ajouta-t-il, qu'elle tomba du rocher de l'Aréopage, puisque c'est en cet endroit que plusieurs transportent la scène. Ne te souviens-tu donc plus de ce qu'il a dit en terminant? Pour moi, ces paroles m'ont tellement frappé, que je puis te les répéter presque mot pour mot. « Si l'on refuse sa foi à ces êtres, disait-il, et si l'on veut les ramener à la vraisemblance, de telles explications exigent des subtilités presque aussi bizarres qu'eux-mêmes et une grande perte de temps. Je n'ai point tant de loisir. Pourquoi? c'est que j'en suis encore à accomplir le précepte de l'oracle de Delphes, « *Connais-toi toi-même;* » et quand on en est là, je trouve bien plaisant qu'on ait du temps de reste pour les choses étrangères. Je renonce donc à l'étude de toutes ces histoires, et, me bornant à croire ce que croit le vulgaire, je m'occupe, non de ces choses indifférentes, mais de moi-même; je tâche de démêler si je suis en effet un monstre plus compliqué et plus furieux que Typhon lui-même, ou un être plus doux et plus simple, portant l'empreinte d'une nature noble et divine. »

ANYTUS. — Mais Socrate ne met-il pas à la place des dieux de l'Etat des extravagances démoniaques? Ce démon qu'il invoque presqu'à toute heure, qui le dirige dans toutes ses actions, et qui lui impose, dit-il,

Digitized by Google

l'obligation d'agir et de parler comme il le fait, dût-il ccurir les plus grands dangers, n'est-ce pas là une divinité nouvelle?

Criton. — Est-ce donc introduire de nouvelles divinités, que de dire que la voix de Dieu retentit à nos oreilles et dirige nos actions? N'est-ce pas sur des sons inarticulés que se règlent ceux qui consultent et le chant des oiseaux et les paroles fortuites? Qui peut nier que le tonnerre ne parle et ne soit le plus énergique des augures? N'est-ce pas par le secours de la voix que la Pythie, sur son trépied, promulgue les oracles de son dieu? Certes, il n'est personne qui ne convienne que la divinité manifeste et dévoile l'avenir à qui elle veut. Mais ce qui annonce l'avenir, les uns l'appellent chant des oiseaux, parole fortuite, prodige, divination; Socrate le nomme démon, et en lui donnant ce nom, il s'estime plus religieux et plus véridique que ne le sont ceux qui attribuent à des volatiles la puissance qui n'appartient qu'aux dieux. Une preuve qu'il ne ment pas contre la divinité, c'est que toutes les fois qu'il nous a annoncé les desseins de celle-ci, jamais les résultats ne l'ont trouvé en défaut; les uns se sont bien trouvés d'avoir ajouté foi à ses avis, les autres se sont repentis de ne pas les avoir suivis.

Anytus. — Mais ce démon qui l'inspire, selon lui, et dont tu ne me parles pas, n'est-ce pas, je te le demande une seconde fois, une divinité toute nouvelle, qui ne trouve pas sa place parmi celles de la patrie; une telle croyance n'est-elle pas une extravagance coupable et impie?

Criton. — La révélation, à laquelle Socrate donne ce nom, ne se rapporte pas seulement à ses propres actions, mais encore à celles d'autrui; il la considère comme un don des dieux qu'il est loin de contester aux autres hommes, comme une voix intérieure, qui est le meilleur avis qu'un mortel puisse recevoir. Soit que nous l'envisagions comme un effet de la réflexion et du sentiment qui lui font rapporter certains phénomènes internes à une action divine en lui, à une révélation toute spéciale que les dieux sont disposés à faire aux hommes de bien, soit qu'elle nous apparaisse comme l'œuvre d'un démon qui l'inspire tout particulièrement, je ne vois pas trop comment on pourrait y trouver matière à une accusation d'impiété. En effet, dans le premier cas, Socrate ne verrait dans un fait aussi important qu'une action de plus exercée par les dieux sur toute âme qui leur est sincèrement dévouée, et qui est parvenue à s'isoler à volonté du contact des phénomènes extérieurs. Dans le second cas, une telle croyance n'aurait rien de contraire aux opinions populaires, et serait, au besoin, une preuve de

Digitized by Google

plus que Socrate tient plus que tu ne parais le croire à nos traditions antiques et vénérables ; d'ailleurs, elle se lie intimément à son respect pour les dieux. Il est impossible que tu en doutes, quand tu l'entends recommander la divination comme un remède à notre ignorance sur les choses incertaines et futures, conseiller à Xénophon de consulter le dieu de Delphes sur son projet de départ pour l'Asie, et que tu le vis lui-même croire aux songes, sacrifier assiduement et recommander de sacrifier aux dieux.

Mais, dis-moi, Anytus, ne regardons-nous pas les démons comme des dieux ou des enfants des dieux ?

Anytus. — J'en conviens.

Criton. — Si donc tu veux bien admettre que Socrate croit qu'il y a des dieux, si tu consens à renoncer à ces préventions assurément injustes qui te le faisaient regarder comme un athée, tu ne peux en conscience lui faire un reproche de croire à l'existence des démons. Est-il possible de croire à l'existence des dieux, sans admettre en même temps celle des démons ? Cela serait aussi absurde que de croire qu'il y a des ânes et des chevaux, et qu'il n'y a point de mulets nés de chevaux et d'ânes. Tu ne persuaderas jamais à personne qui ait un peu de sens que le même homme puisse croire qu'il y a des dieux, des démons, des héros, et pourtant qu'il n'existe point de choses relatives aux héros, aux démons et aux dieux ; ce serait une chose absolument impossible.

Anytus. — Un tel raisonnement ne me paraît pas sérieux, et je crains bien qu'il n'en soit de même de tous ceux par lesquels Socrate cherche à se justifier. Tout ce que je viens d'apprendre, au contraire, ne fait que confirmer mes soupçons. J'ai pu reconnaître par ma propre expérience que Socrate exerce sur notre jeunesse un ascendant des plus dangereux, et que son enseignement, qui a pu former un Critias, un Théramène, et qui semble se prêter à toutes les formes possibles de gouvernement, la nôtre exceptée, ne peut que faire concevoir des craintes fort sérieuses pour l'avenir. Il faut, si nous voulons conserver les fruits de notre victoire et les lois de Solon dans leur intégrité et dans leur pureté, qu'il soit mis hors d'état de nuire désormais à notre cause en inculquant à nos jeunes générations des principes pernicieux tout ensemble à l'Etat et à la religion. En reconstruisant notre vieille démocratie, nous avons résolu de lui donner pour appui l'ancien culte de la patrie. Du moment que nous rétablissons les lois de Solon, nous regardons comme un devoir, je dirai même, comme une condition de succès,

Digitized by Google

de relever les autels antiques ébranlés par l'impiété et de restaurer la religion nationale : le salut d'Athènes est à ce prix. D'ailleurs, ne devons-nous pas montrer aux autres villes de la Grèce que le peuple athénien est revenu de ses erreurs passées, et qu'il sait défendre la cause des vieilles croyances helléniques ? Que Socrate se conforme aux principes selon lesquels s'est accomplie notre dernière révolution, et il sera le bien-venu au sein du nouvel ordre de choses, qui doit assurer la liberté et la prospérité d'Athènes. S'il ne s'y conforme pas, qu'il prenne à cœur l'accusation qui vient d'être intentée contre l'orateur Andocide, ce profanateur des mystères, que son éloquence ne pourra soustraire à la peine qu'il a méritée, car il s'agit de prêter main-forte à la religion et d'en faire le rempart de l'Etat.

ED. GOGUEL.

(La suite à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

I. *Bulletin de la société d'histoire naturelle de Colmar.* 4e année — 1863. 1 vol. in-8° de 232 pages. — Colmar, imprimerie de C. Decker, 1864.

Quand on reçoit un volume de l'espèce, on le consulte à la hâte et l'on se borne le plus souvent à ne lire entièrement que la table des matières. Les curieux, les hommes spéciaux se laissent aller, quelquefois, à prendre ensuite connaissance des travaux, des notices qui les intéressent particulièrement et quand la lecture est achevée le volume se ferme pour ne plus s'ouvrir entre les mains de celui qui l'a reçu. C'est que, il faut bien le dire, tous les bulletins se ressemblent et sont, la plupart du temps, mis au jour dans le seul but de manifester une existence à laquelle, par devoir local, chacun est en quelque sorte tenu de participer. Le bulletin a pourtant un autre intérêt dont il n'est pas permis de faire trop peu de cas. Si insignifiant qu'il soit d'habitude, il sert de lien, d'instrument de communication avec les sociétés étrangères et n'eût-il que l'utilité qui résulte de l'échange des idées qu'il faudrait encore le créer et le maintenir.

Nous n'appliquerons pas ces réflexions au quatrième bulletin que la Société d'histoire naturelle de Colmar place entre nos mains. C'est précisément ce qu'il a d'insolite, d'extraordinaire qui nous les suggère. Tournez avec nous le premier feuillet et vous y lirez ce titre considérable dont on trouve peu d'analogue dans le bulletin de n'importe quelle société que ce soit : *Esquisse élémentaire de la théorie mécanique de la chaleur et de* SES CONSÉQUENCES PHILOSOPHIQUES, PAR G. A. HIRN.

Quand on n'est pas familiarisé avec la science mécanique, on éprouve de prime-abord quelque difficulté à aborder la lecture d'un travail si généralement en-dehors des préoccupations habituelles. Nous n'avons qu'une chose à répondre : lisez, et si ardue que puisse être la première besogne, à la cinquième et à la sixième partie de la lecture vous serez amplement récompensé de l'effort que vous aurez fait. Vous vous rendrez compte des causes très-sérieuses qui ont mis aux prises les sciences exactes, la science expérimentale avec le monde théologique et le monde philosophique, trois termes, comme on sait, qui, aujourd'hui moins que jamais, semblent disposés à la conciliation.

Digitized by Google

Quel est le théologien enclin à céder un pouce de terrain? Aujourd'hui, comme de tout temps, il est infaillible, exclusif par cela seul qu'il est à jamais satisfait. Quel est le philosophe qui consente à céder le pas à l'homme de science et à accepter la règle que celui-ci lui recommande? Nous n'en connaissons guère qui soient de cette humeur et qui ne posent pas comme point de départ, comme mère de toute science la spéculation idéaliste, ou mieux si l'on aime, l'étude psycologique, la pénétration du moi et des choses du monde abstrait.

Ce n'est pas pour entrer en lutte avec de tels adversaires que M. Hirn à résumé en six lectures, ou six chapitres, l'essence même de ses travaux et de ses méditations.. Comme tant d'autres, il y a été amené par la force même des choses, par l'atonie dans laquelle la science philosophique est tombée, par les prétentions et l'ardeur exclusives de ceux qui, dans ces dernières années, ont fait d'héroïques et impuissants efforts pour replacer la pensée moderne sous le joug du moyen âge. Immodérée dans son action, la Légion a un instant terrassé la philosophie, jeté au monde un défi qui a été accepté et qui compte aujourd'hui autant d'adversaires qu'il y a d'intelligences peu désireuses de rebrousser chemin. Et c'est ainsi qu'aveuglés par la fumée d'un triomphe éphémère les théologues ont attiré sur leur terrain la pensée laïque et donné naissance, sans le savoir, à une science rajeunie dans les étreintes de laquelle leur science surannée se débat avec angoisse.

Ce n'est pas à ce point vue, nous le répétons, que M. Hirn est entré dans le champ clos. Mais enfin, il n'y est pas moins entré, fort résolument, armé de toutes pièces, et procédant par des voies qui ne lui concilieront ni l'approbation des théologiens de vieille roche ni celle des philosophes d'ancienne école.

Abandonnant la région de toutes les hardiesses idéalistes, M. Hirn s'est placé sur le terrain des sciences naturelles, de la science expérimentale et de l'analyse, sans dédaigner toutefois la tendance naturelle de l'esprit humain vers la spéculation un peu élevée. Dans cet ordre d'idée, on conçoit que M. Hirn soit arrivé à avoir peu de confiance dans la spéculation pure et même à refuser à toute intelligence l'aptitude nécessaire pour s'y livrer avec fruit, si elle n'est en possession des sciences naturelles, seules bases de toute découverte dans le champ de la science philosophique. Pour lui la nature est essentiellement le le livre de toute philosophie, non à la manière de la connaissance et de l'étude superficielles, mais exacte, analytique, positive d'où seulement

Digitized by Google

les déductions philosophiques ont le caratère de la certitude scientifique. Or, ni la philosophie laïque, ni la philosophie religieuse ne consentiront à adopter la règle; elles ne se résoudront pas de sitôt à renoncer au privilége de la pénétration par la seule force de l'imagination et comme l'une et l'autre de ces deux branches de la science philosophique ont prouvé qu'elles ne sont pas d'humeur à fusionner, à se confondre il n'est pas à espérer de les voir vivre en bon ménage avec l'école positive.

Cette dernière est la cadette des trois branches : à elle le devoir de refaire l'éducation de ce siècle. Elle y travaille sans relâche et voulut-elle s'arrêter qu'elle ne le pourrait pas ; que par-ci par-là un combattant fasse défection, vingt autres le remplacent, car tels sont l'attrait et la puissance de la vérité que les disciples de l'école moderne ne se laisseront pas distraire du labeur exact par la discussion casuistique, mère de tous les systèmes et de toutes les erreurs. Une vérité acquise vaut des hyppothèses, quelqu'ingénieuses qu'elles soient.

Indépendamment du point de vue sous lequel il nous convient d'envisager le travail de M. Hirn, il en implique d'autres qui le placent dans le domaine de la société d'histoire naturelle. Si le côté scientifique a seul déterminé la Société à lui donner accès dans le bulletin, nous félicitons encore la Société de l'avoir fait. Un travail sérieux ne dépare point sa publication, il la relève au contraire et si sous le rapport philosophique nous y avons trouvé notre compte, nous avons la certitude que nous ne demeurerons pas seul de cet avis, si ce que nous venons d'en dire détermine quelques-uns de nos lecteurs à prendre connaissance de la synthèse du naturaliste et de l'ami des sciences exactes. Seulement nous ne saurions trop insister pour que le lecteur suspende son jugement jusqu'à la dernière ligne de l'œuvre. On est en général trop facilement effrayé des grands mots forgés par les infaillibles et qui rangent tel ou tel ordre d'idées, de recherches dans le domaine du matérialisme, de l'athéisme, du panthéisme ou de toute autre dénomination hétérodoxe. Il faut aller jusqu'au bout et quand on fermera le livre on le fera avec la conviction que ces mots ne sont que de puérils épouvantails, et que dans les rangs de l'école positive règne un spiritualisme pour le moins aussi pur que dans les rangs de ceux qui s'en disent les plus vigilants gardiens.

Nous en aurons fini avec l'annonce du bulletin de la Société d'histoire naturelle lorsque nous aurons mentionné les excellents travaux de M. J. Nicklès sur la terre végétale du Rieth français, l'excursion entomologique

Digitized by Google

dans les Hautes-Vosges de M. H. de Peyerimhoff, l'excellente analyse des travaux de l'ancienne Société d'émulation du Haut-Rhin, par M. X. Mossmann et le mémoire sur l'affaissement du littoral de la mer du Nord par M. le professeur Bourlot.

II. *La chasse dans la vallée du Rhin*, par MAURICE ENGELHARD. Strasbourg, 1864, imprimerie de Mme Ve Berger Levrault. 1 vol. in-12 de VII-104 pages. Edition tirée à 200 exemplaires sur grand papier de Hollande, 5 sur papier de Chine, 5 sur papier de couleur et 100 sur papier vergé ordinaire. Les premiers sont seuls mis dans le commerce.

La plupart de nos lecteurs connaissent la plume élégante de l'auteur et sa connaissance parfaite du sujet qu'il décrit. Il y a quelques années déjà cette *Revue* à publié un chapitre intéressant du livre qu'elle annonce aujourd'hui. D'autres publications ont eu le bonheur de faire le reste, excepté toutefois quelques pages sur les habitudes du sanglier et la manière de la chasser pratiquée en Alsace.

Si nous voulions chercher querelle à l'auteur, nous lui dirions que son charmant petit livre est écrit et exécuté avec une certaine coquetterie. Mais en vérité nous aurions tort, car la couleur qu'il a ne messied ni au livre ni à l'artiste qui la lui a donnée. Nous serions autorisé à le faire sérieusement si l'artiste avait employé des tons différents, car l'œuvre manquerait de l'harmonie qui la distingue. Depuis vingt ans, dit avec beaucoup de franchise M. Engelhard, « je goûte le plaisir de plaider et quelquefois il m'a été donné de savourer celui de gagner un procès; mais je dois à la vérité de dire que dans ma carrière d'avocat, j'ai connu une troisième jouissance, c'est d'abandonner de temps en temps les luttes du barreau pour celles de la chasse, qui, tout en fatiguant le corps, reposent merveilleusement l'esprit. De tout temps les avocats ont été chasseurs et c'est peut-être ce qui explique que les deux mois de vacances de Dame Thémis concordent avec la meilleure saison des exploits de Saint Hubert. Mon goût pour la chasse trouve ainsi son excuse; mais ce qui me sera difficilement pardonné, c'est d'avoir songé à écrire quand j'étais dispensé de parler. »

Vous vous trompez, Monsieur, lui répondrons-nous, du tout au tout; quand on observe si bien les mœurs du gibier, quand on écrit aussi élégamment, ce qui serait impardonnable c'est que, quand vous êtes dispensé de parler, vous vous dispensiez d'écrire. Le littérateur, le chasseur et même le naturaliste n'ont que du profit à recueillir en vous lisant.

FRÉDÉRIC KURTZ.

Digitized by Google

CRAVANCHE

BERCEAU DE BELFORT AU PRÉJUDICE DE BRASSE

OU

ÉPOQUE CELTIQUE, ROMAINE, FRANCO-BOURGUIGNONNE ET GERMANIQUE DE BELFORT ET DE SON ARRONDISSEMENT.

LETTRE

à M. UGONIN, *savant antiquaire, propriétaire à Belfort, Cravanche, etc., etc.*

Suite et fin *.

XXVIII.

CONFIRMATION DE L'ANTIQUITÉ DE CRAVANCHE.

Il reste une dernière difficulté à résoudre, mais elle a plus d'apparence que de réalité. Si Cravanche est une habitation aussi ancienne, si elle a pu être le berceau des bourg et ville de Belfort, sur et sous la roche, comment n'y trouve-t-on pas aujourd'hui de monuments propres à en rendre témoignage, tels qu'on en rencontre à Mandeure, Augst, Besançon et autres lieux circonvoisins; comment la voie romaine n'y est-elle pas exprimée d'une manière saillante, comme dans les anciennes chaussées, attribuées mal-à-propos à la reine Brunehaut qui ne fit que les réparer dans la Champagne-pouilleuse, entre Rheims et Sainte-Menéhould; comment les écrivains ont-ils gardé sur le *Gramatum*, que vous traduisez par Cravanche, un silence opiniâtre pendant tant de siècles, à l'exception du seul itinéraire d'Antonin ?...

On a déjà répondu en partie à ce qui regarde le silence de l'histoire. On peut ajouter ici à ce qui a été dit plus haut, qu'il n'est pas étonnant qu'on ne trouve sur Cravanche, *Gramatum*, habitation celtique, aucun

* Voir les livraisons d'août, de septembre et d'octobre, pages 377, 403 et 450.

Digitized by Google

monument de cette période : les Celtes n'écrivaient rien et confiaient à la mémoire seule ce qu'ils voulaient faire passer à la postérité la plus reculée. La religion même était chez eux un objet de tradition, et il était défendu de parler dans la société des nouvelles politiques (César, *de Bell. Gallic.*); la plupart des monuments même que l'on se plait à appeler celtiques, ne sont que des productions grossières du moyen-âge et des siècles de barbarie, depuis la chute de l'empire romain ; et la nouvelle Académie celtique s'est couverte d'un ridicule éternel en voulant établir le contraire dans ses mémoires. Les écrivains ont été très-rares dans la Séquanie orientale et c'est beaucoup que dans une si grande pénurie l'itinéraire d'Antonin nous ait conservé la preuve de l'existence ancienne de Cravanche ou Gramatum.

Quant aux monuments romains, peut-être en trouverait-on à Cravanche, de même qu'à Mandeure, Augst et Besançon, si l'on y faisait autant de fouilles ; et lorsque M. Noblat, en recevant dans son hôtel à Belfort S. M. le Roi Louis XV, à son retour du siège de Fribourg en Brisgau en 1744, lui montra plusieurs médailles romaines trouvées dans l'arrondissement, sans doute qu'il y en avait aussi de Cravanche. Mais il faut se souvenir qu'en mettant Cravanche au nombre des stations romaines, de Besançon à Brisack, d'après l'itinéraire, on n'a pas prétendu que cet endroit fût une ville romaine proprement dite, ou distinguée comme Augst, Mandeure etc., où l'on voit encore des vestiges de la grandeur de ce peuple, ami des arts, comme des conquêtes ; on a dit au contraire que *Gramatum* était une habitation celtique antérieure à la période romaine, comme le démontre l'étymologie de son nom ; que lors de l'itinéraire cette habitation était assez considérable, pour en faire une station ou gîte militaire, vu la salubrité et l'abondance des eaux dans les deux flancs du Salbert ; l'élévation et l'escarpement de cette montagne très-favorable à un campement romain, pour lequel les hauteurs étaient préférées ; et sa position non loin de la Savoureuse, système de route assez général dans les voies romaines.

XXIX.

DIFFÉRENCE DES VOIES ROMAINES DE LA BELGIQUE ET DE LA SÉQUANIE ORIENTALE.

L'on ne doit pas être étonné de ne plus rencontrer de vestiges de ces voies militaires dans les environs de Cravanche, avec un relief aussi saillant que les chaussées dites de la reine Brunehaut, entre Sainte-

Digitized by Google

Menéhould, Châlons-sur-Marne et Rheims. Le sol dans ces contrées; que j'ai parcourues en différents sens, n'est que de deux ou trois pouces de profondeur, recouvrant une masse continue de craie friable, farineuse, sans adhérence, attirant ou absorbant beaucoup l'humidité de l'atmosphère, se délayant et s'étendant considérablement dans l'eau. De cette notion, dont on ne contestera pas la vérité, il suit que les Romains, pour former dans les vastes plaines de Châlons-sur-Marne, des routes propres non-seulement au passage de leurs puissantes légions, mais au transport de leurs bagages, outils, machines de guerre, vivres etc.; car il ne faut pas se persuader que le soldat romain en marche portât tout avec lui, malgré ce qu'en représente la colonne trajane bien ou mal commentée par le savant chevalier Follard; il suit, dis-je, que les Romains, dans un terrain aussi léger, ont dû, pour assurer le charroi de leurs effets militaires par cet immense terrain, qui leur facilitait la communication jusque dans l'intérieur de la Belgique, former avec d'énormes masses de pierres de taille croisées en plusieurs assises, une voie que ni l'injure des saisons, ni les efforts des ennemis, ni l'instabilité du sol ne pussent jamais rendre impraticable.

Il n'en était pas de même des voies romaines entre Besançon et Brisack, surtout entre Mandeure et Largitzen par Cravanche. Dans cette dernière étendue de terrain, c'est presque partout un fond de gravier et de sable, sur une masse de pierres, de rocaille ou de gros cailloux; avec une pareille base, on n'a pas besoin d'entasser à plusieurs couches des blocs de rocher d'une grosseur énorme; il suffit d'éloigner la terre végétale et de la remplacer par quelques couches de gravier et de sable, tels que l'offrent les rivières et les terrains voisins; et l'on a lieu de croire que telle était en général la construction des voies romaines de Besançon à Brisach.

XXX.

VARIÉTÉ DES VOIES ROMAINES DANS TOUT L'EMPIRE

Les voies romaines n'étaient pas les mêmes dans tout l'empire, et elles n'avaient pas toutes les mêmes noms. La jurisprudence distinguait les voies prétoriennes, consulaires, royales militaires, solennelles, les levées, les chemins ferrés ou pavés, les chemins vicinaux, etc. (Bergier, *Hist. des grands chemins*, liv. 1). On dit que les Carthaginois furent les premiers qui pavèrent les chemins publics; les Romains les imitèrent; mais ils ne les pavèrent pas

Digitized by Google

tous (Bergier, *ibid.* liv. 2, chap. 8). C'est une erreur de croire qu'ils étaient tous l'ouvrage des légions. Elles y étaient quelquefois employées, mais en temps de paix, loin de l'ennemi, lorsqu'on était dispensé de se retrancher. Ainsi la voie flaminienne fut construite par les mêmes bras qui avaient aidé Flaminius à soumettre les peuples de l'ancienne Ligurie; les soldats de Marius creusèrent au Rhône un second lit, qui forme encore aujourd'hui l'Isle de son nom, ou la Camargue *(caii marci ager)*; ceux d'Auguste nettoyèrent les canaux d'Egypte, pour faciliter l'écoulement des eaux du Nil. En temps de guerre, à l'extrême frontière, et surtout près du Rhin, si sujet aux incursions des barbares, les légions avaient assez à faire de se retrancher et d'entretenir les forteresses en bon état. Dans le plateau de Gramatum et au voisinage, les grands chemins se faisaient donc pour l'ordinaire à l'entreprise, ou par adjudication; en d'autres occasions, le peuple y travaillait, comme par corvée, pour éviter l'oisiveté [1] et les maux qu'elle entraine. Ce dernier motif ne put avoir lieu dans un pays comme Belfort où la culture, extrêmement pénible, ne rend pas à proportion. Les voies romaines n'y furent donc jamais aussi magnifiques que dans les sols heureux et fertiles.

XXXI.

DISTRIBUTION DES VOIES D'ITALIE ET DES PROVINCES.

Il y eut encore une grande différence entre les chemins d'Italie et ceux des provinces. Les premiers étaient mieux tracés, mieux exécutés, mieux entretenus (Bergier, *ibid.*, liv. 1, chap. 6). Cependant il y avait de temps en temps des négligences en cette partie même; et l'histoire ne nous les a pas laissé ignorer. Sous Tibère, on se plaignit que les chemins de l'Italie étaient négligés, par la faute des entrepreneurs et des magistrats; (*plurima per Italiam intinera, fraude mancipium* et *incuriâ magistratuum interrupta.* (Tacite, *annal 3*). Domitien fit graver sur une pierre, pour être plantée sur le chemin même, le nom de ceux qui s'étaient mal acquittés, sous Vespasien son père, de la confection de la voie romaine en Espagne, *Via domitiana.* Ce monument n'existe plus; mais le savant Gruter nous en a

[1] *Primum pœni dicuntur lapidibus vias stravisse, postea Romani per omnem pene orbem disposuerunt, propter rectitudinem itinerum, et ne plebs esset otiosa.* (Isidor. *Lib.* 15, *origin. cap. ultimo.*)

Digitized by Google

conservé l'inscription, pour l'instruction de ceux qui seraient par la suite tentés de suivre un si mauvais exemple ; la voici :

IMP. DOMITIAN VESPAS. CÆS. AUG.
GERM. P. M. OPUS PATERN. NÆQUITIA
PUBLICANOR INFECTUM EA GENTE MALE
MULCTATA ET OMNI IN POSTERUM
MUNERE PUBLICO PRIV. CON-
FISSI IUSSIT LXXXXVIII.

(§ *Quod vias publicas corruptas impensâ sua vestituerit*, Gruterus, 243, 2).

D'ailleurs en supposant que les voies romaines dans les environs de de *Gramatum* eussent été aussi belles que celles de l'Italie même, elles ont eu tout le temps de se dégrader comme celles-ci, qui aujourd'hui ont besoin d'un œil exercé dans cette partie de l'antiquité, pour être reconnues. Le fameux Michel de Montaigne eut peine à reconnaître, dans son voyage d'Italie, en 1581, la voie flaminienne, de Fossumbrune à Urbin, « il se voit, dit-il... le long de tout ce chemin, qui est « la *via flaminia*, par où l'on va à Rome, des traces de leur gros pavé, « qui est enterré pour la plupart, et leur chemin qui avait quarante « pieds de large, n'en a plus quatre. » (Montaigne, *Voyage en Italie*, édit. de M. de Querton, Paris Lejay 1774, tom. II in-8° pag. 126). La plupart des voies romaines dans tout l'empire ont eu un sort semblable; elles ont presque entièrement disparu: pourquoi celles des environs de Cravanche auraient-elles été traitées plus favorablement?

Mortalia facta peribunt (*Horat. ars. poet.*, v. 68).

Ouvrages des mortels,
Serez-vous éternels?

XXXII.

NOMS MODERNES DE GRAMATUM.

Au reste, le *Gramatum* des Celtes et des Romains, fut appelé sous les Allemands *Graversch*, *Gravancher*, *Gravantscher*, etc. avant de prendre définitivement le nom français ou Bourguignon de Cravanche, qu'il porte aujourd'hui; car les anciennes cartes d'Alsace lui donnent les trois premières terminaisons, (voyez les cartes d'Alsace, de Daniel Specklin, la première de ce pays qui ait été gravée; celle

Digitized by Google

de Fréderic Meyer de Bâle, 1677, et autres). Il ne faut donc pas être surpris si ce nom a été plus ou moins défiguré dans différents actes publics, surtout dans des siècles d'ignorance [1]; mais il ne l'a jamais été au point d'être méconnaissable, et il sera toujours incontestable aux yeux des vrais antiquaires, que le *Gramatum* de l'itinéraire est le Cravanche de nos jours, ce que je crois avoir démontré sans réplique.

XXXIII.

OBJET DES STATIONS.

Enfin, pour avoir une idée de l'importance de Cravanche, établissement celtique devenu station romaine, il suffit de jeter un coup-d'œil sur deux passages concernant les voies militaires de cet ancien peuple guerrier. Le premier est de Végèce, écrivain célèbre du IV siècle. « Le « chef d'une armée, dit-il, ne doit point souffrir que le soldat en mar- « che s'écarte de sa route; il faut qu'il ait par écrit le détail de tous les « chemins du pays où se fait la guerre, en sorte qu'il connaisse la « distance des lieux, non-seulement par le nombre des pas, mais « encore par la qualité des routes; celles qui sont plus courtes ou plus « longues, les montagnes et les fleuves, décrits, dessinés, de manière « que les habiles officiers puissent faire connaître à l'esprit et aux yeux « la route que les soldats ont à suivre [2]. »

Saint Ambroise, qui vivait dans le même siècle et qui, avant d'être élevé à l'épiscopat, avait acquis de rares connaissances dans toute espèce d'aministration, parle encore avec plus de détail que ce militaire.

« Le soldat en marche, dit-il, ne se choisit pas lui-même l'ordre « de route, et ne prend pas à son gré les chemins ou les sentiers qui « pourraient lui plaire, pour ne pas s'écarter des drapeaux. C'est du « général qu'il reçoit l'ordre de la marche, et il doit le suivre, il mar- « che dans l'ordre prescrit, sous les armes et sans détour, afin de

[1] Il est quelquefois appelé *Graner*, *Granez*, etc.

[2] *Primum itinera omnia regionum in quibus bellum geritur plenissimi debere habere perscripta; ita ut locorum intervalle non solum passuum numero, sedetiam viarum qualitates perdiscat, compendia, diverticula, montes flumina ad fidem descripta consideret, usque et eo ut solertiones duces itinera provinciarum, in quibus necessitas geritur, non tantum adnotata, sedetiam pieta habuisse firmentur, ut non solum consitiomentis, verum aspectu oculorum viam profecturis agerent* (Liv. 3, *vie milit.*, cap. 6.)

Digitized by Google

« trouver des vivres dans les lieux prescrits. S'il prend une autre « route, il ne reçoit point de vivres et ne trouve point de logement « préparé; parce que l'empereur ne fait disposer tout cela que pour « ceux qui suivent leurs drapeaux, sans s'écarter ni à droite ni à « gauche, et qu'on doit le nécessaire à ceux qui obéissent. Les journées « sont courtes, parce que l'empereur ne cherche pas seulement sa « propre utilité, mais ce qui est possible à tout le monde; et voilà « pourquoi il établit des séjours. L'armée marche trois jours, et elle « se repose le quatrième. On choisit pour cette fin des villes éloignées « les unes des autres de trois ou quatre jours et au delà, abondantes « en eaux salubres et commerçantes; et ainsi l'on marche sans peine « jusqu'à ce qu'on soit arrivé à une ville qu'on choisit comme le quartier « du roi, où l'on fait reposer les armées de leurs fatigues [1].

XXXIV.

MUTATIONS.

Les stations étaient donc en général des lieux plus considérables que les mansions; mais celles-ci devaient toujours être propres à loger, au moins une nuit, les troupes romaines en marche; car il faut bien distinguer les mansions des mutations. Celles-ci n'étaient que comme nos relais de poste, pour changer de voitures, de chevaux et autres bêtes de somme et de trait, comme nous l'apprennent ceux qui ont

[1] *Miles cum ingréditur, viandi ordinem non ipse disponit sibi, nec pro arbitrio suo viam carpit, nec voluntaria captat compendia, ne recedat à siguis, sed itinerarium ab imperatore accipit et custodit illud, præscripto inudit ordine, cum armis suis ambulat, rectâque viâ conficit iter, ut inveniat commeatum sibi parata subsidia. Si alio ambulaverit itinere, annonam non accipit, mansionem paratam non invenit, quia imperator iis jubet hæc præparari omnia qui sequuntur, noc dextrâ, nec sinistrâ a præscripto itinere non declinant; merito que non deficit, que imperatorem suum sequitur, moderate enim ambulat quia imperator non quod sibi utile, sed quod omnibus possibile est considerat; ideo que et stativa ordinat triduo ambulat exercitus; quarto requiescit die. Eliguntur civitates quibus triduum, quatriduum et plures interponuntur dies; si aquis abundant commerciis frequentantur; et ita sine labore conficitur iter, donec ad eam urbem perveniatur, quæ quasi regalis eligitur; inqua fessis exercitibus requies ministratur. (S. Ambros. Serus v, in psal. CXVIII).*

Digitized by Google

écrit sur cette matière . Les séjours seuls demandaient des villes commerçantes et bien pourvues d'eaux salubres , soit pour la boisson , soit peut-être pour l'usage des bains fort usités dans les armées romaines dépourvues de linge , et revêtues , pour l'ordinaire à nu de leurs armes , cuirasses , corsets , cottes d'armes, etc.

Voilà , Monsieur, ce que de longues recherches ont pu me faire découvrir sur les antiquités celtiques, romaines, françaises, bourguignones, et germaniques de Cravanche, Belfort et voisinage. Je les soumets, Monsieur, à vos lumières qui me sont très-connues; en vous priant de pardonner les fautes qui s'y sont glissées à l'empressement que j'ai toujours eu de vous présenter quelque chose d'amusant sur le pays que vous habitez; et de regarder ce petit travail, où le cœur est pour quelque chose , comme une faible marque de mon respectueux attachement et de ma juste reconnaissance.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur , l'aumonier du Lycée ,

J.-Jos. Claude Descharrières ,
ancien desservant du Valdoie , Cravanche et autres lieux adjacent

Lycée de Strasbourg , le 24 mai 1814.

Digitized by Google

RÉPONSE DE M. UGONIN.

Malgré toute l'érudition répandue a pleines mains dans votre lettre, je ne puis me persuader, Monsieur, que la vie du Barquot tire son nom d'un ancien Bac; puisqu'on n'y trouve aujourd'hui ni vannes, ni cordes d'amarres, ni anneaux du rivage, pas même des descendants des bateliers celtiques et romains.

Quand à l'étymologie de Cravanche, orthographié *Crauwelsch* dans de vieux écrits, elle pourrait bien être tirée de *crau*, signifiant *pierreux* en celtique; témoin la plaine *de la crau* en Provence, qui n'est pas mal pourvue de cailloux. La chute journalière des pierres des coteaux ambiants a pu donner à Cravanche cette dénomination. Entre l'orée du bois et les habitations il y a en effet un champ appelé aujourd'hui *le champ de la caille;* et de caille à caillou le chemin n'est pas long. Je croirais volontiers que c'est ce même mot de caillou, écrit par une H, comme faisaient les Anciens, qui aura donné le nom de chaux à un village du Rosemont où l'on en trouve en abondance.

Donc votre étymologie de Cravanche par *Gramatum* n'est ni sûre, ni heureuse, ni concluante.

Je suis, etc.

Juin, 1814.

Digitized by Google

RÉPONSE

AUX OBSERVATIONS DE M. UGONIN, SUR LE BERCEAU DE BELFORT.

Monsieur,

Répondant à vos savantes observations sur le Berceau de Belfort, je n'examinerai pas si l'étymologie de Chaux, village du Rosemont, vient des cailloux qui couvrent son territoire : je la tirerais plutôt de Saltus, forêt, ou mieux océe du bois; car dès que le Bas-Rosemont eût cessé d'être lac, il devint forêt, d'abord de bois blanc ou de rivage, ensuite de toute sorte de bois de haute futaie; et les anciennes coutumes de Rosemont en font foi. Dans vos vieux titres ecclésiastiques du diocèse de Besançon au moyen-âge, Sainte-Marie-en-Chaux, est appelée *Sancta-Maria-in-Sylvis*; et Sainte-Marie-en-chanois se nomme *Sancta-Maria-in-Quercù*. Les anciens titres de Sainte-Marie-Madeleine de Besançon, chapitre dont j'ai été vicaire et qui nommait à la cure de Chaux-les-Belfort, l'appellent *ecclesia Sancti Martini de Saltù*.

Vous me direz, Monsieur, que c'est là du bas latin; j'en conviens: mais avant la renaissance des lettres, on parlait et on écrivait communément ainsi, même dans les actes publics, sous peine de n'être pas entendu.

Mais en supposant que Crauwelsch ou Gravanche tire son nom de Crau, pierreux ou caillouteux, ce serait un argument de plus en ma faveur. Ces pierres ou cailloux, parmi lesquels on trouve des stalactites, car j'y en ai vu, sont pour la plupart de forme arrondie; ils ont donc été roulés et roulés dans l'eau. Cela ne s'est pas fait sans que l'onde murmurât hautement de ce choc intérieur; et voilà mon *Gramatum* de l'itinéraire tout trouvé; *quod erat demonstrandum*. Combien parmi les érudits d'étymologies tirées de plus loin !

Je pourrais ajouter que chez les Anglais de la provinces de Galles, où le celtique est encore en usage parmi le peuple, Gro et Grajan signifient du sable; comme Graut en Saxon. De là sans doute dans votre français, grave, gravier, Gré, Gravelle, Gruau, etc. Eckart. Dissert. de *Apoll. Granno, wog in Alsatia Delecto*, in-4°. Wirtzbourg sans date, mais au 18e siècle.

Digitized by Google

Vous ajoutez, Monsieur, qu'on ne trouve plus sur les bords de la Savoureuse, ni les rames ni les cordes d'amarre, ni les anneaux du rivage, pas même les descendants des bateliers celtiques ou romains. Oh ! pour ce dernier article, vous voudrez bien m'excuser. Non loin de la vie du Barquot on trouve encore des vieux ou jeunes, hommes et femmes, qui jurent à tout propos, je veux dire sans rime ni raison ; qui ne prient Dieu que dans l'extrême danger, et qui s'enivrent le matin comme le soir. Voilà, Monsieur, les enfants, ou descendants des matelots en ligne directe. Quant aux autres objets de marine, rames, cordes d'amarre, etc, le fameux Jean de Werth en avait fait des mèches et lances-à-feu pour ses canonniers, avant d'être conduit prisonnier à Paris; et la comtesse de la Suze avait fait arracher les anneaux du rivage, pour s'en faire des pendans d'oreille, aux plus beaux jours de ses folles amours, car auparavant, Ovide avait dit de vos balons, autant que de toute autre montagne : *Et procul inventa est in montibus anchora punicis* ; (*Pastor*).

Je suis avec autant de respect que de reconnaissance, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. Le vieux habitué du Salbert.

J.-Jos. Claude Descharrières, prêtre.

Lycée royal de Strasbourg, 1er juillet 1814.

Digitized by Google

LA MORT DE SOCRATE.

ETUDE HISTORIQUE ET DRAMATIQUE EN QUATRE TABLEAUX.

Suite *.

ACTE IV.

Condamnation et mort, 400 ans av. J.-Ch.

1re Partie. — LE JUGEMENT.

L'action se passe sur une place publique, voisine du tribunal des Héliastes.

SCÈNE Ire

SOCRATE, HERMOGÈNE, PHÉDON.

HERMOGÈNE. — Socrate, il serait bon que tu songeasses à ta défense.

SOCRATE. — Quoi ! il ne te semble pas que je m'en sois occupé toute ma vie ?

HERMOGÈNE. — Et comment ?

SOCRATE. — En m'appliquant sans cesse à considérer ce qui est juste ou injuste, à pratiquer la justice, à fuir l'iniquité.

HERMOGÈNE. — Mais ne vois-tu pas, Socrate, que les juges d'Athènes ont déjà sacrifié beaucoup d'innocents, et qu'ils ont absous un grand nombre de coupables ?

SOCRATE. — J'ai songé plus d'une fois, Hermogène, à préparer une défense que je pusse produire devant mes juges ; mais mon démon s'y est opposé chaque fois.

HERMOGÈNE. — Ce que tu me dis là me surprend.

SOCRATE. — Eh quoi ! tu t'étonnes que les dieux jugent qu'il m'est avantageux que je finisse ? Ignores-tu que je puis défier qui que ce soit de prouver qu'il ait vécu ou plus irréprochable ou plus heureux que je ne l'ai été jusqu'à ce jour ? Car je crois qu'on ne peut vivre d'une manière plus convenable qu'en cherchant à devenir meilleur, ni d'une

* Voir les livraisons de janvier, février, mars, avril, mai et octobre, pages 17, 71, 118, 167, 216 et 459.

Digitized by Google

manière plus agréable, qu'en se disant à soi-même qu'on le devient réellement. C'est un bonheur que je n'ai cessé d'éprouver jusqu'à présent, et dont je me suis rendu témoignage, en interrogeant ma conscience, en interrogeant les autres et en me comparant à eux. Mes amis m'ont jugé comme moi, et je ne puis croire que ce jugement ait été dicté par une tendresse aveugle, car tout ami porterait le même jugement sur ceux qu'il aime; non, mes amis ne sont pas aveuglés, mais ils ont cru que dans ma société ils devenaient eux-mêmes plus parfaits. Si je reste en vie, ne serai-je pas forcé de payer mon tribut à la vieillesse? Ma vue s'affaiblira, mon oreille deviendra moins sensible, mon intelligence perdra chaque jour de sa force. Je deviendrai lent à comprendre; ce que j'aurai appris s'oubliera facilement, et je me verrai privé de tous les avantages qui auparavant auront fait mon bonheur. Si je n'ai pas le sentiment de ce déclin, c'est que j'aurai cessé de vivre; si, au contraire, je viens à m'en apercevoir, c'est qu'il me faudra traîner une vieillesse triste et malheureuse. Tu dis que je mourrai injustement condamné. Eh bien! le monde flétrira mes juges et mes bourreaux d'un opprobre éternel; quant à moi, qui donc me reprochera d'avoir été méconnu, d'avoir succombé victime de l'injustice? Lorsque je reporte mes regards sur les temps qui se sont écoulés, je ne vois pas qu'une même renommée ait jamais été le partage des oppresseurs et des opprimés. J'en ai la certitude, Hermogène, les hommes honoreront ma mémoire, et la postérité ne jugera pas de la même manière Socrate et ceux qui l'auront condamné. On me rendra toujours ce témoignage que jamais je n'ai été injuste envers personne, que, loin d'être un corrupteur des mœurs, j'ai, au contraire, travaillé sans cesse à rendre meilleurs ceux qui m'ont fréquenté.

Mais les juges m'attendent, ô Hermogène; quand je me trouverai en présence de mes accusateurs, je penserai à toi et à tes offres amicales, et j'espère que ni toi, ni aucun de nos amis, vous n'aurez à rougir de moi. Nous nous reverrons.

(Il sort avec Phédon.)

SCÈNE II.

HERMOGÈNE, CÉBÈS, SIMMIAS, MÉNON, EUCLIDE.

HERMOGÈNE. — C'en est fait, Cébès, les ennemis de Socrate l'ont emporté! le voilà maintenant traîné par eux devant le tribunal et accusé

Digitized by Google

de n'avoir pas reconnu les dieux de la république et d'avoir mis à leur place des extravagances démoniaques.

Cébès. — Oh! s'il n'avait à répondre qu'à une pareille accusation, il lui serait facile d'en faire justice; la plupart de ses juges, sous les yeux desquels il a vécu en quelque sorte, seraient eux-mêmes les premiers à le défendre, et nous vivons, grâces aux dieux, dans des temps bien différents de ceux où Diagoras de Mélos fut expulsé d'Athènes pour cause d'impiété et sa tête mise à prix, où Anaxagore lui-même, et Périclès, son ami et son défenseur, se virent enveloppés dans une accusation absolument semblable. Socrate ne succomberait pas, si ses ennemis ne s'en prenaient qu'à ses convictions religieuses. Mais on l'accuse, en outre, de pervertir la jeunesse par ses doctrines, et derrière cette accusation je vois se dresser la redoutable raison d'Etat mise en avant par ses adversaires politiques, qui veulent à tout prix le réduire au silence. Mais je le connais assez pour savoir d'avance qu'il ne cédera pas; il demandera plutôt à mourir que de renoncer à sa mission toute divine.

Simmias. — Les Athéniens n'oseront pas condamner un tel homme! Pour moi, je le regarde comme le meilleur des Athéniens; sa piété est telle qu'il n'entreprend jamais rien sans avoir reçu un avis du ciel; il est si juste, qu'il n'a jamais fait de mal à qui que ce soit, et qu'au contraire tous ceux qui recherchent sa société n'ont qu'à se louer du bien qu'il leur a fait, des services qu'il leur a rendus; il est si tempérant, que je ne sache pas qu'il ait jamais préféré l'agréable à l'honnête; il est tellement prudent, qu'il ne se trompe jamais lorsqu'il est appelé à se prononcer sur ce qui est bien ou mal. Où ses concitoyens retrouveront-ils jamais un tel juge, n'ayant pas besoin de conseils, se suffisant toujours à lui-même, joignant les ressources du raisonnement au talent de la parole, aussi habile à juger les hommes qu'à les reprendre de leurs fautes, et à les porter à l'honneur et à la vertu. Ah! si parmi ceux qui sont appelés à décider en ce moment de son sort, il en est qui ne partagent pas mon opinion, qu'ils comparent les mœurs des autres hommes à celles de Socrate et qu'ils jugent!

Cébès. — Et cependant, j'en ai le pressentiment, ils oseront le condamner, surtout lorsqu'ils l'auront entendu se défendre; ils donneront raison à Lycon, le seul des dix orateurs, qui ait consenti à prêter son appui à un Mélite et à un Anytus, et ils le feront périr pour le même motif, qui a provoqué autrefois l'exil d'Aristide. On ne voulait pas alors

Digitized by Google

d'un homme qui passait pour être plus juste que ses concitoyens; aujourd'hui ils condamneront Socrate, parce que la voix du dieu l'a proclamé le plus sage des Grecs.

Hermogène. — Quand Socrate m'a quitté, il n'avait nullement l'air d'un homme marchant à la mort; il n'y avait rien de changé en lui; c'était encore cette inaltérable sérénité et même cette douce gaîté, qui, tout en commandant notre admiration, ont toujours attiré si irrésistiblement nos cœurs vers lui. Crois-moi, Cébès, Socrate déploiera sans doute devant ses juges toute la vigueur de son âme; il saura défendre sa cause avec toute la force de la vérité et de la justice; ses ennemis seront confondus et ses juges s'inclineront devant sa vertu et son innocence.

Cébès. — Puissent les dieux t'entendre, Hermogène! mais je ne puis partager ta confiance. Je suis loin de m'attendre à un arrêt équitable de la part de ce peuple essentiellement mobile et capricieux, exilant ou faisant périr ses meilleurs citoyens, toujours prêt à se jeter dans les bras de quelques ambitieux, ayant l'oreille toujours ouverte à la délation, et brisant de gaîté de cœur les idoles qu'il encensait la veille. D'ailleurs Socrate ne tient point à échapper à la mort; autrement il aurait accepté Lysias pour son défenseur; le nom seul de cet homme qui a fait condamner Eratosthène, le bourreau de son frère, et qui a rendu des services signalés au gouvernement actuel, aurait suffi, ce me semble, pour lui concilier la faveur de ses juges. Lysias est arrivé avec une harangue toute faite, et qu'il avait préparée avec le plus grand soin, l'engageant, s'il la trouvait bonne, à l'apprendre par cœur et à en user pour sa défense. Savez-vous ce que Socrate lui a répondu? « Ta harangue est fort habilement faite, ô Lysias, et bonne pour un orateur, mais ce n'est pas un discours viril. Si tu m'avais apporté une chaussure de Sicyone, très-élégante et faite pour mon pied, je refuserais de m'en servir, parce qu'une telle chaussure ne convient point à un homme.

Mais que nous veut Phédon? Puisse-t-il nous apporter quelque bonne nouvelle!

SCÈNE III.

Les mêmes, Phédon.

Hermogène. — Parle, Phédon, y a-t-il quelque espoir? Socrate réussira-t-il à confondre ses accusateurs?

Phédon. — Ah! que ne l'avez-vous entendu comme moi! Je comprends maintenant, Hermogène, pourquoi il est resté sourd à tes avis,

Digitized by Google

lorsque tu lui conseillais de préparer sa défense, et pourquoi il a repoussé les offres amicales de Lysias. Au lieu de recourir, comme ses adversaires, à des discours plus ou moins étudiés, il a tenu devant les juges le même langage que celui dont il a coutume de se servir dans la place publique, aux comptoirs des banquiers, où vous l'avez souvent entendu, et partout ailleurs. Certes, on ne se serait pas douté, en le voyant et en l'entendant, qu'aujourd'hui pour la première fois de sa vie il paraissait devant un tribunal, à l'âge de plus de 70 ans. « Je ne crois pas, a-t-il dit, en s'adressant aux juges, vous faire une demande injuste, en vous priant de me laisser maître de la forme de mon discours, bonne ou mauvaise, et de considérer seulement, mais avec attention, si ce que je dis est juste ou non ; c'est en cela que consiste toute la vertu du juge ; celle de l'orateur est de dire la vérité. »

Avec la fierté que donne l'innocence, il a dédaigné de se justifier des odieuses accusations qui lui sont imputées et fait entendre des paroles contre ses adversaires, aussi bien contre ceux qui, comme Aristophane et tant d'autres, qu'il ne lui est pas permis de connaître, ni de nommer, s'efforcent depuis longtemps de le perdre dans l'esprit de ses concitoyens, que contre ceux qui l'ont cité devant le tribunal. Lorsqu'il en vint aux calomnies, répandues contre lui, et par lesquelles on s'efforce de le représenter comme un homme dangereux, qui, poussé par une curiosité criminelle, veut pénétrer ce qui se passe dans le ciel et sur la terre, fait d'une bonne cause une mauvaise et enseigne à d'autres ces secrets pernicieux, il y eut alors un moment solennel, où nos inquiétudes firent place à l'admiration. « Je vous conjure, dit-il alors, en s'adressant de nouveau à ses juges, je vous conjure tous tant que vous êtes, avec qui j'ai conversé, de déclarer si vous m'avez jamais entendu parler de toutes les extravagances dont on m'accuse, ni de près, ni de loin ; par là vous jugerez des autres parties de l'accusation, où il n'y a pas un mot de vrai. Et si l'on vous dit que je me mêle d'enseigner et que j'exige un salaire, c'est encore une fausseté ! » Et pour expliquer comment de semblables calomnies ont pu se produire, oubliant qu'il se trouvait en présence d'un auditoire prévenu contre lui, et que ses paroles ne pouvaient qu'irriter davantage les esprits, il se mit à raconter comment le dieu de Delphes l'avait proclamé, par la bouche de la Pythie, le plus sage des hommes, comment il s'y était pris pour connaître l'intention du dieu, comment enfin il s'était convaincu, après avoir conversé tour à tour avec les hommes politiques, avec les poètes, avec

Digitized by Google

les artistes, qu'il valait mieux pour lui de rester tel qu'il était sans leur habileté et sans leur ignorance, que d'avoir leurs avantages avec leurs défauts. « Ce sont des recherches, a-t-il ajouté, qui ont excité contre moi tant d'inimitiés dangereuses; de là, toutes les calomnies répandues sur mon compte et ma réputation de sage; car tous ceux qui m'entendent croient que je sais toutes les choses sur lesquelles je démasque l'ignorance des autres. Mais, Athéniens, la vérité est qu'Apollon seul est sage, et qu'il a voulu dire seulement par son oracle que toute la sagesse humaine n'est pas grand'chose, ou même qu'elle n'est rien, et que le plus sage de tous est celui qui, comme moi, reconnaît que sa sagesse n'est rien. »

Hermogène. — Mais n'a-t-il pas répondu directement à ses accusateurs?

Phédon. — Il semble ne les regarder que comme les instruments d'un parti intrigant, actif et nombreux, qui s'applique depuis longtemps, d'après un plan concerté d'avance avec une éloquence fort capable de séduire, à semer sur son compte les bruits les plus perfides, à le représenter comme un véritable fléau pour les jeunes gens, recherchant ce qui se passe dans le ciel et sous la terre, et ne croyant pas aux dieux de l'Etat.

Hermogène. — Mais, au lieu de détruire ces calomnies déjà si profondément enracinées dans les esprits, il ne fera, au contraire, qu'envenimer la plaie et rendre la tâche de Mélite trop facile.

Phédon. — C'est aussi ma pensée et celle de nos amis qui l'ont accompagné au tribunal. Vous auriez dû voir comme ensuite il a serré de près Mélite, et, lorsque celui-ci, ne sachant plus que répondre, cherchait à lui échapper par le silence, avec quelle assurance il a demandé que les juges lui ordonnassent de répondre. Il ne lui a pas été difficile de se laver de l'accusation d'impiété, mais je crains qu'il n'ait indisposé les juges contre lui, par la manière dont il leur a parlé de son démon, et qu'il n'ait confirmé par là le reproche qu'on lui a fait de mettre à la place des dieux des extravagances démoniaques. Et cependant Socrate avait raison; les démons ne sont-ils pas des dieux ou des enfants des dieux? Du moment qu'il croit à leur existence, il croit nécessairement aussi à celle des dieux. Mélite avait donc tort d'affirmer par Jupiter que Socrate ne reconnaissait aucun de ceux-ci.

Hermogène. — Si Socrate est condamné, il faudra y voir le résultat inévitable de la lutte qu'il a engagée contre la fausse sagesse de notre

Digitized by Google

temps. C'est donc l'esprit qui règne aujourd'hui, bien plus que Mélite et le tribunal populaire, qui l'aura mis en cause et condamné.

Phédon. — Chose singulière! en entendant Socrate parler à Mélite, on aurait cru que c'était celui-ci qui avait à se justifier devant le tribunal. Lorsqu'il a répété devant les juges son absurde accusation d'athéisme, « Pour moi, Athéniens, a dit Socrate, il me paraît que Mélite est un impertinent, qui n'a intenté cette accusation que pour m'insulter, et par une audace de jeune homme; il est venu ici pour me tenter, en proposant une énigme et en disant en lui-même : « Voyons si Socrate, cet homme qui passe pour si sage, reconnaîtra que je me moque, et que je dis des choses qui se contredisent, ou si je le tromperai, lui et tous les auditeurs. » En effet, il paraît entièrement se contredire dans son accusation; c'est comme s'il disait : « Socrate est coupable en ce qu'il ne reconnaît pas de dieux, et en ce qu'il reconnaît des dieux. » Vraiment, c'est se moquer des gens! »

Cébès. — Poursuis, Phédon, nous t'en prions. Penses-tu qu'en effet on ose donner raison à de tels hommes, en condamnant le plus juste des Athéniens?

Phédon. — Ecoutez! Tout-à-coup une voix s'est fait entendre; elle partait des sièges réservés aux Héliastes : « N'as-tu pas honte, Socrate, disait cette voix, de t'être attaché à une étude qui te met présentement en danger de mort? » Une pareille question, se prodisant dans un moment aussi solennel, a donné un nouvel éclat à sa défense. Quoi! les juges pourraient croire que lui, Socrate, le soldat intrépide de Potidée, d'Amphipolis et de Délium, s'inquiéterait au sujet de sa vie, aujourd'hui que le dieu de Delphes lui ordonne de passer ses jours dans l'étude de la philosoohie, en s'examinant lui-même et en examinant les autres? Ce serait alors qu'il faudrait le citer devant ce tribunal comme un impie qui ne reconnaît pas de dieux, qui désobéit à l'oracle, qui redoute la mort, qui se croit sage et ne l'est pas. Dussent même les Athéniens le renvoyer absous, mais à la condition qu'il cesserait de faire ses recherches accoutumées, il obéirait cependant au dieu plutôt qu'aux juges, et, aussi longtemps qu'il lui resterait un souffle de vie, quoique sachant que la mort l'attendrait, s'il était découvert, il ne cesserait de s'appliquer à la philosophie et d'enseigner à ses concitoyens la sagesse et la vérité. Il ne lui était pas plus permis de lâcher pied devant l'ennemi à Délium ou à Potidée. C'est sur l'ordre exprès du dieu qu'il s'efforce de persuader aux jeunes comme aux vieux, qu'avant le soin du corps et des richesses,

Digitized by Google

avant tout autre soin, est celui de l'âme et de son perfectionnement. Si c'est en répétant à tous que ce n'est pas la richesse qui fait la vertu, mais, au contraire, celle-ci qui fait la richesse, que Socrate corrompt la jeunesse, il faudrait admettre que de telles maximes, dont la sagesse cependant saute aux yeux, sont un véritable poison.

HERMOGÈNE. — Comment ces paroles hardies ont-elles été accueillies par les Héliastes ?

PHÉDON. — Par des murmures, des clameurs et des mouvements de colère, surtout lorsqu'il a osé dire que, s'il se défendait, c'était bien moins pour lui-même, comme on pourrait le croire, que pour l'amour de ses juges ; il craignait, disait-il, qu'en le condamnant, ils n'offensassent le dieu dans le présent qu'il leur a fait. « Si vous me faites mourir, vous ne trouverez pas facilement un autre citoyen, qui soit aussi attaché à cette ville ; la comparaison vous paraîtra peut-être singulière, comme à un coursier puissant et généreux, mais que sa grandeur même appesantit, et qui a besoin de l'éperon pour l'exciter et l'aiguillonner. C'est ainsi que le dieu semble m'avoir choisi pour vous stimuler et vous aiguillonner, pour gourmander chacun de vous, partout et toujours, sans vous laisser aucun relâche. Un tel homme, Athéniens, sera difficile à remplacer. » Mais ce fut bien pis encore, lorsqu'il ajouta : « Si je corrompais les jeunes gens et que j'en eusse déjà corrompu, il faudrait que ceux que j'aurais séduits par mes discours pernicieux s'élevassent contre moi et réclamassent eux-mêmes le châtiment que j'aurais bien mérité ; ou bien, que leurs pères ou leurs frères ou leurs autres proches demandassent vengeance contre moi. Demandez à Criton, à Lysanias, à Paralus, à Adimante et à tant d'autres ici présents et que je reconnais, s'il veulent servir de témoins à Mélite ; tous vous répondront que Mélite est un imposteur, que je dis la vérité, et qu'ils sont tout prêts à me défendre. »

Je n'ai pu rester plus longtemps en présence des murmures que j'entendais et des visages irrités que je voyais ; j'ai senti mon courage faiblir et je suis accouru vers vous, afin de retrouver la confiance et l'espérance, que les nobles paroles de Socrate m'ont fait perdre.

Mais voici Platon qui s'avance vers nous ; il paraît triste et abattu. Ah ! sans doute Socrate a succombé !

SCÈNE IV.

Les mêmes, PLATON.

PLATON. — Tu l'as dit, Phédon ; Socrate vient d'être condamné ; la

Digitized by Google

majorité des juges l'a déclaré coupable, mais trois voix de plus en sa faveur, et il était absous !

Hermogène. — Qu'as-tu dit, Platon? Socrate serait condamné ! Les tribunaux ne seront donc plus à mes yeux le siège de la justice, puisque les passions y ont trouvé un refuge comme dans nos assemblées populaires. Ainsi, ô Phédon, tes pressentiments ne t'avaient point trompé ! Dis-nous, je te prie, comment les choses se sont passées.

Platon. — Parmi les juges de Socrate, la plupart sont des hommes simples et ignorants, et presque tous sont prévenus contre lui par suite des bruits injurieux qu'on a répandus sur ses opinions politiques. Les uns ont pris sa fermeté pour une insulte à leur adresse, les autres se sont trouvés blessés des éloges qu'il s'est donnés. Peut-être ses ennemis ne l'auraient-ils pas emporté, s'il avait fait le moindre effort pour les fléchir, si, comme cela se pratique dans des périls moins grands, Socrate les avait conjurés et suppliés avec larmes, et que, pour exciter une plus grande compassion, il eût fait paraître ses enfants, tous ses proches et tous ses amis. Mais il leur a déclaré bien nettement que, s'il ne recourait pas à de pareils moyens, ce n'était ni par orgueil ou opiniâtreté, ni par aucun mépris pour eux, mais parce qu'ils ne convenaient ni à son âge, ni à sa réputation, vraie ou fausse. En effet, ne serait-il pas honteux que des hommes distingués par leur sagesse, leur courage ou quelque autre vertu, s'abaissassent à ce point, comme s'ils croyaient qu'il leur arriverait un bien grand mal, si on les faisait mourir, et déshonorassent ainsi la patrie aux yeux des étrangers, qui penseraient dès-lors que ceux qui à Athènes ont le plus de vertu ne diffèrent en rien des femmes? D'ailleurs, la justice ne veut-elle pas qu'on ne supplie pas les juges, mais qu'on les éclaire et qu'on les convainque, car ils ont juré par serment, non de faire grâce à qui bon leur semble, mais de juger selon les lois; autrement ils se parjureraient et se rendraient coupables envers les dieux, et Socrate, en cherchant à les fléchir par ses prières, les forcerait à violer leur serment, et leur enseignerait ainsi l'impiété, et prouverait contre lui-même qu'il ne croit point aux dieux. « Mais il s'en faut bien, ô Athéniens, a-t-il dit en terminant, qu'il en soit ainsi. Je crois plus aux dieux qu'aucun de mes accusateurs, et je vous abandonne avec confiance, à vous et au dieu de Delphes, le soin de prendre à mon égard le parti le plus convenable et pour vous et pour moi. »

Hermogène. — Et ils ont pu le condamner, après avoir entendu un

Digitized by Google

langage aussi noble ! Ô Athéniens, qu'aurez-vous à répondre, lorsque la postérité vous accusera, à son tour, d'avoir sacrifié à d'aveugles passions le meilleur de vos concitoyens !

Platon. — On est d'abord allé aux voix sur la question de savoir si Socrate était coupable. Mélite se trouva alors dans un cruel embarras, car il n'obtint pas en sa faveur même la cinquième partie des suffrages; aussi, non seulement Socrate allait être absous, mais lui-même allait encore se voir condamner à une amende de mille drachmes. Mais Anytus et Lycon se levèrent aussitôt pour appuyer l'accusation; ils entraînèrent leurs amis, et Socrate fut déclaré coupable par 281 voix sur 556.

Hermogène. — Aucun de nos amis n'a-t-il donc pris la parole en sa faveur ?

Platon. — Ils n'ont pu se faire écouter au milieu des murmures sans cesse renaissants. Moi-même, je me suis élancé à la tribune, mais à peine venais-je de prononcer quelques paroles, que les juges m'ont imposé silence. D'ailleurs, le tribunal était pressé d'en finir, car, comme vous le savez, aucun procès ne peut durer à Athènes plus d'un jour.

Hermogène. — Mélite a réclamé contre Socrate la peine de mort; j'espère du moins qu'on l'aura laissé libre de discuter cette peine et d'en proposer une autre moins rigoureuse.

Platon. — L'usage a été respecté, et Socrate a été invité à déclarer qu'elle peine il croyait avoir mérité. Mais comme il avait la conscience de n'avoir jamais été injuste envers personne, il n'a pas cru devoir l'être envers lui-même en avouant de la sorte qu'il avait mérité un châtiment. Devait-il choisir les fers? mais alors il lui aurait fallu passer le reste de ses jours en prison, esclave du pouvoir des Onze. Devait-il se prononcer pour une amende, et pour la prison jusqu'à ce qu'il l'eût payée? Or, cela eût été la même chose, puisqu'il n'aurait pas eu de quoi la payer. Devait-il se condamner à l'exil? C'eût été, en vérité, une belle vie pour lui, vieux comme il est, de quitter son pays et ses pénates, d'aller errant de ville en ville et de vivre comme un proscrit! Il ne pouvait ignorer que, partout où il irait, les jeunes gens accourraient pour l'écouter, comme à Athènes; que s'il les rebutait, eux-mêmes le feraient bannir par les hommes plus âgés, et que, s'il ne les rebutait pas, leurs pères et leurs proches le banniraient à leur tour. Devait-il promettre de se tenir en repos, de garder le silence? Certes, il ne le pouvait pas, car c'eût été désobéir au dieu, c'eût été se priver du bien le plus précieux, celui de s'entretenir chaque jour de la vertu, s'exa-

Digitized by Google

minant et lui même et les autres. « Ce n'est pas une peine afflictive ou une amende que mérite ma conduite, dit-il alors à ses juges surpris, mais une récompense. Or qu'est-ce qui peut convenir à un homme pauvre, qui se regarde comme votre bienfaiteur, et qui a besoin de loisir pour ne s'occuper qu'à vous donner des conseils utiles? Il n'y a rien qui lui convienne plus, ô Athéniens, que d'être entretenu au Prytanée; et il le mérite bien plus que celui qui a remporté aux jeux olympiques le prix de la course à cheval, ou de la course des chars à deux ou quatre chevaux, car celui-ci ne vous rend heureux qu'en apparence, tandis que moi, je vous enseigne à l'être véritablement. Celui-ci, d'ailleurs, a de quoi vivre, et moi, je ne possède rien. »

Cette réponse orgueilleuse dut nécessairement exciter la colère et l'indignation des juges; c'était provoquer, autant qu'il était en lui, l'application de la peine la plus sévère. Cependant, cédant à nos instances réitérées, il ajouta bientôt après que, s'il était riche, il se condamnerait volontiers à une amende telle qu'il pourrait la payer; qu'il pourrait aller peut-être jusqu'à une mine d'argent, qu'il se condamnait donc à cette somme. « Mais, reprit-il un instant après, Platon que voilà, Criton, Critobule et Apollodore veulent que je me condamne à 30 mines dont ils veulent bien répondre. En conséquence je m'y condamne, et assurément je vous présente des cautions qui vous paraîtront très-solvables. »

Au moment où les juges allaient délibérer, je me suis précipité hors de l'enceinte du tribunal, car mon anxiété était trop vive et j'ai prié Critobule de venir nous annoncer la décision qui a été prise, et qui, j'en ai le triste pressentiment, sera conforme à celle que propose l'acte d'accusation. Mais voici déjà Critobule avec Apollodore.

SCÈNE V.

Les mêmes, Critobule, Apollodore.

Platon. — Quelle nouvelle, Critobule? Quelle peine les juges, ont-ils prononcée?

Critobule. — La peine de mort; quatre-vingts d'entre les juges qui avaient d'abord voté en faveur de Socrate, cédant à leur impatience et à leur courroux, ont cru devoir y adhérer.

Apollodore. — On vient de conduire Socrate à la prison, où nous avons pu l'accompagner. Pendant tout le trajet, nous n'avons surpris

Digitized by Google

aucun changement sur son visage, ni dans sa démarche.. « Pourquoi ne pleurez-vous que d'aujourd'hui, nous a-t-il dit avec ce sourire que vous connaissez? ignoriez-vous qu'en m'accordant la vie, la nature m'avait condamné à la perdre? » Je m'étais approché de lui, et j'essayais, malgré mon affliction, de lui dépeindre notre désespoir de le voir mourir innocent: « Aimerais-tu mieux, me répondit-il, que je mourusse coupable? » Dans ce même instant, Anytus vint à passer avec quelques-uns de ses amis: « Voyez-vous, nous dit-il, comme il est fier de son triomphe? il ne sait pas que la victoire reste toujours à l'homme vertueux. »

Hermogène. — Mais n'a-t-il rien dit à ses juges, avant de se séparer d'eux?

Critobule. — Les paroles qu'il leur a adressées étaient encore plus fermes et plus nobles que toutes les autres. Vous auriez dû l'entendre consoler ceux qui l'ont absous; il leur a parlé de la félicité inexprimable qui l'attend au séjour des morts, séjour heureux, disait-il, où les habitants, entre mille avantages qui mettent leur condition bien au-dessus de la nôtre, jouissent d'une vie immortelle. Ils ne doivent point regarder sa mort comme un mal, puisque l'inspiration prophétique, qui n'a cessé de se faire entendre à lui dans tout le cours de sa vie, qui, dans les moindres occasions, n'a jamais manqué de le détourner du mal qu'il allait faire, ne l'a arrêté ni ce matin, quand il est sorti de sa maison, ni lorsqu'il a comparu devant le tribunal, ni pendant qu'il parlait; assurément, ce qui lui arrive est un bien, et on se tromperait fort, si l'on pouvait penser que sa mort soit un mal.

Quant à ceux qui l'ont condamné, et qui ne le font mourir que pour se délivrer du fardeau importun de rendre compte de leur vie; il leur a prédit qu'il allait s'élever un bien plus grand nombre de censeurs, qu'il retenait sans qu'on s'en aperçut, censeurs d'autant plus difficiles, qu'ils sont plus jeunes, et dont les avertissements ne pourront que les irriter davantage, mais ils auront mérité ce châtiment puisqu'une telle manière de se délivrer de ses censeurs n'est ni honnête, ni possible, et qu'au lieu de fermer la bouche aux autres, il est bien plus honorable de chercher à se rendre soi-même meilleur.

« Du reste, a-t-il dit, en prenant congé des uns et des autres, je n'ai aucun ressentiment contre mes accusateurs, ni contre ceux qui m'ont condamné, quoique leur intention n'ait pas été de me faire du bien. Je ne leur ferai qu'une seule prière: lorsque mes enfants seront

Digitized by Google

grands, si vous les voyez rechercher les richesses ou toute autre chose plus que la vertu, punissez-les, en les censurant comme je vous ai censurés. S'ils se croient quelque chose, quoiqu'ils ne soient rien, faites-les rougir de leur légèreté et de leur trop grande présomption. C'est ainsi que je me suis conduit avec vous. Si vous faites cela, moi et mes enfants, nous n'aurons qu'à nous louer de votre justice. Mais il est temps que nous nous quittions, moi pour mourir, et vous pour vivre. Qui de nous a le meilleur partage ? personne ne le sait, excepté Dieu. »

Hermogène. — Ainsi, Socrate a reconnu la nécessité de sa mort; soumettons-nous à cette dure nécessité et acceptons-la comme la volonté des dieux. Notre séparation ne sera pas éternelle, car notre maître ne nous a-t-il pas dit qu'il espère, sans pouvoir le prouver, retrouver dans une autre vie les hommes vertueux, qui y seront mieux traités que les méchants ?

Phédon. — J'espère que la sentence ne sera pas exécutée immédiatement et que nous pourrons jouir encore pendant plusieurs jours des entretiens de Socrate. Hier, on a couronné la poupe du vaisseau que nous envoyons chaque année à Délos; or, vous savez tous aussi bien que moi qu'une loi ordonne que la ville soit pure à cette époque et qu'il est défendu d'exécuter aucune sentence de mort avant que le vaisseau soit arrivé à Délos et revenu à Athènes. La théorie commence aussitôt que le prêtre a couronné la poupe du vaisseau ; pour peu que les vents soient contraires, le voyage pourra durer quelque temps, et il s'écoulera entre la condamnation et la mort de notre ami un assez long intervalle, dont nous serons heureux de profiter.

Apollodore. — Mais les magistrats nous permettront-ils de rester auprès de lui pendant ces jours d'attente, et d'assister à ses derniers moments ?

Phédon. — Oui, je le tiens de Lysias, et tu sais qu'il connaît la loi à cet égard. Nous n'avons qu'à nous réunir chaque matin sur la place publique, qui se trouve tout près de la prison, et là nous attendrons que la porte s'ouvre et qu'on nous introduise.

Hermogène. — Les dieux en soient loués ! Nous pourrons donc encore le voir et l'entendre ; la séparation en sera moins cruelle.

Digitized by Google

2e Partie. — LA MORT.

L'action se passe dans la prison.

SCÈNE Ire

SOCRATE, CRITON.

SOCRATE (sur son lit). — Pourquoi déjà venu, Criton? n'est-il pas encore bien matin?

CRITON. — Il est vrai.

SOCRATE. — Quelle heure peut-il être?

CRITON. — L'aurore paraît à peine.

SOCRATE. — Je m'étonne que le gardien de la prison t'ait laissé entrer.

CRITON. — Il est déjà habitué à moi, pour m'avoir vu souvent ici; d'ailleurs il m'a quelque obligation.

SOCRATE. — Arrives-tu à l'instant, ou y a-t-il longtemps que tu es arrivé?

CRITON. — Assez longtemps.

SOCRATE. — Pourquoi donc ne pas m'avoir éveillé sur-le-champ, au lieu de t'asseoir auprès de mon lit sans mot dire?

CRITON. — Par Jupiter! je m'en serais bien gardé; je n'ai pas voulu t'éveiller, afin de te laisser passer le plus doucement possible les heures qui te restent encore. En vérité, Socrate, je t'ai félicité souvent de ton humeur pendant tout le cours de ta vie, mais dans le malheur présent je te félicite bien plus encore de ta fermeté et de ta résignation.

SOCRATE. — Serait-il convenable, Criton, que je trouvasse mauvais qu'à mon âge il faille mourir? Mais quel motif t'amène si matin?

CRITON. — Une nouvelle, Socrate, fâcheuse et accablante non pas pour toi, à ce que je vois, mais pour moi et tes amis.

SOCRATE. — Quelle nouvelle? Est-il arrivé de Délos, le vaisseau au retour duquel je dois mourir?

CRITON. — D'après ce que disent les gens qui viennent du port, il serait arrivé hier soir, et aujourd'hui, Socrate, il te faudra quitter la vie.

SOCRATE. — Si telle est la volonté des dieux, eh bien! qu'elle s'accomplisse.

CRITON. — Comment cela?

SOCRATE. — Je vais te le dire. Ne dois-je pas mourir le lendemain du jour de l'arrivée du vaisseau?

Digitized by Google

Criton. — C'est du moins ce que disent les Onze.

Socrate. — Eh bien ! je savais qu'il était arrivé hier ; je l'avais conjecturé d'un songe que j'ai eu, il y a trois jours.

Criton. — Quel est donc ce songe ?

Socrate. — Il m'a semblé voir une femme belle et majestueuse, ayant des vêtements blancs, s'avancer vers moi, m'appeler par mon nom et me dire :

« Dans trois jours tu seras arrivé dans la fertile Phthie. »
(*Il.* IX, 363).

Criton. — Voilà un songe étrange, Socrate !

Socrate. — Mais dont le sens est très-clair, à ce qu'il me semble, Criton.

Criton. — Il ne l'est que trop ! Mais, mon cher Socrate, il en est temps encore ; suis mes conseils et sauve-toi. Veux-tu donc que le vulgaire, qui ne nous connaît bien ni l'un ni l'autre, et qui ne voudra jamais se persuader que c'est toi qui as refusé de sortir d'ici malgré mes instances : s'imagine que j'ai négligé de te sauver parce que j'étais plus attaché à mon argent qu'à mes amis ?

Socrate. — Pourquoi donc te mettre en peine de l'opinion du vulgaire ? Les gens sensés sauront bien reconnaître comment les choses se seront réellement passées.

Criton. — L'opinion du vulgaire ! mais n'est-elle pas capable des plus grands maux, lorsqu'elle se montre accessible à la calomnie ? Ce qui t'arrive ne le prouve-t-il pas jusqu'à l'évidence ? Eh bien, soit ! mais, dis-moi, Socrate, ne t'inquiètes-tu pas pour moi et tes autres amis ? Tu crains peut-être que si les délateurs viennent à nous accuser d'avoir contribué à ton évasion, nous ne courions des dangers sérieux à cause de toi ; si c'est là ce que tu redoutes, rassure-toi. Il est juste que, pour te sauver, nous courions ces dangers et de plus grands, s'il le faut.

Socrate. — Oui, Criton, j'ai toutes ces inquiétudes et bien d'autres encore.

Criton. — Je puis donc te les ôter ; car on ne demande pas beaucoup d'argent pour te faire sortir d'ici et te mettre en sûreté ; et puis, ne vois-tu pas que ces délateurs sont à bon marché et ne nous coûteront pas grand'chose ? Si, par intérêt pour moi, tu te refuses à faire usage de ma fortune, que je mets à ta disposition, accepte du moins

Digitized by Google

les offres de Simmias de Thèbes, de Cébès et d'autres étrangers, qui ont apporté pour cela l'argent nécessaire. Et que ton sort ne t'inquiète pas, après que tu seras sorti de cette prison; partout où tu iras, tu seras aimé. Si tu veux te rendre en Thessalie, j'y ai des hôtes qui sauront t'apprécier, et chez lesquels tu seras à l'abri de toute inquiétude. Je te dirai plus, Socrate; il me semble que ce n'est pas une action juste que de te livrer toi-même, quand tu peux te sauver, et de travailler de tes propres mains au succès de la trame ourdie par tes ennemis. N'est-ce pas pour toi un devoir sacré de vivre pour tes enfants que tu vas livrer, autant qu'il est en toi, à la merci du sort et aux maux qui sont le partage des orphelins? Si tu persistes dans ce refus bizarre, on dira que c'est par une pusillanimité coupable que nous ne t'avons pas sauvé et que tu ne t'es pas sauvé toi-même, quand cela était possible, facile même, pour peu que chacun de nous eût fait son devoir. Songes-y donc, Socrate, outre le mal qui t'arrivera, prends garde à la honte dont tu te couvrirais ainsi que tes amis. Consulte bien avec toi-même, ou plutôt il n'est plus temps de consulter; la résolution doit être prise à l'instant même. Dans une heure au plus tard il faut que tout soit exécuté; si nous tardons, tout est manqué et nos mesures sont rompues.

SOCRATE. — Examinons, cher Criton, si le devoir permet de faire ce que tu me proposes, ou non. Or, ce me semble, nous avons dit souvent qu'il ne faut pas estimer toutes les opinions des hommes, mais quelques-unes seulement, et non pas même de tous les hommes indistinctement, mais seulement de quelques-uns? A ce compte, ne faut-il pas estimer les bonnes opinions, qui sont celles des sages, et mépriser les mauvaises, qui sont celles des fous?

CRITON. — Qui en doute?

SOCRATE. — Eh bien! sur le juste et l'injuste, sur l'honnête et le déshonnête, sur le bien et le mal, nous en rapporterons-nous à l'opinion du peuple ou à celle d'un seul homme, si nous en trouvions un qui fût habile en ces matières, et ne devrions-nous pas avoir plus de déférence et de respect pour cet homme que pour tout le reste du monde ensemble?

CRITON. — Cela est incontestable.

SOCRATE. — Tu vois donc bien que tu partais d'un faux principe, quand tu me disais que nous devions nous inquiéter de l'opinion du vulgaire sur le juste, le bien, l'honnête et sur leurs contraires. Examine

Digitized by Google

encore ce point, je te prie : le principe que l'important n'est pas de vivre, mais de bien vivre, est-il changé, ou subsiste-t-il ?

CRITON. — Il subsiste.

SOCRATE. — Et celui-ci, que bien vivre c'est vivre selon les lois de l'honnêteté et de la justice, subsiste-t-il également ?

CRITON. — Sans doute.

SOCRATE. — D'après ces principes, il faut examiner s'il est juste ou non d'essayer de sortir d'ici sans l'aveu des Athéniens ; si, en donnant de l'argent à ceux qui assureront mon évasion, nous nous conduirons suivant la justice, ou si, eux et nous, nous agirons injustement. Si ce projet alors nous paraît juste, tentons-le ; sinon, il n'y a plus à raisonner là-dessus ; il faut rester ici, mourir, souffrir tout plutôt que de commettre une injustice.

CRITON. — On ne peut pas mieux dire, Socrate ; voyons donc ce que nous avons à faire.

SOCRATE. — Admettons-nous qu'il ne faut jamais commettre volontairement une injustice, et que, soit que la foule en convienne, soit qu'elle n'en convienne pas, qu'un sort plus rigoureux ou plus doux nous attende, l'injustice, en elle-même, est toujours un mal ?

CRITON. — J'admets ce principe.

SOCRATE. — C'est donc un devoir absolu de n'être jamais injuste ?

CRITON. — Sans doute.

SOCRATE. — C'est donc aussi un devoir de ne l'être jamais, même envers celui qui l'a été à notre égard ?

CRITON. — C'est bien mon avis.

SOCRATE. — Mais quoi ! est-il permis de faire le mal, c'est-à-dire d'être injuste, ou ne l'est-il pas ?

CRITON. — Non, assurément, Socrate.

SOCRATE. — Ainsi donc, c'est une obligation sacrée de ne jamais rendre injustice pour injustice, mal pour mal.

CRITON. — Sans doute, en ceci je pense absolument comme toi.

SOCRATE. — Un homme qui a promis une chose juste, doit-il tenir sa promesse ou y manquer ?

CRITON. — Il doit tenir sa promesse.

SOCRATE. — Examine maintenant cette question : En sortant d'ici sans le consentement des Athéniens, ne ferons-nous pas de mal aux lois, en foulant ainsi aux pieds les jugements rendus en leur nom ? N'avons-nous pas reconnu en mainte occasion que le premier devoir du

Digitized by Google

citoyen est de leur obéir, sans qu'aucun prétexte puisse l'en dispenser? Or, ne serait-ce pas leur ôter toute leur force et les anéantir, que de s'opposer à leur exécution ? Si j'avais à m'en plaindre, j'étais libre ; il dépendait de moi de passer en d'autres climats. Mais j'ai porté jusqu'à présent leur joug avec plaisir ; j'ai éprouvé mille fois les effets de leur protection et de leur bienfaisance, et, parce que des hommes en ont abusé pour me perdre, tu veux que, pour me venger d'eux, je détruise les lois, et que je conspire contre ma patrie dont elles sont le soutien ?

J'ajoute qu'elles m'avaient préparé une ressource. Je n'avais, après la première sentence, qu'à me condamner au bannissement ; j'ai voulu en subir une seconde, et j'ai dit tout haut que je préférais la mort à l'exil. Irai-je donc, infidèle à ma parole ainsi qu'à mon devoir, montrer aux nations éloignées Socrate proscrit, humilié, devenu le corrupteur des lois et l'ennemi de l'autorité, pour conserver quelques jours languissants et flétris ? Irai-je y perpétuer le souvenir de ma faiblesse et de mon crime, n'osant y prononcer les mots de justice et de vertu, sans en rougir moi-même, et sans m'attirer les reproches les plus sanglants? Et, si au moment où je franchirai le seuil de la prison, les lois de la République elles-mêmes m'apparaissaient et me disaient : « Socrate, que vas-tu faire ? l'action que tu prépares ne tend-elle pas à renverser, autant qu'il est en toi, et nous et l'Etat tout entier ? car quel Etat peut subsister, où les jugements n'ont aucune force, et sont foulés aux pieds par les particuliers ? » Répondrons-nous que la République nous a fait injustice et n'a pas bien jugé ? mais les lois répliqueront qu'il faut respecter la patrie dans sa colère, la ramener par la persuasion et obéir à ses ordres, souffrir sans murmurer ce qu'elle ordonne de souffrir ; qu'enfin, si c'est une impiété de faire violence à un père et à une mère, c'en est une bien plus grande encore de faire violence à la patrie. »

Sache, Criton, que dans ma disposition présente, tout ce que tu pourras me dire en faveur de ton projet sera inutile. Cependant, si tu crois encore y réussir, parle.

CRITON. — Socrate, je n'ai rien à dire.

SOCRATE. — Laissons donc cette discussion, mon cher Criton, et marchons sans rien craindre par où le dieu nous conduit.

SCÈNE II.

Les mêmes, LE GEÔLIER.

LE GEÔLIER. — Socrate, des envoyés des Onze t'attendent dans la pièce voisine pour t'ôter tes fers ; je suis chargé en même temps de

Digitized by Google

t'annoncer que des ordres ont été donnés pour que tu meures aujourd'hui.

SOCRATE. — Criton, je serai bientôt de retour ; consens à m'attendre quelques instants.

(Il sort, suivi du geôlier).

SCÈNE III.

CRITON, et immédiatement après que Socrate s'est éloigné PHÉDON, APOLLODORE, CRITOBULE, HERMOGÈNE, ESCHINE, SIMMIAS, CÉBÈS, EUCLIDE et quelques autres amis de Socrate.

HERMOGÈNE. — Criton, où est Socrate ? Nous avons appris hier soir, au sortir de la prison, que le vaisseau est revenu de Délos. Nous arrivons aujourd'hui plus tôt que de coutume, espérant bien ne plus le quitter jusqu'au moment où il aura bu la ciguë.

CRITON. — Socrate est en ce moment dans la pièce voisine, où les Onze lui font ôter ses fers ; dans un instant il sera de nouveau au milieu de nous.

HERMOGÈNE. — Comment l'as-tu trouvé, Criton ? je devine qu'il a refusé les offres que tu lui as faites en notre nom, et que nous devons nous résigner à le perdre pour toujours. Son calme et sa sérénité ne l'ont-ils pas abandonné, lorsqu'on lui a annoncé qu'il devra mourir aujourd'hui même ?

CRITON. — Non, Hermogène ; je vous raconterai une autre fois l'entretien que j'ai eu avec lui. Ce que je puis vous en dire maintenant, c'est qu'il a fait sur moi une impression extraordinaire. Au lieu d'éprouver un dépit fort naturel en le voyant résister à mes instances, il se passait en moi je ne sais quoi d'extraordinaire, un mélange jusqu'alors inconnu de peine et de plaisir, lorsque je me prenais à penser que cet homme admirable allait aujourd'hui même nous quitter pour toujours.

CÉBÈS. — Hier encore, Evénus m'a demandé pour quel motif Socrate s'est mis à faire des vers depuis qu'il est en prison, lui qui n'en a jamais fait de sa vie. Apprends-moi, Criton, ce qu'il faut que je lui dise.

CRITON. — Je comprends l'étonnement d'Evénus et le tien, car je l'ai partagé. Toutefois, je puis te contenter à cet égard, car Socrate a bien voulu m'expliquer la cause de ce changement. Tu sais combien grande est sa foi dans les songes ; souvent, dans le cours de sa vie, un même songe lui était apparu tantôt sous une forme, tantôt sous une autre,

Digitized by Google

mais lui prescrivant toujours la même chose : « Socrate, lui disait l'apparition, cultive les beaux-arts. » Jusqu'ici il avait pris cet ordre pour une simple exhortation à poursuivre ses occupations accoutumées, puisque la philosophie est à ses yeux le premier des arts. Mais depuis sa condamnation, il a pensé que, si par hasard c'était aux beaux-arts, dans le sens ordinaire, que les songes lui ordonnaient de s'appliquer, il ne devait pas leur désobéir, et ferait bien de composer des vers avant de quitter la vie. Il commença donc par chanter le dieu dont on célébrait la fête ; ensuite, ne se sentant pas capable, comme ceux qui sont réellement poètes, d'inventer des fictions, il mit en vers celle des fables d'Esope, qui s'offrirent les premières à sa mémoire. Tu vois donc qu'il ne s'est fait poète que pour éprouver le sens de certains songes, et acquitter sa conscience envers eux.

Mais voici Socrate ; Xantippe l'accompagne.

SCÈNE IV.

Les mêmes, SOCRATE, XANTIPPE, tenant le plus jeune de ses enfants dans ses bras.

SOCRATE, à Xantippe. — Xantippe, je t'en conjure, n'offense pas les dieux par de telles lamentations.

XANTIPPE. — Pourquoi ne me livrerais-je pas sans contrainte à ma douleur, quand je pense à notre séparation prochaine ! Que deviendront nos enfants, quand ils auront perdu leur unique appui ? Juges cruels, que vous avait donc fait le plus juste, le plus doux des hommes, pour que vous lui ravissiez d'une manière aussi barbare la liberté et la vie ? Puissent les dieux exaucer ma prière et faire pleuvoir sur notre ingrate cité toutes les calamités imaginables ! puissé-je moi-même être témoin de ses humiliations et de sa ruine ! Socrate, c'est donc aujourd'hui le dernier jour où tes amis pourront jouir de ta présence ; et moi..... !

(Elle pousse des cris déchirants).

SOCRATE. — Criton, je t'en conjure, fais qu'on la reconduise chez elle.

(Des esclaves de Criton emmènent Xantippe poussant des cris et se meurtrissant le visage).

ED. GOGUEL.

(La fin à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LE POTIER

GEORGES PULL

DE WISSEMBOURG.

—

Georges Pull est né en 1810 à Wissembourg (Bas-Rhin) ; son père était ouvrier serrurier. Notre artiste reçut peu d'éducation ; le goût de l'étude ne le dominait pas ; mais il possédait une étonnante prédisposition pour reproduire manuellement les objets. A 20 ans, plus par nécessité que par entraînement, il s'engagea soldat musicien dans le 8e léger. Son intelligence sommeillait, avec le vague pressentiment d'une chose inconnue. Rencontrait-il dans la campagne des terrassiers creusant le sol, il examinait les diverses espèces de terre que découvrait leur pioche, les triturait entre ses doigts, les interrogeait sur leur nature et leurs propriétés.

En 1830, le 8e léger vint à Paris. Arrêté devant la boutique d'un brocanteur, Pull eut un éblouissement. Il demeura en extase à l'aspect d'un superbe plat émaillé avec figures en relief. Pendant 8 jours on le vit cloué là des heures entières, absorbé dans ses réflexions. Puis il découvre un autre marchand de bibelots et successivement tous les magasins de bric à-brac. Quelle joie quand lui apparaissait ici une aiguière, là un baptistère ; chez celui-ci une assiette, chez celui-là une salière ! Surmontant sa timidité, il questionne, et sait ce que ces émaux se nomment Bernard Palissy. Il en rêva jusqu'à l'expiration de son engagement, en 1836.

Georges Pull n'avait pas de métier ; il chercha de l'occupation, essaya vingt industries, alla en province, revint dans la capitale, et finit par entrer comme garçon de bureau chez M. Jules Guérin, directeur de la *Gazette médicale*. Toujours poursuivi par son idée fixe, il s'applaudit des loisirs que lui laissait cet humble emploi. Ses rêveries prenaient

Digitized by Google

de la consistance ; il commençait à comprendre ce qu'il cherchait. Ayant acheté quelques oiseaux de nature morte, il les empailla. Ses essais réussirent ; il se mit à étudier l'anatomie, l'histoire naturelle, et bientôt il se fit une collection de 400 oiseaux. On lui conseilla de prendre boutique. C'était en 1841. Un de ses amis avait sur la place du Carrousel une baraque où il faissait assez mal ses affaires. Notre naturaliste la prend en location, vend en un clin-d'œil ses oiseaux et se fait bientôt une réputation d'habileté. Tous les lundis on lui apporte de la campagne quinze ou vingt pièces qu'il empaille. De hauts personnages visitent son cabinet ; des princes du sang viennent incognito dans sa boutique. En 1844, il se marie. En 1851, on fait disparaître les baraques de la place du Carrousel, et Pull va se fixer rue de Seine où il ouvre un grand magasin d'oiseaux, d'animaux empaillés, d'antiquités, de curiosités et de faïences.

La prospérité de son commerce n'empêchait pas notre artiste de poursuivre son but secret. Pour arriver il faisait tous les sacrifices, prenait même sur son nécessaire. Voici comme il raconte lui-même les soucis de ces heures brûlantes :

« A quoi bon dire mes essais, mes tâtonnements, mes déceptions ? Elles furent sans nombre. C'était en province, dans un endroit écarté, que je procédais mystérieusement à mes expériences. Je restais là tantôt quinze jours, tantôt six semaines. Chez moi, à Paris, j'étudiais les terres argileuses, je cherchais les émaux. Comme un homme qui tâte dans les ténèbres, je broyais toutes les matières que je croyais utiles à mes desseins ; je les mêlais au hasard, mais en ayant soin de tenir note des substances et des doses employées. Mes épreuves sortaient du feu, les unes imparfaitement cuites, les autres brûlées. J'avais beau consulter les ouvrages de Bernard Palissy, que je savais presque par cœur, ils ne m'apprenaient rien ; ils sont si pleins de réticences ! Aujourd'hui seulement que pour moi la lumière s'est faite, je puis enfin les comprendre. J'employai ainsi bien des années à la recherche de l'inconnu, payant par des instans de découragement mon tribut à la faiblesse humaine, quelquefois même me surprenant à douter de mon bon sens. Aux yeux de mes amis, je passais pour un visionnaire ; on ne cessait de répéter à ma femme que j'avais la tête fêlée. Mais ces heures de faiblesse et de doute étaient de courte durée, et, comme Bernard de Palissy, *l'espérance que i'avoys me faisoy: procéder en mon affaire plus virilement que jamais.* »

Digitized by Google

Enfin, un jour, Georges Pull vit la terre sortir du feu revêtue d'un éclatant émail et de vives couleurs ; il vit sur ses plats nager les poissons, sauter les grenouilles, s'épanouir les plantes, verdir l'herbe. Il crut à une illusion ; il rit, il pleura, il était fou. Aussitôt il vendit à l'hôtel Drouot ses oiseaux, ses antiquités, réalisa tout ce qu'il possédait, et le 1er avril 1856, il alla s'établir à Vaugirard, Grande-Rue, n° 44. Là, il perfectionna ses procédés. De brillantes propositions lui furent faites pour transporter à l'étranger son industrie ; il les repoussa, jaloux de garder à son pays l'honneur de sa découverte.

Ainsi que le fait remarquer M. Franchemont, ce qu'on admire dans les œuvres de notre nouveau potier, ce n'est pas seulement la solidité, la légèreté de la pâte, la finesse et l'éclat de l'émail, l'élégance du modelé, mais encore la variété des mouvemens et des couleurs de ses poissons, de ses reptiles, de ses crustacés. Contrairement à l'habitude des anciens imitateurs de Bernard Palissy de rapporter leurs pièces massives en relief, celles de Pull sont d'un seul bloc et creuses en dessous, ce qui leur donne une légèreté aérienne sans nuire à leur solidité. Notre artiste n'est donc pas seulement imitateur des émaux des douzième et treizième siècles, c'est un créateur. Les hommes de goût tiennent à posséder quelques échantillons de ces produits, qui ont obtenu les éloges de l'Institut et que, dans son rapport, M. Babinet a déclarés « dignes d'attention par la finesse et la dureté de la terre « comme par la perfection des figures d'animaux qui les décorent. »

Communiqué à la *Revue* par feu M. le Conseiller X. Boyer.

Digitized by Google

MARIE STUART

ET LE COMTE DE BOTHWELL *

PAR L. WIESENER.

Si M. Wiesener débute, et je le crois bien, dans la critique historique, il faut avouer qu'il débute en maître. S'attaquer du premier coup à M. Mignet et le vaincre, ou, peu s'en faut, c'est commencer par où les plus habiles voudraient finir. J'en dirais tout de suite davantage si je ne craignais d'effaroucher par trop de hardiesse et d'enthousiasme les admirateurs de l'illustre historien et s'il n'était, d'ailleurs, plus sage de donner ses preuves avant de formuler son jugement.

W. Scott, dans un de ses meilleurs romans, avait excité en faveur de Marie Stuart de telles sympathies que les plus rigides adversaires de la reine en venaient à lui pardonner, ne pouvant l'absoudre. L'histoire n'a pas donné tort au roman, tant s'en faut; je dirais même qu'elle lui a donné raison s'il est vrai que M. Mignet s'est laissé attendrir à cette charmante victime au point de la condamner dans son premier volume et de réclamer dans le second, en sa faveur, contre lui-même. Loin de blâmer l'auteur de cette généreuse inconséquence, qui n'était sans doute que le pressentiment de la vérité, je le félicite d'avoir trouvé avec son cœur ce que sa raison a vainement cherché. Ça été la faute heureuse de M. Nisard qui, dans un excellent article [1], a le premier relevé certaines contradictions dans le jugement de M. Mignet et proclamé d'instinct, pour ainsi parler, l'innocence de Marie Stuart. — La tâche n'en était pas moins lourde à M. Wiesener qui avait à détruire une opinion accréditée, un préjugé trois fois séculaire, qui prétendait

* In-8°, Hachette. 1864.

[1] *Le procès de Marie Stuart.* Etudes de critiques littéraires. (Michel Lévy, 1858).

Digitized by Google

à bon droit prouver que l'histoire avait porté un jugement faux et condamné une reine innocente. Il a bravement accepté cette tâche, il l'a glorieusement achevée, et la raison est déormais d'accord avec le cœur pour juger et absoudre la reine d'Ecosse. Nous ne referons pas une histoire que tout le monde sait à peu près par cœur, nous rappellerons seulement quelques-unes des causes qui ont établi la culpabilité de Marie Stuart devant certains historiens, sans pouvoir entamer la foi de ses ardents panégyristes.

Les plus graves présomptions contre l'infortunée reine d'Ecosse reposaient jusqu'à M. Wiesener sur trois ordres de faits bien distincts: l'assassinat de Riccio et de Darnley; la faveur de Bothwell et son mariage avec la reine; les lettres de Marie à son amant supposé. Venaient ensuite divers incidents, circonstances aggravantes, selon les uns, insignifiantes selon les autres: les assises de Jedburgh (octobre 1566) et le baptême du prince royal à Stirling (Décembre 1566). Deux mots, en passant, de ce détail qui vaudrait une étude. La plupart des historiens et M. Mignet lui-même avaient ajouté foi à un témoignage dont M. Wiesener va détruire l'autorité, celui de Buchanan, insulteur gagé de celle qui fut son élève avant d'être sa victime. Vendu à Murray, c'est Buchanan qui écrivit l'odieux libelle, connu sous le titre de *Detectio*, (*Detection of the doings of Marie*) pamphlet violent, implacable, que M. Wiesener a retourné avec beaucoup de raison contre ses auteurs; car Murray n'y eut pas moins de part que Buchanan. Les troubles de l'Ecosse, les intrigues de l'Angleterre, les menées de Morton, l'un des assassins de Riccio, avaient ravivé les brigandages des Jonhston, des Armstrong, des Elliot dans le Liodisdale. La reine avait donc décidé qu'elle irait tenir des assises extraordinaires à Jedburgh, et que Bothwell l'y devancerait avec des forces suffisantes: Bothwell était lieutenant des frontières. Il part, et le hasard jette sur son chemin l'un des chefs les plus redoutables du brigandage, John Elliot. Un engagement a lieu, dans lequel Bothwell paye presque de sa vie la victoire. C'est à cette occassion que Marie rend visite à son lieutenant-général « sur l'avis de son Conseil, » dit une chronique française, « escortée de ses ministres, » le fait n'est pas douteux. Voilà, pourtant, ce que Buchanan appelle « courir comme une folle et manifester sa honte! » Ajoutons que dans ce récit les dates citées par le pamphlétaire, les détails, les distances que la reine a, dit-il, parcourues pour revoir son amant; les détails, la mise en scène, tout est controuvé.

Digitized by Google

Quant au baptême du prince royal, sait-on pourquoi Darnley ne parut pas dans les cérémonies? pourquoi le père fut exclu de la place qui lui appartenait? Au dire de Buchanan, Darnley aurait été sacrifié à Bothwell qui, cependant, ne figura que le soir au souper, comme officier royal; Darnley aurait été dédaigné, insulté, bafoué par sa femme qui l'humiliait pour plaire à son amant. Voilà la calomnie, voici l'histoire: Elisabeth qui tenait l'enfant de Marie sur le fonts de baptême avait défendu expressément au comte de Bedfort qui la représentait, et celui-ci, à son tour, aux gens de sa suite, de saluer Darnley du titre de roi. Darnley, très-vaniteux et dans cette occasion justement susceptible, jugea qu'il serait plus simple d'éviter les affronts. N'est-ce pas ce qui ressort d'un fragment de lettre de l'ambassadeur Du Croc à Catherine de Médicis: « il ne vouldrait pas que les estrangiers le cognussent; il s'assure que celle qui viendrait pour la Royne d'Engleterre au dict baptesme ne fera compte de luy. Il prend une pœur de recepvoir une honte. Et s'il estait bien advisez, il n'entreprendroit pas plus qu'il ne doibt: » Fort bien, diront les adversaires de Marie, mais pourquoi la reine d'Ecosse tolérait-elle cette humiliation? Comment pouvait-elle sacrifier ainsi sa dignité de femme et de mère? Marie Stuart, qui connaissait le caractère impérieux et violent d'Elisabeth, devait-elle provoquer une lutte dangereuse pour ce Darnley que ses débauches, ses excès de tout genre rendaient indigne de son rang?

Nous laissons là les faits secondaires pour passer à la discussion des pièces capitales du procès de Marie Stuart. Si nous suivons l'ordre des temps, c'est l'assassinat de Riccio que nous rencontrons d'abord parmi les crimes imputés à la reine Expliquons-nous: ce n'était pas évidemment d'avoir assassiné son secrétaire que Marie était accusée, mais d'avoir provoqué l'assassinat par un amour coupable. Depuis quelque temps déjà, la tactique de ses ennemis consistait à représenter partout la cour d'Ecosse comme une autre cour d'Alexandrie ou d'Antioche: le nouveau Séleucide, Murray laissait courir et grandir la calomnie. Rien n'était plus habile de la part des ennemis de Marie Stuart pour décréditer la reine auprès de ses sujets, et surtout auprès d'Elisabeth, la Reine-Vierge. Ainsi, tandis que Marie aime encore, aime uniquement ce Darnley, si peu digne d'être aimé, la voilà tout-à-coup accusée d'aimer presque en même temps son frère, Bothwell, et David Riccio.

Quelque crime toujours précède les grands crimes,

Digitized by Google

a dit le poète. La vertu ne devient pas, de l'heure à l'autre, dévergondage ou prostitution : de quel autre nom appeler cette complication d'adultères ? — Cherchons donc ce qu'avait été la vie de Marie Stuart avant cette année fatale de 1566. Elle avait été, de l'avis même de ses pires ennemis, de Trockmorton, l'espion d'Elisabeth auprès de François II « d'une sagesse et d'une modestie royale ; » « ses qualités ne pourront que tourner à son honneur et à sa réputation. » Le cardinal de Lorraine écrivait d'elle : « Rien n'est plus beau ne plus honnest que la Royne. » Nul ne conteste enfin qu'elle avait aimé sincèrement, sincèrement pleuré son premier mari, qu'elle avait eu plus tard pour Darnley des sentiments vifs et purs, que sa tendresse pour lui avait survécu aux premières atteintes que lui avaient portées les infidélités de ce triste époux. Comment donc, je le demande, concilier des qualités si sérieuses et si profondes avec une corruption si effrontée ?

M. Mignet insinue d'abord que Riccio avait déshonoré le lit nuptial; et, plus loin, il admet un complot des ennemis de Marie. L'alternative est-elle admissible ? M. Wiesener la rejette absolument : sans être aussi absolu, voyons si l'amour de Marie fut la cause plus particulièrement déterminante de l'assassinat, ou si ce ne fut pas bien plutôt un complot à la fois politique et religieux, un premier attentat dirigé contre la reine dans la personne de son secrétaire en attendant le second crime, dont son mari serait la victime. Un fait certain, c'est que jamais Darnley n'incrimina, directement ni par allusion, la fidélité de Marie ; un fait non moins certain est que pour venger son honneur outragé, — supposons-le un moment, — le roi n'avait pas besoin des nobles réfugiés en Angleterre ou restés à la cour ; le premier sicaire aurait satisfait sa vengeance. Un troisième fait également établi est que dans l'exécution du crime, Marie Stuart, Marie, grosse de six mois, fut insultée et menacée par les assassins : Comment la reine, s'il s'agissait exclusivement d'une vengeance personnelle, si l'honneur du mari était seul en cause, comment la Reine put-elle être assaillie ? Par quelle incroyable perturbation d'esprit des conjurés, par quelle inadmissible violence, par quelle sacrilége atteinte aux droits d'une femme et d'une reine, fut-elle menacée aux côtés même de ce prétendu amant ? Comment une vengeance de mari devint-elle contre toute prévision un attentat au premier chef, une tentative de régicide avec commencement d'exécution ? Quel était donc le but des conjurés ? — Le même, sachons-le dès à présent, qu'ils atteindront en partie par le meurtre de Darnley : prévenir la réac-

Digitized by Google

tion catholique, empêcher la reine de révoquer les aliénations du domaine royal, saccagé et pillé durant sa minorité; lui arracher la réintégration des bannis et la dissolution du parlement, qui devait prononcer contre les fugitifs la peine de la forfaiture; avant tout, perdre la reine. On médite depuis 1561 sa déposition et sa mort. Le soir du meurtre, aussi bien, la reine fut prisonnière et connut les premières angoisses de son long martyre; à combien d'autres tourments n'était-elle pas réservée? nous touchons à l'assassinat de Darnley.

A en croire M. Mignet, dans son premier volume, la culpabilité de Marie est évidente; à croire M. Wiesener, dans toute son œuvre, l'innocence de Marie n'est pas douteuse. Entre une affirmation absolue et une absolue négation, que faut-il croire? Le cœur se déciderait sans peine; il est faible, et j'en prends à témoin les touchantes contradictions de M. Mignet; la raison est bien embarrassée. Cependant, à la consulter, que trouvons-nous? Le crime admis, où faudra-t-il descendre? C'est là une question préliminaire qui a sa grande importance, à mon avis, et sur laquelle M. Mignet n'a pas suffisamment appuyé. Osons l'aborder, en-dehors même des témoignages admis ou rejetés par les deux parties; et considérons le point de vue humain, le point de vue moral, qui vaut qu'on s'y attache dans cette douloureuse alternative. Reconnaissons d'abord que la perversité se développe plutôt qu'elle n'éclate; que le crime a ses degrés, — la rime n'exclut pas la raison; — qu'il a surtout, si j'ose parler ainsi, ses combats intimes et ses pudeurs. S'il n'est pas un acte de folie; s'il n'a pas cette apparence d'excuse que l'antiquité tolère sous le nom de fatalité, le crime, et je dis surtout, le crime d'une Marie Stuart procède par de certaines façons que je ne prétends pas légitimer, excuser moins encore, mais qui dénotent ou l'instinct pervers ou la passion violemment surexcitée et incapable de se maîtriser: c'est-à-dire qu'il est ou la dernière ou la première étape de la perversité. Or, dans le cas particulier, que va-t-il se produire? Le crime une fois admis, à en considérer les circonstances, jusqu'où Marie fut-elle criminelle? La plus sombre imagination n'ira jamais si loin que la réalité. Elle fut vile, elle fut lâche; elle fut hypocrite; elle prémédita longuement l'assassinat, s'en assouvit, s'en reput; et l'exécution du meurtre fut le moindre attentat. Quoi! Rendre visite à son mari malade; le soigner de ses propres mains avec un redoublement de tendresse; le conduire par manière d'intérêt, en litière, à petites journées, dans une maison isolée, dans un guet-à-pens; là

Digitized by Google

encore lui renouveler les protestations tendres et les serments d'autrefois; redevenir la femme et l'amie, couvrir en quelque sorte le crime de son amour, en assurer l'exécution par de perfides caresses.... Ce n'est pas tout: passer la nuit du crime en danses et en fêtes, combiner avec l'heure du plus abominable attentat l'à-propos d'un joyeux alibi, non, ce n'est pas là le crime, c'est la perversité hypocrite, éhontée, satanique! Marie Stuart en était-elle là, je le demande, après quelques mois de mariage, à 25 ans! Voilà pourtant ce qu'il faut admettre avec sa culpabilité, rien de moins. Je le répète, sa complicité est pire que le meurtre. Volontiers donc j'incline au sentiment de M. Wiesener, alors surtout qu'il l'appuie de preuves si concluantes. Mais, sans nous départir nous-même de notre propre sentiment et de nos preuves morales, comment pourrons-nous essayer encore de justifier Marie-Stuart?

Nous admettrons, comme nous l'avons déjà fait, qu'elle est coupable et coupable en haine de Darnley par amour pour Bothwell; nous aurons donc sur le banc de l'accusation une femme que la passion a poussée au crime. Son complice est coupable par ambition, comme elle par amour. C'est bien là, je suppose, accepter le débat. Eh bien, je le demande, comment, du côté de Marie, l'amour put-il consentir à être assisté du crime? Et de quel crime! De la part de Bothwell, soit, si dangereuse que soit la politique en amour. Mais la reine? Comment Marie, qui eut de sérieuses qualités de reine, aurait-elle trempé dans un pareil complot? D'elle à Bothwell, je concevrais encore le crime; mais d'elle à de vils assassins, ses pires ennemis, c'est à n'y plus rien comprendre. Ce qui était lâcheté devient sottise, et le crime est niais à force d'imprudence ou d'impudence. Or le complot n'est pas douteux; M. Wiesener constate avec une irrécusable évidence que le meurtre fut préparé, conduit, exécuté par de nombreux affidés; que Darnley et William Taylor, un vieux serviteur et non le jeune page dont parle M. Mignet, furent étranglés et emportés loin de la maison qui saute avec fracas; il constate un parfait accord dans la consommation du crime; serait-ce à dire que Marie, complice du seul Bothwell, demeura étrangère à tous les détails du meurtre, qu'elle ne connut pas les complices de son amant, qu'elle ignora tant de lâchetés et d'horreurs? Ou elle ne sut rien, et c'est mon sentiment; ou elle eut part à tout, et je repousse de toutes mes forces cette hypothèse. En deux mots, l'accord des conjurés me semble être la meilleure preuve de son innocence. N'oublions pas, d'ailleurs, que sauf Bothwell, les assassins de Darnley sont de près ou

Digitized by Google

de loin les assassins de Riccio ou leurs créatures; le bénéfice du crime est à eux. J'ai honte de citer des vers en matière historique, mais si le vers est une maxime, une sorte d'axiôme moral, généralement consenti, pourquoi le rejeter? Eh bien, le poète a dit quelque part excellemment :

Celui-là fait le crime à qui le crime sert.

Voyons donc ce que Marie retira de sa prétendue participation. Veuve pour la seconde fois, elle devint la femme de son sujet, je me trompe, sa captive. Car la mort de Darnley, ce fut la déchéance et la mort de Marie, l'avénement de Murray en attendant Jacques VI : on me pardonnera de condenser les faits.

Mais, dira-t-on, vous vous attachez trop aux précédents du crime, ce sont les suites qu'il faut voir. Voyons donc les suites. Darnley mort, que devient la reine? Comment se montre-t-elle? M. Mignet répond : « indifférente et inactive! » Est-ce là une présomption? Que serait donc l'ardeur et l'intempérance? Que serait l'étalage d'une joie criminelle, d'un sanglant triomphe ou d'une douleur trop fastueuse pour n'être pas hypocrite? Il lui avait si bien profité de se dévouer pour Riccio! Il était si facile à une jeune femme trahie, abandonnée de toutes parts, sentant partout autour d'elle la haine et la désaffection, pire que la haine; veuve d'un roi de France, veuve d'un mari aimé, complice involontaire d'un abominable assassinat, de prendre des mesures énergiques et de venger son époux sur un frère suspect, sur tout un monde d'ennemis implacables! Il était si simple de se dérober à un violent désespoir pour courir à une dangereuse vengeance! sa douleur fut silencieuse, comme naguère à la mort de François; elle prit le deuil, son lit fut tendu de noir, elle n'admit personne auprès d'elle. Bothwell, oui, sans doute, Bothwell lui parla « secrètement, soubz la courtine; » mais, ne l'oublions pas, Bothwell était haut-Shériff du comté d'Edimbourg, principal officier royal dans la ville, partant, délégué pour les premières recherches judiciaires et désigné à la souveraine pour agir sous ses ordres. Comme les choses peuvent tout-à-coup changer de face! Et qui poursuivra la terrible enquête verra sous peu toute la noblesse, liguée hier avec Bothwell [1], liguée aujourd'hui contre

[1] Quelques mois avant le meurtre de Darnley, les comtes d'Huntly, d'Argyle, Morton et Murray avaient signé avec Bothwell un contrat secret de réconciliation : c'est le band du 1er octobre 1566.

Digitized by Google

Bothwell et Marie, la reine poursuivie, assiégée, enfermée à Lochleven, prisonnière dans son royaume, jusqu'à ce qu'elle s'enfuie en Angleterre où sa captivité ne finira qu'avec sa vie. Quel crime, s'il y eut crime! mais qu'elle expiation!

Qui donc était ce Bothwell, à qui Marie aurait sacrifié tout le passé et l'avenir, l'honneur et la vie? Par quel bizarre caprice de sa destinée ou par quel mystérieux entraînement cette jeune et charmante femme aurait-elle été attirée vers lui? Nous allons pour répondre à cette question parcourir un des plus curieux chapitres du livre de M. Wiesener. Ce sera, aussi rapide que possible, mais très-précise, l'histoire même de Bothwell. Elle peut modifier du tout au tout l'opinion généralement accréditée.

James Hepburn, comte de Bothwell, représentait une des familles les plus considérables de l'Ecosse méridionale : « Dans cette région tumul-« tueuse du Border, sur la frontière anglaise, les seigneurs se targuaient « d'une demi-indépendance séculaire. Ecossais au fond, mais mobiles « comme les populations barbares, ennemis tantôt du roi qui trônait à « Londres, tantôt du roi qui siégeait à Edimbourg, leur histoire est « un tissu serré de brigandages et d'héroïsme, de patriotisme et de tra-« hison. James Bothwell trouva toutes ces traditions pêle-mêle dans « son héritage. » Franchement Ecossais, loyal défenseur de la Régente Marie de Lorraine, il fut en 1558 nommé lieutenant de la reine dans le Border et gardien du château de l'Ermitage, arsenal de l'Etat dans le Liddisdale. Pendant la guerre entre Henri II et Marie Tudor, il conduisit avec vigueur les hostilités contre l'Angleterre. Quoi d'étonnant, si de pareils services le désignent au choix de la jeune reine, lorsqu'elle réorganise son conseil privé? ne nous faisons pas illusion, cependant, sur les vertus de Bothwell: de retour à Edimbourg, voilà le seigneur turbulent et inconsidéré qui se réveille, se lance dans les intrigues, pactise avec les ennemis de la reine, et jusqu'à la cruauté. Le fait est curieux à rappeler : au second anniversaire de la mort de François II, Marie ne put obtenir d'un seul des seigneurs de sa cour qu'il revêtit des habits de deuil seulement quelques heures. La seule marque, à laquelle se reconnaisse Bothwell entre tous ces révoltés, c'est à sa haine native contre l'Angleterre : à cette haine près, il est d'accord avec lord Seton, lord James, le comte d'Arran, prétendant malheureux au trône d'Ecosse, si bien d'accord qu'au mois d'avril 1562 il est accusé « d'avoir conseillé au duc de Châtelleraut d'enlever la Reine et de la contraindre à épouser

Digitized by Google

le comte d'Arran, » et sur cette accusation, transféré au château d'Edimbourg; à telles enseignes qu'en 1565, il aura à subir un nouvel exil et la peine de la confiscation.

Quant à l'homme, il était laid, — c'est M. Mignet qui en parle ainsi — avec un air martial. Avait-il du moins manifesté pour la reine une de ces passions chavaleresques qui ferment les yeux aux imperfections du visage et séduisent les cœurs irrésistiblement? Le 22 février 1566, il épousait Jane Gordon, sœur du comte d'Huntly et refusait à sa femme d'abord, à la Reine ensuite, à la Reine qui avait fait présent à l'épousée de la robe de noce, il refusait, dis-je, de recevoir la bénédiction catholique et s'en tenait au rite protestant. On change, sans doute, et l'amour n'en est pas à opérer sa première métamorphose. Si, par exemple, on s'est trouvé mêlé à de certains événements; si, par suite de circonstances exceptionnelles, sous l'influence de sentiments généreux et communs, on a défendu, protégé une femme malheureuse, soutenu une reine attaquée de toutes parts! — On s'attache si vite par les services qu'on rend! — Bothwell a donc pu changer, il a changé, soit. Mais qu'il y a loin de cette imputation au crime! Non pas du moins pour Buchanan, mais faut-il croire à Buchanan? Selon lui, c'est Marie qui fait les premiers pas et qui, dans son ardente convoitise d'amour et de tyrannie (toujours la tyrannie? et l'amour)! choisit pour la seconder un homme sans scrupule, indifférent en religion, ruiné, débauché! Quelle est la vérité? Toute la récompense que reçut Bothwell de ses réels services, lors de la révolte de Murray, ce fut la garde du château de Dunbar et la remise d'une somme insignifiante. Son influence? Il vit rétablir dans leurs dignités et leurs honneurs tous les factieux qu'il avait combattus et punis au nom de la reine, et à leur tête ce James Murray, le mauvais génie de Marie Stuart. Il paya même les frais du pardon que Murray obtint pour le comte de Slencairn: car il dut lui restituer une pension de 500 marcs sur l'abbaye de Melrose. Enfin Murray « tint la maison » à Edimbourg, suivant l'expression des correspondances anglaises, tandis que Bothwell était relégué à l'extrême frontière.

E. Boissière.

(La fin à la prochaine livraison).

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

I. Etude critique et géographique *de l'abbé* Ch. Martin, *Directeur du Gymnase catholique de Colmar.* — Paris, Durand, libraire, rue des Grès, 7. — 1864. — Brochure in-8° de 20 pages.

Horbourg n'a pas été, comme on l'a admis jusqu'à présent, bâti sur les ruines de l'ancienne *Argentouaria.* Cette ville gallo-romaine existait près de Ohnenheim a-t-on prétendu d'abord et ensuite près de Grussenheim. Voilà ce que M. Coste, juge au tribunal civil de Strasbourg, a établi dans cette *Revue* et ce que paraît avoir admis la commission de la topographie des Gaules.

C'est la question que M. l'abbé Martin discute et élucide dans la brochure dont nous inscrivons le titre en tête de cette annonce.

Lorsque M. Coste est venu déposséder Colmar et Horbourg du prestige d'antiquité que ces deux localités empruntaient à la science historique, nous éprouvâmes un certain dépit qui fut partagé par plusieurs de nos collaborateurs; mais nous espérions alors qu'une revendication viendrait à son tour nous restituer la gloire que l'étude consciencieuse d'un homme sérieux nous contestait. Or c'est précisément le contraire qui arrive et nous ne sommes pas loin de nous considérer comme définitivement expropriés d'un bien que, comme tant d'autres, nous avons cru sincèrement nous appartenir.

Nous ne voulons pas redire ici les arguments que M. l'abbé Martin fait valoir, ni reproduire les preuves sur lesquelles il base la discussion. Il nous suffira de constater qu'il admet la thèse de M. Coste au profit d'un lieu plus voisin du Rhin que Horbourg, et qu'il considère les fouilles et les découvertes de notre estimé collaborateur comme tout-à-fait concluantes. A ce point de vue, tous ceux qui se sont occupés de la question partagent le même sentiment. Schœpflin, et d'autres après lui, se seraient prononcés dans le même sens s'ils avaient trouvé dans les environs du Rhin les témoins enfouis que M. Coste a fait revivre et patiemment interrogés. Si nous devions admettre que la science archéo-

Digitized by Google

logique a dit son dernier mot sur ce point et que des découvertes ultérieures ne pourront fournir de preuves plus décisives encore que celles dont elle est en possession en ce moment, nous aurions fait définitivement notre deuil des titres de noblesse dont Horbourg et Colmar, par droit de parenté, de voisinage, étaient en possession. Quoiqu'il en soit la cause est perdue en première instance, l'avenir nous apprendra si elle doit paraître en appel.

Mais il est un point subsidiaire sur lequel M. l'abbé Martin et M. Coste ne sont pas d'accord. Infatigable dans ses investigations, M. Coste, après avoir fouillé le sol de Heidolsheim près de Ohnenheim, a usé du même procédé d'instruction à Grussenheim où des vestiges accusateurs s'étaient révélés à son œil et à son intelligence exercés. Là encore la moisson de preuves a été abondante. Il fallait dès-lors soumettre ces preuves au creuset de la critique pour les raccorder aux indications de la Table Théodosienne et de l'Itinéraire d'Antonin. C'est au profit d'Ohnenheim que M. Coste se prononça en 1858 contre Horbourg tandis qu'en 1862 il modifia sa première opinion en se prononçant en faveur de Grussenheim. Il puisa les motifs qui le déterminèrent, dans une édition de la carte Théodosienne, publiée à Leipzig en 1824, et commentée par Mannert. Il paraît d'ailleurs que cette édition est seule suivie par la commission de la topographie des Gaules.

Il faut que la question ait inspiré beaucoup d'intérêt à M. l'abbé Martin, car il la prend à son origine, la suit dans tous ses développements, la contrôle sur tous les points, adopte entièrement ceux qui lui paraissent démontrés, se montre enfin l'auxiliaire le plus vigoureux de M. Coste dans l'œuvre de dépossession et ne se sépare de lui qu'à partir du moment où accordant trop de créance, selon M. Martin, à l'édition de Leipzig M. Coste abandonne sa découverte près d'Ohnenheim et donne la préférence au gisement de Grussenheim. C'est ce point, cette erreur, allions-nous dire, que M. l'abbé Martin veut rectifier et pour y arriver, pour convaincre M. Coste et le lecteur, le nouvel archéologue déploie un savoir et une dialectique susceptibles d'ébranler les convictions les mieux assises. Nous ne sachons pas que M. Coste se soit déjà prononcé sur la thèse que lui propose M. l'abbé Martin. Il le fera sans aucun doute, car la question est sérieuse et nous ne doutons nullement que l'accord ne s'établisse. Ainsi, d'après M. Coste d'abord et d'après l'abbé Martin ensuite, Ohnenheim serait fille d'*Argentouaria* et d'après M. Martin seulement, Grussenheim occuperait la place du *Castrum Argentariense*.

Digitized by Google

L'étude de M. l'abbé Martin est écrite avec distinction et un entrain qui accuse une vive préoccupation pour la découverte de la vérité historique. C'est une dissertation sérieuse dont les amis de notre histoire locale lui sauront gré. Nous le remercions d'avoir mis la *Revue* en position de lui consacrer quelques lignes et de rendre à l'auteur pleine et entière justice. Nous n'avons qu'une réserve à présenter : elle ne mériterait pas d'être faite si nous n'accordions à l'écrivain la considération que l'on doit à un homme réfléchi. Outre quelques vivacités d'appréciation et d'interpellation, il y a deux mots qui ne devraient point se trouver dans l'écrit. « *Introduites subrepticement* », dit M. l'abbé Martin en faisant allusion à une distance de quatre lieues dont M. Coste se sert pour mettre d'accord la Table avec l'Itinéraire. Nous savons bien que l'homme voué, par état, à l'exercice quotidien de la parole ou de la plume est exposé à l'emploi d'expressions qui rendent mal ou qui outrepassent sa pensée. Dans une position officielle cela est sans conséquence pour celui qui parle, à cause de l'immunité conventionnelle qui couvre l'orateur. Dans la conversation, dans la discussion orale, cela est encore pour ainsi dire sans conséquence, parce que la rectification est immédiate. Dans un écrit cela est plus grave. Mais, au cas particulier, nous mettons aussi sur le compte d'une inadvertance ce que nous ne voudrions, pour rien au monde, porter au compte d'un homme poli et bienveillant.

Nous devons mentionner encore une dissertation fort savante due au R. P. Bach, de la société de Jésus, et dont M. l'abbé Martin se sert comme de préface à la discussion qu'il entame avec M. Coste. Les *oies sauvages* sont le sujet de cette dissertation. Ces oies, dit M. Martin, ne sont pas « des canards archéologiques » mais bien sérieusement les sources étymologiques d'*Argentorat* et d'*Argentouaria*. Schœpflin a raison cette fois quand il soutient que ces noms ne sont pas d'origine romaine, mais d'origine celtique. Seulement il s'est trompé sur le sens étymologique de ces noms. *Rat*, *red*, *reyd* signifie *trajet*, *passage*, comme il le dit, tom. I, p. 55, mais il fait erreur sur le sens des deux premières syllabes *ar* et *gento* qu'il traduit par *auprès* et *passage*, *trajet*. Or, « *près du passage du passage*, ne dit évidemment rien. »

Le R. P. Bach a été plus heureux. « Partant de ce simple fait, rap-« porté par Pline-le-naturaliste, que les Celtes ou les Gaulois appelaient « les oies sauvages *Gantæ*, ou *Gantes*, *Gentæ*..... remontant du reste « à la racine celtique qui est *Kân* ou *Kén*, comme chez les Grecs χάν, « χανός, dans le dialecte dorien, et χήν, χηνός, dans le dialecte attique,

Digitized by Google

« *Kân* ou *Ken* chez les Bretons insulaires et sur les côtes du Nord, « *Gans*, chez les Allemands, il est parvenu à tout expliquer! »

Argentorat et *Argentouaria* signifient donc tout simplement « *des* « *oies le passage* ou *le passage des oies*, *des oies le séjour* ou *le séjour* « *des oies.* »

Le mot *rat*, comme Schœpflin l'a établi, veut dire *passage*. Quant au mot *ari*, il signifie *séjour*, *station ;* de là *Argento ari* ou *station des oies.*

De ces différentes stations on arrive facilement aux pâtés de foies gras. Mais nos archéologues ne vont pas jusqu'à enlever ce fleuron de la couronne des modernes descendants d'Argentorat. Si les Celtes conduisaient du fond de la Gaule des troupeaux d'oies en Italie, cela ne dit qu'une chose : c'est que les Romains connaissaient la succulence du *Jecur anseris*, mais non les pâtés dont l'Alsace est réellement en droit de revendiquer l'invention.

Et voilà comment l'étude et la connaissance des langues mortes touchent aux plus hautes questions de la science archéologique.

Nous ne pouvons qu'écourter, dans ce peu de place, l'intéressante production de M. l'abbé Martin. Elle mérite, à tous égards, d'être lue avec attention par ceux qui portent de l'intérêt aux études concernant l'histoire de notre province. Nous la recommandons avec plaisir à nos lecteurs.

II. Il nous reste à peine la place strictement nécessaire pour annoncer un charmant petit volume sorti des presses de M. G. Silbermann et dont l'auteur est M. Louis Spach, archiviste du département du Bas-Rhin. *Mélanges d'histoire et de critique littéraire*, voilà le titre de ce volume in-12 de 276 pages.

Il se présente au public avec une modestie à laquelle M. Spach nous a, depuis longtemps, habitué. Voici le passeport que l'auteur donne à son œuvre au verso du premier feuillet.

« Pour expliquer et justifier l'incohérence des fragments littéraires et historiques réunis dans ce petit volume, je suis obligé de mettre le lecteur au courant de leur origine.

« Ce sont simplement des feuilletons, qui ont été insérés, depuis deux ans, dans le *Courrier du Bas-Rhin*, et qui, au fur et à mesure de cette insertion, ont été l'objet d'un tirage à part, réservé à une publication d'ensemble.

Digitized by Google

« Puissent-ils, sous cette forme nouvelle, mais peu correcte, recevoir le même accueil bienveillant, qui leur a été fait dans le corps du journal. »

Nous pensons qu'un semblable accueil ne leur manquera pas. Nous croyons même que l'on saura gré à l'auteur de l'attention qu'il a eue de réunir ses « *Mélanges* » en un volume qui les sauvera de la destruction à laquelle sont pour ainsi dire condamnés tous les travaux historiques consignés dans les journaux quotidiens. Il eut été regrettable pour l'histoire de la province que M. Spach ne l'eût pas fait, car l'incohérence qu'il accuse n'est pas si grande qu'il veut bien le dire. En effet les neuf chapitres qui composent le volume se rapportent tous à l'histoire du pays et à ce titre, au lieu d'incohérence, il y a unité parfaite. Voici les titres des divers chapitres du livre :

1. Carve, un touriste de 1635 en Alsace; 2. Le chevalier de Stauffenberg; 3. Histoire diplomatique du comté de Hanau-Lichtenberg; 4. St Léon IX, le pape alsacien; 5. Lentz, le rival de Gœthe; 6. Le comté de Hanau-Lichtenberg, 2e partie; 7. Cinq années de séjour d'une arrière-petite-fille de Pfeffel à Rio-Parana dans l'Amérique du Sud; 8. Matter, notice nécrologique; 9. Bruno de Ribeaupierre.

Cette énumération suffit pour démontrer la parfaite unité du livre de M. Spach et nos lecteurs se joindront à nous pour le remercier d'avoir réuni ces divers travaux dans le volume qui vient enrichir nos connaissances et nos collections.

Frédéric Kurtz.

Digitized by Google

Digitized by Google

Nos Renauz de Bo
de Belfort si la fuchis
ont de nos salee de m
r cinquante huirs deste
sanz apres ensegant. do
Belfort conoissons r g
de larget desse dit ent
-Cinc cenz huires dest
q Touz iormais les d
la quel chose nos auons
la feste de Touz sains l

H. Bardy scrip.

Digitized by Google

LES FRANCHISES DE BELFORT.

(MAI 1307.)

Le document dont nous allons transcrire le texte avec tout le soin et toute l'exactitude possibles, est sans contredit le titre fondamental de l'histoire de Belfort, comme il en est aussi le plus important.

L'original n'existe plus depuis longtemps, et comme nous l'avons déjà dit [1], les archives de Belfort en possèdent deux bonnes copies, l'une en allemand sur parchemin, et l'autre en français, à la suite de l'Urbaire de 1472, mais dont les derniers feuillets sont en assez mauvais état. C'est cette dernière copie qui nous a surtout servi pour transcrire le texte que nous offrons aujourd'hui aux lecteurs de la *Revue d'Alsace*.

Chacun fera tel commentaire qu'il lui plaira sur ce vieil acte d'affranchissement qui érigeait Belfort en une véritable commune et lui accordait des libertés municipales qu'on pourrait peut-être encore envier de nos jours. Ces anciens titres méritent toute notre attention ; ils nous initient à la vie privée de nos ancêtres, nous font participer à leur administration, à leurs coutumes, aux lois de leurs cités. Maintenant toutes les villes ont la même physionomie ; l'uniformité moderne a tout nivelé, tout aplani. Ces vives arêtes par où éclatait l'ancienne originalité ont disparu. Aussi la curiosité s'attache d'autant plus à ces temps que nous en sommes plus loin par nos mœurs actuelles. C'est le contraste qui nous attire, et, comme le faisait remarquer un journaliste catholique [2], si on voulait faire l'histoire de toutes les villes de France depuis 1789, le même moule conviendrait à toutes ; et comme toutes ont passé par les mêmes épreuves et ont été également courbées par tous les événements, le même récit s'adapterait à toutes les individualités distinctes.

[1] Voy. ma *Notice historique sur la ville de Belfort*, *Revue d'Alsace*, tome x, (1859), page 11.

[2] Voy. l'*Univers*, N° du 24 septembre 1859

Digitized by Google

Bien que l'original des Franchises de Belfort n'existe plus, et qu'il paraisse par conséquent impossible de dire quelle en était l'écriture, et par qui cette écriture avait été tracée sur le parchemin, il nous semble cependant que nous pouvons, par l'examen de deux pièces existantes aux archives de Belfort, dire avec un grand degré de certitude que l'acte d'affranchissement de mai 1307 était de la main de maître Girard de Tavey, chapelain du comte Renaud de Bourgogne. Ces deux pièces sont une quittance de 500 livres estevenantes, en date du mardi après la Toussaint de 1307, et une lettre confirmative des franchises octroyées aux trois habitants des environs de Belfort dont il est fait mention dans l'acte de 1307, à savoir : Gauthier, de Menoncourt; Henryet le duchet, qui demeurait à Eguenigue, et Belin, de Menoncourt, demeurant à Offemont. Cette dernière lettre est datée de la Saint-Barnabé (11 juin) 1317. Nous offrons à nos lecteurs le *fac-simile* de la quittance. La lettre de 1317 est absolument de la même écriture, et tout fait présumer que c'est le même personnage qui écrivait les actes, contrats et autres lettres faits par Renaud à cette époque. Il existe sans doute aux archives de Montbéliard des documents émanant de la même plume.

HENRI BARDY.

Saint-Dié, 10 juin 1864.

Nous Regnalt de Bourgoingne, cœns de Montbliart, et Guillame sa femme, contesse dud. Montbliard et Othenin de Montbéliard, leur fils, faisons sçavoir à tous ceux qui verront et ouïront ces présentes lettres que nous diligemment regardez, parpensez et considérez nostre bon et nostre grand proffit de nous et de nos hoyrs et de nous successeur, et de nostre chastel de Belfort, du bourc dud. chastel et de touttes la vylles dudit Belfort, telle comme elle est, au temps advenir se porrait appetisser, amoindrir ou accroistre, et de nostre contez dud. Montbélyart, par le conseil des prudhommes et des bonnes gens et de nous amys et de nous chevallier pour ce que nous avons grant descire que le chastel, le bourg et la vylles dud. Belfort soyent crehuz, multipliez, et amandez, et voullons que nostred. chastel, bourg et ville dud. Belfort, les habytants èsdits lieus soyent crus et multipliés, nous accordons franchises louables, à touioursmais affranchissons et avons affranchit pour nous et pour les nostres et pour nos successeurs premoingna-

Digitized by Google

blement lesd. chastel, bourc et vylles de Belfort, tous les habyttans que or il sont que doresnavant ils seront de toutes manière de mainmorte de tailles, de prises, de corvéz de tous autres service quelque comme ils puissent estres ou par quelque nom qu'elles soyent appelez, sans que de nos rentes, de nos justice et de nos amandes que nous ils auons et porrions auoyr per léal et juste cause au temps aduenir per les convenance et par les estaublyssement que nous faisons et ordonnons cy-après c'est à sçauoir que chascun borgeois ou borgeoise desd. lyeu de Belfort et des habytans qui y sont et que dorénavant ils seront quil ont ou quil aront maison ou chesaulx vieux au chastel, au bourc ou en la vylle dud. Belfort doivent donner et payer chascune au touiours mais à nouz, à nos hoirs ou à nos successeur ou à notre commandant, de ceux qu'ilz auront cause de nous que seront seigneur de Belfort pour chascunes toise de la frontière venant de leurs maisons et de leur chezaulz douze deniers estevenans ou la vaillance à payer chacun an la moitié desd. estevenans la veille de la feste Sainct Michel et l'autre moitié à lamy Caresme après en suivant et doit contenir laditte toise dix pieds et auec lad. rente desd. douze deniers estevenans nous ont donné lesd. borgoys desd. lieux de Belfort mil livres estevenans desquelle nous nous tenons pour bien paié et portant.

Tous les borgois et la meix de chascun borgeois et les borgeoisses et des habittans desd. lieu ensembles les appendices et touttes les appartenances de leurs maix et de tous leur bien comme quil les ayent et ou quil soyent le jour que ces lettres furent fayctes les meubles et non meubles doybvent êstre quittes, francs et délibvrés de tous austres prises et servitutes et leurs habytans aussy ainsi que touttes leurs choses en quelque lyeu quelles soyent. Après nous promettons et sumes tenuz et a ce expressément nous obligean nous et tous nous hoyrs et tous noz successeurs et tous ceulz qui auront cause de nous garder et déffendres les bourgeois et bourgeoisse et tous les habittans desdits lyeu et tous leurs bien en quelque lieu qu'ils soyent contre touttes gens ayder en tous lieu;

Après nous voullons octroyer et ordonnons et expressément nous consentons que lesd. borgoys et borgoyses et les habittans desd. lyeu sans requérir nous ni noz hoirs ni noz successeurs puissent et ayent pouvoir d'eslyre neuffz borgoys des leurs per le conçentement de la plus grande partie des borgoys et des habytans desd. lyeu par lesquelz neuffz borgoys lesd. lyeu soyent gouvernés.

Digitized by Google

Après et assavoir ilz doibvent jurer de garder les droytures a seigneur et le droit de la ville.

Après est a scavoir que noz Regnald cœns et Guillame sa femme comtesse de Montbélyard et Othenin leur filz dessusd. nous noz hoirs et nous successeurs qui seront seigneur de Belfort pouons et devons mettre ung mayre ès dessusd. lyeu des borgois desd. lyeu ou ung altre si on ne tronayt esd. lyeu qui le voulut estre pour salver nostre droyct et notre rayson et maintenir nostre justice et pour recepvoyr notre droict et nos rente telz comment les avons ou pourrions avoir esd. lyeu et led. mayre ne peutt ni ne doibt lever amendes ne prendres corps d'homme ou de femmes ne ly ne ses choses condempner si ce n'est per le jugement desd. neuff borgois-jurez et des troys chaselz ou des deux et si les devand. neuff borgois-jurez avec les deux ou trois chaselx ou la plus grande partie des leurs ne peuvent accorder le jugement doyt rapairier à seigneur et le seigneur en doit rendre bon droict et léal advis et ès us desd. lyeu de Belfort comme un bon sire ;

Après on ne peut ny ne doibt juger la plus grande amende que de soixante sols estevenans si ce nest de forfaict en foyre ou en marchez ou les amendes se doublent et si aussi estait que l'amende fut plus lesd. neuffz bourgois doibvent appeller trois ou deux des chaselx desd. lyeu et doibvent accorder ensemble le jugement doybt revenir au seigneur et le seigneur en doibt rendre bon droict et léal advis selon les us desd. lyeu.

Et est encore assavoir que quant il deffaudrait aulcun du nombre desd. neuff borgoys ceulx quilz resterait qui seront du nombre d'eulx peuvent et pourront eslyre aultre et mettre en lyeu de ceulx qui feront défaut toutte les fois que mestier leur serait.

Après si aucun borgoys ou borgeoise ou des habitans esd. lyeu mourait sans hoirs de son corps tous ses biens meubles et héritaiges doivent se passer et être à plus prochain de son parenté selon le droit de succession de lignaige si ainsi n'était que celuy qui mourait en ordonnait aultrement ni nous ni nos successeurs qui seront seigneur de Belfort ne réclame les biens qui demeureront de celuy ou celle qui mort serat par coutumes ni par autres raison quelle quelle soyt ou quelle puisse estre ni ès meubles ès héritaiges ni ès conquis ;

Et ce aucung qui ne serait de léal mariage mourait sans hoyrs de son corps tous ses biens meubles et héritaiges doibvent estre au seigneur

Digitized by Google

saulf ce que sa femme doibt tenir son douaire à sa vie et après sa mort doyt repérier au seigneur.

Après si advenait que aucun des bourgeois esd. lyeux était pris resté ou empesché pour nostre faict nous ou noz successeurs qui seront seigneurs de Belfort débnons et somes attenuz de pourchasser la délibvrance monoyr et fayre guerre et à grand force et à petittes si aultrement ne le pouvons délivrer dans le terme que lesd. neuffz borgoys ou la plus grande pertie des leurs accorderait et s'il estait pris pour nostre dette nous et noz successeurs qui serons seigneur dud. Belfort sumes tenuz de paier de nostre propre et en toutte manière fayre la délivrance à regard desd. neufz bourgeois ou la plus grande partie des leurs

Et si celuy qui serait pris ou empêché ou sa chose restée était pris pour sa personne ou pour son faict nouz et nos successeurs sommes tenuz et devons pourchasser la délibvrance de celuy ou de ceux qui pris ou empesché seraient leurs choses aussy et se guerre il advenait nous la deuons menoyer et faire à grande force et petite si aultrement ne le pavait délibvrer selon le terme à regard desd. neuffz borgeoys ou de la plus grande et saine pertie des leurs et sy rançon en convenait paier ou donner celuy qui serait pris ou à qui choses seraient prises si c'était par son méfaict qui serait prouvé et su il serait tenu de payer la rançon et si c'était pour la raison desd. lyeux le commung desd. borgeoys ou de la plus grand pertie des leur.

Et est encore à sçavoir que se nous nos hoyrs ou successeur qui seront seigneur desd. lyeus de Belfort ou nous aussy ayent guerre ouverte se aucun des bourgeoys ou borgeoisse en était pris ou resté ou les siennes choses prises nouz ne sumes attenuz de payer la rançon ny de restorer les dommayges.

Aprés si les bourgeoys ou bourgeoisse desd. lyeus et des habytans qui y sont et que doresnavant y seront allaient être ou demourer fuer desd. lyeux doybt havoir et tenir franchement leur héritayges et leurs meubles et leur maix et les appendices et tous leurs biens quelque comme ils furent doit aller ou ilz demeureront saulf que ilz ne pouront fayre seigneur du roy de Allemaigne ne d'ung duc de Hosterriche de leurs hoyrs ne de leurs succeseurs ne de aultre home d'Allemaigne ne adit roy ne adit duc ne a leurs successeurs ou à leur gens vendre ne aliéner leur héritayge mais en tout autre manières ilz peuvent fayre

Digitized by Google

seigneur de eulx selon leur plaisir et tenir les biens tant franchement vendre et aliéner doner et faire leur voluntez.

Après les borgeois ou bourgoisses quelqu'ilz soyent ou seraient s'ilz sont ou demeurent fuer desd. lyeux doivent et devront paier ès usages et coustumes desd. lyeu ainsy comment les autres bourgoys feront que demeureront èsd. lyeu à regard desd. bourgeois esluz ou la plus grand pertie des leurs et doit faire chacun an ly ou sa femme une fois son stage en aucun desd. lyeu ou sa maison sera ou autrement par le terme de six sepmaine qui doit commencer chacun an à la feste Saint-Michel et continuellement en suivant.

Et sy aucun bourgoys ou bourgoisse et des habyttans desd. lyeu s'en voullait aller du tout et partyr de la franchise il peut vendre donner engaiger et aliéner son héritaige et son bien selon la forme dessus contenue quelquepart qu'il fut et doyt prendre congié s'il luy plait a seigneur ou a mayre du lyeu et lu seigneur desd. lyeu de Belfort quelque il fut ou son commandant doit conduire luy et ses choses quelque part quilz voudront aller une nuict et ung jour.

Après lesd. bourgeois desd. lyeu qui y sont et que dorénavant y seront ne peuvent mettre ni ne doibvent recepvoir en lad. franchise desd. lyeu de Belfort homme ny femme de nous tailliables ni de nous fieds qui soyent feuer desd. lyeux si ce ne fut per nostre volluntez mais toutte autre manière de gens ilz peuvent recevoir s'il luy plait en lad. franchyse desd. lyeux droit faisant ne nous ne noz successeurs qui seront seigneur desd. lyeu ne pouvons et ne devons requerre lesd. borgeois pour aucun homme ne femme mettre ou recevoir en lad. franchise desd. lyeu.

Après se étaient que les borgeois desd. lyeux eussent guerre ceulx qui sont ou seront borgeois desd. lyeux demeurant fuer desd. lyeu doivent faire résidance èsd. lyeu ou en aucun d'iceux dans la quinzaine après ce que la guerre durerait à la voluntez desd. neuffz borgeoys eslus et doivent vaiter et eschargaiter les dits lyeu et mettre et paier vaytes et eschargaites par l'accord desd. neuf borgeois sauf que nostre donjon dud. Belfort lequel ilz ne doivent vaiter ne eschervaiter si ce ne fut per droit. le soing per droitte nécessité telz que sans frais et barat fut évidance et clère et doivent maintenir en pied les murs des bourgs de Belfort qui sont ou qui seront et les portes qui sont auxd. bourgs et qui y seront et les méates qui sont sur lesd. murs et qui y seront en

Digitized by Google

tel état ou en meilleur comment ilz sont maintenant et leur rue et leur chemin dedans et dehors à regard desd. neuffz bourgoys,

Et nous pour rayson de ce qu'ils doivent soutenir et maintenir lesd. murs porte et méate per ainsi comme dessus est dit et por donner toutte aisance ès habittans qui y sont et seront et pour leurs hoyrs et pour leur proffit et leur bien et de grâce espéciale pour nous et les nostre et pour nos successeurs a tousjourmais leur avons donné et donnons pour leur successeur qui sont et qui seront en perpétuel héritayge sauf l'amende de sexante sols et la grande justice que nous retenons a nous les bois que l'on appelle les espasses soubz la forest du Salebert lesqelles espaces durent deis lou vay que l'on dit de la mainberte ainsi comment le rupz se porte jusqua l'autre chanon desd. espaces et encor en lad. forêt qui commance à la goutte qui est delaz le pré Roullin filz à Roy et en val tout droit jusque èsd. espaces per ainsi que le chemin qu'on y ay fait l'emporte.

Et avec tout ce nous leur avons octroyé a toujoursmais pour nous et pour les nostres le passonnaige de leurs porcs de leur alleuchement pour deux deniers estevenans de chacun porc lesquels porcs d'alleuchement nous voullons quilz puissent mettre et envoyer pour lesd. prys dargent en noz boys et en noz foretz si comme ilz faciens deuant en ce que nous leur donnions les franchises dessusd.

Et sont en ces franchise Gauthier de Menoncourt, Belin dudit Menoncourt qui demoure à Offemont et Henryat le duchet qui demoure à Enguelnigues leurs hoyrs, meix et leur tenans et soyt demourans à Belfort dans l'année après la conception desd. lettres et sy leurs hoyrs et eumesme ne demouressent aud. Belfort si come les altres borgoys ilz ne sont pas de laditte franchyse.

Touttes ces choses et une chacune par soy promettons nouz Regnalt, conte de Montbliart et Guillame sa femme comtesse dud. Montbeliart et Othenin leur filz par noz serment pour ce faict et donnez sur Saint Euangille expressement tenir fermement garder sans corrompre et que noz ne ferons ne consentirons avenyr contre ses contenance dessusd. escriptes ou alcune d'icelle per parrole per faict ne par consentement ne en altre manière quelquelles soyent et renonçons en ces fait expressement par noz serments dessusd. à toutte exceptions et a touz privileges de moindre ayges de douhaires et de don faict pour nopces et a touz benefices de restitution et affirmons par nosd. serments que nous havons ayges suffisant à ce fayre et a tous aultres rayson et exception

Digitized by Google

et allégalion de fait ou de droit que pourroyent estre dirigez contre ces presentes lettres et voullons et commandons que ceulx qui seront seigneur dud. Belfort apres nouz en quelque manierre quilz soient seignenr ou tenant desd. lyeux jurent expressement tenir et garder touttes ces choses dessusd. et une chacune par soy et en donent lettres sallées de leur seels authentique a regard desd. neuffz bourgois eslus encore quelsquils soient recehu esd. lyeu de Belfort comme seigneur et voullons que lesd. habyttans desd. lyeux ne soient tenu de obéir a celx que après noz seraient seigneur desd. lyeu de Belfort ou cels qui tiendront lesd. lyeu pour lesd. seigneur jusqua tant quilz aient juré en l'église de la vylle de Belfort en la présence du commung ou dune grant pertie des leurs quilz maintiendront et observeront toutte la franchise et tout les aultres choses par ainsi come elles sont dessus escriptes et divisez et si était que noz ou altres pour noz ne promettait aucune chose pour empirer ses choses dessusd. ou aucune des leur nous voullons que nous et aultres pour nous soient tenuz pour parjures et pour excommuniez et voullons et octroyons que a touttes ces choses tenyr et garder fermément que les officials de la court de Besançaon quelque quilz soyent punissent nous et nos successeurs par sentence d'excommuniement et par interdit en nos terres et en nos hommes sy nous en venait encontre de néant sans l'amonition de huit jours deuant mises et est que pour rayson de la dessusd. franchise que nous avons donné es dessusd. habyttans desd. lyeux nous n'entendons de rien à corrompre ne à enfreindre nostre droict et nostre justice que nos aviens sur leur corps et sur leur bien si ainsi fuet qu'ilz mal fiessent contre nous ou contre les notres ou contre nos successeurs ce que Dieu ne veuille et veut que touttes ces dessusd. choses ensemble et une chacune soyent et doibvent estre entendues et ainsy voulons que l'on entende quelles soyent dites et fettes en bonne foy sans fraude et sans mallice ne aultre chose qui puisse tourner au préjudice ou au dommayge des habyttans desd. lieulx qui y seront en ladte franchise mais tout libéralement voullons qu'ilz en usent jouissent ainsi comme gens franches selon la forme de la franchise que dessus est coutenue et voulons que ceux ayans nostre rayson et nostre héritaiges et de ceux qui hauront cause de nous aussi usent, aussi gardent et saulvez sans barat sans fraude et sans mallice selon la forme que dess. est contenuz et escripte.

En tesmoingnage et en confirmation de toutte ces choses dessusdites nous lesd. Renauz cœs de Mobliart et Guille sa femme contesse doudit

Digitized by Google

Mobliart avons mis nos scels pendans en ces pntes lettres et avons prié et requis ledit Othenin aussy honorable et discrette personne l'official de la cort de Besançon per mestre Estienne de Heynas clerc notaire juré de la dite court que il mette lou scel de ladite court en ces présentes lettres avec les scels de nos devantd. et Renauz cœns et Guille contesse et encore avons prié et requis à noble home frère de nos devantd. notre cher et bienaymé messire Hugues de Bourgoingne que il mette son scel avec les noz et avec celluy de l'official en ces présentes lettres.

Et nous le dessusdiz official a la relation doudit maistre Etienne clerc en laditte court a ce noz auons mys pleine foy et entière et auons mis lou scal de ladid. court en ces présentes lettres avec les scalz dessusd. nomez.

Et nous le dessusd. Hugues de Bourgoigne, à la prière et à la requeste du dessusd. Renault conte de Montbliart et Guille contesse et de Othenin leur fils avons mes nostre scel en ces pntes lettres.

Et ce fut faict et doné l'an de l'Incarnatiou de nostre seigneur courant mil trois centz et sept au moys de may.

Digitized by Google

LA MORT DE SOCRATE.

ETUDE HISTORIQUE ET DRAMATIQUE EN QUATRE TABLEAUX.

Suite et fin *.

SCÈNE V.

Les mêmes sans XANTIPPE.

SOCRATE. (Il s'est mis sur son séant, et pliant la jambe qu'on vient de délivrer, il la frotte avec la main.) — L'étrange chose, mes amis, que ce que les hommes appellent plaisir, et comme il y a de merveilleux rapports avec la douleur que l'on prétend être son contraire! En effet, si le plaisir et la douleur ne se rencontrent jamais en même temps, quand on prend l'un, il faut accepter l'autre, comme si un lien naturel les rendait inséparables. Je regrette qu'Esope n'ait pas eu cette idée, car il en eût fait une fable. Il nous aurait dit que le dieu voulut réconcilier un jour ces deux ennemis, mais que, n'ayant pu y réussir, il les attacha à la même chaîne, et que, pour cette raison, aussitôt que l'un est venu, on voit bientôt arriver son compagnon. Et je viens d'en faire l'expérience moi-même, puisqu'à la douleur que les fers me faisaient ressentir à cette jambe, je sens maintenant succéder le plaisir.

CÉBÈS. — Socrate tu sais combien nous te sommes attachés, et tu comprends sans doute toute l'étendue de notre affliction. Nous diras-tu maintenant comment il se fait que tu supportes si aisément l'idée de nous quitter pour toujours?

SOCRATE. — Assurément, mes chers amis, si je n'espérais trouver dans l'autre monde d'autres dieux sages et bons, ainsi que des hommes meilleurs que ceux d'ici-bas, j'aurais tort de n'être pas fâché de mourir. Mais il faut que vous sachiez que j'ai le ferme espoir de m'y réunir bientôt à des hommes vertueux, sans toutefois pouvoir l'affirmer d'une manière bien positive; mais pour ce qui est d'y trouver des dieux amis

* Voir les livraisons de janvier, février, mars, avril, mai, octobre et novembre, pages 17, 71, 118, 167, 216, 459 et 492.

Digitized by Google

de l'homme, c'est une chose que je puis affirmer, s'il y a quelque chose en ce genre dont on puisse être certain. Voilà pourquoi je ne m'afflige pas, et j'aurais bien tort de le faire puisque je crois à une destinée réservée aux hommes après la mort, et qui, selon la foi antique du genre humain, doit être plus avantageuse pour les bons que pour les méchants.

SIMMIAS. — Quoi donc! Socrate, voudrais-tu nous quitter en gardant pour toi les motifs de tes espérances, sans nous en faire part? Il me semble que c'est un bien qui nous est commun à tous, et, si tu nous transmets ta conviction, ce sera la meilleure réponse que tu puisses donner à Cébès.

SOCRATE. — C'est ce que je vais entreprendre. D'ailleurs, il n'est peut-être pas hors de propos que sur le point de partir d'ici, je m'enquière et m'entretienne avec vous du voyage que je vais faire, et que j'examine quelle idée nous devons en avoir. Que pourrions-nous faire de mieux pendant le peu d'instants que j'ai encore à passer parmi vous?

Le vulgaire ignore que la vraie philosophie n'est qu'un apprentissage, je dirai même une anticipation de la mort. Cela étant, ne serait-il pas absurde de n'avoir toute sa vie pensé qu'à la mort; et d'en avoir peur lorsqu'elle arrive, de reculer devant l'objet qu'on poursuivait?

SIMMIAS, riant. — Par Jupiter! Socrate, tu m'as fait rire, bien qu'à cette heure j'en eusse peu d'envie, car, je n'en doute pas, il y a bien des gens qui, s'ils t'entendaient, ne manqueraient pas de dire que tu parles très-bien sur les philosophes. Ils ne demanderaient pas mieux que ceux qui s'occupent de philosophie s'éprissent tellement de la mort, qu'ils mourussent en effet, sachant bien, diraient-ils, que c'est là le sort qu'ils méritent.

SOCRATE. — Et ils diraient vrai, Simmias, sauf ceci, qu'ils le savent bien, car il n'est pas vrai qu'ils sachent ni en quel sens les philosophes souhaitent la mort, ni en quel sens ils la méritent, ni quelle mort. Mais laissons les philosophes et parlons entre nous. La mort n'est-elle pas la séparation du corps et de l'âme?

SIMMIAS. — C'est cela même.

SOCRATE. — Eh bien! dis-moi, un philosophe doit-il rechercher les plaisirs qui regardent le corps, toutes les fois que la nécessité ne le force pas d'y recourir?

SIMMIAS. — Il devra les mépriser.

Digitized by Google

Socrate. — Le philosophe devra donc se séparer autant que possible du corps et ne s'occuper que de l'âme.

Simmias. — Evidemment.

Socrate. — Et cependant on croit généralement que ceux qui agissent ainsi sont bien près de la mort, puisqu'ils ne sont plus sensibles aux jouissances corporelles.

Simmias. — Tu dis très-vrai, Socrate!

Socrate. — Et pour ce qui concerne l'acquisition de la science, quand l'âme trouve-t-elle la vérité? est-ce en la cherchant avec le corps qui la trompe et l'induit en erreur? n'est-ce pas plutôt par l'acte de la pensée? Et ne pense-t-elle pas mieux, lorsque, renfermée en elle-même et dégagée le plus possible de tout commerce avec le corps, elle s'attache directement à ce qui est, pour le connaître?

Simmias. — Ceci est encore vrai, Socrate!

Socrate. — Si donc nous voulons savoir véritablement quelque chose, il faut que nous nous séparions du corps, et que l'âme elle-même examine les choses en elles-mêmes. Mais aussi longtemps que nous serons dans cette vie, nous n'approcherons de la vérité qu'autant que nous nous affranchirons des liens et des folies du corps. Ainsi, mon cher Simmias, tout homme qui comme moi a préparé, c'est-à-dire purifié son âme, qui l'a accoutumée à se séparer du corps et à se recueillir en elle-même, n'a-t-il pas grand sujet d'espérer que, là où je vais présentement, il jouira à son aise, mieux que partout ailleurs, de ce qui lui avait coûté auparavant tant de peine? Aussi, ce voyage qu'on m'a ordonné me remplit d'une douce espérance. Ai-je donc encore besoin de me justifier à vos yeux, mes amis, de ce que je n'éprouve aucune affliction à l'idée de vous quitter, vous et les maîtres de ce monde, puisque j'ai la ferme espérance que je retrouverai aussi dans l'autre de bons amis et de bons maîtres?

Cébès. — Tout ce que tu viens de nous dire me semble très-vrai. Mais ce que tu as dit de l'âme me paraît incroyable. N'y a-t-il pas lieu de croire que, lorsqu'elle a quitté le corps, elle n'est plus, qu'elle se dissipe comme une vapeur ou une fumée, sans laisser aucune trace sur son passage? Comment pourrait-elle donc subsister après la mort de l'homme, conserver l'activité et la pensée?

Socrate. — Si donc tu le veux, examinons cette question. Toutes les choses ne naissent-elles pas de leurs contraires? en d'autres termes, le plus fort ne vient-il pas du plus faible, le plus vite du plus lent;

Digitized by Google

quand une chose devient plus grande ou plus mauvaise, ou plus juste, ne faut-il pas que nous admettions qu'elle était auparavant plus petite ou meilleure, ou moins juste?

CÉBÈS. — C'est une vérité sensible.

SOCRATE. — Mais entre ces deux contraires, n'y a-t-il pas toujours un certain milieu, une double opération intermédiaire, par laquelle les choses naissent les unes des autres et passent de l'une à l'autre?

CÉBÈS. — Cela est indubitable.

SOCRATE. — Eh bien, la vie n'a-t-elle pas aussi son contraire, qui est la mort, et si nous admettons que la mort naît de la vie, ne s'ensuit-il pas que la vie, à son tour, naît de la mort, et que c'est de ce qui est mort que naît tout ce qui vit, choses et hommes? Et si mourir est l'opération qui fait passer de l'état de vie à l'état de mort, ne faut-il pas que revivre soit celle qui ramène de l'état de mort à l'état de vie? Il faut donc que l'âme, après la mort, existe quelque part, d'où elle revient à la vie; s'il en était autrement, c'est-à-dire, si ces deux opérations correspondantes n'existaient pas, si tout ce qui a reçu la vie venait à mourir, et qu'étant mort il demeurât dans le même état, sans revivre, n'arriverait-il pas nécessairement que toutes choses finiraient à la longue, et qu'il n'y aurait plus rien qui vécût?

CÉBÈS. — Cela est vrai, Socrate; d'ailleurs, c'est encore une conséquence nécessaire de cet autre principe que je t'ai souvent entendu établir, qu'apprendre n'est que se ressouvenir. Si ce principe est fondé et vrai il faut de toute nécessité que nous ayons appris dans un autre temps les choses dont nous nous ressouvenons dans celui-ci; et cela est impossible si notre âme n'existe pas avant de venir sous cette forme humaine. C'est une nouvelle preuve que notre âme est immortelle.

SOCRATE. — En effet, Cébès, nous convenons que lorsque quelqu'un, en voyant une chose, pense que cette chose-là, comme celle que je vois présentement devant moi, peut bien être égale à telle autre, mais qu'il s'en manque beaucoup et qu'elle est loin de lui être entièrement conforme, il faut nécessairement que celui qui a cette pensée ait vu et connu auparavant cette autre chose, à laquelle il dit que celle-là ressemble, et à laquelle il affirme qu'elle ne ressemble qu'imparfaitement.

CÉBÈS. — Nécessairement.

SOCRATE. — Cela ne nous arrive-t-il pas aussi à nous sur les choses égales, relativement à l'égalité?

CÉBÈS. — Assurément.

Digitized by Google

SOCRATE. — Il faut donc de toute nécessité que nous ayons vu cette égalité, même avant le temps où, en voyant pour la première fois des choses égales, nous avons pensé qu'elles tendent toutes à être égales comme l'égalité même, et qu'elles ne peuvent y parvenir.

CÉBÈS. — Cela est certain.

SOCRATE. — Mais n'est-il pas vrai que d'abord, après notre naissance, nous avons perçu par le moyen de nos sens toutes les choses égales qui tendent à cette égalité intelligible? S'il en est ainsi, nous avons dû avoir connaissance de cette égalité avant notre naissance pour pouvoir lui rapporter ainsi les choses égales sensibles. Et ce que nous disons ici de l'égalité peut se dire également du beau en lui-même, du bien, du juste, du saint, en un mot de toutes les choses que, dans nos discours, nous marquons du caractère de l'existence, de sorte que nous en ayons eu connaissance avant que de naître.

CÉBÈS. — Je n'ai rien à répondre.

SOCRATE. — Et par conséquent, Cébès, nos âmes existaient auparavant, avant qu'elles paraissent sous cette forme humaine, elles existaient sans enveloppe corporelle, et, dans cet état, elles savaient.

CÉBÈS. — Mais ne pourrait-on pas dire que nous avons acquis toutes ces connaissances en naissant?

SOCRATE. — Si nous les avons perdues en naissant, serait-il possible que nous les ayons acquises dans le même temps?

CÉBÈS. — Cela est juste.

SOCRATE. — Et Simmias est-il persuadé?

SIMMIAS. — Tu as fort bien démontré, Socrate, que notre âme existait avant notre naissance, mais il te resterait, ce me semble, à prouver également que notre âme continue d'exister après la mort.

SOCRATE. — Simmias, ne sommes-nous pas tombés d'accord que les vivants naissent des morts? S'il est vrai que notre âme a existé avant notre naissance, et s'il est nécessaire qu'en venant à la vie, elle sorte pour ainsi dire du sein de la mort, comment n'admettrions-nous pas la nécessité pour elle d'exister encore après la mort, puisqu'elle doit retourner à la vie?

D'ailleurs, pour peu que tu examines de plus près notre corps et notre âme, n'es-tu pas forcé de convenir que l'âme est très-semblable à ce qui est divin, immortel, intelligible, simple, indissoluble, toujours le même et toujours semblable à lui-même, tandis que notre corps ressemble parfaitement à ce qui est humain, mortel, sensible, com-

Digitized by Google

posé, dissoluble, toujours changeant et jamais semblable à lui-même? Cela étant, ne convient-il pas au corps d'être bientôt dissous, et à l'âme, de demeurer toujours indissoluble, ou à peu près?

SIMMIAS. — C'est une vérité constante.

SOCRATE. — L'âme donc, qui est immatérielle, ne peut se dissiper et périr, ainsi que le disent la plupart des hommes. Voici plutôt ce qui arrive: Si elle sort pure, sans entraîner rien du corps avec elle, et c'est ce qui arrive à toute âme qui, durant la vie, n'a eu aucune communication volontaire avec le corps, mais l'a fui au contraire pour se recueillir en elle-même, elle se rend vers ce qui est semblable à elle, immatériel, divin, immortel et sage, et là, délivrée de l'erreur, de la folie et de tous les maux, elle passe véritablement l'éternité avec les dieux. Si, au contraire, elle se retire du corps souillée et impure, toute chargée des liens de l'enveloppe matérielle, que son commerce continuel et son union trop étroite avec le corps, et le soin assidu qu'elle a pris de lui, lui ont rendue comme essentielle, elle se trouvera entraînée de nouveau vers le monde visible par l'horreur de l'immatériel et de l'enfer, errant, à ce qu'on dit, parmi les monuments et les tombeaux, autour desquels on a vu parfois des fantômes ténébreux, comme doivent être les ombres d'âmes coupables, qui ont quitté la vie avant d'être entièrement purifiées et retiennent quelque chose des régions visibles, et que pour cette raison l'œil peut encore apercevoir. Ces âmes, qui portent la peine de leur première vie, continuent d'errer jusqu'à ce que l'appétit naturel de la masse corporelle qui les suit les ramène dans un corps; celles qui se sont abandonnées sans retenue à l'intempérance entrent vraisemblablement dans des corps d'ânes ou d'autres animaux semblables; celles qui n'ont aimé que l'injustice, la tyrannie et les rapines, vont animer des corps de loups, d'éperviers, de faucons; celles, au contraire, qui ont exercé sans réflexion, mais par habitude seulement, la modération et la justice, rentreront probablement dans une espèce analogue d'animaux paisibles et sociaux, comme des abeilles, des guêpes, des fourmis, ou même dans des corps, et il en résultera des hommes de bien. Mais il n'y a que le véritable philosophe, qui puisse espérer d'arriver au rang des dieux, car son âme, persuadée qu'elle ne doit point s'opposer à sa délivrance, s'abstient, autant qu'il lui est possible, des voluptés, des désirs, des tristesses, des craintes, et la philosophie lui enseigne que ce qu'elle voit par l'entremise des sens, c'est le sensible et le visible, tandis que ce qu'elle voit par elle-

Digitized by Google

même, c'est l'intelligible et l'immatériel. En se rendant indépendante des passions, en suivant la raison pour guide, en ne se départant jamais de la contemplation de ce qui est vrai, divin, hors du domaine de l'opinion, en se nourrissant de ces contemplations sublimes, elle acquiert la conviction qu'elle doit vivre ainsi tant qu'elle est dans cette vie, et qu'après la mort elle ira se réunir à ce qui lui est semblable et conforme à sa nature, et sera délivrée des maux de l'humanité.

Simmias. — Mais, Socrate, tu te seras sans doute aperçu que l'idée que nous nous faisons ordinairement de l'âme revient à peu près à celle-ci, que notre corps étant composé et tenu en équilibre par le chaud, le froid, le sec et l'humide, notre âme est le rapport de ces éléments entr'eux et l'harmonie résultant de l'exactitude et de la justesse de leur combinaison. Or, s'il était vrai que notre âme ne fût qu'une harmonie, il est évident que, quand notre corps est trop relâché ou trop tendu par la maladie ou par les autres maux, il faut nécessairement que notre âme, toute divine qu'elle est, périsse comme les autres harmonies qui se trouvent dans la lyre et les autres instruments de musique, ou dans tout autre ouvrage d'art, tandis que les restes de chaque corps durent longtemps, jusqu'à ce qu'ils soient consumés par le feu ou réduits en putréfaction.

Socrate. — Ainsi, tu crains, Simmias, que l'âme, quoique plus divine et plus belle que le corps, ne périsse avant lui, comme l'harmonie avant la lyre. Vois un peu laquelle tu préfères de ces deux propositions : ou que la science est une réminiscence, ou que l'âme est une harmonie.

Simmias. — Je préfère de beaucoup la première, car j'ai reçu la seconde sans démonstration, sur la vraisemblance et l'apparence, sources ordinaires des opinions de la plupart des hommes, tandis que la doctrine de la réminiscence et de la science est fondée sur un principe solide, savoir que notre âme existe nécessairement avant d'entrer dans le corps, puisqu'elle a en elle, comme sa propriété, cet ordre de notions fondamentales qui constitue l'existence et en porte le nom.

Socrate. — Mais si l'âme est une harmonie, il faudrait, ô Simmias, qu'elle fût un composé, ou plutôt un résultat, une collection de parties; nous venons de reconnaître qu'elle existe avant son apparition sous cette forme corporelle ; elle serait donc une harmonie de parties qu'elle précéderait quant à l'existence D'ailleurs, une collection, un résultat, un rapport n'ont pas d'essence propre et n'existent réellement que dans

Digitized by Google

les éléments qui les constituent, tandis que l'âme sait et sent qu'elle a une existence à soi. Enfin, la force de toute composition est dans l'accord le plus intime de ses composants; la force de l'âme, au contraire, consiste dans la faculté de se séparer violemment de plusieurs de ses éléments et de leur faire la guerre. L'âme n'est donc, ô Simmias, ni une collection, ni un résultat, ni une harmonie; elle est une unité personnelle, subsistant par elle-même. Ne penses-tu donc pas qu'il faille voir en elle quelque chose de bien plus divin?

SIMMIAS. — Oui, par Jupiter! je le pense.

SOCRATE. — Maintenant que vous avez bien apaisé cette harmonie thébaine, occupons-nous de Cébès, qui me paraît avoir encore des doutes sur ce que je viens de dire et qui ne cesse de te pousser pour qu'il me les propose. Dis-nous, Cébès, quel scrupule t'empêche de te rendre à ce que nous venons d'établir.

CÉBÈS. — Je vais te le dire, Socrate. Que notre âme ait existé avant d'entrer dans le corps, cela me paraît incontestable; tu l'as suffisamment démontré, et même, permets-moi de te le dire en face, d'une manière vraiment admirable; mais qu'elle soit encore quelque part, après que nous avons payé le tribut à la mort, c'est une chose dont je ne suis point convaincu. En effet, s'il est bien constaté que l'âme a quelque chose de divin, qu'elle existait avant que nous fussions nés, ce n'est pas encore pour moi une preuve qu'elle soit immortelle: j'y vois seulement qu'elle est susceptible d'une longue durée, qu'elle a existé quelque part, qu'elle a pu savoir et faire beaucoup de choses, sans pour cela être immortelle. Il se peut fort bien que l'âme prolonge son existence même après la mort et qu'elle renaisse plusieurs fois pour mourir de nouveau. Mais qui nous répond qu'après avoir ainsi animé successivement un certain nombre d'organismes corporels, elle ne s'épuise pas à la longue dans ce renouvellement successif de ses formes? et, comme, pendant la durée d'une de ces formes, il n'y a pas mémoire des formes précédentes, qui sait si la forme actuelle n'est pas la dernière, en quelque sorte le dernier renouvellement auquel peut suffire la force qui lui est propre, et même si ce n'est pas là une véritable mort qui l'anéantit?

SOCRATE, après quelques instants de réflexion. — Cébès, réponds-moi: qui fait que le corps est vivant?

CÉBÈS. — C'est l'âme.

SOCRATE. — L'âme apporte donc avec elle la vie partout où elle entre?

Digitized by Google

CÉBÈS. — Cela est certain.

SOCRATE. — Y a-t-il quelque chose de contraire à la vie, ou n'y a-t-il rien ?

CÉBÈS. — Oui, il y a quelque chose : c'est la mort.

SOCRATE. — L'âme n'admettra donc jamais ce qui est contraire à la vie qu'elle apporte partout avec elle ; elle est donc immortelle ?

CÉBÈS. — J'en conviens.

SOCRATE. — Si ce qui est sans chaleur était aussi nécessairement impérissable, toutes les fois que quelqu'un approcherait le feu de la neige, celle-ci ne subsisterait-elle pas, sans altération aucune ? Car, elle ne périrait point, et l'on aurait beau l'exposer au feu, elle ne recevrait jamais la chaleur.

CÉBÈS. — Cela est très-vrai.

SOCRATE. — Poursuivons ; si ce qui n'est point susceptible de froid était nécessairement exempt de périr, lorsque quelque chose de froid approche du feu, celui-ci ne s'éteindrait pas, ne périrait point, mais sortirait de cet attouchement avec toute sa force.

CÉBÈS. — Nécessairement.

SOCRATE. — Il faut donc nécessairement aussi dire la même chose de ce qui est immortel. Si ce qui est immortel est également impérissable, il est impossible que l'âme périsse, quand la mort approche d'elle ; car, d'après ce que nous venons de voir, l'âme ne recevra jamais la mort, elle ne sera jamais ce qu'on appelle morte, de même que le trois, ni aucun autre nombre impair, ne peut jamais être pair, de même aussi que le feu, ni la chaleur du feu ne saurait jamais se transformer en froidure. Lors donc que la mort approche de l'homme, ce qu'il y a de mortel en lui meurt, à ce qu'il paraît ; mais ce qu'il y a d'immortel et d'incorruptible se retire intact, et la mort n'a aucune prise sur lui.

CÉBÈS. — Cela est de toute évidence.

SOCRATE. — Si donc il y a quelque chose d'immortel et d'impérissable, ce doit être l'âme, ô Cébès ; nos âmes existeront donc réellement dans l'autre monde.

CÉBÈS. — Je n'ai aucune objection à faire, Socrate ; cependant je t'avouerai franchement que la grandeur du sujet et le sentiment de la faiblesse humaine ne laissent pas que de me rendre quelque peu incrédule à cet égard.

SOCRATE. — Je ne puis qu'approuver une telle hésitation, car elle me

Digitized by Google

semble fort légitime. Je dirai plus ; quelque sûrs que nous paraissent les principes dont nous sommes partis, il faut que nous y revenions encore, afin de les examiner avec plus de soin. Quand vous vous en serez bien pénétrés, vous comprendrez, je l'espère, mes raisons, autant du moins qu'il est possible à des hommes de comprendre des matières aussi élevées ; et, lorsque vous les aurez bien comprises, vous ne chercherez rien au-delà.

Encore un point qu'il est juste de ne pas perdre de vue, mes amis. Si l'âme est immortelle, il faut en prendre soin, non seulement dans cette vie, mais encore tout le temps qui la suit, et il y aurait un danger manifeste à la négliger. En effet, si la mort était la cessation absolue de toute existence, ce serait un grand gain pour les méchants d'être, après leur mort, délivrés à la fois de leur corps, de leur âme et de leurs vices; mais, puisque l'âme est immortelle, elle n'a point d'autre moyen de prévenir les maux qui l'attendent, et il n'y a d'autre chance de salut pour elle que de devenir plus éclairée et meilleure. Cette condition est d'autant plus nécessaire, que l'âme se rend dans l'autre monde, n'emportant avec elle que les habitudes qu'elle a contractées pendant son existence terrestre, et qui, c'est du moins ce que l'on assure, doivent lui procurer de grands biens ou de grands maux dès le premier moment de son arrivée.

Qu'il prenne donc confiance pour son âme, celui qui, pendant sa vie, a rejeté les plaisirs et les biens du corps comme lui étant étrangers et l'entraînant au mal; que celui-là aussi soit pleinement rassuré, qui a aimé les plaisirs de la science, qui a orné son âme, non d'une parure étrangère et qui ne lui allait pas, mais de celle qui lui est propre, comme la tempérance, la justice, la force, la liberté, la vérité. Ils doivent attendre tranquillement l'heure du départ pour l'autre monde, comme étant prêts à se mettre en voyage quand la destinée les appellera. Pour vous, mes amis, vous ferez tous ce voyage, chacun à son tour, lorsque le temps en sera venu ; quant à moi, la destinée m'appelle aujourd'hui même, comme dirait un poète tragique.

Criton. — Socrate, n'as-tu aucune recommandation à nous faire, à moi et aux autres, relativement à tes enfants ou pour tout autre chose, où nous pourrions te rendre service ?

Socrate. — Je ne puis que vous répéter celle que je n'ai cessé de vous faire ; rien de plus ; prenez soin de vous-mêmes, ce sera la meilleure manière de vous rendre utiles à moi, à ma famille, à vous-mêmes,

Digitized by Google

lors même que vous ne me feriez pour le moment aucune promesse. Mais si vous deviez vous négliger vous-mêmes et ne pas observer fidèlement tout ce que nous venons de dire et ce que nous avons dit dans nos autres entretiens, toutes les promesses que vous pourriez me faire aujourd'hui ne serviraient pas à grand'chose.

CRITON. — Nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour ne pas tromper ton attente à cet égard. Mais comment t'ensevelirons-nous?

SOCRATE. — Tout comme il vous plaira, si toutefois vous arrivez à me saisir et que je ne vous échappe pas. Veuillez donc, chers amis, me servir de caution auprès de Criton, mais d'une manière toute contraire à celle dont il a voulu être la mienne auprès des juges. Il a répondu pour moi que je ne m'en irais point; pour vous, au contraire, vous répondrez pour moi que je m'en irai aussitôt que je serai mort, afin que notre pauvre ami prenne les choses plus doucement, et qu'en voyant mon corps livré aux flammes du bûcher, ou déposé dans la terre, il ne s'afflige pas à cause de moi, comme si je souffrais de grands maux, et qu'il ne dise pas à mes funérailles qu'il expose Socrate, qu'il l'emporte, qu'il l'enterre; car il est bon que je rappelle, mon cher Criton, que parler improprement n'est pas seulement une faute que l'on commet relativement aux choses, mais encore un mal que l'on fait aux âmes. Il faut avoir le courage de dire que c'est mon corps que tu ensevelis, et tu pourras l'ensevelir comme il te plaira et de la manière qui te paraîtra la plus conforme aux lois. Mais notre entretien a, je crois, duré assez longtemps; il s'agit maintenant d'obéir à la loi, car voici un des serviteurs des Onze qui sans doute m'apporte des ordres à cet égard.

SCÈNE V.

Les mêmes, UN SERVITEUR DES ONZE.

LE SERVITEUR. — Socrate, j'espère que je n'aurai pas à te faire les mêmes reproches qu'aux autres condamnés. Dès que je viens, par ordre des magistrats, les avertir qu'il est temps de boire la ciguë, ils s'emportent contre moi et m'accablent de leurs imprécations. Mais toi, depuis que tu es ici, tu t'es toujours montré le plus courageux, le plus doux et le meilleur de tous ceux qui sont jamais entrés dans cette prison; aussi ne douté-je pas en ce moment que tu n'as aucun ressentiment contre moi, mais que tu feras plutôt supporter tout le poids de

Digitized by Google

ton indignation à ceux qui sont la cause de ton malheur et que tu connais bien.

(Il se détourne et fond en larmes.)

SOCRATE, au moment où le serviteur va se retirer. — Et toi aussi, reçois mes adieux ; je ferai ce que tu dis.

(Le serviteur sort.)

SCÈNE VI.

Les mêmes, sans le SERVITEUR DES ONZE.

SOCRATE. — Voyez, mes amis, quelle honnêteté dans cet homme ! pendant tout le temps que j'ai passé dans cette prison, il est venu me voir presque journellement et s'est entretenu avec moi ; c'est bien le meilleur des hommes, ses larmes étaient sincères. Criton, obéissons-lui de bonne grâce ; qu'on m'apporte le poison, s'il est broyé, et, s'il ne l'est pas encore, qu'il veuille bien le broyer lui-même.

CRITON. — Mais il n'y a rien qui presse, Socrate, car je pense que le soleil est encore sur les montagnes et qu'il n'est pas encore couché. D'ailleurs, je sais que beaucoup d'autres ne prennent le poison que longtemps après que l'ordre leur en a été donné, qu'ils mangent et boivent à souhait pendant le peu d'instants qui leur restent encore et que quelques-uns même ont pu jouir de leurs amours.

SOCRATE. — Ceux qui font ce que tu dis, ô Criton, ont leurs raisons ; ils croient que c'est autant de gagné ; mais moi, j'ai aussi les miennes pour ne pas les imiter, car la seule chose que je pourrais gagner, en ne buvant que plus tard le poison, ce serait de me rendre ridicule à mes propres yeux, « en me trouvant tellement amoureux de la vie que je voudrais l'épargner lorsque déjà il n'y en a plus. » (Hésiod., *Oeuv. et jour.*, v. 367.)

Ainsi donc, cher Criton, fais ce que je te dis et ne me tourmente pas davantage.

(Criton fait signe à un esclave qui sort aussitôt et rentre bientôt après avec un autre apportant dans une coupe le poison tout préparé.)

SOCRATE, à l'esclave. — Fort bien, mon ami ! mais que faut-il que je fasse ? C'est à toi à me l'apprendre.

L'ESCLAVE. — Pas autre chose que de te promener, après que tu auras bu, jusqu'à ce que tu sentes tes jambes s'appesantir, et alors de te coucher sur le lit. Le poison agira de lui-même.

(Socrate prend la coupe des mains de l'esclave, sans trahir aucune émotion.)

Digitized by Google

SOCRATE. — Dis-moi, est-il permis de répandre un peu de ce breuvage, pour en faire une libation?

L'ESCLAVE. — Nous n'en broyons chaque fois que la quantité strictement nécessaire.

SOCRATE. — J'entends; mais au moins il est permis et il est juste d'adresser ses prières aux dieux, afin qu'ils bénissent le voyage que je vais entreprendre et qu'ils le rendent heureux. C'est ce que je leur demande avec instance; puissent-ils exaucer ma prière!

(Il vide la coupe avec le plus grand calme. Ses amis ne peuvent retenir leurs larmes; l'un d'eux, Apollodore crie et sanglote avec force.)

SOCRATE. — Que faites-vous, mes bons amis? N'était-ce pas, pour éviter des scènes aussi peu convenables, que je vous avais prié d'éloigner les femmes d'ici? J'ai toujours ouï dire qu'il faut mourir avec de bonnes paroles. Tenez-vous donc en repos, et montrez plus de fermeté.

(Tous s'efforcent de retenir leurs larmes.)

SOCRATE, après s'être promené pendant quelques instants. — Je sens mes jambes s'appesantir; il est temps, je crois, de me conformer aux instructions que vient de me donner l'homme de la loi.

(Il se couche sur le dos.)

L'ESCLAVE, après avoir examiné les pieds et les jambes de Socrate, lui serre fortement le pied. — N'as-tu rien senti, Socrate?

SOCRATE. — Non.

L'ESCLAVE, après avoir serré les jambes, et porté ses mains plus haut sur les parties supérieures du corps, s'adressant aux disciples. — Voyez, comme son corps se glace et se raidit! Dès que le froid gagnera les régions du cœur, Socrate aura cessé d'exister.

SOCRATE, se découvrant en partie. — Criton, nous devons un coq à Esculape; n'oublie pas d'acquitter cette dette en mon nom!

CRITON. — Cela sera fait, Socrate; vois si tu as encore quelqu'autre recommandation à nous faire.

(Socrate ne répond pas; quelques instants après, il fait un mouvement convulsif. L'esclave le découvre tout-à-fait; les yeux de Socrate sont fixes et ternes; Criton les lui ferme ainsi que la bouche.)

PLATON. — Nous avons perdu notre ami, notre guide, le meilleur, le plus sage et le plus juste des hommes de ce temps! Quel a été son crime? celui d'avoir rêvé un gouvernement que les Athéniens ne pourront, ni ne voudront jamais réaliser, le gouvernement de la justice et

Digitized by Google

de la raison ; celui de n'avoir pu croire avec le vulgaire ignorant qu'il y a entre les dieux des querelles, des haines, des combats et tout ce que les poètes et les peintres nous représentent dans leurs poésies et leurs tableaux, ce qu'on étale partout dans nos temples et dont on bigarre ce voile mystérieux qu'on porte en procession à l'Acropole pendant les grandes Panathénées. Aujourd'hui l'opinion publique est contre nous, mais il viendra un temps, et ce moment n'est peut-être pas éloigné, où la postérité cassera l'arrêt des Héliastes !

ED. GOGUEL.

Digitized by Google

MARIE STUART

ET LE COMTE DE BOTHWELL,

PAR L. WIESENER.

Suite et fin *.

Il est certain que le mariage de Marie avec Bothwell infirme terriblement tant de témoignages favorables et que la douce et triste héroïne de la légende, devant la réalité de certains faits, semble tout-à-coup confondue. Et cependant quel mariage ! Cet hymen, si longtemps médité et caressé ; cet hymen acheté par l'assassinat, cet hymen adultère n'est pas même accompli que Marie parle de se tuer. « Elle cria tout hault que on luy baillast un couteau pour se tuer. » (18 mai 1567, trois jours après le mariage) ! Elle ne quitte pas ses habits de veuve pour la célébration du mariage ; l'altération de ses traits frappe tous les yeux. Elle ne souffre ni fête au palais ni divertissements extérieurs pour le peuple. Encore une fois quel mariage ! Quelle fiancée et quelle victime ! Il me faut citer ici quelques lignes de M. Wiesener. « Est-il possible « qu'un amour, même criminel, parvenant à la sanction du mariage, « se brise ainsi à l'instant même de la bénédiction nuptiale et que, « sans transition, un enfer anticipé lui succède ? Une telle révolution « ne se conçoit pas. Admettons, au contraire, que Marie Stuart ne soit « pas la complice de Bothwell, quelle subisse la loi du plus fort qui « s'est jeté sur elle avec l'emportement de la bête ; son désespoir, la « brutalité inouie du maître, tout s'explique. Si en peu d'heures ses « traits charmants se creusent d'atteintes plus profondes que celles de « la maladie, c'est le vrai déchirement de l'âme et non la mauvaise

* Voir la livraison de novembre, page 515.

Digitized by Google

« conscience qu'on lit sur cette figure décomposée. Il n'est pas impos-
« sible de soutenir qu'elle aurait dû résister et lutter jusqu'à la mort
« plutôt que de céder. Peut-être une constance à toute épreuve eut-elle
« triomphé de ce mélange de ruse et de violence. Mais l'infortunée
« reine, après tant de meurtres et de trahisons, dans l'abandon où on
« la laissa, subit sa défaite. En se rendant, elle consulta peut-être moins
« sa gloire que sa faiblesse : soit. Etre à bout de forces, après les
« épreuves les plus atroces, est un malheur, ce ne saurait être un
crime. »

Non, ce ne fut pas un crime, mais un malheur, un malheur terrible et fatal ! Je reprends ici le terme que j'avais rejeté tout à l'heure. Il est très-évident que Marie Stuart pouvait « ne pas céder, mais lutter jusqu'à la mort ; » il est même plus qu'évident, qu'elle ne devait pas épouser le meurtrier de son époux. Mais qu'il est aisé d'en parler ainsi, à trois cents ans de distance, au nom d'une morale qu'on n'a pas à s'appliquer, l'esprit libre, et le cœur dégagé de toute passion ! Autre chose est, sans doute, de juger avec le calme de la raison, autre chose d'agir, comme dut le faire Marie Stuart, sous l'influence des plus cruelles douleurs, de toutes les terreurs et de toutes les angoisses.

Et encore à combien d'inconséquences se condamneront les adversaires de la reine ! Admettons-nous, au contraire, son innocence (et pour ma part, je l'admets absolument avec M. Wiesener) nous aurons l'avantage d'être logiques. Si M. Mignet tourne l'argument contre nous, sous prétexte que la passion ne doit pas être logique : « la passion, soit, répondrons-nous ; mais l'histoire et l'historien, c'est autre chose. Eh bien, l'histoire a-t-elle raison de nous montrer dans la reine une passion extravagante, aboutissant à la plus odieuse complicité, disons plus au plus honteux compérage, et puis tout-à-coup, lorsque cette passion est satisfaite, les plus cuisants remords et les idées de suicide ? L'historien est-il logique, lorsqu'il nous représente cette incroyable comédie de l'enlèvement, suivie de la tragédie du palais d'Holyrood ? « Dès le lendemain de ses noces, elle n'a jamais esté « qu'en pleurs et lamentations. » Je me demande en vérité, comment et par quels subits revirements la Reine pouvait ainsi abhorrer, le 15 mai, l'homme par qui elle s'était fait enlever de si grand cœur le 24 avril ; je me demande encore dans quel intérêt, — car toutes les actions humaines ont un mobile, — Bothwell torturait la femme dont il était à peine le maître et que, par calcul au moins, il devait ménager.

Digitized by Google

Allons plus loin. Si je tourne quelques feuillets seulement du livre de M. Mignet, je lis « que la Reine demande un couteau pour se tuer, » et puis « quelle se sépare de son mari avec grande angoisse et douleur;... luy asseurant de sa fidélité. » Sur quoi, elle le quitte et peu s'en faut qu'elle ne le livre Où donc s'arrêter? A quoi s'en tenir? Et quelle est enfin la vérité? Aime-t-elle ou n'aime-t-elle pas? — Quant aux lettres d'amour qui précèdent l'enlèvement, je découvre dans les citations même de M. Mignet, citations élaguées et favorables à sa thèse, — si peu de suite, si peu de sagesse, si peu d'esprit et une telle emphase de tendresse que les originaux eux- mêmes ne me convaincraient pas: je croirais que Marie-Stuart a été violentée pour les écrire. Je ne puis donc faire le moindre cas de documents apocryphes ou falsifiés.

Comme les faits se déroulent plus naturellement avec la thèse opposée! Bothwell, sincère Ecossais d'abord en haine de l'Angleterre, ce qui lui donne un air de dévouement aux yeux de la reine; — fourbe ambitieux plus tard, mais sachant couvrir son ambition et sa duplicité d'un voile d'amour; Bothwell, à la fois fourbe et dupe, convoitant le trône et s'y laissant pousser par ceux-là même qui l'en précipiteront; Bothwell réunit les nobles, ses complices, dans la taverne d'Anslie, leur déclare que Marie Stuart consent à lui accorder sa main, leur présente enfin une procuration de sa souveraine, procuration qu'il appuie, pour tout dire, de la présence de deux cents arquebusiers à sa dévotion: cela le 19 avril 1567! Cette procuration ne se retrouvera pas, cela va de soi, non plus que certaine promesse de mariage dénoncée par Buchanan; mais passons. Le 24 avril, Bothwell enlève la reine aux portes d'Edimbourg; du 27 avril au 7 mai, il poursuit son divorce avec Jane Gordon; le 15, il épouse Marie Stuart! Je le répète, tant de précipitation, cet accord des nobles et de Bothwell; cet emportement à donner le vertige; ce divorce à la veille de son royal hymen, ces violences au lendemain des noces, — puis, tout-à-coup, les trahisons, la désaffection générale, l'abandon de Bothwell dans la plaine de Corberry-Hill, tout cela ne témoigne-t-il pas hautement en faveur de Marie? Les calomnies que dévoile le nouveau historien, les vérités qu'il rétablit ou met à jour, cette contr'enquête si complète, si lucide, tout ne donne-t-il pas raison à l'innocence de la Reine? quant à nous, nous avons accueilli avec bonheur ce jugement vers lequel inclinait si instinctivement notre cœur et si naturellement notre raison: nous sommes reconnaissants à M. Wiesener de nous aider à concilier si bien et si définitivement nos

Digitized by Google

sympathies avec notre équité ! — Voyons encore la suite : les ennemis de Marie sont toujours les mêmes, ce sont ces mêmes nobles, ligués autrefois contre la Reine et Riccio, contre la Reine et Darnley avec le concours de Bothwell, ligués maintenant contre Bothwell et cette pauvre Reine de vingt-six ans ! — je tiens à rappeler cette grande et triste jeunesse — qui connut véritablement « toutes les extrémités des choses humaines ! » Voyez-les à l'œuvre contre celui qu'ils ont poussé au mariage : à peine Marie est-elle sa femme qu'ils signent un nouveau Band de défense mutuelle et se proposent trois objets : délivrer la Reine de Bothwell à qui ils l'ont livrée ; assurer la vie du fils de Darnley ; châtier les assassins du roi, autrement dit, se dénoncer eux-mêmes. Ne voit-on pas clairement le piège tendu à Bothwell et dans lequel il est tombé ? Ne voit-on pas le sacrifice de la Reine ? Que pouvait-elle donc contre tant d'ennemis, de lâchetés et de trahisons ? Mourir ! Elle mourut, en effet, elle mourut de la mort la plus chrétienne, la plus sublime, réclamant encore justice des hommes quand elle n'avait plus à l'attendre que de Dieu, protestant jusque sur le billot de son innocence, après 25 années de torture ! — Depuis 9 ans, Bothwell était mort en exil, déclarant sous la foi du serment (*repon his death*) « que la Reine n'avait jamais eu connaissance du complot contre la vie de Darnley ; « que le « crime avait été commis par lui et ses amis avec le consentement et la « signature des Lord James, Morton, Boyd et d'autres encore. » « Il reçut le sacrement, affirmant que tout ce qu'il avait dit était vérité, et il mourut ainsi. » A côté de cet aveu si considérable, plaçons-en un autre : la comtesse de Lennox, mère de Darnley, proclama l'innocence de sa bru et témoigna jusqu'à la fin en sa faveur.

Nous n'avons esquissé de cette rapide histoire que les principaux traits. Il nous fallait une opinion générale, et non des faits ; un jugement plutôt que les considérants du jugement. C'est par un motif analogue que nous nous sommes tu à dessein sur la campagne de Dunbar, sur les tentatives de médiation de l'ambassadeur français ; sur le Warrant de juin 1567 ; sur l'emprisonnement de la Reine et son abdication ; sur le couronnement (juillet 1567) de Jacques VI, à la grande mais inutile colère d'Elisabeth. Il nous resterait à étudier le troisième grief des accusateurs de Marie : ses lettres à Bothwell ; nous ne pouvons que renvoyer au livre de H. Wiesener.

Interpolation, falsification, suppression de lettres, refus obstinés de produire les originaux, disparition des originaux, pour mieux dire,

Digitized by Google

à côté de cela, contradiction des témoignages, démentis réciproques des témoins, dénégations, mensonges avoués et patents, rien n'a été négligé dans cette contr'enquête du nouvel historien : tout a été mis en lumière avec une merveilleuse sagacité et une méthode excellente. Terminons en disant que « l'esprit de M Wiesener n'est en aucun endroit la dupe de son cœur. » Je n'en voudrais pas tant dire de M. Mignet.

Telle est, en résumé, la dernière et très-remarquable histoire de Marie Stuart. Je ne voudrais pas dire que l'auteur a fait un chef-d'œuvre, je dirais plus volontiers qu'il a fait une bonne œuvre. Pour être un livre parfait, il ne faut pas que l'histoire soit une enquête ou un réquisitoire, et le livre de M. Wiesener ne pouvait pas être autre chose. Il a donc eu cent fois raison de le publier tel quel : il n'avait pas à faire un livre de sentiment, mais un acte de justice. Dans cette grave question de la réhabilitation d'une Reine innocente, les charmes mêmes du style et la préoccupation de la forme eussent été déplacés ; ce qu'il fallait, et ce qu'on trouve dans l'ouvrage, ce sont des dates significatives, des faits catégoriques, des raisons fortes, des arguments péremptoires. Le livre, bizarre peut-être au point de vue de la composition, quelquefois aride au point de vue de l'éloquence, est excellent au point de vue de la justice et de la vérité. L'histoire a-t-elle un autre but que d'être juste et vraie.

J'ai fini. Quand M. Wiesener de juge instructeur, — qu'il me pardonne cette expression, — redevient auteur, il est excellent écrivain : sa préface et ses conclusions sont écrites avec beaucoup de talent, d'une main souple et ferme. Je tenais à lui rendre cet hommage avant de lui adresser une prière : celle d'écrire quelque jour une histoire définitive de Marie Stuart !

E. Boissière.

Digitized by Google

NOUVELLES OBSERVATIONS

A PROPOS

D'ARGENTOVARIA.

Mon cher Directeur,

Bien que je n'aie pas cru jusqu'ici devoir répondre à l'article publié par M. l'abbé Martin dans la *Revue catholique d'Alsace*, je vais le faire aussi brièvement que possible, afin de ne pas abuser de la patience des lecteurs de la *Revue d'Alsace* que j'ai, peut-être, trop souvent entretenus de la station d'*Argentovaria*.

Et, avant d'en venir à M. l'abbé Martin, qu'il me soit permis d'exprimer mon étonnement en voyant que la dépossession de Colmar et Horbourg avait causé un certain dépit; j'avoue que je ne puis le comprendre quand il s'agit de Colmar dont les souvenirs historiques sont assez riches pour pouvoir se passer de la petite gloriole d'avoir été voisine d'une station romaine.

Aussi, sans nous arrêter à des considérations de ce genre, voyons ce que l'on devait se proposer en recherchant la station d'*Argentovaria : retrouver sur la voie consulaire d'Argentoratum à Augusta Rauracorum* ou bien à *Vesontio*, et à la place indiquée par les Itinéraires, la preuve de l'existence d'un établissement romain.

La Table de Peutinger, édition de Scheyb, dont un fragment a été publié par Schœpflin, donne la station d'*Argentovaria* à douze lieues gauloises au sud d'*Hellelum* ou *Helvetus*, ce qui correspond exactement aux ruines ou substructions d'Ohmenheim.

Digitized by Google

C'est sur cette donnée que j'ai successivement annoncé la découverte d'*Argentovaria* dans la *Revue d'Alsace* et dans une brochure où se trouvent réunies quelques études sous le titre d'*Alsace romaine*. Je suis surpris de ne point voir cet ouvrage cité par M. l'abbé Martin qui n'en a peut-être pas eu connaissance puisqu'il n'en fait aucune mention soit dans ses *Deux Germanies*, soit dans son travail de critique inséré dans la *Revue catholique d'Alsace ;* c'est cependant là que j'ai consigné mes explications définitives sur la position d'*Argentovaria* à Ohnenheim.

Voici, maintenant, les motifs qui m'ont fait changer d'opinion : Ayant eu l'honneur d'être admis, au mois de mars 1861, à l'une des séances du Comité de topographie de la Gaule, M. le général Creuly, l'un des collaborateurs les plus actifs de la carte des Gaules, appela mon attention sur la position de Grussenheim, en me disant que la Table de Peutinger (édition de 1824) ne donne point la station d'*Argentovaria* et il m'indiqua en même temps la concordance de l'Itinéraire d'Antonin (édition de M. Léon Renier) avec la position de Grussenheim. Un autre savant, qui m'a témoigné beaucoup de bienveillance, M Jules Quicherat, m'avait, peu auparavant, indiqué, lui aussi, l'édition de la Table de Peutinger de 1824, comme la seule exacte et suivie généralement par les archéologues C'est sur ces indications que j'ai fait, à la hauteur de Grussenheim, des recherches et des fouilles dont le résultat est connu.

Mais, que s'est-il passé dans l'intervalle de 1861 à 1863, dans la commission de topographie de la Gaule ? Cette commission reconnaissant combien l'édition de Mannert (ou de 1824) laissait à désirer, chargea l'un de ses secrétaires, M. Alfred Maury, d'aller examiner le manuscrit de Vienne et ce savant revint avec une ample moisson d'additions à faire à la carte de 1824.

Le mémoire sur les fouilles de Grussenheim que j'ai offert à la Société des monuments historiques et qui a été publié dans le second volume de la deuxième série était imprimé et même distribué quand parut, dans la *Revue archéologique*, et par extrait, le résultat de l'examen du manuscrit de Vienne, par M. Alfred Maury, ayant pour titre : *Carte de la Gaule de Peutinger avec de nouvelles observations critiques.*

La station d'*Argentovaria* se trouve restituée ou rétablie sur la carte comme dans l'édition reproduite par Schœpflin, ce qui fait que les objections qui m'avaient été indiquées en 1861 venant à tomber, je

Digitized by Google

m'en réfère tout simplement à ce que j'ai dit dans mon *Alsace romaine*, c'est-à-dire que je place *Argentovaria* à Ohnenheim [1].

M. l'abbé Martin ne m'en voudra pas, je l'espère, si je me permets de lui rappeler que c'est le cinq juillet dernier que je lui ai, moi-même, donné connaissance de la brochure de M. Alfred Maury, qui lui a fourni ses meilleures armes pour combattre l'opinion consignée dans mon mémoire. Je lui sais néanmoins beaucoup de gré de ne pas avoir partagé le dépit de ceux qui n'ont pas voulu jusqu'ici s'éloigner de l'opinion accréditée depuis trois siècles et, connaissant l'aménité de son caractère, je n'ai jamais eu, un seul instant, la pensée de me formaliser de ce qu'il peut y avoir de vif dans sa critique.

Renvoyant donc le lecteur à mon *Alsace romaine*, en le priant de ne point perdre de vue que, d'après les données que nous fournit l'antiquité, *Argentovaria* était une station sur la voie romaine et que l'on ne doit point rechercher sur une autre voie que celle ci-dessus indiquée, je terminerai en citant l'opinion de M. Moné, directeur des archives grand'ducales à Carlsruhe. Voici ce que ce vénérable savant a bien voulu m'écrire :

« Je suis de votre avis au sujet de la situation de l'ancien *Argentovaria* et voici encore quelques observations qui pourront servir à corroborer votre opinion. Le nom d'*Argentovaria* désigne un lieu situé dans une forêt et l'on peut le rendre en allemand par *Waldshut* ou bien *Waldschutz*. La Harth de Marckolsheim est tout près aussi bien que la grande forêt de Schlestadt : le mot *Harth* ou *Hart* est la dépravation du celtique *Argoed* — *Argent-argoed* forêt. »

Cette forêt s'étendait aussi au Sud d'après ce qu'on en voit encore de nos jours : les noms de Holtzwihr, Bischwihr aussi bien que les arbres retrouvés à une certaine profondeur lors des travaux du canal de jonction de Colmar à Kuenheim, attestent qu'il y avait là une immense forêt dont parle Ammien Marcellin dans le récit de la bataille d'*Argentaria*.

Des fouilles pratiquées sur une échelle plus vaste à Grussenheim

[1] M. Alexandre Bertrand n'a point donné une nouvelle édition de l'Itinéraire d'Antonin comme le pense M. l'abbé Martin, mais une combinaison de la Table et de l'Itinéraire *proposée* aux collaborateurs ayant pour titre :

Les voies romaines en Gaule : voies des Itinéraires, résumé du travail de la commission de la topographie de la Gaule.

Digitized by Google

permettraient aussi de rechercher s'il y a eu un *castrum* près de la bifurcation des voies, ainsi que le pense M. l'abbé Martin.

Je prie les personnes qui s'occupent d'études archéologiques et qui liront l'article *Horbourg* dans la 3e édition de Baquol qui se publie en ce moment, de vouloir bien recourir au volume de la *Revue d'Alsace* de 1862. Elles y trouveront, page 245, la note que voici :

« M. Alfred Maury de l'Institut m'a fait l'honneur de m'écrire ce qui suit à propos de mon *Alsace romaine :* « Il est clair que le *castrum* de Horbourg n'est plus une raison péremptoire d'y placer *Argentovaria ;* des antiquités se trouvent sur l'un des points voisins et dès lors il ne reste plus que les distances qui sont en votre faveur. »

Le nouvel auteur que je rencontre quelquefois m'avait dit qu'il ne partageait pas ma manière de voir sur *Argentovaria*, et comme je sais, par métier, respecter les opinions opposées à la mienne, je ne lui en voulais pas pour cela ; mais la manière toute ridicule et pleine de malveillance dont il a usé, me permet, à mon tour, de lui répéter le mot de *3e édition de Baquol* qui lui est si désagréable.

COSTE.

Strasbourg, 10 novembre 1864.

Digitized by Google

RÈGLEMENT[1]

DE LA PAROISSE DE SAINT-DIZIER

DU 7 MAI 1657.

ACTE DU 18 MAI 1751

CONTRE LES HAANS[2] DE LEBETAIN.

A tous soit Notoire que pour obvier à toutes les difficultées qui pourroient naitre et se susciter cy apprès entre le sieur curé de Saint-Dizier [3] et les parroissiens de Léglise parroissiale dud. lieu au fait de l'arréglement et payement des redevances et droits curiaux dùs par lesd. parroissiens a leurd. sieur curé tant pour les droits des mor-

[1] Cette copie du règlement de la paroisse de Saint-Dizier est suivie de l'approbation du révérend seigneur Jean-Baptiste Doroz, prêtre chanoine de Besançon, et ont signé Etienne Billery jeune, notaire, de Besançon ; J. Dorival, official. Collationné : signé Joly, greffier tabellion. Suit l'assignation qui a été signifiée à la requête des habitants de Lebetain à Messire Claude-Antoine Sibelot pour qu'il ait « à satisfaire à son devoir requis en sa qualité de curé au temps des Rogations annuellement et pour cet effet de faire la procession et toutes cérémonies requises et accoutumées sur le ban et finage de Lebetain et dans les lieux, places et androits où les cérémonies et bénédictions dud. ban ont toujours estées observées et visitées de toute ancienneté par ses prédécesseurs. »

L'acte d'assignation a été signifié le 18 mai 1751 par Henri-François Arnoux, sergent royal au Conseil souverain d'Alsace, résidant à Delle. Signé Arnoux.

[2] Abréviation du mot : habitants

[3] Saint-Dizier, en allemand : *Sanct-Störingen (Sanctus Desiderius)* ; village du Haut-Rhin, arrondissement de Belfort, canton de Delle, 652 habitants. Ce village est remarquable par sa belle église monumentale qui est déjà qualifiée de Basilique dans un titre de l'an 728, reconnu historique. Chef-lieu d'une ancienne mairie dont dépendaient sept villages.

Digitized by Google

tuaires, corvées, charruages. Espousailles et autres que pourroient estre dûs par lesd. parroissiens et prétendu par led. sieur curé. Est il que constitués en leurs personnes par devant le notaire souscrit et enpnce (*présence*) des tesmoins en bas nommés, venerable et discrette personne messire Jean Pelletier, curé dud. Saint-Dizier d'une part. Les honorables Nicolas Prency voible aud. lieu, Maurice Verne juré, Pierre Schick, Cuenat monnat, Bourquin Perney, Pierre Brody, Jacques Williaumie, Antoine Bandelier, Thiebeauld Ferdey, Pierre Michelat etz plusieurs autres présens tous parroissiens de lad. cure de Saint-Dizier d'autre part. tant en leurs noms que des autres habitans dud. lieu et sous promesse de leurs faire ratifier tout le contenu au présent dans un mois prochain a peine de tous frais dommages et interets, lesquels pour eux et leurs successeurs et ayant cause, et pour obvier a toutes difficultées et vivre cy apprès en bonne paix, Union et concorde ont fait, traité et accordé comme sensuit et Premièrement a esté traisté et accordé que les droits des visittes des registres des enfants baptisés et mariages ecrits se payeront par la fabrique sçavoir quinze sols monnoye Basloise, item autant pour le diné du sieur curé, item sera aussi payé par lad. fabrique le port des Saintes onctions quinze sols, pour le sieur curé quinze sols monnoye predite. *Pareillement que aux bois ou lesd. parroissiens ont et prennent leur affuage, led. sieur curé et ses successeurs curés* y auront droit d'affuages, comme premiers habitans, pour les fiançiailles et espousailles des nouvaux mariés a esté traité que led. sieur curé aura le jour ded. fiancailles et aux jours des nopces son dine et sa refection corporelle, et nassitant aux dinés pour chacquun desd. jours aura quinze sols le tout a son choix, item pour les trois bans luy sera aussi donné quinze sols pour la tettre de *recedo* aussi quinze sols le tout monnoye predite, Pareillement pour la benediction du lit au jour des nopces on luy donnera cinq sols ou une poule au choix de toutes parties, et pour le lendemain ded. nopces un pot de vin moyennant dire la messe; seront tenu pareillement ceux qui auront charrûes tant ceux de Saint-Dizier que Lebetain [1] tous d'une méme parroisse, de faire une corvée avec

[1] Lebetain, petit village de 349 habitants, en allemand *Liebenthal*, d'après un titre allemand que je possède, qui date de la domination autrichienne. Ce village est sans doute redevable de ce nom à sa situation agréable dans un joli petit vallon.

Digitized by Google

leur charrues chacquun an aud. sieur curé en quelle saision qu'il luy plaira moyennant leur donner la refection corporelle aux laboureurs tout bien et convenablement selon la saison, et ou le sieur curé ne mettra en œuvre sesd. parroissiens pour faire lad. corvée li luy sera payé pour cette journée par un chacquun cinq sols, bien entendu que led. sieur curé ne pourra contraindre sesd. paroissiens pour les faire labourer hors le finage et teritoire de la paroisse, tous ceux qui ont charrues payeront aud. sieur curé et a ses successeurs curés chacqu'un an deux miches et tortes de pains, lesquelles seront bonnes et suffisantes, selon qu'il ont accoutumés de les faire en leurs menages, sçavoir un chacquun à la solemnitée de tous les Saints, et l'autre a la Saint-Pierre en chaire, les haâns et ceux n'ayant charrües a chacquun des jours donneront quatre deniers, et lorsque les gissantes voudront relever de leur accouchement elles payeront aud. sieur curé deux sols six deniers, et désirant la messe il aura cinq sols, jouira pareillement led. sieur curé et ses successeurs curés des biens et fruits de la communautée comme les haâns sans qu'il lui soit permis de rompre les bans que l'on fait à la cuillette (*sic*) desd. fruits ny aussi pourra jouir des pasquis et champs que lesd. haâns pourront vendre ou engager, et lorsqu'il plaira a Dieu denvoyer des fruits de bois et qu'il y aura du penage en leurs bois, lesd. parroissiens accordent au sieur curé et successeurs curés l'embochure de tous les porcs gras qu'il pourra ou pourront nourrir moyennant payer la garde du berger. Pour les mortuaires de chacque chefs d'hotel decedant en lad. parroisse sera paye aud. sieur curé et a ses successeurs curés trois livres monnoye Basloise [1] pour les obits et enterrements et pour l'anneau a la fin de l'année une mesure de bled selon le lieu, bien entendu quen chacque menage se prendront toujours deux chefs d'hotel qui seront au plus viel (*vieux*) mariage, et pour ceux qui decederont en lad. paroisse n'étant chef d'Hotel sera payé au sieur curé et a ses successeurs curés un sol pour chacque année et ceux de bas de sept années donneront cinq sols et *les enfants decedants en gesine cinq sols. Item led. sieur curé et ses successeurs curés auront aux jours des rogations leurs refections corporelles ou quinze sols a leur choix*, et pour la benediction d'une maison luy sera donné une poule ou aussi cinq sols, toutes autres devo-

[1] La livre bâloise valait 1 fr. 89 c. de notre monnaie ; elle se divisait en 20 sols et le sol en 12 deniers.

Digitized by Google

tions desquelles n'est fait icy dessus mention se payeront comme danciennetée selon que le tout a été traisté stipulé et accordé par lesd. parties, lesquelles ont promis d'avoir a jamais pour agreable ferme et stable tout le contenu des présentes et a lavenir le garder et observer inviolablement sous l'expresse obligation et hypoteque de tous et singuliers leurs biens présents et futurs Led. sieur curé et de ses ayants-causes et sesd. parroissiens, ceux de leur hoirs successeurs et ayant causes, qu'ils ont pour ce soumis obligé et hypotequé à toutes cours et jurisdiction même au scelle de Monseigneur L'illustrissime et reverendissime archeveque de Besançou par injonction et mouvement renonceants a toutes exceptions contraires même au droit disant que *generale renontiation ne vant si la speciale ne precede*, et pour plus grande corroboration de tout le contenu es presentes lesd. partie ont requis le decret et autoritée de Monsieur le Reverendissime official dud. Besançon estre apposé au présentes et par Icelles estre condamné a lentiere observation d'iceluy que furent faites et passées au lieur de Lebetain es mains et par devant le souscrit prestre curé de Delle et notaire le septe du mois de may de l'an mil six cens cinquante sept enpnce des honorables hommns Jean Deronce gros voible a Delle, Germain Vauclaird et Jacques Vallat ambes de Bure [1] temoins a ce pries et requis et comme notaire et curé de Delle l'ayant reçu signe J. J. Bonjean avec paraphe.

[1] Bure, village du canton de Berne, district de Porrentruy (Suisse), 764 habitants. Bure fit partie de la paroisse de Saint-Dizier jusqu'en 1698. Il formait avec Villars-le-Sec un vicariat, desservi, soit par le curé de Saint-Dizier, soit par un prêtre qui prenait le titre de vicaire de Bure et logeait au presbytère de Saint-Dizier. Ce démembrement a donné lieu à un grand procès entre M. Jobelat, curé de Saint-Dizier, et le prince Armand de Rohan Soubise Ventadour, administrateur des abbayes de Murbach et de Lure, qui se disait en possession de la collature et dignité de curé primitif de la paroisse de Saint-Dizier et des annexes, par le don que les ducs d'Autriche en ont fait en 1374 et les bulles du saint-siège données en conséquence.

Le premier curé de Bure fut Jean-Claude Couleru. A sa mort l'abbé de Murbach nomma pour vicaire perpétuel M. Nappey, la communauté de Bure nomma J. P. Verner, celui-ci prit possession de la cure, M. Nappey protesta; mais pendant l'instance il fut pourvu d'un autre bénéfice et remit sa nomination à M. de Béroldingen, abbé de Murbach et Lure, qui nomma à sa place M. Balthasar Voudry. Celui-ci poursuivit l'instance et l'abbé de Murbach jugea à propos d'intervenir en sa qualité de curé perpétuel de Saint-Dizier, disant qu'il est patron et nomme

Digitized by Google

Anneau [1]. Annuel. Qui dure un an. Messe que l'on fait dire tous les jours, pendant une année, pour un mort, à compter du jour de la mort.

Etymologies. Annuel. Annuaus. On disait chanter un anné, au XIVe siècle comme on dit encore vulgairement chanter un trente A, pour trente messes.

Communiqué par M. J. P. TALLON.

en tous temps à la cure de Saint-Dizier et dépendances. Ce procès qui avait commencé en 1698 n'était pas encore terminé en 1739.

En 1740, le 27 mars, Mathieu Tisserand de Belmont, curé de Bure en Ajoye, délivre un acte signé de sa main et muni du sceau de ses armes par lequel il déclare ne prétendre à aucun droit ni pour lui ni pour ses successeurs curés sur bois et forêts de Saint-Dizier. — Manuscrits de ma collection.

[1] Anneau, ce mot est sans doute employé pour : annuel (substantif masculin) ; c'est une messe qu'on dit tous les jours pendant l'année du deuil, depuis la mort du défunt, pour le repos de son âme. (Trévoux.)

Anneau est tiré de *annus*, année, à cause de la révolution circulaire du soleil.

Digitized by Google

UNE VISITE A ILLZACH.

Parmi les établissements de haute bienfaisance qui ont un véritable cachet évangélique, il y en a un qui n'est guère connu qu'en Alsace, et qui cependant est digne d'attirer l'admiration et les sympathies de tous les hommes de bien, de tous ceux qui estiment les œuvres vivantes de la foi du cœur, dont l'influence fait marcher sur les traces de celui qui est le chemin, la vérité et la vie. Nous venons de faire une visite à l'*Institut des aveugles*, dirigé par un homme qui lui-même est privé de la lumière du soleil, mais dont l'âme a reçu les rayons divins et sanctifiants du Soleil de justice, selon l'expression prophétique qui désigne le Messie, Jésus-Christ le Sauveur. Un grand nombre sinon tous connaissent le nom vénéré de M. Kœchlin, qui a ouvert, à Illzach, près de Mulhouse, une maison pour recueillir les malheureux de tout âge, qui, comme lui, ont perdu la vue par une dispensation mystérieuse de la Providence devant laquelle s'incline le chrétien qui marche par la foi. Nous y en avons rencontré des deux sexes, entr'autres un ancien militaire âgé de 54 ans, occupé, avec plusieurs autres, à confectionner de charmantes chaises de salon, dites chaises de canne, comme aussi nous avons vu les travaux en lainage et en fil dus à la diligence des mains de l'autre sexe. Mais ce qui nous a surtout intéressé, ce sont les progrès intellectuels et moraux. Ainsi une jeune fille de 17 ans nous a lu couramment une portion de chapitre de l'Evangile selon Saint Luc dans un gros volume in-4° couvert de milliers de points formant des mots, et dans deux salles reposaient sur des rayons nombre de volumes du même genre, imprimés à Lausanne, si nous avons bonne mémoire. Cette même jeune fille aveugle a écrit avec des points, très-rapidement et sans faute, la phrase que nous lui avons dictée : *Les enfants de Dieu sont heureux*. Nous lui avons demandé combien elle avait employé de points ou de lettres, et aussitôt elle a retourné le papier et en a compté vingt-sept, ce qui était exact.

Digitized by Google

Les planches à calcul nous ont aussi beaucoup intéressé; elles présentent de petits trous très-nombreux dans lesquelles s'introduisent des chevilles qui servent à compter. Il y a des élèves qui arrivent à une certaine force en arithmétique, et vont jusqu'à la règle de trois. Les leçons de musique, géographie sur carte avec points aussi en relief, et quelques autres sont données et par le directeur lui-même, l'honorable M. Kœchlin que nous n'avons pas eu l'avantage de rencontrer, ce qui nous donne l'espoir d'une seconde visite un peu plus tard, dont il nous sera peut-être possible de communiquer quelques impressions, comme nous venons de le faire, et sans doute d'une manière plus précise et plus détaillée.

C'est avec satisfaction que nous avons encore vu dans l'enceinte de l'établissement un beau bâtiment neuf qui permettra l'admission d'un plus grand nombre de ces pauvres déshérités du précieux organe de la vue, et rendra possible de ne plus refuser l'entrée de cet institut à l'avenir, comme cela avait eu lieu dans les années précédentes. Il est heureux que cette œuvre soit bien localisée au centre de la riche et généreuse Alsace, et à la porte des chrétiens bienfaisants de Bâle.

G. GOGUEL, pasteur.

Digitized by Google

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

---

1. Citolégie rationnelle, *Méthode de lecture*, par Th. Hatt, directeur de l'école primaire supérieure de Munster. — Bischwiller, 1864.

On se figure volontiers que rien n'est plus facile que d'apprendre à lire; mais les personnes qui s'occupent d'enseigner la lecture aux enfants reviennent bien vite de cette erreur. On apprécie surtout la difficulté à vaincre quand on réfléchit que ce n'est pas tout de lire machinalement et combien est petit le nombre des personnes qui savent lire avec intelligence et expression. C'est qu'il y a dans l'enseignement un écueil qu'on ne saurait trop s'attacher à éviter. Les jeunes intelligences sont toutes désireuses d'apprendre, curieuses de pénétrer le secret de tout ce qui les frappe. Si elles prennent si souvent du dégoût pour l'étude n'est-ce pas qu'au lieu d'écouter et de satisfaire cette curiosité, on s'applique bien plutôt à la tuer, qu'on substitue le mécanisme à la réflexion, la mémoire à la pensée, l'habitude à la spontanéité? Ainsi on fait voir aux enfants des lettres et des syllabes et on les oblige pendant des mois à épeler des choses qui n'ont aucun sens, avant de les initier à l'emploi des lettres et des syllabes, de leur montrer comment on en compose des mots et des phrases. Delà cette fâcheuse habitude qu'on leur fait contracter de lire d'un ton chantant et traînard et de n'apporter aucune attention à la signification des mots et des phrases qu'ils prononcent.

L'auteur de la *Citolégie rationnelle* ne revendique pas l'honneur d'avoir compris le premier ces défauts de l'enseignement vulgaire; il ne les signale qu'à la suite des pédagogues les plus célèbres de France et d'Allemagne; mais élevé à leur école sous l'habile direction d'un homme que l'Alsace regrettera longtemps, M. Vivien, nourri de leur principes, il les a contrôlés par une longue expérience et il présente à ses confrères comme au public intelligent le moyen de les appliquer avec facilité. Dans une série de trente tableaux il a gradué avec art toutes les diffi-

Digitized by Google

cultés de lecture, rapprochant les sons analogues tels que les *b* et les *p*, les *d* et les *t*, les *s* et les *z*, de manière à en faire bien saisir la différence et fournissant, à côté de chaque syllabe, les mots dans lesquels elle se rencontre. Chaque leçon comprend, à côté de la lecture mécanique, des exercices de langage et d'intelligence; l'enfant compose lui-même des mots avec des lettres mobiles, et plus tard au moyen de l'écriture. Il n'avance peut-être pas aussi vite que par des méthodes qui se bornent à faire connaître les signes de l'écriture; mais ce qu'il sait il le sait bien, il le comprend et ne l'oublie plus. C'est ce qui justifie le nom de *rationnelle* donnée à cette méthode qui n'en mérite pas moins, tout aussi bien que d'autres moins bien conçues, celui de *Citolégie*, car la manière la plus rapide d'arriver au but est après tout celle qui dispense de revenir jamais sur ses pas.

La *Revue d'Alsace* fait des vœux pour l'adoption dans les écoles de l'excellente méthode de M. Hatt. Elle la recommande à MM. les instituteurs, car il servirait de peu de la leur imposer; il faut surtout les amener à la mettre en pratique avec intelligence et dévouement. Elle la recommande aussi aux familles; la collection entière des tableaux, des lettres mobiles et du manuel du maître est d'un prix si modique que l'acquisition n'en dépasse les facultés de personne. La chose est d'ailleurs facile à comprendre, à la porté de toutes les mères, et leur fournit le moyen d'instruire leurs enfants, tout en les amusant.

Ch. Küss.

II. Les Misérables, édition illustrée, publiée par MM. Hetzel-Lacroix. Deux volumes in-4° à deux colonnes et avec encadrements. En envoyant 12 francs par la poste, on reçoit toutes les livraisons à domicile et *franco*.

Nous nous empressons de porter à la connaissance de nos lecteurs la publication, par MM. J. Hetzel et A. Lacroix, de l'édition illustrée des *Misérables*, dont les douze premières livraisons sont en vente chez J. Hetzel, 18, rue Jacob, et chez tous les libraires. L'ouvrage paraît deux fois par semaine, en cent livraisons d'une feuille, au prix de 10 c. chacune, soit 10 fr. l'ouvrage entier. Il sera donc complet en moins d'une année, et formera alors deux magnifiques volumes grand in-8°, illustrés de deux cents grands dessins par M. Brion, gravure par MM. Perrichon et Yon. Les éditeurs ne pouvaient assurément

Digitized by Google

mieux s'adresser qu'à ces éminents artistes. La correction et la beauté du texte, dues aux presses de MM. Bonaventure et Ducessois, la qualité du papier, tout est d'ailleurs à l'unisson : on le voit, c'est là une édition à bon marché qui peut aussi bien s'appeler une édition de luxe. Une si heureuse innovation devait être et est dès à présent couronnée du plus éclatant succès.

A quelque point de vue qu'on se place pour juger les *Misérables*, il résulte de toutes les appréciations que c'est un livre extraordinaire, singulièrement curieux et attachant, et qu'il n'est plus permis à personne d'ignorer.

Les mêmes éditeurs se proposent de donner prochainement une édition complète des œuvres du grand écrivain, sur le même plan que cette édition illustrée des *Misérables*. Là encore, le succès et la reconnaissance des vrais amateurs ne leur feront pas défaut. J. P.

III. *Actes de la Société jurassienne d'émulation réunie à Porrentruy, le 6 octobre 1862.* — Porrentruy, imprimerie de V. Michel, 1864.— 1 vol. in-8° de 185 pages.

Nous avons eu plusieurs fois déjà l'occasion de signaler le bulletin de la Société jurassienne d'émulation qui a son siège à Porrentruy et qui, chaque année, tient alternativement une session générale dans l'une des villes du Jura bernois, Porrentruy, Delémont, Bienne et Laneuville. La session à laquelle se rapporte le volume que nous avons sous la main est la quatorzième de la Société; si l'on y ajoute celles de 1863 et de 1864 on aura une collection de seize volumes l'un aussi intéressant que l'autre pour l'histoire du pays. Nous ne citerons du volume de 1862 que les titres de quelques uns des travaux qu'il renferme. Cela suffira pour donner au lecteur une idée de la voie dans laquelle la Société est engagée et du but qu'elle se propose d'atteindre. Le premier qui fixe notre attention est un remarquable rapport de M. Quiquerez sur l'exposition agricole de Lausanne en 1862; le second est un examen plein de faits et d'observations sur les progrès de l'instruction publique en Suisse et le développement de sa force militaire; ce travail est dû à l'esprit d'observation de M. Girard. A la suite de ces travaux concernant les questions d'actualité, viennent des notes d'un intérêt rétrospectif concernant l'ancienne abbaye de Bellelay, communiquées par

Digitized by Google

Mandelert ; puis les sépultures romaines de Granges, par M. Scholl ; un rapport de M. Rode sur la question de savoir s'il conviendrait d'enseigner l'histoire de l'évêché de Bâle dans les écoles primaires françaises ; un rapport de M. Eug. Guerne sur la manière dont on pourrait, dans chaque district, organiser les écoles de façon que les élèves de 12 à 16 ans reçussent, autant que possible, les leçons appropriées à leur âge et aux connaissances déjà acquises. Outre d'autres travaux, tels que la notice de MM. Muston et Parisot sur le dépôt de schistes bitumineux de Froidefontaine, avec une carte du bassin tertiaire de Bourogne, nous trouvons un rapport fort intéressant de M. D'Effinger sur les beaux-arts en Suisse en 1862.

IV. *Catalogue de la bibliothèque communale de Beblenheim.* — Octobre 1864, in-4° de 28 pages, avec l'histoire d'une bibliothèque communale, par JEAN MACÉ.

Nous n'avons rien à dire de la rédaction d'un catalogue, à moins de le refaire, de signaler les livres rares, curieux, utiles, excellents ou médiocres qu'il inventorie. Si nous parlons de celui-ci, c'est pour un motif différent : nous voulons tout simplement constater que le promoteur des bibliothèques communales ne néglige aucune partie du plan qu'il a tracé et que probablement, il pense que le meilleur moyen de faire passer sa conviction dans l'esprit de tous, est de prêcher d'exemple. Il y a un an à peine, il prend quelques livres sous le bras, les dépose, à la mairie et dit à ses concitoyens : voici le noyeau de notre future bibliothèque ; à l'œuvre et nous serons bientôt riches, de pauvres que nous sommes en ce moment. Une année s'est écoulée et le voici qui arrive avec un catalogue de près de 1,000 volumes, numérotés et classés méthodiquement. La chose va, comme on le voit, bon train à Bêblenheim et il parait qu'en effet la population s'en mele activement et que, là du moins, le goût de la lecture et de l'instruction se développe. Nous savons même que dans les environs on ne reste pas en arrière et qu'à Ribeauvillé notamment on se plaint de ne voir la bibliothèque ouverte, pour la distribution des livres, que trois heures par semaine. C'est de bon augure.

Il n'est pas nécessaire d'imiter partout servilement ce qui se fait ailleurs. Mais ce qui est nécessaire c'est de faire partout ce que vient

Digitized by Google

de faire M. Macé, c'est-à-dire un catalogue imprimé qui puisse être distribué à tous ceux qui savent lire. C'est non-seulement le meilleur moyen de propagande, mais c'est encore une mesure d'ordre essentielle qu'il est indispensable de prendre, si l'on ne veut pas, dans un avenir plus ou moins rapproché, se trouver dans l'embarras et la négation où se trouvent la plupart des bibliothèques de nos villes. Toutes les communes qui organisent leurs collections consulteront utilement le catalogue de Beblenheim.

V. *Dictionnaire topographique, historique et statistique du Haut- et du Bas-Rhin, par Baquol*, 3e édition, entièrement refondue par F. Ristelhuber, membre de la Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace.

La 6e et la 7e livraisons de cet ouvrage viennent d'être distribués. Elles comprennent six feuilles de texte, commençant à la page 209, lettres ILL et finissant à la page 304, lettres NEU. Ces livraisons sont accompagnées de deux planches de monnaies et d'une réduction fort bien exécutée de la carte de Specklin.

Frédéric Kurtz.

VI. *Revue synoptique des principaux vignobles de l'univers*, par Théodore Winckler.

M. Théodore Winckler, membre du conseil d'arrondissement d'Altkirch, (Haut-Rhin) vient de nous communiquer un grand Atlas, composé de divers tableaux synoptiques destinés à faire connaître la situation topographique des principaux vignobles de l'Univers.

La rapidité des communications obtenue de nos jours par la perfection de la navigation et par l'établissement des voies ferrées, ainsi que la multiplicité des rapports commerciaux entre les diverses parties du Globe, ont engagé M. Winckler à entreprendre ce travail qui a dû lui coûter des recherches longues et laborieuses.

Le but de l'auteur était, comme il le dit lui-même dans une courte préface, de « réunir dans un cadre restreint le résumé de ses recherches, afin de dérouler rapidement, devant les yeux du lecteur, le panorama des principales contrées vinicoles de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie. »

Digitized by Google

A part l'intérêt scientifique que présente cette statistique vinicole, il s'y rattache encore un intérêt plus palpable pour le commerce des vins; celui d'y trouver, au premier coup-d'œil, l'explication de la différence qui existe dans l'immense variété des mesurages usités dans les diverses contrées de l'Europe.

Nous avons, en effet, souvent déploré la grande difficulté que l'on éprouve à faire introduire dans nos vignobles le système, si utile et si facile, de l'unité des mesures, décrété déjà, si nous ne nous trompons, en 1790, pour faciliter les rapports commerciaux. Malgré cette excellente décision, l'usage des anciennes mesures n'est pas moins resté invétéré dans nos régions vinicoles, et les dénominations de barriques, de muids, de pipes, de cruches, de feuillettes, etc. etc., ne continuent pas moins à occasionner de grandes difficultés dans le négoce des vins avec les pays étrangers où les anciennes coutumes de mesurage sont également maintenues avec la même obstination.

En somme, le travail de Winckler nous semble être appelé à rendre service non-seulement à la science mais aussi aux opérations commerciales; Nous ne sommes donc nullement surpris de l'accueil flatteur qu'il a trouvé auprès de M. le Ministre de l'agriculture et du commerce, qui vient d'honorer l'ouvrage de notre compatriote, par une souscription pour un grand nombre d'exemplaires.

J. F. Flaxland.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES. — 2me SÉRIE. 5me ANNÉE.

HISTOIRE. — ARCHÉOLOGIE.

Pages.

A. Quiquerez. — Les fers des chevaux du Jura dans les anciens temps . . . 39
— — — — La cure de Pfaffans en 1764 133
— — — — Histoire de l'abbaye de Lucelle. 257
— — — — 1re *suite* 321
— — — — 2me *suite* 357
— — — — 3me *suite* 383
— — — — 4me *suite et fin* 444
Ch. Knoll. — Essai sur la bataille livrée en Alsace par Arioviste à Jules-César, en l'an 53 avant le Christ 63
J.-H. Schnitzler. — Marie Fœodorovna, née princesse de Wurtemberg-Montbéliard, avant son élévation au trône impérial de Russie. — 1759-1796 97
— — — — 1re *suite* 113
— — — — 2me *suite* 193
Coste. — Le monastère de Conques et l'église Ste-Foy de Schlestadt . . . 181
— — — — Nouvelles observations à propos d'Argentovaria 357
Georges Moritz. — Qui a raison, de l'abbé Hanauer ou de M. Clément? . . . 188
— — — — Incident à propos de la chronique des Dominicains de Colmar 429
Véron-Réville. — Les Juifs d'alsace sous l'ancien régime. 271
— — — — *Suite et fin* 289
Dagobert Fischer. — Document relatif à l'histoire numismatique de l'Alsace 363
C. Descharrières. — Cravanche, berceau de Belfort au préjudice de Brasse ou époque celtique, romaine, franco-bourguignone et germanique de Belfort et de son arrondissement. 377
— — — — 1re *suite* 403
— — — — 2me *suite* 430
— — — — 3me *suite et fin* 481
H. Bardy. — Les franchises de Belfort. (Mai 1307) (avec une planche) . . . 529

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES.

L. Spach. — Ecrivains alsaciens du XVIIe siècle. — Simplicissimus. — Roman de l'époque de la guerre de trente ans. 241
— — — — *Suite et fin* 303
X. Boyer. — Le potier Georges Pull de Wissembourg 512

Digitized by Google

ÉCONOMIE. — AGRICULTURE. — SCIENCES NATURELLES.

Pages.

CLÉMENT. — Fragments et essais sur quelques vallées vosgiennes — Bassin de la Moselotte 5
J. F. FLAXLAND. — La distillation de la pomme de terre en Alsace 49
— — — — De la moyenne propriété 415
A. MATHIEU. — A propos des prairies artificielles. — I. 135
ISIDORE PIERRE. — Id. — II. 137

LÉGENDES.

J. J. LAURENT. — Légendes de l'Alsace. — IV. — La cloche d'Herrlisheim . 89
CH. GRAD. — Le foyer alsacien. Légendes et traditions populaires. — III. — Le casque de fer. 419
— — — — *Suite et fin* 453

ÉTUDES LITTÉRAIRES.

ED. GOGUEL. — La mort de Socrate. — Etude historique et dramatique en quatre tableaux 17
— — — — 1re *suite* 71
— — — — 2me *suite* 118
— — — — 3me *suite* 167
— — — — 4me *suite* 216
— — — — 5me *suite* 439
— — — — 6me *suite* 492
— — — — 7me *suite et fin* 538
BERGMANN. — La vision de Dante au Paradis terrestre 345
E. BOISSIERE. — Marie Stuart et le comte de Bothwell, par *L. Wiesener* . 515
— — — — *Suite et fin* 552

DOCUMENTS HISTORIQUES.

FRANTZ ALLERLIEB. — I. — Coutumes de Ferrette 185
— — — — II. — Les Mennonites d'Alsace 187
PUTHOD. — Inventaire des joyaux d'or, vaisselle d'or et d'argent, chambres, chapelle et autres choses que Mons. le duc de Bourgogne a fait bailler à Madame de Savoie sa fille, à son allée par devers M. de Savoie son mari, le 24 octobre 1403 283
TALLON. — Règlement de la paroisse de Saint-Dizier du 7 mai 1637 . . . 561

VARIÉTÉS.

JEAN MACÉ. — La Société des Bibliothèques communales du Haut-Rhin. . . . 30
— — — — *Suite et fin* 86
R. YVES. — A l'Immortalité 86
CHARLES GRAD. — Un progrès. — La Société alsacienne des publications populaires et les bibliothèques circulantes 235

Digitized by Google

Pages.

PAUL HUOT. — Des calendes, du calendrier et des calendes grecques et, incidemment, de la dénomination de quelques fêtes catholiques 371
Dr MUSTON. — Correspondance concernant les bibliothèques communales . 95
G. GOGUEL. — Une visite à Illzach 366

BIBLIOGRAPHIE.

FRÉDÉRIC KURTZ. — Les Sociétés politiques de Strasbourg pendant les années 1790 à 1795, par *F. G. Heitz* 46
— — — — I. Histoire des comtes de Ferrette. — II. Des comtes de Sogren, par *A. Quiquerez*. — III. Bas-relief de Saint-Martin, par *Max. de Ring*. — IV. Les Alsaciens illustres. — V. Magasin d'éducation et de récréation. — VI. Helvetus, par *Nap. Nicklès*. — VII. La Russie et ses destinées, par *A. Gilliot* 189
— — — — Monuments de l'ancien évêché de Bâle. Topographie d'une partie du Jura oriental et en particulier du Jura bernois, époque celtique et romaine, par *A. Quiquerez*. 240
— — — — L'Alsace ancienne et moderne, ou Dictionnaire topographique, historique et statistique du Haut- et du Bas-Rhin, par *J. Baquol* 287
— — — — I. Alsatia. — II. Annales de l'association philomatique. — III. L'Alsace ancienne et moderne 334
— — — — I. Hommes connus dans le monde savant. — II. Les Alsaciens illustres. — III. L'Alsace ancienne et moderne. — IV. Helvetus . . 432
— — — — I. Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Colmar. — II. La chasse dans la vallée du Rhin, par *Maurice Engelhard* 477
— — — — I. Etude critique et géographique de l'abbé *Martin*. — II. Mélanges d'histoire et de critique littéraire de *L. Spach* 524
MATTER. — Les hommes illustres de la Gironde. — II. Ditisca au historical aud critical survey of the literature of Germany 143
CH. KÜSS. — Bulletin bibliographique. — I. Citolégie rationnelle, méthode de lecture, par *Th. Hatt* 568
J. P. — II. Les misérables, édition illustrée, publiée par Hetzel-Lacroix . . . 569
FRÉDÉRIC KURTZ. — III. Actes de la Société jurassienne d'émulation réunie à Porrentruy, le 6 octobre 1862. — IV. Catalogue de la bibliothèque communale de Beblenheim, par *Jean Macé*. — V. Dictionnaire topographique, historique et statistique du Haut- et du Bas-Rhin 570
J. F. FLAXLAND. — Voyages agricoles de M. le comte de Gourcy 383
— — — — VI. Revue synoptique des principaux vignobles de l'univers, par *Théodore Winckler* 572

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06847 1831

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06847 1831

Digitized by Google